HISTOIRE ECCLESIASTIQUE. PAR MR. FLEURY PRÊTRE, ABBÉ DU LOC-DIEU, ...

Claude Fleury




32
6 I
1


Q
I
1



La preface de cette histoire est a la teste du 3me volume. il est a propos de commancer par la lecture de cette preface.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Par Mr. FLEURY Prêtre, Abbé du Loc-Dieu, Sous-Précepteur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne & de Monſeigneur le Duc d'Anjou.

TOME PREMIER

Contenant les deux premiers ſiecles.





A PARIS,

Chez PIERRE AUBOUYN, Libraire & Imprimeur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne & de Monſeigneur le Duc d'Anjou, PIERRE EMERY, ET CHARLES CLOUSIER. Quay des Auguſtins, à l'Ecu de France, & à la Croix d'or

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roy, & Approbation des Docteurs.

SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

I. D*Essein de ce premier livre.* II. *Election de S. Matthias.* III. *Publication de l'Evangile.* IV. *Eglise de Jerusalem. Esseniens.* V. *Election des diacres.* VI. *Martyre de S. Estienne.* VII. *Conversion de Samarie.* VIII. *Heresie de Simon le magicien.* IX. *Apollonius de Tyane.* X. *Conversion de l'eunuque Ethiopien.* XI. *Conversion de Saul.* XII. *Relation de Pilate.* XIII. *Mort de Tibere. Agrippa roy des Juifs.* XIV. *Voyages de S. Paul. Miracles de S. Pierre.* XV. *Juifs maltraitez à Alexandrie.* XVI. *Fin d'Herode Antipas & de Pilate.* XVII. *Conversion du centenier Corneille.* XVIII. *Caligula veut estre adoré des Juifs.* XIX. *Deputation des Juifs d'Alexandrie.* XX. *Juifs maltraitez chez les Parthes.* XXI. *Mort de Caligula. Claude empereur.* XXII. *Juifs mieux traittez.* XXIII. *Progrés de l'evangile. Chrétiens.* XXIV. *Martyre de S. Jacques. Prison de S. Pierre.* XXV. *Dispersion des Apôtres. Evangile de S. Matthieu.* XXVI. *Histoire de la reine Helene & de son fils Isates.* XXVII. *Mission de S. Paul & de S. Barnabé.* XXVIII. *Premiere epître de S. Pierre. Evangile de S. Marc.* XXIX. *Mort d'Herode Agrippa.* XXX. *Predication de S. Paul & de S. Barnabé.* XXXI. *Etat de la Judée.* XXXII. *Premier concile à Jerusalem.* XXXIII. *S. Pierre repris par S. Paul.* XXXIV. *Voyages de S. Paul avec S. Luc, Silas, Timothée.* XXXV. *S. Paul en Macedoine.* XXXVI. *S. Paul à Athenes.* XXXVII. *S. Paul à Corinthe.* XXXVIII. *Evangile de S. Luc.* XXXIX.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

XXVII. *Theologie des Valentiniens. Leurs Eones.* XXVIII. *Leurs fables ſur la matiere & l'auteur du monde.* XXIX. *Leur morale.* XXX. *Autres heretiques.* XXXI. *Martyre de ſainte Symphoroſe & de ſes fils.* XXXII. *Mort d'Adrien. Antonin empereur.* XXXIII. *Succeſſions d'évêques.* XXXIV. *Hereſie de Marcion.* XXXV. *Appellés heretique.* XXXVI. *S. Juſtin philoſophe chrétien.* XXXVII. *Sa premiere apologie.* XXXVIII. *Doctrine chrétiene.* XXXIX. *Preuve par les propheties.* XL. *Impietés & crimes ſoufferts.* XLI. *Baptême & euchariſtie.* XLII. *Martyre de ſainte Felicité.* XLIII. *Queſtion de la paſque. S. Polycarpe à Rome.* XLIV. *Hegeſippe.* XLV. *Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur.* XLVI. *Mort du Cynique Peregrin.* XLVII. *Apologie d'Athenagore.* XLVIII. *Martyre de S. Polycarpe.* XLIX. *Lettre de l'egliſe de Smyrne.* L. *Martyre de S. Ptolomée & autres.* LI. *Seconde apologie de S. Juſtin.* LII. *Son dialogue avec Tryphon.* LIII. *Abolition de l'ancienne loy.* LIV. *Preuves de la doctrine chrétiene.* LV. *Deſcription des heretiques.* LVI. *Aveuglement des Juifs.* LVII. *Martyre de S. Juſtin.* LVIII. *S. Denis évêque de Corinthe.* LIX. *Succeſſions d'évêques.*

LIVRE QUATRIE'ME.

I. *APologie de Meliton.* II. *Lettre de Marc Aurele pour les Chrétiens.* III. *Autres écrits de Meliton.* IV. *Autres écrivains eccleſiaſtiques.* V. *Hereſie de Montan.* VI. *Condamnation des Montaniſtes.* VII. *Traité de Tatien contre les Grecs.* VIII. *Hereſie de Tatien.* IX. *Bardeſane.* X. *Heretiques. Marcoſiens, &c.* XI. *Miracle de la legion fulminante.* XII. *Lettre des martyrs de Vienne & de Lion.* XIII. *S. Pothin.* XIV. *Humilité & charité des martyrs.* XV. *Sainte Blandine.* XVI. *Martyre de S. Epipode & S. Alexandre.* XVII. *S. Irenée evêque de Lion.* XVIII. *Martyre de S. Symphorien.* XIX. *Mort de Marc Aurele. Commode empe-*



Approbation des Docteurs.

RIEN n'est plus glorieux à l'eglise que de faire voir son établissement, les combats des martyrs, & les ouvrages des peres qui ont soutenu sa doctrine. C'est ce qu'on trouvera dans cette histoire des premiers siecles : où sans faire de longues dissertations, ni des reflexions trop frequentes : sans y mêler des faits étrangers, on represente les plus precieux monumens de l'antiquité ecclesiastique. La lecture de cet ouvrage servira à l'édification de la foy & des mœurs ; & les fideles seront animez en voyant les triomphes de leurs peres. A Paris le 13. Septembre 1690. PIROT. D. LEGER.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roi données à Paris le vingt-deuxiéme jour de Mars 1690. signées BOUCHER. Il est permis au Sieur Abbé Fleury Prêtre, Abbé du Loc-Dieu, sous-Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc d'Anjou, de faire imprimer par tel Libraire qu'il voudra choisir, le Livre qu'il a composé, intitulé *Histoire Ecclesiastique* ; & ce pendant le temps & espace de vingt années entieres & consecutives, à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec défenses à toutes personnes d'en vendre d'autre impression, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende.

Monsieur l'Abbé Fleury a cedé son droit de Privilege à Pierre Auboüyn, Pierre Emery, & Charles Clousier, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 31. Mars 1690. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celui du Conseil Privé de Sa Majesté du 27. Fevrier 1665. aux clauses du Privilege.

Signé P. TRABOÜILLET, P, AUBOÜYN, & C. COIGNARD, Adjoints.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 18. Novembre 1690.

HISTOIRE



HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

LIVRE PREMIER.



JE ſuppoſe que mon lecteur eſt ſuffiſamment inſtruit du myſtere de JESUS-CHRIST : de ſa géneration eternelle, de ſa naiſſance miraculeuſe dans le temps ; de ſa vie, de ſes miracles, de ſa doctrine, de ſa paſſion, de ſa mort, de ſa reſurrection & de ſon aſcenſion glorieuſe. Quiconque prendra la peine de lire mon hiſtoire, aura ſans doute la devotion de lire les saints

I. Deſſein de ce premier livre.

évangiles. Je ne touche donc point à cette histoire ſacrée : & quoique je commence aux actes des apôtres, je ne les tranſcris pas tout au long. Je n'en prends que la ſubſtance ; pour avoir occaſion d'y joindre les faits, que nous ſavons d'ailleurs ; ſoit par les épîtres des apôtres mêmes, ſoit par une tradition certaine. Je ne prétends commencer ma narration exacte dans toute ſon étenduë, qu'à l'endroit où finit celle de l'écriture ſainte, apres l'arrivée de S. Paul à Rome : c'eſt à dire à mon ſecond livre. Je ne marque les années, que quand je les croy certaines : & je les compte, non ſuivant la chronologie exacte, mais ſuivant le calcul ordinaire, qui nous donne 1690. ans depuis l'incarnation.

II. Election de S Matthias. *Act. 1. 12.*

Apres l'aſcen ſion de J. C. les apôtres retournerent à Jeruſalem remplis de joye ; & monterent dans le cenacle, c'eſt à dire la ſale haute où ils s'étoient renfermés depuis ſa paſſion. Là ils perſeveroient dans l'oraiſon avec les autres diſciples de J C : les ſaintes femmes qui l'avoient ſuivi, la ſainte vierge Marie ſa mere, & ſes parens. Ils étoient environ ſix vingts perſones. S. Pierre leur propoſa d'élire un apôtre, pour remplir la place de Judas le traitre. Ils en preſenterent deux ; Joſeph Barſabas ſurnommé Juſte & Matthias. Apres avoir prié Dieu, de montrer celuy des deux qu'il choiſiſſoit ; ils tirerent au ſort ; & le ſort tomba ſur Matthias. Il fut donc mis au rang des autres apôtres, & ils ſe trouverent encore douze. Savoir : Pierre, Jean & Jacques, enfans de

Zebedée : André frere de Pierre : Philippe : Thomas : Barthelemy : Matthieu : Jacques fils d'Alphée ; Simon de Cana ; Judas fils de Jacques & Matthias. On raconte de Barſabas le Juſte, qu'ayant une fois beû du poiſon, il n'en ſentit aucun mal : comme le Sauveur l'avoit promis à ceux qui croiroient en luy.

Papias ap. Euſeb. III. hiſt. c. ult.

Marc. XVI. 18.

III. Publication de l'évangile.

Act. II.

Le jour de la Pentecôte étant venu, comme tous les diſciples étoient dans le même lieu, à l'heure de tierce, c'eſt à dire à neuf heures du matin ; le ſaint Eſprit vint ſur eux en forme de langues de feu, & ils commencerent à parler diverſes langues, en loüant Dieu. Le peuple qui étoit venu à Jeruſalem de tous côtés pour la feſte, accourut en foule autour d'eux. Il y avoit de toutes les nations du monde, quoique tous Juifs de religion. Car depuis la captivité de Babylone, il étoit demeuré des Juifs dans tout l'orient : & l'empire des Perſes aïant eſté ruïné par Aléxandre le grand, les Juifs s'étoient étendus dans toute la domination des roys Macedoniens ſes ſucceſſeurs. Il y avoit donc des Juifs Parthes, Medes, Elamytes, c'eſt à dire de cette partie de Perſe, que l'on nommoit en hebreu Elam, & en grec Elymaïde. Il y en avoit de Meſopotamie, & de toutes les provinces de l'Aſie mineure. De celle qui s'apelloit proprement Aſie, de Cappadoce, de Pont, de Phrygie, de Pamphylie. Il y en avoit d'Egypte & de la Lybie voiſine, que l'on nommoit Cyrenaïque. Il y en avoit d'Arabie, de

Act. II. 9.

l'Isle de Crete, de Rome même. Les uns étoient Juifs de naissance, les autres proselytes : c'est à dire gentils convertis à la religion Judaïque. Les uns étoient habitans de Jerusalem, car ils venoient s'y établir de toutes les provinces: les autres s'y trouvoient seulement en passant, assemblés à l'occasion de la feste ; & ils y étoient venus cette année en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, persuadés que le Messie alloit paroître. Car il étoit certain suivant les propheties, particulierement de Daniel, que son temps étoit accomply : & cette créance étoit répanduë par tout l'orient. Ce peuple meslé de tant de nations fut extrémement surpris, d'entendre les apôtres, tous Galiléens, parler les langues qui étoient naturelles à chacun d'eux.

Dan. IX 25. Joseph. lib. VII. c. 12. Suet. Vesp c. 4.

Act. II. 14. S. Pierre prit la parole & leur dit : Ceux-cy ne sont pas yvres comme vous pensés, puis qu'il n'est encore que l'heure de tierce. Car les Juifs n'avoient accoûtumé de manger les jours de feste qu'apres les prieres du matin finies, à l'heure de sexte ou midy: c'est le S. Esprit, continua S Pierre, qui est répandu sur eux, suivant la prophetie de Joël. Ensuite il commença à leur prêcher JESUS de Nazareth qu'ils avoient crucifié, leur declarant que c'étoit le Seigneur & le Christ : & les exhortant à se faire tous baptiser en son nom, pour recevoir la remission de leurs péchez & le don du S. Esprit. Trois mille se convertirent à cette fois, receurent le baptême, & augmente-

Jos. de vita p. 1020. D.

Joël. II. 28.

rent le nombre des disciples. Ils perseveroient dans la doctrine des apôtres, assidus à écouter leurs instructions : ils étoient tous les jours ensemble dans le temple à prier : ils faisoient dans les maisons la fraction du pain, ce qui signifie l'eucharistie, qu'ils ne pouvoient celebrer qu'avec les fideles baptisez : & ils prenoient ensemble leurs repas avec joye & simplicité de cœur. Tous les fidelles mettoient leurs biens en commun : Ils vendoient leurs heritages, & distribuoient à chacun ce qui luy étoit necessaire. *Act. II. 42.*

Dieu faisoit par les mains des apôtres un grand nombre de miracles qui tenoient en crainte tout le peuple. S. Pierre & S. Jean monterent au temple à l'heure de la priere de none à trois heures apres midy, c'étoit le temps du sacrifice du soir. Un boiteux étoit à la porte, qui avoit plus de quarante ans, & n'avoit jamais marché. Comme il leur demanda l'aumône, S. Pierre luy dit : Je n'ay ny or ny argent, mais ce que j'ay je te le donne : Au nom de J. C. Nazaréen, leve toy & marche. Il fut guery sur le champ ; & entra dans le temple, marchant & sautant. Tout le peuple accourut à ce miracle, & S. Pierre en prit encore occasion de leur prêcher J. C. Il y eut cinq mille hommes qui se convertirent. *Act. V. 12.* *Jos. XIV. antiq. c. 8.*

Les sacrificateurs & le capitaine du temple, c'est à dire celui qui commandoit les levites portiers, qui y faisoient la garde jour & nuit, survin- *Thalmud Cod. Middoth cap. I. n. 2.*

rent avec les Sadducéens, irritez de ce que les apôtres prêchant J. C. enſeignoient la reſurrection des morts. Ils les arrêterent & les mirent en priſon. Le lendemain le Sanedrin s'aſſembla. C'eſtoit le conſeil ſouverain des Juifs : compoſé des chefs de chaque troupe de ſacrificateurs, des docteurs levites, & des anciens de toutes les tribus. Ils étoient en tout ſoixante & onze, & ne jugeoient que les affaires les plus importantes: comme le crime d'une tribu, ou d'une ville entiere : le ſouverain pontife, ou un faux prophete. Alors les principaux du Sanedrin étoient Anne, Caïphe, Jean & Alexandre. Anne ou Ananus étoit le Naſi, c'eſt à dire le preſident. Il avoit été ſouverain pontife quelques années auparavant. Car alors ils ne l'étoient que pour un temps, & au gré des gouverneurs Romains : la pluſpart pour un an. Caïphe gendre d'Anne l'étoit toutefois depuis ſept ans, ce qui fut ſingulier en ſa perſonne. C'étoit luy qui avoit condamné J. C. & il avoit dans le Sanedrin un titre, qui le rendoit comme un ſecond preſident. Jean étoit fils d'Ananus: & Alexandre ſurnommé Lyſimaque & frere de Philon dont nous avons les écrits, étoit le plus riche des Juifs. En ce conſeil étoient auſſi tous les parens du pontife. Quand ils eurent tous pris leur ſeance qui étoit en demi cercle, le preſident dans le fonds : les apôtres furent amenés au milieu de la place. On leur demanda en quel nom ils avoient fait cette action : & Pierre rem-

Cod Thalm. Sanhedr. c. 1. §. 5. c. 4 §. 3 4.

Joſ. 11. Bell. 25.

ply du S. Esprit répondit hardiment : Au nom de J. C. Nazaréen que vous avez crucifié. Ils admirerent la fermeté de Pierre & de Jean, sachant que c'étoient des hommes du commun & sans lettres : & ne pouvant contredire ce miracle ; ils se contenterent de leur défendre d'enseigner au nom de JESUS, ni d'en parler en façon quelconque. Saint Pierre & saint Jean leur répondirent : Jugez vous mêmes s'il est juste de vous obeïr plutost qu'à Dieu. Car nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons veu & entendu. Ils les laisserent aller : & les apôtres vinrent trouver les fidelles ; qui ayant apris d'eux ce qui s'étoit passé, en rendirent graces à Dieu, luy demandant la force de prêcher son nom & les miracles pour soutenir sa parole. Aprés cette priere, le lieu où ils étoient assemblez fut ébranlé, & ils furent tous remplis du saint Esprit.

Toute la multitude des fidelles n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Persone ne disoit que rien fût à luy en particulier, mais tous leurs biens étoient communs ; ensorte qu'il n'y avoit point de pauvres entre eux. Car ceux qui avoient des terres ou des maisons les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des apôtres. Les fidelles de Jerusalem renonçoient ainsi à leurs biens, pour pratiquer exactement le conseil de J. C. de tout quitter pour le suivre : & pour n'avoir rien qui les attachât à cette malheureuse ville : sçachant qu'elle devoit estre ruinée & tout le païs desolé,

IV. Eglise de Jerusalem. Esseniens. *Act.* IV. 32.

Matth. XIX. 21.

Aug. de catechiz. c. 23.

Matth. XXIV. 34.

avant qu'il se passât une generation, comme J. C. l'avoit predit : d'ailleurs la charité qui les unissoit étoit la marque qu'il avoit donnée pour connoître ses disciples.

Jo. XIII. 35.

Philo Quod. om. pr. liber. p. 876. D.

Jos. II. bell. c. 12 p. 785.

Il y avoit depuis long-temps des Juifs qui pratiquoient la vie commune. On les nommoit Esséens, ou Esseniens comme plus saints que les autres. Car de tous les Juifs, c'étoit ceux qui avoient le plus de reputation pour la vertu. Ils fuioient les grandes villes & habitoient dans des bourgades : leur occupation étoit le labourage & les metiers innocens ; mais ils ne s'appliquoient ni au trafic ni à la navigation. Ils n'avoient point d'esclaves, mais se servoient les uns les autres. Ils méprisoient les richesses : n'amassoient ni or ni argent ; & ne possedoient pas même de grandes pieces de terre : se contentant du necessaire pour la vie : & s'étudiant à se passer de peu. Ils vivoient en commun mangeant ensemble, & prenant à un même vestiaire leurs habits, qui étoient blancs. Plusieurs logeoient sous un même toit. Les autres ne comtoient point que leurs maisons leur fussent propres : elles étoient ouvertes à tous ceux de la même secte. Car l'hospitalité étoit grande entre eux, & ils vivoient familierement ensemble sans s'estre jamais veus. Ils mettoient en commun tout ce que produisoit leur travail ; & prenoient grand soin des malades.

La pluspart des Esseniens renonçoient au mariage & vivoient en continence : craignant l'infidelité

fidelité des femmes & les divisions qu'elles caûsent dans les familles. Ils élevoient les enfans des autres: les prenant dés l'âge le plus tendre, pour les instruire & les former à leurs mœurs. On éprouvoit les postulants pendant trois années: une pour la continence, les deux autres pour le reste des mœurs. En entrant dans l'ordre, ils lui donnoient tout leur bien, & vivoient ensuite comme freres: ensorte qu'il n'y avoit entre eux ni pauvres ni riches. On choisissoit des œconomes pour chaque communauté.

Ils avoient un grand respect pour les vieillards & gardoient une grande modestie: ils retenoient leur colere, ne mentoient ni ne juroient point, excepté le serment qu'ils faisoient en entrant dans l'ordre. C'étoit d'obéïr aux superieurs: de ne se distinguer en rien, si on le devenoit: ne rien enseigner que comme on l'auroit apris: ne rien celer à ceux de la secte: n'en point réveler les mysteres à ceux de dehors, quand il iroit de la vie. Leur seule étude étoit la morale: qu'ils aprenoient dans la loi, principalement les jours de sabat, assemblez dans leurs synagogues avec grand ordre. Il y en avoit un qui lisoit, un autre qui expliquoit. Tous les jours ils observoient de ne point parler de choses prophanes avant le Soleil levé, & de donner ce temps à la priere. Ensuite leurs superieurs les envoioient au travail. Ils s'y appliquoient jusques à la cinquiéme heure, qui revient à onze heures du matin. Alors ils s'assembloient

& se baignoient, ceints avec des linges; mais ils ne s'oignoient point d'huile. Ils mangeoient en une même sale, assis en silence: on ne leur servoit que du pain & un seul mets. Ils faisoient la priere devant & aprés le repas: puis retournoient au travail jusques au soir. Ils étoient sobres, & vivoient la pluspart jusques à cent ans. Leurs jugemens étoient séveres. On chassoit de l'ordre celui qui étoit convaincu de quelque grande faute: & il lui étoit défendu de recevoir des autres même la nourriture; en sorte qu'il y en avoit qui mouroient de misere. Mais souvent on les reprenoit par pitié.

Plin. libr. c. 17. Il n'y avoit des Esseniens qu'en Palestine, encore n'y étoient-ils pas en grand nombre, seulement quatre mille ou environ. C'étoient les plus superstitieux de tous les Juifs, & les plus scrupuleux à observer le sabat & les ceremonies légales; jusques-là qu'ils n'alloient point sacrifier au temple; mais y envoioient leurs offrandes, parce qu'ils n'étoient pas contents des purifications ordinaires. Ils y avoit entre eux des devins, qui prétendoient conoître l'avenir par l'étude des livres sacrez, jointe à certaines préparations. Ils vouloient même y trouver la medecine & les proprietez des racines & des pierres. Ils donnoient tout au destin & rien au libre arbitre; étoient fermes dans leurs résolutions, méprisoient la mort & les tourmens, & avoient un grand zele pour la liberté; ne reconoissant pour chef & pour maître que

Joseph XVIII. antiq. c. 2. p. 617. G.

Jos. XIII. antiq. c. 9. p. 442. E.

Dieu ſeul ; & prêts à tout ſouffrir, plûtôt que d'obéïr à un homme. Ainſi de quelque vertu qu'ils fiſſent profeſſion, ils étoient bien au deſſous des diſciples de J. C

Entre ceux qui vendirent leurs heritages, pour en aporter le prix aux apôtres ; fut Joſeph levite, natif de Chipre, que les apôtres ſurnommerent Barnabé. Mais un nommé Ananias, de concert avec Saphira ſa femme, ayant vendu un heritage, retint une partie du prix : & aporta le reſte aux apôtres. Saint Pierre lui dit : Ananias pourquoi t'és-tu laiſſer tenter par ſatan, de mentir au Saint Eſprit ? Ananias mourut ſur le champ. Sa femme vint trois heures aprés : & Saint Pierre lui ayant demandé combien ils avoient vendu la terre, elle répondit comme ſon mari. Saint Pierre lui dit : Vous avez donc concerté tous deux de tenter l'eſprit de Dieu. Ceux qui viennent d'enterrer ton mari t'enterreront auſſi. Et elle tomba morte à ſes pieds. Ce miracle cauſa une grande crainte dans toute l'egliſe & dans tous ceux qui l'apprirent. Les fidelles s'aſſembloient d'ordinaire pour prier au temple, dans la galerie de Salomon : ainſi nommée, parce qu'Herode l'avoit bâtie au lieu que Salomon avoit comblé autrefois. Le reſte du peuple n'oſoit ſe joindre à eux, par la crainte des plus puiſſants : mais les loüoit & les honoroit, & la multitude des fidelles croiſſoit tous les jours. Les apôtres faiſoient une infinité de miracles. On mettoit les malades ſur des lits

Act. IV. 36.

Act. V.

le long des ruës, afin que l'ombre de ſaint Pierre portât ſur eux quand il paſſeroit; on apportoit des villes voiſines les malades & les poſſedez du démon, & tous étoient gueris.

Act. v. 17. Le ſouverain pontife avec ceux de ſon parti, qui étoient les Sadducéens, fit encore mettre les apôtres en priſon : mais un ange les délivra. Le Sanedrin aſſemblé les ayant envoyé querir dans la priſon : on ne les y trouva point, quoiqu'elle fût bien fermée : ils étoient dans le temple qui enſeignoient. On les amena dans le conſeil, & le pontife leur dit: Nous vous avions défendu d'enſeigner en ce nom. Pierre & les apôtres répondirent : Il faut obéïr à Dieu plûtôt qu'aux hommes : & commencerent à leur ſoûtenir que JESUS étoit le ſauveur : les Juifs déchirez de rage vouloient les faire mourir. Mais un docteur venerable nommé Gamaliel, de la ſecte des Phariſiens, leur conſeilla de les laiſſer faire, diſant : Si cette entrepriſe vient des hommes, elle ſera diſſipée : ſi elle vient de Dieu, vous ne pouvez lui réſiſter. Ils ſuivirent ſon avis : & toutefois en renvoyant les apôtres ils les firent foüetter & leur défendirent encore de parler au nom de JESUS. Les apôtres s'en allerent joyeux, d'avoir été trouvez dignes, de recevoir pour lui cet affront. Ils ne ceſſoient tous les jours d'enſeigner dans le temple & par les maiſons.

V. Election des diacres. *Act.* VI. 7.

Le nombre des diſciples croiſſoit toûjours, & il y avoit une grande quantité de ſacrificateurs,

Entre tant de fidelles étoient plusieurs Hellenistes : c'est à dire des Juifs, qui étant nés entre les Grecs, ne parloient point la langue syriaque, comme ceux de Palestine ; mais seulement la langue greque. Ceux-ci se plaignirent, que dans les distributions ordinaires leurs veuves étoient méprisées. Les douze apôtres assemblerent la multitude des disciples & leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la parole de Dieu pour servir aux tables : Choisissez d'entre vous sept hommes de bonne réputation pleins du S. Esprit & de sagesse, que nous établissions pour cette œuvre : Et pour nous, nous nous appliquerons à la priere & au ministere de la parole. Ils choisirent Estiene, Philipe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas proselyte d'Antioche. Leurs noms sont tous Grecs, & l'on peut croire qu'ils étoient la pluspart Hellenistes. Ils les presenterent aux apôtres qui prierent & leur imposerent les mains. Ce furent les premiers diacres. Ils avoient soin de la nourriture des pauvres, & de la distribution de ce qui étoit necessaire à chacun pour sa subsistance, dans cette Eglise où tous les biens étoient en commun. Mais de plus ils servoient à la table sacrée, c'est à dire à l'administration de l'eucharistie : même ils prêchoient l'evangile dans les occasions. *Act. VI. I.*

Alors, comme l'on croit, l'apôtre saint Jaques surnommé le juste fut établi premier evêque de Jerusalem. On le nommoit encore le frere du Sei- *Euseb. Chron. an 4* *Id lib. II. hist. c. I.*

gneur, parce qu'il étoit parent de J. C. fils d'Alphée & de Marie sœur de la sainte Vierge. Ce furent saint Pierre & les deux fils de Zebedée saint Jaques & saint Jean qui le choisirent evêque; sans lui disputer cet honeur, ni se prévaloir des marques de préference, que le Seigneur leur avoit données. On dit que pour marque de sa dignité il portoit sur le front une lame d'or. Il fut saint, c'est à dire consacré à Dieu, dés le ventre de sa mere: il ne but jamais de vin, ni ne mangea d'aucun animal: le rasoir ne passa point sur sa téte: il ne se baignoit, ni se frotoit point d'huile: grande austerité en païs chaud. Il avoit seul permission d'entrer dans le sanctuaire: parce qu'il ne portoit point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvoit à genoux demandant pardon pour le peuple: ce qu'il faisoit si continuellement, que ses genoux s'étoient endurcis comme ceux d'un chameau. L'excellence de sa vertu le faisoit nommer le juste, & en syriaque Oblia, c'est à dire le rempart du peuple: ou plûtôt Ophlia la forteresse de Dieu. Il gouverna l'Eglise de Jerusalem vingt-neuf ans.

Epiph. hæres. 29 n 4. Hier. de script. in Jac.

Hegesip 5. hist. ap Euseb. II. hist. c. 23.

VI. Martyre de S. Estiene.

Act. VI. 8.

S. Estiene le premier des diacres étant plein de grace & de force faisoit de grands miracles; & prêchoit librement J. C. Quelques Juifs des provinces s'éleverent contre luy. Il y en avoit de libertins, c'est à dire en latin affranchis: & l'on croit qu'ils portoient ce nom, parce qu'ils avoient esté emmenés en Italie esclaves des Romains, &

depuis mis en liberté. Il y en avoit de Cyrenéens, descendus de ceux que le premier des Ptolomées avoit transferés à cette partie d'Afrique. Il y en avoit d'Alexandrie, de Cilicie & d'Asie. Comme ils ne pouvoient résister à S. Estiene dans la dispute: ils susciterent des faux témoins, qui l'accuserent d'avoir blasphémé contre Moïse & contre Dieu: & d'avoir dit, que JESUS de Nazareth détruiroit le lieu saint & changeroit les traditions. Il fut pris & amené dans le conseil où il rendit compte de sa doctrine: montrant par l'histoire du peuple de Dieu depuis Abraham, & par les témoignages des prophetes: que la religion n'étoit point attachée à la terre sainte, ni au temple: que les Juifs avoient toûjours rejetté, ceux que Dieu leur avoit envoyés, pour les délivrer & lui avoient toûjours résisté. Ce discours les mit en fureur: ils le trainerent hors la ville & le lapidérent. C'étoit le supplice des blasphémateurs & des séducteurs.

Joseph. contr. Ap. lib 2. p. 1063. F.

Act. VII.

Levit. XXIV. 14. Cod. Talm. Sanhedr. c. VII. n. 4.

Un des plus échauffés contre lui étoit un jeune homme de Cilicie nommé Saul. Il gardoit les manteaux des témoins; qui suivant la loi jettoient les premieres pierres contre celui qu'on lapidoit. S. Estiene en mourant se mit à genoux & cria à haute voix: Seigneur, ne leur imputés pas ce peché. Ce fut le premier martyr, c'est à dire en Grec témoin: parce qu'il fut le premier qui mourut pour le témoignage de la doctrine de J. C. Des hommes pieux l'ensevelirent & firent un grand deüil pour lui, montrant ainsi qu'ils

Deut. XVII. 7. Sanhedr. c. V. n. 4.

Act. VIII. 2.

Sanhedr. c. VI. n. 5. 6. ne le tenoient pas pour condamné. Car ceux qui l'étoient légitimement étoient privés de la ſepulture de leurs ancêtres & on n'en faiſoit point de *August. ſerm. 32. de diverſ. alias 323. n. 2.* deüil. On dit meſme que les fidelles garderent des pierres dont ſaint Eſtiene avoit été lapidé.

Act. VIII. 1. Cependant il y eut une grande perſecution contre l'egliſe qui étoit à Jeruſalem ; & tous les fidelles ſe diſperſerent par la Judée & la Samarie, *Act. XXVI. 10.* hors les apôtres. Pluſieurs toutefois furent emprisonnés à Jeruſalem : pluſieurs condamnés & executés à mort, contre leſquels Saul dit ſon avis comme les autres. Les princes des prêtres lui avoient donné pouvoir, en vertu duquel il en fit punir pluſieurs par les ſynagogues ; les contreignant de blaſphémer contre J. C. *Act. VIII. 3.* Il entroit dans les maiſons, prenoit tout, hommes & femmes & les mettoit en priſon. Les fidelles diſperſés à cette occaſion ne s'étendirent pas ſeulement dans *Act. XI. 19.* la Paleſtine, mais dans la Phénicie, l'Iſle de Chipre, & juſques à Antioche ; & ce fut comme une *Athan. homil. de ſem. p. 1062. B.* ſémence répanduë pour fructifier plus loin ; car ils préchoient par tout l'évangile, ne l'annonçant toutefois encore qu'aux ſeuls Juifs. Un diſciple nommé Ananias ala à Damas, & y aſſembla une egliſe.

VII. Converſion de Samarie. *Act. VIII. 5.*

Saint Philippe le ſecond des diacres vint à Samarie & y prêcha J. C car encore que les Samaritains fuſſent regardez par les Juifs comme heretiques, ils n'étoient pas comtez entre les gentils. Ils avoient la circonciſion & faiſoient profeſſion d'adorer le vrai

vrai Dieu ſuivant la loi de Moïſe. Les Samaritains écouterent Philippe voyant les grands miracles qu'il faiſoit ; pluſieurs furent baptiſés & la ville fut remplie de joye. Il y avoit à Samarie un nommé Simon natif de Gitthon dans la même province. Il étoit magicien, ſe diſoit un grand perſonage, & avoit long-temps abuſé le peuple de ſes preſtiges: enſorte que tous l'écoutoient & le nommoient la grande vertu de Dieu. Il ſe fit alors baptiſer comme les autres, étoné des grands miracles qu'il voyoit. Les apôtres qui étoient à Jeruſalem, ayant apris que Samarie avoit receu l'évangile, y envoyerent ſaint Pierre & ſaint Jean, qui étant arrivés, prierent pour eux & leur impoſerent les mains, afin qu'ils receuſſent le ſaint Eſprit. Car ils n'étoient encore que baptiſés.

Juſtin. 2. Apolog. p. 69. C. edit. 1615.

Simon le magicien voyant que par l'impoſition des mains des apôtres on recevoit le ſaint Eſprit: qui ſe rendoit alors ſenſible, par le don des langues, des guériſons & des autres miracles: Simon voyant ces merveilles, offrit de l'argent aux apôtres, & leur dit : Donnés-moi auſſi ce pouvoir : que tous ceux à qui j'impoſerai les mains reçoivent le ſaint Eſprit. Saint Pierre lui dit : Que ton argent periſſe avec toi, puiſque tu crois pouvoir acheter le don de Dieu : & l'exhorta à faire pénitence. Mais Simon ne ſe convertit point : au contraire il abuſa du nom de J. C. pour faire une ſecte particuliere : il fut le plus

grand adverſaire des apôtres, & le premier auteur d'hereſie.

VIII.
Hereſie de Simon le magicien.
Iren. l. 1. c. 20. p. 115. edit. 1639.
Juſtin. ibid.
Orig. in Celſ. lib. v. p. 272.

Il diſoit qu'il étoit la ſouveraine puiſſance, qui ſouffroit d'être nommée comme les hommes vouloient : qu'il avoit paru entre les Juifs comme Fils, à Samarie comme Pere, chés les autres nations comme ſaint Eſprit. Il menoit avec lui une femme nommée Helene, ou Selene, c'eſt à dire lune, qu'il avoit achetée à Tyr, où elle étoit eſclave proſtituée. Il la nommoit la premiere conception de ſon eſprit, la mere de toutes choſes, par qui il avoit fait les anges & les archanges. Il diſoit que cette penſée ſortant de lui & conoiſſant ſes volontés, étoit deſcenduë en bas & avoit engendré les anges & les puiſſances, qui avoient fait le monde ; qu ils avoient arrété leur mere par envie, ne voulant pas que l'on crût qu'ils euſſent été produits par un autre. Car pour lui, qui étoit le pere, ils ne le conoiſſoient point du tout. La penſée étant ainſi détenuë par les anges, ils lui avoient fait ſouffrir toutes ſortes d'affronts, pour l'empécher de remonter à ſon pere ; ils l'avoient enfermée dans un corps, en ſorte que de ſiécle en ſiécle elle avoit paſſé, comme d'un vaiſſeau à l'autre, dans les corps de diverſes femmes. Elle étoit la belle Helene cauſe de la guerre de Troye. Le poëte Steſicore avoit perdu la veuë, pour avoir médit d'elle : & l'avoit recouvrée, quand il s'étoit repenti, chantant à ſa loüange la fameuſe palinodie. Paſſant de corps en corps elle avoit été

enfin réduite à cette infamie d'être exposée dans un lieu de débauche. C'étoit la brebis égarée, pour laquelle il disoit qu'il étoit venu, afin de la délivrer la premiere, & ensuite sauver les hommes, se faisant conoître à eux.

Car, disoit-il., comme j'ai veu que les anges gouvernoient mal le monde, & que chacun d'eux vouloit être le premier : je suis venu tout corriger : & je suis descendu sous la figure des vertus, des puissances, & des anges : j'ai même paru homme entre les hommes, sans être homme; & j'ai paru soufrir en Judée, sans soufrir en effet. Les prophetes, ajoûtoit-il, ont été inspirés par les anges auteurs du monde : c'est pourquoi ceux qui croient en moi & en Selene, ne doivent plus s'y arrêter. Ils doivent faire ce qu'ils veulent, comme étant libres. Car les hommes sont sauvés par ma grace & non par les bonnes œuvres : puisqu'il n'y a point d'œuvres qui soient bonnes naturellement, mais seulement par accident & par l'institution des anges, qui ont fait le monde, & qui ont donné aux hommes des préceptes, pour les réduire en servitude. C'est pourquoi je détruirai le monde, & je délivrerai les miens de la servitude de ceux qui l'ont fait.

Telle fut la doctrine de Simon le magicien. *Orig. cont Cels. lib. VI. p. 282.* Pour s'attirer plus de sectateurs, en les délivrant du peril de mort, auquel les chrétiens s'exposoient, il leur enseigna d'être indifferens pour l'idolatrie. Ils l'adorerent lui-même sous la figure de Jupiter,

& Selene ſous la figure de Minerve. Leurs prêtres vivoient dans la débauche, s'apliquoient à la magie, aux enchantemens, aux charmes pour donner de l'amour, à l'explication des ſonges, & à toutes les vaines curioſités. Cette ſecte ne fut point perſecutée, & toutefois elle ne paroiſſoit plus en aucun lieu du monde deux cens ans aprés.

IX. Apollonius de Tyane. *Philoſtr. vita Apoll. lib. 1. cap. 3. 4.*

Vers ce même temps, ſur la fin du regne de Tibere, ou au commencement du regne de Caligula, il vint à Antioche un autre fameux impoſteur, nommé Apollonius: que les payens n'ont pas eu honte d'oppoſer aux apôtres, & à J. C. même. Il étoit né à Tyane en Cappadoce, d'une famille anciene, & de parens riches. Il avoit un grand eſprit naturel, une excellente memoire, parloit tres-bien grec, & étoit ſi beau, qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans ſon pere l'envoia à Tarſe en Cilicie, pour étudier la rétorique. Mais il s'apliqua à la philoſophie, & choiſit la ſecte de Pithagore, dont il commença à faire profeſſion à l'âge de ſeize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures & épaiſſiſſant l'eſprit, & ne ſe nourriſſoit que d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin, & toutefois il s'en abſtenoit, comme capable de troubler la ſerenité de l'ame. Il marchoit nuds pieds ſans ſandales, & ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vint des animaux. Il laiſſoit croître ſes cheveux, & vivoit dans le temple d'Eſculape: faiſant croire qu'il

étoit ſon favori, & que ce dieu gueriſſoit volontiers les malades en ſa préſence. On venoit de tous côtés voir ce jeune homme.

Il parut deſintereſſé, en donnant la moitié de ſon bien à ſon frere aîné, & diſtribuant la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ſes parens qui en avoient beſoin, en ſorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage & fit profeſſion de vivre en continence : toutefois il ne put éviter, d'être accuſé de quelque amour deſhonête. Pendant cinq ans il garda le ſilence, mais ce n'étoit pas pour ſe cacher. Il ne laiſſa pas de converſer avec les hommes, & de ſe promener dans la Pamphylie & la Cilicie. En cet état il appaiſoit des ſéditions, en ſe montrant ſeulement au peuple : il parloit par ſignes ; & au beſoin il écrivoit quelques mots.



Ce fut aprés ces cinq ans de ſilence qu'il vint à Antioche, & commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raiſonnables, mépriſant les autres. Son ſtile n'étoit ni d'une élevation poëtique, ni d'une politeſſe trop affectée. Il n'uſoit ni d'ironie, ni de détours pour ſurprendre les auditeurs, comme Socrate avoit fait. Mais il parloit déciſivement, en ces termes : Je ſçai : il me ſemble : il faut ſavoir. Ses ſentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & ſolides : les mots propres & ſignificatifs. Je ne cherche pas comme les autres philoſophes, diſoit il. J'ai cherché étant jeu-

ne ; il n'eſt plus temps de chercher, mais d'enſeigner : le ſage doit parler comme un légiſlateur, qui ordonne aux autres, ce dont il s'eſt perſuadé lui même. C'eſt ainſi qu'Apollonius ſe conduiſit à Antioche : & par ces manieres il attiroit les hommes même les plus éloignez des ſciences. Ayant remarqué combien la vanité des philoſophes les avoit rendus mépriſables : il le prenoit d'un ton plus haut : & faiſoit l'homme inſpiré & cheri des dieux, traitant ſérieuſement les religions receuës du peuple idolâtre.

Il fit enſuite un grand voiage pour converſer avec les Brachmanes des Indes, & voir en paſſant les Mages des Perſes. A Ninive un nommé Damis s'attacha à lui, & le ſuivit par tout : écrivant juſques aux moindres particularités de ſes actions & de ſes paroles. Mais de ces relations il ne nous reſte, que ce qu'en a recueilli le Sophiſte Philoſtrate, qui vivoit deux cens ans aprés : & il n'y a qu'à lire, pour voir combien cette hiſtoire eſt fabuleuſe, & éloignée de la gravité de l'évangile.

X. Converſion de l'Eunuque Ethiopien. *Act.* VIII. 25.

Les apôtres aprés avoir inſtruit Samarie, retournerent à Jeruſalem anonçant l'évangile dans tout le païs des Samaritains. Mais le diacre ſaint Philippe receut ordre de Dieu par un ange d'aller vers le midi au chemin de Gaza, ville autrefois illuſtre, & alors deſerte, depuis qu'Alexandre le grand l'avoit ruinée. Philippe y trouva un eunuque, treſorier de Candace reine d'Ethiopie,

Strabon. lib. 16. *p.* 759. C.

qui s'en retournoit de Jerusalem, où il étoit venu adorer Dieu : étant aparemment Juif proselyte. Philippe s'aprocha de luy, & prenant occasion d'un passage du prophete Isaïe, que l'eunuque lisoit sans l'entendre : il l'instruisit de la foy de J C. & l'ayant persuadé le baptisa. L'eunuque continua son chemin plein de joye, & étant arrivé en Ethiopie il y prêcha l'évangile de J.C. comme il l'avoit apris. Cependant l'esprit de Dieu enleva Philippe : il se trouva à Azot, & de là passa jusques à Cesarée, prêchant l'évangile dans toutes les villes.

Iren. lib III. c. 12. p. 265. D & lib IV. c. 40 p. 379.

XI. Conversion de Saul.

Act. IX.

Saul continuoit de persecuter les disciples de J. C. ne respirant que les menaces & le sang. Il étoit de la tribu de Benjamin, né à Tarse ville métropole de Cilicie : où il avoit pû s'instruire des sciences des grecs, qui s'y enseignoient comme à Alexandrie & à Athenes. Il étoit venu à Jerusalem, s'instruire de sa loi & des traditions des Juifs, sous le docteur Gamaliel : il suivoit la secte des pharisiens & étoit zelé pour sa religion, autant qu'aucun autre Juif. Il demanda des lettres au souverain pontife, pour les synagogues de Damas : afin que s'il trouvoit des disciples de J. C. il les amenât prisonniers à Jerusalem.

Strab. lib. 4. p. 673. D.

Act. XXII. 6. XXVI. 13.

Comme il aprochoit de Damas, tout d'un coup, en plein midy, il fut environé d'une lumiere venant du ciel, & plus éclatante que celle du soleil, qui le fit tomber & tous ceux qui étoient avec luy. Alors il entendit une voix, qui luy dit

en hebreu, Saul, Saul pourquoi me persecutes-tu ? Saul répondit, Qui étes-vous, Seigneur ? La voix lui dit : Je suis JESUS que tu persecutes. Saul dit en tremblant : Seigneur, que voulés-vous que je fasse ? Leve-toi, dit le Seigneur, entre dans la ville, & on te dira ce que tu dois faire, car je t'ai aparu afin de t'établir ministre & témoin de ce que tu as veu, & de ce que je te ferai conoître. Je te délivrerai du peuple & des nations à qui je t'envoye maintenant, pour leur ouvrir les yeux, les ramener des ténebres à la lumiere, & de la puissance de satan à Dieu : afin qu'ils reçoivent la rémission des pechez, & la part avec les saints, en croyant en moi.

Ceux qui accompagnoient Saul étoient épouvantez : voyant la lumiere & oyant une voix confuse, sans entendre les paroles, ni voir celui qui parloit. Lui s'étant relevé, ne voyoit point, quoiqu'il eût les yeux ouverts. On le mena par la main à Damas : où il demeura trois jours sans voir, & sans boire ni manger. Pendant ces trois jours étant en priere, il crut voir un homme nommé Ananias qui entroit & lui imposoit les mains pour lui rendre la veuë. Cet Ananias étoit un disciple de J. C. qui demeuroit à Damas, & qui par son ordre vint trouver Saul, dans la maison où il logeoit, lui imposa les mains, & lui dit : Mon frere Saul, regardés. Le Seigneur JESUS, qui vous a aparu en chemin, m'a envoyé, afin que vous recouvriés la veuë, & soyés rempli du saint Esprit.

Aussi

Auſſitôt tomberent des yeux de Saul comme des écailles, & il regarda Ananias, qui lui dit : Le Dieu de nos peres vous a deſtiné pour voir le Juſte, c'eſt à dire J. C. & aprendre ſa volonté de ſa bouche : car vous rendrés témoignage pour lui à tous les hommes, de ce que vous avés veû & oüi, & maintenant que tardés-vous ? levés-vous, recevés le baptême, & lavés vos pechés par l'invocation de ſon nom. *Act. XXII. 14.*

Saul fut baptiſé, & prit enſuite de la nourriture. Il demeura quelques jours avec les diſciples qui étoient à Damas ; & commença auſſitôt à prêcher dans les ſynagogues, que JESUS étoit le fils de Dieu, & le Chriſt, & à confondre les Juifs. Tous admiroient ſon changement. Aprés avoir paſſé quelque temps à Damas, il alla dans l'Arabie voiſine, d'où il revint à Damas & y demeura long-temps. Saul ne fut pas le ſeul que les Juifs chargerent de perſecuter les Chrétiens. Ils choiſirent des hommes, qu'ils envoyerent de Jeruſalem par toute la terre : pour dire que cette ſecte étoit ſans Dieu, & répandre contre les fideles des calomnies, qui trouverent créance chés les payens. On peut croire qu'ils prirent occaſion de la coûtume qu'ils avoient d'écrire en tous lieux, pour avertir les autres Juifs des criminels qu'ils avoient condamnés & executés à mort. *Gal. I. 17.* *Juſtin. Tryph. p. 234. D.* *Sanhedr c. X. n 4.*

XII. Relation de Pilate. Mort de Tibere.

C'étoit auſſi la coûtume chés les Romains, que les gouverneurs des provinces fiſſent leur rapport à l'empereur des éxecutions remarquables. Ainſi

Tertull. Apolog. c. 5 21. Eus. Chron. an. 37. Pilate écrivit à Tibere tout ce qui s'étoit passé à l'égard de J. C. & luy envoya les actes de son procés. L'empereur persuadé de sa divinité proposa au sénat de le recevoir au nombre des dieux: mais le sénat le refusa, & Dieu ne permit pas que son fils fût confondu avec les faux dieux, que les hommes se faisoient eux-mêmes. Chrys. hom. 27. in 2. Cor. Tibere demeura dans son opinion, & menaça de mort ceux qui accuseroient les sectateurs de J. C Pilate ayant fait mourir ensuite quelques Samaritains, Jos. XVIII. antiq. c. 5. qui s'étoient assemblés en armes: leurs sénateurs allerent trouver Vitellius gouverneur de Syrie, & accuserent Pilate, parce, disoient-ils, qu'ils n'avoient pris les armes que pour se garentir de ses injustices. Vitellius envoya Marcel, un de ses amis, pour prendre soin de la Judée: & donna ordre à Pilate d'aller à Rome pour instruire l'empereur sur les accusations des Juifs. Pilate obéït, ne pouvant résister à Vitellius, & quitta la Judée, aprés y avoir demeuré dix ans. Mais avant qu'il arrivât à Rome, l'empereur Tibere mourut, l'an trente-sept de J. C. 790. de la fondation de Rome, aprés avoir regné vingt-deux ans & demi, & en avoir vécu soixante-dix-sept. Caïus fils de Germanicus son neveu lui succeda à l'âge de vingt-quatre ans. On l'avoit surnommé Caligula du nom d'une chaussure militaire.

XIII. Agrippa roi des Juifs. Jos. XVIII. antiq c. 8.

Une des premieres actions de son regne, fut de délivrer Agrippa fils d'Aristobule, & petit fils du vieil Herode, que Tibere tenoit dans les fers.

Agrippa avoit gagné depuis long-temps les bonnes graces de Caïus. Un jour comme ils étoient enſemble en chariot, Agrippa ſe mit à faire des ſouhaits que Tibere s'en allât promptement, & laiſsât l'empire à Caïus. Le cocher qui étoit un afranchi d'Agrippa nommé Eutychus l'entendit, & depuis s'étant broüillé avec ſon maître, le dénonça à Tibere: qui fit arrêter Agrippa & le mit aux fers. Il fut ſix mois en priſon. Sitôt que Tibere fut mort, Marſyas autre afranchi d'Agrippa accourut à lui, au lieu où on le gardoit, & lui dit en hebreu: Le lion eſt mort. Peu de jours aprés Caïus déja empereur étant venu à Rome, envoya querir Agrippa, le fit raſer, lui fit changer ſes habits, lui mit le diadême ſur la tête, & le déclara roi du païs, que ſon oncle Philippe avoit gouverné ſous le nom de tetrarque: lui donnant encore la tetrarchie de Lyſanias. Enſuite il lui fit préſent d'une chaine d'or, du poids de la chaine de fer qu'il avoit portée.

Le vieil Herode ayeul d'Agrippa avoit été roi de toute la Paleſtine, ſous la protection de Jules Ceſar & d'Auguſte. Il laiſſa trois fils, Archelaüs, Philippe & Antipas: & deux petits fils de ſon fils Ariſtobule, qu'il avoit fait mourir: Agrippa dont nous parlons, & Herode depuis roi de Calcide. Le vieil Herode par ſon teſtament fit ſon principal heritier Archelaüs qui étoit l'aîné: lui laiſſant le titre de roi, avec la Judée, l'Idumée, & la Samarie. Il ne donna aux deux autres que le nom

Joſ. XVII. antiq. c. 10.

de tetrarque déja usité en orient pour marquer les moindres princes. Le partage de Philippe comprenoit la Trachonite, la Batanée & l'Auranite, provinces situées vers le Mont Liban, & les sources du Jourdain. Antipas aussi nommé Herode avoit la Galilée & la Perée, c'est à dire le païs d'au delà du même fleuve. L'empereur Auguste confirma le testament. Seulement il osta à Archelaüs le titre de roi, & ne lui donna que celui d'ethnarque. Au bout de neuf ans il le relegua à Vienne sur le Rône où il perit. Auguste réduisit ses états en province Romaine, & y envoya pour gouverneur Quirinus, aprés lequel il y en eut quatre autres jusques à Pilate. Philippe regna paisiblement trente-sept ans, & ce fut sa tetrarchie que l'empereur Caligula donna à Agrippa, y joignant celle de Lysanias qui n'étoit point de la famille d'Herode; & dont la capitale étoit Abila ville de Syrie au delà de Damas. Herode Antipas vivoit encore alors dans sa tetrarchie. Il avoit épousé la fille d'Aretas roi de l'Arabie Petrée: mais il la répudia pour prendre Herodiade sa niéce sœur d'Agrippa, dont il étoit amoureux. Aretas irrité de cet affront, entra en guerre avec Herode Antipas, & par consequent avec les Romains. Toute l'armée d'Herode fut défaite en une bataille: ce que les Juifs attribuerent à la vengence divine de la mort de S Jean Baptiste, que ce même Herode avoit fait décoler en prison, à la poursuite d'Herodiade.

Ibid. c. 13. II. bell. c. 4. ibid. c. 6.

Jos. XVIII. antiq. c. 6. p. 625.

Jos. ibid. c. 7.

Il y avoit déja trois ans que Saul étoit converti quand les Juifs de Damas ne pouvant plus le souffrir, tinrent conseil & résolurent de le tuer. De peur qu'il ne leur échapât, ils obtinrent du gouverneur, qui tenoit la ville pour le roi Aretas, d'en faire garder les portes. Il fut aisé de faire passer Saul pour un espion, d'autant plus qu'il avoit été en Arabie quelque temps auparavant. Mais il fut averti du mauvais dessein des Juifs: & les freres le descendirent par une fenêtre dessus la muraille de la ville dans une corbeille. Ainsi il se sauva & vint à Jerusalem. Il y vint pour voir saint Pierre. Non par curiosité, pour conoître son visage; ni par necessité, pour s'instruire & pour asseurer sa doctrine: car il l'avoit receuë immédiatement de JESUS-CHRIST: mais il voulut rendre honeur au chef de l'eglise, & le conoître.

XIV. Voyages de saint Paul. Miracles de saint Pierre.
Gal. I. 18.
Act. IX. 23.
2. *Cor* XI. 33.
Gal. I. 18.
Hier in epist. ad Galat Chrysost. ibid.

Quand il fut arrivé à Jerusalem, tous les disciples le creignoient, ne croyant pas encore qu'il fût des leurs: Mais Barnabé le mena aux apôtres & leur conta sa conversion. Ainsi Saul demeura quinze jours chés Pierre: & ne vit aucun autre des apôtres, sinon Jacques frere du Seigneur. Un jour comme il prioit dans le temple, il fut ravi en extase, & vit JESUS qui lui dit: Sors promptement de Jerusalem, car ils ne recevront pas le témoignage que tu rends de moy. Saul répondit: Seigneur, ils savent que je mettois en prison, & que je faisois foüetter par les synago-

Act. IX. 26.
Act. XXII. 17.

gues ceux qui croyoient en vous : & que lorsque l'on répandoit le sang de vôtre martyr Estiene, j'y assistois, j'y consentois & gardois les manteaux de ceux qui le faisoient mourir. JESUS luy dit : Va je t'envoyerai aux nations éloignées. En effet les Hellenistes avec lesquels il disputoit cherchoient à le faire mourir. Ce que les freres ayant apris ils le conduisirent à Cesarée, d'où ils l'envoyerent à Tarse. Il passa quelque temps en

Gal. 1. 21. Syrie & en Cilicie. Les eglises de Judée ne conoissoient point son visage : seulement elles savoient sa conversion, & en glorifioient Dieu.

Act. IX. 31. L'eglise étoit en paix dans toute la Judée, la Galilée & la Samarie, & s'édifioit de plus en plus, marchant dans la creinte de Dieu, & remplie de la consolation du saint Esprit. Alors saint Pierre entreprit de visiter par tout les fideles. Il vint à Lydde où il guerit un paralytique nommé Enée : & ce miracle convertit les habitans de Lydde & de Sarone. De Lydde il alla à Joppé à la priere des disciples : & quand il y fut arrivé ils le menerent dans une chambre où étoit le corps d'une fidelle nommée Tabithe qui venoit de mourir, & qui étoit fort regretée pour ses aumônes. Saint Pierre la resuscita : & plusieurs de Joppé se convertirent. Il y demeura long-temps, demeurant chés un nommé Simon courroyeur.

XV. Juifs maltraités à Alexandrie.

La seconde année du regne de Caligula, trente-huitiéme de J. C le nouveau roi des Juifs Agrippa lui demanda permission d'aller faire un voyage

en ſon royaume. L'empereur le lui permit : mais au lieu du chemin ordinaire par la Syrie, il luy conſeilla d'aller par l'Egypte. Agrippa vint donc à Alexandrie : où le peuple qui haïſſoit les Juifs indigné de ce qu'ils avoient un roi, le voulut tourner en ridicule, étant autoriſé ſecretement par Flaccus prefect d'Egypte : à qui la preſence de ce roi donnoit de la jalouſie : & qui d'ailleurs haïſſoit les Juifs.

Joſ. XVIII. antiq c. 8 Philo in Flac. p. 968, D.

Il y avoit un fou nommé Carrabas qui ſe promenoit tout nud par les ruës d'Alexandrie, & étoit le joüet des enfans. Ils le menerent au gymnaſe, c'étoit le lieu des exercices publics : & l'ayant élevé lui mirent ſur la tête un diadême de papier d'Egypte, ſur les épaules une natte pour manteau, & à la main pour ſceptre un morceau de roſeau, qu'ils trouverent à terre. De jeunes gens l'entouroient avec des perches ſur leurs épaules pour répréſenter ſes gardes. Les uns venoient lui faire la réverence, les autres lui demandoient juſtice, d'autres le conſultoient ſur les affaires de l'état : & ceux qui étoient amaſſés à l'entour crioient, Mâri, c'eſt à dire Seigneur, en ſyriaque.

Le peuple d'Alexandrie s'échaufant de plus en plus, s'aſſembla le lendemain dés le matin au théatre, & cria qu'il falloit conſacrer des ſtatuës, c'eſt à dire mettre des idoles dans les ſynagogues des Juifs, ſe ſervant du nom de l'empereur pour couvrir cette entrepriſe ſéditieuſe. Flac-

Euſ. Chr. an. 39. cus le permit. Ainſi on leur ôta leurs ſynagogues : une partie furent abatuës ou brûlées : dans les autres on mit des ſtatuës de l'empereur Caligula, qui avoit la folie de ſe faire adorer comme un dieu. *Phil. de leg. p 1011. C.* Flaccus publia enſuite une ordonnance par laquelle il les déclara étrangers, quoiqu'ils fuſſent citoyens & avec les mêmes privileges qu'à Antioche ; *In Flac p. 973. A.* & quoiqu'ils fuſſent en ſi grand nombre, que dans Alexandrie & le reſte de l'Egypte ils étoient bien un million *ibid. p. 971. C.* Enfin il permit à tout le monde de traiter les Juifs comme des captifs pris en guerre.

Alexandrie étoit diviſée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particulierement attribués aux Juifs. On les réduiſit à une petite partie d'un ſeul quartier. En ſorte que pluſieurs n'y pouvant trouver place, étoient réduits à errer ſur le bord de la mer, dans les tombeaux & les fumiers, étant dépoüillés de tout. Cependant les gentils pilloient leurs maiſons, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandiſes & les partageoient en plein marché : & les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les gentils paſſerent plus avant. Ils tuerent & brûlerent grand nombre de Juifs, & traînerent leurs corps par la ville. Flaccus fit foüetter cruellement pluſieurs de leurs ſenateurs : & ſous prétexte de deſarmer la nation ; il fit foüiller les maiſons, & en tira pluſieurs femmes qu'il

qu'il faisoit tourmenter, quand elles refusoient de manger de la chair de porc. C'est ainsi que la vengeance divine commençoit à éclater contre les Juifs.

Ces cruautés servoient de divertissement public, pour la fête de l'empereur : & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour, en traitant ainsi les Juifs, qui ne vouloient pas le reconoître pour un dieu : quoiqu'ils lui eussent rendu tous les honeurs, que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoyoit des relations, de ce qui s'étoit passé chaque jour, à l'occasion des synagogues : & l'empereur ne leut jamais avec tant de plaisir, ni poëme, ni histoire. Ce qui n'empécha pas, que la même année il ne fît arrêter Flaccus, contre lequel il étoit irrité depuis long-temps. Il l'envoya en exil & le fit mourir peu de temps aprés.

Philo de leg. p. 1016. A.

Philo in Flac. p. 981.

XVI. Fin d'Herode Antipas, & de Pilate.

Jos. Antiq. XVIII. c. 9. bell. II. c. 8.

Agrippa arrivant en Palestine surprit tout le monde, par le changement de fortune. Il en étoit parti miserable & accablé de dettes, & revenoit avec le nom de roi & le diadême. Sa sœur Herodiade en fut la plus touchée, & en conceut une jalousie extrême. Elle reprochoit à son mari Antipas, que s'il eût eu du courage, & s'il eût voulu aller trouver l'empereur : il auroit bien plus facilement obtenu le titre de roi, étant déjà tetrarque, que son neveu, qui n'étoit que simple particulier. Herode aprés avoir résisté quelque temps, ceda enfin aux importunités de sa

femme, & entreprit le voyage : mais Agrippa envoya aprés lui Fortunat ſon afranchi, qui arriva en Italie, auſſitôt qu'Herode. L'empereur étoit à Baïe. Herode Antipas le ſalua le premier. Incontinent aprés il receut les lettres d'Agrippa, qui accuſoit Antipas d'avoir conſpiré contre l'empereur Tibere avec Sejan, & d'être alors d'intelligence avec Artaban roi des Parthes. La preuve étoit, que dans ſes magaſins il avoit des armes pour 70. mille hommes. L'empereur en fut émeû, & luy demanda s'il étoit vrai, qu'il eût cette proviſion d'armes. Antipas ne le put nier : & l'empereur le tenant pour convaincu de rebellion, donna ſa tetrarchie à Agrippa, dont il accrut le royaume. Il lui donna auſſi les biens d'Antipas & d'Herodiade, & relégua Antipas pour toûjours à Lion en Gaule, où ſa femme Herodiade le ſuivit. Delà ils s'enfuirent en Eſpagne, & y perirent. Telle fut la fin d'Herode Antipas, qui avoit fait mourir ſaint Jean Baptiſte, & traité J. C. avec mépris. Il regna quarante-deux ans entiers depuis la mort du vieil Herode ſon pere, juſques à cette troiſiéme année de Caligula, 39. de J. C. Pilate qui avoit été condamné dés le commencement du regne de Caligula, & envoyé en exil à Vienne ſur le Rône, y mourut cette même année 39. de J. C. s'étant tué de deſeſpoir.

Euſ. II. hiſt. c. 7.

XVII. Converſion du centenier Corneille. *Act. x. 9.*

Cependant ſaint Pierre étoit toûjours à Joppé, logé chés Simon le courroyeur. Un jour il monta au haut de la maiſon, pour prier à l'heure

de sexte, c'est à dire à midi: tandis qu'on lui préparoit à manger. Il fut ravi en extase, & eut une vision, où il lui fut commandé de manger indifféremment de toutes sortes de viandes, sans distinguer les animaux immondes marqués par la loi. Comme il songeoit à ce que signifioit cette vision, l'esprit de Dieu luy dit: Voila trois hommes qui te cherchent, va avec eux sans hesiter. En effet dans le moment arriverent trois hommes envoyés par un Romain nommé Corneille, centurion d'une cohorte, qui demeuroit à Cesarée. Il craignoit Dieu, faisoit de grandes aumônes, & étoit toûjours en priere. Un ange lui aparut, & lui ordonna d'envoyer querir Simon Pierre à Joppé.

Saint Pierre se mit en chemin avec six des freres, & suivit les gens de Corneille, qui de son côté l'attendoit, avec ses parens & ses amis assemblés. Saint Pierre leur dit: Vous savés l'horreur qu'ont les Juifs d'entrer chés un étranger: mais Dieu m'a fait conoître qu'il ne faut tenir persone pour immonde. Je demande donc pourquoi vous m'avés fait venir. Corneille lui raconta sa vision, & saint Pierre commença à les instruire du mystere de J. C. rendant témoignage de sa resurrection. Il parloit encore, quand le saint Esprit tomba sur tous ceux qui l'écoutoient; ensorte qu'ils parloient diverses langues & glorifioient Dieu. Les fidelles circoncis qui étoient venus avec saint Pierre, furent surpris de voir la

grace du ſaint Eſprit répandue ſur les gentils : & ſaint Pierre dit : Peut-on refuſer l'eau à ces gens, qui ont receu le ſaint Eſprit comme nous ? & il les fit baptiſer. Tel fut le commencement de la converſion des gentils : & on dit que Corneille fut depuis evêque de Ceſarée, qui étoit alors la plus grande ville de Judée, & dont la pluſpart des habitans étoient Grecs.

Joſ. III. bell. c. 18. p. 854. C.

Act. XI.

Saint Pierre étant retourné à Jeruſalem, les fidelles circoncis eurent avec lui quelque conteſtation ſur ce ſujet : lui demandant pourquoi il étoit chés des incirconcis, & avoit mangé avec eux. On dit que Cerinthe l'hereſiarque étoit le principal auteur de cette diſpute. S Pierre leur raconta tout ce qui s'étoit paſſé, & comme le S. Eſprit étoit tombé ſur Corneille & ſa compagnie, tandis qu'il leur parloit. Alors, dit-il, je me ſuis reſſouvenu de cette parole du Seigneur : Jean a baptiſé d'eau, mais vous ſerés baptiſés du ſaint Eſprit. Si donc Dieu leur a fait la même grace qu'à vous ; qui étois-je pour l'empécher ? Les fidelles ayant oüi ces paroles, ſe teurent & glorifierent Dieu, diſant avec étonnement : Quoi donc, Dieu a auſſi accordé aux gentils la pénitence pour la vie éternelle ! Ceux qui avoient été diſperſés à la mort de ſaint Eſtiene, allerent juſques à Antioche. Il y avoit entr'eux des Cypriens & des Cyrenéens, qui parlerent aux Helleniſtes, & leur anoncerent J. C. & il s'en convertit un grand nombre.

Epiph. hæreſ. 2. 8.

Act. XI. 16.

Act. I. 5.

Act. XI. 19.

A Jamnia ville maritime de Palestine prés de Joppé, il y avoit des étrangers mêlés avec les Juifs : qui ayant apris que l'empereur Caligula avoit la folle passion de se faire adorer comme un Dieu : dresserent en son honeur un autel de terre, pour faire dépit aux Juifs. Les Juifs renverserent aussitôt cet autel, comme une profanation de la terre sainte, & leurs ennemis s'en plaignirent à Capiton receveur des impôts: qui en écrivit à l'empereur, éxagerant la chose : tant pour prévenir les accusations qu'il craignoit, à cause de ses concussions, que pour en prendre occasion de piller les Juifs de nouveau. L'empereur ayant receu cet avis le communiqua à ses domestiques les plus familiers, entr'autres à Helicon & à Apelles. Celui-ci natif d'Ascalon en Palestine avoit été acteur de tragedies, aprés avoir fait en sa jeunesse un métier encore plus infame. Helicon étoit un Egiptien d'Alexandrie : qui étant esclave avoit été donné à Tibere : il avoit de l'esprit & de la litterature, étoit boufon & flateur : & comme premier valet de chambre de Caligula, il avoit le plus de commodité de lui parler à toutes heures ; & s'apliquoit à lui inspirer la haine des Juifs, par des railleries, qui sembloient n'avoir pour but, que de divertir ce jeune prince. Caligula poussé par ces confidens, écrivit qu'au lieu de l'autel de terre abbatu à Jamnia, on mît un colosse doré à Jerusalem dans le temple : & que le gouverneur de Syrie fit venir en Judée la moitié de l'armée qui

XVIII. Caligula veut être adoré des Juifs. *Philo de leg. p. 1021.*

p. 1016. B.

gardoit les passages de l'Eufrate, contre les irruptions des rois d'Orient; pour escorter la statuë & prêter main forte à sa consecration.

Strab liv. 17.

Ce gouverneur étoit Petrone chevalier Romain, homme de réputation pour la guerre, que Caligula venoit d'envoyer en Syrie à la place de Vitellius. Ayant receu cet ordre, il se mit en devoir de l'éxécuter. Il assembla le plus qu'il pût de troupes auxiliaires, avec deux légions Romaines, & vint prendre son quartier d'hiver à Ptolemaïde, ville maritime entre Tyr & Cesarée. Là plusieurs milliers de Juifs vinrent le trouver, & le supliérent de ne les forcer à rien de contraire à leurs loix; ou s'il avoit absolument résolu d'ériger la statuë, de les faire mourir auparavant. Petrone en colere leur dit: Si j'étois l'empereur, & si j'agissois de mon mouvement, vous auriés raison de me parler ainsi, mais j'ay un ordre de Cesar, à qui on ne désobéït pas impunément. Les Juifs répondirent: Comme vous êtes résolu, de ne point manquer aux ordres de l'Empereur: nous sommes aussi résolus, de ne point violer nôtre loi. Nous nous confions en la puissance de nôtre Dieu, & nous ne serons pas si malheureux, que la crainte de la mort nous fasse tomber dans sa disgrace. Vous voyés bien vous-même qu'il doit être preferé à Caïus.

J. s. XVIII. Antiq. c. 11. Bell. II. 9.

Petrone ayant compris par ces discours, qu'il seroit dificile de leur faire changer de sentimens, & d'ériger la statuë sans répandre bien du sang;

prit ſes amis & ſes domeſtiques, & alla de Ptolemaïde à Tiberiade ſur le lac de Galilée, pour obſerver les Juifs de plus prés. Cependant il faiſoit travailler à la ſtatuë à Sidon, où il avoit fait venir les ouvriers les plus excellents. Grand nombre de Juifs vinrent encore le trouver à Tiberiade, & le ſuplierent de ne les pas réduire au deſeſpoir, en profanant leur ville par une ſtatuë. Petrone leur dit : Ferés-vous donc la guerre à Ceſar, ſans conſiderer ſa puiſſance, ni vôtre foibleſſe ? Les Juifs répondirent : Non, nous ne lui ferons point la guerre, mais nous mourrons plûtôt que de violer nos loix : & ſe couchant ſur le viſage ils découvroient leur col comme prêts à ſe faire égorger. Cela dura quarante jours pendant le temps des ſémailles, & ils négligeoient leurs travaux. Alors Ariſtobule frere du roi Agrippa, & pluſieurs autres des premiers de la nation, exhorterent Petrone à ne pas pouſſer ce peuple à l'extrémité.

Il ſuivit leur conſeil : retira ſes troupes de Ptolemaïde, & retourna à Antioche, d'où il écrivit à l'empereur ; que s'il ne vouloit perdre le païs & les habitans, il ne faloit pas preſſer l'execution de ſes ordres : qu'il faloit du temps aux ouvriers pour achever la ſtatuë ; parce que l'on vouloit faire un ouvrage immortel, qui ne cedât en rien aux plus fameux originaux : que ſi on mettoit les Juifs au deſeſpoir, il étoit à craindre qu'ils n'abandonaſſent la culture des terres, &

Joſ. 11. Bell. c. 17.

Phil. leg. p. 1018.

ne brulassent eux-mêmes leurs arbres & leurs moissons. Or il y avoit une raison particuliere, de conserver les fruits de cette année : parce que l'empereur devoit venir à Alexandrie par la Syrie.

Id. p. 1028. Caligula ne goûta point cette lettre, & se mit en grande colere contre Petrone ; mais il dissimula, parce qu'il craignoit les gouverneurs des grandes provinces, principalement ceux qui commandoient des armées ; comme il y en avoit en Syrie, vers l'Eufrate. Il écrivit donc à Petrone, loüant sa prudence, & toutefois luy ordonnant, que son plus grand soin fût de faire promprement poser la statuë.

XIX. Députation des Juifs d'Alexandrie. *Jos. XVIII. Antiq. c. 10.*

Cependant les Juifs d'Alexandrie avoient envoyé des députés à Rome, pour se plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts. Les députés étoient cinq, & avoient pour chef Philon, savant même dans les livres des grecs, & dans leur philosophie. Les Grecs d'Alexandrie envoyerent aussi des députés, dont le chef étoit Apion grammairien grand ennemi des Juifs. Il les chargeoit de plusieurs calomnies ; & les accusoit de ne pas donner à l'empereur les mêmes honeurs, que luy donnoient tous les autres peuples de l'empire : c'est à dire de ne lui pas eriger des temples, des autels, & des statuës, & de ne pas jurer par son nom. Ce même Apion écrivit contre les Juifs un livre plein de mensonges & d'impostures : entr'autres que dans leur sanctuaire il y avoit eu une tête d'âne : & que comme

elle

elle étoit d'or & de grand prix ; Antiochus Epiphane l'avoit emportée, lors qu'il pilla le temple. Cet Apion étoit un homme vain, grand parleur & plein d'ostentation : l'empereur Tibere l'apelloit le tambour du monde.

Gell. lib. v. c. 14.
Plin præf. hist. nat.

Les députés des Juifs étant arrivés à Rome, ils se présenterent à l'empereur pour la premiere fois dans le champ de Mars comme il sortoit du jardin de sa mere. Il leur rendit leur salut, leur montra un visage gai, fit signe de la main qu'il leur seroit favorable : & il leur fit dire par Homilus qui étoit chargé du soin des ambassadeurs, qu'il entendroit leur affaire à loisir. Tous les assistans les felicitoient de ce bon accueil : mais Philon qui avoit plus d'âge & d'experience que les autres, se défioit de ces belles aparences.

Philo legat. p. 1018. C.

Ils allerent à Pouzole à la suite de l'empereur, qui visitoit les belles maisons de cette côte. Comme ils attendoient leur audience, un Juif s'aprocha d'eux hors d'haleine, les yeux égarés & baignés de larmes. Il les tira à part, & leur dit : Savés-vous les nouvelles. Et comme il voulut continuer, les pleurs lui couperent la parole : jusques à trois fois. Les députés épouvantés le presserent de s'expliquer. Nous n'avons plus de temple, leur dit il, Caïus fait dresser une statuë colossale dans le sanctuaire sous le nom de Jupiter. Les députés à cette nouvelle demeurerent sans voix & sans mouvement, elle leur fut confirmée par d'autres, ils s'en firent conter le détail : & on

Leg. p. 1019.

leur dit ce qui s'étoit passé à Jamnia, l'ordre que Petrone avoit receu, la solicitation que les Juifs de Palestine lui avoient faite, & tout le reste.

Philo leg. p. 1019. C. Joseph. XVIII. Antiq. c. 11. p. 642. C.

Dans le méme temps; c'est à dire peu aprés que l'empereur eut fait réponse à Petrone, le roi Agrippa qui étoit à Rome, & ne savoit rien de tout cela, vint pour lui faire sa cour. Il vit que l'empereur étoit en colere & le regardoit de travers, & il ne savoit qu'en penser. L'empereur lui dit: Agrippa, je veux vous tirer de peine. Vos bons & fideles sujets, qui seuls de tout le genre humain ne me tienent pas pour un dieu, semblent par leur désobéïssance chercher la mort. J'ai ordonné que l'on consacre dans leur temple une statuë de Jupiter: & ils sont sortis de la ville & du plat païs à grandes troupes, en aparence pour demander grace, en effet pour résister à mes ordres. Il alloit continuer, mais Agrippa aprés avoir changé plusieurs fois de couleur, commença à trembler depuis la tête jusques aux pieds, & fut tombé si ceux qui se trouverent proches ne l'eussent soutenu. On l'emporta à son logis privé de sentiment. Mais l'empereur n'en fut que plus irrité contre les Juifs. Car, disoit-il, si Agrippa mon ami, qui m'a tant d'obligation, est si attaché à sa religion, qu'il ne peut entendre une parole qui la choque, sans tomber en foiblesse: que dois-je attendre des autres que rien ne retient?

Agrippa demeura sans conoissance tout ce jour, & le jour suivant jusques au soir. Enfin étant

revenu à lui, il écrivit à l'empereur une grande lettre, où il lui répresentoit: qu'étant Juif & né à Jerusalem, il ne pouvoit s'empécher de prendre l'interêt de la ville & de toute la nation. Que Jerusalem étoit regardée comme capitale & métropole, non seulement par la Judée, mais par les Juifs établis dans tous les païs voisins, & principalement au delà de l'Eufrate, où ils étoient en tres-grand nombre: que tous sentiroient l'effet de la grace qu'il demandoit: que cette grace n'étoit ni le droit de cité, ni la liberté; mais seulement la conservation de leur religion. Venant au temple en particulier, il répresentoit qu'il avoit été épargné par les ennemis même, & respecté par les étrangers. Qu'Agrippa ayeul de l'empereur avoit admiré le bel ordre du service; que l'empereur Tibere avoit conservé les droits du temple, & de la sainte cité: jusques à obliger Pilate à ôter de Jerusalem des boucliers d'or qu'il lui avoit consacrés, quoique sans aucune image: qu'Auguste avoit défendu d'empécher les Juifs de s'assembler dans leurs synagogues, ni d'envoyer leurs collectes à Jerusalem: & avoit lui-même fondé un sacrifice perpetuel, d'un taureau & de deux agneaux tous les jours: que l'imperatrice Livie son épouse avoit donné au temple des coupes d'or & d'autres vases précieux. Agrippa finissoit par les graces que lui-même avoit receuës de l'empereur; & concluoit, que paroissant en être tant aimé, s'il n'obtenoit pas

leg. p. 1033. C.

p. 1035. E.

cette liberté pour ſa religion, on croiroit qu'il avoit trahi la cauſe commune.

p. 1038. L'empereur liſant la lettre d'Agrippa fut agité de divers mouvemens. Enfin il s'adoucit; il lui accorda comme une grace tres-ſinguliere que la ſtatuë ne ſeroit point dédiée : & écrivit à Petrone de ne rien innover dans le temple des Juifs. Mais, ajoûta-t-il, ſi dans les autres villes, excepté Jeruſalem ſeule, quelqu'un me veut ériger des autels, des temples, ou des ſtatuës, quiconque s'y oppoſera, ſoit auſſitôt puni, ou qu'on me l'envoye. Il ſe repentit bientôt de cette bonté : & laiſſant la ſtatuë de Sidon, il fit faire à Rome un autre coloſſe de bronze doré, pour le tranſporter ſecrettement par mer, & le mettre tout d'un coup dans le temple de Jeruſalem, avant que perſonne s'en aperçeût.

Phil. leg. p. 1040. D. Il donna enfin audience aux députés des Juifs d'Alexandrie. Ce fut prés de Rome, comme il ſe faiſoit montrer les maiſons qui dépendoient des jardins de Mécenas, & de Lamia. Au premier abord les Juifs ſe proſternerent, l'apellant empereur & Auguſte. Lui, d'un air moqueur & outrageant leur demanda : Etes-vous ces ennemis des dieux, qui êtes les ſeuls à ne me pas reconoître pour un dieu, moi qui le ſuis du conſentement de tout le monde, & qui me préferés vôtre dieu ſans nom ? Puis levant les mains au ciel, il ajoûta une parole, que Philon n'a oſé raporter, tant elle étoit impie. Les

ennemis des Juifs étoient ravis. Ils batoient des mains, ils ſautoient, & donoient à l'empereur les titres de tous les dieux. Un nommé Iſidore lui dit : Seigneur, vous déteſteriés bien davantage ces gens, ſi vous conoiſſiez leur impieté & leur malice. Ils ont été les ſeuls qui n'ont point fait de ſacrifices pour vôtre ſanté. Et quand je dis ceux-ci, je dis tous les Juifs. Les députés des Juifs s'écrierent tous d'une voix : Seigneur Caïus, c'eſt une calomnie. Nous avons immolé des hecatombes ; & aprés avoir répandu le ſang ſur l'autel, nous avons fait brûler les victimes toutes entieres ſans emporter les chairs pour les manger ; & nous l'avons fait par trois fois : la premiere à vôtre avenement à l'empire : la ſeconde quand vous revintes de cette grande maladie : la troiſiéme, pour demander la victoire ſur les Germains. Soit, dit l'empereur, vous avés fait des ſacrifices, mais à un autre : dequoi cela me ſert-il, puiſque ce n'eſt pas à moi que vous avés ſacrifié. A ces paroles les députés friſſonnoient d'horreur.

Cependant il viſitoit les apartemens du haut en bas, regardant les ſales & les chambres, marquant ce qui lui déplaiſoit, & ce qu'il vouloit changer. Les députés montoient & deſcendoient aprés lui, pouſſés & moqués comme en une comedie. Aprés avoir donné quelques ordres pour p. 1042. ſes bâtimens : il leur demanda d'un air ſérieux : Pourquoi ne mangés-vous point de porc ? Il s'é-

leva un grand éclat de rire, comme s'il eût dit un bon mot : enſorte que quelques-uns de ſes officiers trouvoient qu'on lui manquoit de reſpect. Les Juifs répondirent: que chaque nation avoit ſes coûtumes, & que leurs adverſaires s'abſtenoient auſſi de certaines viandes. Un d'eux ajoûta que pluſieurs ne mangeoient point d'agneau, quoiqu'il s'en trouve par tout. Je le croi bien, dit l'empereur en riant, c'eſt qu'il n'a point de goût.

Enfin il leur dit avec quelque émotion. Je voudrois bien ſçavoir ſurquoi vous fondés ce droit de cité que vous prétendés : Ils commencerent à parler : mais comme il vit que leurs raiſons n'étoient pas mépriſables, avant qu'ils en diſſent de plus fortes ; il s'enfonça en courant dans une grande ſale, & commanda d'y mettre des vitres aux fenêtres. Puis il revint doucement, & leur demanda ce qu'ils diſoient. Ils réduiſoient leurs diſcours en abregé : quand il ſe mit à courir dans une autre ſale, où il faiſoit placer des tableaux originaux. Enfin témoignant avoir pitié d'eux, il dit : Ces gens ne me paroiſſent pas ſi méchans que malheureux, de ne ſe pouvoir perſuader que je participe à la nature divine. Il s'en alla, & leur ordonna de ſe retirer. C'eſt ainſi que l'Empereur Caligula traita les députés des Juifs.
Joſ. XVIII. Antiq. c. 10. Philon pour les conſoler leur diſoit : Prenons courage, puiſque Caïus nous témoigne tant de colere par ſes paroles ; Dieu nous défendra par les effets.

Dans ce même temps les Juifs étoient maltraités aussi chés les Parthes, en Mesopotamie, & vers Babilone; & ils y furent tués en plus grand nombre, qu'en aucune occasion dont on eut encore oüi parler. Il y avoit quantité de Juifs à Nisibe & à Naharda sur l'Eufrate, deux villes fortes où se mettoit en dépôt tout l'argent que les Juifs du païs envoioient à Jerusalem. Deux Juifs de Naharda, Asinée & Anilée freres, s'étant mis à piller avec une troupe de volontaires, se rendirent si redoutables, que leur réputation alla jusques à Artaban roi des Parthes: il les voulut voir, & donna à Asinée le gouvernement de la province de Babilone, dont il joüit quinze ans avec un pouvoir absolu dans toute la Mesopotamie. Son frere Anilée succeda à sa puissance, mais il ne la sceut pas conserver: & s'étant rendu odieux, les Babiloniens le surprirent de nuit, le tuerent, & défirent toutes ses troupes. Délivrés de cet obstacle ils firent éclater librement leur haine anciene contre les Juifs, fondée sur l'opposition de leurs mœurs.

XX. Juifs maltraités chés les Parthes. *ibid. c.* 10. *p.* 644.

ibid. p. 645.

Ils se jetterent donc sur les Juifs: qui n'étant pas assés forts pour leur résister, ni assés patiens pour souffrir leurs insultes, passerent à Seleucie, où leur nombre s'acrut quelque temps aprés, de ceux qu'une peste chassa de Babilone. Seleucie étoit la ville la plus considerable du païs, fondée par Seleucus Nicanor, habitée par des Grecs en grand nombre, & des Syriens. Ces deux nations

étoient toûjours opoſées, & les Grecs étoient les plus forts : mais alors les Syriens ſoutenus par les Juifs, prirent le deſſus. Les Grecs chercherent à les diviſer, & s'étant réünis eux-mêmes avec les Syriens, ils ſe jetterent tout d'un coup ſur les Juifs, & en tuerent plus de 50. mille. Les amis & les voiſins en ſauverent par pitié quelques-uns, qui ſe retirerent à Cteſiphon, ville greque voiſine de Seleucie : croyant y être plus en ſeureté, par le reſpect du roi des Parthes, qui avoit accoûtumé d'y paſſer l'hiver. Cependant tous les Juifs des environs étoient dans des alarmes continuelles, puiſque tous les Syriens, c'eſt à dire tous les naturels du païs, conſpiroient à leur ruine avec les Seleuciens. C'eſt l'état où ſe trouvoient les Juifs dans cette partie de l'orient : & la vengeance divine commençoit à éclater contre eux de toutes parts.

XXI. Mort de Caligula. Claude empereur. *Suet. in Caïo c. 18.* *Joſ. 19. Antiq. c. 1. 2.*

L'empereur Caligula s'étant rendu inſuportable par ſes cruautés & ſes extravagances, fut tué le 24. jour de Janvier, l'an 41. de J. C. Il étoit dans la vingt-neuviéme année de ſon âge, & la quatriéme de ſon regne, ayant commandé pendant trois ans & dix mois. Ce fut Caſſius Cherea tribun des ſoldats prétoriens, c'eſt à dire de ſes gardes, qui le prit dans un paſſage ſouterain, comme il regardoit de jeunes gens deſtinés au théatre. On le perça de trente coups ; ſa femme Ceſonia fut tuée par un centurion d'un coup d'épée au travers du corps, & ſa fille, encore enfant,

enfant, écrasée contre une muraille. Sa memoire fut condamnée comme d'un tyran. A sa place fut reconnu empereur son oncle Tiberius Claudius Drusus Germanicus, fils de Drusus, fils de l'imperatrice Livia. Il étoit âgé de cinquante ans, & en régna treize. Il avoit de l'étude, & de bonnes inclinations; mais il étoit abstrait & indifférent jusques à l'insensibilité : ses femmes & ses affranchis le gouvernoient.

Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fut reconnu empereur : le senat vouloit rétablir l'anciene liberté : & le roi Agrippa, qui se trouvoit alors à Rome, rendit à Claude quelque service en cette occasion. Aussi dés qu'il fut empereur, il lui confirma le roiaume, que Caligula lui avoit donné : y ajoûtant tout ce qui avoit été sous l'obéïssance d'Herode son ayeul, c'est à dire la Judée & la Samarie, comme un bien de sa famille. Il lui donna aussi les honeurs consulaires : & à son frere Herode la dignité de preteur & le roiaume de Calcide, en Syrie; cet Herode épousa Berenice sa niece fille d'Agrippa.

Jos. XIX. Antiq. c. 2. 3.

Jos. XIX. Antiq. 4.

Dio lib. 60. p. 770.

XXII. Juifs mieux traités.

Les Juifs d'Alexandrie prirent courage à la mort de Caligula. On dit que Philon le chef de leurs députés leut à Rome, en plein senat, la relation qu'il avoit faite de sa députation & des folies de Caïus : & qu'il en aquit tant d'estime, que ses ouvrages furent mis dans les bibliotheques. A Alexandrie ils se releverent tellement, qu'ils en vinrent aux armes avec les païens. L'em-

Eus. II. hist. c. 17.

Jos. XIX. Antiq. c. 4.

pereur écrivit au gouverneur d'Egypte d'arrêter la ſédition, & à la priere d'Agrippa & d'Herode il envoya un édit, par lequel il reconoiſſoit que les Juifs d'Alexandrie y avoient dés le commencement droit de citoyens : qu'il leur avoit été conſervé depuis la réünion de l'Egypte à l'empire Romain : auſſi-bien que le droit d'élire un ethnarque ou chef de leur nation ; & n'avoient été troublés en ces droits qu'à l'occaſion de la folie de Caïus, qui ſe vouloit faire reconoître dieu. C'eſt pourquoi il ordonnoit, qu'ils fuſſent maintenus dans leurs anciens privileges. Il envoya un autre édit par tout l'empire, portant que même dans les villes greques il leur fût permis d'obſerver les coûtumes de leurs ancêtres. Les avertiſſant toutefois qu'ils fuſſent contens de cette grace, ſans mépriſer les religions des autres. L'empereur Claude ne donna pas tant de liberté aux Juifs de Rome, qui étoient en tres-grand nombre. Il ne leur permit point de s'aſſembler, & diſſipa les aſſemblées établies ſous Caligula, juſques là qu'il ruina les cabarets.

Dio. lib. 60. p. 768. E.

Joſ. XIX. Antiq. c. 5.

Il renvoya le roi Agrippa avec honeur dans ſon roiaume : & ce roi s'y rendit en diligence. Si tôt qu'il fut arrivé à Jeruſalem, il s'aquita des ſacrifices qu'il avoit voüés, & ordonna à pluſieurs Nazaréens de couper leurs cheveux. Il fit pendre dans le temple la chaîne d'or, que Caligula lui avoit donnée, du même poids que ſa chaîne de fer. Il ôta la charge de ſouverain pon-

tife à Theophile fils d'Ananus, & mit à sa place Simon surnommé Canthera fils de Boëthus. Sa résidence étoit à Jerusalem, & pour s'y faire aimer du peuple il leur remit le tribut que payoit chaque maison. Il observoit exactement les purifications de la loi, & ne manquoit point de sacrifier tous les jours. *Jos. 2 in app. p. 1067. B.*

A Dora ville de Phenicie prés du mont Carmel, quelques jeunes étourdis mirent une statuë de Cesar dans la synagogue des Juifs. Agrippa alla aussitôt trouver Petrone gouverneur de Syrie, & se pleignit à lui de cette insolence. Petrone écrivit aux magistrats de Dora, de lui envoyer les coupables, & de prendre garde qu'il n'arrivât à l'avenir aucun trouble: Car, dit-il, le roi Agrippa, & moi, n'avons point de plus grand soin, que d'ôter aux Juifs les occasions de s'assembler, & de s'emporter sous pretexte de se défendre. Marsus succeda peu de temps aprés à Petrone dans le gouvernement de Syrie. Le roi Agrippa ôta le sacerdoce à Simon Canthera, & le voulut rendre à Jonathas fils d'Ananus: mais celui-ci le remercia, & le pria de le donner plûtôt à son frere Matthias, qu'il en jugeoit plus digne: le roi suivit son conseil, & donna le sacerdoce à Matthias. *Jos. XIX. Ant. c. 5.* *ibid. c. 6.*

XXIII. Progrés de l'evangile. Chrétiens. *Act. XI. 21.*

Cependant le nombre des disciples de J. C. croissoit toûjours, & ceux de Jerusalem ayant apris qu'il s'en étoit fait un grand nombre à Antioche, y envoyerent Barnabé; qui y étant

arrivé se réjoüit de la grace que Dieu leur avoit faite, & les exhorta à perseverer. Il s'en convertit encore une grande quantité. Barnabé alla à Tarse chercher Saul, & l'ayant trouvé le mena à Antioche. Ils y demeurerent un an entier, & instruisirent un grand nombre de personnes; ensorte que ce fut à Antioche que l'on commença à donner le nom de Chrétiens aux disciples de

Act. XI. 27. J. C. Il vint alors à Antioche des prophetes de Jerusalem, dont l'un nommé Agab prédit une famine universelle, qui devoit arriver peu aprés. Les disciples se proposerent d'envoyer du secours aux freres qui étoient en Judée: & l'envoyerent en effet aux prêtres, par les mains de Barnabé & de Saul.

XXIV. Martyre de saint Jaques. Prison de saint Pierre. *Act.* XII. *Eus.* II. *hist.* c. 8. *ex Clem. Alex.* 7. *hypotyp.*

Herode Agrippa cherchant tous les moyens de gagner l'affection des Juifs, commença à persecuter l'eglise, & attaqua les apôtres. Il fit mourir par le glaive saint Jaques fils de Zebedée, frere de saint Jean. Celui qui l'avoit accusé ayant veu comme il avoit rendu témoignage à J. C. en fut touché, & confessa qu'il étoit aussi chrétien. On les mena ensemble au suplice, & par le chemin l'accusateur pria saint Jaques de lui pardoner. L'apôtre aprés y avoir un peu pensé, lui dit: La paix soit avec vous, & le baisa. Ainsi

Act. XII. ils eurent tous deux la tête coupée. Herode voyant le plaisir qu'il faisoit aux Juifs, fit aussi arrêter saint Pierre. Mais comme c'étoit le temps de la pâque, il le fit mettre en prison, voulant

aprés la fête en donner le ſpectacle au peuple.

Tandis que Pierre étoit en priſon l'egliſe faiſoit des prieres continuelles pour lui. La nuit du jour qu'il devoit être executé il dormoit chargé de deux chaînes entre deux ſoldats, & d'autres faiſoient la garde devant la porte de la priſon. Car ils étoient ſeize à le garder qui ſe relevoient quatre à quatre. Un ange le vint éveiller: ſes chaînes tomberent, les portes s'ouvrirent, & il ſe trouva dans les ruës de Jeruſalem, croyant que c'étoit une viſion. Etant revenu à lui, il vint à la maiſon de Marie mere de Jean ſurnommé Marc, où pluſieurs étoient aſſemblés en priere. Il frapa à la porte, & une jeune fille nommée Rode vint voir qui c'eſtoit. Ayant reconu la voix de Pierre, elle en eut tant de joye, qu'au lieu de lui ouvrir elle courut le dire dans la maiſon. On lui dit qu'elle étoit folle. Elle ſoutint qu'elle diſoit vrai: d'autres diſoient que c'étoit ſon ange. Cependant Pierre frapoit toûjours. Enfin on lui ouvrit. Il fit faire ſilence, & leur raconta comment le Seigneur l'avoit délivré, puis il leur dit d'en avertir Jaques & les freres: pour lui, il ſortit & s'en alla dans un autre lieu. Quand il fut jour, les ſoldats furent bien embaraſſés de ce que Pierre étoit devenu; & Herode ſachant qu'il ne ſe trouvoit plus, les fit mener au ſuplice.

On croit que peu aprés cette priſon, la ſeconde année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. ſaint Pierre vint à Rome & y établit ſon

Euſ. III. hiſt. 1. ex Orig. 3. in Geneſ. Euſeb. Chron. an. 43.

Hierr. de script. & Gal. 11. 11. Euf. 11. hist 13.

siege : aprés l'avoir tenu sept ans à Antioche, & avoir prêché aux Juifs dispersés dans le Pont, dans la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, & la Bithynie. A sa place il laissa à Antioche Evode son disciple, qui gouverna cette eglise vingt-six ans. Saint Pierre vint à Rome accompagné de saint Marc, & de plusieurs autres disciples, pour combatre Simon le magicien, qui ayant perdu son credit en Palestine, étoit venu à Rome & s'y faisoit admirer par ses opérations magiques : jusques-là qu'il fut tenu pour un dieu, & qu'on lui érigea une statuë dans l'Isle du Tibre avec cette inscription : A Simon dieu saint.

Justin. apolog. 2 p. 69. Iren lib. 1. c 20. Euf 2 c. 13. v. Bar. an. 44. n. 13.

XXV. Dispersion des apôtres. Evangile de S. Matthieu.

Ruf. praf. in symb. ap. Hier. to. u's. Hier. ad Pammach. ep 61. s. 9. infr.

Ce fut, comme l'on croit, vers ce même temps, que les apôtres se disperserent pour prêcher l'evangile par tout le monde. Avant que de se séparer ils composerent le symbole, c'est à dire l'abregé de la foi, qui distinguoit les fidelles des Juifs & des heretiques. C'est pourquoi ils ne l'enseignerent que de vive voix : & pendant plusieurs siecles on ne permit point de l'écrire : d'où vient que la formule en étoit diférente selon les églises. C'étoit comme le mot du guet pour les troupes de J. C.

Les apôtres prêcherent en divers païs, suivant les divers mouvemens du saint Esprit qui les conduisoit. Saint Jean fils de Zebedée passa dans l'Asie mineure, & demeura particulierement à Ephese, ayant avec lui la sainte vierge Marie mere de JESUS. L'église d'Ephese avoit été fon-

Euf III hist. c. 1. ex Orig 3. in Genes. Conc. Ephes. act. 1. ep synod. p. 574.

dée par saint Paul, & saint Jean y demeura le reste de ses jours, c'est à dire jusques à la fin de ce premier siecle. Car ce que nous disons de la dispersion des apôtres, n'arriva pas tout en un temps. Saint Jean fonda & gouverna plusieurs autres églises en Asie, savoir celles de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie, de Laodicée. On dit qu'il alla jusques chés les Parthes, & sa premiere lettre portoit autrefois leur nom comme leur étant adressée.

Irex lib. III. c. 3.
Tertull. IV. cont. Marc. c. 5.
Indic. Possid. in S. Aug.

Saint André fut envoyé vers les Scythes, d'où il passa en Grece & en Epire. Saint Philipe travailla dans la haute Asie: & soufrit enfin le martyre à Hierapolis en Phrygie, âgé de quatre-vingts-sept ans. Il avoit plusieurs filles: deux desquelles ayant gardé la virginité & vécu un grand âge, furent enterrées avec lui au même lieu, & y ressuciterent un mort. Il maria les deux autres: dont une aprés avoir vécu saintement fut enterrée à Ephese. Saint Thomas alla chés les Parthes, & jusques aux Indes. Saint Barthelemi passa dans la grande Armenie; & il est certain qu'il prêcha dans la partie de l'Inde la plus proche de nous, & y porta l'évangile de saint Matthieu, qui fut écrit le premier de tous.

Orig. 3. in Gen. ap Euseb. III. hist. c. 1.
Greg. Naz. or. 25. p. 438. A.
Pap. ap Eus. III. hist c. ult. Polycr. ibid. c. 3.
Euseb. 5. c. 10. de Pantæno.

Mais saint Matthieu ne pût se résoudre à l'écrire qu'avec peine. Car étant prêt d'aler vers d'autres nations, aprés avoir prêché aux Hebreux, il ceda à leurs prieres, & voulut bien leur laisser un écrit pour supléer à son absence. C'est pour-

Euseb. III. hist. c. 18.
Hier. de Script. Chrysost. hom. 1. in Matth.

quoy il écrivit en hebreu : c'eſt à dire en la langue vulgaire des Juifs de Paleſtine : qui n'étoit plus l'ancienne langue hebraïque, mais un dialecte de la ſyriaque. Les autres apôtres ſe ſervirent de cet évangile : & ſaint Jaques le frere du Seigneur l'expliquoit à Jeruſalem. Saint Matthieu prêcha en Ethiopie. Il obſervoit une rigoureuſe abſtinence : ne mangeant point de chair, & ne ſe nouriſſant que d'herbes, de graines & de bourgeons.

Athanaſ. in Synop. p. 155. B.

Saint Simon le Cananéen, ou le zélateur, prêcha en Meſopotamie, & en Perſe. Saint Jude, autrement ſaint Thadée, travailla auſſi en Meſopotamie, en Arabie, & en Idumée. Saint Matthias alla en Ethiopie. On raporte de lui deux paroles remarquables; l'une : Eſtimés les choſes préſentes, c'eſt à dire ſoyés-en content; l'autre : Si le voiſin du fidelle peche, le fidelle peche. Pour dire, qu'il devoit le convertir, par ſon exemple ſeul. C'eſt ce que l'on ſçait de la miſſion des apôtres.

Sophron ap. Hier. de ſcript.

Clem. 2. Strom. p. 380. A. 1. Stromat. 748. C.

XXVI. Hiſtoire de la reine Helene, & de ſon fils Izates.

Act. x. 29.

Joſeph. xx. Antiq. c. 2.

La famine prédite par le prophete Agab arriva : & les Juifs furent ſecourus par une reine nommée Helene, qui vint alors à Jeruſalem viſiter le temple, adorer Dieu, & lui offrir des ſacrifices d'action de graces. Elle étoit veuve de Monobaſe roi d'Adiabene, & mere d'Izates, qui regnoit alors dans cette province, ſituée dans les confins des deux grands empires des Romains & des Parthes. Izates du vivant de ſon pere avoit été

élevé

élevé chés un petit roi voiſin. Un marchand Juif nommé Ananias ayant trouvé entrée chés les femmes de ce Prince, leur aprit à ſervir Dieu à la maniere des Juifs. Elles firent conoître ce marchand à Izates, à qui il perſuada la même choſe.

Monobaſe, un peu avant que de mourir, rapela ſon fils Izates, & lui donna une terre nommée Cairon, où l'on montroit les reſtes de l'arche de Noé. Izates perſuada au Juif Ananias de le ſuivre : & cependant Helene ſa mere inſtruite par un autre Juif, embraſſa auſſi leur loi. Izates l'ayant apris lorſqu'il fut venu à la courone, en fit profeſſion ouvertement : & croyant n'être pas vraiment Juif, s'il n'étoit circoncis, il étoit prêt à le faire : mais ſa mere s'y opoſa, craignant qu'il ne mît en peril ſon autorité, & qu'il ne ſe rendît odieux à ſes ſujets. Ananias fut du même avis, & menaça le roi de le quiter, craignant d'être maltraité, comme auteur d'un changement indigne de lui. Au reſte, ajoûta-t il, vous pouvés ſervir Dieu ſans être circoncis, pourvû que vous ſoyés bien réſolu à imiter les mœurs des Juifs, car c'eſt-là l'eſſentiel plûtôt que la circonciſion ; & Dieu vous pardonnera de vous en être abſtenu par néceſſité. Le roi Izates céda pour lors à ces raiſons, ſans quiter entierement ſon deſir.

Enſuite il vint un autre Juif de Galilée nommé Eleazar, qui paſſoit pour tres-ſavant dans la religion. Etant entré pour ſaluer le roi, il le trouva liſant la loi de Moïſe, & lui dit : Vous ne vous

apercevés pas, Seigneur, que vous faites une grande injure à la loi, & par conséquent à Dieu. Il ne sufit pas de la sçavoir, il faut commencer par la pratiquer. Jusques à quand demeurerés-vous incirconcis ? Si vous n'avés pas encore leû la loi sur ce point, lisés la maintenant, vous verrés quelle impieté c'est d'y manquer. A ces mots le roi ne diféra pas davantage. Mais il passa dans une autre chambre, apella son chirurgien, & se fit faire l'opération : puis il envoya querir sa mere, & Ananias, & leur déclara la chose. Ils furent saisis d'étonement & de crainte pour le roi, & pour eux-mêmes. En effet, le roi Izates eut dans la suite plusieurs grands perils à essuyer de la part de ses sujets, indignés de ce changement : mais il en sortit heureusement, & mourut en paix laissant un grand nombre d'enfans. Nous voyons par cette histoire, que les Juifs s'apliquoient à la conversion des gentils ; & qu'ils n'étoient pas bien d'accord entr'eux sur la nécessité de la circoncision : & tout cela préparoit les voyes à l'évangile.

La reine Helene vint donc à Jerusalem dans le temps de la famine, aportant avec elle beaucoup d'argent Elle envoya de ses gens, les uns à Alexandrie acheter quantité de bled, les autres en Chipre pour aporter des figues seches. Ils revinrent promptement : & elle distribua ces vivres à ceux qui en avoient besoin. Le roi Izates ayant apris les nouvelles de cette famine, envoya aussi

de grandes ſommes d'argent aux premiers de Jeruſalem. La reine ſa mere fit dreſſer à trois ſtades de la ville trois pyramides, où ſes os, & ceux de ſon fils Izates furent aportés aprés leur mort. Quelques-uns ont écrit qu'ils avoient même été chrétiens.

En cette même famine, les fidelles de Judée furent ſecourus par ceux d'Antioche : & c'eſt la premiere quête ou collecte pour ſubvenir aux néceſſités des fidelles, dont il ſoit fait mention, depuis l'établiſſement de l'égliſe. Barnabé & Saul en furent chargés, & s'étant aquités de leur miniſtere, ils retournerent de Jeruſalem à Antioche, & emmenerent avec eux Jean, ſurnommé Marc. Il y avoit dans l'Egliſe d'Antioche des prophetes & des docteurs, entre leſquels étoient Barnabé : Simon, ſurnommé Niger : Lucius Cyrenéen : & Manahen frere de lait d'Herode le tétrarque. Comme ils jeûnoient & celebroient le ſervice divin, le ſaint Eſprit leur dit : Séparés-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ay deſtinés. Alors ayant jeûné, & prié, ils leur impoſerent les mains, & les congédierent. Telles étoient dés lors les ordinations des miniſtres publics de l'égliſe : ſouvent precedées de révélations, & de commandemens exprés de Dieu : toûjours accompagnées de jeûnes, du ſaint ſacrifice, & d'autres prieres ; & la grace y étoit conferée par l'impoſition des mains.

XXVII. Miſſion de Saul, & de Barnabé. *Oroſ. lib.* VII. *c.* 6. *Act.* XII. 25. *Act.* XIII. 1 *Tim.* IV. 14. *Chryſ hom.* 5. *in* 1. *Tim. init.* 2. *Tim.* I. 6.

Saul & Barnabé ayant receu leur miſſion du ſaint Eſprit, allerent à Seleucie : d'où ils paſſe- *Act.* XIII. 4.

rent en Chipre, ayant avec eux Jean Marc. Ils vinrent à Salamine, & prêchoient dans les synagogues des Juifs. Ce fut en ce temps, c'est à dire la deuxiéme année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. que Saul fut ravi au troisiéme ciel, c'est à dire au paradis, soit en corps, soit en esprit seulement, & entendit des secrets dont il n'est pas permis à un homme de parler.

2. Cor. XII. 2.

XXVIII. Premiere épître de S. Pierre. Evangile de S. Marc.

Cependant saint Pierre étoit à Rome, d'où il écrivit sa premiere épître adressée aux fidelles convertis d'entre les Juifs : qui étoient dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie mineure, la Bithynie, où il avoit lui-même fondé des églises. Dans cette épître il nomme Rome Babilone, comme étant la capitale de l'empire, & de l'idolatrie. Il y recommande aux fidelles, de se saluer les uns les autres par un baiser saint : c'est à dire accompagné de pureté & de sinceri-té. Elle fut écrite ou traduite par saint Marc son cher disciple, qu'il nomme son fils ; & qui lui servoit d'interprete. Soit que saint Pierre, non plus que les autres, n'eût pas toûjours le don de toutes sortes de langues : soit qu'il falût traduire en diverses langues ce que l'apôtre avoit écrit : quoiqu'il en soit, il est certain que Marc étoit son interprete, qu'aprés lui Glaucia fit la même fonction : & que Tite fut l'interprete de saint Paul.

1. Pet. v. 13.

Athenag. apol. p. 36. D.

Clem. Alex. 7. Strom.

Hier. ep. 150. ad Hedib. q. 11.

Ce fut pendant ce séjour de Rome que saint Marc écrivit son évangile à la priere des fidelles,

Eus. II. hist. c. 14.

qui vouloient conserver par écrit ce que saint Pierre leur avoit enseigné de vive voix. Saint Marc n'avoit pas veu le Seigneur ; & n'écrivit pas les choses dans l'ordre que le Seigneur les avoit dites, ou faites ; mais comme il les avoit aprises de saint Pierre qui suivoit dans ses instructions l'utilité de ses auditeurs, sans mettre par ordre les discours du Seigneur. Saint Marc écrivit donc exactement les choses comme il les avoit retenuës ; prenant bien garde de ne rien omettre : & de ne rien écrire qui ne fût vrai. Delà vient que quelques-uns attribuoient cet évangile à saint Pierre lui-même. Car ayant apris par révélation ce qui s'étoit passé, il se réjoüit de l'affection des fidelles, & autorisa cet écrit, pour être leû dans les églises. Saint Marc écrivit son évangile en grec, qui étoit la langue de commerce pour tout l'orient : & si commune à Rome, que les femmes mêmes la parloient. Il ne faut pas confondre saint Marc l'évangeliste, avec Jean surnommé Marc fils de Marie, & cousin de Barnabé ; celui-ci étoit avec Saul en orient, en même temps que l'évangeliste étoit à Rome, ou à Alexandrie.

Pap. ap. Eus. III. hist. c. ult.

Tertull. 4. cont. Marcion. c. 5.

Clem. Alex. ap Euseb II. hist. c. 15.

Aug. de Cons. evang. lib. 1. c. 2. n. 4.

Juven. sat. 6. v. 195. Martial x. epig. 68.

De Rome saint Pierre envoya de ses disciples pour fonder des églises en plusieurs lieux d'Italie, & des autres provinces d'occident. En sorte qu'il demeura constant dans les siecles suivans, que dans l'Italie, les Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la Sicile, & les isles voisines, personne n'avoit institué des églises, que ceux de l'apô-

Innoc. epist. 1. ad Decent. init.

tre ſaint Pierre, ou ſes ſucceſſeurs, avoient établis evêques : & qu'aucun autre apôtre n'avoit enſeigné dans toutes ces provinces. Pluſieurs égliſes conſervent les noms de leurs premiers evêques, qu'elles prétendent avoir été diſciples de ſaint Pierre. Mais ces traditions ſont peu certaines pour la plûpart : & dans les ſiecles ſuivans, on qualifioit envoyés par S. Pierre, ceux qui étoient envoyés de Rome par l'autorité du ſaint ſiege.

XXIX. Mort d'Herode Agrippa. *Joſ* XIX. *Antiq* c. 7.

Le roi Agrippa avoit ôté à Matthias la ſacrificature du temple de Jeruſalem, & l'avoit donnée à Elionée fils de Cithée. C'étoit la troiſiéme année qu'il regnoit ſur toute la Judée, lorſqu'il vint à Ceſarée & y celebra des jeux pour la ſanté de l'empereur. Le ſecond jour de la ſolemnité il vint le matin au théatre, s'aſſit ſur un tribunal, & harangua le peuple. Il étoit vétu d'un manteau tout d'argent, d'un ouvrage admirable, dont les rayons du ſoleil relevoient encore l'éclat. Ses flateurs commencerent à crier de divers côtés : C'eſt la voix d'un dieu, & non pas d'un homme, & il ſoufrit cette impieté. Auſſitôt un ange le frapa, il ſentit des douleurs d'entrailles & des tranchées violentes. Voilà, dit-il, vôtre Dieu qui va mourir. On le reporta dans ſon palais. Il voyoit de ſa chambre le peuple, & juſques aux femmes & aux enfans proſternés à terre ſur des facs pour demander à Dieu ſa ſanté. Mais il ne l'obtint pas. Il mourut au bout de cinq jours, rongé des vers, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'étoit la

Act. XII. 21.

ſeptiéme année de ſon regne, depuis qu'il fut délivré par Caligula, ſous lequel il regna quatre ans, & trois ſous Claude. Il laiſſa quatre enfans. Un fils nommé Agrippa comme lui, âgé de dix-ſept ans : trois filles, Berenice mariée à ſon oncle Herode roi de Calcide, âgée de ſeize ans, Marianne & Druſille encore filles. *Act. XII. 23.*

Le roi Agrippa avoit fait ſon poſſible pour ſe faire aimer des Juifs, étant naturellement doux, bienfaiſant, & liberal juſques à la prodigalité. Toutefois ſitôt qu'il fut mort, les habitans de Ceſarée, & de Sebaſte, autrefois Samarie, commencerent à lui dire des injures. Les ſoldats tirerent du palais les ſtatuës de ſes filles, les porterent dans des lieux infames, & les traiterent avec toute l'indignité poſſible. Ils firent publiquement des feſtins, étant couronnés de fleurs, & parfumés. Ils offroient des libations à Charon, & beuvoient au dernier ſoupir du roi. Agrippa le fils étoit à Rome, où l'empereur le faiſoit élever : il vouloit l'envoyer pour regner à la place de ſon pere : mais les afranchis qui le gouvernoient lui répréſenterent que ce prince étoit trop jeune : ainſi il envoya pour commander en Judée Cuſpius Fadus : ayant cette conſideration pour la memoire du roi Agrippa, de n'y pas envoyer Marſus gouverneur de Syrie, parce qu'ils avoient été mal enſemble. Au contraire, il lui donna un ſucceſſeur comme Agrippa l'en avoit ſouvent prié, & ce fut Caſſius Longin. Quant à Fadus, le pre-

Jos. xx. Antiq. c. 1. mier ordre qu'il receut de l'empereur, fut de châtier l'insolence & l'ingratitude des habitans de Cesarée, & de Sebaste.

XXX. Predication de S. Paul, & de S. Barnabé. *Act. XIII. 6.*

Cependant Saul & Barnabé continuoient d'anoncer l'évangile. Aprés avoir prêché à Salamine, ils parcoururent le reste de l'isle de Chipre, & vinrent jusques à Paphos, où ils trouverent un magicien Juif faux prophete, nommé Bariesu, autrement Elymas. Il étoit avec le proconsul Sergius Paulus, homme sensé : qui desira d'entendre la parole de Dieu, & fit venir Saul & Barnabé. Elymas s'y opposoit : mais Saul le rendit aveugle sur le champ, & le proconsul étonné de ce miracle, se convertit. C'est ici que l'Ecriture commence à donner à Saul l'apôtre, le nom de Paul, sous lequel il est plus connû : soit qu'il l'eût pris de ce proconsul, comme un monument de sa conquête spirituelle : soit que dés le commencement il eût deux noms : l'un hebreu, comme Juif : l'autre latin, comme citoyen Romain ; car il l'étoit par sa naissance : & ce nom étoit plus doux aux Grecs, & aux Romains. Saint Paul, & ceux qui l'accompagnoient, s'embarquerent à Paphos, & vinrent à Pergé en Pamphylie, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jerusalem. De Pergé ils vinrent à Antioche de Pisidie, où ils entrerent dans la synagogue le jour du sabat, & s'assirent. Aprés la lecture de la loy, & des prophetes, les chefs de la synagogue les inviterent à parler pour exhorter le peuple. S. Paul se leva, & commença

Act XIII. 9. Orig præfat. in epist. ad Rom.

Act. XIII. 13.

commença à leur expliquer le myſtere de J. C. marquant comment il avoit été promis, ſa paſſion, ſa reſurrection, & l'accompliſſement des propheties. Au ſortir de la ſynagogue, on le pria de parler encore du même ſujet le ſabat ſuivant: & pluſieurs des Juifs & des étrangers qui adoroient Dieu, les ſuivirent & ſe convertirent.

Le ſabat ſuivant, preſque toute la ville vint pour entendre les apôtres. Les Juifs en furent jaloux, & ſe mirent à contredire ſaint Paul avec injures. Saint Paul, & ſaint Barnabé leur dirent, C'étoit à vous qu'il faloit d'abord porter la parole de Dieu : mais puiſque vous la rejettés, & vous jugés indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les gentils Les gentils s'en réjoüirent, & pluſieurs crurent. La parole de Dieu ſe répandoit par tout le païs : mais les Juifs exciterent les femmes qui faiſoient profeſſion de pieté, les femmes de qualité, & les premiers de la ville, & firent chaſſer ſaint Paul, & ſaint Barnabé de leur territoire. Les apôtres ſecoüerent contre eux la pouſſiere de leurs pieds, ſuivant l'ordre *Matth. x. 14.* du Seigneur, & vinrent à Icone.

Là ils entrerent dans la ſynagogue, & con- *Act. xiv.* vertirent grand nombre de Juifs & de gentils : mais les Juifs qui demeurerent incrédules exciterent les gentils contre les chrétiens. Ce qui n'empécha pas les apôtres de demeurer long-temps en ce lieu-là avec confiance, faiſant quantité de miracles. On croit que pendant ce ſéjour ſaint

Greg. Naz. in S. Cypr orat. 18. p 270. Greg. Nyss in Cant. hom. 14. p. 676. D. Epiph. hær. 78. n. 8. Ambr. de virg. lib. 2. Ado. martyr. 23 Sept.

Paul instruisit & convertit l'illustre sainte Thecle, ensorte qu'étant déja fiancée à un homme bien fait, riche, noble, & des premiers de la ville, elle renonça à ses noces, pour embrasser la virginité. Son époux irrité l'accusa, & la fit condamner à être exposée aux bêtes qui l épargnerent : entr'autres des lions. On dit qu'elle fut aussi délivrée miraculeusement du feu : & elle est contée pour la premiere martyre de son sexe.

2. Tim. III. 11. Act. XIV. 4.

Les apôtres soufrirent beaucoup à Icone ; car la ville se trouva divisée : les uns étoient pour eux, les autres étoient pour les Juifs. Ils receurent plusieurs afronts, ils furent poursuivis à coups de pierres : enfin ils se retirerent en Lycaonie, & prêcherent l'évangile à Lystre, à Derbe, & par tout aux environs. A Lystres saint Paul guérit un homme boiteux de naissance. Le peuple idolâtre s'écria en sa langue Lycaoniene : Les dieux sont venus à nous en forme d'hommes. Ils nommoient saint Barnabé Jupiter, & saint Paul Mercure, parce qu'il portoit la parole. Le sacrificateur d'un temple de Jupiter qui étoit devant la ville, fit amener des taureaux ornés de courones de fleurs, & vouloit sacrifier. Les apôtres l'ayant apris, déchirerent leurs habits, & se jetterent au milieu de la foule, en criant : Que faites-vous, mes amis ? Nous sommes des hommes comme vous, qui venons vous prêcher, de quitter ces vaines superstitions, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre. Aprés

qu'ils les eurent arrétés avec bien de la peine : il ſurvint des Juifs d'Antioche & d'Icone qui perſuaderent au peuple, que les apôtres n'étoient que des impoſteurs ; enſorte qu'ils accablerent ſaint Paul de pierres, & le traînerent hors la ville, le croyant mort. Les diſciples l'environerent & le ramenerent dans la ville, d'où il s'en alla le lendemain à Derbe avec ſaint Barnabé. Aprés y avoir inſtruit quelques perſonnes, ils revinrent à Lyſtres, à Icone, & à Antioche de Piſidie : fortifiant les diſciples dans la foi, & dans la patience. Ils établirent en chaque égliſe des prêtres ; & ayant fait des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent à Dieu. Enſuite ils traverſerent la Piſidie, vinrent en Pamphilie, & prêcherent à Pergé : puis ils deſcendirent à Attalie, où ils s'embarquerent : & ſe rendirent à la grande Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis ; ayant accompli l'œuvre de Dieu, qui leur avoit été confié. Etant arrivés, ils aſſemblerent l'égliſe, & firent leur raport des grandes choſes que Dieu avoit faites avec eux : & comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi. Ils demeurerent un temps conſidérable à Antioche. On croit que ce fut vers ce temps-là que ſaint Paul alla prêcher l'évangile à ceux qui n'avoient point encore oüi parler de J. C. & juſques en Illyrie.

Act. XIV. 23.

Rom. XV. 19.

XXXI.
Etat de la Judée.

Cuſpius Fadus, gouverneur de Judée, voulut, ſuivant un ordre de l'empereur, obliger les pon-

Jos. xx. Antiq. c. 1.

tifes des Juifs, & les principaux de Jerusalem, à remettre les habits sacrés du souverain pontife, dans la forteresse Antonia, sous la garde des Romains : comme elle y avoit été avant le gouvernement de Vitellius. Les Juifs prierent qu'il leur fut permis d'envoyer des députés à l'empereur; & l'obtinrent, en donnant des ôtages. Leurs députés furent présentés par le jeune Agrippa : l'empereur accorda à ses prieres ce qu'ils demandoient, & en écrivit à Fadus & aux magistrats des Juifs. La datte de la lettre marque l'an quarante-cinquiéme de J. C. Herode roi de Calcide, & oncle du jeune Agrippa, demanda à l'empereur l'autorité sur le temple & sur les tresors sacrés, & le droit d'établir les pontifes. Il l'obtint : & conserva ce droit dans sa famille, jusques à la fin. Il ôta la dignité de souverain pontife à Canthera, & la donna à Joseph fils de Canée, ou Camyde : puis il l'ôta à celui-ci, & la donna à Ananias fils de Nebedée : ce roi mourut la huitiéme année de l'empereur Claude, quarante-huitiéme de J. C. A Cuspius Fadus succeda Tibere Alexandre, fils d'Alexandre frere de Philon, & le plus riche de tous les Juifs. Tibere renonça à la religion de ses peres. Aprés la mort d'Herode roi de Calcide, l'empereur Claude donna son roiaume à son neveu Agrippa, l'an quarante-neuf de J. C. mais pour la Judée où Agrippa le pere avoit regné, elle étoit gouvernée par Ventidius Cumanus, qui avoit succedé à Tibere Ale-

Jos. xx. Antiq. c. 3.

xandre. Ce fut ſous lui que les Juifs commencerent à ſe révolter.

A la fête de pâque Cumanus craignant quelque tumulte, mit une cohorte ſous les armes, dans les galeries du temple; comme les gouverneurs précedens avoient accoûtumé de faire, aux jours ſolemnels. Le quatriéme jour de la fête, un ſoldat relevant ſa tunique, & accroupi d'une maniere indécente, tourna le derriere aux Juifs, avec des paroles auſſi inſolentes que la poſture. A cette veuë tout le peuple s'émut. Ils crioient que ce n'étoit pas à eux que l'on inſultoit, mais à Dieu même. Quelques-uns s'en prenoient à Cumanus, & lui diſoient des injures. Les plus emportés ſe mirent à jetter des pierres aux ſoldats. Cumanus n'ayant pû les apaiſer, fit venir toutes ſes troupes en armes dans la citadelle Antonia, qui commandoit le temple. La populace effrayée ſe mit à fuir: & croyant avoir les ennemis à leurs talons, ils ſe preſſerent tellement dans les iſſuës du temple, qui étoient étroites, que pluſieurs furent étoufés. On compta juſques à vingt mille perſonnes qui périrent en cette occaſion: la fête fut tournée en deüil, on quitta les ſacrifices, & les prieres, pour s'abandonner aux larmes & aux gémiſſemens.

Joſ. xx. Antiq. c. 3. 4. D 11. Bell. c. 20. p. 794.

Ce deſordre n'étoit pas apaiſé, qu'il en ſurvint un autre. Quelques ſéditieux rencontrerent ſur le grand chemin de Jeruſalem un eſclave de Ceſar nommé Eſtiene. Ils le volerent, & lui ôterent

tout ce qu'il avoit. Cumanus envoya aussitôt piller les bourgades voisines, & lui amener prisoniers les principaux habitans. Dans ce pillage un soldat ayant trouvé les livres de Moïse, les déchira publiquement, & les jetta au feu, disant plusieurs paroles insolentes contre la loi, & la nation. Les Juifs aussi irrités, que si tout le païs eût été en feu, allerent en grand nombre à Cesarée où étoit alors Cumanus, lui demander justice : & lui, du conseil de ses amis, craignant une ré olte entiere, fit couper la tête au soldat : ainsi le tumulte fut apaisé.

XXXII. Premier concile à Jerusalem. *Act. xv.* *Epiph. hæres.* 2[9] *n.* 2. *Philastr. de hæres c.* 8.

Cependant quelques-uns des freres vinrent de Judée à Antioche, & y exciterent un trouble considérable : disant que les fidelles ne pouvoient être sauvés sans la circoncision Cerinthe faux frere, & faux apôtre, étoit le chef de cette sédition ; & vouloit obliger les fidelles, non seulement à la circoncision, mais à toutes les observances de la loi Mosaïque. Saint Paul & saint Barnabé s'y opposoient, disant que J. C. étoit venu afranchir les siens de cette servitude, & que sa grace ne serviroit de rien à ceux qui regarderoient la circoncision comme nécessaire. On résolut qu'ils iroient à Jerusalem consulter les apôtres, & les prêtres, sur cette question Ils prirent Tite avec eux, & traverserent la Phenicie, & la Samarie, racontant la conversion des gentils, qui donnoit une grande joye aux freres. Etant arrivés, ils furent receus par les apôtres,

Gal. v.

les prêtres, & toute l'église. Ainsi S. Paul revint à Jerusalem quatorze ans aprés sa conversion, & y vint par révélation divine. Il confera avec les freres, & en particulier avec les apôtres qui y étoient, c'est à dire avec saint Pierre, saint Jaques, & saint Jean, que l'on regardoit comme les colomnes de l'église. Il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchoit aux gentils, & qu'il n'avoit aprise d'aucun homme, mais par la révélation de J. C. voulant s'assurer que son travail n'étoit pas inutile. Tout se trouva conforme de part & d'autre. Mais quelques fidelles de la secte des Pharisiens soûtenoient que les gentils convertis devoient être circoncis, & obligés à observer la loi de Moïse. Gal. II. Act. XV. 5.

Les apôtres, & les prêtres, s'assemblerent pour examiner cette affaire: & c'est le premier concile qui s'est tenu dans l'église. Il y avoit cinq apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jaques, S. Paul, & S. Barnabé. Aprés que l'on eut bien agité la question, S. Pierre prit la parole, & dit: Mes freres, vous savés que depuis long-temps Dieu m'a choisi pour faire entendre l'évangile aux gentils par ma bouche: & lui qui conoît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le saint Esprit comme à nous, sans distinction. Il parloit de la conversion de Corneille. Pourquoi donc tentés-vous Dieu, imposant aux disciples un joug, que ni nos peres, ni nous, n'avons pû porter? Nous esperons être sauvés par la grace de N. S. J. C.

aussi-bien qu'eux. Saint Pierre ayant ainsi parlé, toute la multitude se teut : & ils écoutoient saint Barnabé, & saint Paul qui racontoient les miracles que Dieu avoit fait par eux chés les gentils.

S Jaques prit ensuite la parole, & confirma l'avis de saint Pierre, par les témoignages des prophetes, touchant la vocation des gentils. C'est pourquoi, dit-il, je juge que l'on ne doit point inquieter les gentils convertis; mais leur écrire seulement qu'ils s'abstiennent de la soüillure des idoles, de la fornication, des viandes sufoquées, & du sang. Et il ne faut pas craindre qu'on oublie la loi de Moïse, qui de tout temps est leuë & enseignée dans les synagogues tous les jours de sabat. Alors les apôtres, les prêtres, & toute l'église, conclurent d'envoyer à Antioche, avec Paul & Barnabé, deux hommes choisis, & des premiers d'entre les freres : Judas surnommé Barsabas, & Silas, & les chargerent d'une lettre conceuë en ces termes :

Amos IX. 12. Les apôtres, les prêtres, & les freres, aux freres d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, salut. Sur ce que nous avons apris, que quelques-uns sortis d'entre nous vous ont dit, sans que nous leur en eussions donné charge, des choses qui vous ont troublés, & qui tendoient à la ruine de vos ames : nous avons résolus, étant assemblés, de choisir quelques persones, & vous les envoyer avec nos tres-chers Barnabé & Paul, qui ont exposé leur vie pour le

nom de N. S. J. C. Nous avons donc envoyé Judas & Silas, qui vous diront aussi de bouche la même chose. C'est qu'il a semblé bon au saint Esprit, & à nous, de ne vous imposer autre charge que celle-ci, qui est nécessaire ; de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des bêtes suffoquées, & de la fornication. Vous ferés bien de vous en garder. Adieu.

Il étoit nécessaire d'avertir les gentils, que la fornication étoit défenduë, parce que la plûpart d'entr'eux la comptoient pour rien. La religion des payens ne les éloignoit d'aucune espece de débauche : les loix civiles ne défendoient que l'adultere ; mais elles permettoient d'entretenir des concubines, & toleroient les femmes abandonnées au public. De plus, chacun pouvoit user, comme il lui plaisoit, de ses esclaves. Quant à la défense de manger du sang, & par consequent de la chair des animaux étoufés, elle venoit de plus haut que la loi de Moïse : puisqu'elle avoit été déclarée à Noé au sortir de l'arche : ainsi elle sembloit regarder toutes les nations. Il est donc à croire que les apôtres voulurent laisser d'abord cette seule observance légale assés facile, pour réünir les gentils avec les Israëlites, & les faire souvenir de l'arche de Noé figure de l'église, qui rassemble toutes les nations. Joint que l'on croyoit que les faux dieux, c'est à dire les démons, se repaissoient du sang des victimes.

Gen. IX. 4.
Aug. XXXII. cont. Faust. c. 13.
Orig. con. Cels. lib. 8. p. 418.

Les apôtres dans ce premier concile ont donné

Epist. Celest. ad Conc. Eph. Act. 2. p. 614. to. III. Conc. V. Collat. 8. p. 563. to. V.

l'éxemple que l'église a suivi dans les conciles généraux, pour terminer les questions de foi & de discipline: comme il est remarqué dans les conciles mêmes. Se trouvant une division considérable entre les fidelles, on envoye consulter l'église de Jerusalem, où la predication de l'évangile avoit commencé, & où S. Pierre se trouvoit alors. Les apôtres, & les prêtres s'assemblent, en aussi grand nombre qu'il est possible. On délibere à loisir, chacun dit son avis, on décide. Saint Pierre préside à l'assemblée : il en fait l'ouverture, il propose la question, & dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge : saint Jaques juge aussi, & le dit expressément. La décision est fondée sur les saintes écritures : & formée par le commun consentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle ; & on dit avec confiance : Il a semblé bon au saint Esprit, & à nous. On envoye cette décision aux églises particulieres, non pour être éxaminée, mais pour être receuë & éxecutée avec une entiere soumission.

Gal. II. 3.

Ainsi fut terminée la question des observances légales. Tite, que saint Paul & saint Barnabé avoient amené, ne fut point contraint d'être circoncis ; quoiqu'il fut gentil d'origine. Saint Jaques, saint Pierre, & saint Jean reconurent que Dieu avoit confié à saint Paul la prédication de l'évangile pour les gentils, comme à saint Pierre pour les Juifs : ainsi ils lui donerent la main, à lui, & à saint Barnabé, en signe de societé, afin

que les uns préchaſſent aux gentils, les autres aux circoncis : leur recommandant ſeulement le ſoin des pauvres de Judée. Ce n'eſt pas que les uns & les autres n'euſſent droit d'anoncer l'évangile aux Juifs, & aux gentils. S. Pierre avoit été le premier par qui les gentils avoient été apellés : S. Paul s'adreſſoit toûjours d'abord aux Juifs : mais cette diſtinction marquoit le principal objet de leur vocation. S. Pierre, chef de l'égliſe, étoit envoyé aux Juifs, pour leſquels J. C. même étoit principalement venu : ſaint Paul avoit été apellé pour les gentils, & étoit leur docteur & leur protecteur particulier.

Act. XIII. 46.

Hier. in ep ad Gal. c. II *Rom.* XV. 8. *Matth* XV. 24.

Act. IX. 15.

Saint Paul, & ſaint Barnabé retournerent à Antioche, emmenant Judas & Silas. Ils aſſemblerent la multitude des fidelles : qui ayant oüi la lecture de la lettre des apôtres, ſe réjoüirent de la conſolation qu'elle aportoit aux gentils. Ils furent auſſi conſolés par les diſcours de Judas & de Silas, qui étoient prophetes, & les fortifioient dans la foi. Aprés qu'ils eurent demeuré quelque temps à Antioche, les freres les renvoyerent en paix à ceux qui les avoient envoyés : mais Silas aima mieux demeurer, & il n'y eut que Judas qui retourna à Jeruſalem. Saint Paul & ſaint Barnabé demeurerent auſſi à Antioche, enſeignant & prêchant l'évangile avec pluſieurs autres. Saint Pierre y vint lui-même, & y paſſa quelque temps.

Act. XV. 30.

XXXIII.
S. Pierre repris par S. Paul.
Gal. II. 11.

D'abord il ne faiſoit point de difficulté de converſer avec les gentils, & de manger avec eux :

mais quelques-uns des circoncis étant venus de la part de ſaint Jaques, ſaint Pierre creignit de leur déplaire, & commença à ſe ſéparer des gentils. Les autres Juifs entrerent dans cette diſſimulation, & y entraînerent même ſaint Barnabé. Alors ſaint Paul voyant qu'ils ne marchoient pas droit, ſuivant la verité de l'évangile, réſiſta en face à ſaint Pierre, parce qu'il étoit répréhenſible : & lui dit devant tous : Si vous, qui êtes Juif, vivés comme les gentils, & non comme les Juifs ; pourquoi contraignés-vous les gentils à judaïſer ? Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent d'accord de la doctrine : S. Pierre venoit de déclarer dans le concile, que les gentils n'étoient point obligés aux obſervances légales : & d'ailleurs ſaint Paul reconoiſſoit qu'il étoit encore permis de les pratiquer ;
1. Cor. IX. 20. puiſqu'il les pratiquoit lui-même aux occaſions, & vivoit en Juif avec les Juifs, de peur qu'il ne ſemblât condamner comme mauvaiſes ces ceremonies, bonnes pour le temps auquel Dieu les avoit ordonées. La faute de ſaint Pierre n'étoit donc qu'une faute de conduite & de pratique : une complaiſance exceſſive pour les Juifs, par laquelle non ſeulement il vivoit à leur maniere en ſon particulier, mais encore il ſe ſéparoit des gentils de peur de les choquer : comme s'il eût tenu les gentils pour immondes. Ce qui les eût obligés, contre la déciſion du concile, à judaïſer, pour ne demeurer pas ſéparés des Juifs fidelles. Auſſi ſaint Pierre ne ſe préva-

Aug. ad Hier. ep. 40. c. 3. & ep. 82. c. 6.

lut point de ſa primauté, & ne regarda point que ſaint Paul étoit plus nouveau dans l'apoſtolat, & avoit perſecuté l'égliſe : mais il receut ſon conſeil, qui contenoit la verité, & ſe rendit volontiers aux raiſons pertinentes qu'il alleguoit. *Cypr. epiſt. 71. ad Quint. Aug de bapt. cont Don. lib. 2. c. 2.*

XXXIV. Voyages de S. Paul avec S. Luc, Silas, Timothée *Act. XV. 36.*

Quelque temps aprés, ſaint Paul dit à ſaint Barnabé : Retournons viſiter les freres, par toutes les villes, où nous avons prêché, pour voir comment ils ſe conduiſent. Saint Barnabé vouloit prendre avec eux Jean Marc : mais ſaint Paul le prioit de le laiſſer, parce qu'il les avoit quittés en Pamphylie. S'étant trouvés de diférens avis, ils ſe ſéparerent. Saint Barnabé prit Marc avec lui, & paſſa en Chipre : ſaint Paul prit Silas, & partit, aprés avoir été recommandé à la grace de Dieu par les freres. Cette conteſtation fut avantageuſe à Marc, dont en effet ſaint Paul ſe ſervit utilement enſuite : & le fruit de leur ſéparation fut de prêcher l'évangile en plus de lieux. *Chryſoſt. hom. 34. in Act. Coloſſ. IV. 10. 2. Tim. IV. 11.*

Saint Paul avec Silas parcouroit la Syrie & la Cilicie, & affermiſſoit les égliſes, leur faiſant garder les ordonances des apôtres & des prêtres de Jeruſalem. Il vint à Derbe & à Lyſtres où il trouva un diſciple nommé Timothée, dont tous les freres de Lyſtres & d'Icone rendoient un bon témoignage. Il étoit fils d'un gentil, mais ſa mere Eunice étoit Juive fidelle, & ſon ayeule Loïs avoit auſſi ſuivi la vraye foi. Paul voulut le prendre avec lui ; & auparavant il le circoncit, à cauſe des Juifs du païs : qui ſavoient tous que *Act. XV. 41. Act. XVI. 1. 2. Tim. I. 5.*

ſon pere étoit gentil, & qui n'auroient pû ſe réſoudre à recevoir les inſtructions d'un incirconcis. Ses parens maternels qui étoient Juifs auroient pû croire que ſaint Paul avoit averſion pour les cérémonies de la loi : & il vouloit leur montrer que ſi les gentils ne s'en chargeoient pas, ce n'eſt pas qu'ils les creuſſent mauvaiſes, mais qu'elles n'étoient plus néceſſaires. Saint Paul conoiſſant par eſprit de prophetie, que Timothée étoit élû de Dieu pour le ſaint miniſtere, lui impoſa les mains avec les prêtres de l'égliſe, & la grace lui fut ainſi communiquée.

Chryſ hom. 34. in Act. XVI. 3.
Aug de mend. c. 5. n. 8.
1. Tim. IV. 14.
2. Tim. I. 6.

S. Paul accompagné de Silas & de Timothée, continuant ſa viſite traverſa la Phrygie & la Galatie : & le ſaint Eſprit leur défendit de prêcher dans la province particuliere d'Aſie. Etant venus en Myſie, ils vouloient aller en Bithynie, & l'eſprit de JESUS ne leur permit pas. Ils vinrent à Troade ville d'Aſie ſur la mer, autrement nommée Antigonie. Là S. Paul eut une viſion la nuit, d'un Macedonien qui le prioit de paſſer en Macedoine. Auſſitôt il chercha à le faire, étant aſſuré de la vocation de Dieu : & s'embarqua à Troade avec Silas & Timothée. On croit que ſaint Luc commença alors à le ſuivre : parce que c'eſt ici où il commence à ſe compter dans l'hiſtoire des actes des apôtres qu'il a écrite. Il étoit d'Antioche medecin de profeſſion, & fut le compagnon inſéparable de ſaint Paul en ſes voyages.

Act. XVI. 6.
Plin. lib. V. c. 30.
Act. XVI. 10.
Iren lib. III. c 14. Hier de ſcript. in Luc.

XXXV.
S. Paul en Macedoine.
Act. XVI 13.

De Troade ils allerent en droiture à Samothrace, le lendemain à Naples, delà à Philippi: qui étoit une colonie Romaine en Macedoine: & ils y demeurerent quelques jours. Le jour du sabat ils allerent hors la porte de la ville prés de la riviere, où il y avoit une proseuque ou lieu d'oraison, comme les Juifs avoient accoûtumé d'en avoir, outre les synagogues qui étoient dans les villes. Là S. Paul & ses compagnons s'étant assis, parloient aux femmes qui s'étoient assemblées, & convertirent Lydie marchande de pourpre de la ville de Thyatire en Asie. Elle fut baptisée, & toute sa maison, & obligea les apôtres à loger chés elle.

Comme ils alloient à l'oratoire, une fille qui devinoit par un malin esprit dont elle étoit possedée, crioit aprés eux : Ces hommes sont les serviteurs du Dieu tres-haut, qui vous annoncent la voye du salut. Elle continua pendant plusieurs jours, saint Paul en eut de la peine, & se retournant il dit à l'esprit : Je te commande au nom de J. C. de sortir de cette fille : & il sortit à la même heure. Les maîtres de la fille qui tiroient un grand profit de ses réponses, voyant leur esperance perduë, prirent saint Paul & Silas, & les menerent à la place, devant les magistrats, disant : Voici des Juifs qui troublent la ville, & enseignent une maniere de vivre, qu'il ne nous est pas permis de recevoir, à nous qui sommes Romains. Le peuple accourut contre eux;

& les magiſtrats les firent battre de verges, aprés avoir déchiré leurs habits : puis on les mit en priſon, & on les recommanda au geolier, qui leur mit les pieds dans des ceps.

A minuit ſaint Paul & Silas prioient & loüoient Dieu, & les priſonniers les entendoient. Auſſitôt il ſurvint un tremblement de terre, les fondemens de la priſon furent ébranlés, les portes s'ouvrirent, les chaines ſe rompirent. Le geolier vouloit ſe tuer, croyant que tous les priſonniers s'étoient enfuis. Saint Paul lui cria : Ne vous faites point de mal, nous voici tous. On aporta de la lumiere. Le geolier ſe jetta, en tremblant, aux pieds de ſaint Paul & de Silas, demandant ce qu'il devoit faire pour être ſauvé. Ils l'inſtruiſirent & le baptiſerent la nuit même avec toute ſa maiſon Lui de ſon côté lava leurs playes, leur donna à manger, & ſe réjoüit avec eux. Le lendemain les magiſtrats envoyerent des licteurs ou huiſſiers portant des faiſceaux de verges, avec ordre de les délivrer. Mais ſaint Paul dit : Ils nous ont écorchés en public ſans forme de procés, puis nous ont envoyés en priſon, nous qui ſommes citoyens Romains, & maintenant ils nous mettent dehors en cachette. Il n'en ſera pas ainſi. Qu'ils viennent nous en tirer eux-mêmes. Les magiſtrats ayant apris qu'ils étoient citoyens Romains, eurent peur, & vinrent leur faire excuſe, & les prier de ſe retirer de la ville Au ſortir de la priſon ils allerent chés Lydie, conſolerent les freres, & partirent.

De

De Philippi, S. Paul & ſes compagnons paſſerent à Amphipolis & à Apollonie, & vinrent à Theſſalonique capitale de la Macedoine. Les mauvais traitemens qu'ils avoient ſouferts à Philippi, ne les empécherent pas de précher avec confiance à Theſſalonique. Les Juifs y avoient une ſynagogue; Paul y entra, ſelon ſa coûtume, & durant trois jours de ſabat il leur expliqua par les écritures le myſtere de J. C. Sa prédication étoit ſoutenuë par les miracles & par les marques du S. Eſprit : auſſi ne fut-elle pas vaine. Non ſeulement des Juifs, mais un grand nombre de gentils qui adoroient déja Dieu, & pluſieurs femmes de qualité ſe convertirent. Ces nouveaux fidelles receurent la prédication des apôtres, non comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu; ils imitoient les égliſes de Judée, & ſervirent de modele à celles de Macedoine & d'Achaïe; conſervant la joye du S. Eſprit au milieu des afflictions. Les apôtres leur avoient prédit qu'ils en auroient de grandes à ſoufrir. Car ils ne les flatoient point, & ne cherchoient, ni la gloire, ni le profit. Ils ſe rendoient petits au milieu d'eux comme une nourrice qui careſſe ſes enfans : & quoi qu'ils puſſent, comme apôtres de J. C. ſe faire donner les choſes néceſſaires à la vie : ils aimoient mieux travailler jour & nuit, pour n'être à charge à perſonne; & pour donner l'éxemple d'éviter l'avarice, l'oiſiveté, & l'inquiétude. Il n'y eut que la

Act. xvii.

1. Theſſ. ii. 2.

1. Theſſ. i. 4.

1. Theſſ. iii. 4.
ibid. ii. 5. 6.

ſeule égliſe de Philippi, dont S. Paul receut quelque ſecours temporel : & ils lui en envoyerent deux fois à Theſſalonique. C'eſt ainſi que S. Paul & Silas ſe conduiſoient en Macedoine.

Phil. IV. 15.

Act. XVII. 5. Les Juifs jaloux de leurs progrés exciterent du tumulte à Theſſalonique, par les plus méchans de la populace : & vinrent à la maiſon de Jaſon, chés qui les apôtres logeoient, pour les livrer au peuple. Ne les trouvant point, ils prirent Jaſon lui-même, & quelques-uns des freres, & les traînerent devant les magiſtrats, diſant : Il eſt venu ici des gens qui troublent le monde, & que Jaſon a receus. Ils contrevienent aux ordonances de l'empereur, diſant qu'il y a un autre roi nommé JESUS. Par ces paroles ils émeûrent le peuple, & les magiſtrats ; qui toutefois ſe contenterent de faire donner caution à Jaſon & aux autres de ſe répréſenter, & les laiſſerent aller.

Mais les freres envoyerent promptement & de nuit, Paul & Silas à Berée : où ils entrerent dans la ſynagogue. Les Juifs de Berée étoient d'un meilleur naturel que ceux de Theſſalonique : & receurent l'évangile avec une grande affection, éxaminant tous les jours les écritures, pour voir ſi ce qu'on leur diſoit, y étoit conforme. Il y en eut pluſieurs qui crurent, & pluſieurs gentils, entr'autres des femmes de condition. Les Juifs de Theſſalonique l'ayant apris, vinrent à Berée émouvoir la populace. Auſſitôt les freres ſe preſſerent de faire ſortir ſaint Paul comme pour

Act. XVII. 10.

Chryſoſt hic.

aller à la mer : Silas & Timothée demeurerent.

Ceux qui accompagnoient S. Paul le conduisirent jusques à Athénes : d'où il les renvoya pour dire à Silas & à Timothée de venir le trouver au plûtôt. Tandis que S. Paul les attendoit à Athénes, il étoit touché de zele voyant combien cette ville étoit adonnée à l'idolatrie. Car c'étoit le lieu de toute la Grece où la superstition régnoit le plus, & le peuple que les payens estimoient le plus religieux. S. Paul discouroit dans la synagogue avec les Juifs, & les autres qui adoroient Dieu : & dans la place publique avec tout le monde. Athénes avoit toûjours un grand concours d'étrangers, non seulement de la Grece, mais de tous les autres païs. C'étoit le centre des sciences, des beaux arts, & de la politesse : & la plus grande occupation de tous ses habitans, tant naturels, qu'étrangers, étoit de dire ou d'aprendre quelque chose de nouveau. Leur passion dominante étoit la curiosité. Ils écoutoient donc S. Paul, parce qu'il leur annonçoit une doctrine nouvelle. Quelques philosophes disputoient avec lui : car Athénes en étoit pleine, & de diverses sectes : dont les deux qui avoient alors le plus de crédit, étoient les Epicuriens, & les Stoïciens. Les Epicuriens mettoient la felicité dans les plaisirs des sens : les Stoïciens la mettoient dans la perfection de la raison, & dans la vertu morale : mais, ni les uns, ni les autres ne faisoient pas

XXXVI. S Paul à Athénes.

Jos. in App. lib. II. Pausan. lib. I.

grand cas de la divinité. Ainsi la plûpart méprisoient la doctrine de S. Paul. Il y en eut toutefois, des plus curieux, qui voulurent savoir ce que c'étoit que cette nouvelle doctrine, & ils le menerent à l'Areopage.

C'étoit le lieu où s'assembloit une compagnie de juges choisis, qui conoissoient des affaires les plus importantes; comme des causes capitales, de ce qui regardoit la religion & les mœurs. Ce tribunal étoit le plus renommé de toute la Grece. S. Paul y fut donc amené, comme enseignant une religion étrangere. Etant entré dans l'Areopage, il prit occasion d'un autel qu'il avoit veû à Athénes dédié au Dieu inconnu. On dit que l'inscription étoit en ces termes: Aux dieux d'Asie, d'Europe, & d'Afrique, aux dieux inconnus & étrangers. C'étoit une précaution de ces idolatres superstitieux à l'excés, qui craignoient de manquer à honorer quelque divinité, & se piquoient d'éxercer l'hospitalité envers les dieux, comme envers les hommes.

Meurs. de Areop. c. 9.

Hier. in epist. ad Tit. I. 12. Chrysost. in Act. XVIII. 24 hom. 38.

S. Paul prit cette occasion pour leur dire, que ce Dieu qu'ils adoroient sans le conoître, étoit le vrai Dieu créateur du ciel & de la terre, qui n'habite point dans des temples, & ne peut être figuré par les ouvrages des hommes, puisque les hommes mêmes sont ses ouvrages. Que Dieu ayant pitié de l'ignorance du genre humain, l'invitoit à la pénitence, par la considération du jugement, qu'il devoit exercer par un homme à qui

il avoit donné créance en le reſſuſcitant des morts. Quand les Athéniens entendirent parler de réſurrection des morts, quelques-uns s'en moquerent, d'autres dirent : Nous vous entendrons encore ſur ce ſujet. Il y en eut qui ſuivirent S. Paul, & ſe convertirent, entr'autres Denis un des Areopagites, & une femme nommée Damaris. Ce Denis fut le premier evêque d'Athénes. *Dionyſ. Cor. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 23.*

Tandis que S. Paul y étoit, Silas & Timothée vinrent le trouver : mais il envoya Timothée à Theſſalonique, & Silas en Macedoine, peut-être à quelqu'autre ville, pour exhorter & affermir les fidelles, & il demeura ſeul à Athénes. Il eût voulu aller lui-même à Theſſalonique, tant il aimoit cette égliſe : & l'eſſaya une & deux fois ; mais ſatan l'en empêcha. Ainſi ne pouvant plus ſe paſſer de leur donner quelque conſolation, ni d'en recevoir d'eux, il y envoya ſon diſciple. *1. Theſſ. II. 17. III. 1. 2.* *II. 18.*

XXXVII. S. Paul à Corinthe.

D'Athénes, il alla à Corinthe, où il trouva un Juif nommé Aquila originaire de Pont : qui étoit venu depuis peu d'Italie avec ſa femme Priſcilla, à cauſe de l'ordre, que l'empereur Claude avoit donné à tous les Juifs, de ſortir de Rome. Ce fut dés la neuviéme année de ſon regne, quarante-neuviéme de J. C. qu'il les en chaſſa : à cauſe des tumultes qu'ils excitoient continuellement à l'occaſion de l'évangile, & du nom de J. C. S. Paul demeuroit avec Aquila, parce qu'ils étoient du même métier, qui étoit de faire des tentes de cuir à l'uſage des gens de guerre. Les métiers *Act. XVIII.* An. de J. C. 49. *Suet. Claud. c. 25.* *Chryſoſt. paſſ. à*

Abarbanel Nabal. aboth. étoient honêtes chés les Juifs : les plus ſages conſeilloient à leurs diſciples de travailler de leurs mains, pour n'être à charge à perſone ; à l'éxemple des prophetes. Ils ont conſervé la mémoire des métiers qu'éxerçoient pluſieurs de leurs Rabins les plus celébres. L'un faiſoit du charbon, les autres des ſouliers, ou d'autres ouvrages. S. Paul travailloit donc, & donnoit pour régle, que qui ne travaille pas, doit auſſi ne point manger.

Act. xx. 34. 2. Theſſ. iii. 10.

Act. xviii. 4. Pendant qu'il ſéjournoit à Corinthe, il parloit tous les jours de ſabat dans la ſynagogue, employant le nom de J. C. & convertiſſant des Juifs & des gentils. Silas & Timothée étant venus de Macedoine à Corinthe, S. Paul preſſoit encore plus les Juifs de croire en J. C. Comme ils le contrediſoient avec des blaſphêmes, il ſecoüa ſes habits, & leur dit : Vôtre ſang ſera ſur vôtre tête : J'en ſuis innocent, & je vais deſormais vers les gentils. En effet, il ſortit de là, & entra chés un nommé Tite Juſte ſerviteur de Dieu, dont la maiſon tenoit à la ſynagogue. Il y eut toutefois pluſieurs Corinthiens qui crurent & receurent le baptême : entr'autres Stephanas & ſa maiſon, que S. Paul baptiſa de ſa main : & ils furent les prémices de l'Achaïe. Il baptiſa auſſi Criſpe chef de la ſynagogue, avec toute ſa maiſon, & Caïus. Il en baptiſa peu : car il n'étoit pas envoyé pour baptiſer, mais pour prêcher. Il fut encouragé par une viſion qu'il eut la nuit, où le Seigneur lui dit : Ne creins point de parler, je ſuis avec

1. Cor. i. 16. xvi. 15.

1. Cor. i. 14.

toi, perſone ne te pourra nuire, & j'ai un grand peuple en cette ville. Comme la gloire d'Athénes & de Lacedemone étoit tombée depuis long-temps, Corinthe étoit devenuë la premiere ville de la Grece. Sa ſituation avantageuſe dans l'iſthme du Peloponeſe y attiroit un grand commerce, par la communication des deux terres & des deux mers, dont l'une ouvroit le chemin de l'Aſie, l'autre de l'Italie. De ce côté, c'eſt à dire au couchant, étoit le port de Lechée : au levant, le port de Cencrée à trois lieuës & demi de Corinthe. Elle étoit donc extrémement riche & peuplée : elle étoit pleine de recteurs & de philoſophes : mais d'ailleurs la débauche & la diſſolution y étoit extrême. S. Paul y demeura un an & demi, depuis l'an 50. de J. C. juſques en 52. Il y ſoufrit beaucoup, & y fit pluſieurs miracles.

Chryſ. arg. in 1. Cor.
Strab. lib. 8. p. 378.
An. de J. C. 50.
2. Cor. XII. 12.

XXXVIII. Evangile de S. Luc.

Comme S. Paul étoit en Achaïe & en Beotie, S. Luc, qui l'accompagnoit, écrivit ſon évangile. On croit que c'eſt cet évangile que S. Paul dans ſes épîtres appelle le ſien ; & qu'il parle de S. Luc quand il marque un des freres, qui avoit aquis de la gloire dans toutes les égliſes, par l'évangile. S. Luc n'avoit pas veû le Seigneur, & il écrivit ſur la relation de ceux qui l'avoient veû, & avoient été depuis le commencement miniſtres de la parole : c'eſt à dire des apôtres, dont il étoit diſciple, & particulierement de S. Paul. Son deſſein fut d'affermir la verité contre les hiſtoires ſuſpectes ou fabuleuſes de pluſieurs faux

Hier. praf. in Matth. Id. de ſcript.
Rom. II. 16. XVI. 25.
2. Cor. VIII. 18.
Luc I. 2.
Iren. I. c. 10. III. c. 11.
Tertull. IV. *in Marc. c.* 2.
Luc. I.

Orig. hom. in Luc. Epiph. haeres. 51. c. 17. Ambros. in Luc. 1.

apôtres, qui avoient entrepris de raconter ce qui s'étoit passé entre les fidelles. S. Luc écrivit son évangile en grec, & l'adressa à un disciple nommé Theophile, qui paroît avoir été un homme considérable, par le titre qu'il lui donne.

XXXIX. Epîtres aux Thessaloniciens.

Ce fut de Corinthe que S. Paul écrivit les deux épîtres aux Thessaloniciens, qui sont les premieres de toutes dans l'ordre du temps : mais on les a rangées suivant la dignité des églises. Dans toutes les deux il met en tête les noms des deux disciples qui étoient avec lui, Silvain, & Timothée. Car Silvain est le même que Silas. Dans la premiere il console & encourage les fidelles de Thessalonique, au milieu des afflictions qu'ils avoient à soufrir de leurs concitoyens, & leur donne des marques d'une extrême tendresse. Il les exhorte à demeurer fermes dans la pratique des préceptes qu'il leur a donnés : à s'abstenir de l'impureté & de la fraude, à continuer leurs aumônes, qu'ils répandoient dans toute la Macedoine, à être laborieux & tranquilles : & à conserver leur réputation à l'égard des payens. Il les avertit aussi de se consoler de la mort de leurs amis, par l'espérance de la résurrection : & d'attendre le jour du Seigneur, sans se mettre en peine d'en savoir le temps : s'assurant sur la vigilance & les bonnes œuvres. Il leur recom-

1. Thess. v. 12.

mande ceux qui travailloient entr'eux à l'œuvre du Seigneur, qui les gouvernoient & les exhortoient, c'est à dire les prêtres, & les pasteurs : il les prie de

de leur faire la charité abondamment, & de conſerver la paix avec eux. Il les conjure à la fin, que ſa lettre ſoit leuë à tous les freres. Telle eſt la premiere épître aux Theſſaloniciens.

La ſeconde a principalement pour but, de les raſſurer contre de faux bruits que l'on faiſoit courir, que le jour du Seigneur étoit proche. Il les fait ſouvenir de ce qu'il leur en avoit dit, & il ajoûte : Tenés les traditions que vous avés apriſes, ſoit de vive voix, ſoit par ma lettre. Par où il eſt clair, que les apôtres ont enſeigné bien des choſes de vive voix, qui ne ſont pas moins dignes de foi que leurs écrits. Il conclut par des menaces ſéveres contre les inquiets, & les faineants. Si quelqu'un, dit-il, n'obéït pas à ce que nous mandons, notés-le, & ne communiqués point avec lui, afin qu'il ait de la confuſion : & ne le regardés pas comme un ennemi, mais reprenés-le comme un frere. Il dit à la fin : la ſalutation eſt de ma main, donnant cette marque pour reconoître ſes lettres.

Chryſ. ad 2. Theſſal. 1 v.

2. Theſſ. III. 14.

XL.
Séditions des Juifs.

Joſeph. XX. Antiq. c. 5. II. Bell. c. 20. p. 794. F.

Cependant il y eut de grands mouvemens en Paleſtine, entre les Juifs & les Samaritains. Les Juifs de Galilée allant à Jeruſalem, avoient acoûtumé de traverſer la Samarie. Un jour comme ils paſſoient par la ville de Naïm, ſituée dans la grande plaine : il y eut querelle entre les paſſans, & les habitans, & ils en vinrent aux mains. Pluſieurs Galiléens y furent tués, & les principaux d'entr'eux l'ayant apris, allerent trouver Cuma-

nus gouverneur de Judée, & lui demanderent justice. Il n'en tint compte, étant gagné par les présens des Samaritains : & les Galiléens irrités exciterent la populace des Juifs à prendre les armes, & à se mettre en liberté. Les magistrats vouloient les apaiser, & promettoient d'obliger Cumanus à leur faire justice : mais la populace ne voulut rien écouter, & prit les armes sous la conduite d'Eleazar fils de Dinée. C'étoit un chef de voleurs, qui depuis plusieurs années tenoit les montagnes, & avec lui les Juifs pillerent & brûlerent quelques bourgades des Samaritains.

Cumanus l'ayant apris, amena des troupes, arma les Samaritains, & marcha contre les Juifs, qu'il joignit, en tua & en prit plusieurs. Alors les plus considérables de Jerusalem se revétirent de sacs & mirent de la cendre sur leurs têtes, pour fléchir le peuple : en leur répréséntant, qu'ils alloient exposer leur patrie à être ruinée, le temple à être brûlé, leurs femmes & leurs enfans à être menés en captivité. Ils leur persuaderent de se séparer. Les voleurs se retirerent dans leurs forts ; & depuis ce temps toute la Judée fut pleine de brigandages.

Les chefs des Samaritains allerent à Tyr trouver Vinidius Quadratus gouverneur de Syrie, accuserent les Juifs d'avoir pillé leurs villes, & encore plus d'avoir méprisé la puissance Romaine, en se voulant faire justice eux mêmes. Les Juifs

au contraire, rejettoient la cauſe de la ſédition ſur les Samaritains, & principalement ſur Cumanus : l'accuſant de s'être laiſſé corrompre par leurs préſens. Quadratus remit à juger cette affaire quand il ſeroit ſur les lieux. Il vint peu aprés à Samarie, où ayant entendu les parties, il connut que le tumulte avoit commencé par la faute des Samaritains : mais comme les Juifs auſſi ſe trouverent coupables, il fit mettre en croix ceux que Cumanus avoit pris, mit aux fers Ananias le ſouverain pontife, & l'envoya à Rome avec les principaux des Samaritains & des Juifs. Il y envoya même le procurateur Cumanus, & le tribun Celer. Cependant il alla à Jeruſalem, où ayant trouvé tout paiſible, & les Juifs occupés à celebrer la fête de pâques : il s'en retourna à Antioche.

Cumanus & les Samaritains étant à Rome, gagnerent la faveur des afranchis de l'empereur Claude, qui le gouvernoient : & ils auroient fait condamner les Juifs, ſi le jeune Agrippa qui étoit alors à Rome, n'eût gagné l'imperatrice Agrippine, pour rendre l'empereur favorable aux Juifs. Il prit donc conoiſſance de l'affaire ; & ayant trouvé que le tumulte avoit commencé par les Samaritains, il fit mourir ceux d'entr'eux qui étoient venus à Rome, & envoya Cumanus en éxil. Pour le tribun Celer, il le renvoya à Jeruſalem, avec ordre de le traîner par les ruës, & le faire ainſi mourir. A la place de Cumanus, il en-

voya pour procurateur en Judée Claude Felix frere de Pallas, un des afranchis ſes favoris.

XLI. Voyages de S. Paul. *Act.* XVIII. 12.

Le proconſul d'Achaïe faiſoit ſa réſidence à Corinthe, qui en étoit la capitale: c'étoit alors Lucius Junius Gallion frere du philoſophe Seneque. Les Juifs amenerent S. Paul à ſon tribunal, diſant qu'il perſuadoit de ſervir Dieu d'une maniere contraire à la loi. Comme S. Paul ouvroit la bouche pour ſe défendre, Gallion dit aux Juifs: S'il s'agiſſoit de quelque injuſtice, ou de quelque crime : je vous écouterois ; mais ſi ce ſont des queſtions de mots & de noms ſur vôtre loi, je m'en raporte à vous, & n'en veux point être le juge. Il les fit ainſi retirer de ſon tribunal: & les aſſiſtans prirent Soſthene chef de la ſynagogue, & le frapoient en préſence du proconſul, ſans qu'il s'en mît en peine.

S. Paul ayant demeuré long-temps à Corinthe, dit adieu aux freres, & s'embarqua pour la Syrie, avec Aquilla & Priſcilla : mais avant que de partir, il ſe coupa les cheveux au port de Cenchrée, à cauſe d'un vœu de Nazaréen qu'il avoit fait ſuivant la loi. Ils aborderent à Epheſe, où Aquilla & Priſcilla demeurerent. S. Paul ne voulut pas s'y arrêter, quoique les Juifs l'en priaſſent : mais il alla à Ceſarée de Paleſtine, puis à Jeruſalem, où il ſalüa l'égliſe ; & enſuite il paſſa à Antioche de Syrie. Aprés y avoir fait quelque ſéjour : il parcourut de ſuite la Galatie, & la Phrygie, affermiſſant tous les diſciples. Il fut receu

Act. XVIII. 18.

Num. VI. 18.

chés les Galates comme un ange de Dieu, comme J. C. même. Ils auroient voulu, s'il eût été possible, s'arracher les yeux pour les lui donner. *Gal. IV. 14.*

Cependant il vint à Ephese un Juif d'Alexandrie nommé Apollos, éloquent, & puissant dans les écritures. Il étoit instruit de la doctrine du Seigneur, & l'enseignoit avec ferveur, & avec soin : mais il ne conoissoit que le baptême de S. Jean. Aquilla & Priscilla l'ayant oüi, s'apliquerent à l'instruire plus éxactement : & comme il vouloit passer en Achaïe, ils écrivirent aux freres en sa faveur. Il vint à Corinthe, & servit utilement à confirmer les fidelles, & à convaincre les Juifs. *Act. XVIII. 24.*

XLII. S. Paul à Ephese. *Act. XIX.*

Comme il étoit à Corinthe, S. Paul revint à Ephese, aprés avoir parcouru les parties les plus hautes de l'Asie mineure. Là il trouva quelques disciples, environ au nombre de douze, qui ne conoissoient point le S. Esprit, & n'avoient receu que le baptême de S. Jean. Il les fit baptiser au nom du Seigneur JESUS, puis il leur imposa les mains, & le S. Esprit vint sur eux, en sorte qu'ils parloient diverses langues, & prophetisoient. On void encore ici, comme à la conversion de Samarie, deux sacremens distingués. Le baptême, qui est donné par d'autres que par les apôtres, comme par des prêtres, ou des diacres : l'imposition des mains pour recevoir le S. Esprit, c'est à dire la confirmation, qui ne peut être donnée que par les apôtres en persone, & par les evêques *Sup. num. 7.*

Act. XIX. 8. leurs ſucceſſeurs. Pendant trois mois S. Paul alloit à la ſynagogue, & y prêchoit hardiment l'évangile : mais comme il y avoit des Juifs endurcis qui diſoient publiquement des paroles injurieuſes contre la doctrine du Seigneur : S. Paul les quitta & ſépara les chrétiens ; & au lieu qu'auparavant il n'enſeignoit que les ſamedis dans la ſynagogue, depuis il enſeigna tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. Il le fit pendant deux ans : enſorte que tous ceux qui demeuroient en Aſie, Juifs & gentils, eurent conoiſſance de l'évangile.

Act. XX. 31. Tout le ſéjour de S. Paul à Epheſe, fut d'environ trois ans. Il s'apliquoit jour & nuit à inſtruire & à exhorter les fidelles, avec larmes, en public, & en particulier dans les maiſons. Il ne prenoit rien de perſone : mais fourniſſoit par le travail de ſes mains, à ce qui étoit néceſſaire pour lui, & pour ceux qui l'accompagnoient : montrant l'éxemple d'un déſintereſſement parfait. Il ſoufrit de grandes perſecutions de la part des Juifs, qui lui dreſſerent ſouvent des embûches : 1. Cor. XV. 32. & combattit contre des hommes plus cruels que Act. XIX. 11. les bêtes les plus farouches. En même temps il faiſoit de grands miracles. Juſques-là, que les mouchoirs & les ceintures qui l'avoient touché guériſſoient les maladies, & chaſſoient les démons. Il y avoit des Juifs qui couroient par le monde, faiſant profeſſion de chaſſer les démons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir

Joſ. VIII. Antiq. c. 2. p. 257. Orig. tract. 35. in Matth. XXVII. 63.

été enseignées par Salomon : on les nommoit exorcistes. De ce nombre étoient sept freres, fils de Sceva pontife : deux desquels s'aviserent de conjurer un possedé par le nom de JESUS, que Paul prêchoit. Le malin esprit répondit : Je conois JESUS, & je sçai qui est Paul : mais vous autres, qui êtes-vous ? Alors le possedé se jetta sur eux, & étant le plus fort, les maltraita de sorte, qu'ils sortirent de la maison nuds & blessés.

Cette action fut conuë de tous les Juifs & de tous les gentils qui demeuroient à Ephese, & le nom du Seigneur en fut glorifié. Plusieurs des fidelles venoient confesser leurs pechés : éxemple remarquable de confession aprés le baptême. Plusieurs aussi qui avoient étudié des curiosités inutiles, aporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde. Le prix en fut compté, & on trouva la valeur de cinquante mille dracmes, revenant à plus de quinze mille livres de nôtre monnoye. On croit que c'étoit des livres de magie ; car les Ephesiens donnoient des caracteres fameux dans l'antiquité.

15750. livres, à huit sols la dracme.

Hesych. Ephes. litt. Clem. Alex. 5. Strom.

XLIII. Mort de Claude. Neron empereur.

Jos. XX. Antiq. c. 20. p. 693. B.

L'empereur Claude la treiziéme année de son regne, donna au jeune Agrippa roi des Juifs la tétrarchie de Philippe, & la Batanée, y ajoûtant la Traconite, & Abila, qui avoit été la tétrarchie de Lysanias. Mais en même temps il ôta la Calcide à Agrippa, aprés qu'il en eut joüi quatre années. L'année suivante cinquante-quatriéme de J. C. sous le consulat d'Asinius Marcellus, & d'A-

An. de J. C. 54.

Suet. Claud. n. 44 Dio. lib. 60. cilius Aviola, mourut l'empereur Claude, empoisonné par sa femme Agrippine: il étoit en sa soixante-quatriéme année, & avoit regné treize ans & huit mois Neron son fils adoptif, & son gendre, lui succeda. Il étoit fils d'Agrippine, & de Domitius son premier mari, il avoit alors dix-sept ans, & en regna aussi treize & huit mois. Ce jeune empereur donna au roi Agrippa une partie de la Galilée, lui soumettant Tiberiade & Tarichée. Il lui donna encore Juliade delà le Jourdain, & les quatorze villages d'alentour, laissant le reste de la Judée à Felix gouverneur Romain.

Jos. xx. Antiq c 5 p. 694 Bell. II. 12. p. 796.

XLIV. Epitre aux Galates.

Gal. I. 6.

Peu de temps aprés le voyage que S Paul avoit fait en Galatie, il aprit que quelques faux freres y avoient troublé les fidelles; en leur préchant que la circoncision étoit nécessaire, avec tout le reste des ceremonies de la loi mosaïque: ce qu'ils faisoient tant pour plaire aux Juifs, que pour se mettre à couvert de la persecution des gentils, en passant pour Juifs. Comme S. Paul avoit enseigné le contraire, ils s'efforçoient de diminuer son autorité: en disant, qu'il n'étoit qu'un apôtre du second rang, comme S. Barnabé, choisi & instruit par les premiers apôtres, que J C. même avoit appellés. Que ces apôtres du premier ordre[1], comme S. Pierre, S. Jacques & S. Jean étoient les colomnes de l'église, qui avoient veû le Seigneur sur la terre, & conversé avec lui: qu'ils favorisoient la circoncision, & les pratiques

Gal. VI. 12.

ques de la loi, au lieu que Paul les méprisoit, afin d'attirer les gentils.

Pour détruire ces calomnies, & ramener les Galates à la saine doctrine, S. Paul leur écrivit une lettre vehemente, où il commence par déclarer qu'il est apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de J. C. & de Dieu le Pere : que c'est J. C. lui-même qui l'a instruit par révélation, sans qu'il ait rien apris des hommes. Qu'aprés sa conversion miraculeuse, il demeura trois ans sans aller à Jerusalem, ni voir les autres apôtres : encore n'y séjourna-t-il alors que quinze jours, & ne vit que S. Pierre & S. Jacques. Qu'il y revint au bout de quatorze ans, suivant une révélation, & confera avec les mêmes apôtres, & avec S. Jean : mais sans rien aprendre d'eux. Il raporte ensuite comme il résista en face à S. Pierre, parce qu'en se séparant des gentils convertis, il sembloit vouloir les obliger à judaïser.

Gal. I. 1.
I. 12. 13. &c.
Gal. II.
Sup. n. 33.

Ayant établi pour sa justification ces faits, dont il prend Dieu à témoin : il explique la doctrine. Il dit que l'homme n'est point justifié par la pratique de la loi ceremoniale, mais par la foi en J. C. ensorte que ceux-mêmes qui sont nés Juifs ont besoin de la foi. Car si la loi étoit suffisante pour la justification, J. C. seroit mort en vain. Il prouve la difference de la foi, & des œuvres de la loi, par les effets sensibles du S. Esprit, & le don des miracles, qui étoit commun dans cette église, comme dans les autres. Car,

I. 20.
II. 15. 16.
III. 2. 5.

dit il, ce n'eſt pas par la pratique de la loi que vous avés receu ces graces, mais par la foi qui vous a été prêchée. Il le prouve par leurs ſoufrances, qui étoient grandes, & ne devoient pas être vaines. Remontant à l'origine de l'alliance
III. 6. de Dieu avec ſon peuple, il dit qu'Abraham a été juſtifié par la foi : par conſéquent que ceux qui ont la foi ſont les vrais enfans d'Abraham : & participent à la benediction qui lui a été promiſe
III. 16. pour toutes les nations. Que les promeſſes faites à Abraham, & à ſon fils en particulier, doivent s'entendre de J. C. & ne doivent pas être annullées par la loi donnée ſi long-temps aprés : par conſequent l'heritage éternel doit être toûjours donné à la foi, ſuivant la promeſſe. Il explique l'allegorie de deux enfans d'Abraham, Iſmaël né d'une eſclave, & fils d'Abraham ſeulement ſelon la chair : Iſaac né ſelon la promeſſe, & d'une femme libre. Iſmaël eſt la figure de l'anciene alliance, & de la Jeruſalem terreſtre. Iſaac répréſente la nouvelle alliance & la Jeruſalem celeſte, qui eſt
IV. 22. l'égliſe. La loi n'étoit donc qu'une préparation à la grace, qui devoit venir par la foi. La loi étoit
III. 24 comme un tuteur, ou un pédagogue, pour con-
IV. 2. duire le peuple de Dieu dans ſon enfance, & ſa premiere jeuneſſe, en le tenant ſujet aux choſes ſenſibles. Les Grecs nommoient pédagogues les eſclaves à qui ils donnoient le ſoin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les premieres inſtructions. S. Paul conti-

nuë : Le temps de la foi, & de la grace étant venu, il n'y a plus de distinction de Juif, ou de gen- III. 28.
til, de libre, ou d'esclave, d'homme, ou de femme : nous sommes tous un en J. C. tous enfans
d'Abraham, & heritiers des promesses. La cir- V. 6. 14.
concision ne sert plus de rien, mais la foi qui opere par la charité : car l'amour du prochain renferme toute la loi.

S. Paul exhorte les Galates à demeurer fermes
dans cette doctrine. Qui que ce soit, dit-il, qui vous I. 8.
anonce autre chose que ce que je vous ay prêché, fût-ce moi-même, fût-ce un ange du ciel : qu'il soit anathême. Il est clair qu'il parle de ce qu'il leur avoit enseigné de vive voix, puisqu'il ne paroît point qu'il leur eût encore écrit. Et ensui-
te : Je vous dis, moi Paul, que si vous recevés la V. 2. 3.
circoncision, J. C. ne vous servira de rien, & je déclare à quiconque la reçoit, qu'il est obligé à
la pratique de toute la loi. Il les exhorte à vivre, V. 16.
selon l'esprit, à conserver l'union, à se suporter & VI. 1. 2.
s'excuser les uns les autres, à être liberaux envers ceux qui les instruisent : & à profiter du temps pour faire du bien à tous : mais particulie-
rement aux fidelles. Il marque qu'il avoit écrit VI. 11.
cette lettre de sa main : & qu'il portoit sur son VI. 17.
corps les marques de J. C. c'est à dire lesci catrices des coups de foüet, ou des autres blessures receuës en diverses occasions. Ce qu'il dit pour opposer à la circoncision, dont les autres se vantoient : & pour montrer qu'il auroit pû se glori-

fier en sa chair, avec bien plus de raison. C'est la substance de l'épître de S. Paul aux Galates.

Act. XIX. 21. Etant toûjours à Ephese, il se proposa par un mouvement du S. Esprit, de passer en Macedoine & en Achaïe, retourner à Jerusalem, & ensuite aller à Rome. Il envoya devant, en Macedoine, deux de ceux qui le servoient dans son ministere, Timothée, & Eraste, & demeura cependant à Ephese, résolu d'y être jusques à la Pentecôte : parce qu'il y voyoit la porte ouverte pour le progrés de l'évangile, quoi qu'avec plusieurs adversaires. Ephese étoit une ville d'un grand abord, à cause de la superstition du temple de Diane. C'étoit la capitale de l'Asie mineure, & la résidence du proconsul : il y avoit quantité de philosophes, d'orateurs, & de gens de lettres de toutes sortes. *Philostr. vit. Apoll. lib. 8.*

XLV. Premiere épître aux Corinthiens. *1. Cor. 1. 11.*

S. Paul aprit alors par quelques Corinthiens de la maison de Chloé, qu'il y avoit des divisions dans leur église : que les uns disoient : Je suis disciple de Paul, d'autres : Je suis disciple d'Apollos, d'autres de Pierre, d'autres de J. C. soit que S. Pierre y eût déja prêché ; car il est certain qu'il travailla à l'établissement de l'église de Corinthe, soit qu'ils l'eussent oüi ailleurs. Ils étoient accoûtumés aux disputes des philosophes divisés en plusieurs sectes, dont chacune prenoit le nom de son autheur, & l'élevoit au dessus de tous les autres. Ils se piquoient de sagesse & d'éloquence. S. Paul n'usoit, ni de discours étudiés, ni de syl- *Dion. Cor. ap. Eus. II. hist. 25.* *Chrys. argum. in 1. Cor.*

logiſmes réguliers : & n'aſſujetiſſoit pas l'évangile aux loix de la grammaire, ou de la dialectique. Sa prédication étoit principalement appuyée ſur les preuves ſurnaturelles : ſur les propheties, les miracles, & les marques évidentes de l'eſprit de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il n'enſeignât la ſageſſe veritable, bien plus haute que la ſageſſe humaine : & que ſes diſcours n'euſſent une force merveilleuſe. Il ſavoit raiſoner juſte, & employer les verités conuës à ſes auditeurs, pour les mener aux conſéquences inconuës. Il ſavoit étendre, ou reſerrer ſon diſcours, preſſer, encourager, étoner, adoucir ; exciter tous les mouvemens convenables ; en un mot il poſſedoit le fonds de la dialectique, & de la rétorique : il ne lui en manquoit que l'écorce. Car au milieu des occupations dont il étoit accablé, il n'avoit pas le loiſir de choiſir, ni d'arranger ſes paroles : & il n'en trouvoit point dans le langage humain, pour exprimer la hauteur de ſes penſées. Ainſi ſon grec n'eſt pas pur : ſouvent le tour de la phraſe eſt hebraïque : ſouvent il néglige la conſtruction du diſcours ; il commence pluſieurs périodes ſans les achever. La ſuite eſt principalement dans les penſées. C'eſt qu'il parloit du cœur, & dictoit rapidement, ſuivant l'impetuoſité de l'eſprit de Dieu ; la lumiere abondante, dont il étoit plein, ne cherchoit qu'à ſortir, & à ſe répandre au dehors. Tant de verités qui lui étoient toûjours préſentes, & qu'il voyoit extrémement ſimples & unies entr'elles, le preſ-

1. Cor. 11.

Aug. lib. 1. contr. Creſcon. c. 13. 14 &c. & Doctr. Chriſt. lib. IV. c. 7.

ſoient de tout dire à la fois, & à toute occaſion.
Iren. lib. III. c. 7. Delà viennent tant de parentheſes & de digreſſions dans ſes épîtres : tant d'hyperbates & de transpoſitions ; qui rendent ſon ſtile difficile.
2. Cor. X 1. Dailleurs il vivoit dans une extréme pauvreté, & tout ſon exterieur étoit humble & ſimple. Tout cela le rendoit mépriſable aux Grecs, qui n'étoient pas encore bien guéris de la vaine curioſité.

1. Cor. V. Il avoit encore apris, qu'un des fidelles de Corinthe avoit commis un crime inoüi, même entre les payens, un inceſte avec ſa belle-mere, femme de ſon pere.
1. Cor. VI. Que quelques uns ayant des affaires enſemble, s'adreſſoient aux juges payens, & plaidoient devant eux, au lieu de prendre des arbitres chrétiens. Que quelques uns mêmes faiſoient tort à leurs freres.
1. Cor. XI. 17. Qu'il y avoit du deſordre dans leurs aſſemblées eccleſiaſtiques : que dans les repas qui accompagnoient la célébration de l'euchariſtie, les riches aportoient dequoi manger abondamment, & n'en faiſoient point de part aux pauvres.
1. Cor. XII. Que quelques-uns tiroient vanité des dons ſurnaturels qu'ils avoient receus, & affectoient de parler des langues inconnuës.
ibid. XV. 12. Que quelques-uns nioient la réſurrection. Outre ces deſordres dont il étoit informé, l'égliſe de Corinthe lui avoit écrit pour le conſulter ſur pluſieurs articles.
ibid. VII. VIII. Sur la continence, & le mariage : ſur les viandes immolées aux idoles.

ibid. I. I. S. Paul répondant aux Corinthiens, met d'a-

bord avec lui Softhenes, qui par conféquent l'accompagnoit à Ephefe. Il les humilie au fujet de leurs divifions ; & leur montre, que loin d'être I. II. III. IV.
favans & fages comme ils s'imaginoient, ils font encore groffiers & charnels ; puifqu'au lieu de s'attacher uniquement à J. C. ils s'attachent à fes miniftres, fe vantant d'être difciples, les uns de Paul, les autres d'Apollos ; & voulant fe rendre juges des apôtres mêmes. Il les humilie en- V.
core au fujet de l'inceftueux ; & dit, que tout abfent qu'il eft, étant préfent en efprit à leur affemblée, il l'a déja jugé, & l'a livré à fatan pour perdre la chair, & fauver l'efprit. Cet abandonnement à fatan, étoit le retranchement de la focieté des fidelles : c'eft à dire l'excommunication pour un temps, afin de corriger le coupable : fuivie alors, par miracle, de quelque maladie, ou de quelqu'autre playe fenfible. Il ajoûte : Je vous ay écrit dans ma lettre, foit qu'il parle de cette même lettre, ou de quelqu'autre écrite auparavant, qui ne foit pas venuë jufques à nous : Je vous ay, dit-il, écrit dans ma lettre, de ne vous point mêler avec les impudiques. Je n'ay pas entendu parler des impudiques, des avares, ou des idolatres de ce monde : autrement il faudroit en fortir. Mais fi un des freres eft noté pour être impudique, ou avare, ou idolatre, ou médifant, ou yvrogne, ou voleur, de ne pas même manger avec lui : car je ne juge point de ceux du dehors. Ainfi les chrétiens avoient plus d'éloignement

Tertull. de pudic. c. 13. Hier. in Ezech. XVII. 19. Aug. de fide & op. c 26 n. 48 Chryfoft. hic. hom. 15.

I. Cor. V. 9. Aug hom. 50. c. 12.

Id. cont. ep. Parm lib. III. c. 1. 2.

des chrétiens pecheurs ſcandaleux, quand ils étoient jugés & condamnés par l'authorité de l'égliſe, que des payens mêmes. Cette peine étoit
Jo. IX. 22. XVI. 2. dés auparavant en uſage chés les Juifs: & ils chaſſoient des ſynagogues ceux qui avoient commis de grands crimes.
Joſ. II. *bell.* c. 12. *p.* 787. A. Les Eſſeniens, quand ils étoient excommuniés, n'oſoient même recevoir à manger de perſone, pour ne pas violer leurs serments, & ſe contentoient de vivre d'herbes: enſorte que quelquefois on les laiſſoit mourir miſérablement.

1. *Cor.* VI. 7. S. Paul vient enſuite aux procés; & dit que c'eſt déja un peché d'en avoir entr'eux, qu'il vaudroit mieux ſoufrir quelque injuſtice, & quelque perte: c'eſt à dire que ces differends étoient ſcandaleux pour les payens: parce que les fidelles étoient principalement recommandables, par la charité qui les uniſſoit. D'ailleurs on ne pouvoit ſe préſenter aux tribunaux des payens, ſans quelque peril d'idolatrie, ne fût-ce qu'à cauſe des ſermens. S. Paul veut donc, que ſi les chrétiens ont quelque differend pour des affaires temporelles; ils les faſſent juger par des chrétiens; & afin qu'ils ne s'excuſent pas ſur le manque de gens habiles: il dit que les plus mépriſables
VI. 4. *Chryſ. ibid. hom.* 16. d'entr'eux doivent ſuffire, pour de ſi petits interêts. Il eſt clair que ces jugemens ne pouvoient être que de ſimples arbitrages: puiſque toute l'autorité temporele étoit entre les mains des payens. Or la coûtume a duré long-temps dans l'égliſe,

l'église, que les chrétiens ne plaidoient point devant les infideles, & que les évêques étoient les arbitres de tous leurs differends. *Const. apost. lib. II. c. 45. 46.*

XLVI. Préceptes de continence, &c. *1. Cor. VII.*

Quant au mariage, S. Paul dit aux Corinthiens, que la continence parfaite est le meilleur état: mais que les persones mariées se rendront le devoir l'un à l'autre, & ne se sépareront qu'un peu de temps pour la priere, & d'un commun accord. De peur, dit-il, que satan ne vous tente, à cause de vôtre incontinence. Car la débauche étoit extrême à Corinthe. L'apôtre ajoûte, comme un précepte du Seigneur: qu'il n'est permis, ni à la femme de quitter son mari, ni au mari de quitter sa femme: ou qu'ils doivent demeurer séparés sans se remarier. Puis il dit, comme de son chef: qu'un homme fidele peut demeurer avec une femme infidele, & la femme fidele tout de même, si l'infidele y consent: sans croire devoir éviter l'infidele comme immonde, à la maniere des Juifs: parce qu'il est en quelque maniere sanctifié par sa femme. Il conseille à chacun de demeurer en l'état où il étoit, quand il a été appellé au christianisme, circoncis, ou non: libre, ou esclave: marié, ou non. *1. Cor. VII. 10.* *VII. 12.* *Aug. lib. 1. de pec. mer. c. 16.*

Il conseille la virginité & la continence à ceux qui sont libres, plûtôt que le mariage: parce que ceux qui ne sont point mariés ne sont occupés que de plaire à Dieu, & de conserver la sainteté du corps & de l'esprit. Au lieu que les persones *1. Cor. VII. 25. 26.*

mariées ſont obligées à prendre ſoin de ſe plaire l'un à l'autre, ſont partagées entre Dieu & le monde, & expoſées à pluſieurs afflictions temporelles. D'ailleurs le temps eſt court, la figure de ce monde paſſe, & il n'eſt permis de s'atta-
VII. 7. cher à rien de ce qui paſſe avec lui. S. Paul témoigne aſſés qu'il gardoit lui même la continence, lorſqu'il dit: Je voudrois que vous fuſſiés tous
VII. 8. comme moi: & enſuite: Je dis à ceux qui ne ſont point mariés, & aux veuves: Il leur eſt bon de demeurer en cet état; comme j'y demeure.

Strabon. lib. VIII. p. 378. D. Athen. lib. XIII. p. 573. C.

On void ici la force de la prédication de l'évangile: d'avoir pû introduire une ſi haute perfection dans une ville ſi corrompuë. Car il y avoit à Corinthe un temple de Venus, dont dépendoient plus de mille eſclaves proſtituées, que diverſes perſones, hommes & femmes avoient données à la déeſſe; à qui toute la ville étoit dédiée. Il étoit ordinaire de lui voüer de telles offrandes. Ces femmes de Venus étoient employées aux occaſions importantes, pour implorer le ſecours de la déeſſe: elles étoient célébrées par des monumens publics, & par les vers des poëtes les plus illuſtres. Elles cauſoient une grande dépenſe aux étrangers: d'où vint le proverbe: Qu'il n'apartenoit pas à tout le monde d'aller à Corinthe. C'étoit donc déja beaucoup, pour des Corinthiens, de les réduire aux bornes de la chaſteté conjugale. Mais S. Paul les mene à la continence parfaite dans la viduité, ou le célibat, & juſques à

la virginité. Il s'y trouve un ſeul crime, grand à la verité : mais il les en humilie tous : toute l'égliſe s'en afflige, de telle ſorte qu'il eſt enſuite obligé de les conſoler.

Quant aux viandes immolées, il dit : Nous ſavons que les idoles ne ſont rien, puiſqu'il n'y a VIII. 4.
qu'un Dieu : mais quelques-uns par ignorance VIII. 7.
font ſcrupule de manger de ces viandes comme immondes. Prenés donc garde, vous qui êtes VIII. 10.
plus éclairés, de ne pas ſcandaliſer les foibles, par la liberté que vous vous donneriés de manger des viandes immolées, & de porter les autres à en manger contre leur conſcience. Ainſi quoique les X. 19. 20.
idoles ne ſoient rien, toutefois parce que ce qui leur eſt immolé eſt conſacré aux démons, vous ne dévés pas en manger quand vous le conoiſſés pour tel : puiſque vous ne pouvez en même temps participer à la table du Seigneur, c'eſt à dire à ſon X. 16.
corps, & à la table des démons. Mangés de tout X. 25. 26.
ce qui ſe vend au marché, ſans vous informer d'où il vient. Si un infidele vous invite, mangés tout ce qui vous ſera ſervi : mais ſi quelqu'un dit : Ceci a été immolé aux idoles : n'en mangés pas, de peur de le ſcandaliſer. Nous ne devons pas ſeulement regarder ce qui nous eſt permis, mais ce qui eſt expédient pour le ſalut des autres.

Il prouve cette maxime par ſon éxemple. Je IX.
pourrois, dit-il, me faire donner les choſes néceſſaires à la vie, & me faire ſervir. Je pourrois mener avec moi une femme d'entre nos ſœurs,

comme font les autres apôtres, & les parens du
Matth. XXVII. 55. Seigneur, & Pierre lui même. Car nous ne sommes
Luc. VIII. 2. mes pas les seuls, Barnabé & moi, qui n'ayons pas ce pouvoir. Ces femmes suivoient les apôtres pour les servir, comme sainte Magdelene, & les autres dont parle l'évangile, avoient suivi J. C.
Deut. XVIII. 1. S Paul continuë: Ceux qui servent à l'autel, vivent de l'autel, suivant la loi, & le Seigneur a ordonné à ceux qui prêchent l'évangile, de vivre de
Luc. X. 7. l'évangile. Mais je n'ay point voulu user de cette liberté, de peur que l'évangile ne fût à quelqu'un occasion de scandale, si nous paroissions chercher quelque récompense temporelle.

1. Cor. IX. 25. Pour montrer que l'on doit s'abstenir de tout pour l'évangile: il se sert de la comparaison des combats solemnels, qui se faisoient en l'honeur
Strab. lib. 8. p. 380. C. des faux dieux. Entre les quatre plus célébres, étoient ceux de l'Isthme, qui se faisoient prés de Corinthe en l'honneur de Neptune, & dont la récompense, c'est à dire la marque de la victoire, étoit
Horat. art. poët. vers. une courone d'une espece de persil. Les combats étoient, la course, la lutte, les coups de poing,
Epist. enchir. c. 35. le palet. Les athletes, ou combatans, s'y préparoient dés la jeunesse par des éxercices conti-
Mercur. art. gymn. lib. 1. c. 15. nuels, & un régime trés-éxact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes, & à certaines heures, ils ne beuvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes: leur travail, & leur repos étoit reglé. Tels étoient ces combats dont S. Paul se servoit pour exciter les fideles au

travail, & à la mortification ; & il en conclut en disant : Je ne prétends pas courir, ni combattre en vain, mais je châtie mon corps, & le réduis en servitude, de peur qu'aprés avoir prêché les autres, je ne sois réprouvé moi-même. 1. Cor. IX. 26.

Il donne ensuite aux fideles de Corinthe divers réglemens ecclesiastiques, confirmant ce qu'il leur avoit enseigné de vive voix. Il défend aux hommes de prier, ou de profétiser la tête couverte d'un voile, comme faisoient les Juifs, & plusieurs payens. Parce que l'homme est l'image & la gloire de Dieu : & au contraire il défend aux femmes de prier ou profétiser sans être voilées : pour marque de leur sujettion, & à cause des anges, c'est à dire des prêtres, & des autres ministres sacrés. Il défend aussi aux hommes de porter les cheveux longs : qui étoit un usage des philosophes, & de ceux que les payens tenoient pour prophetes, ou consacrés aux dieux. Et comme sur ces matieres, de soy indifférentes, on peut avoir diverses usages, & raisonner diversement : il conclut par l'autorité, en ces termes : Si quelqu'un semble être contentieux : nous n'avons point cette coûtume, ni l'église de Dieu. 1. Cor XI. Chrys. hic homil. 16. init.

Il les blâme du peu de respect qu'ils aportoient à la cene du Seigneur, c'est à dire à la sainte eucharistie. Comme J. C. l'avoit instituée le soir en soupant, elle en gardoit le nom : & l'usage étoit de l'accompagner d'un souper de viandes ordinai- XI. 20. Chrys hic hom. 27. init.

res, que les chrétiens prenoient tous ensemble; avant que de se séparer : chacun y contribuoit selon son pouvoir, & les pauvres y devoient profiter de l'abondance des riches. Car c'étoit un repas de charité, d'où vient qu'on lui donna le nom grec d'Agape. Mais à Corinthe la division des esprits avoit passé jusques à ce repas. Chacun aportoit son souper, & le mangeoit à part; ensorte que les riches en avoient trop, & les pauvres manquant du nécessaire, recevoient de la confusion. Pour leur faire voir la grandeur de cette irrévérence, l'apôtre les rappelle à l'institution de l'eucharistie. D'où il conclut, que quiconque mange ce pain, & boit ce calice indignement, est coupable du corps & du sang du Seigneur: & qu'il faut s'éprouver avant que de le prendre, pour ne pas manger & boire son jugement. Et c'est, dit-il, pour punition de ces pechés, que plusieurs d'entre vous sont malades, & meurent. Ainsi, mes freres, quand vous vous assemblés, attendés-vous les uns les autres. Si quelqu'un a besoin de manger plus que les autres, il pourra manger chés lui. Je réglerai tout le reste quand je serai venu. Ces dernieres paroles montrent qu'il ne leur écrivoit pas tout : Et on croit qu'elles enferment les principales cérémonies de la consécration, & de la distribution de l'eucharistie, c'est à dire celles qui ont été observées de même maniere dans toute l'église catholique.

Aug. ad Januar epist. 118. n. 8.

S. Paul vient enſuite aux effets ſenſibles du S. Eſprit, comme le don des langues, des guériſons miraculeuſes, de prophetie : qui dans ces commencemens de l'égliſe étoient répandus ſi communément ſur les fideles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux : enſorte qu'il étoit néceſſaire de leur donner des régles pour en bien uſer. Et comme les Corinthiens étoient dans une des villes les plus ſuperſtitieuſes de la Grece, au milieu des oracles, & des devins : il commence par leur marquer la différence de l'eſprit de Dieu, & de l'eſprit malin. Les faux prophetes des payens étoient agités par le démon, qui les faiſoit parler malgré eux, leur troublant l'eſprit, & les mettant en fureur. L'eſprit de Dieu agiſſoit doucement ſur les vrais prophetes, les éclairoit, les rendoit humbles & tranquilles : & leur laiſſoit la liberté de parler, ou de ſe taire. Une autre différence eſt, que l'eſprit malin blaſphémoit ſouvent contre J. C. A ces marques on pouvoit diſcerner les eſprits, ſans attendre l'événement des propheties.

XLVII. Dons des langues, de prophetie, &c. 1. *Cor.* XII. *Chryſoſt. hic. homil.* 19. *Lib. paſtor. mand.* 12.

Ici l'apôtre fait le dénombrement des graces ſurnaturelles, mettant au dernier rang le don des langues, que les Corinthiens eſtimoient trop. Il montre que tous ces dons viennent de la même ſource, qui eſt l'eſprit de Dieu : & tendent à une même fin, qui eſt l'édification de ſon égliſe. Comme nôtre corps a pluſieurs membres pour différentes fonctions, les unes plus nobles, les

1. *Cor.* XII. 4.

autres moins, ſans qu'ils ayent droit de ſe mépriſer, ou de s'envier les uns les autres: ainſi dans l'égliſe chacun ne doit pas conſidérer l'excellence du don, que lui, ou un autre poſſede, mais l'utilité commune. Il va plus loin, & montre que tous ces dons ſont imparfaits, ne regardant que
XIII. l'état de la vie préſente: bien inférieurs à la charité, & inutiles ſans elle. D'où s'enſuit que c'eſt un étrange déſordre d'en prendre occaſion d'alterer la charité par la vanité & la jalouſie.

XIV. Il exhorte donc les Corinthiens à s'exercer, ſur tout à la charité: & s'ils deſirent des dons ſpirituels: il veut qu'ils recherchent, non les plus merveilleux, par une curioſité puerile; mais les plus utiles. C'eſt à dire le don de prophetie, plûtôt que le don des langues: & le don d'interpréter la langue, avec celui de la parler. Car ces dons étoient differens. Tel parloit une langue par miracle, ſans l'entendre: & tel autre, par miracle, la ſavoit interpréter. Tous ces dons, quoique diſtribués par le S. Eſprit comme il vouloit, s'accordoient ſouvent aux prieres de ceux qui les demandoient: puiſque S. Paul leur conſeille
XIV. 13. de déſirer l'un, plûtôt que l'autre; & leur propoſe la priere comme le moyen de l'obtenir. Il rend raiſon de ce conſeil. Si celui qui a le don de parler une langue, n'a pas le don de l'interpréter, elle ne ſert, ni pour ſon édification, ni pour celle des autres: l'eſprit de Dieu prie en lui, ſans que ſa raiſon y ait de part. Celui qui l'écoute ne

peut

peut répondre, amen, à sa priere, ne sachant pas même s'il prie. Le don des langues est alors seulement un prodige, pour étoner les infidelles. XIV. 22.
Il peut même les scandaliser. S'ils entrent dans vôtre assemblée, & vous entendent parler tous diverses langues, ils vous prendront pour des insensés : au contraire, le don de prophetie sert à édifier, à exhorter, à consoler. Un infidelle voyant qu'un prophete lui découvre le secret de son cœur, se jettera le visage contre terre, adorera Dieu, & confessera qu'il est véritablement en vous.

S. Paul descend à des reglemens plus particuliers: XIV. 26.
Quand vous êtes assemblés, dit-il, si chacun de vous est inspiré pour chanter un pseaume, pour enseigner, pour déclarer une révélation, parler une langue, ou l'interpréter: que tout se fasse pour l'édification de l'église. Quant à ceux qui ont le don des langues : que deux ou trois tout au plus parlent dans chaque assemblée, l'un aprés l'autre ; & que quelqu'un explique. S'il n'y a point d'interpréte ; que celui qui a le don de la langue se taise dans l'église, & se contente de la parler en particulier, à Dieu, & à lui-même. Que deux ou trois prophetes parlent l'un aprés l'autre dans la même assemblée, & que les autres en jugent, de peur qu'il ne s'y mêle quelque faux prophete. Si un de ceux qui sont assis pour écouter reçoit la révélation, que le premier se taise, pour le laisser parler à son tour : car les esprits

Chrysost. hic homil. 36.

des prophetes leur ſont ſoûmis ; & quoiqu'ils ne ſoient pas inſpirés quand ils veulent, ils ne ſont pas forcés de parler. Que les femmes ſe taiſent dans l'égliſe : ſi elles veulent s'inſtruire de quelque choſe, qu'elles le demandent à leurs maris dans leurs maiſons. Que tout ſe faſſe avec paix, avec modeſtie, avec ordre.

Il eſt évident que ces dons ſurnaturels étoient bien fréquents, puiſque l'on avoit beſoin de tels réglemens. Et ce n'étoit pas ſeulement à Corin-
XIV. 33. the : S. Paul dit, qu'il enſeigne la même choſe dans toutes les égliſes. Ainſi s'accompliſſoit à la
Marc. XVI. 17. lettre la promeſſe de J. C. que ceux qui croiroient en lui parleroient des langues nouvelles, guériroient les maladies, & feroient d'autres miracles. On void auſſi combien déslors étoit recommandé l'ordre & la bienſéance dans les aſſemblées de l'égliſe ; puiſque les prophetes mêmes, & les autres qui avoient des dons miraculeux, étoient ſoûmis à la diſcipline. Que ſi l'on obſerve ſoigneuſement ce que les apôtres nous ont marqué en divers lieux de leurs écrits ; on y trouvera ce qui nous a été depuis expliqué plus diſtinctement, touchant ces ſaintes aſſemblées. Elles ſe
Act. XX. 7. tenoient le dimanche dans quelque ſale d'une
Heb. X. 25. maiſon particuliere : & il étoit défendu d'y manquer. On y liſoit les ſaintes écritures, non ſeu-
Coloſſ. IV. 16. lement l'ancien teſtament, mais les épîtres des apôtres. Les apôtres, ou les docteurs ordonnés par l'impoſition de leurs mains, c'eſt à dire les

evêques & les prêtres, instruisoient & exhortoient le peuple : souvent aussi c'étoit des prophetes inspirés extraordinairement. On chantoit, ou les pseaumes de David, & les autres anciens cantiques : ou ceux que l'esprit de Dieu dictoit de nouveau. Là étoit la table du Seigneur, l'autel propre aux chrétiens. Là étoit consacrée l'eucharistie, & distribuée aux fidelles : & ils faisoient tous ensemble un repas de viandes communes, qui étoit l'agape.

1. Cor. XI. 21.
Heb XIII. 10.
1. Cor. XI. 18.

Aprés tous ces réglemens de discipline, S. Paul vient au dogme de la résurrection : & montre aux Corinthiens que le fondement de toute sa prédication, est la résurrection de J. C. Je vous ay enseigné, dit-il, que J. C. est mort & ressuscité suivant les écritures, & qu'il a apparu à Pierre, puis à tous les onze apôtres : ensuite il a été veû de plus de cinq cens freres tout à la fois, dont plusieurs vivent encore, quelques-uns sont morts : puis il a apparu à Jaques, puis à tous les apôtres : enfin il m'a aussi apparu, à moi qui suis le dernier de tous, comme un avorton. Que si la résurrection étoit impossible, J. C. ne seroit pas ressuscité, nous serions de faux témoins contre Dieu, nôtre prédication seroit vaine, & vôtre foi vaine. Car si nous n'esperions en J. C que pour cette vie, nous serions les plus miserables de tous les hommes. Pourquoi nous exposerions-nous à toute heure aux perils, & à la mort ? Il faudroit dire comme les impies : Beuvons & mangeons, nous

1. Cor. XV.

mourrons demain. Et que feroient ceux qui se baptisent pour les morts? Quoique ce fût que ce baptême, ou ce bain, il paroît que c'étoit quelque cérémonie pieuse, que l'on croyoit utile aux morts, quand on la faisoit à leur intention.

A la fin de l'épître S. Paul recommande les collectes ou quêtes, qui se faisoient par tout pour les fideles de Judée. Elles semblent avoir succedé à celles que faisoient les Juifs, à la place des
Cicer. pro Flac. n. 28. offrandes ordonnées par la loi; les réduisant en or, que l'on envoyoit tous les ans à Jerusalem de
1. Cor. XVI. toutes les provinces. L'apôtre donne aux Corinthiens, sur ce sujet, la même regle qu'il avoit donnée aux églises de Galatie. Que chacun de vous, dit-il, mette à part chés lui le dimanche, ce qu'il voudra: & que l'on n'attende pas que je sois venu pour faire la quête. Quand je serai présent, j'envoyeray ceux que vous aurés aprouvés par lettres, pour porter vôtre charité à Jerusalem: & si la chose mérite que j'y aille, ils iront
XVI. 10. avec moi. Ensuite il leur recommande Timothée comme un ministre fidele: & leur marque qu'Apollos n'avoit pû aller à eux. Il leur recommande la maison de Stéphanas, de Fortunat, & d'Achaïque, qui étoient avec lui à Ephese: & finit
XVI. 19. par ces paroles: Les églises d'Asie vous salüent: comme aussi Aquilla & Priscilla avec leur église domestique. C'est chés eux que je loge. Tous les freres vous salüent. Salüés-vous les uns les autres par le saint baiser. Le salut est de ma

main. Si quelqu'un n'aime pas N. S. J. C. qu'il ſoit anathême. Maran atha. Ces deux derniers mots ſignifient en Syriaque, Nôtre Seigneur vient, & contienent une menace du dernier jugement. Telle eſt la premiere épître de S. Paul aux Corinthiens.

XLVIII. Tumulte à Epheſe. *Act. XIX. 23.*

Comme il étoit encore à Epheſe, aprés avoir réſolu de paſſer en Macedoine : il arriva un grand tumulte à l'occaſion de l'évangile. Le temple de Diane d'Epheſe étoit une des merveilles du monde. Toute l'Aſie avoit contribué à le bâtir pendant quatre cens ans. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, large de deux cens vingt, ſoutenu de cent vingt-ſept colomnes de ſoixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un roi ; ornées de ſculptures. La charpente du toit étoit de cedre : les portes de ciprés. On avoit choiſi ce bois, parce qu'il ſe conſerve beau plus long-temps. L'idole étoit fort petite. Les uns diſoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne : & que c'étoit toûjours la même, quoique le temple eût été rebâti ſept fois. Il eût falu pluſieurs volumes, pour décrire les ornemens & les richeſſes de ce temple. On venoit le voir de fort loin : & les étrangers étoient curieux d'en emporter des modeles.

Pauſ. lib 7. pag 405. Strab lib. 14. p 640. Plin. lib. XVI c. 40. XXXVI. c. 14.

Un orfévre, nommé Démetrius, faiſoit de ces petits temples d'argent, & entretenoit un grand nombre d'ouvriers que ce travail enrichiſſoit. Il les aſſembla un jour, avec les autres du même métier, & leur répréſenta que Paul détournoit *Act. XIX. 24.*

Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, dont S. Paul se pleint lui-même. Les gentils l'ayant reconû pour Juif, s'écrierent tous d'une voix : La grande Diane d'Ephese : & ce cri dura environ deux heures. Enfin le secretaire de la ville ayant apaisé le peuple, dit : Ephésiens, qui ne sait que cette ville honore la grande Diane fille de Jupiter ? Ces hommes, que l'on a amenés, n'ont commis, ni sacrilege, ni blasphême contre vôtre déesse. Si Démetrius, & ses compagnons, ont quelque différent avec quelqu'un, il y a des proconsuls & des tribunaux, où ils peuvent se pourvoir. Si vous demandés quelqu'autre chose, on pourra la traiter dans une assemblée légitime. Car, pour celle-ci, nous courons hazard d'être accusés de sédition. Par ce discours il congédia l'assemblée : & ainsi Dieu modéroit les esprits les plus échaufés, pour ne pas arréter le progrés de son évangile. Aprés que ce tumulte fut apaisé, S. Paul apella les disciples, les exhorta, leur dit adieu, & partit pour la Macedoine. *2. Tim. IV. 14.*

XLIX. Apollonius de Tyane à Ephese.

Tandis qu'il travailloit avec tant de succés à détruire l'idolatrie en Asie & en Grece : Apollonius de Tyane s'éforçoit de la soutenir. Car ce fut en ce temps, & au commencement du régne de Neron, qu'il vint à Ephese. Au retour de son grand voyage des Indes, il fut mal receu à Antioche, où les sciences greques n'étoient pas estimées. Il passa en Chipre, & delà en Ionie, & s'arréta à Ephese. Tout le monde le suivoit, les *Philostr. vita Apoll. lib. III. in f.* *lib. IV. c. 1.*

artisans mêmes quittoient leurs métiers : l'un admiroit sa science, l'autre sa bonne mine, son habit, sa maniere de vivre : les oracles les plus célebres chantoient ses loüanges. Les villes lui envoyoient des députations pour lui offrir leur amitié, & lui demander conseil sur la régle de leur vie, sur les autels, & les statuës qu'ils vouloient dresser. Il régloit tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Ephesiens en public, & les exhortoit à quitter tout, pour s'apliquer à la philosophie, & à une vie sérieuse. Car Ephese étoit une ville effeminée, & passionnée pour la danse : ce n'étoit que flûtes, que tambours : la paresse & la vanité y régnoient.

Un jour comme il leur parloit de la communication des biens, & les exhortoit à se nourrir les uns les autres : il y avoit de petits oiseaux perchés dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux, en criant comme s'il leur eut aporté une nouvelle. Alors ils commencerent tous ensemble à crier, & s'envolerent avec lui. Apollonius s'arréta ; & dit au peuple : Un garçon qui portoit du bled, a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle ruë. Cet oiseau s'y est trouvé, & est venu avertir les autres de cette bonne fortune. Plusieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué, pour voir ce qui en étoit, & revinrent peu aprés, en criant, & remplis d'étonnement. Apollonius continuoit cependant d'exhorter

horter le peuple à ſe communiquer leurs biens par cet éxemple des oiſeaux. On crut ainſi qu'il entendoit leur langage. Mais il eſt aiſé de juger qu'il avoit remarqué en paſſant ce blé répandu, & avoit inventé le reſte.

Il paſſa aux autres villes d'Ionie. A Smirne trouvant les citoyens ſtudieux, & curieux des belles conoiſſances, il les y encouragea, & les exhorta à s'eſtimer plus eux-mêmes, que leur ville. Elle paſſoit pour la plus belle qui fut ſous le ſoleil, tant par ſa ſituation ſur le bord de la mer, que par l'agréement de ſes bâtimens, les galeries, les peintures, l'or dont elle étoit ornée. Alexandre le grand l'avoit bâtie telle qu'elle étoit alors. Les Epheſiens rapellerent Apollonius pour les délivrer d'une peſte. Etant arrivé, il les aſſembla, & leur dit: Prenés courage, je feray ceſſer aujourd'huy la maladie. Il les mena tous au théatre, où il y avoit un temple d'Hercule libérateur. Là il aperceut un pauvre vieillard couvert de haillons, & portant une beſace, qui demandoit l'aumône. Frapés, dit-il, cet ennemi des dieux: jettés-lui le plus de pierres que vous pourrés. Les Epheſiens avoient peine à s'y réſoudre: ce miſerable leur faiſoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante. Mais Apollonius ne ceſſa point de les preſſer, qu'ils ne l'euſſent aſſommé & accablé de pierres, enſorte qu'ils en éleverent ſur lui un tres-grand monceau. Aprés un peu d'intervalle, Apollonius leur dit d'ôter les pier-

Pauſan. lib. 7. p. 404.

res, & de voir quel animal ils avoient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouverent qu'un grand chien : & ne douterent point que le vieillard n'eut été un fantôme, & un mauvais démon. Ils éleverent à la place même une ſtatuë d'Hercule. C'eſt ainſi qu'Apollonius délivra Epheſe de la peſte. On croira, ſi l'on veut, que le démon fit paroître un fantôme pour favoriſer ſon prophete. Mais il eſt aſſés vrai-ſemblable qu'il n'y eut que de la hardieſſe & de l'induſtrie. Qu'en faiſant ôter les pierres, il y fit mettre un chien mort; & que l'on ne chercha pas plus avant. Car il eſt aiſé d'impoſer à un peuple prévenu.

c. 4. 5. Allant en Grece il s'arréta à Ilium, & prétendit qu'Achille lui étoit aparu, & lui avoit révélé
c. 6. pluſieurs ſecrets de l'Iliade. Puis il vint à Athénes : où d'abord le hierophante refuſa de l'initier aux myſteres d'Eleuſine, comme un magicien, & un homme qui n'étoit pas pur du commerce avec les démons. Mais Apollonius paya de hardieſſe, & voyant les Athéniens fort ſuperſtitieux, il leur parla des cérémonies de leur religion. Comment il faloit ſacrifier en chaque temple à chacun des dieux; à quelle heure du jour, ou de la nuit, on devoit offrir des ſacrifices, des libations, ou des prieres. Il prétendoit ſavoir les raiſons myſterieuſes des ſtatuës, & de leurs diverſes poſtures. Sur les libations il donnoit ces préceptes importans : qu'il ne faloit point boire dans la coupe dont on les faiſoit; mais la garder pure pour les dieux.

Qu'elle devoit avoir des oreilles, & que c'étoit par là qu'il faloit verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folatre qui étoit présent à ce discours, s'éclata de rire. Mais Apollonius dit, qu'il étoit possedé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir, & pour signe de sa sortie, de renverser une statuë. Ce qu'il fit, & le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe, & la maniere de vivre d'Apollonius. S'il avoit commerce avec les démons, comme les payens même l'en accusoient; on peut bien croire, qu'ils s'entendoient avec lui, pour entrer dans les hommes & en sortir, afin de lui donner crédit; & d'obscurcir les miracles des chrétiens qui les chassoient tous les jours.

Il reprit les Athéniens, de leur maniere de célébrer les baccanales; en ce qu'au lieu des spéctacles reglés, ce n'étoit par toute la ville que danses efféminées: où les uns étoient habillés en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en répréséntant les poësies d'Orphée. Il les rapelloit au courage & à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spéctacles de gladiateurs qui se donnoient à Athénes. Il visita tous les temples de la Grece qui étoient fameux par des oracles, & tous les lieux où se faisoient les combats consacrés aux dieux. Etant à l'Isthme de Corinthe, il dit: Cette langue de terre sera coupée, ou plûtôt ne le sera pas.

Suet. Ner. c. 19. Ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Neron, qui commença à la faire couper, & n'acheva point. Mais il étoit difficile qu'une telle prophetie ne s'accomplît. Enfin Apollonius vint à Rome, aprés avoir parcouru toute la Grece.

L.

S. Paul en Macedoine. Seconde épître aux Corinthiens.

2. Cor. II. 12.

Cependant S. Paul étant parti d'Ephese, alloit en Macedoine. Etant venu à Troade, & y trouvant la porte ouverte pour l'évangile, il n'y eut point de repos, parce qu'il n'y rencontra point Tite son disciple. Il passa le détroit de l'Hellespont, vint en Macedoine, la parcourut, & exhor- Act. XX. 2. ta les freres par plusieurs discours. Tite l'y vint 2. Cor. VII. 6. trouver, & le consola par les bonnes nouvelles qu'il lui aporta de Corinthe : lui racontant combien ils avoient été touchés de sa lettre précédente, le regret qu'ils avoient de son absence, leurs larmes, leur zele pour le contenter. Il lui 2. Cor. IX. 2. dit encore, que dés l'année précédente l'Achaïe étoit prête à fournir sa contribution pour les fideles de Judée : & l'apôtre se servit de cet exem- VIII. 3. ple pour exciter les Macedoniens, quoique déja disposés à contribuer abondamment à proportion de leur pauvreté.

S. Paul étant ainsi instruit de l'effet de sa premiere épître aux Corinthiens, leur en écrivit une seconde adressée en son nom, & au nom de Timothée, à l'église de Corinthe ; & aux fideles de 2. Cor. I. 1. toute l'Achaïe. Il leur marque d'abord qu'il a ibid. I. 8. souffert en Asie une persécution extrême, & au dessus de ses forces, jusques à desirer la mort. Ce

qui semble marquer quelque tentation plus vio-
lente, que la sédition de Démétrius. Il ajoûte, que *ibid* 15.
s'il a changé le dessein qu'il avoit de les aller voir,
comme il leur avoit promis par la lettre précé-
dente : ce n'est, ni par légéreté, ni par une con-
duite humaine : mais pour les épargner, & pour *ibid.* 23. II. 1.
s'épargner la douleur de traiter sévérement ceux 2. VII. 9. XII.
qui ne s'étoient pas encore corrigés de leurs pe- 20. XIII. 10.
chés : & de voir les autres dans l'affliction extrê-
me où ils étoient du crime de l'incestueux. C'est 2. *Cor.* II. 6.
pourquoi jugeant qu'il étoit assés puni, par la
correction que l'église de Corinthe lui avoit faite,
& la douleur qu'elle avoit témoignée de son cri-
me : il les prie de lui pardonner, & de le rece- 8.
voir à la paix, & leur demande cette indulgence
comme une preuve de leur obéïssance. Il en rend
raison. De peur que le coupable ne soit accablé 7.
d'une tristesse excessive ; & que nous ne nous lais-
sions surprendre aux artifices du démon, en pous-
sant ce miserable au desespoir. Suivant ces ma- 11.
ximes, les pasteurs ont souvent usé d'indulgence
envers les pecheurs, touchés de la ferveur de leur
contrition, ou de quelqu'autre raison importante.

S. Paul employe la plus grande partie de cette
épître à relever son ministere, & à montrer com-
bien sa conduite est au dessus de celle des faux
apôtres, qui abusoient de la crédulité & de la
pieté des fideles. Ils les traitoient d'une maniere XIII. 13.
dure & insolente, exerçoient sur eux un empire XI. 20.
absolu, comme sur des esclaves : les pilloient &

les mangeoient, en éxigeant de grosses rétributions : & les chrétiens souffroient tout avec patience, les prenant pour de vrais ministres de J. C.
XI. 22. Ils se vantoient d'être Israëlites, & de la race d'A-
Tit. I. 10. braham Car les Juifs étoient les pires de ces faux docteurs. Ils faisoient valoir leurs travaux & leurs
2 Cor. X. 12. 13. soufrances pour l'évangile, & cherchoient à s'élever en abaissant les autres. Ils méprisoient S. Paul,
X. I. 10. comme parlant grossierement : & disoient : Ses lettres, à la verité, ont de la force, & il cherche à vous étonner par là : mais sa présence, & son discours, n'ont rien que de bas & de méprisable. Ils le traitoient, comme si sa conduite eût été purement humaine.

II. 15. III. IV. Se trouvant donc obligé à se recommander, & à se loüer lui-même : il commence par leur faire remarquer la sincerité parfaite de son procedé : prenant leur conscience à témoin de la droiture de sa conduite, & des effets qu'ils ont sentis de sa prédication. Il montre l'excellence de son ministere, par l'avantage de la nouvelle alliance, écrite dans les cœurs par le S. Esprit ; audessus de l'ancienne, écrite sur des tables de pierre : & il nomme le ministere de Moïse, un ministere de
III. 7. 9. condamnation & de mort : parce que la loi, sans la grace, ne rendoit les hommes que plus cou-
V. 18. pables. Il dit, que les apôtres sont les ambassadeurs que Dieu a envoyés pour lui réconcilier le monde par J. C. Mais il ménage tellement ce qu'il dit de grand de lui-même, qu'aussitôt il

le corrige, & raporte tout à Dieu. Faisant une IV. 7.
oposition continuelle de la foiblesse humaine
qui est en lui, & dans les autres apôtres, & de la
vertu divine qui s'y déclare: ensorte que leurs sou- IV. 10 11. 12.
frances répresentent la mort de J. C. & leurs opé- XIII. 3. 4.
rations surnaturelles, avec les effets qu'elles produisent dans les fideles, font paroître sa vie glorieuse & céleste.

Ce dont il se vante le plus, c'est de ses sou- XI. 1. 16.
frances. Encore traite-t-il ce discours de folie & d'extravagance, & n'y vient que par pure nécessité. Il dit, que les apôtres soufroient tout pour VI. 3. 4.
ne choquer persone, & ne donner aucun prétexte de blâmer leur ministere; qu'ils gardoient une égalité parfaite dans les mauvais & les bons traitemens, & dans toute sorte d'états. Venant à ses XI. 24.
soufrances en particulier, il dit qu'il a été souvent en prison, souvent battu, souvent en péril de mort. Que les Juifs lui ont donné par cinq fois trente-neuf coups. C'étoit leur maniere de foüetter. La loi défendoit de donner aux coupables Deut. XXV. 3.
plus de quarante coups. De peur d'excéder par Thalm. Maccoth c. 3. n. 10. 13.
mégarde, ils en donoient un de moins; & frapoient le patient depuis la ceinture en haut, avec un foüet composé de quatre couroyes. S. Paul ajoûte, qu'il a été trois fois battu de verges; c'est à dire par les licteurs des magistrats Romains, qui délioient leurs faisseaux & donoient plusieurs coups avec les baguettes. Il fut ainsi traité à Act. XVI. 22.
Philippi. Il ajoûte, qu'il a été lapidé une fois, c'é- Act. XIV. 18.

toit à Lystres par ceux qui avoient voulu l'adorer. Qu'il a fait naufrage trois fois, & a passé un jour, & une nuit dans la haute mer : se sauvant à la nage, comme il est à croire. Puis il marque en général les divers périls qu'il avoit courus sur les rivieres, dans les villes, dans la solitude, de la part des voleurs, des gentils, des faux freres. Il ajoûte : le travail, la fatigue, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes volontaires, le froid, la nudité : & pardessus tout, comme le plus grand de tous ses travaux, son aplication continuelle au gouvernement de toutes les églises.

Chrysost. hic homil. 25.

2. Cor. 12.

Enfin il vient aux révélations, & particulierement à celle qu'il avoit euë quatorze ans auparavant : & toutefois aprés tant d'excuses il ne peut encore se résoudre à se nommer : & ne parle qu'en tierce persone : & aussitôt pour s'humilier il revient à ses foiblesses, & dit : De peur que la grandeur des révélations ne m'éleve, un éguillon de ma chair m'a été donné, un ange de satan, qui me donne des souflets : par où il signifie, ou les adversaires qui le persécutoient, ou quelque incommodité corporelle, ou une tentation violente, soit d'orgueil, soit de quelqu'autre vice. Car la chair signifie les hommes charnels, & en général tous les effets de la concupiscence. Il ajoûte : J'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer : & il m'a dit : Ma grace te suffit : car ma puissance éclate plus dans la foiblesse de la créature. C'est ainsi que S. Paul se loüe malgré lui, pour

Tertull. de pudic. c. 13. Chrysost. hic homil. 26.

pour fortifier les Corinthiens contre les artifices des faux apôtres.

Il s'excuſe d'une choſe : c'eſt de les avoir inſ- xi. 7. xii.
truits gratuitement. Ce qu'il ne fait point par iro- 13.
nie. Mais les fideles étoient alors ſi charitables, & ſi reconoiſſans envers ceux qui les inſtruiſoient; qu'ils étoient afligés ſi l'on ne recevoit rien d'eux, & diſpoſés à s'en offenſer, comme d'une marque de mépris ou d'indignation. S. Paul s'en juſtifie donc ſérieuſement : & montre que ce n'eſt pas manque d'affection, mais pour ne donner
aucun prétexte de gloire à quelques-uns des faux xi. 12.
apôtres, qui affectoient de ſe diſtinguer en ne prenant rien. Et puis, dit-il, je ne cherche pas
vos biens, mais vous-mêmes. Aprés s'être ainſi xii. 14.
excuſé, & recommandé, il les avertit que tout xii. 19.
ce diſcours ne tend qu'à leur édification, afin qu'ils ſe corrigent des défauts qu'il leur a reprochés par ſa premiere lettre : des diſputes, des jalouſies, des animoſités, des diviſions, des médiſances, des murmures, de l'enflûre, de la ſédition : & que ceux qui avoient auparavant commis des pechés d'impureté, en faſſent pénitence.
Car, dit-il, je viendray à vous pour la troiſiéme xiii. 1.
fois. On ne void point quelle a été la ſeconde : ſi ce n'eſt qu'au premier voyage il fût allé de Corinthe à quelque ville voiſine, & revenu à Corinthe. Il ajoûte, qu'il entendra des témoins, & jugera dans les formes : & qu'il n'uſera plus
d'indulgence. Mais auſſitôt il prie Dieu de n'être xiii. 7. 10.

point obligé à leur faire de mal, ni à uſer durement de la puiſſance qu'il a receuë pour l'édification, & non pour la deſtruction. C'eſt ainſi que la charité ingenieuſe de S. Paul lui fait mêler la douceur à la ſévérité, & l'humilité à la hardieſſe, dans ſa ſeconde épître aux Corinthiens.

LI. Epitre aux Romains. *Act.* xx. 3.

Aprés avoir parcouru la Macedoine, il paſſa en Grece, & y demeura trois mois. Il vint à Corinthe pour la troiſiéme fois, ſuivant ſa promeſſe. Comme il étoit prêt à en partir pour retourner à Jeruſalem, il écrivit aux Romains : c'eſt à dire principalement aux gentils convertis ; car il y en avoit déja un grand nombre, ſoit que S. Pierre, ou d'autres, les euſſent inſtruits. Leur foi étoit célebre par tout le monde : par tout on parloit de leur ſcience, de leur charité, de leur obéïſſance. L'égliſe de Rome étoit mêlée de pluſieurs Juifs, ſans conter ceux qui n'étoient pas convertis : & il y avoit de fréquentes diſputes entr'eux, & les Grecs, c'eſt à dire les gentils. Les Juifs trouvoient mauvais qu'on les admît à la grace de l'évangile, ſans les obliger à la circonciſion, ni aux obſervances légales. Car ils les regardoient toûjours comme des nations immondes : ſe glorifiant au contraire d'être la nation choiſie, à qui Dieu avoit promis ſon Chriſt, & donné ſa loi. Il leur ſembloit donc que la grace de l'évangile leur étoit deuë, à cauſe des promeſſes de Dieu, & de leurs bonnes œuvres : & ils ne comprenoient pas qu'ils euſſent beſoin d'un rédem-

Rom. xv. 25. *Orig. præf. in Rom. Theod. in Rom.* 1. *Hier. præf. lib.* 2. *in Gal.* *Rom.* 1. 8. xv. 14. xvi. 19. *Aug. expoſ. incho. init.*

pteur pour les délivrer de leurs pechés. Car ils ne conoiſſoient point d'autre juſtice, que la pratique des œuvres extérieurs marqués par la loi : ils croyoient être ſans peché, pourveû qu'ils l'euſſent ainſi accomplie ; & ils croyoient la pouvoir accomplir par leurs propres forces. Ainſi ils ne conoiſſoient la néceſſité ni de la pénitence, ni de la confiance au médiateur. Tels étoient les Juifs charnels.

Les Grecs au contraire, c'eſt à dire les gentils, ſe glorifioient de la philoſophie, qui leur avoit fait conoître & pratiquer la plûpart des préceptes de la morale, ſans le ſecours de la révélation, & de la loi : & mépriſoient les Juifs, qui aprés avoir receu de Dieu tant de graces, lui avoient été tant de fois rebelles, & enfin avoient rejetté & crucifié le Chriſt. S. Paul travaille dans l'épître aux Romains à humilier les uns & les autres. D'abord il humilie les Grecs, c'eſt à dire *Rom.* 1. 18. les payens les plus ſages, & les philoſophes : montrant que les lumieres dont ils ſe vantoient n'ont ſervi qu'à les rendre plus coupables. Ils ont, dit-il, retenu la verité de Dieu captive injuſtement. Car le conoiſſant par les merveilles de ſes ouvrages, ils ne l'ont point glorifié, ni fait conoître aux peuples ce qu'ils en conoiſſoient. Socrate, par exemple, avoit une haute idée de la divinité : mais étant accuſé de ne pas adorer les *Plato. apolog. Socr. Xenoph. lib* 1 *mem. init.* dieux d'Athénes, il l'a nié, & ſes diſciples ont pris ſoin de l'en juſtifier. Les ſages du monde,

Rom. I. 21. ajoûte S. Paul, n'ayant pas rendu gloire à Dieu, à cause des conoissances qu'il leur avoit données, & s'étant arrétés à leurs pensées, comme si elles fussent venuës d'eux-mêmes; ils sont tombés dans l'aveuglement & l'égarement d'esprit, qui les a jettés dans l'idolatrie. Ce qui semble convenir particulierement aux sages des Egyptiens, dont les Grecs avoient pris la plûpart de leurs
I. 24. superstitions. En punition de ces crimes, Dieu les a livrés à leurs propres passions, qui leur ont fait commettre des infamies abominables, & abuser de leurs corps par toutes sortes d'impudicités. Ce qui étoit commun à tous les idolatres: & se void particulierement dans les discours de
Rom. I. 29. Socrate, & de ses disciples. Ce renversement de raison, & ce déréglement du cœur, même dans les plus sages, a attiré tous les vices dont l'apôtre fait ici le dénombrement: & il ne dit rien qui ne fût alors commun à Rome, & dans la cour de Neron, telle que Tacite la décrit. Cependant la lumiere naturelle de la raison n'étoit pas
II. I. éteinte dans ces payens si corrompus, quand il s'agissoit de juger les actions des autres; en qui ils condamnoient tous les vices ausquels eux-mêmes étoient sujets. Sur tout les philosophes, qui s'établissoient juges des mœurs.

L'apôtre vient ensuite aux Juifs, & les humilie
II. 17. en décrivant leur orgueil. Ils s'attachoient à leur nom de Juifs, ou d'Israëlites; ils se reposoient sur leur loi: & ne s'en servoient pas pour la prati-

quer, mais pour l'admirer, & la loüer: méprisant ceux qui n'avoient pas de si belles conoissances. Ils se glorifioient en Dieu, d'une gloire humaine; qui ne se raportoit pas à lui, mais à eux, pour dire qu'ils étoient son peuple choisi & bien-aimé: au contraire, ils le deshonoroient en violant sa loi, qu'ils élevoient si haut par leurs paroles. Les Juifs n'avoient donc aucun avanta- III. 9.
ge sur les gentils du côté du mérite: ils n'étoient pas plus dignes de la grace de l'évangile; puisque tous, Juifs & gentils, étoient également envelopés dans le peché: & que tous, sans distin- III. 23. 24.
ction, avoient besoin de la puissance de Dieu, pour être justifiés gratuitement par sa grace, en vertu de leur foi en J. C. Il explique comment la foi seule est le principe de la justification, sans IV. 4. 5.
que Dieu ait égard aux œuvres précédentes: puisqu'autrement ce seroit une récompense, & non pas une grace.

Puis il revient à ce qui réünit les Juifs & les gentils dans la même église. Ce ne sont pas seulement les enfans d'Abraham, selon la chair, ni IV. 11. 12.
ceux qui sont circoncis comme lui, qui sont sauvés: mais les enfans de la promesse, & les imita- IX. 8.
teurs de sa foi. Donc les Juifs ne doivent pas mépriser les gentils. Les gentils, non plus, ne doivent pas mépriser les Juifs, quoique le gros de la nation soit réprouvé: parce que cette nation XI. 18. 19.
est la racine & le tronc sur lequel l'église des gentils est entée: ensorte qu'elles ne font qu'une

ſeule égliſe, & un même corps d'enfans de Dieu.
La ſévérité de Dieu, à l'égard des Juifs qui ont abuſé de ſa grace, doit tenir en crainte les gen-
XI. 11. 15. 25. tils qu'il a appellés à leur place. Ici l'apôtre découvre, qu'à la fin des ſiecles, aprés que tous les prédeſtinés des nations ſeront entrés dans l'égliſe, tous les Juifs ſe convertiront : & ce grand miracle ranimera la foi de tous les autres fideles.

XII. Il exhorte les Romains à l'humilité, à la concorde, & au bon uſage de la prophetie, & des autres dons ſurnaturels que Dieu donoit à quelques-uns pour l'utilité de l'égliſe. Mais il n'inſiſ-
Chryſoſt. in 1. Cor. hom. 29. te pas tant ſur ce point, que dans la premiere épître aux Corinthiens : parce que les Romains
XIII. en uſoient mieux. Il recommande l'obéïſſance aux puiſſances temporelles : de peur que quelques-uns n'abuſaſſent de ce qu'il diſoit de la liberté de l'évangile. Et il la recommande à toutes perſones généralement; ſans excepter, ni prê-
Chryſoſt. hic hom. 23. tre, ni prophete, ni qui que ce ſoit. Il donne des régles ſemblables à celles qu'il avoit don-
Rom. XIV. nées aux Corinthiens : pour ne point ſcandaliſer ceux qui avoient des ſcrupules, touchant les viandes immolées aux idoles, ou impures de quelqu'autre maniere, ſuivant la loi. La foibleſſe de quelques-uns alloit juſques à ne manger que des herbes pour plus grande ſeureté. Il veut donc, que ceux qui étant plus éclairés, ſe croyent tout permis, ne mépriſent point les autres ; & que les plus ſcrupuleux ne condamnent point les pre-

miers. Il donne la même regle pour l'obſervation des jours : c'eſt à dire les jeûnes, les premiers jours des mois, & les autres fêtes des Juifs. Parce que ces œuvres étoient indifférentes d'elles-mêmes, & que tous avoient également bonne intention : les uns croyoient honorer Dieu en obſervant ſa loi à la lettre, les autres croyoient l'honorer davantage en uſant de la liberté de l'évangile. Les regles générales ſont, de conſerver la charité, & ne jamais agir contre nôtre con- xiv. 23.
ſcience.

S. Paul dit enſuite, qu'il a prêché l'évangile de- xv. 19.
puis Jeruſalem, tout autour de la mer, juſques en Illyrie : ſans avoir bâti ſur le fondement d'autrui, mais l'anonçant principalement à ceux qui n'en avoient point oüi parler : & qu'il deſire depuis long-temps d'aller à Rome, mais qu'il en a été xv. 25.
empéché juſques alors. Maintenant, dit-il, je m'en vais à Jeruſalem pour le ſervice des ſaints. Car la Macedoine, & l'Achaïe, ont trouvé bon d'y contribuer pour les pauvres d'entre les fidelles qui y ſont. Et c'eſt leur devoir. Car ſi les gentils participent à leurs graces ſpirituelles, ils doivent auſſi leur fournir les ſecours temporels. Quand donc je leur auray remis ce ſecours, j'iray chés vous pour paſſer en Eſpagne. Je vous prie de m'aider de vos prieres, afin que je ſois délivré des infideles de Judée : & que mon ſervice ſoit une offrande agréable aux ſaints de Jeruſalem. C'eſt ainſi que cet apôtre regardoit l'aumône comme

un tribut & un ſacrifice : & il ſongeoit plus à contenter le cœur des pauvres, qu'à ſoulager leur néceſſité.

Rom. XVI. Il recommande aux Romains Phebé diaconeſſe de l'égliſe de Cencrée prés de Corinthe, qui alloit à Rome, & les prie de la recevoir & de l'aſſiſter dans ſes affaires. Il les prie de ſalüer Priſca, ou Priſcilla, & ſon mari Aquila, qui par conſéquent étoient retournés à Rome. Ils ont expoſé leurs têtes, dit-il, pour me ſauver la vie Il ſalüe auſſi leur égliſe domeſtique : par où il montre que l'on s'aſſembloit chés eux à Rome, comme à Corinthe chés Caïus. Il ſalüe encore Epenetus, les prémices de J. C. en Aſie : Marie, qui avoit beaucoup travaillé à Rome : Andronic & Junia, qu'il nomme ſes parens, qui ont été, dit-il, en priſon avec moi, qui étoient chrétiens devant moi, & ſont illuſtres entre les apôtres. Car on donoit le nom d'apôtres à pluſieurs, outre les douze : aparemment à ceux qui avoient anoncé l'évangile, les premiers, en quelque lieu. Il ajoûte, Ampliat, Urbain, Stachys, Apelles, & done à chacun ſon éloge. Il ſalüe auſſi ceux de la maiſon d'Ariſtobule : Herodion, qu'il nomme ſon parent; & les chrétiens de la maiſon de Narciſſe. Ils pouvoient être conûs, pour avoir été de la famille de Narciſſe le fameux afranchi de l'empereur Claude, qu'Agrippine fit mourir au commencement du regne de Neron. L'apôtre ſalüe encore Tryphena, Tryphoſa, & Perſide : & loüe ces

Gr. XVI. 13.

Euſ. 1 hiſt. c. 12.

Tacit. 13. annal. init.

ces trois femmes, & leurs travaux, pour le Seigneur. Il saluë Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobas, Hermes, & les freres qui étoient avec eux. Il salüe Philologue & Julia, Nerée & sa sœur, & Olympiade, & tous les fideles qui étoient avec eux. Voilà les chrétiens de Rome, à qui S. Paul se recommande en particulier: & on peut croire que c'étoient les plus saints & les plus illustres de cette église. Leurs noms grecs font voir, que la plûpart étoient venus de Grece, & d'orient. Le plus remarquable de tous, est Hermas, à qui les anciens atribuent le livre du pasteur. S. Paul nomme aussi dans l'épître aux Romains, quelques-uns de ceux qui étoient avec lui. Timothée, dit-il, le compagnon de mes travaux, vous salüe, & Lucius, & Jason, & Sosipater mes parens. Ce Lucius peut bien être S. Luc l'évangeliste: car il étoit avec S. Paul. Tertius qui avoit écrit la lettre, met aussi son salut. Ensuite est nommé Gaïus hôte de S. Paul, & de toute l'église: c'est à dire, qui prétoit sa maison pour les assemblées. Puis Eraste tresorier de la ville de Corinthe, & Quartus.

Eus. III. *hist.* c. 3. *Hier de Script.*

Rom. XVI. 21.

LII. Suite des voyages de S. Paul. Troade, Milet.

Act. XX. 3.

S. Paul aprés avoir demeuré trois mois en Grece, vouloit s'embarquer pour passer en Syrie; mais les Juifs lui dresserent des embûches, qui l'obligerent à retourner par la Macedoine. Il fut accompagné par Sopater de Berée fils de Pyrrus, par Aristarque & Second, tous deux de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, Timothée, Tychique, & Trophyme d'Asie. Ceux-là passe-

rent devant, & attendirent à Troade. S. Paul s'embarqua à Philippi, aprés les jours des azymes, ayant S. Luc avec lui. Ils vinrent en cinq jours à Troade, où ils trouverent Sopater, & les autres, qui les attendoient, & y demeurerent sept jours. Le dimanche, les fideles étant assemblés pour la fraction du pain, c'est à dire pour la célébration de l'eucharistie, S. Paul commença à leur parler, & poussa son discours jusques à minuit. Ils étoient dans une salle à manger à un troisiéme étage, où grand nombre de lampes étoient allumées, & les fenêtres ouvertes, comme en païs chaud. Un jeune homme, nommé Eutychus, s'étant assis sur une fenêtre, s'endormit profondément, & tomba dehors, ensorte qu'il fut levé mort. Saint Paul descendit, & le ressuscita : puis étant remonté, il fit la fraction du pain, & mangea ; & aprés les avoir entretenus jusques au jour, il partit. On void icy qu'ils célébroient déja l'eucharistie à jeun : & ne faisoient pas de difficulté, en cas de besoin, de passer le dimanche entier sans manger.

Aug. ep. 86. ad Casul. c. 12. n. 28.

Aug. ibid.

S. Paul étant parti de Troade, alla par terre à Asson, où il s'embarqua avec S. Luc, & ses autres compagnons, qui s'y étoient rendus par mer. Delà ils passerent à Mitylene dans l'isle de Lesbos : le lendemain à l'isle de Chio : le jour suivant à celle de Samos, & le troisiéme à Milet en la terre ferme. C'étoit, aprés Ephese, la ville la plus considérable d'Asie. S. Paul passa tout exprés

Strab. lib. 14.

devant Ephese, sans s'y arréter; de peur d'y être retenu par les freres: car il se pressoit d'arriver à Jerusalem pour y être le jour de la pentecôte, à cause du grand concours du peuple qui y viendroit pour la fête. De Milet il envoya à Ephese, & assembla les prêtres & les evêques des églises voisines. Il leur répresenta combien il avoit travaillé, & soufert pour les églises d'Asie: le soin qu'il avoit pris de les instruire en public & en particulier, l'éxemple qu'il leur avoit donné d'être parfaitement desinteressés, jusques à subsister du travail de leurs mains. Il leur déclara qu'il ne les reverroit plus, & que le S. Esprit l'avertissoit de tous côtés, que des chaînes & des aflictions l'attendoient à Jerusalem. Aprés leur avoit parlé, il se mit à genoux, quoique ce fût le temps paschal, & pria avec eux. Ils fondoient en larmes, & se jettant à son cou, ils le baisoient: & le conduisirent ainsi jusques au vaisseau.

Chrysost. hic homil. 43. in Act.

Iren. III. c. 14.

Act. XX. 36.

De Milet, S. Paul avec S. Luc, & ses compagnons, passa à l'isle de Cos, le lendemain à l'isle de Rodes, puis à Patare dans la terre ferme en Lycie. Là ils trouverent un vaisseau qui passoit en Phenicie, & s'y embarquerent. Etant à la hauteur de l'isle de Chipre, ils la laisserent à gauche, & allerent moüiller à Tyr, où le vaisseau devoit laisser sa charge. Ils y demeurerent sept jours avec les chrétiens: qui disoient à Paul en esprit de prophetie, qu'il n'allât point à Jerusalem. Il ne laissa pas de partir. Ils le conduisirent tous avec

Act. XXI.

leurs femmes & leurs enfans, jusques hors la ville, & s'étant mis à genoux sur le rivage, ils prierent avant que de se séparer.

De Tyr S. Paul fit le reste du voyage par terre. Il alla d'abord à Ptolemaïde, où il demeura un jour chés les freres avec S. Luc, & sa compagnie. Ils partirent le lendemain, & vinrent à Cesarée; où ils logerent chés S. Philippe, l'un des sept diacres, qui étoit évangeliste, c'est à dire chargé d'anoncer l'évangile. Il avoit quatre filles vierges, & prophetesses. S. Paul demeura quelques jours chés lui: & cependant le prophete Agab étant venu de Judée, prit la ceinture de S. Paul & s'en lia les pieds & les mains, disant de la part du S. Esprit: Les Juifs lieront ainsi à Jerusalem celui à qui appartient cette ceinture, & le livreront entre les mains des gentils. S. Luc, & les autres disciples, vouloient empécher S Paul d'aller à Jerusalem: mais ils ne purent le persuader. Ils se mirent donc en chemin; & quelques disciples de Cesarée se joignirent à eux, amenant celui qui devoit les loger à Jerusalem. C'étoit un ancien disciple du nombre des soixante douze, nommé Mnason, de l'isle de Chipre. Ils arriverent à Jerusalem assés-tôt, pour y célébrer la pentecôte, suivant le projet de S. Paul.

2. Tim. IV. 5.

Chrysost. hom. 45 in Act. XXI. 14.

LIII. S. Paul à Jerusalem, & sa prise *Act. XXI. 18.*

Le lendemain de leur arrivée, ils allerent chés S. Jaques l'apôtre l'evêque de Jerusalem, où tous les prêtres s'assemblerent. S. Paul leur raconta en détail ce que Dieu avoit fait chés les gentils

par ſon miniſtere. Ils en loüerent Dieu, & lui dirent : Vous voyés, mon frere, combien il y a de milliers de Juifs convertis. Ils ſont tous zelés pour la loi; & ont oüi dire que vous enſeignés aux Juifs répandus entre les gentils, de la quitter entierement, & de ne point circoncire leurs enfans. Ils ſavent vôtre arrivée. Voici donc ce que nous vous conſeillons. Nous avons quatre hommes qui ont accompli leur vœu de Nazaréens, préparés-vous pour ſacrifier avec eux, afin que tous ſachent, que ce qu'ils ont oüi dire de vous eſt faux, & que vous obſervés la loi comme les autres. Quant aux gentils convertis, nous nous en tenons à ce que nous leur en avons écrit : de s'abſtenir de l idolatrie, des viandes immolées & étoufées, du ſang, & de la fornication. S. Paul ſuivit ce conſeil : il ſe purifia, & entra le lendemain dans le temple avec les Nazaréens, déclara l'accompliſſement de leur vœu, & aſſiſta aux ſacrifices, qui furent offerts par chacun d'eux.

La cérémonie de la purification des Nazaréens *Num.* VI. 9.
duroit ſept jours. Ils alloient finir, quand les Juifs d'Aſie voyant S. Paul dans le temple, mirent la *Act.* XXI. 27.
main ſur lui, & exciterent tout le peuple, en criant : Au ſecours. Voici cet homme qui prêche par tout contre le peuple, la loi, & le temple; & qui l'a même profané, y faiſant entrer des gentils. Ils avoient veû Trophime d'Epheſe dans Jeruſalem avec S. Paul, & croyoient qu'il

l'eût fait entrer au temple. Le concours du peuple fut grand. On tira S. Paul hors du temple, dont on ferma aussitôt les portes. Le tribun de la cohorte Romaine qui faisoit garde auprés du temple, averti que toute la ville étoit en tumulte, accourut avec des soldats & des centurions. Quand les Juifs le virent, ils cesserent de battre S. Paul, qu'ils alloient tuer.

Le tribun le fit d'abord charger de deux chaînes : & ne pouvant savoir dequoi il s'agissoit, à cause du tumulte, & des voix confuses : il le fit mener à la citadelle, c'est à dire à la forteresse Antonia, qui étoit à Jerusalem le logement de la garnison Romaine. Elle joignoit le temple, au coin du septentrion au couchant : & l'on y montoit par plusieurs degrés. Les princes Assamonéens l'avoient bâtie, & nommée Baris : mais Herode la réparant lui avoit changé de nom en l'honneur de Marc Antoine. Au dedans elle avoit la magnificence d'un palais, & les commodités d'une ville : au dehors elle étoit fortifiée & flanquée de quatre tours. Par sa hauteur elle commandoit le temple, comme le temple commandoit la ville. En y arrivant, les soldats portoient S. Paul sur les degrés, tant la foule du peuple étoit grande. Il demanda au tribun : Puis-je vous parler? Le tribun lui demanda, s'il savoit le grec. Car c'étoit la langue commune des orientaux, avec les Romains. Puis il lui dit : N'es-tu pas cet Egyptien qui as excité du tu-

Jos. xv. Antiq. c. 14. p. 541. C. & vi Bell. c. 15. p. 917. D.

multe ces jours paſſés, & as mené au deſert quatre mille Sicaires ?

LIV. Séditions en Judée. Sicaires. *Joſ. xx. Antiq c. 6. II. Bell. c. 12. p. 796. E.*

En effet, peu de temps auparavant un impoſteur venu d'Egypte à Jeruſalem, & faiſant le prophete, perſuada au peuple de le ſuivre au mont des olives, à un quart de lieuë de la ville, où ils devoient en voir tomber les murailles à ſon commandement : enſorte qu'ils entreroient par les bréches. Felix, gouverneur de Judée, l'ayant apris, fit armer de la cavalerie, & de l'infanterie, & marcha à leur tête contre ce peuple, que l'Egyptien avoit ſéduit. Il y en eut quatre cens de tués, & deux cens de pris : l'Egyptien s'enfuit dans le combat, & ne parut plus. Dans le même temps s'éleverent pluſieurs autres impoſteurs, qui attirerent dans les deſerts le peuple crédule ; promettant de leur faire voir de grands miracles. Felix en diſſipa pluſieurs. Il fit auſſi punir pluſieurs voleurs, entr'autres Eleazar fils de Dinée, qu'il prit en trahiſon, aprés lui avoir promis de ne lui point faire de mal : mais l'ayant en ſon pouvoir, il le mit aux fers, & l'envoya à Rome, avec pluſieurs autres. Il y en avoit un grand nombre qu'il fit crucifier en Judée.

Ce fut le même Felix, qui, ſans y penſer, introduiſit les Sicaires, ou aſſaſſins. Il haïſſoit le ſouverain pontife Jonathas, qui l'avertiſſoit ſouvent de ſes fautes, voyant qu'elles retomboient ſur lui-même : car c'étoit Jonathas qui l'avoit demandé à l'empereur, pour gouver-

ner la Judée. Ces avis l'avoient rendu insupor-table à Felix. Il promit de l'argent à un nommé Dores de Jerusalem, qui paroissoit le plus fidele ami de Jonathas, & lui persuada de le faire assassiner. Celui-ci employa pour ce dessein, quelques-uns de ces voleurs, dont le païs étoit plein. Ils vinrent à Jerusalem sous prétexte de religion; avec des poignards cachés sous leurs habits, & s'étant aprochés de Jonathas, ils le tuerent. Ce crime étant demeuré impuni, ils y prirent goût. Ainsi à toutes les fêtes il se trouvoit de ces voleurs, qui se mêloient dans la foule, & commettoient des meurtres, dont ensuite ils feignoient d'être les plus indignés: ensorte qu'il étoit impossible de les reconoître: & persone n'étoit en seureté, même dans le temple. Les uns commettoient ces crimes, pour exercer leurs vengeances particulieres, les autres pour gagner de

Jos. xx. Antiq. c. 7. l'argent. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbés comme les cimeterres des Perses: & parce qu'en latin, *sica* signifie un poignard: ils furent nommés par les Romains *Sicarii*, & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout le païs, excitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maisons de ceux qui demeuroient dans l'obéïssance des Romains. A Jerusalem même ce n'étoit que des séditions.

Jos. xx. Antiq. c. 6. Le roi Agrippa ayant donné le souverain sacerdoce à Ismaël fils de Phabée: la division se mit entre les pontifes & les moindres sacrificateurs,

à

à qui les principaux citoyens ſe joignirent. Ils marchoient accompagnés d'hommes inſolens & ſéditieux : ils ſe diſoient des injures, & ſe jettoient des pierres, ſans que perſone les retint : comme s'il n'y avoit point de gouvernement dans la ville. Les pontifes en vinrent juſques à envoyer leurs gens dans les aires, où les grains étoient entaſſés, pour enlever les décimes des prêtres : enſorte que quelques-uns des plus pauvres qui n'avoient que ces décimes pour vivre, mouroient de miſere. Jeruſalem ſe trouvoit en cet état, quand S. Paul fut pris.

LV. S. Paul priſonnier à Jeruſalem. *Act.* XXI. 39.

Le tribun lui ayant demandé s'il étoit l'Egyptien ſéditieux : il répondit ſimplement ce qu'il étoit : & demanda permiſſion de parler au peuple. L'ayant obtenuë, il ſe tint debout ſur les degrés qui menoient à la citadelle, & fit ſigne de la main. On fit un grand ſilence, & il commença à parler en hebreu vulgaire, c'eſt à dire en ſyriaque : ce qui redoubla l'attention. Mes freres, dit-il, & mes peres, écoutés ma défenſe. Je ſuis un homme Juif né à Tarſe en Cilicie, nourri en cette ville aux pieds de Gamaliel, ſelon la verité de la loi de nos peres, pour laquelle j'étois zelé, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. J'ai perſecuté cette ſecte juſques à la mort, comme le ſouverain pontife, & les ſenateurs peuvent le témoigner. Enſuite il leur raconta ſon voyage à Damas, la viſion qu'il eut en chemin, ſa converſion, ſon baptême : ſon retour à Jeruſalem, *Act.* XXII.

& la ſeconde viſion dans laquelle J. C. lui dit, que les Juifs ne recevroient point ſon témoignage, & l'envoya aux gentils.

Les Juifs écouterent S. Paul juſques-là : mais quand il vint à nommer les gentils, qu'ils avoient en horreur, ils s'écrierent : Otés cet homme, il ne doit pas vivre. En criant ils ôtoient leurs manteaux, & jettoient de la pouſſiere en l'air. Le tribun fit mener S. Paul dans la citadelle, & voulant ſavoir la cauſe qui mettoit les Juifs en telle furie contre lui, il voulut le faire foüetter, & le mettre à la queſtion. S. Paul étoit déja lié, quand il dit au centurion qui étoit préſent : Vous eſt-il permis de foüetter un citoyen Romain, ſans l'avoir jugé ? Le centurion l'alla dire au tribun : qui vint lui-même demander à S. Paul, s'il étoit citoyen Romain. Oüi, dit-il, je le ſuis. Le tribun répondit : J'ai acheté bien cher ce droit de cité. Moi, dit S. Paul, je l'ai par ma naiſſance. En effet, c'étoit un privilege de la ville de Tarſe : tous ſes citoyens étoient cenſés Romains, & elle portoit le titre de Municipium, plus grand que celui de Colonie, parce que dans les guerres civiles elle avoit témoigné ſon affection pour Jules Ceſar, & enſuite pour Auguſte, juſques à prendre le nom de Juliopolis. S. Paul ayant déclaré qu'il étoit citoyen Romain, ceux qui devoient le tourmenter ſe retirerent auſſitôt : & le tribun craignit d'être repris, même de l'avoir fait lier. Car il n'étoit pas permis de faire foüetter, ou battre de verges les

Dio. lib. 47. p. 390.

Valer Max lib. 4. c. 1. Cic. in Verr. lib. 5. n. 54.

citoyens Romains, pour quelque cause que ce fût. Le lendemain le tribun voulant savoir plus éxactement dequoi S. Paul étoit accusé, le délia, fit assembler le sanedrin, ou conseil des Juifs, & le fit paroître au milieu d'eux. Comme il commençoit à parler, le souverain pontife Ananias commanda de lui donner un souflet. S. Paul lui dit: Dieu te frapera, muraille blanchie. On lui réprésenta que c'étoit le souverain pontife, & il s'excusa, disant: Je ne savois pas qu'il le fut, car la loi défend de donner des malédictions au prince du peuple.

Act. xxiii.

Exod. xxii. 21.

Il n'est point merveilleux que S. Paul, quoique Juif, & nourri à Jerusalem, ne conût point Ananias, ou ne seût pas qu'il étoit souverain pontife. Il y avoit peu séjourné depuis sa conversion, c'est à dire depuis prés de vingt-cinq ans: & pendant ce temps il y avoit eu grand nombre de pontifes. Car depuis le regne d'Herode, ils n'étoient plus à vie: & ne succédoient plus selon l'ordre légitime. Ce roi fit venir de Babilone un nommé Ananéel, homme méprisable, quoique de la race sacerdotale: & à son éxemple les autres rois, & les gouverneurs Romains, changerent les pontifes à leur gré; en sorte que depuis cet Ananéel, jusques à la ruine de Jerusalem, il y en eut vingt-huit dans l'espace de cent sept ans. Cette confusion marquoit assés, que l'ancien sacerdoce alloit s'abolir, pour faire place au nouveau. Le pontife que S. Paul ne conoissoit pas, étoit Ananias fils de Nébedée,

Jos. xv. Antiq. c. 2. & xx. c. 18. p. 701.

Eus. 1. hist. c. 6.

Jos. xx. Antiq. c. 3. c. 5. p. 692. E. c. 6. qui étant en charge quatre ou cinq ans auparavant, avoit été envoyé à Rome enchaîné avec
Sup. num. 40. d'autres, par Quadrat gouverneur de Syrie, & depuis délivré par la faveur du jeune Agrippa : c'étoit Ismaël, fils de Phabée, qui étoit alors pontife en fonction. Mais Ananias ne laissoit pas d'en conserver le titre & les honeurs, comme Anne du temps de Caïphe.

Act. xxiii. 6. S. Paul sachant, qu'une partie de ceux qui composoient le sanedrin, étoient pharisiens, & une partie saducéens, s'écria : Mes freres, je suis pharisien, fils de pharisien. Il s agit ici de la résurrection des morts. Ces paroles mirent la division entr'eux. Car les saducéens ne croyoient, ni la résurrection, ni anges, ni esprits : les pharisiens croyoient l'un & l'autre. Ainsi plusieurs s'éleverent, & disoient : Nous ne trouvons rien de mauvais en cet homme : Si un ange, ou un esprit lui a parlé, qu'y trouve-t-on à dire ? Ils s'échaufferent tellement les uns contre les autres, que le tribun craignant qu'ils ne missent S. Paul en pieces, le fit enlever par des soldats, & mener à la citadelle. La nuit suivante, le Seigneur lui apparut, & lui dit : Courage, comme tu m'as rendu témoignage à Jerusalem, il faut aussi que tu me le rendes à Rome.

Act. xxiii. 12. Le lendemain il y eut plus de quarante Juifs qui se présenterent au pontife, & aux senateurs, & leur dirent : Nous avons fait vœu de ne boire, ni ne manger, que nous n'ayons tué Paul. De-

mandés donc au tribun de l'amener dans le conſeil, comme pour être encore examiné, & avant qu'il aproche, nous le tuërons. S. Paul en fut averti par ſon neveu, fils de ſa ſœur, & le fit conduire au tribun par un centurion, qui dit : Le priſonier Paul m'a prié de vous envoyer ce jeune homme, qui a quelque choſe à vous dire. Le tribun le prit par la main, le tira à part, & lui demanda quel avis il avoit à lui donner. Le jeune homme lui expliqua la conjuration ; & le tribun le renvoya, aprés lui avoir recommandé le ſecret. Puis il appella deux centurions, & leur commanda de tenir prêts deux cens ſoldats, pour aller à Ceſarée, avec ſoixante & dix cavaliers, & deux cens archers : & des chevaux pour monter Paul, & partir à trois heures de nuit.

Le tribun craignoit que S. Paul ne fût tué par les Juifs, & qu'on l'accuſât de s'être laiſſé corrompre. C'eſt pourquoi il l'envoya à Felix gouverneur de Judée, qui demeuroit à Ceſarée ; & lui écrivit une lettre, où il marquoit que ce priſonier étoit citoyen Romain, que les Juifs ne l'accuſoient que de queſtions de leur loi, & que toutefois ils l'avoient voulu tuer. L'ordre du tribun fut executé. Les ſoldats menerent S. Paul de nuit à Antipatride. Le lendemain ils lui laiſſerent les cavaliers pour l'eſcorter pendant le reſte du chemin, & s'en revinrent au camp à Jeruſalem. Les cavaliers étant arrivés à Ceſarée, préſenterent S. Paul au gouverneur, & lui donnerent

la lettre du tribun Lyſias. Il s'informa de quelle province étoit le priſonier; on lui dit qu'il étoit de Cilicie. Je vous entendrai, dit-il, quand vos accuſateurs ſeront venus, & il le fit garder dans le palais d'Herodes.

LVI.
S. Paul accuſé devant Felix.
Act. XXIV.

Cinq jours aprés, le pontife Ananias vint à Ceſarée avec quelques ſenateurs, & un orateur nommé Tertullus. Ils ſe préſenterent au gouverneur : Paul fut cité, & Tertullus déployant ſa rétorique pour ſe rendre le juge favorable, commença par un exorde étudié, & dit : La paix que vous nous procurés, & les biens que nous avons receus par vôtre ſage conduite, attirent de nous, illuſtre Felix, des ſentimens continuels d'une extrême reconoiſſance. Mais pour ne pas vous tenir plus long-temps, je vous prie, ayés la bonté de nous écouter en peu de mots. Nous avons trouvé cet homme pernicieux, qui excite par tout le monde des ſéditions entre les Juifs, étant chef de la ſecte des Nazaréens : & qui a même voulu prophaner le temple. Nous l'avons pris, voulant le juger ſelon nôtre loi : mais le tribun Lyſias eſt ſurvenu, & nous l'a enlevé avec une grande violence, nous renvoyant devant vous. Si vous voulés l'interroger, vous pourrés aprendre la verité de ſa bouche. Les Juifs ajoûterent, que la choſe étoit comme Tertullus avoit dit. Le gouverneur fit ſigne à S. Paul de parler, & il dit : Je me défens de bon cœur, ſachant que vous êtes juge de cette nation depuis pluſieurs années.

Car vous pouvés aprendre, qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis allé à Jeruſalem faire mes prieres. J'avouë que je ſers Dieu ſuivant cette ſecte qu'ils traitent d'hereſie, croyant à la loi, & aux prophetes, & eſperant la réſurrection des morts. Je ſuis venu, aprés pluſieurs années, aporter des aumônes à ma nation, & des ofrandes. Ils m'ont trouvé dans le temple purifié, ſans diſputer avec perſone, ni aſſembler le peuple, ni exciter aucun tumulte ; & ils ne peuvent rien prouver de ce qu'ils avancent.

Felix remit à les oüir plus amplement, quand le tribun Lyſias ſeroit venu. Cependant il recommanda S. Paul à un centurion, afin qu'il fût gardé honêtement, & que les ſiens euſſent liberté de le ſervir. Quelques jours aprés il le fit apeller, en préſence de ſa femme Druſille, qui étoit Juifve, fille du premier roi Agrippa, & ſœur du jeune qui vivoit alors. Il l'avoit mariée à Aziz roi d'Emeſe, qui avoit bien voulu ſe faire circoncire. Felix, gouverneur de Judée, l'ayant veuë en devint amoureux, car elle étoit d'une beauté ſinguliere. Il employa auprés d'elle un Juif de Chipre, nommé Simon, qui faiſoit le magicien, & qui lui perſuada de quitter le roi Aziz, & d'épouſer Felix. Elle y conſentit, pour ſe délivrer de ſa ſœur Berenice, qui étoit jalouſe de ſa beauté ; & au mépris de ſa religion, & de ſon rang, elle épouſa Felix, payen, & de baſſe naiſſance. Car il avoit été eſclave, & s'étoit élevé par la faveur

Joſ. xx. Antiq. c. 5. 11. Bell. c. 10.

de Pallas, son frere, afranchi de l'empereur Claude. S. Paul étant donc en sa présence, lui expliqua la doctrine de J. C. mais comme il parla de la justice, de la chasteté, & du jugement futur, Felix fut épouvanté, & le remit à une autre fois. Il le faisoit ainsi venir souvent pour lui parler: esperant aussi d'en tirer de l'argent: peut-être parce qu'il savoit que S. Paul avoit apporté des sommes considérables pour les aumônes. Le temps de

Act. XXIV. 27. son gouvernement étant fini, on envoya pour lui succéder Portius Festus: & il laissa S. Paul en prison, pour faire plaisir aux Juifs. Ce qui n'empécha pas les principaux de Cesarée d'aller à Rome l'accuser, & ce ne fut que par la faveur de Pallas son frere, qu'il évita la peine des maux qu'il avoit faits aux Juifs. Car il étoit cruel, & débauché, comme sont souvent les gens de fortune.

Jos. XX. Antiq. c. 7.

Tacit. XII. Annal. Suet. Claud. c. 28.

LVII.
S. Paul devant Festus.
Act. XXV.

Festus étant arrivé dans la province à Cesarée, alla trois jours aprés à Jerusalem: où les chefs des sacrificateurs, & les premiers des Juifs, le vinrent soliciter contre S. Paul. Festus leur répondit, que ce n'étoit pas la coûtume des Romains, de condamner quelqu'un, sans que ses accusateurs fussent présens, & qu'il eût la liberté de se défendre. Ils lui demanderent en grace, de le faire amener à Jerusalem, esperant de le tuer par le chemin. Festus répondit, qu'on le gardoit à Cesarée, & qu'ils y vinssent l'accuser. Aprés avoir demeuré huit où dix jours avec eux, il retourna à Cesarée. Le lendemain, sans diférer, il s'assit

s'assit sur son tribunal, & fit amener S. Paul. Les Juifs qui étoient venus de Jerusalem, proposoient contre lui de grandes accusations, qu'ils ne pouvoient prouver : & S. Paul se défendoit, en disant, qu'il n'avoit rien fait contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur. Festus desirant favoriser les Juifs, lui dit : Voulés-vous aller à Jerusalem, & que je vous y juge? Paul répondit : Je suis devant le tribunal de Cesar, j'y dois être jugé. Je n'ay point fait de tort aux Juifs : on ne peut me livrer à eux. J'apelle à Cesar. Festus ayant pris l'avis de son conseil, ordonna qu'il iroit à Cesar, puisqu'il y avoit appellé. Ainsi S. Paul ne fit point de difficulté d'implorer la puissance séculiere, même d'un empereur payen, pour sauver sa vie, si importante à l'église.

Aug. epist. 50. ad Bonif. n. 18.

Quelques jours aprés, Festus receut une visite du roi Agrippa, & de Berenice sa sœur. Elle avoit épousé Herode roi de Calcide son oncle, & demeura quelque temps veuve, en mauvaise réputation d'une habitude criminelle avec le jeune Agrippa son frere. Afin de se justifier, elle se voulut remarier, & persuada à Polemon roi de Cilicie, de se faire circoncire pour l'épouser. Il le fit, attiré principalement par les richesses de Berenice. Mais ils ne demeurerent pas long-temps ensemble : & quand elle eut quitté Polemon, il quitta aussi la religion Judaïque. Telle étoit Berenice, qui vint à Cesarée, avec Agrippa, rendre

Act. xxv. 13.
Jos. xx. Antiq. c. 5.

visite à Festus. Ils y demeurerent quelque temps: & Festus parla au roi de Paul, que Felix avoit laissé prisonier, & que les Juifs accusoient, comme s'il n'eût pas été digne de vivre. Toutefois, dit Festus, quand ils ont été en présence, ils ne l'ont accusé d'aucun des crimes que je soupçonnois: mais seulement ils proposoient contre lui des questions de leur religion, & parloient d'un certain JESUS mort, que Paul assuroit être vivant. Je voudrois bien, dit le roi Agrippa, entendre cet homme. Vous l'entendrés demain, dit Festus.

Act. xxv. 14.

Act. xxv. 23. Le lendemain Agrippa, & Berenice, vinrent avec grand appareil à l'auditoire de Festus, où se trouverent aussi les tribuns, & les principaux de la ville. On fit venir S. Paul, & Festus dit: J'ai ordonné que cet homme seroit envoyé à l'empereur, parce qu'il a appellé: mais je n'ai rien de certain à en écrire. C'est pourquoi je l'ai fait venir, afin que vous l'entendiés, vous principalement roi Agrippa. Car il ne me paroît pas raisonable d'envoyer un prisonier, sans écrire dequoi il est accusé. En effet, c'étoit la coûtume des gouverneurs Romains, d'écrire à l'empereur le sujet des causes, ou le crime des prisoniers qu'ils leur renvoyoient.

L. un. ff de libell. dimiss.

Act. xxvi. Le roi Agrippa dit à S. Paul. On vous permet de parler, pour vous: S Paul étendant la main, commença ainsi: Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir à me défendre devant vous, qui savés toutes les coûtumes, & les questions des

Juifs. Enſuite il dit comme il avoit toûjours ſuivi la doctrine des phariſiens, & la foi de la réſurrection. Qu'il avoit été le plus zelé contre le nom de JESUS de Nazareth, & de ſes diſciples. Il raconte ſa converſion, & ſa prédication : & conclut ainſi : Voilà pourquoi les Juifs m'ont pris dans le temple, & m'ont voulu tuer : mais appuyé du ſecours de Dieu, je demeure, juſques à ce jour, rendant témoignage de la verité aux grands & aux petits, ne diſant que ce qui a été prédit par les prophetes, & par Moïſe : Que le Chriſt devoit ſouffrir, qu'il eſt le premier de la réſurrection des morts, qu'il doit anoncer la lumiere au peuple, & aux gentils. Act. XXVI. 21.

Comme il parloit ainſi, le gouverneur Feſtus s'écria à haute voix : Vous n'êtes pas ſage, Paul ; vous avés perdu l'eſprit à force d'étudier. S. Paul répondit. Je n'ai point perdu l'eſprit, illuſtre Feſtus, c'eſt la verité & la ſageſſe qui me font parler. Je parle hardiment devant le roi, qui eſt inſtruit de tout ceci, car rien ne s'eſt fait en cachette. Croyés-vous aux prophetes, roi Agrippa ? Je ſai que vous y croyés. Agrippa dit à S. Paul : Peu s'en faut que vous ne me perſuadiés d'être chrétien. S. Paul répondit : Je prie Dieu qu'il ne s'en faille rien, & que vous, & tous les aſſiſtans, deveniés aujourd'hui tels que je ſuis, excepté ces chaînes que je porte. Ils ſe leverent tous, & demeurerent d'accord qu'il étoit innocent, & Agrippa dit à Feſtus : Vous pouviés le mettre en liber-

té, s'il n'avoit appellé à l'empereur. Mais il fut résolu qu'il passeroit en Italie.

LVIII. Séditions des Juifs. *Jos. xx. Antiq. c. 7.*

Festus trouva la Judée pleine de voleurs, qui pilloient & brûloient impunément les bourgades: les plus terribles étoient les Sicaires, ou assassins. Il envoya de la cavalerie, & de l'infanterie, contre un imposteur, qui avoit attiré du peuple dans les deserts, les séduisant par les vaines promesses, de les délivrer de leurs maux. Vers le même temps le roi Agrippa fit bâtir un grand appartement à Jerusalem, dans le palais des Assamonéens, en un lieu élevé, qui avoit une fort belle veuë sur la ville, ensorte que de sa chambre il voyoit tout ce qui se faisoit dans le temple. Les principaux de Jerusalem le trouverent fort mauvais: parce que leurs loix ne permettoient pas que l'on regardât ce qui se passoit dans le temple, principalement les sacrifices. Ils firent donc élever une muraille au dessus de la salle qui étoit dans le temple, du côté du couchant. Cette muraille étoit fort haute, & ôtoit la veuë, non seulement à l'apartement du roi, mais encore à la galerie où les Romains faisoient garde les jours de fête, qui étoit hors le temple, au couchant. Agrippa, & Festus, furent offensés de cette muraille, & Festus commanda de l'abattre: mais les citoyens de Jerusalem dirent qu'ils ne pourroient vivre, si on touchoit aux bâtimens du temple: & demanderent permission d'envoyer des députés à l'empereur: ce qui leur fut accordé. Ils en envoye-

rent dix avec le ſouverain pontife, Iſmaël, & Helquias garde du treſor ſacré. Etant arrivés prés de l'empereur, ils obtinrent que la muraille demeurât, & cela par le crédit de Popée femme de Neron, qui étoit favorable aux Juifs : mais l'empereur retint Helquias, & Iſmaël, comme en ôtage : & Agrippa donna le pontificat à Joſeph, ſurnommé Cabi, fils de Simon ſouverain pontife.

LIX. Voyage de S. Paul en Italie. *Act.* XXVII.

Le voyage de S. Paul étant réſolu, il fut mis, avec les autres priſoniers, entre les mains d'un centenier, nommé Jules, qui le fit embarquer dans un vaiſſeau d'Adrumet. S. Luc, & Ariſtarque de Theſſalonique, s'embarquerent avec lui. Ils prirent leur route vers l'Aſie, & vinrent le ſecond jour à Sidon : où le centurion, qui traitoit S. Paul honêtement, lui permit de voir ſes amis, & de ſe rafraîchir. Delà ils côtoyerent l'iſle de Chipre, parce que les vents étoient contraires, & traverſerent en Lycie, où le centenier trouvant un vaiſſeau d'Alexandrie qui alloit en Italie, les y fit embarquer. Leur navigation fut lente, & à peine en pluſieurs jours peurent-ils arriver à Cnide, qui étoit dans une peninſule à l'extrémité de la Carie. Le vent les empéchant de paſſer outre, ils demeurerent long-temps à cotoyer l'iſle de Crete. Le temps n'étoit pas propre pour la navigation : car le jeûne ſolemnel des Juifs étoit paſſé, c'eſt à dire le dixiéme du ſeptiéme mois. Or la ſaiſon la plus fâcheuſe ſur la mer méditerranée eſt vers les equinoxes. S. Paul les aver-

tit que la navigation devenoit dangereuſe, non ſeulement pour la charge & le corps du vaiſſeau, mais pour les perſones mêmes. Mais le centenier en croyoit plus le maître du vaiſſeau, & le pilote.

Strab. lib 10. p. 475. A.

Eſperant donc de paſſer l'hiver à Phenix de Lampée, qui étoit une ville de la même iſle de Crete, du côté du midi, avec un bon port; ils partirent d'un lieu nommé Aſſon, & côtoyoient l'iſle, ayant le vent favorable pour arriver à Phenix: mais il devint contraire, & les jetta vers une petite iſle nommée Cauda, qui eſt proche de Crete, en ſa partie méridionale, vers le couchant. Dés-lors ils furent accueillis d'une grande tempête, qui les obligea, le ſecond jour, de faire le jet des marchandiſes, & le troiſiéme, de jetter les agrés du vaiſſeau. Pendant pluſieurs jours, ils ne virent, ni le ſoleil, ni les étoiles: la tempête continuoit, en ſorte qu'ils n'avoient plus d'eſpérance, & ne prenoient point de nourriture. Alors S. Paul ſe leva au milieu de la compagnie, & dit: Vous deviés me croire, & ne point partir de Crete: Mais prenés courage, perſone ne périra, il n'y aura que le corps du vaiſſeau. Car cette nuit un ange du Dieu, à qui je ſuis, & que je ſers, m'a aparu, & m'a dit: Ne crains point, Paul: il faut que tu ſois préſenté à l'empereur, & Dieu t'a donné tous ceux qui ſont avec toi. J'ai confiance en Dieu, qu'il en ſera ainſi: mais il faut que nous arrivions dans une iſle.

La quatorziéme nuit, comme ils voguoient tou-

jours dans la mer Adriatique, les mariniers crurent apercevoir quelque terre. Ils jetterent la ſonde, & trouverent vingt braſſes : un peu plus loin ils en trouverent quinze : & craignant de donner dans des roches, ils jetterent quatre ancres du côté de pouppe, & attendoient ainſi le jour. Ils mirent enſuite la chaloupe en mer, ſous prétexte de lâcher auſſi les ancres de la proüe : mais en effet pour s'enfuir. S. Paul s'en aperceut, & dit au centenier, & aux ſoldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaiſſeau, vous ne pouvés vous ſauver. Les ſoldats couperent les cordes de la chaloupe, & la laiſſerent aller. A la pointe du jour, S. Paul les prioit de manger, leur répréſentant que c'étoit le quatorziéme jour qu'ils demeuroient ſans rien prendre, & les aſſeurant qu'ils ne perdroient pas un cheveu. Il prit du pain tout le premier, & ayant rendu graces à Dieu devant tout le monde, il le rompit, & le mangea. Tous prirent courage, & mangerent. Ils étoient en tout deux cens ſoixante & ſeize perſones. Aprés s'être raſſaſiés, ils jetterent leur bled pour ſoulager encore le vaiſſeau. Le jour étant venu, ils ne reconoiſſoient point la terre qui étoit proche : & ſongeoient ſeulement à ſe mettre à la rade d'une baye qu'ils voyoient. Ils ſe laiſſerent aller au gré du vent, & échoüerent ſur une arrête où la proüe demeura enfoncée tandis que la mer emportoit la pouppe. Les ſoldats étoient d'avis de tuer les priſoniers, de peur que quelqu'un ne ſe ſauvât à la nage : mais le cente-

nier voulant conſerver S. Paul, l'empécha, & commanda, que ceux qui pouvoient nager ſe jettaſſent les premiers en mer; les autres ſe ſauverent ſur des planches, & ſur les débris du vaiſſeau, & enfin tous arriverent à terre.

LX.
S. Paul à Malte, puis à Rome.
Act. XXVIII.

C'étoit l'iſle de Malte, où les barbares, c'eſt à dire les naturels du païs, les receurent fort humainement. Ils leur allumerent du feu pour les ſecher de la pluye, & les réchaufer: & S. Paul ramaſſa du menu bois, pour mettre ſur le feu, mais la chaleur en fit ſortir une vipere, qui le ſaiſit. Les barbares voyant cet animal pendu à ſa main, diſoient entr'eux: Il faut que ce ſoit quelque meurtrier, puis qu'aprés qu'il s'eſt ſauvé de la mer, la vengeance divine ne le laiſſe pas vivre. Mais S. Paul ne fit que ſecoüer la main, la vipere tomba dans le feu, & il ne ſentit aucun mal. Les barbares l'obſerverent long-temps, croyant qu'il alloit enfler, & tomber mort: enfin voyant qu'il ne lui arrivoit aucun accident, ils changerent de ſentiment, & diſoient que c'étoit un Dieu. Un Romain, nommé Publius, le premier de l'iſle, avoit des terres en ces quartiers là: où il receut S. Paul, & ſa compagnie, & les traita bien pendant trois jours. S. Paul guerit le pere de ce Publius, qui étoit malade de la fiévre, & de la dyſenterie: enſuite dequoi tous les malades de l'iſle venoient le trouver, & il les guériſſoit Cela leur attira de grands honeurs; & quand ils s'embarquerent, on leur fournit les proviſions néceſſaires.

Aprés

Aprés que S. Paul eut demeuré trois mois à Malte, il s'embarqua, avec ſa compagnie, dans un vaiſſeau d'Alexandrie, qui y avoit paſſé l'hiver, & qui portoit le nom de Caſtor & Pollux. Ils moüillerent d'abord à Syracuſe, où ils demeurerent trois jours. Delà, côtoyant la Sicile, ils vinrent à Rege, où ils demeurerent un jour, & le lendemain ayant le vent favorable, ils arriverent à Pouzole. Là ils trouverent des chrétiens qui les retirerent ſept jours chés eux. Ils allerent par terre à Rome, d'où les chrétiens ayant apris leur venuë, vinrent au devant, les uns juſques à Forum Appii, qui étoit à cinquante milles, d'autres aux trois Tavernes, qui étoit à trente-trois milles. On l'appelle aujourd'hui Ciſterne. S. Paul voyant ces chrétiens, rendit graces à Dieu, & prit courage. Il arriva à Rome, accompagné de S. Luc, & d'Ariſtarque. On lui permit de demeurer en ſon particulier, avec le ſoldat qui le gardoit; & qui le ſuivoit toûjours, attaché avec lui à une longue chaîne. Car les Romains faiſoient ainſi garder ceux qui n'étoient pas renfermés dans une priſon.

Act. XXVIII. 11.

Joſ. XVIII. *Antiq. p* 634. D. *Seneca ep.* 5. *v. Grot. hic.*

Trois jours aprés que S. Paul fut arrivé, il aſſembla les principaux des Juifs : & leur déclara, qu'il n'étoit point venu accuſer ſa nation, mais qu'il avoit appellé à l'empereur, pour ſe retirer des mains des Juifs de Jeruſalem : & c'eſt, dit-il, à cauſe de l'eſperance d'Iſraël, que je porte cette chaîne. Les Juifs lui répondirent, que l'on ne 17

leur avoit rien mandé de Judée contre lui. Mais, ajoûterent-ils, nous vous prions de nous expliquer vos ſentimens. Car nous ſavons que
23. cette ſecte eſt combatuë par tout. Ils prirent jour, & vinrent en grand nombre à ſon logis. Il leur parla depuis le matin juſques au ſoir, leur expliquant l'évangile, & leur prouvant par Moïſe, & par les prophetes, le myſtere de J. C. Une partie le creurent, & ils ſe retirerent diviſés, & diſputant entre eux. S. Paul leur reprocha leur endurciſſement, par les paroles du prophete Iſaïe : & leur déclara, que les gentils recevroient la grace à leur refus. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avoit loüé : où il recevoit tous ceux qui le venoient trouver, & enſeignoit la doctrine de J. C. en toute liberté, & ſans obſtacle. Ainſi finit l'hiſtoire des actes des apôtres, écrite par S. Luc diſciple de S. Paul, & compagnon de ſes voyages. Il précha l'évangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macedoine. Il garda le célibat, vécut juſques à quatre-vingts quatre ans, & mourut à Patras en Achaïe.

Iſa. VI. 9.

Hier. ſcript. Epiph hær. 51. n 11. haud. de dedic. ſerm. 17.

LIVRE SECOND.

PENDANT le séjour que S. Paul fit à Rome, Onésiphore d'Ephese le chercha avec grand soin, & l'ayant trouvé, lui donna du soulagement, sans avoir honte de ses chaînes. Epaphrodite lui aporta aussi du secours, & de l'argent, de la part des chrétiens de Philippi en Macedoine: dont il étoit l'apôtre, comme S. Paul le nomme, c'est à dire l'evêque. Il tomba malade, & fut à la mort: & la nouvelle en fut portée en Macedoine. C'est pourquoi, quand il fut gueri, S. Paul se pressa de le renvoyer pour la consolation des fideles. Il le chargea d'une lettre, qui portoit en tête, avec son nom, celui de Timothée, qui par conséquent étoit alors à Rome. Elle étoit adressée aux fideles de Philippi, avec les evêques, & les diacres. Soit que par le nom d'evêque, S. Paul entende ceux que nous appellons prêtres, comme par celui d'apôtre il entend l'evêque: soit qu'il entende les evêques des villes voisines. Il leur marque le progrés que fait l'évangile, à Rome, par sa présence. Que ses chaînes, & la cause de sa prison sont conuës dans le palais, & par tout ailleurs. En effet, par cette lettre même il paroît qu'il y avoit des fideles de la maison de l'empereur. Il ajoûte, que ses chaînes avoient donné de la confiance à plusieurs des freres, pour prêcher la parole de Dieu plus hardiment.

I. Epître aux Philippiens. 2. Tim. I. 17. Phil. II. 25. IV. 10. 18. Theod. in Phil. II. 25. Phil. I. 1. Theod. ibid. Phil. I. 12. 13. Phil. IV. 22. I. 14.

Les uns, dit-il, le font par une charité ſincere; ſachant que je ſuis établi pour la défenſe de l'évangile; d'autres prêchent par envie, & par eſprit de contradiction, croyant rendre mes chaînes plus péſantes: mais qu'importe, pourveû que l'on faſſe conoître J. C. ſoit par occaſion, ſoit
15. par un véritable zele. Il ajoûte, que quelque deſir qu'il ait d'aller à J. C. il ſait qu'il demeurera
II. 5. encore pour leur utilité, & les exhorte à l'union, & à l'humilité, par l'éxemple de J. C.

II. 19. J'eſpere, dit-il enſuite, vous envoyer bientôt Timothée, afin que je ſois conſolé, en aprenant de vos nouvelles. Car je n'ay perſone, dont les ſentimens ſoient ſi conformes aux miens, & qui prenne ſoin de vous d'une affection ſi ſincere. Car tous cherchent leurs interêts, & non pas ceux de J. C. Voyés-en la preuve, en ce qu'il m'a ſervi dans le miniſtere de l'évangile, comme un fils ſerviroit ſon pere. J'eſpere donc vous l'envoyer, ſitôt que j'auray veû comment iront mes affaires; & je me confie en N. S. d'aller bientôt vous trouver moi-même. Cependant j'ai crû néceſſaire de vous envoyer Epaphrodite, pour vôtre conſolation, & pour la ſiene. Recevés le avec toute la joye poſſible, & rendés honeur à ceux qui lui reſſemblent. Car il a été juſques à la mort pour l'ouvrage de J. C. & a expoſé ſa vie pour me rendre le ſervice que vous ne pouviés me rendre.

Phil. III. 2. Parlant des faux apôtres, il dit: Prenés garde

aux chiens, aux mauvais ouvriers, aux faux circoncis. Car c'est nous qui sommes la véritable circoncision. Et encore : Il y en a plusieurs, comme je vous ay dit souvent, & vous le dis encore en pleurant, qui sont ennemis de la croix de J. C. dont la fin est la perdition, dont le Dieu est leur ventre, qui font gloire de leur confusion, qui n'ont que des pensées terrestres. Il parle des Juifs ; & des hérétiques, qui disoient que J. C. n'avoit été crucifié qu'en aparence, comme Simon le magicien, & Cerinthe. Car il distinguoit Jesus, du Christ, & disoit que Jesus avoit été crucifié : mais que le Christ étoit impassible. C'est pourquoi l'apôtre dans cette épître releve tant le mystere de la croix. Soyés, dit-il encore, mes imitateurs, & observés ceux qui se conduisent suivant le modele que nous vous avons donné. Car les apôtres montroient quelle devoit être la vie chrétiene, par leurs éxemples, encore plus que par leurs discours.

Phil. III. 18.

Iren lib. I *c.* 2. *in fi. c.* 25. *Epiph. hær.* 28. *n.* 1.

Phil. II. 18. III. 17.

Il s'adresse à quelques persones particulieres, en ces termes : Je prie Evodia, & je conjure Syntique, d'avoir les mêmes sentimens en N. S. Je vous prie aussi, fidele compagnon de mes travaux, aidés celles qui ont travaillé avec moi pour l'évangile, avec Clement, & avec les autres qui m'ont aidé, & dont les noms sont écrits au livre de vie. C'est S. Clement qui gouverna depuis l'église Romaine. S. Paul finit, en remerciant encore les Philippiens, du secours qu'ils lui avoient envoyé par

IV. 2. 3.

IV. 10.

Epaphrodite, dont toutefois il se réjoüit plus pour l'avantage spirituel qui leur en revient, que pour son utilité temporelle. Puis il ajoûte : Vous savés que dés le commencement de ma prédication en Macedoine, aucune église n'a fourni à ma dépense, que vous seuls. Car vous m'avés envoyé par deux fois du secours à Thessalonique.

II. Epitre à Philemon. *Strab. lib. 12. p. 576. D. Plin. l. 5. c. ult.*

Tandis que S. Paul étoit à Rome, un esclave nommé Onésime le vint trouver. Il étoit Phrygien, & apartenoit à Philémon citoyen de la ville de Colosse, située sur le fleuve Lycus, assés prés du lieu où il entre dans le Méandre, & voisine d'Hierapolis, & de Laodicée. Philémon étoit disciple de S. Paul, & illustre entre les chrétiens, par sa charité, & par sa liberalité : c'étoit chés lui que l'église s'assembloit. Son esclave Onésime l'avoit volé, & s'étoit enfui. Il arriva à Rome, & vint trouver S. Paul, qu'il savoit être ami de son maître. S. Paul le convertit, non seulement il le fit repentir de sa faute ; mais il le fit chrétien, & lui trouvant du talent, & du mérite, il le retint quelque temps auprés de lui, pour le servir pendant sa prison. Ensuite il le renvoya à son maître avec Tychique, qu'il envoyoit à l'église de Colosse, & qu'il chargea de deux lettres, l'une à l'église de Colosse, l'autre à Philémon en particulier. Ces deux lettres furent donc écrites à Rome vers ce même temps.

Coloss. IV. 7.

L'épitre à Philémon est si courte, & si belle, qu'il vaut mieux l'insérer ici toute entiere. Paul

priſonier de J. C. & le frere Timothée ; à nôtre cher Philémon, qui travaille avec nous à l'œuvre de Dieu : à nôtre chere Appia, à Archippe compagnon de nos combats : & à l'égliſe qui eſt dans vôtre maiſon : la grace & la paix ſoient avec vous de la part de Dieu nôtre Pere, & de nôtre Seigneur J. C. Je me ſouviens de vous ſans ceſſe dans mes prieres, & je rends graces à mon Dieu, de ce que j'aprens quelle eſt vôtre foi, & vôtre charité envers J. C. & envers tous les Saints ; & combien la liberalité que vôtre foi vous inſpire ſe fait conoître par toutes les bonnes œuvres, que vous faites pour J. C. Car, mon frere, vôtre charité nous a donné une grande joye, & une grande conſolation, de ce que par vôtre moyen les ſaints ont le cœur ſoulagé. C'eſt pourquoi, bien que j'aye en J. C. une entiere liberté de vous ordoner une choſe convenable : la charité me fait plûtôt uſer de prieres ; étant tel que je ſuis, Paul vieillard : & maintenant encore priſonier de J. C. Or la priere que je vous fais, eſt pour mon fils Onéſime, que j'ai engendré dans mes chaînes, qui vous a été autrefois inutile, mais qui maintenant nous eſt utile, à vous, & à moi. Je vous le renvoye, & je vous prie de le recevoir comme mon cœur. J'avois deſiré de le retenir auprés de moi, afin qu'il me ſervît à vôtre place dans les chaînes que je porte pour l'évangile Mais je n'ai rien voulu faire ſans vôtre avis, afin que vôtre bonne œuvre ne ſoit pas néceſſaire, mais vo-

lontaire. Car peut-être qu'il s'eſt éloigné de vous pour un peu de temps, afin que vous le receviés pour l'éternité : non plus comme un eſclave, mais au lieu d'un eſclave, un frere qui m'eſt fort cher : combien plus à vous, à qui il apartient ſelon le monde, & ſelon le Seigneur ? Si vous me conſiderés donc comme uni à vous, recevés-le comme moi-même. Que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous doit quelque choſe, je ſatisferai pour lui. Moi Paul, je l'écris de ma main : c'eſt moi qui vous le rendrai ; pour ne pas dire que vous vous devés vous-même à moi. Oüi, mon frere, donnés-moi cette joye en nôtre Seigneur, donnés à mon cœur ce ſoulagement en nôtre Seigneur. Je vous écris, perſuadé de vôtre obéïſſance, ſachant que vous ferés même plus que je ne dis. Préparés-moi auſſi un logement, car j'eſpere que par vos prieres Dieu me donnera à vous. Epaphras, qui eſt, comme moi, dans les chaînes pour J. C. vous ſalüe. Marc auſſi, Ariſtarque, Demas, & Luc, qui partagent le travail avec moi. La grace de nôtre Seigneur J. C. ſoit avec vôtre eſprit. Amen.

Appia ſemble être la femme de Philémon, & Archippe l'evêque de Coloſſes. S. Paul ſe nomme vieillard : ce qui fait voir qu'il n'étoit pas ſi jeune à ſa converſion, que quelques-uns ont crû : car il n'y avoit pas trente ans depuis. La charité mêlée à l'authorité, en un mot l'éloquence du cœur paroît en cette lettre, autant, ou plus, qu'en

qu'en aucun autre. Auſſi eut-elle ſon effet: Philémon pardonna à Onéſime, & le mit en liberté : & Onéſime fit un tel progrés dans la vertu, qu'il fut evêque d'Epheſe aprés Timothée. *Ignat. epiſt. ad Eph.*

III. Epître aux Coloſſiens.

Les Coloſſiens avoient été inſtruits par Epaphras, que l'on compte pour leur premier evêque, & qui avoit auſſi pris ſoin de l'égliſe de Laodicée : & de celle de Hierapolis. Car ces trois villes étoient voiſines en Phrygie. S. Paul n'y avoit point été, & ces trois égliſes ne conoiſſoient point ſon viſage. Epaphras étoit alors avec lui priſonier à Rome, & Archippe étoit evêque de Coloſſes. Mais il s'y méloit, comme ailleurs, de faux apôtres, qui par de vains diſcours de philoſophie humaine, & ſous prétexte de fauſſes révélations, vouloient les aſſujettir au culte des anges. Car les Juifs diſoient, que les aſtres avoient des anges qui y étoient attachés pour les faire mouvoir ; & confondoient la milice ſpirituelle du ciel, avec la milice ſenſible, qui ſont les aſtres, ſuivant le langage de l'ancien teſtament. Ils en obſervoient donc curieuſement le cours, particulierement de la lune : & régloient les commencemens des mois, & toutes leurs fêtes, ſur ſon apparition viſible : retombant inſenſiblement dans l'ancienne idolatrie de leurs peres. *Col. I. 17. Martyrol. 19. Jul. Col. IV. 13. Col. II. 1. Philem. 23. Ambr. in Coloſſ. Luc. II. 13. Deut. XVII. 3. Hier. ep. 151. ad Algaſ. q. 10.*

D'ailleurs Cerinthe élevoit extrémement les anges, qu'il diſoit être les auteurs de la nature, & comtoit le Dieu des Juifs, pour un d'entr'eux. Il les mettoit bien audeſſus de J. C. qu'il ne te- *Tertul. praſcr. c. 48. Theod. 2 hær. fab. c. 4.*

noit que pour un pur homme : & se fondoit sur
Epiph. har. 28. n. 1. 2. de prétenduës révélations. Il vouloit aussi assujetir les chrétiens à la circoncision, & aux cérémonies de la loi. Ainsi ces faux apôtres entretenoient les fideles dans une crainte basse, leur marquant encore des distinctions de viandes, & de choses
Coloss. II. 21. immondes : & leur disant : Gardés-vous de gouter de ceci, ou de toucher cela. Ce qui n'étoit qu'une contrainte extérieure, sans mortification effective. C'étoit aparemment le premier levain de l'heresie des Montanistes, qui parut principalement en Phrygie, & en prit le nom. S. Paul ayant apris ce qui se passoit chés les fideles de Colosses leur écrivit pour les fortifier contre toutes ces tentations.

En tête de cette épître il nomme Timothée, comme dans l'épître à Philémon : & fait à la fin les recommandations des mêmes persones qui étoient avec lui à Rome : dans celle-ci il insiste
Col. I. 15. 16. principalement sur la grandeur de J. C. Il dit qu'il est l'image invisible de Dieu, le premier né avant toute créature : que par lui ont été faites toutes les choses célestes, terrestres, visibles, & invisibles, trônes, dominations, principautés, puissances : qu'il est le chef du corps de l'église, le principe, le premier né d'entre les morts. Enfin, que la plénitude de la divinité habite en lui réel-
II. 9. lement. Il défend de condamner persone sur la distinction des viandes, ni sur l'observation des
II. 16. fêtes, de la nouvelle lune, ou du sabat : parce que

ces cérémonies étoient des ombres des choses futures, dont J. C. est le corps? Il dit, que dans III. 11.
le nouvel homme, réparé par J. C. il n'y a plus de distinction, de gentil, de Juif, de circoncis, d'incirconcis, de barbare, de Scythe, d'esclave, de libre, mais que J. C. est tout en tous. Il les ex- III. 16.
horte à s'instruire, & s'avertir par des pseaumes, des hymnes, & des cantiques spirituels, & à diriger toutes leurs actions, & leurs paroles, au nom de J. C.

A la fin de l'épître, il dit : Pour ce qui me *Col.* IV. 7.
regarde, vous aprendrés tout de Tychique nôtre cher frere fidele ministre du Seigneur, qu'il sert avec moi. Je l'ai envoyé vers vous, afin qu'il sache en quel état vous êtes, & qu'il vous console, avec le cher & fidele frere Onésime, qui est d'entre vous. Ils vous diront tout ce qui se passe ici. Aristarque, captif avec moi, vous salüe, & Marc cousin de Barnabé, que l'on vous a recommandé : recevés-le, s'il va vers vous. Jesus, surnommé Juste, vous salüe aussi. Ces trois sont du nombre des circoncis, & les seuls qui m'aident pour le roiaume de Dieu. Ils m'ont fort soulagé. Epaphras, qui est d'entre vous, vous salüe aussi. C'est un serviteur de J. C. qui a toûjours eu grand soin de demander en ses prieres, que vous soyés fermes dans la perfection & la soumission à la volonté de Dieu. Car je lui rends témoignage de la peine qu'il se donne pour vous, & pour ceux de Laodicée, & d'Hierapolis. Le medecin Luc, qui m'est tres-cher, & Demas, vous salüent.

Salüés les freres de Laodicée, & Nymphas, & l'église qui est chés lui : & aprés que cette lettre aura été leuë chés vous, faites-la lire en l'église de Laodicée : & lisés aussi celle de Laodicée. Dites à Archippe : qu'il prenne garde au ministere qu'il a receu du Seigneur, & qu'il l'accomplisse. Ce sont ces paroles qui font croire qu'Archippe

Chrysost. in ep. ad Philem. init.

étoit l'evêque de Colosses, ou du moins un des principaux du clergé. L'apôtre continuë : La salutation est de ma main. Souvenés-vous de mes chaînes. La grace soit avec vous. Amen. Ainsi finit l'épître aux Colossiens.

IV.
Epître aux Ephesiens.
Hier. de script. in Paul.
Chrys. hom 12. in Col. IV. 16.
Theodor. in Col. init.

Si S. Paul a écrit aux Laodiciens, l'épître est perduë, & même les anciens en ont rejetté une qui passoit sous ce titre : mais il y en a qui ont entendu que c'étoit une lettre écrite à S. Paul par l'église de Laodicée. Quelques-uns ont donné ce titre des Laodiciens, à celle qui porte aujourd'hui celui des Ephesiens. Quoiqu'il en soit, l'épître aux Ephesiens fut écrite vers ce même temps de Rome où S. Paul étoit dans les chaînes, & envoyée par le même Tychique, qui fut chargé de l'épître aux Colossiens. L'apôtre releve de mê-

Eph. I. 21.

me en celle-ci la grandeur de J.C. qui est, dit-il, au dessus de toute principauté, puissance, vertu, & domination. Il insiste sur la grace de la vocation purement gratuite : principalement à l'égard des gentils, à qui cette épître semble particulierement adressée : & il explique le mystere de leur vocation. Il marque les differentes graces que J. C. a répan-

duës ſur ſon égliſe, & dit qu'il a fait les uns apôtres, les autres prophetes, les autres évangeliſtes, IV. 11. les autres paſteurs & docteurs. Les trois premiers noms marquent les graces qui accompagnoient la miſſion extraordinaire pour l'établiſſement de l'égliſe : les paſteurs, & les docteurs, ſont ceux qui doivent régulierement la conduire dans toute la ſuite des ſiecles ; c'eſt à dire les evêques, & les prêtres.

En cette même épître l'apôtre dit, en parlant du mariage : C'eſt un grand ſacrement : je dis en v. 32. J. C. & en l'égliſe : parce que l'union de l'homme & de la femme, ſuivant l'inſtitution divine, eſt l'image de l'amour parfait de J. C. pour ſon égliſe. Il y parle ſouvent de ſes chaînes. Il y fait III. 1. IV. 1. VI. 20. mention de Tychique, à peu prés en mêmes paroles que dans l'épître aux Coloſſiens. Afin, dit-il, que vous ſachiés l'état où je ſuis, & ce que je fais : je vous envoye exprés Tychique nôtre cher frere, & fidele miniſtre du Seigneur. Il fut donc chargé de l'une & de l'autre lettre : & en effet c'étoit ſon chemin de paſſer à Epheſe pour aller à Coloſſes, & à Laodicée.

Eph. VI. 21. *Col.* IV. 7.

V. S. Marc & l'égliſe d'Alexandrie.

Cependant S. Marc gouvernoit l'égliſe d'Alexandrie. Cette ville étoit comptée pour la ſeconde du monde aprés Rome : mais elle étoit la premiere pour le commerce, à cauſe de la commodité *Herodien liv.* 7. de ſon port, à l'une des embouchures du Nil. Les marchandiſes précieuſes des Indes y venoient par la mer rouge ; & Alexandrie les communiquoit à

toute la mer méditerranée. C'étoit donc une ville tres-riche, tres-magnifiquement bâtie, & tres peuplée. Outre les Grecs issus des premiers citoyens Macedoniens, que les Ptolémées y avoient établis, il y avoit grand nombre d'Egyptiens naturels, si attachés à leurs anciennes superstitions, qu'ils auroient plûtôt soufert toutes sortes de tourmens, que de faire mal à un ibis, un aspic, un chat, ou un crocodile, qu'ils tenoient pour animaux sacrés. Il y avoit aussi à Alexandrie un tres-grand nombre de Juifs, & des étrangers de tout païs. Non seulement de Syrie, de Lybie, de Cilicie, des Ethiopiens, des Arabes : mais encore des Bactriens, des Scythes, des Perses, & des Indiens, attirés par le commerce. S. Marc y assembla une église tres-nombreuse, dont il est à croire que les Juifs firent d'abord la meilleure partie, principalement les Therapeutes.

Strab. lib. 17. p. 791.

Cic. 5. Tuscul.

VI. Therapeutes. *Philo de vita contemp.*

On nommoit ainsi en grec ceux qui s'apliquoient à la vie contemplative; soit à cause du soin qu'ils prenoient de leurs ames, soit à cause qu'ils servoient Dieu, car *therapevin* signifie l'un & l'autre. Ils s'engageoient à ce genre de vie, non par coûtume, ou par l'exhortation de quelqu'un, mais par leur choix. Ils quittoient leurs biens, les laissant à leurs parens, ou à leurs amis: ils quittoient même leur païs. Il y en avoit en divers endroits du monde. Mais en Egypte plus qu'ailleurs, & principalement vers Alexandrie: par où l'on void qu'ils étoient differents des

Esséniens, qui ne se trouvoient qu'en Palestine, & dont la vie étoit plus active. Les Therapeutes habitoient principalement un lieu commode & sain prés du lac Meris, où on les envoyoit de tous côtés. Ils fuioient les villes, & demeuroient à la campagne en des jardins écartés. Leurs maisons étoient séparées pour mieux garder la solitude : mais non pas éloignées, afin qu'ils pussent se défendre des voleurs, & vivre en societé. Ces maisons étoient simples, & n'avoient que le nécessaire, pour les mettre à couvert du chaud, & du froid. Chacun y avoit son oratoire, qu'ils nommoient *semnéion*, ou *monasterion*, destiné à la méditation, au chant, & aux exercices de pieté. ibid p. 892. E.

La tempérance passoit chés eux pour le fondement des vertus. Ils ne bevoient, ni ne mangeoient qu'aprés le soleil couché : donnant tout le jour à l'étude, & la nuit seulement au soin du corps. Quelques-uns ne mangeoient qu'une fois en trois jours : d'autres une fois en six jours. Leur nourriture n'étoit que du pain : à quoi les plus délicats joignoient du sel, & de l'hyssope. Ils ne bevoient que de l'eau. Leurs habits étoient simples. L'hiver ils portoient un gros manteau : l'été un habit plus léger : ou un linge. Ils fuyoient en tout la vanité, comme fille du mensonge. p. 894. C. p. 900. D.

Ils prioient deux fois le jour, le matin, & le soir : tout l'intervalle s'emploioit à la lecture, & à la méditation. Leur lecture étoit des livres sacrés, p. 893. C.

où ils cherchoient continuellement des allégories. En quoi ils suivoient le chemin tracé par les anciens chefs de leur secte : dont ils lisoient aussi les écrits. Ils composoient des cantiques, & des hymnes de diverses mesures, & sur divers chants. Ils pensoient à Dieu continuellement ; & même en dormant ils avoient des songes pieux. Le jour du sabat ils s'assembloient dans un oratoire commun, séparé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut : afin que les femmes fussent séparées des hommes, & pussent oüir l'instruction sans être veües. Là ils étoient assis de rang, selon leur âge : les mains cachées ; la droite sur la poitrine, la gauche au dessous. Le plus ancien, & le plus instruit s'avançoit, & leur parloit. Son regard étoit doux, sa voix moderée, son discours solide & sans ornement. Tous écoutoient en grand silence : & s'ils témoignoient leurs sentimens, c'étoit seulement par quelques signes des yeux, & de la tête.

p. 899. B. Leur principale fête étoit aprés sept semaines, le cinquantiéme jour, c'est à dire la pentecôte. Celui qui en avoit la charge à son tour, les avertissoit, & ils s'assembloient vétus de blanc, pour prier & manger ensemble avec joye. Etant debout rangés modestement, ils levoient les yeux & les mains au ciel ; & prioient Dieu que leur festin lui fut agréable. Les femmes y étoient admises, mais c'étoit des vierges : la plûpart âgées. Elles se mettoient à gauche, & les hommes à droit.

Aprés

Aprés la priere ils ſe couchoient ſur des nattes de jonc, un peu relevées pour appuyer le coude. En ce feſtin ils n'étoient pas rangés ſelon l'âge, mais ſelon l'ordre de la réception. On y gardoit un tel ſilence, que pas un n'oſoit même reſpirer trop fort. Cependant quelqu'un d'entr'eux propoſoit une queſtion de l'écriture ſainte, & l'expliquoit ſimplement, mais à loiſir, & d'une maniere propre à inculquer ſa doctrine. Les auditeurs étoient attentifs, & marquoient par un ſigne de tête, un regard, ou un geſte, s'ils avoient bien entendu, ou s'ils doutoient. L'explication étoit allégorique. Car ils regardoient ce ſens comme l'ame de l'écriture, & la lettre comme le corps.

Le diſcours fini, tous y applaudiſſoient. Celui qui avoit parlé ſe levoit, & commençoit à chanter un ancien cantique, ou un nouveau qu'il avoit composé. Tous les autres écoutoient paiſiblement, & répondoient à la fin : les femmes, auſſi-bien que les hommes. Le cantique achevé, ceux qui les ſervoient aportoient les tables. C'étoit des jeunes gens choiſis : ils ne portoient point de ceintures comme dans les feſtins prophanes, mais leurs tuniques étoient abatuës. Les tables n'étoient chargées que de leur nourriture ordinaire, du pain levé, du ſel, & de l'hyſſope : & en ce feſtin on ne bevoit que de l'eau, ſeulement on en donnoit de chaude aux plus délicats d'entre les vieillards. Aprés le repas ils ſe levoient tous enſemble au milieu de la ſalle, & faiſoient deux

chœurs, un d'hommes, & un de femmes : dont chacun étoit conduit par la persone la plus honorable, & qui chantoit le mieux. Ils chantoient divers cantiques en l'honneur de Dieu : tantôt tous ensemble, tantôt alternativement : & cependant ils gesticuloient des mains, ils dansoient & paroissoient comme transportés, selon ce que demandoient les chants, ou les parties du cantique. Ensuite ils s'unissoient en une seule danse, à
Ex. XV. 20. l'imitation de celle du passage de la mer rouge. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix aigües des femmes, formoient un agréable concert.

Toute la nuit qui précédoit la fête, se passoit ainsi : & ils se trouvoient plus éveillés à la fin, que quand ils s'étoient assemblés. Ils étoient tournés vers l'orient, & quand ils voyoient lever le soleil, ils levoient les mains au ciel, demandoient un jour heureux, & prioient Dieu de leur donner la verité, & un esprit capable de l'entendre. Aprés ces prieres, chacun se retiroit chés soi, & recommençoit ses exercices ordinaires. Telle étoit la vie des Juifs, nommés Therapeutes, selon Philon : qui vivoit à Alexandrie peu d'années avant que S. Marc y fondât une église chrétienne.

Or soit que les Therapeutes ayent embrassé la foi de J. C. ou non : il est certain que dés le temps
Cass. II. Instit. c. 5 Collat. XVIII. c. 5. de S. Marc il y avoit plusieurs chrétiens, que le desir de vivre plus parfaitement que le commun,

portoit à se retirer à la campagne dans le voisinage d'Alexandrie : & à demeurer enfermés dans des maisons; priant, méditant l'écriture sainte, travaillant de leurs mains, & ne prenant leur nourriture qu'aprés le soleil couché. S. Marc ayant fondé & gouverné cette église, & plusieurs autres, en Egypte, & dans les païs voisins; mourut la huitiéme année de Neron, soixante-deuxiéme de J. C. A sa place fut evêque d'Alexandrie, Anien, homme pieux, & admirable en tout; qui gouverna cette église pendant vingt deux ans.

Eus. II hist. c. 24. Hier. de script.

An. de J. C. 62.

Eus. Chron an. 63.

VII. Epître aux Hebreux.

S. Paul étoit toûjours à Rome, & l'on croit que ce fut en ce temps qu'il écrivit l'épître aux Hebreux. La tradition de l'église nous apprend, que cette épître est de lui, & elle est parfaitement conforme aux autres, quant aux pensées, & au fond de la doctrine. Mais le stile moins sublime, & moins vif, nous peut faire croire, avec quelques anciens, que S. Paul ne la dicta pas mot à mot; que quelqu'un de ses disciples, soit S. Luc, soit S. Clement, soit S. Barnabé, l'écrivit par son ordre, & que S. Paul l'ayant leüe l'approuva & la souscrivit : ou que S. Paul l'ayant écrite en syriaque, un disciple la traduisit en grec. On remarquoit une grande conformité entre le stile des actes écrits par S. Luc, & celui de cette épître. S. Paul n'y met point son nom : de peur de choquer les Juifs, à qui il étoit odieux, & les rebuter dés le premier mot. Outre qu'il laissoit à J. C. l'honeur d'être l'apôtre des Juifs : & prenoit

Conc. Carth. III. c. 47.

Orig. ap. Eus. VI hist. c. 25. Hier. ep 129. ad Dard. Eus. III. hist c 3. Id VI. hist. c 14 ex Clem. Alex.

pour lui en particulier le titre d'apôtre des gentils.

Heb. I. D'abord il releve la dignité de J. C. audeſſus de
II. tous les prophetes & des anges mêmes, prouvant
III. tout par l'autorité de l'écriture. Il montre qu'il eſt autant audeſſus de Moïſe, que le fils eſt audeſſus
IV. 8. 9. du ſerviteur. Qu'il y a un autre ſabat, & un autre repos à eſperer, aprés celui dont les Juifs avoient
III. I IV. 14. joüi dans la poſſeſſion de la terre promiſe. Que
V. VI. 20. VII. VIII. J. C est le véritable pontife choiſi de Dieu, ſuivant ſa promeſſe, ſelon l'ordre de Melchiſedec,
VII. 11. plus ancien & plus excellent que l'ordre d'Aaron: d'où s'enſuit le changement de la loi cérémoniale, fondée ſur le ſacerdoce levitique: & l'établiſ-
VIII. 6. ſement d'une alliance plus parfaite, qui met les loix de Dieu dans l'eſprit des fideles, & les écrit dans leur cœur, comme il l'avoit promis. Il mon-
X. I. tre l'imperfection du tabernacle, des cérémonies de l'ancienne loi, & même des ſacrifices, qui n'étoient que des ombres de la verité: au lieu que
IX. 26. X. 12. J. C. eſt la vraye & unique victime, qui a effacé pour toûjours nos pechés; & ſa mort eſt le ſeul ſacrifice, qui n'a plus beſoin d'être recommencé, étant pa faitement ſuffiſant, pour réconcilier les
XI. hommes avec Dieu. Il inſiſte enſuite ſur la néceſſité de la foi: raportant l'éxemple de tous les ſaints de l'ancien teſtament, que la foi avoit rendus tels. Voilà le ſommaire de la doctrine de l'apôtre dans l'épître aux Hebreux.

XIII. 7. A la fin il leur recommande de ſe ſouvenir de

leurs pasteurs défunts, d'imiter leur foi, & leur heureuse mort. De ne se pas laisser détourner par des doctrines diverses & étrangeres. De se fonder sur la grace: & non sur la distinction des viandes, qui n'est d'aucune utilité. Nous avons, ajoûte-t-il, un autel, dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger. Car persone ne mangeoit les victimes dont le sang étoit porté dans le santuaire pour l'expiation des pechés: Les chrétiens avoient donc dés lors un sacrifice qui leur étoit propre; & dont la victime ne pouvoit être que le corps de J. C. Car nous le mangeons, quoiqu'il soit offert pour le peché. S. Paul recommande ensuite l'aumône, & l'obéïssance aux pasteurs. Aprés la conclusion de la lettre, sont ces mots, qu'il semble avoir ajoûtés de sa main: Je vous prie, mes freres, souffrés ces paroles de consolation. Car je vous ay écrit en peu de mots: sachés que nôtre frere Timothée est délivré. S'il vient bientôt, je vous verray avec lui. Salüés de ma part tous vos pasteurs, & tous les saints. Les freres d'Italie vous salüent. La grace soit avec vous tous. Amen. Ce sont principalement ces paroles, qui font voir que l'épitre est de S. Paul. Il y souscrit à sa maniere ordinaire. Il y nomme Timothée, le compagnon de ses voyages, & de ses travaux, qui étoit alors à Rome avec lui. Il marque l'interest qu'il prend à la conservation de ce cher disciple. Au reste, les anciens ont remarqué, qu'au lieu que les Juifs dans leurs lettres ne sou-

xiii. 10.

Levit. xvi. 27.

Heb. xiii. 16. 17.

xiii. 22.

Tertull. cont. Marc. lib. 5. c. 5.

haitoient que la paix, S. Paul ſouhaitoit toûjours la grace aux fideles : quoique quelquefois il y joigne auſſi la paix. Voilà ce que nous conoiſſons du premier voyage de S. Paul à Rome, & de ce qu'il fit pendant les deux ans qu'il y demeura. Il alla enſuite en Eſpagne, comme il avoit promis, & y prêcha l'évangile. On dit qu'il paſſa par les Gaules, & y laiſſa des evêques de ſes diſciples : Creſcent à Vienne, Paul à Narbonne, Trophime à Arles : qui fut la ſource d'où la foi ſe répandit par toutes les Gaules. L'apôtre aprés avoir viſité l'occident, retourna en Orient, & en Aſie.

Clem. ad Cor. Chryſ. orat. 7 in Paul Cyr. Catech 17. Ado. Ven. Martyr. 22. Mart. 29. Decemb. 27. Jun.

VIII. Martyre de S. Jaques evêque de Jeruſalem.

Euſ. Chr. an. 57. Joſ. xx. Antiq. c. 8.

Feſtus, gouverneur de Judée, eſtant mort, Neron envoya Albin à ſa place. Mais avant qu'il arrivât, le roi Agrippa dépoſa le ſouverain pontife Joſeph Cabi : & mit à ſa place Anne, ou Ananus fils du premier Ananus fils de Joſeph, qui eſt Anne, célébre dans l'évangile. Les Juifs l'eſtimoient le plus heureux de tous les hommes : parce qu'aprés avoir joüi long-temps de la dignité de ſouverain pontife, elle avoit paſſé à ſes cinq fils l'un aprés l'autre, ſans compter Caïphe ſon gendre : ce qui n'étoit encore jamais arrivé. Cet Ananus, le pere, avoit été fait pontife à la place de Joazar, par Quirinus gouverneur de Syrie : & dépoſé enſuite par Valerius Gratus, la premiere année de Tibere : aprés avoir tenu cette place environ quinze ans. Son fils aîné Eleazar lui ſucceda. Puis ſon ſecond fils Jonathas ſucceda à

Joſ. xviii. Antiq. c. 3.

ibid. c. 6. c. 7.

Caïphe : son troisiéme fils, nommé Theophile, fut aussi souverain pontife : puis le quatriéme, nommé Matthias ; & enfin le cinquiéme, nommé Ananus comme le pere : Ce dernier étoit hardi & feroce : de la secte des Saducéens, qui étoient les juges les plus séveres.

XIX. Antiq. c. 6.

Pendant qu'Albin étoit en chemin, il voulut profiter de cet interrégne, pour empécher le progrés de l'évangile. Et ayant assemblé le Sanedrin, il y fit amener S. Jaques parent de J. C. & evêque de Jerusalem. Car c'étoit contre lui que toute la mauvaise volonté des Juifs s'étoit tournée : voyant que S. Paul leur avoit échapé, & étoit allé à Rome. Mais S. Jaques étoit respecté de tout le peuple, à cause de sa vertu : qui l'avoit fait surnommer le Juste, & en hebreu Oblia, c'est à dire le soutien du peuple, ou plûtôt Ophlia, la forteresse de Dieu. Ils firent donc semblant de le consulter, & lui demanderent quelle étoit la porte de JESUS ? c'est à dire l'introduction à sa doctrine. Il répondit, que JESUS étoit le Sauveur : & quelques-uns crurent sur son témoignage. C'étoit le temps de la fête de pâques, & il y avoit une grande assemblée de peuple à Jerusalem. Les Juifs dirent à S. Jaques : Il faut que tu desabuses tout ce peuple qui suit JESUS ; car tous te reconnoissent pour un homme juste, & qui n'a point d'égard aux persones : tous croiront ton témoignage. Montes donc sur la terrasse du temple, afin que le peuple t'entende facilement.

Eus. II. hist. c. 23. Hier. script.

Jos. XX. Antiq. c. 8.

Hegesip. ap. Eus. II. hist. 23.

Aprés qu'il y fut monté, les ſcribes, & les phariſiens commencerent à lui crier : O juſte, que nous devons tous croire, puiſque le peuple s'égare en ſuivant JESUS crucifié, montre-nous quelle eſt la porte de JESUS. S. Jaques répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogés-vous ſur JESUS le fils de l'homme ? Il eſt aſſis au ciel, & à la droite de la grande vertu de Dieu, & viendra dans les nuées du ciel. Pluſieurs le creurent, & commencerent à loüer Dieu, en diſant : Hoſanna au fils de David. Mais les ſcribes, & les phariſiens dirent entr'eux : Nous avons mal fait d'attirer ce témoignage à JESUS. Il faut précipiter cet homme. Ils s'écrierent : O ô, le Juſte même s'eſt égaré. Et étant montés, ils le précipiterent du haut de la terraſſe du temple, en diſant : Il le faut lapider. Toutefois il ne mourut pas auſſitôt : mais il ſe mit à genoux, & dit : Je vous prie, Seigneur Dieu nôtre Pere, pardonnés-leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font. Comme ils lui jettoient des pierres, un des prêtres de la famille des Récabites s'écria : Que faites-vous ? Le Juſte prie pour vous : mais il ſe trouva là un foulon, qui prit ſon maillet à fouler les draps, & lui en donna ſur la tête. Ainſi il acheva ſon martyre, aprés avoir gouverné l'égliſe de Jeruſalem vingt-neuf ans. Il fut enterré au même lieu prés du temple, & on y dreſſa une petite colomne.

Hier. ibid.

Le pontife Ananus fit condamner, par le Sanedrin, pluſieurs autres avec S. Jaques. C'étoient appa-

Joſ. xx. Antiq. c. 8.

apparemment des chrétiens, & ils furent lapidés, comme ayant violé la loi. Ce qui déplût à tous les gens de bien : & ils furent particulierement indignés de la mort de S. Jaques, que sa vertu rendoit vénérable, même aux payens. Quelques-uns en avertirent secretement le roi Agrippa, & le prierent d'empécher Ananus de faire de tels attentats. D'autres allerent audevant d'Albin, qui venoit par Alexandrie : & lui firent entendre qu'Ananus n'avoit pas deû assembler le sanedrin sans son consentement. Il en écrivit au pontife d'un stile plein d'indignation, le menaçant de l'en punir. Mais au bout de trois mois le roi Agrippa lui ôta pour ce sujet le pontificat, & le donna à Jesus fils de Dannée. A la place de S. Jaques, les chrétiens éleurent pour evêque de Jerusalem, Simeon, cousin de J. C. fils de Cleophas son oncle. Tous le préférérent par cette considération. Mais un nommé Thebuthis, irrité de n'avoir pas été fait evêque : commença à semer des erreurs, & à corrompre cette église, que l'on nommoit vierge, parce que jusques alors la pureté de sa doctrine n'avoit point été attaquée.

Heges. ap. Eus. IV. hist. c. 22.

IX. Epître de S. Jaques.

Eus. II. hist. c. 22 Hier. script.

Nous avons une épître de l'apôtre S. Jaques, qui est comptée pour la premiere des épîtres catholiques, c'est à dire universelles : parce qu'elle n'est adressée à aucune église en particulier, mais aux douze tribus qui étoient dans la dispersion : c'est à dire à tous les fideles d'entre les Juifs répandus parmi les gentils. L'apôtre y recomman-

Jac. II. 14. 24. *Aug de fide & oper. c. 14. n. 21.* de fort les œuvres, ſans leſquelles il montre que la foi eſt vaine : & cela pour combattre l'erreur qui s'étoit élevée dés lors ſur les paroles de S. Paul, mal entenduës, qui ſembloient abaiſſer les œuvres. Sur la fin de cette épître, S. Jaques dit ces *Jac v. 14.* paroles : Quelqu'un de vous eſt-il malade ? qu'il faſſe venir les prêtres de l'égliſe, afin qu'ils prient ſur lui, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur : l'oraiſon de la foi ſauvera le malade, le Seigneur le ſoulagera, & s'il eſt dans les pechés, ils lui ſe- *Innoc. epiſt. 1. c. 8.* ront remis. Ce que l'antiquité a entendu d'un ſacrement inſtitué pour les fideles malades Il ſe *Marc. VI. 13.* trouve des exemples d'une autre ſorte d'onction *Ruff. II. hiſt. c. 4.* pour guerir les maladies. Mais on l'appliquoit à toutes ſortes de malades, mêmes aux infideles : & *Sozom. VI. c. 19. 29.* des laïques la donoient auſſi-bien que des prêtres, quand ils avoient le don des miracles.

X. Lamentation de Jeſus, fils d'Ananus *Orig. 1. cont. Celſ. p. 35.*

Les Juifs regarderent la mort de S. Jaques, comme une des cauſes principales de la ruine de Jeruſalem, qui arriva peu de temps aprés : & dés lors, c'eſt à dire quatre ans avant le commencement de la guerre, ils en virent un terrible pré- *Joſ. VII Bell. c. 12.* ſage. Un nommé Jeſus, fils d'Ananus, homme du peuple, & de la campagne, vint à la fête de tabernacles, lorſque la ville de Jeruſalem étoit dans une grande paix, & une grande opulence, & commença tout d'un coup à crier dans le temple : Voix de l'orient : voix de l'occident : voix des quatre vents : voix contre Jeruſalem, & contre le temple : voix contre les nouveaux mariés, & les nouvelles mariées : voix contre tout ce

peuple. Il crioit ainſi jour & nuit par toutes les ruës de la ville. Quelques-uns des principaux, choqués de ce mauvais préſage, le prirent, & lui donnerent pluſieurs coups. Il ne dit rien ; ni pour lui, ni en particulier contre ceux qui le maltraitoient : mais il continua toûjours de crier comme auparavant. Les magiſtrats croyant qu'il y avoit quelque choſe de divin, le menerent à Albin gouverneur pour les Romains, qui le fit foüetter & déchirer juſques aux os. Mais il ne pria perſone, ni ne pleura. Seulement à chaque coup il répondoit d'une voix débile & lamentable : Ah, ah, Jeruſalem ! Albin lui demanda qui il étoit, d'où il venoit, pourquoi il parloit ainſi : mais il ne répondoit rien, & continuoit toûjours ſa lamentation ſur la ville. Enfin Albin le laiſſa aller comme un inſenſé.

Il continua cette vie pendant ſept ans, & cinq mois. On ne le vit parler à perſone ; ni ſe plaindre de ceux qui le maltraitoient tous les jours ; ni remercier ceux qui lui donoient à manger. Son unique réponſe à tout, étoit ſa triſte lamentation. Il crioit principalement les jours de fête : Il ne ſe laſſoit point de crier, & ſa voix n'en devint point plus rauque. Quand la ville fut aſſiegée, il marchoit autour des murailles, en criant : Malheur à la ville, au temple, & au peuple. Enfin il ajoûta : Malheur à moi-même : & à l'inſtant il fut tué d'un coup de pierre lancée d'une machine. Mais ceci n'arriva que quatre ans aprés.

XI. Incendie à Rome, & ses premiers martyrs.

An. 64.

Tac. xv. annal. Suet. Ner. c. 38. Xiphil. ex Dio. p. 178.

La dixiéme année de Neron, soixante & quatriéme de J. C. le 19. de Juillet, le feu prit à Rome par des boutiques du grand cirque, & dura pendant six jours. De quatorze régions, ou quartiers qui composoient la ville, il n'en resta que quatre d'entiers : trois furent entierement ruinés : dans les sept autres il demeura quelques restes de maisons brûlées. Neron étoit alors à Antium : il passa pour constant, que c'étoit lui qui avoit fait brûler Rome : pour avoir le plaisir de voir un beau feu, de la rebâtir ensuite plus magnifique, & de lui donner son nom. Pendant le fort de l'incendie, il prit un habit de théatre, & monta sur un lieu élevé, d'où il pouvoit voir le feu : & en cet état il chanta la prise de Troye.

Il donna toutefois du soulagement au peuple affligé de cet accident : il leur ouvrit des lieux de retraite, leur fit dresser des cabanes, fournit les meubles, & donna du bled à bon marché. Il fit consulter les livres des Sibilles, faire des sacrifices, & diverses cérémonies pour appaiser les dieux. Mais tout cela ne suffisoit pas pour faire cesser les bruits fâcheux qui couroient. Neron voulut donc donner un objet à la haine publique, & accusa de cette incendie les chrétiens, qui étoient odieux, comme faisant profession d'une superstition nouvelle, & qui les engageoit à des maléfices. Car on les accusoit confusément de plusieurs crimes, sans examiner la verité. On en prit donc d'abord quelques uns, qui

Suet. Ner. c. 16.

1. Pet. II. 12.

ſe confeſſoient chrétiens : & enſuite une grande multitude, que l'on fit mourir, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain. On joignit à leur ſupplice de cruelles moqueries. On les couvroit de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens : on les attachoit à des croix, ou à des pieux, qui leur perçoient la gorge, pour les tenir droits. On les revêtoit de tuniques trempées de poix, ou d'autres matieres combuſtibles, puis on y mettoit le feu : enſorte que les patiens ſervoient comme de torches, pour éclairer pendant la nuit. Neron en fit un ſpectacle dans ſon jardin, où lui-même conduiſoit des chariots à la lueur de ces flambeaux ſi funeſtes. Le peuple Romain en avoit pitié, quoiqu'il crût les chrétiens criminels, & dignes des derniers éxemples : les regardant comme immolés à la cruauté d'un ſeul homme, plûtôt qu'à l'utilité publique. Ce fut la premiere perſécution des empereurs contre les chrétiens : & ils faiſoient gloire d'avoir commencé à être condamnés par Neron ennemi de tout bien.

Juven. ſat. 1. ſat. 8. Senec. epiſt. 14.

Tertull. apol. c. 5.

XII. Etat de la Judée. Albin. Florus. *Joſ. XX. Antiq. c. 8. p. 699.*

Vers le même temps le roi Agrippa ôta le pontificat à Jeſus fils de Dannée, & le donna à Jeſus fils de Gamaliel : ce qui cauſa une grande diviſion entr'eux. Ils joignirent à leur parti des hommes hardis, & en vinrent ſouvent aux pierres, aprés les injures. Il y avoit auſſi d'autres factions, dont les chefs étoient Ananias, conſidérable par ſes richeſſes, Caſtobar & Saül, tous

deux de la race royale, & parens d'Agrippa. Depuis ce temps, Jerusalem fut toûjours agitée, & l'état des Juifs alla de pis en pis.

Cependant Albin ayant apris qu'on lui avoit donné pour successeur Gessius Florus, & qu'il étoit en chemin, voulut témoigner quelque bonté à la ville de Jerusalem : il fit amener tous les prisoniers, & condamna tous ceux qui étoient manifestement dignes de mort : mais il délivra pour de l'argent ceux qui n'étoient que médiocrement chargés : ainsi la prison fut vuidée, & le païs rempli de voleurs. Florus étoit de Clazomene, & obtint ce gouvernement par le crédit de sa femme Cleopatre, amie de l'imperatrice Popée. Il traita si mal les Juifs, qu'ils regretterent Albin : quoiqu'il leur eût fait de grands maux. Car au moins se cachoit-il : mais Florus sembloit en faire gloire. Il étoit infléxible à la pitié, & d'une avarice insatiable, jusques à être de part avec les voleurs. Leurs pillages firent desertêr plusieurs Juifs, qui s'allerent établir en païs étranger.

Jos. xx. Antiq. c. 9. 11. Bell. c. 24. p. 798.

Le roi Agrippa avoit toûjours l'autorité sur le temple, & sur ceux qui le servoient. Les Lévites, qui étoient chantres, lui persuaderent d'assembler le sanedrin, & d'ordonner qu'il leur fût permis de porter l'habit de lin, comme aux sacrificateurs : ce qui leur fut accordé, & exécuté ; & les autres Lévites qui étoient occupés au service du temple, obtinrent aussi qu'il leur fût permis d'apprendre les cantiques sacrés. Tout cela con-

Jos. xx. Antiq. c. 8. p. 699. D.

tre les régles. Le bâtiment du temple étoit achevé, & dix-huit mille ouvriers qui avoient accoûtumé d'en vivre, n'avoient plus dequoi subsister. Le peuple vouloit que le roi fît rebâtir la galerie orientale, qui étoit un ouvrage de Salomon. Le roi ne le voulut pas, & leur permit seulement de paver la ville de pierre blanche. Il ôta encore le pontificat à Jesus, fils de Gamaliel: & le donna à Matthias fils de Theophile, sous lequel commença la guerre des Juifs, la douziéme année de Neron.

XIII. Premiere épître à Timothée

L'apôtre S. Paul étant encore en orient environ l'an soixante & cinq de J. C demeura quelque temps à Ephese: où il laissa Timothée, lorsqu'il en partit pour aller en Macedoine. Il l'avoit ordonné evêque, lui communiquant la grace par l'imposition des mains des prêtres: quoiqu'il n'eût qu'environ trente ans. Ainsi Timothée fut le premier evêque d'Ephese. S. Paul le pria d'y demeurer, & de réprimer les mauvais docteurs. Il laissa Tite, un autre de ses plus chers disciples, dans l'isle de Crete, où lui-même avoit prêché: & dont il le fit evêque, lui donnant la charge de régler ce qui manquoit, & d'établir par les villes des evêques. S. Paul passa cependant en Macedoine, & demeura chés les Philippiens, comme il leur avoit promis. Delà, comme l'on croit, il écrivit sa premiere épître à Timothée, vers l'an soixante & six de J. C.

1. Tim IV 14. *Eus.* III. *hist.* c. 4.

1 *Tim.* 1. 3. 4.

Tit. 1. 5.

Phil. 1. 25. 26. II. 24.

Elle contient les principaux devoirs d'un evê-

1 Tim. I. 6. 7. que. Premierement, de réprimer les mauvais docteurs, qui s'étant écartés de la foi, & de la pureté de conscience, s'occupoient à de vaines disputes, des combats de paroles, des mots nouveaux, & des contes de vieilles : assurant ce qu'ils n'entendoient pas : ignorans, superbes, & intéressés : comptant la religion pour un moyen de s'enrichir. Entre les fables de ces faux docteurs, S. Paul marque des généalogies sans bornes. Où l'on peut voir un commencement de la doctrine des Gnostiques, qui comtoient les attributs divins, la sagesse, l'intelligence, la puissance, la bonté, comme autant de persones qu'ils faisoient sortir l'une de l'autre : & ne pouvoient s'accorder, ni sur leur nombre, ni sur leur ordre. Il nomme entre ces faux docteurs, Hymenée, & Aléxandre, qu'il avoit livrés à satan, pour leur apprendre à ne pas blasphémer. Hymenée disoit, que la résurrection étoit déja faite, ne reconoissant que la résurrection spirituelle du peché à la grace, & niant celle des corps. Aléxandre étoit un ouvrier en cuivre, qui avoit fait beaucoup de mal à S. Paul, résistant fortement à ses discours. C'étoit apparemment le même qui voulut parler à Ephese, dans l'assemblée que Démetrius, l'orfévre, avoit provoquée.

VI. 4. 5. 20. IV. 7. — I. 20. — *2. Tim*, II. 18. *ibid.* IV. 14. *Act.* XIX. 33. *Sup. n.* 48.

L'apôtre marque à Timothée les qualités de ceux qu'il doit choisir pour le ministere sacré. L'evêque doit être sans reproche, mari d'une seule femme. Car il étoit bien difficile alors, trente

III. 2.

ans,

ans, ou environ, aprés la publication de l'évangile, de trouver des hommes qui eussent gardé la continence jusques à quarante ou cinquante ans: qui étoit l'âge auquel réguliérement on ordonnoit les evêques, & les prêtres. On prenoit donc les chefs de famille les plus réglés: & c'étoit bien assés d'en trouver qui se fussent contentés d'une seule femme: puisque les Juifs, & les autres orientaux en pouvoient avoir plusieurs à la fois; & que le divorce, qui étoit par tout en usage, donnoit même aux Grecs, & aux Romains, la liberté d'en changer. C'est pourquoi l'apôtre veut encore que l'on prenne garde, si celui que l'on destine à l'épiscopat, gouverne bien sa maison; III. 3. 4.
si la chasteté y régne, & si ses enfans lui sont soumis. Il ajoûte, que l'evêque doit être sobre, non sujet au vin, reglé, modeste, point querelleux, ni promt à fraper, point avare: mais hospitalier, prudent, appliqué à enseigner. Qu'il ne soit pas Néophyte, c'est à dire nouveau chrétien: & qu'il soit en bonne réputation, même chés les payens.

L'apôtre demande à peu prés les mêmes qualités pour les diacres. Qu'ils soient maris d'une III. 8. 9. &c.
seule femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfans, & leurs maisons, qu'ils soient sans reproche, qu'on les éprouve avant que de les ordonner. Qu'ils ne soient, ni doubles en leurs paroles, ni sujets au vin, ou au gain sordide. Ceux qui auront bien servi, dit-il, se font un degré pour être élevés plus haut

III. II. dans le miniſtere. Pour les diaconeſſes, il deman-
de qu'elles ſoient chaſtes, ſobres, fideles en tout :
v. 9. non médiſantes. Que les veuves qui ſeront choi-
ſies pour cette fonction, n'ayent pas moins de
ſoixante ans, & qu'elles ayent une réputation éta-
blie par leurs bonnes œuvres, d'avoir nourri leurs
enfans, d'avoir exercé l'hoſpitalité, lavé les pieds
v. 21. des fideles, aſſiſté les affligés. Il recommande à ſon
diſciple de ne pas ſe preſſer d'impoſer les mains
à perſone, de peur de participer aux pechés
v. 19. d'autrui. De ne pas recevoir d'accuſation contre
un prêtre, s'il n'y a deux, ou trois témoins. De
v. 17. donner double rétribution aux prêtres qui ſont
bien leur devoir, & qui travaillent à parler, & à
inſtruire. Ce ſont les fondemens de la diſcipline
eccleſiaſtique.

L'apôtre marque à Timothée les devoirs de
II. I. 2. tous les chrétiens. Tous en général doivent prier
pour tous les hommes, principalement pour les
rois, & les grands : car en grec on nommoit rois,
même les empereurs Romains ; afin que ſous leur
protection nous menions une vie tranquille. Je
II. 8. veux donc, dit-il, que les hommes prient en
tout lieu, levant au ciel des mains pures, ſans co-
II 9. 10. lere, ni diſpute. Les femmes tout de même, vé-
tuës modeſtement, ornées de pudeur & de ſo-
brieté, non de friſures, d'or, de pierreries, ou
d'habits précieux. Je ne permets point à une fem-
me d'enſeigner, ni de prendre authorité ſur ſon
mari. Elle doit être entierement ſoumiſe, & s'inſ-

truire en gardant le ſilence. Elle ſe ſauvera, en II 15.
mettant des enfans au monde, & conſervant la
foi, la charité, & la ſainteté.

Les veuves qui ont des enfans, doivent pré- v. 4. 8.
mierement s'appliquer à gouverner leur maiſon,
ou à aſſiſter leurs peres, & leurs meres : car qui
n'a pas ſoin des ſiens, eſt pire qu'un infidele. Les
jeunes veuves doivent ſe marier : pour éviter la fai- v. 13. 14.
néantiſe, les vaines converſations, les viſites inu-
tiles, la curioſité, le luxe, & les autres tentations.
Les vrayes veuves, ſont celles qui ſont ſans ſe- v. 5. 16.
cours, n'ayant ni enfans, ni parens. L'égliſe doit
prendre ſoin de les faire ſubſiſter : & elles de leur
côté doivent s'appliquer jour & nuit à la priere.
Que les riches ne ſoient pas fiers, & ne fondent VI. 17.
pas leur eſpérance ſur des richeſſes incertaines :
mais ſur la bonté de Dieu qui nous donne les
biens en abondance. Qu'ils ſoient riches en bon-
nes œuvres, par la liberalité, & les aumônes. Que
les eſclaves qui ont des maîtres infideles, leur VI. 1. 2.
ſoient parfaitement ſoumis, pour ne pas donner
occaſion de blâmer la religion : & que ceux qui
ont des maîtres fideles, ne les mépriſent pas, par-
ce qu'ils ſont leurs freres.

L'apôtre prédit à Timothée, ſuivant une ré- IV.
vélation manifeſte du S. Eſprit, que dans les der-
niers temps, quelques-uns quitteront la foi, &
ſuivront la doctrine des démons, défendant le
mariage, & ordonnant l'abſtinence de certaines
viandes, comme ſi toutes n'étoient pas des créa-

Chryſoſt. hom. 12. inst. in 1. Tim. tures de Dieu également bonnes Ce qui fut accompli à la lettre dans les deux ſiecles ſuivans, par les héréſies des Encratites, des Marcionites,
1. Jean. 11. 19. & des Manichéens. Car le dernier temps, ſuivant le ſtile des apôtres, eſt tout le temps qui coule depuis la prédication de l'évangile.

S. Paul donne à Timothée quelques avis per-
v. 1. 2. ſonels. D'être doux envers tous, principalement
iv. 12. envers les perſones agées. De ne ſe pas laiſſer
v. 20. mépriſer, à cauſe de ſa jeuneſſe. De reprendre publiquement ceux qui auront failli, pour intimi-
iv. 12. der les autres. D'être l'éxemple des fideles par ſes diſcours, & ſa maniere de vivre, ſa charité, ſa
v. 23. pureté. Il luy défend toutefois de continuer à ne boire que de l'eau : mais lui ordonne un peu de vin, à cauſe de la foibleſſe de ſon eſtomac, & de ſes fréquentes maladies. Il lui recommande
iv. 13. 15. ſur tout de s'appliquer à la lecture, & à l'inſtru-
vi. 13. 20. ction : & lui ordonne devant Dieu, & J. C. de garder en ſa pureté le dépoſt de la doctrine ſain-
iii. 14. te. Je vous écris, dit-il, eſperant d'aller bientôt à vous : afin que ſi je tarde, vous ſachiés comment vous devés vous conduire dans l'égliſe de Dieu, qui eſt la colomne & l'apui de la verité. C'eſt ce que contient la premiere épître de S Paul à Timothée.

XIV.
Epître à Tite.

Ce fut auſſi de Macedoine, & vers le même temps, que S. Paul écrivit à Tite une épître, où il lui donne à peu prés les mêmes inſtructions. Il y avoit des raiſons particulieres dans l'iſle de

Crete, ou Tite étoit evêque, d'élever au sacerdoce des hommes mariés, & de prendre garde que leurs enfans ne fussent pas débauchés : à cause des anciennes loix de Crete, qui obligeoient tous les citoyens à se marier dés leur jeunesse, & qui autorisoient & mettoient en honeur les amours les plus infames. S. Paul en cette épître marque à Tite les instructions qu'il doit donner à toutes sortes de persones : aux vieillards ; aux vieilles femmes, qui doivent instruire celles qui sont jeunes ; aux jeunes hommes ; aux esclaves. Il l'avertit de résister aux faux docteurs, particulierement d'entre les Juifs : de les reprendre sévérement, & d'éviter un hérétique, apres l'avoir averti une premiere & seconde fois. A la fin il dit : Quand je vous aurai envoyé Artemas, ou Tychique, hâtés-vous de me venir trouver à Nicopoli : car j'ai résolu d'y passer l'hiver. Pourvoyés soigneusement au voyage de Zénas le docteur de la loi & d'Apollos, ensorte que rien ne leur manque.

Strab. lib. 10. *p.* 483.

Tit. II.

I. 10.

III. 10.

III. 12. 13.

XV.
S. Pierre, & S. Paul à Rome.

L'hiver étant passé, S. Paul retourna à Ephese trouver Timothée ; & delà il alla à Troade. Il laissa Trophime malade à Ephese. Eraste demeura à Corinthe, où il avoit une charge, étant tresorier de la ville. S. Paul revint à Rome, où il fut accusé devant Neron ; & persone ne l'accompagna pour le défendre : mais tous l'abandonnerent. Il ne laissa pas, par le secours de Dieu, d'être délivré de ce péril. Il demeura encore un

2. *Tim.* IV. 13. 20.

ibid. 16. 17.

an à Rome, prêchant l'évangile aux gentils qui y venoient de toutes parts. S. Pierre étoit alors à Rome, avec S. Paul, & Dieu les avertit tous deux de leur mort prochaine. Ils y prêcherent entr'autres choses, comme ils l'avoient apris de J. C. que les Juifs alloient être punis : que dans peu de temps Dieu leur envoyeroit un roi, qui les soumettroit à main armée, ruineroit leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres : que ceux qui resteroient seroient captifs de leurs ennemis, qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer, & par le feu : & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leurs terres. Ces prédictions que S. Pierre, & S Paul faisoient à Rome, demeurerent par écrit.

2. Pet. I. 14.
2. Tim. IV. 6
Lact. lib. IV. c. 21.

XVI. Prodiges en Judee, & commencement de la guerre.
An. 65.
Jos. VII. Bell. c. 12 p. 960.

Il arriva cependant à Jerusalem plusieurs prodiges, qui furent regardés comme des signes des malheurs suivans. L'an onziéme de Neron, de J. C. soixante & cinq, le huitiéme du mois Xantique, selon les Macedoniens, c'est à dire d'Avril, qui étoit la fête des azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel, & du temple, une telle lumiere, qu'il sembloit qu'il fût grand jour : ce qui dura une demie heure. A la même fête, une vache que l'on menoit pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple, qui étoit d'airain, & si pésante, que vingt hommes avoient peine à

la fermer, qui avoit des barres garnies de fer, & des verroux qui entroient bien avant dans le seüil fait d'une seule pierre: cette porte se trouva ouverte d'elle-même, à six heures de nuit. Les gardes du temple coururent en avertir le capitaine: il y vint, & eut peine à la faire refermer. Peu de jours aprés la fête, le vingt & un d'Artemisius, ou de May, avant le coucher du soleil, on vit par tout le païs, des chariots, & des troupes armées en l'air, traverser les ruës, & environner la ville. A la fête de la pentecôte, les sacrificateurs étant entrés dans le temple pour leurs fonctions, sentirent d'abord un mouvement, & un bruit; puis tout d'un coup ils oüirent une voix qui disoit: Sortons d'ici.

L'année suivante soixante & six, à la même fête des azymes, Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint d'Antioche à Jerusalem: & voulut savoir le nombre du peuple, & l'envoyer à l'empereur: afin qu'il vît que la nation des Juifs n'étoit pas méprisable, comme il pensoit. Pour cet effet, les sacrificateurs conterent les victimes, que l'on immoloit le jour de pâques, depuis trois heures aprés midi, jusques à cinq: & ils en trouverent deux cens cinquante-cinq mille six cens. C'étoit l'agneau paschal: & pour le manger, ils s'assembloient au nombre de dix persones au moins, & quelquefois jusques à vingt. A dix persones seulement pour chaque victime, c'étoit deux millions cinq cens cinquante-six mille persones

An. 66.
Jos VII. *Bell.* p. 968.

Jos. 11. Bell c. 14. purifiées. En cette occasion il en vint au devant de Cestius, environ trois millions, le priant de les secourir, & de leur ôter Florus : mais ils ne gagnerent rien, & Florus se rendant de jour en jour plus insuportable, ils en vinrent enfin à la rebellion manifeste, & à la guerre qui commença au mois de May cette année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de J. C. dix-septiéme d'Agrippa, la seconde du gouvernement de Florus.

An. 66.

Le roi Agrippa fit ce qu'il put pour ramener les Juifs à la raison, en leur répréſentant la puissance Romaine, & les suites de la guerre où ils s'engageoient : mais il leur parla en vain, & il fut contraint de sortir de Jerusalem. Quelques-uns des plus séditieux surprirent la forteresse de Massada, & tuerent tous les Romains qu'ils y trouverent. A Jerusalem, Eleazar fils du pontife Ananias, jeune homme hardi, & alors capitaine du temple, persuada aux sacrificateurs de ne plus recevoir de victime, que des Juifs : & de n'en plus offrir pour l'empereur, & pour les Romains, comme ils avoient accoûtumé. Les principaux de la ville, qui aimoient le repos, voyant les conséquences de cet attentat ; envoyerent des députés à Cesarée pour en avertir Florus, & d'autres au roi Agrippa : afin qu'ils envoyassent promptement des troupes pour arrêter la sédition dans son commencement. Florus qui ne demandoit que le desordre, pour se mettre à couvert des accusations

Jos. 11. Bell. c. 30.

cuſations légitimes qu'il eût eu à craindre dans la paix, ne tint compte d'y envoyer. Agrippa, qui avoit déja eſſayé inutilement de ramener par la raiſon le peuple de Jeruſalem : y envoya trois mille chevaux, qui étant favoriſés par les pontifes, les principaux citoyens, & tous ceux qui vouloient le repos ; ſe rendirent maîtres de la ville haute, contre les ſéditieux, qui tenoient le temple, & la ville baſſe. Ces deux partis ſe battirent pendant ſept jour s Le jour que l'on portoit le bois au temple, pluſieurs ſicaires étant entrés dans le temple avec les autres, forcerent les troupes d'Agrippa, les chaſſerent de la ville haute, & les réduiſirent au palais haut d'Herode : ayant brûlé le palais des Aſmonéens, qui étoit alors celui d'Agrippa, la maiſon du pontife Ananias, & les archives : qu'ils brûlerent exprés, afin de perdre les actes publics qui contenoient les obligations des particuliers ; & par ce moyen attirer à leur parti les gens obérés.

Le lendemain quinziéme de Loüs, ou d'Aouſt, ils aſſiégerent la forteresſe Antonia, & la prirent au bout de trois jours. Ils tuerent tous les ſoldats Romains qui y étoient, & la brûlerent. Le chef de ces ſéditieux étoit Manahem, fils de Judas de Galilée : ce faux docteur qui avoit été chef de révolte du temps de Quirinus. Manahem alla à Maſſada, pilla le magaſin d'armes qu'Herode y avoit fait, & en arma ſes troupes. Peu de temps aprés il attaqua le haut palais, prit la partie que

l'on appelloit le camp, la brûla : & demeura ainsi le maître. Mais Eléazar, capitaine du temple, se jetta sur lui dans le temple, comme il faisoit sa priere avec grand appareil en habit roial. Il fut pris & éxécuté à mort, aprés plusieurs tourmens, avec les principaux chefs de son parti. Quelque peu de sicaires, qui accompagnoient Manahem, regagnerent Massada, sous la conduite d'Eléazar fils de Jaïr son parent. Le peuple en se défaisant de Manahem, croyoit avoir appaisé la sédition. Mais Eléazar, le capitaine du temple, travailloit pour lui-même. Il attaqua les Romains, qui aprés la prise du palais s'étoient retirés dans les trois tours, Hippique, Phasaël, & Marianne. Ils se rendirent : mais les séditieux les tuerent tous contre la parole donnée, quoiqu'ils fussent desarmés & que ce fût le jour du sabat.

XVII. Juifs massacrés en divers lieux. *Jos. II. Bell. c. 18.*

Le même jour, & à la même heure, les gentils s'éleverent contre les Juifs à Cesarée en Palestine, où ces derniers desordres avoient commencé. Florus même excitoit les payens, & ils tuerent plus de vingt mille Juifs : ensorte qu'il n'en resta plus à Cesarée. Car Florus fit prendre ceux que l'on avoit épargnés, & les envoya enchaînés dans les ports.

Jos. II. Bell. c. 19. p. 813.

A ce massacre de Cesarée, toute la nation des Juifs entra en fureur ; ils se partagerent, & se mirent à ravager les bourgs des Syriens, & les villes voisines, Philadelphie, Gebonite, Gerasse, Pella, Scythopolis : puis ils attaquerent Gadare,

Hippos, & la region Gaulanite. De ces villes ils minoient les unes, & brûloient les autres. Ils marcherent encore contre Cedase des Tyriens, contre Ptolemaïde, Gaba, & Cesarée. Ni Sebaste, ni Ascalon ne pût résister à leurs efforts : mais aprés les avoir brûlées, ils renverserent Anthédon & Gaza. Plusieurs villages furent pillés autour de ces villes ; & une infinité d'hommes furent pris, & tués. Les Syriens, de leur côté, n'épargnerent pas plus les Juifs. Ils prenoient ceux qui étoient dans les villes, & les égorgeoient : joignant à leur ancienne haine, la nécessité de les prévenir, pour se mettre en seureté. Ainsi chaque ville étoit divisée comme en deux armées : & toute la Syrie dans une confusion terrible. Les plus moderés étoient excités au massacre par le pillage. Car c'étoit un honneur à qui entassoit dans sa maison plus de dépoüilles. On voyoit les villes pleines de corps morts : les vieillards jettés sur les enfans, les femmes exposées à découvert.

Il y eut une ville, où les Juifs mêmes s'armerent contre leurs freres. Ce fut à Scythopolis. Mais les habitans ne pouvant s'y fier, les obligerent, comme pour preuve de leur fidelité, à s'enfermer avec leurs familles dans un petit bois ; & là ils les égorgerent tous au nombre de plus de treize mille. Simon, fils de Saul, qui avoit parû le plus zelé contre sa nation, voyant ce triste événement, se voulut punir lui-même d'y avoir contribué. Il s'écria : Je n'ay que ce que je

mérite : mais je ne dois périr que de ma main. Alors il regarde toute sa famille avec des yeux égarés. Il prend son pere par ses cheveux blancs, & le perce de son épée; puis sa mere qui n'y résista pas : puis sa femme & ses enfans, qui alloient presque au devant des coups. Enfin il éleva le bras, pour mieux faire remarquer une si belle action, & s'enfonça dans le sein son épée jusques aux gardes. Telle étoit la fureur des Juifs.

L'éxemple de Scythopolis anima les autres villes. A Ascalon on tua deux mille cinq cens Juifs, à Ptolemaïde deux mille. On en tua plusieurs à Tyr, & on en mit la plûpart aux fers. Il
c. 20. n'y eut qu'Antioche, Sidon, & Apamée qui les
c. 21. épargnerent : mais à Alexandrie le massacre fut grand. Le peuple étoit assemblé dans l'amphithéatre, pour déliberer sur une députation, qu'ils devoient envoyer à l'empereur. Il s'y trouva plusieurs Juifs. Leurs adversaires les voyant, s'écrierent tout d'un coup, que c'étoient des ennemis, & des espions : & en même temps ils se jetterent sur eux. Les Juifs s'enfuirent. On en prit trois, & on les traînoit comme pour les brûler vifs. Tous les Juifs vinrent au secours. Ils commencerent par jetter des pierres aux Grecs, puis prenant des flambeaux, ils coururent à l'amphithéatre, à dessein de brûler tout le peuple qui y étoit : & l'auroient fait, si Tibere Alexandre, gouverneur de la ville, ne les eût retenus. Il leur envoya dire, qu'ils prissent garde à ne pas irriter les troupes

Romaines : ils ſe moquerent de ſes avis, & lui dirent des injures à lui-même. Alors il lâcha ſur eux les deux légions qui étoient à Alexandrie, & cinq cens ſoldats de Lybie, qui s'y trouverent par hazard. Il leur donna ordre, non ſeulement de les tuer, mais de piller leurs biens, & de brûler leurs maiſons. Les ſoldats les attaquerent dans le delta d'Alexandrie, qui étoit leur quartier. Les Juifs ſe défendirent autant qu'ils pûrent, avec ce qu'ils avoient de gens les mieux armés. Mais enfin ils plierent ; & les Romains les tuerent ſur la place, & dans leurs maiſons, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe : enſorte que tout le quartier nageoit dans le ſang, & que les corps entaſſés montoient juſques au nombre de cinquante mille. Alexandre, par pitié, conſerva le reſte. Les ſoldats Romains, accoûtumés à l'obéïſſance, ſe retirerent auſſitôt : mais il fut bien difficile d'arracher le peuple d'Alexandrie d'autour de ces corps morts, tant il haïſſoit les Juifs.

XVIII. Guerre de Judée ſous Ceſtius Joſ II. Bell. c. 22. p. 817.

Ceſtius Gallus, gouverneur de Syrie, voyant par tout les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il partit d'Antioche avec la douziéme légion, les troupes auxiliaires des rois Antiochus & Agrippa, & quelques autres. Agrippa l'accompagnoit en perſone : & comme il conoiſſoit mieux le païs, il ſervoit de guide. Ceſtius s'avança à Ptolemaïde, & enſuite à Ceſarée, d'où il envoya un détachement contre Joppé. Elle fut priſe & brûlée, & on y tua tous les Juifs au

nombre de huit mille quatre cens. D'ailleurs Cestius Gallus envoya en Galilée un autre Gallus avec des troupes suffisantes. Sephoris, qui étoit la ville la plus forte de la province, lui ouvrit les portes, & tout le reste suivit son éxemple. Il y eut seulement quelque peu de séditieux qui résisterent, & on en tua plus de mille. La Galilée étant paisible, Gallus vint à Cesarée rejoindre Cestius, qui marcha à Antipatride, puis à Lydda, qu'il brûla, & continua sa marche vers Jerusalem. Il monta par Bethoron, & vint camper à Gabaon, à cinquante stades, c'est à dire moins de trois lieuës de Jerusalem. Tout le peuple y étoit assemblé pour la fête des tabernacles. Ils prirent les armes, sortirent en foule de la ville, vinrent avec de grands cris contre les Romains : & quoiqu'ils marchassent sans ordre, ils étoient en si grand nombre, & donnerent d'abord avec tant de furie, qu'ils enfoncerent les bataillons, & mirent en peril toute l'armée de Cestius. Les Romains perdirent en cette journée cinq cens quinze hommes, & les Juifs seulement vingt-deux Le roi Agrippa envoya deux hommes leur porter des propositions de paix de la part des Romains : mais les séditieux tuerent un de ses députés, & blesserent l'autre, quoique la plûpart du peuple ne desirât que la paix Cestius voulant profiter de leur division, s'avança avec toutes ses troupes, & vint camper à sept stades, ou prés d'un quart de lieuë de la ville. Il l'attaqua le trentiéme d'Hyperbere-

tée, ou d'Octobre. Les séditieux, qui étoient les seuls qui résistoient, eurent peur du bel ordre des Romains, abandonnerent les parties exterieures de la ville, & se retirerent à la ville interieure, & au temple. Cestius brûla les deux parties de Jerusalem, que l'on nommoit Bezetha, & la ville neuve: & campa devant le palais royal, pour attaquer la ville haute.

S'il eût voulu à l'heure même donner l'assaut: il eût dés lors pris la ville, & fini la guerre. Mais le prefet du camp Tyrannius Priscus, & la plûpart de ceux qui commandoient la cavalerie, étant gagnés par l'argent de Florus gouverneur de Judée, l'en détournerent. Cestius négligea même les propositions que quelques-uns faisoient, de lui ouvrir les portes: & il n'osa s'y fier. Enfin le sixiéme jour il fit donner un assaut au temple, du côté du septentrion Les soldats Romains joignant leurs écus, & faisant ce qu'ils appelloient la tortuë, étoient prêts à saper la muraille, & à brûler les portes. Les séditieux perdoient courage, & le peuple le reprenoit, & alloit recevoir Cestius comme son bienfacteur: mais Cestius ne s'aperceut pas de ces avantages, & se retira contre toute sorte de raison. Les séditieux reprirent cœur, & battirent les Romains en queuë: & pendant plusieurs jours que dura leur retraite jusques à Antipatride, ils furent toûjours poursuivis & battus: ensorte que toute l'armée de Cestius y pensa périr. Il perdit de son infanterie cinq mille trois

cens hommes, & neuf cens quatre-vingts de ſa cavalerie. Les Juifs prirent ſon bagage, ſur tout les traits & les machines qu'il avoit fait aporter pour le ſiege : qui leur ſervirent bien depuis pour défendre Jeruſalem contre les Romains mêmes. Ceſtius fit cette perte le huitiéme de Dius, ou Novembre, la douziéme année de Neron, ſoixante & ſixiéme de J. C.

II. Bell. c. 25. p. 821. F.

An. 66.

XIX. Retraite des chrétiens de Jeruſalem.

Aprés cette défaite de Ceſtius, pluſieurs des plus conſidérables d'entre les Juifs ſe ſauverent de Jeruſalem, comme on ſe ſauve d'un vaiſſeau qui coule à fonds : & il eſt vrai-ſemblable que les chrétiens furent de ce nombre. Ils voyoient l'accompliſſement de la prophetie de J. C. l'abomination de la déſolation dreſſée dans le lieu ſaint : c'eſt à dire les armées autour de Jeruſalem. Car les troupes Romaines ne marchoient pas à cette guerre, ſans leurs enſeignes, qui étoient chargées d'idoles ; or les idoles dans l'écriture ſont nommées abomination ; & toute la terre, principalement autour de Jeruſalem, étoit regardée comme ſainte. Les chrétiens ſe retirerent donc à la petite ville de Pella, ſituée dans les montagnes, prés du deſert vers la Syrie.

Matth. XXIV. 15.

Luc. XXI. 20

Euſ. III. *hiſt.* c. 3. *Epiph. hær.* 7. *Nazar. Item hær* 29. *& de pond.* 30.

La nouvelle de cette défaite des Romains étant venuë à Damas, les habitans réſolurent de ſe défaire de tous leurs Juifs. Il les avoient déja enfermés dans leur gymnaſe : mais ils craignoient leurs femmes, la plûpart adonnées à la religion des Juifs. Ils leur en firent un ſecret, & tenant ainſi les

Joſ. II. *Bell.* c. 41. p. 822.

les Juifs desarmés en un lieu étroit, ils les égorgerent tous en même temps, au nombre de dix mille.

Les Juifs de Jerusalem encouragés par leur victoire, donnerent le commandement de toute la guerre à Joseph fils de Gorjon, & à Ananus fils d'Ananus, qui avoit été pontife, & en portoit encore le titre. Ils envoyerent aussi des gouverneurs dans toutes les provinces : entr'autres Joseph sacrificateur, fils de Matthias. Ils lui donnerent le commandement de la Galilée; où il eut beaucoup à soufrir, de la part des autres Juifs séditieux & jaloux de son emploi. C'est ce Joseph qui a écrit l'histoire de cette guerre. A Jerusalem Ananus faisoit les préparatifs nécessaires pour la défendre. Il réparoit les murailles : il faisoit forger des armes par toute la ville. Il essaya, mais en vain, de faire entendre raison à ceux qui se nommoient zélateurs. Il envoya des troupes pour prendre Simon fils de Gioras, qui pilloit le païs, & se vouloit faire chef de parti. Mais Simon se sauva à Massada, avec les séditieux, qui delà faisoient des courses par toute la Judée, & l'Idumée.

Jos. II Bell. c. 44. p. 828.

Cestius donna avis du mauvais état de la Judée, à l'empereur Neron, qui étoit alors en Achaïe. Il fut allarmé de cette guerre, & se prit à Cestius du mauvais succés. Pour le réparer, il donna le commandement des troupes de Syrie à Vespasien : qui envoya son fils Titus à Alexandrie, pour y prendre deux légions, la cinquiéme, & la

Jos. III. Bell. c. 1.

dixiéme, & les conduire en Judée: lui cependant passa d'Achaïe en Syrie, pour s'y acheminer par terre. C'est ce qui se passa en cette guerre pendant l'année soixante & six de J. C.

XX. Seconde épître de S. Pierre. *Hier. ep. 150. ad Hedib. qu. 11.*

Ce fut vers la fin de cette année, ou le commencement de la suivante, que les apôtres S. Pierre & S. Paul écrivirent leurs dernieres épîtres. La seconde de S. Pierre est d'un stile un peu different de la premiere : parce que, selon les occasions, il se servoit de divers interpretes. Elle est adressée aux mêmes persones : c'est à dire aux fideles dispersés dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce, & les provinces voisines. Car l'apôtre dit :
2. Pet. III. 1. Voici la seconde lettre que je vous écris. Il paroît aussi qu'elle est écrite peu avant sa mort, puisqu'il
I. 14. 15. dit : Je suis assuré que je quitterai bientôt ma tente, c'est à dire mon corps, selon que N. S J C. me l'a marqué : mais je ferai ensorte que vous ayés, aprés ma mort, dequoi vous souvenir de
I. 10. ma doctrine. Il les exhorte à rendre leur vocation certaine par les bonnes œuvres, & à se tenir fer-
I. 16. 17. mes à ce qu'il leur a enseigné : non sur de vains rapports, mais comme témoin oculaire de la gloire de J C. ayant oüi sur le Tabor le témoignage que lui rendit le Pere eternel.

III. 2. Il leur recommande aussi la doctrine des prophetes, & des autres apôtres : particulierement
III. 15. de S. Paul : dans les lettres duquel, dit-il, il y a des choses difficiles à entendre, dont les ignorans abusent pour leur perte, comme des autres écri-

tures. Il dit encore : Que l'on ne doit pas inter- 1. 20.
preter l'écriture sainte par un sens particulier,
parce qu'elle ne vient pas de la volonté humaine : mais de l'inspiration du S. Esprit. Il les aver- 11. 1. 12.
tit de se garder des faux prophetes, & des faux docteurs, qui nioient J. C. leur rédempteur, blasphémant contre la vraye doctrine qu'ils ignoroient : qui par leurs discours trompeurs trafi- 11. 3.
quoient des ames, pour contenter leur avarice : qui méprisoient l'autorité, se complaisant en eux- 11. 10. 13.
mêmes : qui suivoient les desirs de la chair, & les plaisirs impurs : mettant leur bonheur dans la volupté passagere, dans les festins & les délices pleins de desirs criminels : & y attiroient les 11. 18. 19.
autres sous prétexte de liberté. Ils retournoient ainsi à leur vomissement, aprés avoir quitté le monde, & professé la doctrine de J. C.

XXI. Heresie des Nicolaites. *Iren lib. 1. c. 27. Clem. Alex 3. Strom Eus. 111. hist. c. 29.*

Les hérétiques, dont parle ici S. Pierre, & qu'il compare aux disciples de Balaam, étoient les Nicolaïtes : qui avoient pris leur nom de Nicolas l'un des sept premiers diacres de Jerusalem. Il avoit une belle femme : & les apôtres, aprés l'ascension du Sauveur, lui ayant reproché qu'il en étoit jaloux : il la présenta aux freres, & lui permit d'épouser qui elle voudroit : mais il savoit bien qu'aucun des fideles ne la prendroit. Il avoit un fils qui garda la continence, & des filles qui vécurent jusques à la vieillesse dans la virginité : lui-même ne toucha jamais à aucune autre femme. Ce qui montre qu'il étoit bien éloigné d'a-

prouver l'impureté : & qu'en offrant de quitter sa femme, il avoit seulement voulu se justifier sur la jalousie. Il avoit ajoûté une parole équivoque : Qu'il faloit abuser de la chair. Voulant dire, qu'il faloit la mortifier, & ne la pas employer à tous ses usages. On raportoit une parole semblable de l'apôtre S. Matthias : Qu'il faloit abuser de la chair ; c'est à dire la combattre, en ne lui accordant rien pour le plaisir. Toutefois cette parole du diacre Nicolas, jointe à l'action qu'il avoit faite, servit de prétexte à quelques-uns pour mépriser les régles du mariage : se couvrant du nom de ce diacre, comme s'il eût été le chef de leur secte.

Iren lib. III. c. 11. p 257. A. Epiph. hær. 25.

Ils s'abandonnoient à l'impureté, & mangeoient sans scrupule les viandes offertes aux idoles. Ils disoient que le pere de J. C. n'étoit pas le créateur. Quelques-uns d'eux honoroient une certaine Barbélo, qui habitoit, disoient-ils, le huitiéme ciel. Elle étoit sortie du pere, & étoit mere de Jaldabaoth, ou selon d'autres, Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du septiéme ciel, & disoit à ceux d'enbas : Je suis le premier & le dernier, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. D'autres donoient le nom de Prounicos à celle qu'ils honoroient comme la mere de tous les princes célestes ; & sous l'un ou l'autre nom ils lui attribuoient des actions infames, dont ils prétendoient autoriser les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révéla-

tions ſous le nom d'Jaldabaoth, & donoient une infinité de noms barbares aux princes & aux puiſſances, qu'ils mettoient en chaque ciel. Ils en nommoient un Caulaucauch, abuſant d'un paſſage d'Iſaïe où ſe liſent ces mots hebreux : *Cau-la-cau, Cau-la-cau :* pour répréſenter l'inſolence avec laquelle les impies ſe moquoient du prophete, en répétant pluſieurs fois quelques-unes de ſes paroles. C'eſt ainſi que ces hérétiques trompoient les ignorans. Ils ne durerent que fort peu de temps ſous le nom de Nicolaïtes, mais ſe diviſerent en pluſieurs ſectes, & prirent divers noms, principalement le nom général de Gnoſtiques.

Iſa. XXVIII. 10.

Euſ. III. *hiſt. c.* 29.

XXII. Apollonius à Rome. *An.* 66.

La même année douziéme de Neron, ſoixante & ſixiéme de J. C. Apollonius de Tyane vint à Rome. Comme il en étoit à ſix vingts ſtades, ou ſix lieuës, il rencontra un nommé Philolaüs, qui voulut le détourner d'y entrer: diſant qu'il n'y avoit pas de ſeureté. En effet, Neron haïſſoit la philoſophie; & croyoit que c'étoit un prétexte, pour couvrir l'art de deviner. Il avoit fait mettre aux fers Muſonius, eſtimé le ſecond aprés Apollonius, pour la ſageſſe. La plûpart des diſciples d'Apollonius eurent peur, & quitterent ſous divers prétextes: de trente-quatre il ne lui en reſta que huit, entr'autres Ménippe, Dioſcoride Egyptien, & Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome: pour montrer, diſoit-il, qu'un vrai philoſophe ne craint rien; & pour voir de prés quel animal c'étoit qu'un tyran. Etant

c. 13. arrivé à Rome, il fut appellé par Telesin l'un des consuls de cette année soixante & six, qui l'interrogea sur son habit & sa profession, & sur la maniere de prier les dieux. Le trouvant savant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, & donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir. Car le consul avoit autorité sur eux par sa charge. Il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coûtume. Apollonius passoit
c. 14. de l'un à l'autre: disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux; & par ses discours il attiroit à les servir. Il parloit indifferemment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands.

Démetrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains; que Tigellin, le plus puissant des favoris de Neron, le chassa: & fit soigneusement observer tous les discours & toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, & il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel: Quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. Car c'est ainsi qu'il prophetisoit, pour le plus seur. Le troisiéme jour aprés, comme Neron mangeoit, la foudre tomba sur la table; & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja prés de sa bouche. On crût qu'Apollonius avoit voulu dire, qu'il s'en faudroit peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa en-
c. 15. fin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser, d'avoir manqué de respect à

l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation : il trouva un papier blanc ſans aucune écriture, ce qui lui fit ſoupçonner quelque artifice du démon. Il interrogea Apollonius en ſecret, & lui demanda comment il jugeoit des démons, & des apparitions de phantômes. Comme je juge des homicides, & des impies, répondit-il : reprochant tacitement les crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia auſſi d'être devin, & parla du reſte avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laiſſa aller. Apollonius comptoit pour magiciens, ceux qui faiſoient paroître des fantômes ; qui prétendoient forcer le deſtin, par des enchantemens ou des onctions ; & qui ſacrifioient à la maniere des barbares. Pour lui, il s'attachoit aux cérémonies grecques : prétendoit ſuivre les deſtinées, & prédire par la conoiſſance que les dieux lui donoient eux-mêmes de leurs volontés. Etant aux Indes, & voyant des trépiés, & d'autres meubles, ſe remuer d'eux-mêmes, il n'avoit pas voulu s'informer comment cela ſe faiſoit. *Philoſtr. lib. c. 4.*

Mais voici le grand miracle d'Apollonius. *c. 16.* Comme il étoit encore à Rome, une jeune fille d'une famille conſulaire étant prête à ſe marier, parut morte. On la portoit ſur un lit à découvert, ſuivant la coûtume, & ſon fiancé ſuivoit en ſe lamentant. Apollonius s'y rencontra, & dit : Mettés le lit à terre, je ferai ceſſer vos larmes. Il demanda le nom de la fille, la toucha, & dit quelques paroles tout bas. Alors elle s'éveilla, com-

mença à parler, & retourna à la maison de son pere. Les parens voulurent donner à Apollonius une grande somme d'argent. Mais il dit qu'il la donnoit en dot à la fille. Ceux mêmes qui étoient présens n'osoient assurer qu'elle fût morte: il sortoit encore quelque vapeur de son visage, & il tomba de la rosée, qui put bien la faire revenir de sa pamoison. C'est ainsi que les propres admirateurs d'Apollonius ont raporté ce prétendu miracle. Neron partant pour la Grece, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome: & Apollonius prit le chemin de l'Espagne.

XXIII. Mort de Simon le Magicien. *Plin. lib. XXX. c. 2.*

Simon le magicien étoit aussi à Rome, & s'y faisoit admirer, comme ailleurs, par divers prestiges. L'empereur Neron étoit si passioné pour la magie, qu'il ne l'étoit pas plus pour la musique. Il prétendoit, par cet art, commander aux dieux mêmes. Il n'épargna, pour l'apprendre, ni la dépense, ni l'application: & toutefois il ne trouva jamais de verité dans les promesses des magiciens: ensorte que son éxemple est une preuve illustre de la fausseté de cet art. D'ailleurs persone n'osoit lui rien contester, ni dire que ce qu'il ordonoit fût impossible. Jusques là, qu'il commanda de voler à un homme, qui le promit, & fut long-temps nourri dans le palais sous cette espérance. Il fit même réprésenter dans le théatre un Icare volant: mais au premier effort Icare tomba prés de sa loge, & l'ensanglanta lui même.

Suet. Ner 12.

Simon promit aussi de voler, & de monter au ciel,

ciel, & s'éleva en effet, étant porté par les dé- *Arnob. lib. 2.*
mons : mais S. Pierre & S. Paul se mirent à ge- *in gent. Cyrill. Catech. 6. p.*
noux, & prierent ensemble, invoquant le nom *54. A.*
de J.C. Les démons épouventés abandonnerent *Sever. hist. lib. 2.*
Simon : il tomba, & demeura étendu les jambes
brisées. On l'emporta à un autre lieu : où ne pouvant soufrir les douleurs & la honte, il se précipita d'un comble tres-élevé. Ainsi périt Simon le *Aug. hær. 1.*
magicien, par la vertu des apôtres. L'empereur irrité de cet accident, les fit mettre en prison. On dit encore une cause particuliere de sa haine contre S. Paul. Il avoit converti une de ses con- *Chrys. in vitup. Mon.*
cubines les plus cheres, & lui avoit persuadé de renoncer à ses embrassements impurs. Les deux *Ambros. in Aux.*
apôtres étoient accusés d'enseigner la chasteté ; ce qui irritoit les gentils.

XXIV. Seconde épître à Timothée.

On peut raporter au temps de cette derniere prison, la seconde épître de S. Paul à Timothée, qui étoit toûjours à Ephese. Car l'apôtre y parle de ses chaînes plusieurs fois. Ne rougissés point, *2. Tim. 1. 8.*
dit-il, du témoignage de nôtre Seigneur, ni de moi qui suis prisonier pour lui. Et ensuite : Je sou- *1. 12.*
fre tout ceci pour la prédication de l'évangile, sans en avoir de confusion. Et encore : Je tra- *11. 9.*
vaille jusques aux fers, comme un malfaicteur : mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. Il encourage son disciple à tenir ferme, nonobs- *1. 6. 7.*
tant les persécutions, & les oppositions des faux freres, & des faux docteurs. Vous savés, dit-il, que tous ceux qui sont en Asie, se sont éloignés

I. 15. de moi, entre lesquels est Phygellus, & Hermogenes: ensuite il nomme, entre les faux docteurs dont les discours s'étendent comme la gangrene,
II. 17. 18. Hymenée, & Philetus: qui disoient que la résurrection étoit déja faite, & avoient renversé la foi de quelques-uns. Il avertit son disciple d'éviter les vains discours, les questions impertinentes, &
II. 14. 16. 23. les disputes: parce qu'elles ne servent qu'à scandaliser les auditeurs, & engendrer des querelles, qui ne convienent pas à un serviteur de Dieu.
II. 24. 25. Car il doit être doux, docile, & patient; & reprendre avec modestie ceux qui résistent à la verité: considérant que Dieu peut les convertir par sa grace.

I. 13. L'apôtre recommande sur tout à Timothée, le sacré dépost de la doctrine de l'évangile. Gardés-lui, dit-il, le modele de la saine doctrine que vous avés oüie de moi, dans la foi & la charité en J. C.
I. 14. conservés le bon dépost, par le S. Esprit qui ha-
II. 2. bite en nous. Ce que vous m'avés oüi dire devant plusieurs témoins: confiés-le à des hommes fideles, qui seront capables d'en enseigner d'autres. Voilà la meilleure maniere de perpetuer une doctrine: de ne la pas confier seulement à des écrits qui tombent entre les mains de tout le monde, & ne s'expliquent pas toûjours assés: mais de l'enseigner à des hommes choisis, dont on conoisse la fidelité, pour ne point alterer la doctrine & la capacité pour la faire passer à d'autres: ensorte qu'elle se perpetuë jusques à la fin

des ſiecles, par une ſucceſſion continuelle de peres & d'enfans ſpirituels, c'eſt à dire de docteurs, & de diſciples.

S. Paul marque combien un evêque eſt obligé à enſeigner, par les paroles ſuivantes. Je vous IV. 1. 2.
conjure devant Dieu, & J. C. par ſon avenement, ſon jugement, ſon roiaume: prêchés, appliqués-vous à temps, & à contre-temps, corrigés, priés, IV. 5.
reprenés en toute patience: veillés, travaillés par tout: faites l'œuvre d'évangeliſte, rempliſſés vôtre miniſtere. Il prédit qu'il viendra un temps où IV. 3. 4.
l'on ne pourra plus ſoufrir la ſaine doctrine; où l'on quittera la verité pour s'apliquer à des fables: où la demangeaiſon d'entendre des nouveautés, fera que chacun cherchera des docteurs ſelon ſes deſirs. Il ſe trouvera des hommes remplis III. 2. 3. &c.
de l'amour d'eux-mêmes, & de toutes ſortes de vices; qui auront une apparence de pieté, la rejettant en effet. De ce nombre ſont, dit l'apôtre, ceux qui s'inſinuent dans les maiſons, & s'aſſerviſſent des femmes chargées de pechés, & agitées de differens deſirs: qui aprennent toûjours, & n'arrivent jamais à la conoiſſance de la verité. Or comme Jannés & Mambrés réſiſterent à Moïſe: ainſi ces hommes corrompus réſiſtent à la verité. Les noms de ces deux magiciens d'Egypte ne ſe trouvent point ailleurs dans l'écriture.

A la fin de cette lettre il marque ſa mort prochaine, en ces termes: On prépare déja mon ſacrifice, & le temps de ma delivrance eſt pro- IV. 6. 7.

IV. 8. 21. che. Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver : & ajoûte : Prenés Marc & l'amenés avec vous : car il m'est utile pour le ministere. Apor-
IV. 11. 13. tés avec vous le gros manteau que j'ai laissé à Troade chés Carpus ; & les livres : principalement les parchemins. C'étoit, à ce que l'on croit, l'écriture sainte, suivant l'usage des Juifs : & on void ici la pauvreté de l'apôtre, qui se faisoit aporter un manteau de si loin, d'Ephese à Rome.
IV. 9. 10. 12. Il marque son état présent, en ces termes : Demas m'a abandonné, emporté de l'amour du siecle, & s'en est allé à Thessalonique. Crescent en
Theodoret. hic. Galatie ; Titus en Dalmatie. Ces deux derniers ne l'avoient pas quitté, mais il les avoit envoyés. Au lieu de la Galatie, d'autres entendoient la Gau-
Ado Vien. in Chron. Martyr. 27. Jun. le, car c'est en grec le même nom : & en effet on compte pour premier evêque de Vienne, Crescent, que l'on dit être disciple de S. Paul. Il
IV. 20. ajoûte : J'ai envoyé Tychique à Ephese : j'ai laissé Trophime malade à Milet. Eraste est demeuré
IV. 16. à Corinthe. Luc est seul avec moi. En ma premiere défense, tous m'ont abandonné : mais le Seigneur m'a soutenu, & j'ai été délivré de la gueule du lion. C'est à dire de la cruauté de Ne-
IV. 14. ron. Il se pleint d'Alexandre, l'ouvrier en cuivre,
I. 16. 18. d'Ephese : & se loüe au contraire d'Onésiphore,
Grot. hic. qui apparemment étoit mort ; puisqu'il ne le salüe point à la fin, mais seulement sa famille. Il prie pour lui, & dit : Dieu lui fasse la grace de trouver misericorde en ce jour-là : c'est à dire au jour

du jugement. Il ſalüe Timothée de la part de tous les freres qui étoient à Rome, entre leſquels il nomme Eubule, Pudens, Lin, & Claudia. On croit que ce Pudens eſt le Senateur pere de Pudentiene, & de Praxede. Lin eſt celui qui ſucceda à S. Pierre dans le ſaint ſiege de Rome. IV. 21.

XXV. Martyre de S Pierre, & de S Paul. *Baron. ad Martyr 14. Mart. Martyrol. 2. Jul. Ado de feſtiv Apoſt. Ambroſ. in Aux.*

On dit que les apôtres étoient gardés dans la priſon de Mamertin, qui étoit au pied du capitole, & s'étendoit ſous terre: qu'ils y demeurerent neuf mois; que deux de leurs gardes, Proceſſus, & Martinien, étonés de leurs miracles, ſe convertirent; & que S. Pierre les baptiſa, avec quarante-ſept autres perſones, qui ſe trouverent dans la priſon. Les fideles exciterent les apôtres à ſe retirer. S. Pierre ſortit, mais étant arrivé à la porte de la ville, J. C. lui apparut, comme venant pour y entrer. Où allés-vous, Seigneur, lui dit-il? J. C. lui répondit: Je vais à Rome être crucifié encore une fois. S. Pierre dit en lui-même: J. C. ne peut plus mourir; c'eſt donc en ma perſone qu'il doit être crucifié: & retourna ſur ſes pas.

Clem. epiſt. ad Corinth.

Neron étoit encore en Achaïe, & ce furent les gouverneurs de Rome qui condamnerent à mort les apôtres, & les firent éxécuter en un même jour; qui fut, comme l'on croit, le 29. de Juin, l'an ſoixante & ſept de J. C. treiziéme de Neron. S. Paul, comme citoyen Romain, eut la tête tranchée: S. Pierre fut crucifié, comme Juif & perſone vile. On dit que S. Paul allant au ſuplice, convertit trois ſoldats, qui ſoufrirent An. 67. *Martyrol. 2. Jul.*

le martyre peu de temps aprés Il fut mené à trois milles de Rome, au lieu nommé les eaux Salvienes : où l'on void encore trois fontaines, que l'on dit être ſorties alors par miracle. Ce fut là qu'il fut éxécuté : mais Lucine dame Romaine, l'enſévelit en ſa terre ſur le chemin d'Oſtie. S. Pierre fut conduit au delà du Tibre, au quartier que les Juifs habitoient : & crucifié au haut du mont Janicule, au deſſous duquel, vers le Tibre, étoit une naumachie. On vouloit le crucifier à l'ordinaire : mais il dit qu'il ne meritoit pas d'être traité comme ſon maître, & voulut être attaché la tête en bas. Son corps fut enſéveli au Vatican, dans la voye Aurelia, ou triomphale, prés d'un temple d'Apollon.

Orig ap. Euſ. III. hiſt. c. I. Hier. ſcript. de Pet. Prud. Peri Steph 12. Theodor. orat. de charit. p. 689. D.

Les fideles avoient eu ſoin de faire peindre les portraits des apôtres, ſuivant la coûtume qu'ils avoient, étant encore gentils, de garder les images de leurs bienfaicteurs. On voyoit, deux cens cinquante ans aprés, de ces portraits de S. Pierre & de S. Paul, & de J. C. même. S. Paul avoit la tête chauve, & le nés aquilin, & étoit de petite taille. La femme de S. Pierre avoit ſoufert le martyre avant lui. La voyant mener au ſuplice, il ſe réjoüit de ce qu'elle retournoit à la patrie. Il l'exhorta, la conſola, & l'appellant par ſon nom, il lui dit : Souviens-toi du Seigneur. Il eut une fille nommée Petronille, qui vécut vierge, & mourut ſaintement à Rome. On trouve dans les martyrologes pluſieurs martyrs ſous Neron, outre ceux qu'il fit mourir ſous prétexte de

Euſ. VII. hiſt. c. 18.

Lucian Philopatr. p. 1122. A.

Clem. Alex. 7. ſtrom. p. 736. C.

Ado Martyrol. 31. Mai Martyrol. Rom. 14. Mart. 15. April. 17 Mai. 2. Jul.

l'incendie. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il fit des edits contre la religion chrétiene : irrité par le grand nombre de ceux, qui abandonnoient le ſervice des idoles. On prétend avoir trouvé en Eſpagne une inſcription, en ces termes : A Claude Neron Ceſar Auguſte ſouverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs, & de ceux qui chargeoient le genre humain d'une ſuperſtition nouvelle.

Sulpic. Sev. lib. 2 Oroſ lib. VII. c. 5.

XXVI. S. Lin, & S. Clement. Papes.

Iren. III. c. 3. Epiph hæreſ. XXVII. n. 6. Euſ. III. hiſt. c. 2. & Chr. an. 69. 2. Tim. IV. 21.

Les apôtres ayant fondé & edifié l'égliſe Romaine, donerent la charge de la gouverner à S. Lin : le même dont S. Paul écrivoit à Timothée. A S. Lin ſucceda S. Clement, ou S. Clet, autrement nommé Anaclet. Il eſt certain qu'ils furent les trois premiers evêques de Rome ; mais, ni leur ordre, ni le temps de leur pontificat, n'eſt pas certain. On donne douze ans à S. Lin : & toutefois il eſt plus vrai-ſemblable qu'il ne ſurvécut aux apôtres qu'un an, ou deux : & par conſéquent qu'ils l'avoient établi evêque de Rome, pour la gouverner ſous eux, comme ils en uſoient dans les autres égliſes. S. Clement eſt celui dont parle S. Paul dans l'épître aux Philippiens. Il avoit veu les apôtres, & converſé avec eux ; leurs préceptes, & leurs éxemples, étoient toûjours devant ſes yeux. De ſon temps il arriva une grande diviſion dans l'égliſe de Corinthe : juſques-là, que des laïques s'éleverent contre les prêtres, & en firent dépoſer quelques-uns, dont la conduite étoit irréprochable. L'égliſe de Corinthe, ainſi

Phil. IV. 3.

afligée, écrivit à l'église Romaine, lui proposant quelques questions. Mais on ne put leur répondre sitôt de Rome : à cause des troubles qui y survinrent, & qui agiterent tout l'empire, aprés la mort de Neron.

XXVII. Guerre de Judée. Vespasien. An. 67. Jos. III. Bell. c. 3.

Cependant la guerre de Judée continuoit. Vespasien, à qui l'empereur en avoit donné la conduite, arriva à Antioche au commencement de l'année soixante & sept. Il y trouva le roi Agrippa, qui l'attendoit avec ses troupes. Delà Vespasien marcha à Ptolémaïde : où les habitans de Sephoris en Galilée, vinrent l'assurer de leur fidelité ; & il leur donna garnison. Titus, son fils, qui avoit pris le chemin d'Alexandrie, vint le trouver à Ptolémaïde ; & lui amena les deux légions d'Egypte. Là fut le rendés-vous de toute l'armée Romaine : qui se trouva composée de soixante mille hommes, tant cavalerie, qu'infanterie ; en comptant les troupes auxiliaires, mais sans compter les valets. Les troupes auxiliaires étoient celles d'Agrippa roi de Judée, d'Antiochus roi de Comagene, de Sohem roi d'Emese, & de Malc roi des Arabes.

ibid. c. 9.

Vespasien entra d'abord en Galilée, & prit d'emblée Gadare, qu'il brûla. Le vingt & uniéme d'Artemisius, ou de May, il vint devant Jotapate. Joseph l'historien y commandoit, & la défendit vigoureusement. Mais enfin, aprés quarante jours c. 23. p. 850. F. de siege, elle fut prise, ruinée, & brûlée ; le premier de Panemus, ou de Juillet, la treiziéme année de

de Neron, ſoixante & ſept de J. C. Il y eut quarante mille hommes de tués. Joſeph fut pris dans une caverne, où il s'étoit caché, & ſe rendit volontairement aux Romains ; malgré les Juifs cachés avec lui, qui ſe tuerent les uns les autres. Veſpaſien lui donna la vie, & le tint priſonier. Aprés la priſe de Jotapate, il mena les troupes à Ceſarée : où il mit deux légions en quartier d'hiver & la troiſiéme à Scythopolis. Les Juifs avoient réparé Joppé, ruinée par Ceſtius : Veſpaſien la prit ſans combat, & la ruina de nouveau. Enſuite il alla voir le roiaume d'Agrippa, qui l'y avoit invité, & paſſa de Ceſarée ſur la mer, à Ceſarée de Philippe, où durant trois ſemaines ſes troupes ſe repoſerent : lui cependant faiſoit des ſacrifices d'actions de graces, & des feſtins.

Delà il envoya aſſieger Tiberiade & Tarichée, deux villes ſur le lac de Geneſaret, qui étoient du roiaume d'Agrippa, mais diſpoſées à la révolte. Car Agrippa s'étoit attiré cette viſite de Veſpaſien, pour afermir ſa puiſſance. Tiberiade ſe rendit d'abord : & le roi obtint qu'elle ne ſeroit, ni ruinée, ni pillée. Tarichée, qui ſoufrit le ſiege, fut priſe le huitiéme de Gorpiée, ou Septembre. On la ruina, & on en vendit trente mille captifs. Rien ne réſiſtoit plus aux Romains dans la Galilée ; que Giſcale, le mont Itabure, ou Tabor, qui étoit fortifié, & Gamale dans la Gaulanite. Mais Gamale fut priſe le vingt-troiſiéme

Jos. IV. Bell. c. 1. &c. d'Octobre, ou d'Hyperberetée, aprés un mois de siege : & le mont Itabure un peu devant. Aprés la prise de Gamale, Vespasien retourna à Cesarée, sur la mer, pour donner du repos à ses troupes: & laissa Tite en Galilée, pour prendre Giscale. *Ibid. c. 8.* Jean, fils de Levia, qui la tenoit avec les seditieux de son parti, feignit d'écouter les propositions de paix : mais la nuit suivante il s'enfuit à Jerusalem avec les siens. Tite conserva la ville, & y mit garnison. Ainsi les Romains furent maîtres de toute la Galilée. Tite revint à Cesarée, & Vespasien en partit, pour marcher contre Jamnia & Azot, & revint aprés les avoir soumises. C'étoit au mois de Decembre de l'année soixante & sept.

XXVIII. Division des Juifs. Insolence des zelateurs. *Jos. IV. Bell. c. 1 II.*

Les Juifs étoient divisés par tout le païs, non seulement en chaque ville, mais en chaque maison, les uns vouloient la paix, les autres la guerre ; & comme ceux-ci étoient les plus jeunes, & les plus hardis, ils l'emportoient sur les plus vieux, & les plus sages. Ils prenoient les armes, & pilloient d'abord leurs voisins : puis se joignant aux grosses troupes, ils ravageoient tout le païs : ensorte qu'on les craignoit plus que les Romains. Enfin, las de piller le plat païs, les chefs de ces partis se rassemblerent de tous côtés, & vinrent fondre à Jerusalem, où il n'y avoit point de maître. Ils y furent receus comme des gens qui venoient la secourir ; joint que c'étoit comme la patrie commune, où tous ceux de la na-

tion étoient bien venus. Ces ſéditieux ne ſe contentoient pas d'y voler impunément ; ils tuoient, & en plein jour, & les perſones les plus conſidérables. Ils arréterent Antipas garde des treſors publics, & pluſieurs autres des plus nobles, & des plus puiſſans de la ville ; puis les égorgerent dans la priſon, ſans forme de procés : les accuſant fauſſement d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Ils profiterent des diviſions qui étoient entre les plus puiſſans, pour les animer les uns contre les autres.

Toutefois le peuple s'éleva contr'eux, pouſſé par Ananus le plus vieux & le plus ſage des pontifes : mais les ſéditieux ſe ſaiſirent du temple, & s'y fortifierent. Puis pour étoner le peuple, & montrer leur puiſſance : ils voulurent choiſir les pontifes par le ſort, prétendant que c'étoit l'ancien uſage. Ils appellerent une des familles pontificales nommée Eniacim, ou Jacim, qui étoit *1 Par. xxiv. 12.*
la douziéme dans l'ordre : le ſort étant jetté, tomba ſur un nommé Phanias, fils de Samuel du bourg d'Aptha, homme ruſtique & ignorant, qui ſavoit à peine ce que c'étoit qu'être pontife. Ils le firent venir malgré lui, de ſon village : & l'ayant revétu des habits ſacrés, comme un perſonage de théatre, ils lui montroient ce qu'il devoit faire, tournant ainſi la religion en ridicule.

Le peuple ne pût ſoufrir cet attentat, & voulut ſe délivrer de la tyrannie des zélateurs. Car les ſéditieux s'étoient donnés ce beau nom, pré-

tendant n'agir que par zele de religion. Les plus considérables citoyens, Gorion fils de Joseph; Simeon fils de Gamaliel; & les pontifes les plus estimés, Jesus fils de Gamalas, & Ananus fils
c. 13. d'Ananus, animoient le peuple dans les assemblées, & dans les entretiens particuliers: leur répésentant, que les zélateurs profanoient indignement le temple; & que s'il faloit avoir des maîtres, il valoit mieux obéïr aux Romains avec le reste du monde, qu'à une poignée de scelerats.
c. 14. p. 875. On les attaqua donc dans le temple, qui fut soüillé de leur sang. Se sentant pressés, ils abandonnerent l'enceinte exterieure, se retirerent dans l'interieure, & en fermerent les portes. Ananus n'osa forcer les portes sacrées, ni faire entrer dans le lieu saint, le peuple qui n'étoit pas purifié.

c. 15. Cependant, Jean qui s'étoit sauvé de Giscale, & qui avoit une furieuse passion de dominer; feignoit d'être pour le peuple, ne quittoit point Ananus, & les autres chefs, étoit complaisant pour eux, jusques à la flaterie, & assistoit à tous leurs conseils; mais il les trahissoit, & donoit avis de tout aux zélateurs. Les chefs du peuple se fiant au serment qu'il leur avoit fait, l'envoyerent aux zélateurs pour traiter d'accommodement: mais Jean étant entré dans le temple, se déclara entierement pour les zélateurs, & leur dit, que sans perdre de temps ils devoient pourvoir à leur sureté: qu'Ananus avoit envoyé à Vespasien pour l'inviter à prendre la ville au plûtôt; qu'ils n'a-

voient point de pardon à eſperer, nĩ d'autre parti à prendre, que d'attirer quelque ſecours du dehors. Les chefs des zélateurs étoient, Eléazar fils de Simon; & Zacharie fils de Phalec, tous deux de la race ſacerdotale. Ils crurent ne pouvoir mieux faire, que d'envoyer aux Iduméens, nation inquiete & violente, & toûjours prête à marcher au combat, comme à une fête. Ils écrivirent une lettre, portant qu'on les tenoit aſſiegés dans le temple, parce qu'ils défendoient la liberté; & qu'Ananus avoit mandé les Romains; ce qui toutefois étoit une calomnie que Jean avoit inventée.

XXIX. Iduméens au ſecours des zélateurs. c. 16. 17. 18.

Les Iduméens vinrent en diligence au nombre de vingt mille. Ils trouverent les portes fermées; mais à la faveur d'un grand orage qui ſurvint la nuit, les zélateurs les firent entrer ſecretement dans la ville, & dans le temple. Puis donant avec eux ſur les gardes endormis, & enſuite ſur le reſte du peuple, ils remplirent de ſang tout le dehors du temple; & le jour venu on compta juſques à huit mille cinq cens morts. Les Iduméens non contents de ce maſſacre, ſe jetterent dans la ville, pillerent les maiſons, & tuerent ceux qu'ils rencontrerent. Mais ils s'attacherent principalement aux ſacrificateurs. Ils tuerent Ananus & Jeſus, inſulterent à leurs cadavres, & les laiſſerent ſans ſépulture. La mort d'Ananus fut regardée comme le commencement de la priſe de Jeruſalem. Son courage, & ſon habileté le rendoit ſeul capable de

procurer la paix; & ce fut un ſpectacle horrible, de voir ces deux pontifes, peu auparavant revétus des ornemens ſacrés, & adorés même par les étrangers, qui venoient de tous côtés à Jeruſalem: expoſés alors tout nuds, en proye aux chiens, & aux autres bêtes.

c. 19. Les zélateurs, & les Iduméens maſſacrerent enſuite une infinité de menu peuple, ſelon qu'ils les rencontroient: mais pour les plus nobles, & les plus jeunes, ils les mettoient en priſon, eſperant les attirer à eux: & quand ils deſeſperoient de les gagner, ils les faiſoient mourir, aprés leur avoir fait ſoufrir toutes ſortes de tourmens. Ils en

Liv. v. c. 1. p. 883. firent perir ainſi douze mille; & les laiſſerent ſans ſépulture: à peine oſoit-on la nuit jetter, avec les mains, un peu de pouſſiere ſur ces corps. La frayeur du peuple étoit telle, qu'ils retenoient même leurs gémiſſemens & leurs larmes, ſinon lorſqu'ils étoient bien enfermés, & aprés avoir regardé de tous côtés ſi perſone ne les écoutoit.

Les zélateurs pour garder quelqu'apparence de formalité contre un perſonage de grand mérite, & fort riche, Zacharie fils de Baruch; aſſemblerent ſoixante & dix juges, & l'accuſerent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Il ſe défendit généreuſement, leur reprochant leurs crimes; & comme ils n'aportoient aucune preuve de ce qu'ils diſoient contre lui, il fut abſous tout d'une voix. Alors les zélateurs s'écrierent contre les juges, & deux d'entr'eux s'aprochant de Za-

charie, le tuerent au milieu du temple, en lui disant : Voilà nôtre ſentence, & cette abſolution eſt plus ſure ; puis ils le jetterent dans le précipice qui étoit proche, & chaſſerent les juges honteuſement. Les Iduméens voyant ces manieres d'agir, commencerent à ſe repentir d'être venus : principalement quand ils apprirent, que la trahiſon dont on accuſoit les principaux citoyens, étoit une pure ſuppoſition. Ils délivrerent deux mille de ceux que les zélateurs tenoient en priſon : puis ils ſortirent de Jeruſalem, & ſe retirerent chés eux.

La retraite des Iduméens laiſſant les zélateurs plus libres, les rendit plus furieux. Il tuerent les plus nobles, & les plus braves du parti contraire ; entr'autres Gorion, & Niger. Enfin il n'y avoit perſone contre qui ils ne trouvaſſent quelque prétexte pour le perdre L'un les avoit autrefois choqués avant la guerre ; l'autre étoit un glorieux, parce qu'il ne s'aprochoit pas d'eux ; l'autre s'en aprochoit trop familierement : Celui qui les ménageoit, vouloit les trahir ; & le châtiment de tous, ſans diſtinction, étoit la mort. Pluſieurs pour ſe tirer de leurs mains, s'alloient rendre à Veſpaſien : mais ils mirent garde aux portes, & aux chemins. Vouloir paſſer chés les Romains, devint bientôt le plus grand crime ; & ceux qui en étoient ſeulement ſoupçonnés, étoient tués s'ils ne rachetoient leur vie. On défendoit de leur donner la ſépulture, & les che-

mins en étoient couverts. Ces prétendus zélateurs fouloient aux pieds, tout droit humain & divin ; se moquoient des choses saintes, & sur tout des propheties, qu'ils accomplissoient sans le savoir.

Ils se diviserent entr'eux. Jean de Giscale vouloit commander aux autres, qui s'estimoient autant que lui. Une partie le suivit : ils étoient en garde les uns contre les autres : mais ils ne se faisoient guere de mal : leur grand effort étoit à qui pilleroit plus le peuple. D'autre part les sicaires, ou assassins, s'étoient emparés de Massada château tres-fort, proche Jerusalem. Voyant les Romains en repos, ils en sortirent la nuit de pâques ; surprirent le bourg d'Engaddi, & le pillerent, puis les villages d'alentour. Ensuite ils passerent dans le desert : & continuerent à tuer & butiner : ainsi, à l'exemple de Jerusalem, tout le païs étoit plein de brigandages.

Vespasien en étoit bien averti : mais il vouloit laisser afoiblir les Juifs ; qui se ruinoient eux-mêmes, tandis que ses troupes se reposoient. Les transfuges l'excitoient à délivrer leur païs de ces miseres : & il se disposoit au siege de Jerusalem. Mais pour ne point laisser d'ennemis derriere, il marcha, avec son armée, à Gadare capitale du païs delà le Jourdain, où il étoit appellé par les citoyens les plus modérés : & y entra le quatriéme
An. 68. de Mars, ou Dystrus de l'année soixante & huit. Les séditieux s'enfuirent. Il envoya aprés eux Placide

Placide avec de la cavalerie : ils furent défaits : quinze mille tués : deux mille deux cens pris, & un grand nombre noyés dans le Jourdain. Ainsi tout le païs d'audelà, jusques au lac de Sodome, demeura paisible & soumis aux Romains : excepté le château de Macheron.

Cependant Vespasien aprit, que les Gaulois, sous la conduite de Jule Vindex, s'étoient révoltés contre Neron. Cette nouvelle lui faisant prévoir une guerre civile, l'excita à finir promtement celle de Judée. Vers le commencement du printems, il partit de Cesarée avec ses troupes : s'avança vers le midi, courut toute la Judée, & l'Idumée, & y ayant fait le dégât, il revint à Emmaüs : où il avoit un camp fortifié, pour serrer de prés Jerusalem. Delà il passa au septentrion, & s'assura de toute la Samarie ; puis vint par l'orient à Jericho, où il arriva le troisiéme de Juin ou Désius. Trajan, un de ses chefs, l'y joignit avec les troupes d'audelà du Jourdain. Vespasien trouva Jericho abandonnée. Il s'en saisit & de Gerasa sur le lac de Genesaret : il mit garnison à tous les postes importans, & retourna à Cesarée ; pour se préparer à marcher, avec toutes les forces, contre Jerusalem : qui étant investie de toutes parts, ne pouvoit esperer aucun secours.

XXX. Révolte contre Neron, & sa mort. *Jos. v. Bell. c 26. &c.*

Neron étoit à Naples, quand il aprit la nouvelle de la révolte de Vindex : le même jour qu'il avoit fait tuer sa mere, quelques années auparavant. D'abord il n'en parut pas fort alarmé : car il se fioit

à des prédictions, qui lui promettoient la domination de l'orient, & en particulier de Jerusalem. Mais c'étoit des propheties touchant le regne du Messie, mal entenduës. Neron se consoloit encore, par l'espérance que s'il devenoit simple particulier, son art de musicien le feroit subsister. Car il croyoit y exceller, & c'étoit sa folie. Mais quand il seut que l'Espagne & Galba, qui y commandoit, s'élevoit aussi contre lui : il perdit courage, ensorte qu'il demeura long-temps sans voix & sans mouvement. Il lui vint ensuite d'autres nouvelles fâcheuses. Que Rufus, qui commandoit en Germanie, avoit été reconu empereur par son armée, aprés la mort de Vindex, & que Rubrius Gallus, envoyé par Neron même contre les rebelles, se révoltoit comme eux. Enfin il se vit abandonné par ses propres gardes, les soldats prétoriens. Neron desespérant alors de ses affaires, & voulant au moins sauver sa vie : s'enfuit de Rome, couvert d'un méchant habit, avec quatre de ses afranchis, dont l'un avoit une maison à quatre milles de Rome. Là il résolut de se tuer : & ayant apris que le senat l'avoit déclaré ennemi de l'état : comme il entendit aprocher des cavaliers qui le cherchoient, il s'égorgea à grande peine, avec le secours de ceux qui l'accompagnoient, & se déroba ainsi au supplice. Il étoit dans sa trente-deuxiéme année, & en avoit regné treize & huit mois. Il mourut le neuviéme de Juin, l'an de J. C. soixante & huit, à pareil jour

Suet. Ner. 40. & c Xiphil. in Ner. p. 196.

An. 68.

qu'il avoit fait mourir sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Il courut un bruit qu'il n'étoit point mort, & depuis un imposteur parut sous son nom. Quelques chrétiens mêmes crurent qu'il étoit l'antechrist, & qu'il devoit revenir à la fin du monde.

Tacit. 2. hist.

Sever. 2. hist. & dial. 2. in fi.

XXXI. Galba, Othon, & Vitellius empereurs. *Tacit. 1. hist. Suet. Xiphil.*

Galba fut reconu empereur à sa place, âgé de soixante & douze ans. Il ne regna que sept mois. Car s'étant rendu odieux aux soldats par son avarice: ils le tuerent à Rome le quinziéme de Janvier, l'an de J. C. soixante & neuf: & firent empereur à sa place Othon, qui avoit été favori de Neron, & depuis gouverneur de Lusitanie. Mais en même temps, c'est à dire dés le troisiéme de Janvier, l'armée de la basse Germanie reconut pour empereur Vitellius, qui la commandoit. Il vint en Italie, Othon soutint d'abord la guerre: mais enfin il se tua le vingt-uniéme d'Avril, ayant regné seulement trois mois, ou 95. jours. Il étoit âgé de trente-huit ans.

An. 69.

Jos. v. Bell. c. 6. Tac. hist. init.

Vespasien étoit de retour à Cesarée & se préparoit à marcher contre Jerusalem: quand il aprit la mort de Neron. Cette nouvelle lui fit suspendre la guerre. Il envoya son fils Tite à Galba, pour recevoir ses ordres. Mais Tite revint bientôt à Cesarée: aportant à son pere la nouvelle de la mort de Galba, qu'il avoit aprise en Achaïe. Vespasien voyant l'empire Romain ébranlé, voulut attendre l'événement de ces troubles, avant que de poursuivre la guerre contre des étrangers.

XXXII. Vespasien empereur. *Jos. v. Bell. c. 10.* *ibid. c. 11.*

Mais quand on eut apris à Cesarée la mort d'Othon, & l'élection de Vitellius: l'armée Romaine proclama empereur Vespasien lui-même, & le força de l'accepter. Il envoya son fils Tite à Alexandrie, pour attirer à son parti Tibere Alexandre préfet d'Egypte & les deux légions qui y étoient, ce qu'il obtint aussitôt: & Tibere fit préter serment à Vespasien, par les légions, le premier de Juillet la même année soixante & neuf de J. C. Vespasien alla d'abord à Beryte, où Mutien, proconsul de Syrie, vint le trouver: & ils allerent ensemble à Antioche, d'où Vespasien l'envoya en Italie avec une armée.

Jos. VII. Bell. c. 9.

Pendant le séjour que Vespasien fit à Antioche, comme le peuple étoit assemblé dans le théatre: un Juif nommé Antiochus accusa les autres Juifs, & entr'eux son pere, contre qui il étoit irrité, d'avoir voulu brûler la ville en une nuit: & livra quelques Juifs étrangers comme complices. Le peuple en furie fit brûler aussitôt dans le théatre, ceux qui avoient été livrés; & commença à courir sus à tous les Juifs. Antiochus les échaufoit; & pour montrer qu'il renonçoit au Judaïsme, il sacrifia comme les payens: disant qu'il faloit obliger tous les autres à en faire autant, & tenir pour convaincus de trahison, tous ceux qui le refuseroient. Il y en eut peu qui voulussent sacrifier; & plusieurs furent tués, pour ne l'avoir pas voulu faire. Comme il y avoit à Antioche grand nombre de chrétiens circoncis, il y a ap-

parence que quelques-uns furent en cette occasion confondus avec les Juifs. En effet, on trouve que S. Evode leur evêque mourut cette année premiere de Vespasien, soixante & neuf de J. C. aprés avoir gouverné l'église d'Antioche depuis l'an quarante-trois, c'est à dire vingt six ans. Il est compté pour martyr, & fut le premier evêque de cette église aprés S. Pierre. Son successeur fut S. Ignace, disciple des apôtres comme lui: qui tint le siege pendant quarante ans.

Euf. Chr. an. 69. & 111. hist. c. 22.

Orig. hom. 6. in Luc.

Toute la Syrie fit serment de fidelité à Vespasien, avant le quinziéme de Juillet. Les rois voisins, Sohem, Antiochus, & Agrippa, le reconurent: & toute l'Asie, & l'Achaïe. En Mésie, Antoine, grand capitaine, se déclara aussi pour Vespasien. Il mena en Italie une légion contre Vitellius: battit ses troupes, vint à Rome, où il se joignit avec Mucien, & dans le milieu de la ville ils défirent l'armée de Vitellius: qui aprés avoir soufert mille indignités, fut tué, & jetté dans le Tibre, le troisiéme d'Octobre, l'an de J. C. soixante & neuf, aprés avoir regné huit mois & cinq jours, & avoir vécu cinquante-six ans. Mucien fit reconoître à Rome, pour prince, Domitien second fils de Vespasien, en attendant son arrivée.

Tacit. 2. hist. c. 21.

Tac. 3. hist.

Jos. v. Bell. c. 13.

Sueton.

Vespasien aprit ces nouvelles à Alexandrie, où il attendoit le temps propre pour s'embarquer. Apollonius de Tyane y étoit déja, & profitoit de la superstition excessive des Egyptiens, pour s'y faire admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement

Philostr. vita v. c. 8.

c. 9. le peuple d'Alexandrie de la passion pour les courses de chevaux; qui le faisoit souvent venir à jetter des pierres, tirer des épées, & répandre du sang. Vespasien qui conoissoit Apollonius, le demanda d'abord quand il fut arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, & le consulta c. 10. 11. &c. avec deux autres philosophes, Euphrate & Dion, sur la conduite qu'il devoit tenir.

Tacit. 4. hist. Suet. Vesp. n. 7. Cependant il arriva des prodiges, où l'on peut croire qu'Apollonius avoit part. Vespasien étant entré seul dans le temple de Sérapis, comme pour consulter ce dieu: aprés avoir fait plusieurs prieres pour se le rendre propice, il se retourna, & vit un de ses afranchis nommé Basilide, qui lui répréseintoit, selon la coûtume, de la vervene, des courones, & des gâteaux. Il savoit que persone ne l'avoit fait entrer, & que depuis longtemps il ne pouvoit marcher, à cause d'une foiblesse de nerfs. Il envoya des couriers pour s'en assurer, & il se trouva qu'à cette même heure, Basilide étoit à quatre vingt milles, qui font plus de vingt six lieuës. Le nom de Basilide, qui en grec signifie roial, fut pris comme un bon augure.

Tacit. 4. hist. Suet. Vesp. n. 7. Dans ce même temps, un aveugle du peuple d'Alexandrie vint se jetter aux genoux de l'empereur, & lui dit en gémissant: Le dieu Sérapis m'a averti de m'adresser à vous pour recouvrer la veuë, faites-moi seulement la grace de cracher sur mes yeux. Un autre qui avoit mal à la main, par l'ordre du même dieu prioit l'empereur de

lui marcher deſſus. Veſpaſien s'en moquoit d'abord, & comme ils le preſſoient, il craignit de paſſer pour un eſprit leger, s'il s'y arrétoit. Toutefois il dit aux medecins de juger, ſi ces yeux & cette main étoient humainement incurables. Les medecins répondirent: que l'aveugle pouvoit recouvrer la veuë, ſi on en ôtoit les obſtacles; que l'eſtropié avoit les articles diſloqués, mais qu'ils pouvoient être remis. Veſpaſien réſolut de haſarder, & d'un viſage gay fit ce qu'on lui demandoit, en préſence de la multitude fort attentive. Auſſitôt l'aveugle recouvra la veuë, & l'eſtropié eut l'uſage de ſa main. Il n'y avoit rien en tout cela, que le démon ne pût faire: puiſqu'au jugement des medecins, ces maux n'étoient pas abſolument ſans remede: & qu'il n'y eut d'extraordinaire, que la promptitude de la guériſon.

Ces miracles, vrais ou faux, confirmerent puiſſamment la créance, qu'il y avoit quelque choſe de divin dans l'éléction de Veſpaſien. Tout l'orient étoit imbu d'une anciene opinion, fondée ſur les oracles des livres ſacrés, qu'en ce temps des conquerans ſortis de Judée ſoumettroient toute la terre. C'étoit en effet le regne ſpirituel de J. C. & la prédication des apôtres. Mais les Juifs ſe l'apliquoient à eux-mêmes: & c'eſt ce qui les opiniâtroit le plus dans leur révolte. Car ils eſperoient, non ſeulement de ſe délivrer, mais de ſe rendre les maîtres du monde. Les payens

Suet. Veſp. c. 4. Tacit. 5. hiſt.

Joſ. VII. Bell. c. 12. p. 961. C.

apliquerent cette prophetie à Vespasien: & quelques Juifs donerent dans cette flaterie, même Joseph l'historien; qui dés qu'il fut pris, lui dit avec une grande assurance: Vous me délivrerés bientôt quand vous serés empereur. Il y en eut qui reconurent Vespasien pour le Messie, tout idolâtre qu'il étoit. Et peut-être fut-ce par ce motif, & pour acomplir les propheties, qui disoient que le Messie seroit un prince de paix: que Vespasien fit ensuite bâtir à Rome le magnifique temple de la paix, dont on voit encore les ruines, & des inscriptions qui le consacrent à la paix eternelle. Vespasien passa en Italie sur la fin de cette année soixante & neuf, & envoya son fils Tite en Judée, avec des troupes, pour y achever la guerre. Lui cependant fut reconu empereur, du consentement de tout le monde, & regna paisiblement pendant dix ans.

Suet. c. 5.

Jos. III. Bell. c. 27.

XXXIII. Epitre de S. Clement aux Corinthiens.

La guerre civile étant finie à Rome, & le commerce rétabli avec les provinces: S. Clement, déja pape, ou seulement encore prêtre, fit réponse à l'église de Corinthe sur le sujet de la division qui y étoit arrivée. Sa lettre commence en ces termes: L'église de Dieu qui est à Rome, à l'église de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui sont appellés & sanctifiés par la volonté de Dieu en nôtre Seigneur J. C. Que la grace, & la paix de Dieu tout-puissant, par J. C. s'acroisse sur chacun de vous, & soit mutuelle. Nous craignons, mes chers freres, que les afflictions qui nous sont arrivées, n'ayent

n'ayent retardé l'aplication, que nous devions avoir aux queſtions, que vous nous avés faites : touchant l'impie & déteſtable ſédition, dont les élûs de Dieu doivent être ſi éloignés : & qu'un petit nombre d'inſolents & d'emportés ont échaufée, juſques à un tel point d'extravagance : que vôtre nom ſi fameux, ſi vénérable, & ſi aimable à tous les hommes, en a ſouffert de grands reproches. Car qui n'eſtimoit vôtre vertu, & la fermeté de vôtre foi, pour peu qu'il eût demeuré parmi vous ? qui n'admiroit la ſageſſe & la modération chrétienne de vôtre pieté ? qui ne publioit la magnificence de vôtre hoſpitalité ? qui ne vous eſtimoit heureux pour la perfection & la ſureté de vôtre ſcience ? Vous faiſiés tout ſans acception de perſones : & vous marchiés ſuivant les loix de Dieu, ſoumis à vos paſteurs. Vous rendiés l'honeur convenable à vos anciens. Vous avertiſſiés les jeunes gens, d'avoir des ſentimens honêtes & modérés : & les femmes d'agir en tout avec une conſcience pure & chaſte, aimant leurs maris comme elles doivent, demeurant dans la regle de la ſoumiſſion, s'apliquant à la conduite de leur maiſon, avec une grande modeſtie.

Vous étiés tous dans des ſentimens d'humilité, ſans aucune vanité : plûtôt diſpoſés à vous ſoumettre, qu'à ſoumettre les autres, & à donner, qu'à recevoir : contents de ce que Dieu vous donne pour le voyage de cette vie, & vous apliquant ſoigneuſement à ſa parole, vous la gardiés

dans le cœur, & aviés toûjours sa doctrine devant les yeux. Ainsi vous joüissiés de la douceur d'une profonde paix, vous aviés un desir insatiable de faire du bien, qui faisoit que pleins du S. Esprit, vous vous répandiés sur tous. Remplis de bonne volonté, de zele, & d'une sainte confiance, vous étendiés vos mains au Dieu tout puissant : le supliant de vous pardonner les pechés de fragilité. Vous travailliés jour & nuit pour tous les freres, afin que le nombre des élûs de Dieu fût sauvé par sa misericorde, & par la pureté de leur conscience. Vous étiés sinceres & innocens, sans ressentiment des injures. Toute sédition, toute division vous faisoit horreur. Vous pleuriés les chutes du prochain : vous estimiés que leurs fautes étoient les vôtres. Vous faisiés toute sorte de bien sans regret, & vous étiés prêts à toute bonne œuvre. Une conduite vertueuse & digne de respect, étoit vôtre ornement, & vous faisiés tout dans la crainte du Seigneur : ses commandemens étoient écrits sur les tables de vôtre cœur. Vous étiés dans la gloire, & dans l'abondance, & l'écriture s'est accomplie : Il a beu & mangé le bien-aimé, il est venu dans l'abondance, il s'est engraissé, & a regimbé. Delà est sortie la jalousie, la contention, la sédition, la persécution, le desordre, la guerre, la captivité. Les persones les plus viles se sont élevées contre les plus considérables, les insensés contre les sages, les jeunes contre les anciens. Ainsi la justice & la paix se sont éloignées ;

Deut. XXXII. 15.

depuis que la crainte de Dieu a manqué, que la foi s'est obscurcie, que persone n'a voulu suivre les loix, ni se gouverner suivant les maximes de J. C. mais suivre chacun ses mauvais desirs, s'attachant à la jalousie injuste & impie, par laquelle la mort est entrée dans le monde.

XXXIV. Témoignage du martyre des apôtres. n. 5 p. 93. F. edit. Coteler.

Il raporte ensuite plusieurs éxemples de l'ancien testament, pour montrer les mauvais effets de la jalousie, à commencer par Caïn : puis il ajoûte : Mais laissons les anciens éxemples, & venons aux athletes qui ont combattu depuis peu. Prenons les illustres éxemples de nôtre temps. C'est par la jalousie & l'envie, que les fideles, & les justes, les colomnes de l'église, ont été persecutés, jusques à une mort cruelle. Mettons-nous devant les yeux les saints apôtres. C'est par une jalousie injuste que Pierre a soufert, non une ou deux fois, mais plusieurs fois, & ayant ainsi accompli son martyre, il est allé dans le lieu de gloire qui lui étoit deû. C'est par la jalousie que Paul a remporté le prix de sa patience: aprés avoir porté les fers sept fois, avoir été battu de verges, & lapidé : avoir prêché en orient, & en occident, & enseigné la justice au monde entier. Enfin étant venu à l'extrémité de l'occident, il a soufert le martyre sous les gouverneurs; il a été délivré du monde, & est allé dans le lieu saint, nous donnant un grand éxemple de patience. A ces hommes, dont la vie a été divine, s'est joint une grande multitude d'élûs qui ont soufert

par jalousie plusieurs afronts, & plusieurs tourmens, & ont été parmi nous un illustre éxemple. S. Clement parle ici de la persécution de Neron. Ce qu'il dit, que S. Paul est venu à l'extrémité de l'occident, semble marquer son voyage d'Espagne : & les gouverneurs sous lesquels il le fait soufrir, sont ceux qui commandoient à Rome, tandis que Neron étoit en Achaïe.

Il exhorte les Corinthiens à la pénitence, par les éxemples de tous les temps, à commencer par Noé : puis il leur recommande la fidelité & l'obéïssance à Dieu, par les éxemples d'Henoc, de Noé, d'Abraham, & des autres. Il les exhorte à la charité, à la sincerité, & à l'humilité par l'éxemple de J. C. & des Saints de l'ancien testament. Il leur propose les bienfaits de Dieu, & poursuit ainsi : Il est donc juste de ne pas nous écarter de sa volonté, comme des déserteurs ; & de choquer plûtôt que lui, des hommes imprudens & insensés, qui s'élevent & se glorifient par la vanité de leurs discours. Craignons le Seigneur J. C. dont le sang a été donné pour nous, respectons nos pasteurs, honorons nos anciens : instruisons nos jeunes gens dans la crainte de Dieu : corrigeons nos femmes : que la chasteté, cette vertu si aimable, paroisse dans leur conduite, qu'elles montrent une douceur sincere, que leur silence fasse paroître comme elles moderent leur langue. Qu'elles témoignent leur charité, non pas suivant leurs inclinations, mais égale-

n. 21. p. 102. B.

ment à tous ceux qui craignent Dieu. Que nos enfans ſoient inſtruits chrétienement, qu'ils aprenent combien l'humilité a de force devant Dieu, quel eſt devant lui le pouvoir de la charité pure. Combien ſa crainte eſt belle, grande, & puiſſante, pour ſauver tous ceux qui vivent ſaintement dans la pureté de cœur. Car il ſonde les penſées & les deſirs, ſon ſoufle eſt en nous; & il l'ôtera quand il lui plaira.

S. Clement continuë à exhorter les Corinthiens, par la conſidération de la réſurrection: dont il donne pluſieurs éxemples tirés de la nature, entr'autres celui du phénix. En quoi il ſuit, ſans l'éxaminer, l'opinion commune: tellement receuë alors, que Tacite n'a pas feint de la raporter ſé- *n. 15.*
rieuſement dans ſon hiſtoire. S. Clement répré- *Tac. VI. annal. an. 787.*
ſente la puiſſance & la bonté de Dieu, la magnificence de ſa gloire, & les anges qui crient, Saint, Saint, Saint; puis il ajoûte: Nous donc, auſſi aſ- *n. 34. p. 107 D.*
ſemblés, & unis de cœur, crions fortement vers lui comme d'une ſeule bouche, afin de participer à ſes grandes & illuſtres promeſſes. Car il dit: L'œil n'a point veû, l'oreille n'a point oüi, *Iſa. LXIV. 4.*
& il n'eſt point tombé dans la penſée de l'hom- *1. Cor II. 9. n. 36.*
me, quels biens il a préparés à ceux qui eſperent en lui. Que les dons de Dieu ſont heureux & admirables, mes chers freres! La vie avec immortalité: la ſplendeur avec juſtice: la verité avec liberté: la foi avec confiance: la continence avec ſainteté: & tout cela tombe dans nôtre penſée:

Que ſera donc ce qu'il a préparé à ceux qui eſperent en lui ? lui qui eſt le créateur, le pere des ſiecles, le tres-ſaint : c'eſt lui qui en conoît la grandeur & la beauté. Efforçons-nous donc d'être de ce nombre de ceux qui eſperent, afin de participer à ſes promeſſes. Et comment le ferons-nous, mes chers freres ? ſi nôtre penſée eſt afermie dans la foi : ſi nous cherchons ce qui eſt agréable à Dieu : ſi nous accompliſſons ce qui s'accorde avec ſa ſainte volonté : ſi nous ſuivons le chemin de la verité : rejettant de nous toute injuſtice, toute avarice, la contention, les malices, les ruſes, les murmures ; les médiſances, l'impieté, l'orgueil, la vanité, l'ambition. Et enſuite : C'eſt là le chemin, mes tres-chers freres, où nous trouvons J. C. nôtre Sauveur, le ſouverain pontife de nos ofrandes, celui qui nous gouverne, & qui aide nôtre foibleſſe. Il ajoûte quelques éloges de J. C. dans les mêmes termes qui ſont au commencement de l'épître de S. Paul aux Hebreux. Puis il continuë ainſi :

n. 37. p. 109. B. Conſidérons ceux qui portent les armes ſous nos princes, avec combien d'ordre & de ſoumiſſion ils éxécutent leurs commandemens. Tous ne ſont pas préfets, ni tribuns, ni centurions : mais chacun en ſon rang éxécute les ordres de l'empereur, ou des commandants. Les grands ne peuvent être ſans les petits, ni les petits ſans les grands. Il y a un mélange & un uſage en toutes choſes. Prenons nôtre corps. La tête ſans les

pieds n'eſt rien, ni les pieds ſans la tête. Les plus petites de nos parties ſont néceſſaires à tout le corps. Mais toutes conſpirent & ſont ſubordonnées pour la conſervation du tout. Que tout vôtre corps ſe conſerve donc en J. C. & que chacun ſoit ſoumis à ſon prochain, ſelon qu'il a été placé par ſa grace. Que le fort ne néglige pas le foible; que le foible reſpecte le fort: que le riche donne aux pauvres, & que le pauvre remercie Dieu, de lui avoir donné celui qui remplit ſes beſoins. Que le ſage montre ſa ſageſſe, non par des diſcours, mais par de bonnes œuvres: que l'humble ne ſe rende pas témoignage à ſoi-même, mais le laiſſe rendre par les autres. Que celui qui garde la pureté de la chair, n'en ſoit pas plus vain: reconoiſſant qu'il tient d'un autre le don de continence. Faiſons réflexion, mes freres, de quelle matiere nous avons été formés, en quel état nous ſommes entrés dans le monde, comme ſortant d'un tombeau, & des ténébres. Celui qui nous a créés, nous a fait entrer dans ſon monde, où il nous avoit préparé ſes bienfaits auparavant. Ayant receu de lui tant de bien, nous devons le remercier de tout. A lui ſoit gloire dans tous les ſiecles des ſiecles. Amen. Et un peu aprés:

Conoiſſant clairement tout cela, pénétrant la profondeur de la ſcience divine, nous devons faire, avec ordre, tout ce que le Seigneur nous a commandé. Il nous a ordonné d'accomplir dans

XXXV. Ordre dans le miniſtere eccleſiaſtique. n. 40. p. 110. D.

les temps, les oblations & les offices : non pas de les faire négligemment & ſans ordre : mais en des jours & des heures certaines : & il a déterminé lui-même par ſa ſouveraine volonté, quand & par qui ce ſervice doit être fait, afin qu'étant célebré ſaintement, il puiſſe lui être agréable. Ceux donc qui font leurs ofrandes dans les temps ordonnés, ont le bonheur de lui plaire : car ils ne péchent point, puiſqu'ils ſuivent la loi du Seigneur. Il y a des fonctions particulieres au ſouverain pontife, les ſacrificateurs ont leur place reglée, les lévites ſont chargés du ſervice qui leur eſt propre, l'homme laïque eſt aſtraint aux préceptes qui lui convienent. Que chacun de vous, mes freres, rende graces à Dieu en ſon rang : gardant la pureté de conſcience, & la modeſtie, ſans excéder la regle du ſervice, qui lui eſt preſcrit. On n'ofre pas par tout, mes freres, le ſacrifice perpetuel, ni le ſacrifice pour les vœux, ou pour les pechés, mais à Jeruſalem ſeulement : & là même on ne l'ofre pas en tout lieu, mais devant le temple à l'autel, aprés que la victime a été examinée par le pontife, & par les autres officiers que nous avons marqués. Ceux qui contrevienent à la volonté de Dieu, ſont punis de mort. Ceci ſemble montrer, que le temple de Jeruſalem ſubſiſtoit encore, lorſque cette lettre fut écrite : ce qui toutefois n'eſt pas abſolument néceſſaire : puiſque tout ce diſcours n'eſt qu'une comparaiſon. Or il eſt aſſés ordinaire dans les compa-

comparaiſons, de propoſer les choſes comme préſentes, quoique paſſées. S. Clement continuë ainſi : Vous le voyés, mes freres, plus eſt grande la ſcience dont nous ſommes honorés, plus nous ſommes expoſés à un grand péril.

Les apôtres nous ont préché l'évangile de la part de N. S. J. C. & J. C. de la part de Dieu. Dieu a envoyé J. C. & J. C. a envoyé les apôtres. L'un & l'autre s'eſt fait ſelon l'ordre, par la volonté de Dieu. Ayant donc receu des préceptes, & ayant été perſuadés par la réſurrection de N. S. J. C. afermis dans la foi, par la parole de Dieu & par la certitude du S. Eſprit, ils ſont allés anonçant les aproches du roiaume de Dieu. Ainſi préchant dans les païs, & dans les villes : ils ont établi les prémices d'entr'eux, aprés les avoir éprouvés par le S. Eſprit, pour evêques, & pour diacres, de ceux qui devoient croire. Et ce n'a pas été une nouvauté. Il y avoit long-temps que l'écriture parloit d'evêques & de diacres, puiſqu'elle dit quelque part : J'établirai leurs evêques en juſtice, *Iſa. LX. 17.* & leurs diacres en foi. Il paſſe enſuite à l'éxemple *ſec. 70.* de Moïſe, & de la verge d'Aaron qui fleurit, & continuë: Nos apôtres éclairés par nôtre Seigneur *n. 44. p. 112. B.* J. C. ont connu parfaitement qu'il y auroit de la contention pour le nom de l'épiſcopat. C'eſt pourquoi, ils ont établi ceux que nous avons dit : & ont donné ordre, qu'aprés leur mort, d'autres hommes éprouvés ſuccédent à leur miniſtere. Ceux donc qui ont été établis par eux,

ou ensuite par d'autres hommes excellens, du consentement de toute l'église : & qui ont servi sans reproche le troupeau de J. C. humblement, paisiblement, & sans bassesse : à qui tous ont rendu bon témoignage pendant long-temps : nous ne croyons pas juste de les rejetter du ministere. Car ce ne nous sera pas un petit peché, si nous rejettons de l'épiscopat ceux qui ofrent dignement les dons sacrés. Heureux les prêtres, qui ont achevé leur carriere saintement & avec fruit : Car ils ne craignent point d'être ôtés de la place qui leur est assurée. Nous voyons que vous en avés ôté quelques-uns qui vivoient bien, & qui s'aquittoient du ministere, non seulement sans reproche, mais avec honeur. Vous êtes contentieux, mes freres, & jaloux pour des choses inutiles au salut. Considerés les écritures : vous n'y trouverés point que les justes ayent été persecutés par les Saints, mais par les méchans. Et ensuite :

n. 46. p. 113. D. Pourquoi y a-t-il entre nous des contentions, des querelles, des divisions ? n'avons-nous pas un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grace répandu sur nous, une même vocation en J. C ? pourquoi déchirons-nous ses membres ? pourquoi faisons-nous la guerre à nôtre propre corps ? sommes-nous assés insensés pour oublier que nous sommes les membres les uns des autres ? Et ensuite : Vôtre division a perverti plusieurs persones, en a découragé plusieurs, en a

jetté plusieurs dans le doute, & nous tous dans l'afliction : & vôtre sédition persévére. Prenés l'épître du bienheureux Paul l'apôtre. Quelle est la premiere chose qu'il vous écrit, au commencement de son évangile, c'est à dire de sa prédication ? En verité le S. Esprit lui dictoit ce qu'il vous a écrit, de lui, de Cephas, & d'Apollos : *1. Cor. 1. 12.* parce que dés lors vos inclinations étoient divisées, mais elles étoient bien moins criminelles. Vous aviés de l'attachement pour des apôtres, & pour un homme qu'ils avoient aprouvé. Maintenant considerés qui sont ceux qui vous ont troublés ; & qui ont donné atteinte à vôtre charité fraternelle, si vénérable, & si renommée. Il est honteux, mes bien-aimés, & tres honteux, & indigne de la morale chrétiene ; d'entendre dire que l'église de Corinthe, si ferme & si ancienne, se révolte contre les prêtres, à cause d'une ou deux persones : & ce bruit est venu, non seulement jusques à nous, mais jusques à ceux qui sont alienés de nous. Ensorte que le nom du Seigneur est blasphémé par vôtre imprudence, & que vous vous mettés en péril. Otons promtement ce scandale, jettons-nous aux pieds du Seigneur : suplions-le avec larmes, de vouloir bien nous pardoner, & nous établir dans la gloire de la charité fraternelle. Et ensuite : Que quelqu'un soit fidele, qu'il ait du talent pour expliquer la science, qu'il ait de la sagesse à discerner les discours, que ses œuvres soient pures : il doit s'hu-

milier d'autant plus, qu'il paroît plus grand : & chercher l'utilité commune de tous, & non la siene propre. Il s'étend ensuite sur les loüanges de la charité, & sur les avantages de la pénitence : & comme il cite souvent l'écriture, il dit :
n. 53. p. 116. C. Car, vous savés, mes freres, vous savés bien les saintes écritures : & vous avés étudié la doctrine de Dieu.

Aprés avoir relevé la charité de Moïse, qui demandoit d'être effacé du livre de vie, s'il ne pouvoit obtenir le pardon du peuple, il ajoûte :
n. 54. Qui donc est généreux entre vous, qui est tendre, qui est plein de charité ? qu'il dise : Si je suis cause de la sédition, de la querelle, des divisions ; je me retire, je m'en vai où vous voudrés, & je fais ce qu'ordone la multitude. Seulement que le troupeau de J. C. soit en paix avec les prêtres qui y sont établis. Celui qui en usera ainsi, s'acquerra une grande gloire en nôtre Seigneur, & sera receu par tout. Car la terre est au
Ps. XXIII. Seigneur, & tout ce qu'elle contient.

Il aporte ensuite des éxemples des payens mêmes, qui se sont livrés à la mort & condamnés à l'éxil, pour l'utilité publique. Il y joint quelques éxemples des Saints. Il répresente l'utilité
n. 57. p. 118. de la correction, & il ajoûte : Vous donc qui avés commencé la sédition, soumettés-vous aux prêtres, & recevés la correction en pénitence : Fléchissés les genoux de vos cœurs, aprenés à vous soumettre, & quittés la hardiesse vaine &

insolente de vôtre langue. Car il vaut mieux pour vous, être petits avec estime dans le troupeau de J. C. que d'en être chassés, en vous mettant, par vôtre opinion audessus des autres. Il finit en ces termes :

Que Dieu, qui void tout, le maître des esprits, n. 58.
le Seigneur de toute chair; qui a choisi N. S. J. C. & nous par lui, pour être son peuple particulier; donne à toute ame qui invoque son saint & magnifique nom, la foi, la crainte, la paix, la patience, la force de courage, la continence, la chasteté, la temperance : pour plaire à son saint nom, par J. C. nôtre souverain pontife & nôtre chef : par qui lui soit gloire & majesté, puissance, honeur, maintenant, & dans tous les siecles des siecles, Amen. Renvoyés-nous en diligence, & avec joye, Claude, Ephebus & Valere, Viton, & Fortunat, que nous avons envoyés : afin qu'ils nous aportent l'heureuse nouvelle de vôtre paix & de vôtre concorde, que nous desirons si ardemment. Telle est la lettre que S. Clement écrivit à l'église de Corinthe, au nom de l'église Romaine. On la lisoit encore publiquement dans l'église de Corinthe, plus de soixante & dix ans aprés.

Dion Corinth. ap. Eus. IV. hist. c. 23.

XXXVI. Divisions à Jerusalem. Tite l'assiege. *Jos. v Bell. c 7.*

Les Juifs ne profiterent point de la guerre civile des Romains, ni de l'absence de Vespasien : & leurs divisions croissoient toûjours. Simon Bargiora, c'est à dire fils de Gioras, jeune homme hardi & vigoureux, ayant apris la mort du ponti-

ſe Ananus ſortit de Maſſada, où il s'étoit retiré chés les ſicaires; & gagna les montagnes de Judée. Là il forma des troupes en peu de temps: promettant la liberté aux eſclaves, & des récompenſes aux hommes libres. Il ſe mit à piller, non ſeulement le plat-païs, mais les villes; & devint bientôt aſſés puiſſant, pour ravager toute l'Idumée & la Judée: jettant par tout la terreur par ſes cruautés. Il vint enfin camper aux portes de
c. 34. Jeruſalem. Ainſi elle étoit preſſée des deux côtés: au dedans par les zélateurs Galiléens, que Jean de Giſcale commandoit: au dehors par Simon & ſon armée.

Ces Galiléens étoient les pires: & Jean, qu'ils avoient élevé, leur permettoit tout. Ils foüilloient dans les maiſons des riches, tuoient les hommes, inſultoient aux femmes; & quand ils s'étoient gorgés de butin, ils contrefaiſoient eux mêmes les femmes, par l'habit, la coeffure, le fard & les actions les plus infames. Toute la ville ſembloit n'être qu'un lieu de débauche: & ces efféminés n'en étoient pas moins cruels. Des Iduméens, qui étoient dans les troupes de Jean, ſe broüillerent avec lui: ils en vinrent aux mains, tuerent pluſieurs de ſes zélateurs, prirent & brûlerent un palais où il ſe retiroit; & le repouſſerent dans le temple avec les ſiens. Alors ils craignirent, & les citoyens auſſi, que Jean, dans ſon deſeſpoir, ne mît de nuit le feu à la ville: & réſolurent d'un commun accord, d'apeller Simon.

Quand il fut entré, ils attaquerent le temple: mais les zélateurs se défendirent vigoureusement. Il y avoit donc trois factions à Jerusalem. Simon Bargiora tenoit la ville haute, c'est à dire la montagne de Sion; & une partie de la ville basse: il logeoit dans la tour de Phasaël. Les zélateurs étoient divisés en deux partis. Eléazar fils de Simon, qui les avoit commandés le premier; ne pouvoit soufrir que Jean de Giscale se fût rendu le maître, par sa hardiesse, & ses artifices: il sépara donc de lui une partie des zélateurs, & se retrancha dans l'intérieur du temple. Il étoit plus foible par le nombre, mais plus fort par l'avantage du lieu. Jean tenoit les dehors du temple, avec les galeries, & une partie de la ville basse. Il avoit à se défendre des deux côtés. Au dehors, contre Simon, & le peuple de Jerusalem: au dedans, contre Eléazar, & les zélateurs retranchés. *Jos. VI. Bell. c. 1.*

Dans leurs diférentes ataques, ils brûlerent la plûpart des dehors du temple: & gâterent le bled, & les autres vivres, qui leur eussent bien servi lorsqu'ils furent assiégés par les Romains. Au milieu de ce desordre on ofroit encore des sacrifices. Eléazar & ses gens, laissoient entrer ceux qui venoient sacrifier, aprés les avoir foüillés; & comme Jean l'attaquoit souvent avec des traits & des pierres lancées par des machines: il arrivoit quelquefois, que les sacrificateurs, ou ceux pour qui ils ofroient, étoient tués ou blessés: ensorte que le temple étoit plein de sang

& de corps morts. Eléazar, & ses gens, subsistoient des oblations, qui étoient en réserve dans le temple : & ne feignoient point, non seulement d'en manger sans être purifiés, mais d'en prendre avec excés & de s'enyvrer souvent. Telle étoit la pieté de ces zélateurs.

Jos. v. Bell. c. 6. Tite vint d'Alexandrie à Cesarée; où il assembla son armée composée de quatre légions, & des troupes auxiliaires des rois voisins. Ensuite il marcha à Jerusalem, & campa jusques à six stades ou un quart de lieuë de la ville. C'étoit un peu avant la pâque : ainsi une multitude innombrable s'y trouva renfermée, & consuma en peu de temps ce qu'il y avoit de vivres. La peste s'y mit, & ensuite la famine. Le jour des azymes, qui étoit le quatorziéme d'Avril, ou de
An. 70. Xantique, cette année soixante & dix de J. C.
Jos. v. Bell. c. 11. p. 910. Eléazar qui tenoit le dedans du temple, ouvrit les portes au peuple, qui vouloit adorer Dieu. Jean, chef de l'autre partie des zélateurs, profita de l'occasion; & fit entrer avec le peuple de ses gens, qui n'étoient point purifiés & avoient des armes cachées. Etant entrés, ils les firent paroître : tuerent plusieurs des zélateurs d'Eléazar, & se rendirent maîtres du dedans du temple. Ainsi
ibid c. 16. toute la faction des zélateurs revint au parti de Jean Ils étoient huit mille quatre cens : & le parti
ib. c. 7. de Simon, qui tenoit la ville, étoit de dix mille Juifs, & cinq mille Iduméens. Ces deux partis, quoique divisés entr'eux, se réünissoient contre les Romains.

Tite

Tite s'aprocha de la ville, & y entra par une bréche le troisiéme May ou d'Artemisius. Il se trouva maître de toute la partie septentrionale, jusques à la vallée de Cedron. Mais de ce côté là Jerusalem avoit trois murailles. Cinq jours aprés Tite fit encore une bréche à la seconde enceinte, gagna la ville neuve, & vint à la troisiéme muraille & à la tour Antonia. Il y demeura du temps : car les Juifs firent sur lui des sorties, & brûlerent ses machines. Il tenta toutes les voyes de la douceur, & fit parler aux assiegés par Joseph l'historien; mais inutilement. Il ne put toucher les factieux. Quelques-uns du peuple s'enfuirent, & Tite leur permit d'aller où ils vouloient. Mais Jean & Simon faisoient garder les portes: enforte qu'il n'étoit guére plus facile aux Juifs de sortir de Jerusalem, qu'aux Romains d'y entrer.

v. Bell. c. 21.

v. Bell. c. 27.

XXXVII. Famine horrible.

La famine étoit déja grande au dedans. On ne voyoit plus de bled: & les factieux se jettoient dans les maisons pour les foüiller. S'ils en trouvoient, ils frapoient pour l'avoir celé : s'ils n'en trouvoient pas, ils tourmentoient pour l'avoir trop bien caché. Ils jugeoient à l'inspéction des persones, que ceux qui se soutenoient encore, avoient des vivres en abondance. Plusieurs vendoient en cachette leurs heritages, pour une mésure de froment, & les pauvres pour de l'orge. Puis s'enfermant dans le plus secret de leurs maisons, les uns mangeoient le grain tout crû, les autres en faisoient du pain : selon qu'ils étoient

plus ou moins preſſés de la faim & de la peur. On ne voyoit nulle part de tables dreſſées : ils tiroient de deſſus le feu la viande à demi cruë, & ſe l'arrachoient les uns aux autres. Car le plus fort l'emportoit, & la faim avoit effacé la honte. La femme ôtoit le pain de la bouche à ſon mari, le fils à ſon pere ; & ce qui eſt de plus étrange, la mere à ſon enfant, qui défailloit entre ſes bras.

Ils ne pouvoient ſe cacher aux ſéditieux. Une porte fermée ſignifioit qu'il y avoit des vivres. Ils l'enfonçoient, & leur ôtoient preſque les morceaux, en les prenant à la gorge. On frapoit les vieillards, qui défendoient leur pain : on prenoit aux cheveux les femmes, qui cachoient ce qu'elles tenoient à leurs mains. On enlevoit les enfans avec le morceau où ils s'attachoient, & on les briſoit contre terre. Leur plus grande rage étoit contre ceux qui les avoient prévenus, en avalant les morceaux avant leur entrée. Les tourmens qu'ils employoient étoient également cruels & honteux à dire : & ne tendoient ſouvent qu'à découvrir un pain, ou une poignée de farine. Ce n'eſt pas que ces factieux fuſſent preſſés de la faim, c'étoit afin d'amaſſer des proviſions pour pluſieurs jours. Ils arrachoient même aux pauvres les herbes, qu'ils avoient cueillies la nuit hors de la ville, au péril de leur vie : ſans leur en vouloir laiſſer une partie, qu'ils leur demandoient au nom de Dieu. Bienheureux s'ils ne les tuoient pas encore. Quant aux plus riches, ils les accu-

ſoient de trahiſon, ou de déſertion, & les faiſoient mourir. Simon renvoyoit à Jean ceux qu'il avoit pillés ; & Jean en renvoyoit à Simon. Le ſeul crime qu'ils conoiſſoient, étoit l'injuſtice de ne pas partager entr'eux le butin. Ils maudiſſoient leur nation, & témoignoient moins de haine contre les étrangers. VI. c. 12.

Cependant il y avoit de ces ſéditieux armés, que la faim contraignoit, comme les autres, à ſortir pour chercher des herbes. Tite commanda de la cavalerie pour les obſerver : & avec eux on prenoit auſſi des gens du peuple, qui n'oſoient ſe rendre ſans combat, de peur que les ſéditieux ne s'en vengeaſſent ſur leurs femmes & leurs enfans. Ceux qui étoient ainſi pris les armes à la main, Tite les faiſoit crucifier ſans diſtinction : tant pour la dificulté de les garder, que pour épouventer les aſſiegés. On en crucifioit juſques à cinq cens par jour, & quelquefois plus ; enſorte que l'on manquoit, & de croix, & de place pour les dreſſer. Les ſoldats, par moquerie, les cloüoient en diférentes poſtures. Mais les ſéditieux ſe ſervoient de ce ſpéctacle pour animer le peuple : & traînant ſur la muraille les parens & les amis des patiens ; ils leur montroient combien il faiſoit bon ſe rendre aux Romains. Il y en eut que Tite leur renvoya les mains coupées : mais rien ne pouvoit, ni les éfrayer, ni les adoucir.

Pour achever de les affamer, Tite réſolut de les enfermer entierement, & fit bâtir par ſes troupes, VI. c. 13.

tout autour de la ville, une muraille de deux lieuës de circuit, ſoutenuë de treize petits forts, où l'on faiſoit garde nuit & jour. Ce grand ouvrage fut achevé en trois jours. Jeruſalem étant ainſi fer-
VI. c. 14. mée, la famine emportoit les familles toutes entieres. Les maiſons étoient pleines de femmes & d'enfans morts, les ruës de vieillards. On voyoit dans les places de jeunes gens enflés ſe traîner comme des fantômes ; puis tomber tout d'un coup. Ils n'avoient plus, ni la force, ni le courage d'enterrer les morts. Pluſieurs mouroient en enterrant les autres ; pluſieurs ſe mettoient dans leurs ſépulcres pour y attendre la mort. On ne voyoit plus de larmes, on n'entendoit plus de cris : toute la ville étoit dans un profond ſilence, & comme dans une funeſte nuit. Les ſéditieux ouvroient les maiſons pour piller les morts, & aprés les avoir dépoüillés, ils s'en alloient en riant. Ils eſſayoient la pointe de leurs épées ſur ces cadavres, & quelquefois même ſur ceux qui reſpiroient encore : mais ſi quelqu'un les prioit de l'achever, ils n'en tenoient compte. Les mourans tournoient les yeux vers le temple : comme pour ſe plaindre à Dieu, de ce qu'ils laiſſoient encore en vie ces méchans. Du commencement ils faiſoient enterrer les morts aux dépens du treſor public, pour n'en être pas infectés : enſuite n'y pouvant ſufire, ils les jettoient de la muraille dans les précipices. Tite les voyant remplis de ces cadavres, & frapé de l'odeur qui en ſortoit ; ſoupira,

& levant les mains, prit Dieu à témoin que ce n'étoit pas ſon ouvrage : & pour finir ces miſeres, il fit continuer ſes travaux.

Les ſéditieux continuoient auſſi leurs violences. Simon accuſa le pontife Matthias d'être pour les Romains : & le condamna à mort, ſans lui permettre de ſe défendre ; quoique ce pontife l'eût fait entrer lui-même dans la ville. Simon fit auſſi mourir les trois fils de Matthias à ſes yeux : & quoiqu'il demandât à mourir le premier, il ne put obtenir cette grace ; & leurs corps demeurerent ſans ſépulture. Simon fit encore périr dix-ſept autres perſones conſidérables. Il ſe rendit ſi odieux, que Judas, un de ceux qui commandoient ſous lui, voulut livrer aux Romains une tour dont il avoit la garde : mais Simon le prévint, & le fit mourir avec ſes complices, au nombre de dix. D'un autre côté Jean qui étoit enfermé dans le temple, ne pouvant plus piller le peuple, pilla le temple même. Il fondit pluſieurs des pieces qui étoient conſacrées à Dieu, & même des vaiſſeaux néceſſaires pour le ſervice : des coupes, des plats, des tables : diſant à ſes gens, que l'on pouvoit hardiment ſe ſervir pour Dieu, de ce qui étoit à Dieu : & que le temple devoit nourrir ceux qui le défendoient. Ainſi ils conſumoient ſans ſcrupule l'huile deſtinée aux ſacrifices : & le vin ſacré, dont ils prenoient ſans méſure.

XXXVIII. Violences des ſeditieux. VI. Bell. c. 15.

VI. c. 16.

Cependant quelques-uns du peuple s'échapoient toûjours pour paſſer aux Romains, & ſe

VI. c. 26.

ſauver de la famine. Ils étoient enflés comme des hydropiques, & crevoient bientôt de la nourriture qu'ils prenoient tout d'un coup avec excés, à moins que d'uſer d'une grande diſcrétion. Un de ces transfuges fut ſurpris par des Syriens, comme il ramaſſoit des pieces d'or dans ſes excrémens. Car il y avoit une grande quantité d'or dans la ville; & ils l'avoient avalé, pour le dérober aux recherches éxactes des ſéditieux. Le bruit ſe répandit dans le camp, que ces transfuges étoient pleins d'or. Enſorte que les Arabes & les Syriens leur ouvroient le ventre, & cherchoient dans leurs entrailles. En une nuit on en trouva deux mille ainſi éventrés. Tite l'ayant apris, penſa d'abord envoyer de la cavalerie, pour tirer ſur les coupables. Mais voyant qu'ils étoient en plus grand nombre que les morts: il ſe contenta d'apeller les chefs des troupes auxiliaires, & même des ſiennes; car quelques Romains auſſi étoient accuſés de cette barbarie: & déclara qu'il puniroit de mort quiconque en ſeroit convaincu. Nonobſtant cette défenſe, les Syriens & les Arabes en éventrerent encore pluſieurs, ſeulement ils ſe cachoient des Romains; mais la plûpart ne trouverent rien, & commirent inutilement cette cruauté

VI. c. ult. Mannée, un des transfuges, raconta à Tite, que par une ſeule porte, dont il avoit la garde, on avoit enlevé cent quinze mille huit cens quatre-vingts corps: depuis le 14. d'Avril où le ſiege

avoit commencé, jusques au premier de Juillet; & cela des pauvres seulement, que l'on enterroit aux dépens du public: ce qui l'obligeoit à les compter pour payer les porteurs. Les parens enterroient les autres. D'autres transfuges dirent, que l'on avoit jetté par les portes six cens mille corps de pauvres. Le reste ne se pouvoit compter. Et comme il n'étoit plus possible d'enlever les pauvres; on les entassoit dans les plus grandes maisons, que l'on fermoit quand elles en étoient pleines. Ces transfuges ajoûtoient, que la mésure de bled se vendoit un talent, qui est au moins deux mille livres: & que comme on ne pouvoit plus aller dehors cueillir des herbes: il y en avoit qui foüilloient jusques dans les égouts, où ils cherchoient de vieille fiente de bœuf: & mangeoient ce qu'auparavant ils n'auroient pû regarder. Les Romains étoient touchés du seul récit de ces miseres: mais les Juifs factieux n'étoient pas touchés de les voir. Leur fureur en augmentoit: & ils marchoient sans horreur sur les monceaux de corps dont la ville étoit pleine, pour aller au combat contre les étrangers, avec des mains ensanglantées du meurtre de leurs citoyens. Ce n'étoit plus l'espérance de vaincre, mais le désespoir de se sauver, qui leur donoit du courage.

Les Romains firent de nouvelles plateformes avec bien de la peine, à cause de la rareté du bois, qu'il faloit aller chercher jusques à quatre-vingts- VII. Bell. 1.

dix stades, c'est à dire prés de quatre lieuës, & ils en dépoüillerent tout le païs : ensorte que les environs de Jerusalem, auparavant délicieux à voir, furent entierement défigurés & méconoissables. Enfin aprés des combats furieux, Tite prit la forteresse Antonia : la ruina, & vint jusques au temple le 17. de Juillet : jour auquel le Tamid ou sacrifice perpétuel avoit cessé faute d'hommes, pour l'ofrir : ce qui afligeoit extrémement le peuple. Tite essaya encore par Joseph, & par lui même, d'obliger les séditieux à se rendre, sans forcer le lieu saint : mais inutilement. Il vint aux attaques, & se rendit maître des deux galeries extérieures du temple, qui le fermoient au septentrion, & à l'occident. Les Juifs avoient déja brûlé une partie de ces galeries, & les Romains acheverent.

VII. *Bell.* 4.

XXXIX. Mere qui mange son enfant. VII. 7.

Cependant la famine croissoit toûjours dans la ville. Sur la moindre aparence de nourriture dans une maison, c'étoit une guerre : & les persones les plus cheres en venoient aux mains. Les voleurs couroient comme des chiens enragés la gueule béante : frapoient aux portes, & rentroient aux mêmes maisons, deux ou trois fois en une heure. On mettoit tout sous la dent : même ce qui ne seroit pas à l'usage des bêtes les plus sales. Ils ne laisserent, ni leurs ceintures, ni les courroyes de leurs sandales, ni les cuirs de leurs boucliers. On mangeoit des restes de vieux foin : on en ramassoit jusques aux moindres brins, dont une

une petite quantité se vendoit au poids, quatre dragmes attiques : on estime la dragme, environ huit sous de nôtre monoye.

Une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, d'au-delà du Jourdain, distinguée par son bien & par sa naissance, se trouva comme les autes enfermée dans la ville. Les séditieux lui prirent tout ce qu'elle avoit aporté, & enfin le reste de ses joyaux ; & jusques à la nourriture, qu'elle pouvoit trouver de jour en jour. Outrée de douleur, elle les chargeoit d'injures & de malédictions : faisant son possible pour les obliger à la tuer. Enfin pressée de la faim & du desespoir, elle prit son enfant qu'elle nourrissoit de son lait : & le regardant avec des yeux égarés, elle dit : Malheureux enfant, à qui est-ce que je te garde ? Est-ce pour mourir de faim, ou pour devenir esclave des Romains, ou pour tomber entre les mains de ces séditieux encore pires ? Elle le tuë, le rôtit, en mange la moitié, & cache le reste. Aussitôt les séditieux accoururent, attirés par l'odeur de la viande ; & tirant leurs épées menaçoient la femme de l'égorger sur le champ, si elle ne la leur montroit. Je vous en ay gardé une bonne part, dit-elle, & leur découvrit ce qui restoit de son enfant. Ils furent saisis d'horreur, & regardant fixement ils demeuroient immobiles & hors d'eux-mêmes. Elle continua : C'est mon enfant, c'est moi qui l'ai tué : vous en pouvés bien manger aprés moi. Vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une

mere. Ils ſortirent de la maiſon en tremblant : & le bruit de cette abomination ſe répandit bientôt par toute la ville. Chacun en eut horreur, comme ſi lui-même l'eût commiſe, & envia la condition de ceux qui étoient morts, avant que de voir un tel deſaſtre. Les Romains eurent peine à le croire, quelques-uns en eurent pitié : la plûpart en furent plus animés contre cette malheureuſe nation. Tite proteſta encore devant Dieu : que c'étoit eux, qui avoient voulu la guerre, & qui avoient refuſé la paix & l'amniſtie qu'il leur of oit. Ainſi fut accomplie la menace que Dieu avoit

Deut. XXVIII. 53.

faite par Moïſe à tout ſon peuple en général : & la prophetie particuliere de J C. aux femmes de

Luc. XXIII. 9.

Jeruſalem : qu'un jour viendroit où l'on eſtimeroit heureux les ventres ſtériles, & les mammelles qui n'auroient point alaitté.

XL.
Le temple pris & brûlé.
Joſ VI *Bell.* c. 9.

Le huitiéme d'Août les Romains attaquerent la ſeconde enceinte du temple : ils ne purent abattre les murs avec leurs beliers, ni déraciner les ſeuils des portes, à cauſe de la grandeur des pierres, & de la force de leurs liaiſons : ils ne purent auſſi eſcalader les galeries, à cauſe de la réſiſtance des Juifs. Tite fut donc contraint de faire, ce dont le reſpect du lieu l'avoit détourné juſques alors : & ce même jour fit mettre le feu aux portes de la ſeconde enceinte du temple. Le feu gagna les galeries ; qui brûlerent le reſte de ce jour là, & toute la nuit ſuivante. Tite, & ſes capitaines, vouloient conſerver le

corps du temple : mais le dixiéme d'Août les Juifs qui gardoient le temple ayant fait une ſortie ſur les Romains, qui travailloient par ordre de Tite à éteindre le feu de la ſeconde enceinte ; furent repouſſés dans le corps du temple. Alors un ſoldat Romain, ſans attendre l'ordre, mais pouſſé comme d'un mouvement ſurnaturel ; prit un tiſon à ce feu, & ſoulevé par un autre ſoldat, le jetta dans une des fenêtres dorées des cabinets, qui tenoient au temple du côté du ſeptentrion. Le feu prit auſſitôt : Tite y accourut lui-même. Mais le tumulte étoit tel, qu'il ne pût ſe faire obéïr : le feu pénétra au dedans même du temple, & le conſuma entierement : quelque ſoin que prit Tite pour le faire éteindre. Ainſi fut accomplie la prophetie de J. C. qu'il n'y reſteroit pas pierre ſur pierre. Ce ſecond temple fut brûlé le même jour du même mois que le premier avoit été brûlé par Nabucodonoſor : c'eſt à dire le dixiéme du mois Judaïque nommé Ab ; qui eſt le cinquiéme, depuis le mois de la pâque nommé Niſan. Comme ces mois ſont purement lunaires, il eſt dificile de les ajuſter aux nôtres : mais j'ai ſuivi l'ancien interprete de Joſeph, qui exprime par les mois Romains, les mois Macedoniens dont Joſeph a pris les noms : quoique Joſeph ait en effet voulu marquer par ces noms les mois Judaïques, qui y répondent à peu prés.

VII. Bell. c. 10.

Matth. XXIV. 2.

Jerem. LII. 12.

Tout ce qui ſe trouva dans le temple fut maſſacré, ſans diſtinction d'âge, de ſexe, de condi-

Joſ. VI. Bell. c. 32.

tion : l'autel étoit environné de corps entassés : le pavé ne paroissoit point, tant il étoit couvert de sang & de carnage. Il n'y eut que les séditieux qui s'échaperent l'épée à la main, & gagnerent le mont de Sion. Entre le peuple qui périt dans le temple, il y avoit six mille persones, hommes, femmes, enfans, qu'un faux prophete avoit abusés, & y avoit fait monter de la ville : disant que Dieu l'ordonoit, & qu'ils y recevroient de sa part des signes de salut. Il y avoit plusieurs imposteurs semblables, dont les tyrans se servoient pour retenir le peuple, & l'empécher de passer vers les Romains.

Le temple étant brûlé, les Romains planterent leurs enseignes devant la porte orientale, & leur sacrifierent à la place même ; c'est à dire aux idoles, dont leurs enseignes étoient chargées. Les séditieux avoient gagné la ville haute. Tite les somma de se rendre à discretion, la vie sauve : mais ils demanderent qu'il leur permit d'aller dans le desert, avec leurs femmes & leurs enfans. Tite irrité de leur insolence, fit brûler toute la ville
ibid. c. 40. basse, & attaqua la ville haute : où les Romains entrerent par la bréche, le huitiéme de Septembre ou Gorpiée, jour du sabat, la seconde année de
An. 70. Vespasien, soixante & dix de J. C. & y mirent tout à feu & à sang. Tite acheva de faire abattre ce qui restoit du temple, & de la ville, & y fit passer la charuë. Il réserva seulement une partie de la muraille à l'occident ; avec trois tours, Hip-

pique, Phaſaël & Mariamne: afin que leur beauté fit voir à la poſterité un échantillon de cette malheureuſe ville, auparavant ſi magnifique. Le butin fut ſi grand, que l'or diminua de la moitié de ſon prix en Syrie.

On trouva dans les égouts ſouterrains environ deux mille corps de Juifs morts de faim, ou de maladie: ou qui s'étoient tués les uns les autres, plûtôt que de ſe rendre aux Romains. Les deux tyrans Jean & Simon, qui s'y étoient cachés, ſe rendirent à la fin; & furent gardés pour le triomphe. On compte juſques à onze cens mille Juifs morts en ce ſiege, & quatre-vingts-dix-ſept mille vendus; mais à peine vouloit-on les acheter. Tite refuſa des courones, que les nations voiſines lui ofroient, pour honorer ſa victoire. Il dit, que ce n'étoit point ſon ouvrage: & qu'il n'avoit fait que préter ſes mains à la vengeance de Dieu irrité contre les Juifs. Pour garder les ruines de Jeruſalem, il y laiſſa une légion: & avec deux autres retourna à Ceſarée, où il aſſembla tous les captifs, & tout le butin; & y demeura le reſte de l'année ſoixante & dix: attendant le temps propre pour ſe mettre en mer, & paſſer en Italie. A la fête de la naiſſance de ſon frere Domitien, qui étoit le 30. de Decembre, il y eut plus de deux mille cinq cens Juifs qui périrent: ſoit par le feu, ſoit par les bêtes auſquelles ils furent expoſés: ſoit les uns par les mains des autres, comme gladiateurs. Il périt encore un grand nombre de ces miſerables

VII. Bell. c. 7.

Philoſtr. Apoll. lib. 6. c. 14.

Joſ. VII. Bell. c. 4. 6.

ibid. c. 8.

captifs, aux jeux que Tite fit à Beryte en Phenicie, pour célébrer l'anniversaire de l'avénement de son pere à l'empire: qui fut le premier de Juillet
An. 71. de l'année suivante soixante & onze de J. C.

ibid. c. 9. Tite alla ensuite à Antioche : où les Juifs étoient accusés d'avoir brûlé la place carrée, les archives, le greffe & les basiliques. On eut bien de la peine à retenir le peuple, qui les vouloit massacrer : mais il fut vérifié, que c'étoit des gens obérés, qui avoient commis ce crime : pour se délivrer des poursuites de leurs créanciers. Tite y étant venu, les citoyens le prierent d'en chasser les Juifs : ou du moins, de leur ôter leurs privileges. Mais il refusa l'un & l'autre : & les Juifs demeurerent à Antioche comme devant. Tite visita les autres villes de Syrie, puis il revint par la Judée & par Jerusalem en Egypte, & s'embarqua à Alexandrie. Aprés qu'il fut arrivé à Rome, il triompha de la Judée avec son pere.

ibid. c. 16. 17. En ce triomphe furent menés Jean & Simon chefs des séditieux, avec sept cens Juifs, des plus forts & des mieux faits. Simon, comme chef des ennemis, fut éxécuté à mort, suivant la coûtume. En ce même triomphe fut portée la table, le chandelier d'or à sept branches, & ce que l'on avoit conservé des vaisseaux sacrés du temple : principalement le livre de la loi, qui fut gardé dans le
Jos. VII. Bell. 19. palais, avec les rideaux de pourpre du sanctuaire.
Villalp. to. 2. p. 587. On void encore à Rome l'arc qui fut bâti pour ce triomphe, où paroissent en bas relief de marbre

le chandelier & la table. Le chandelier eſt porté par huit hommes : contre la table ſont apuyées deux trompettes croiſées l'une ſur l'autre : avant la table on porte un titre, un ſecond avant le chandelier, un troiſiéme ſuit, qui précédoit aparemment le livre de la loi. On void auſſi dans les cabinets des curieux des médailles de Veſpaſien & de Tite : où eſt répréſentée une femme aſſiſe au pied d'une palme, couverte d'un grand manteau, la tête penchée & apuyée ſur ſa main : avec cette inſcription : La Judée captive.

Pour achever entierement la conquête, Lucilius Baſſus fut envoyé en Judée en qualité de légat, avec des troupes. Il prit par compoſition le château d'Herodion : puis il aſſiégea celui de Macheron, au-delà du Jourdain & le prit enfin par compoſition, quoique tres fort. Libérius Maxime étoit procurateur de la Judée. L'empereur lui écrivit de vendre toute la terre des Juifs : & leur impoſa pour tribut, quelque part qu'ils fuſſent, de porter tous les ans au Capitole les deux dragmes, que ſuivant la loi ils avoient accoûtumé de porter au temple de Jeruſalem. Ce fut l'an de J. C. ſoixante & douze.

XLI. Fin de la guerre des Juifs. *Joſ.* VII. *Bell.* 20. *ibid. c.* 25.

L'année ſuivante Publius Silva fut gouverneur de la Judée, à la place de Baſſus qui étoit mort. Il aſſiégea la forteresſe de Maſſada, qui paſſoit pour imprenable & où commandoit Eléazar petit fils de Judas le Galiléen, & chef des ſicaires : qui s'opiniâtroit encore à faire la guerre, & à traiter com-

An. 73. *Joſ.* VII. *Bell. c.* 30.

me ennemis tous ceux qui obéïssoient aux Romains. Les sicaires voyant qu'ils ne pouvoient plus résister, suivirent le conseil furieux d'Eléazar. Ils tuerent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgerent les uns les autres : & ayant tiré au sort ; celui qui demeura le dernier regarda de tous côtés s'il ne restoit plus persone en vie, puis mit le feu au palais, & enfin se tua lui-même. Le nombre des morts fut de six cens quatre-vingts-dix.
An. 73. C'étoit le quinziéme d'Avril l'an soixante & treize. Les Romains entrerent le lendemain dans Massada, & par cette conquête toute la Judée fut paisible.

Plusieurs des sicaires s'échaperent de Judée, &
ibid. VII. 36. vinrent en Egypte, où ils soliciterent à la révolte les Juifs d'Alexandrie : mais ceux-ci par le conseil des principaux, se jetterent sur les sicaires. Six cens furent pris & livrés aux Romains, qui en firent justice : les autres s'enfuirent par l'Egypte & la Thebaïde, où ils furent aussi pris. Ils montrerent une constance extraordinaire, dans les plus cruels tourmens : & jamais on ne pût en contraindre aucun, non pas même les enfans, de donner à l'empereur le nom de maître. Vespasien ayant
ibid. c. 30. apris ce reste de révolte, commanda à Lupus préfet d'Egypte, de détruire le temple que les Juifs y avoient ; & qu'Onias frere du pontife Onias avoit bâti du temps de Ptolomée Philometor, deux cens trente-cinq ans auparavant. Lupus se contenta de fermer le temple, aprés avoir ôté quelque partie des présens qui l'ornoient. Mais Paulin son succes-

ſeur ôta le reſte, ferma les portes, & le rendit inacceſſible.

La fureur des ſicaires s'étendit dans la Cyrenaïque. Un tiſſéran nommé Jonathas, trés-méchant homme, attira dans les deſerts pluſieurs miſérables, promettant de leur faire voir des miracles. Catulle gouverneur de cette partie de Lybie, y envoya de la cavalerie & de l'infanterie, qui les défit facilement. On lui amena Jonathas, qui accuſa les plus riches d'entre les Juifs de lui avoir donné ce conſeil. Quoique ce fût une calomnie, Catulle voulut le croire, & en fit maſſacrer trois mille: Jonathas fut envoyé à Rome chargé de chaînes, & l'empereur le fit battre de verges, & brûler vif. Le nombre des Juifs qui périrent pendant cette guerre en diverſes occaſions, compris les onze cens mille du ſiege, monte à treize cens trente-ſept mille quatre cens quatre-vingts-dix : ſans ceux que l'on n'a pas comptés. Le roi Agrippa, le dernier de la race d'Herode, receut de l'empereur une augmentation de ſon roiaume, avec les honeurs de la prêture : & vécut juſques à la troiſiéme année de l'empereur Trajan. Sa ſœur Berenice fut aimée de l'empereur Tite, juſques à vouloir l'épouſer: mais enfin la famille d'Herode, quoique fort nombreuſe, périt preſque toute dans les cent ans. Cette hiſtoire de la guerre des Juifs a été écrite en grec par Joſeph fils de Matthias ſacrificateur : qui ayant été pris par l'empereur, & mis en liberté, prit le nom

Joſ. VII. Bell. c. 36. 37.

Juſt Tiber. ap. Phot. cod. 33.

Suet. Tit. n. 7. Joſ. XVIII. Antiq. c. 7.

de Flavius comme ſon afranchi : car Flavius étoit le nom de famille de Veſpaſien. Joſeph fut témoin oculaire preſque de tout ce qui ſe paſſa en cette guerre : & etant demeuré Juif, il n'eſt point ſuſpect d'avoir voulu montrer l'accompliſſement des propheties de J. C.

XLII. Héréſies. Ebion. Cerinthe. Ménandre. *Epiph. hær. 19. n. 5.*

Aprés la ruine de Jeruſalem, les ſectes des Juifs ne durerent pas long-temps. On n'entend plus guére parler de la diſtinction de Phariſiens, & de Saducéens. On vit encore des Nazaréens; autrement nommés Minéens, mais c'étoit plûtôt des chrétiens, qui gardoient la circonciſion & les obſervances légales: & qui voulant être Juifs & chrétiens tout enſemble, n'étoient en effet ni l'un ni l'autre. Ils ſe ſervoient de l'évangile de S. Matthieu dans ſa langue originale, & ſavoient l'hebreu parfaitement. Ils ſe joignirent aux ſectateurs d'Ebion, dont l'héréſie commenca en ce même temps. Car lorſque les chrétiens de Jeruſalem étoient encore à Pella ville de la Décapole, Ebion demeuroit au même quartier, en un bourg nommé Cacata au païs de Baſan. Le nom d'Ebion ſignifie pauvre : & quoiqu'il l'eût receu en naiſſant, ſes diſciples en tiroient vanité: prétendant ſuivre la ſainte pauvreté de ceux, qui avoient mis le prix de leurs biens aux pieds des apôtres.

Id. hær. 29. n. 7.

Hier. ad Aug. ep. 89.

Epiph. hær. 29. n. 9. & hær. 30. n. 2.

Id. hær. 30. n. 17.

Iren. lib. 1 c. 26. Hier. in Matth. XII. init.

Ils ſe diſoient diſciples de S. Pierre, & rejettoient S. Paul, qu'ils chargeoient de calomnies : diſant qu'il n'étoit pas Juif d'origine; mais un gentil proſélyte: qui étant à Jeruſalem avoit voulu épouſer

la fille d'un ſacrificateur ; que pour cet effet il s'étoit fait circoncire, & que n'ayant pû l'obtenir, de dépit il s'étoit mis à combattre la circonciſion & la loi. Pour attribuer leurs erreurs à S. Pierre, ils avoient corrompu la rélation de ſes voyages écrite par S. Clement. Ils obſervoient, comme les fideles, le dimanche, donoient le baptême, & conſacroient l'euchariſtie ; mais avec de l'eau ſeule dans le calice. Ils diſoient que Dieu avoit donné l'empire de toutes choſes à deux perſones, au Chriſt, & au diable. Que le diable avoit tout pouvoir ſur le monde préſent : le Chriſt ſur le ſiecle futur. Que le Chriſt étoit créé comme un des anges, mais plus grand que les autres. Que JESUS étoit né de Joſeph, & de Marie à la maniere ordinaire, par le concours des deux ſexes : & qu'enſuite faiſant progrés dans la vertu, il avoit été choiſi pour être fils de Dieu, par le Chriſt, qui étoit deſcendu en lui d'enhaut en forme de colombe. Ils ne croyoient pas que la foi en J. C. fût ſufiſante pour le ſalut, ſans les obſervances légales : & ſe ſervoient de l'évangile de S. Matthieu, qu'ils avoient tronqué : & ſur tout en avoient retranché la généalogie. Ils rejettoient tous les prophetes depuis Joſué ; comme Samſon, David, Salomon, & Elie même : & dans la loi ils retranchoient pluſieurs paſſages. Ils adoroient Jeruſalem comme la maiſon de Dieu : obligeoient tous leurs ſectateurs à ſe marier, même avant l'âge de puberté : & permettoient la plura-

Epiph. hær. 30. n. 15.

Ibid. n. 3. n. 16. Tertull. de car. Chr. c. 14. Euſ. III. hiſt. c 27.

Epiph. hær 30. n. 13. Iren. lib. 1. c. 26.

Epiph. n. 18.

lité des femmes. Telle étoit la doctrine d'Ebion.

Iren. 1. c. 25. Tertull. præscr. c. 48. Celle de Cerinthe en aprochoit Il disoit que ce n'étoit pas Dieu qui avoit fait le monde : mais une certaine vertu séparée & tres-éloignée de la vertu souveraine: & qu'elle l'avoit fait à son insçû : que le Dieu des hebreux n'étoit pas le Seigneur, mais un ange : que JESUS étoit né de Joseph & de Marie comme les autres hommes : mais que comme il les surpassoit tous en vertu & en sagesse, le Christ envoyé par le Dieu souverain, étoit descendu en lui aprés son baptême, en figure de colombe : & qu'alors il avoit anoncé le pere inconû jusques-là, & avoit fait des miracles. A la fin le Christ s'étoit envolé & s'étoit retiré de JESUS, dans le temps de la Passion : ensorte qu'il n'y avoit que JESUS qui avoit soufert, & qui étoit ressuscité : mais le Christ étant spirituel, étoit demeuré immortel & impassible. Caïus ap. Eus. 3. hist. c. 28. Dionys. ap. Eus. 7. c. 25. Cerinthe publioit une prétenduë révélation, contenant des images monstrueuses, qu'il disoit lui avoir été montrées par des anges ; & assuroit qu'aprés la résurrection générale, il y auroit un regne terrestre de J. C. qu'à Jerusalem les hommes joüiroient de tous les plaisirs, & satisferoient tous les desirs de la chair ; disant qu'ils passeroient mille ans dans les noces & les fêtes. Iren. ibid. Voilà les erreurs de Cerinthe. Il les enseignoit en Asie.

Dans le même temps vivoit Ménandre le principal disciple de Simon le magicien. Il étoit Samaritain, comme lui, d'un bourg nommé Cap-

paretaïa. Il avoit auſſi commerce avec les démons, & devint parfait magicien ; enſorte qu'il ſéduiſit pluſieurs perſones à Antioche par ſes preſtiges. Il diſoit, comme Simon, que la vertu inconuë l'avoit envoyé pour le ſalut des hommes, & que perſonne ne pouvoit être ſauvé, s'il n'étoit baptiſé en ſon nom : mais que ſon baptême étoit la vraye réſurrection, enſorte que ſes diſciples ſeroient immortels, même en ce monde. Toutefois il y avoit peu de gens qui receuſſent ſon baptême.

Iren lib. 1. c. 21.

Tertull. de an. c. 50.

XLIII.
Philoſophes.

Le démon avoit auſſi ſes apôtres chés les payens. Pluſieurs philoſophes couroient le monde & s'arrétoient dans les grandes villes, pour diſcourir & haranguer le peuple, ſous prétexte de rétablir les bonnes mœurs ; mais en les attachant de plus en plus à leurs anciennes ſuperſtitions. Le plus illuſtre fut Apollonius de Tyane. Enſuite Euphrate Tyrien : d'abord ſon intime ami, puis ſon plus grand adverſaire. Euphrate étoit un grand homme bien fait, que ſes cheveux longs, & ſa barbe blanche ornoient encore. Il avoit joint à une grande ſcience une grande politeſſe. Ses manieres étoient douces, & ſa vie auſtere : car ces philoſophes ſe piquoient de mépriſer les plaiſirs & la douleur. Il y avoit encore Démétrius le Cynique ; Muſonius, & ſon gendre Artemidore. Muſonius fut le ſeul que l'empereur Veſpaſien conſerva à Rome, en chaſſant tous les autres philoſophes. Tel étoit auſſi Damis Pythagoricien, Epictete Stoïcien, Lucien de Samoſate Epicurien : Diogene le jeune

Plin lib. 1. epiſt. 10 Philoſtr. Apoll. lib. 4. 5. 6. 7.

Plin lib. 3. ep. 11.

Xiphil. Veſp. p. 110. D.

Id. p. 222. C. Cynique, qui fut une fois battu de verges en plein théatre, pour les injures qu'il avoit dites au peuple : & un autre nommé Heras, pour une pareille insolence, eut la tête coupée. On peut mettre au rang de ces harangueurs Dion du Pruse, surnommé Chrysostome, c'est à dire bouche d'or.

Philostr. Apoll. lib. 5. c. 12. Id. de Sophist.

XLIV. Livre du Pasteur. Visions.

V. testimon veter. in edit. Coteleri.

En ce temps, c'est à dire sous le pontificat de S. Clement, vivoit à Rome Hermas, auteur du livre du Pasteur; tenu par plusieurs autrefois pour écriture canonique, & cité comme tel, par quelques-uns des plus anciens peres de l'église. On croit que cet Hermas est celui dont S. Paul fait mention, entre les chrétiens de Rome les plus illustres. Il étoit marié, avoit des enfans, & ne paroît avoir été que simple laïque : mais d'une pieté singuliere. Dieu se communiquant à lui, comme il étoit ordinaire en ces premiers temps, l'instruisit de plusieurs verités utiles pour la morale : & de ces révélations fidelement raportées il composa son livre : qu'il écrivit d'un stile tres-simple, & le divisa en trois parties. Il nomme la premiere les visions : la seconde les préceptes : la troisiéme les similitudes : mais la premiere & la troisiéme partie contienent des révélations à peu prés semblables.

Hier. script.

Rom. XVI. 14.

Dans la premiere vision il dit, qu'il retrouva à Rome une fille qu'il avoit conuë étant jeune, & qu'il aimoit comme sa sœur. Qu'un jour l'ayant veuë, il pensa en lui-même qu'il auroit été heureux, s'il avoit épousé une femme aussi-bien faite

& d'auſſi bonnes mœurs. Ma penſée, dit-il, n'alla pas plus loin. Quelque-temps aprés je me promenois m'entretenant de ces penſées, & conſidérant la grandeur & la beauté des ouvrages de Dieu. Enſuite je m'endormis, & l'eſprit m'enleva à droit par un lieu où l'on ne pouvoit marcher, à cauſe des roches & des eaux. Aprés avoir paſſé ce lieu, je vins à une plaine, & m'étant mis à genoux je commençay à prier le Seigneur, & à confeſſer mes pechés. Pendant ma priere le ciel s'ouvrit, & je vis cette femme que j'avois deſirée, qui me ſalüa du ciel, & me dit : Bon jour Hermas. Je la regardai, & lui dis : Que faites-vous là ? Elle me répondit : On m'a miſe ici pour accuſer tes pechés devant le Seigneur. Dieu qui habite dans les cieux, qui a créé de rien les choſes qui ſont, & les a multipliées à cauſe de ſa ſainte égliſe, eſt irrité, parce que tu as peché contre moi. Et quand, lui dis-je, ou en quel lieu vous ay-je dit quelque parole indécente ? Ne vous ay-je pas toûjours reſpectée comme ma ſœur ? Elle me dit en ſouriant : Un mauvais deſir eſt entré dans ton cœur. Ne crois-tu pas que ce ſoit un peché pour un homme juſte ? C'en eſt un, & bien grand. Si l'homme juſte a des penſées juſtes, & marche droit, Dieu lui ſera propice : mais ceux qui ont des penſées criminelles dans le cœur s'attirent la mort & la captivité : principalement ceux qui aiment ce ſiecle, qui ſe glorifient dans leurs richeſſes, qui n'attendent pas les biens futurs, qui dou-

tent & n'esperent pas au Seigneur. Pour toi, prie-le, & il guérira tes pechés, & ceux de toute ta maison, & de tous les Saints.

Aprés qu'elle eut ainsi parlé, le ciel se ferma. Je demeurai plein de tristesse & de crainte, & je disois en moi-même: Si ce peché m'est imputé, comment pourrai-je me sauver ? ou comment pourrai je apaiser le Seigneur pour mes pechés qui sont en si grand nombre ? Comme j'étois occupé de ces pensées, je voi devant moi une grande chaire de laine blanche comme neige. Il vint une vieille femme vétuë d'un habit éclatant, ayant un livre à la main. Elle s'assit seule, & me salüa. Je lui rendis son salut en pleurant. Elle me dit: Hermas pourquoi es-tu triste, toi qui étois patient, modeste, & toûjours gay ? Je lui répondis: Une femme vertueuse m'a fait un reproche honteux d'avoir peché contre elle. Elle dit: Dieu veüille préserver ses serviteurs d'un tel mal. Mais peut-être tu l'as desirée dans ton cœur. Une pensée si abominable ne doit pas être dans un serviteur de Dieu: il ne doit pas desirer de mauvaise action, & principalement Hermas, qui s'est toûjours abstenu de tout desir criminel, dont la simplicité & l'innocence est si grande. Mais ce n'est pas à cause de toi que le Seigneur est irrité, c'est à cause de tes enfans qui ont commis un crime contre lui, & contre leurs parens.

Comme tu aimes tes enfans, tu ne les a pas avertis, tu leur as laissé faire des violences. C'est pour

pour cela que le Seigneur eſt irrité contre toi. Mais il guérira tous les maux, qui ſe ſont faits dans ta maiſon, & qui ſont cauſe de la ruine de tes affaires temporelles. Il a maintenant pitié de toi: prens courage, fortifie ta famille, continuë de leur enſeigner tous les jours la parole ſainte, & ne ceſſe de les avertir. Car le Seigneur ſait qu'ils ſe repentiront de tout leur cœur, & il t'écrira au livre de vie.

Ayant fini ces mots elle me dit : Veux-tu m'entendre lire ? Volontiers, lui dis-je. Ecoute donc. Et ayant ouvert le livre elle liſoit des choſes ſi magnifiques & ſi merveilleuſes, que je ne les pouvois retenir. Car c'étoient des paroles terribles, au deſſus de la portée d'un homme. Je retins toutefois les dernieres paroles : Voici le Dieu des armées, qui par ſa puiſſance inviſible, & ſa ſageſſe infinie a créé le monde, qui par ſon conſeil glorieux a environé de beauté ſes créatures; qui par la force de ſa parole a afermi le ciel & fondé la terre ſur les eaux, & par ſa puiſſance a formé ſa ſainte égliſe, qu'il a benie : voici qu'il tranſportera les cieux & les montagnes, les colines & les mers : & tout ſera rempli de ſes élûs : afin qu'il accompliſſe en eux ſa promeſſe : aprés qu'ils auront obſervé en grand honeur & en grande joye les loix de Dieu, qu'ils ont receuës avec grande foi. Quand elle eut achevé de lire, elle ſe leva, & il vint quatre jeunes hommes, qui emporterent la chaire vers l'orient. Elle m'apella, me toucha la poitrine, & me dit : Ma lecture

t'a-t-elle plû? Je lui dis: Ces dernieres paroles me plaiſent: mais les précédentes ſont bien dures. Ces dernieres, me dit-elle, ſont pour les juſtes: les autres pour les apoſtats & les payens. Tandis qu'elle me parloit, il parut deux hommes qui l'enleverent ſur leurs épaules, & s'en allerent du même côté que la chaire, à l'orient. Elle partit joyeuſe, en me diſant: Prends courage Hermas. Telle eſt la premiere viſion.

Viſion II. L'année ſuivante il vit encore la même vieille, non plus aſſiſe, mais marchant & liſant un mémoire, qu'elle lui donna à copier. Il l'écrivit lettre à lettre, ſans pouvoir diſtinguer les ſyllabes. Lors qu'il l'eut copié il lui fut enlevé des mains, ſans qu'il vît par qui. Quinze jours aprés, comme il eût jeûné & beaucoup prié, le ſens de cet écrit lui fut révélé. C'étoit des avis des pechés de ſes enfans, & de ſa femme, qui étoit médiſante: il lui étoit ordonné de les corriger, mais ſans leur vouloir de mal, pour le tort qu'ils lui avoient fait. Il lui fut dit que ſa femme deviendroit ſa ſœur: pour marquer qu'ils vivroient en continence.
n. 4. Tout cela lui fut révélé en dormant, par un jeune homme bien fait, qui lui dit: Qui penſe-tu que ſoit cette vieille de qui tu as receu le mémoire? Une Sybille, dit Hermas. Tu te trompes, dit le jeune homme, c'eſt l'égliſe de Dieu. Pourquoi eſt-elle vieille, dit Hermas? Parce, répondit-il, qu'elle a été créée la premiere, & le monde a été fait pour elle. Enſuite, dit Hermas, j'eus une vi-

ſion dans ma maiſon : cette vieille vint & me demanda ſi j'avois déja donné le mémoire aux prêtres. Je lui répondis que non. Tu as bien fait, dit-elle. Car j'ai encore quelque choſe à te dire. Quand j'aurai achevé, les élûs entendront tout clairement. Tu écriras donc deux mémoires, & tu en envoiras un à Clement ; & un à Grapté. Clement l'envoyera aux villes de dehors : Grapté avertira les veuves & les orphelins : & toi tu les liras en cette ville aux prêtres qui gouvernent l'égliſe. Ce Clement ne peut être que le pape, gouvernant en chef l'égliſe Romaine, avec autorité ſur les autres égliſes : Grapté ſemble être une diaconeſſe.

V. Orig Periarch. lib. IV. c. 2. in Philocal. c. 1.

Viſion III.

Aprés qu'Hermas eut encore beaucoup jeûné, & prié Dieu, de lui révéler ce que la femme lui avoit promis : elle lui aparut la nuit, & lui dit de venir à midi dans un lieu écarté à la campagne. Il ſe trouva au rendés-vous : & vit un banc avec un oreiller, & un linge étendu deſſus. Voyant cela dans un lieu ſi ſolitaire, il eut peur, & les cheveux lui dreſſerent à la tête. Mais il prit courage, ſe mit à genoux, & confeſſa encore à Dieu ſes mêmes pechés. Alors la femme vint avec les ſix jeunes hommes, qu'il avoit veûs, & le touchant par derriere elle lui dit : Ceſſe de tant prier pour tes pechés. Prie auſſi pour la juſtice, afin que ta maiſon y ait part. Elle le fit lever, le prit par la main, le mena vers le banc, & dit aux jeunes hommes : Allés, bâtiſſés. Alors elle fit aſſeoir Hermas : &

comme il vouloit se mettre au côté droit, elle lui fit signe de passer à gauche. La droite, lui dit-elle, est destinée à ceux, qui ont soufert pour le nom de Dieu. Tu as encore beaucoup à faire pour t'asseoir avec eux, tu as encore bien des défauts.

Ensuite elle lui fit voir une grande tour, que l'on bâtissoit sur les eaux, avec des pierres quarrées & luisantes. Le plan de la tour étoit quarré. C'étoit les six jeunes hommes qui la bâtissoient, & plusieurs milliers d'autres hommes aportoient les pierres. Quelques-uns les tiroient du fonds de l'eau, d'autres les transportoient sur la terre, & les présentoient à ces six jeunes hommes. Les pierres que l'on tiroit du fonds de l'eau étoient toutes taillées, ensorte qu'il n'y avoit qu'à les placer; elles se joignoient si bien, que les joints ne paroissoient point, & que la tour sembloit être d'une pierre. Quant aux autres pierres, que l'on aportoit de terre; il y en avoit que les jeunes hommes employoient au bâtiment, d'autres qu'ils rejettoient, & qu'ils cassoient. Autour de l'édifice on voyoit plusieurs autres pierres, qu'ils n'employoient point: parce que les unes étoient raboteuses, les autres fenduës, les autres blanches, mais rondes; ensorte qu'elles ne s'ajustoient pas au bâtiment. Quelques-unes étoient jettées loin de la tour, & tomboient dans le chemin: où elles ne demeuroient pas, mais rouloient dans un lieu désert: d'autres tomboient dans le feu & brûloient: d'autres tomboient prés de l'eau, & ne pouvoient y rouler, quelque desir qu'elles en eussent.

Hermas ayant demandé l'explication de cette n. 3.
viſion, la vieille femme lui dit : Cette tour que tu vois bâtir, c'eſt moi-même, c'eſt à dire l'égliſe. On la bâtit ſur les eaux : parce que vôtre vie eſt ſauvée par l'eau, & fondée ſur la parole du nom glorieux & tout-puiſſant. Par là elle marquoit le baptême. Elle continüa ainſi : Ces ſix jeunes n. 4.
hommes qui bâtiſſent, ſont les anges de Dieu, à qui il a donné pouvoir ſur toutes ſes créatures. Les autres qui aportent des pierres, ſont auſſi des ſaints anges : mais les premiers ſont plus excellents. Quand le bâtiment ſera achevé, ils feront tous enſemble un feſtin prés de la tour, & glorifieront Dieu. Les pierres blanches & quarrées, qui n. 5.
s'ajuſtent bien : ſont les apôtres, les evêques, les doćteurs, & les miniſtres : c'eſt à dire les prêtres & les diacres, ſoit morts, ſoit vivans : qui ſe ſont aquittés de leur devoir avec ſainteté & modeſtie envers les élûs de Dieu, & ont conſervé la paix & l'union avec eux. Les pierres que l'on tire du fonds de l'eau, & qui s'ajuſtent au bâtiment : ſont ceux qui ſont morts, & ont ſoufert pour le nom du Seigneur. Celles que l'on aporte ſur terre, & que l'on employe au bâtiment : ſont les néophytes, & les fideles. Celles que l'on rejette, & qui demeurent prés de la tour : ſont ceux qui ont peché & qui veulent faire pénitence. S'ils la font tandis que l'on bâtit, ils pourront être employés dans le bâtiment : mais quand le bâtiment ſera une fois achevé, ils ne trouveront plus de place.

n. 6 Les pierres que l'on casse & que l'on jette au loin; sont les méchans, qui ont embrassé la foi avec dissimulation, sans quitter rien de leur malice. Ils ne peuvent servir au bâtiment, & il n'y a point de salut pour eux Quant aux autres pierres, qui n'entrent point dans le bâtiment; les raboteuses, sont ceux qui ont conû la verité, mais n'y sont pas demeurés, & ne se sont pas joints aux saints. Celles qui ont des fentes: sont ceux qui gardent dans leur cœur la discorde, & n'ont la paix qu'en aparence. Celles qui sont trop petites, sont ceux qui ont embrassé la foi; mais ont gardé la plus grande partie de leurs vices. Enfin les pierres blanches & rondes, sont les riches qui ont embrassé la foi: lorsque la persécution vient, leurs richesses les font renoncer au Seigneur; ils ne seront utiles au bâtiment, que quand leurs richesses seront retranchées, comme les pierres rondes dont il faut ôer une grande partie. Juges-en par toi-même Hermas: quand tu étois riche tu étois inutile, à présent tu és propre à la vie. Car tu as été de ces pierres.

n. 7. Celles qui sont jettées loin de la tour, & qui roulent dans le chemin & delà dans le desert; sont ceux qui ont crû, mais qui par leur incertitude ont quitté le vrai chemin, s'imaginant en pouvoir trouver un meilleur. Ils sont errans & misérables. Celles qui tombent dans le feu, sont ceux qui se sont éloignés pour toûjours du Dieu vivant; à qui il ne vient plus en pensée de faire pénitence,

tant ils ſont paſſionés pour leurs débauches & leurs crimes. Celles qui tombent prés de l'eau & n'y peuvent entrer ; ſont ceux qui ont oüi la parole de Dieu, & deſirent le baptême : mais quand ils penſent à la ſainteté de la religion ; ils ſe retirent, & retombent dans leurs deſirs criminels. C'eſt ainſi que l'égliſe expliquoit à Hermas la viſion de la tour. Elle lui fit voir enſuite n. 8. ſept femmes autour de ce bâtiment : dont la premiere étoit la foi, puis ſa fille l'abſtinence, enſuite la ſimplicité, l'innocence, la modeſtie, la diſcipline, la charité. Chacune étoit fille de la précédente : la ſimplicité fille de l'abſtinence, l'innocence fille de la ſimplicité, & ainſi des autres. Elles ſoutenoient la tour : & y faiſoient entrer ceux qui les ſervoient.

Hermas deſiroit fort de ſavoir pourquoi l'égli- n. 10. ſe lui avoit aparu en trois formes diférentes. La premiere fois tres-vieille & aſſiſe dans une chaiſe. La ſeconde fois avec un viſage jeune : mais la chair & les cheveux d'une vieille : lui parlant debout, & paroiſſant plus gaye que la premiere fois. La troiſiéme elle lui parut toute jeune & belle, excepté qu'elle avoit les cheveux d'une vieille. Elle étoit aſſiſe ſur un banc le viſage riant. Aprés qu'il eut prié & jeuné, un jeûne homme lui aparut la nuit, & lui dit : D'abord elle t'a aparu vieil- n. 11. le & dans une chaire, pour montrer que vôtre eſprit eſt foible & languiſſant, à cauſe des affaires temporelles, qui vous ont rendu triſtes & pa-

reſſeux comme dans une vieilleſſe décrépite, au lieu de mettre vôtre confiance en Dieu. Aprés que vous avés oüi la révélation que Dieu vous a faite: vôtre eſprit s'eſt renouvellé, vôtre foi & vôtre force s'eſt augmentée. Comme un vieillard qui aprend qu'il lui eſt venu une ſucceſſion: ſe leve avec joye, prend de la force, ſe tient debout, & agit vigoureuſement. C'eſt ce que ſignifie le ſecond état, où vous avés veû cette femme, plus jeune & debout. La troiſiéme fois elle a marqué encore plus de force & de gayeté : pour montrer comme vôtre eſprit a été renouvellé par la viſion de la tour, & par les autres biens que Dieu vous a faits : & le banc ſur lequel elle étoit aſſiſe, marque par ſes quatre pieds la ſolidité de cet état, & l'effet de la ſincere pénitence.

Viſio IV. Hermas eut une autre viſion trois ſemaines aprés la précédente. Il marchoit ſeul à la campagne, dans un autre lieu écarté, allant à une maiſon éloignée prés de demie lieuë du grand chemin. En marchant il prioit Dieu d'accomplir ce qu'il lui avoit révélé, & de donner la pénitence à tous ſes ſerviteurs, qui étoient tombés : afin que ſon nom fût honoré. Alors il entendit comme une voix, qui lui dit : Ne crains point Hermas. Il dit en lui-même : Qu'ai-je à craindre aprés les grandes choſes que j'ai veuës ? S'étant un peu avancé, il vit de la pouſſiere juſques au ciel, environ à la diſtance de ſix vingts pas. Il crut que c'étoit des chevaux : mais voyant la pouſſiere s'élever de plus en plus, il

il ſoupçona quelque miracle. Un rayon de ſoleil, qui parut, lui fit voir une bête grande comme une baleine, haute d'environ cent pieds; jettant par la gueule des ſauterelles de feu. Hermas commença à pleurer & à prier Dieu, de le délivrer de ce monſtre. Puis il ſe ſouvint de cette parole qu'il venoit d'entendre: Ne crains point. Il s'arma de foi, & s'expoſa hardiment à la bête. Elle marchoit d'un train à renverſer une ville tout d'un coup. Mais quand Hermas s'aprocha, elle s'étendit par terre, tirant ſeulement la langue, & ne ſe remua point, qu'il ne l'eût paſſée toute entiere.
S'étant avancé environ trente pieds au-delà, il n. 24
rencontra une fille parée comme au ſortir de ſa chambre, toute vétuë de blanc juſqu'à la chauſſure. Elle portoit une mitre, & étoit couverte de ſes cheveux qui étoient luiſans. Il reconut que c'étoit l'égliſe, & en eut bien de la joye. Elle lui demanda s'il n'avoit rien rencontré: & lui dit que c'étoit par ſa foi, qu'il avoit évité la bête. Le Seigneur, ajoûta-t-elle, a envoyé ſon ange, qui commande aux bêtes, & qui lui a fermé la gueule, de peur qu'elle ne te dévorât. Va donc, & raconte les merveilles de Dieu à ſes élûs: & leur dis, que cette bête eſt la figure de la perſécution qui doit venir. Qu'ils ayent confiance en Dieu: s'ils veulent ce ne ſera rien. Voilà les quatre viſions contenuës dans le premier livre d'Hermas.

Le ſecond livre commence ainſi: Ayant prié

XLV.
Préceptes du pasteur.
Tertull de Orat. c. 12.

chés moi & m'étant assis sur un lit : je vis entrer un homme d'un visage vénérable en habit de pasteur : couvert d'un manteau blanc, avec une panetiere, qui pendoit de ses épaules, & un bâton à sa main. Il me salüa, je lui rendis son salut : il s'assit auprés de moi, & me dit : Je suis envoyé par cet ange vénérable, pour habiter avec toi le reste de tes jours. Je crûs qu'il étoit venu pour me tenter, & lui dis ? Qui êtes-vous donc ? Car je sai à qui j'ai été confié Il me dit : Tu ne me conois pas ? Non, lui dis je. Je suis, dit il, ce pasteur à qui on t'a confié. En parlant il changea de figure, & je le reconûs pour mon gardien. J'eus de la confusion, de la crainte & de la douleur, de lui avoir répondu si imprudemment. Il me dit : Prends courage par les préceptes que je vais te donner. Car je suis envoyé pour te montrer encore tout ce que tu as déja veû. Ecris donc premierement mes préceptes & mes similitudes. Le reste tu l'écriras comme je te le montrerai. Je t'ordonne d'écrire d'abord mes préceptes & mes similitudes : afin que les relisant de temps en temps, tu les gardes plus aisément. Je les ay donc écrits, comme il me l'a ordonné. Si vous les observés, & les éxécutés d'un cœur pur, vous recevrés du Seigneur ce qu'il vous a promis. Si aprés les avoir oüis vous ajoûtés encore à vos pechés, au lieu de faire pénitence : le Seigneur vous envoyera des adversités. C'est ce que m'a ordonné d'écrire ce pasteur ange, de pénitence.

Aprés cette préface ſuivent les préceptes au nombre de douze : qui ſont comme autant de chapitres, contenant les principales régles de la morale chrétiene. Et c'eſt de cette viſion, où l'ange ſe montre en forme de paſteur ; que ce nom a été donné à tout l'ouvrage d'Hermas. Car c'eſt toûjours cet ange qui parle, dans ce ſecond livre & dans le troiſiéme : ſouvent Hermas fait des queſtions, & l'ange lui répond. Dans le quatriéme précepte, il donne ces régles ſur le mariage. Si la femme chrétiene a commis adultere ; tant que ſon mari l'ignore, il n'eſt point coupable de vivre avec elle. S'il le ſait, & qu'elle n'ait point fait pénitence ; vivant avec elle il participe à ſon crime. Il doit donc la quitter & demeurer ſeul ; s'il prend une autre femme, il commet lui-même un adultere. Que ſi la femme fait pénitence, & veut revenir à lui : il doit la recevoir, autrement il feroit un grand peché : mais il ne doit pas la recevoir pluſieurs fois. Car il n'y a qu'une pénitence pour les ſerviteurs de Dieu. Ce qu'il dit ſuivant l'uſage ancien de l'égliſe, qui n'accordoit qu'une fois la pénitence publique des grands crimes. Il ajoûte, que l'adultere eſt égal dans l'homme & dans la femme. Il aprouve les ſecondes noces, en diſant, qu'aprés la mort du mari ou de la femme, ſi le ſurvivant ſe remarie il ne péche point : mais que s'il demeure ſeul, il aquiert un grand honeur devant Dieu.

Mand. IV. *n.* 1.

V. not. Cotelor.

n. 4.

J'ai oüi dire à quelques docteurs, dit Hermas, *n.* 3.

qu'il n'y a point d'autre pénitence que le baptême, & qu'ensuite il ne faut plus pecher. L'ange répond : que le baptême n'est pas proprement pénitence, mais rémission : & la pénitence est pour ceux, qui aprés avoir été apellés & mis au nombre des fideles, sont tombés par les artifices du démon : Dieu leur accorde une pénitence. Mais celui qui tombe & fait pénitence de temps en temps, elle ne lui servira de rien ; car il sera dificile qu'il vive pour Dieu. C'est à dire, que les fréquentes recheutes rendent la pénitence suspecte. Dans le sixiéme précepte il dit, que chaque homme a deux anges, un bon & un mauvais. Le premier nous porte à la vertu & l'autre au vice ; & par nos dispositions nous conoissons celui qui est avec nous.

Clem. Alex 2. strom. p. 385. A. Heb. VI. 4.

Mand. VI. n. 2. Orig. III. princ. 2. hom. 35. in Luc. Cass. Coll. 8. c. 17. & Coll. 13. c. 12.

Dans le dixiéme il dit, qu'il y a de faux prophetes, qui pervertissent les serviteurs de Dieu, s'ils ne sont pas assés fermes dans la foi. Ils vont interroger quelqu'un de ces trompeurs, comme s'il avoit un esprit divin, & lui demandent ce qui leur doit arriver : le faux prophete leur répond suivant leurs questions, & les remplit de promesses qui les flatent. Il dit aussi quelque verité : parce que le démon le remplit de son esprit, pour faire tomber quelqu'un des justes. Ceux qui sont forts dans la foi, & attachés à la verité, fuyent ces faux prophetes. Il n'y a que ceux qui doutent & qui font pénitence de temps en temps, qui les consultent comme les payens : & tombent ainsi

Mand. X. n. 1.

Clem. Alex 1. strom. p. 312. A.

dans l'idolatrie, par trop d'attachement à leurs affaires temporelles : car c'eſt ſurquoi ils interrogent les devins. L'eſprit qui eſt véritablement de Dieu n'attend pas qu'on l'interroge : il dit tout de lui-même. L'ange fit voir enſuite à Hermas des hommes aſſis ſur des bancs, qui étoient ces foibles fideles : & un autre aſſis dans une chaire, qui étoit un de ces faux prophetes, rempli d'un eſprit terreſtre. Il ne vient point, dit-il, dans l'égliſe des vivans, il la fuit. Il s'attache à ceux qui ſont incertains & vuides : leur profétiſe dans des coins & des lieux cachés, & les flatte, en leur parlant ſelon leurs deſirs. Il donne encore les marques pour diſtinguer les vrais prophetes, & les faux : l'eſprit de Dieu, dit-il, eſt paiſible & humble : il s'éloigne de toute malice & de tous les vains deſirs de ce monde, & ſe met audeſſus de tous les hommes. Il ne répond point à ceux qui l'interrogent, ni aux perſones particulieres : car l'eſprit de Dieu ne parle pas à l'homme, quand l'homme veut, mais quand Dieu veut. Donc lorſqu'un homme qui a l'eſprit de Dieu vient dans l'aſſemblée des fideles, & que l'on fait la priere : un ſaint ange remplit cet homme du S. Eſprit, & il parle dans l'aſſemblée, comme Dieu veut. Au contraire, on conoît l'eſprit terreſtre, vain, ſans ſageſſe & ſans force ; en ce que celui qu'il agite, s'éléve & affecte la premiere place. Il eſt importun parleur, vivant dans les délices & les plaiſirs ; il ſe fait payer, & ne devine point ſans récompenſe. Un

Mand. xij

Mand. xii.

prophete de Dieu n'agit pas ainſi.

n. 3. Hermas ayant receu de l'ange ces douze préceptes, lui dit qu'il les trouvoit grands & beaux: mais je ne ſai, ajoûta-t-il, ſi un homme peut les garder. L'ange lui dit: Tu garderas aiſément ces préceptes, & ils ne ſeront point rudes. Mais ſi tu te mets dans l'eſprit, qu'un homme ne les peut garder, tu ne les garderas pas. Or je te dis, que ſi tu y manques, tu ne ſeras point ſauvé, ni toi, ni tes enfans, ni ta maiſon: pour avoir jugé toi-même, qu'on ne peut garder ces préceptes. Il dit ces paroles en colere, & avec un viſage ſi terrible, qu'il n'y avoit homme, qui en pût ſuporter la veuë. Hermas en fut épouvanté: & l'ange le voyant ainſi troublé, commença à lui parler plus doucement & plus gayement: lui reprochant ſa foibleſſe & ſon ignorance: de ne pas conſidérer la puiſſance de Dieu, qui a ſoumis à l homme toutes les créatures, & lui a donné le pouvoir de faire ſes commandemens. Celui-là, dit-il, ſera maître de tous ces préceptes, qui a Dieu dans ſon cœur: mais ceux qui ne l'ont que ſur les lévres, les trouvent rudes & dificiles. Hermas lui dit: Il n'y a perſone qui ne demande à Dieu, de pouvoir garder ſes commandemens: mais le démon eſt cruel, & tient les ſerviteurs de Dieu ſous ſa puiſſance. L'ange répondit: Le démon n'a point de puiſſance ſur les ſerviteurs de Dieu, qui croyent en lui de tout leur cœur. Il peut combattre, mais il ne peut vaincre: ſi vous lui ſavés réſiſter il s'enfuira confus.

La troiſiéme partie du livre d'Hermas, qui ſont les ſimilitudes, eſt plein d'inſtructions morales comme le reſte. Celles-ci ſont remarquables entre les autres. L'ange lui recommande de s'abſtenir de la multitude des affaires, parce qu'elles attirent beaucoup de pechés : & ſont comme des liens, qui empéchent de ſervir Dieu. Parlant du jeûne, il lui dit : Qu'il faut commencer par obſerver les commandemens de Dieu. Si enſuite on veut y ajoûter quelqu'autre bonne œuvre, comme le jeûne ; on recevra une plus grande récompenſe. Le jour que tu jeûneras, ajoûte-t-il, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau ; & ayant ſuputé ce que tu as accoûtumé de dépenſer par jour pour ta nourriture : tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orfelin & au pauvre. Le jeûne y eſt nommé ſtation : celui qui jeûnoit commençoit dés le matin à ſe retirer pour prier.

XLVI Similitudes du paſteur.

Simil. IV.

Simil. V. n. 3.

L'ange dit enſuite, parlant de ceux qui font pénitence : Penſes-tu que leurs pechés ſoient effacés auſſitôt ? Non pas ſitôt. Mais il faut que celui qui fait pénitence s'aflige & s'humilie en toute rencontre, & qu'il ſoufre diverſes peines ; & aprés qu'il aura ſoufert tout ce qui lui eſt ordonné : peut-être qu'alors ſon créateur ſera touché, & par ſa clémence lui donnera quelque remede, s'il voit que ſon cœur ſoit pur de toute œuvre mauvaiſe. Ailleurs, parlant de diférens pécheurs, Hermas demande à l'ange pourquoi ils n'ont pas fait pénitence ? L'ange répond : Ceux

Simil. VII.

Simil. VIII. n. 6.

dont le Seigneur a veû que l'ame seroit pure, & qu'ils le servitoient de tout leur cœur, il leur a accordé la pénitence : mais ceux où il a veû de la malice, & qu'ils revenoient à lui faussement; il leur a refusé le retour à la pénitence, de peur qu'ils ne proférassent encore des malédictions contre sa loi.

Simil. VIII. & IX. Sous deux images diférentes il répréſente les diférens états des chrétiens. Les apostats, qui ont VIII. 6. IX. 19. 26. renoncé à Dieu, jusques à dire des blasphémes contre lui, & trahir ses serviteurs : demeurent morts & sans pénitence, quoiqu'on leur propose les commandemens de Dieu : principalement s'ils sont farouches & séparés des fideles, desespérant eux-mêmes de leur salut. Les hypocrites, qui enseignent de mauvaises doctrines; principalement pour détourner les autres de la pénitence; se convertiront dificilement; & il n'y a point pour eux de pénitence, s'ils ne l'embrassent promtement. Il reste toutefois espérance, parce qu'ils n'ont point blasphémé contre Dieu, ni trahi ses serviteurs : mais le desir d'avoir leur a donné de la complaisance pour les pecheurs.

D'autres étoient incertains dans la foy; quelques-uns médisans; parlant mal des absens, envieux, & ne gardant jamais la paix. Quelques-uns, quoi-que fideles & bons, ne laissoient pas d'avoir entr'eux quelque jalousie & quelque dispute pour le rang & la primauté. Comme il y avoit en eux plus de foiblesse que de malice, la péni-

pénitence ne leur étoit pas si dificile. D'autres IX. 20.
embarassés d'afaires temporelles, se retiroient du commerce des serviteurs de Dieu, à demi morts pour la vie spirituelle. Ils tomboient quelquefois dans le doute & l'incertitude; & pouvoient faire pénitence, pourveû qu'ils la fissent promtement. D'autres riches & remplis de biens, s'éloignoient aussi des serviteurs de Dieu, craignant qu'ils ne leur demandassent quelque chose. Le desir d'être célébres chés les payens les faisoit tomber dans l'orgueil : ils concevoient de grandes espérances, abandonoient la verité, & se séparant de la compagnie des justes, ils menoient, avec les gentils, une vie qu'ils trouvoient plus douce. Ils n'abandonoient pas Dieu entierement, & gardoient la foi, mais sans en faire les œuvres. Quelques-uns faisoient pénitence, s'apliquant aux œuvres de charité : d'autres emportés par la compagnie des payens, s'abandonoient aux plaisirs & aux crimes, & leur devenoient semblables.

D'autres ayant toûjours été bons & fideles, avoient commis quelques petits pechés: emportés par les vains plaisirs, & par la légéreté de leurs pensées Ceux là faisoient aisément pénitence. D'autres avoient vécu dans le crime : mais gardant toûjours la foi, & exerçant l'hospitalité envers les serviteurs de Dieu. Ils faisoient promtement pénitence, & soufroient volontiers les adversités, en considération de leurs pechés. D'au- IX. 21.
tres n'ayant le Seigneur que sur les lévres, & non

dans leur cœur, ne vivoient qu'en paroles, mais
leurs œuvres étoient mortes. Ils étoient incer-
tains ; le moindre bruit de perſécution les faiſoit
retourner aux idoles. Auſſi n'y avoit-il point de
pénitence pour eux, s'ils ne la faiſoient promte-
22. ment. D'autres avoient la foi, mais étoient har-
dis & préſomptueux : voulant paroître tout ſa-
voir, & enſeigner les autres, quoiqu'ils ne ſceuſ-
ſent rien en effet. Leur vanité en avoit fait tom-
ber pluſieurs. Quelques-uns ayant reconû leur
erreur, avoient fait pénitence & s'étoient ſou-
mis aux plus ſenſés : les autres pouvoient auſſi
revenir : car ils étoient plûtôt imprudents, que
23. méchans. D'autres ayant la foi avoient des que-
relles & des diférens légers : & ceux-là pouvoient
faire aiſément pénitence : mais elle étoit dificile
pour ceux qui avoient de grands démêlés, qui gar-
doient leur colere, & ſe ſouvenoient des injures.
n. 26. Il y avoit auſſi des miniſtres de l'égliſe, qui s'aqui-
toient mal de leur charge : pillant les veuves &
les orfelins, apliquant ce qu'ils recevoient à leur
ſoulagement, & non à celui des autres. Il n'y a
point de ſalut pour eux, dit le paſteur, s'ils ne re-
n. 25. noncent à l'avarice. D'autres enſeignoient avec
pureté & ſincerité, ſans céder aux mauvais de-
ſirs, mais attachés à la verité & à la juſtice. D'au-
n. 24. tres fideles avoient toûjours été ſimples & bons,
ſans diférens entr'eux ; ſe réjoüiſſans des vertus
des autres : toûjours prêts à faire bien à tout le
monde, & à donner à tous de leur travail, ſans

ſe reprocher & ſans déliberer. Dieu voyant leur ſimplicité & leur ſainte enfance, béniſſoit leurs travaux, & favoriſoit toutes leurs œuvres. Les plus chéris de Dieu, ſont ceux qui ont crû avec la ſincerité des enfans : à qui aucune malice n'eſt venuë dans l'eſprit, qui dans aucune affaire n'ont violé ſes préceptes, & ſont demeurés fermes toute leur vie dans les mêmes ſentimens. Telles ſont les inſtructions que l'ange donne à Hermas. Il dit en un endroit, que le fils de Dieu eſt plus ancien que toutes les créatures. Ailleurs il dit, que l'ange S. Michel a puiſſance ſur le peuple chrétien & le gouverne. Ailleurs il dit, que les apôtres aprés leur mort ont préché J. C. aux Saints qui étoient morts auparavant, & leur ont donné le baptême, ſans quoi leurs bonnes œuvres étoient inutiles. Ce qu'il faut entendre, non de l'eau, mais de la grace du baptême ; & c'a été l'opinion de pluſieurs anciens, que les apôtres avoient préché aux morts : comme S. Pierre le dit de J. C. même. Enfin il dit, que les révélations & les viſions ſont pour ceux qui doutent & raiſonent ſur la verité de ce qu'ils ont apris : afin d'afermir leur foi encore foible.

n. 29. *Simil. IX. n. 12.* *Simil. VIII. n. 3.* *Simil. IX. n 16.* *V. not. Coteler. Clem. Alex 2. ſtrom. p 679 C. 6. ſtrom. p. 638. C.* *1. Pet. III. 19.* *Viſ. III. n. 4.* *Clem Alex. 1. ſtrom. in fi.*

XLVII. Fin du Pape S Clement, & ſes ouvrages.

Le Pape S. Clement gouverna, dit-on, l'égliſe Romaine pendant prés de dix ans, juſques à la huitiéme année de Veſpaſien, ſoixante & dix ſept de J C. Alors S. Clet lui ſucceda : mais il n'eſt pas aſſuré que S. Clement fût mort. On dit qu'il céda la chaire pontificale, pour éviter un ſchiſme,

Lib. pontific. Catal. Buche Epiphan. har. 27 c. 6. Euſ. III hiſt. c 34. Hier. de ſcript.

& qu'il ne mourut que long-temps aprés, ſavoir l'an cent de J. C. On le compte entre les plus illuſtres martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on eſtimoit les plus anciens, aprés les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain : comme les canons des apôtres, & les conſtitutions apoſtoliques : qui eſt un recueil de toute la diſcipline de l'égliſe, au moins pour l'orient, écrit au plûtard dans le troiſiéme ſiecle. On lui a auſſi attribué ſes recognitions, qui eſt une prétenduë hiſtoire de ſa vie, avec des reconoiſſances merveilleuſes de ſes parens : & comme l'auteur y décrit pluſieurs voyages de S. Pierre, & ſes diſputes avec Simon le magicien, on nommoit auſſi cet ouvrage l'itinéraire de S. Pierre. On a attribué encore à S. Clement quelques autres écrits apocryphes qui ſont recueillis ſous le nom de Clementines : mais il n'y a rien de ſeur, hors l'épître aux Corinthiens que j'ai raportée.

XLVIII. Mort de Veſpaſien. Tite & Domitien empereurs. *Suet. n* 24 An. 79. *Id. n.* 23.

L'empereur Veſpaſien mourût l'an ſoixante & dix-neuf de J. C. le 24. de Juin, âgé de ſoixante & neuf ans, aprés en avoir regné dix. Se voyant dangereuſement malade, il dit : Je penſe que je deviens dieu : ſe moquant de la cérémonie qu'il voyoit bien que l'on feroit aprés ſa mort pour le mettre au nombre des dieux. Tite ſon fils aîné lui ſuccéda. Il étoit ſi bien-faiſant, qu'un ſoir en ſoupant, comme il ſe ſouvint de n'avoir accordé ce jour-là aucune grace à perſone, il dit : Mes amis,

j'ai perdu la journée : mais il ne régna que deux ans deux mois & vingt jours, & mourut le 13. de Septembre, l'an de J. C. quatre-vingts-un, âgé de quarante & un an. Son frere Domitien lui succeda, & ne céda guére à Neron en cruauté & en impudicité. S'il est vrai que S. Lin, qui le premier gouverna l'église de Rome aprés les apôtres, ait tenu le saint siege douze ans : il ne sera mort que l'an soixante & dix-neuf. Il fut enterré au Vatican prés de S. Pierre, le 23. Septembre : & on le met entre les martyrs. Aprés lui, & S. Clement, on compte pour pape S. Clet, que les Grecs nomment Anaclet ou Anenclet, c'est à dire sans reproche. On lui donne aussi douze ans de pontificat ; & peut-être a-t-on confondu ses années avec celles de S. Lin. Mais la succession est certaine. On raporte au temps de Vespasien le martyre de S. Apollinaire premier evêque de Ravenne, qui mourut en paix aprés avoir été tourmenté plusieurs fois. Ce n'est pas qu'il y eut de persécution générale sous Vespasien : mais on trouvoit toûjours assés de prétextes de faire mourir les chrétiens, comme séditieux ou sacriléges.

Suet. Tit. n. 8.

An. 81.

Eus. Chron. & v. hist. c. 13. & 21.

Martyrol. 23. Sept. Iren. lib. III. c 3. p. 232.

Sup. n. 26.

Martyrol. 23. Jul. Petr. Chrysol serm. 128.

Martyr. 18. Jun.

L'empereur Domitien fit d'abord quelques réglemens utiles. Il défendit de faire des eunuques, & renouvella les loix contre les adulteres. Il chassa encore les philosophes, non seulement de Rome, mais de toute l'Italie : entr'autres Musonius, que son pere avoit conservé : Dion Chrysostome, Epictete le Stoïcien, Peregrin, Démétrius le

Suet. Domit. c. 7.

Martial. VI. epig. 9.

Lucian Peregr. Suet. Domit. c. 10.

Philostr. Apoll. VII. c. 23

Cynique: qui demeura à Pouzole malgré la défense. Il y en eut qui changerent d'habit, & se retirerent les uns en Espagne, les autres dans les deserts de Lybie ou de Scythie. Domitien fit mourir quelques Romains sous ce prétexte de philosophie.

XLIX. Apollonius accusé devant Domitien. *Philostr. lib.* VII *c.* 4.

Apollonius de Tyane étoit en Asie où il parloit avec grande liberté, contre la tyranie de Domitien : qui en étant averti par Eufrate ; manda au gouverneur d'Asie, de prendre Apollonius & le lui envoyer, pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avoit eûs avec Nerva & ses amis *Ibid. c.* 3. Orfitus & Rufus. Car l'empereur les avoit exilés sur des soupçons de conspiration ; & Nerva lui succéda en effet. Apollonius prévint l'ordre, & se *c.* 5. 6. 7. rendit en Italie. A Pouzole il trouva Démétrius le Cynique, & lui expliqua les raisons de son *c.* 8. voyage : le mépris de la mort ; la crainte de paroître coupable, & de laisser ses amis en péril. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avoit fait couper ses cheveux, & prendre un habit ordinaire : mais pour lui il garda toûjours le sien. Elien, préfet du prétoire, qui avoit conû Apollonius en Egypte du temps de Vespasien, & lui portoit une affection singuliere ; lui rendit tous les bons offices qu'il put ; dissimulant toutefois, pour ne se pas rendre suspect à l'empe-*c.* 10. reur. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation, que l'on proposoit contre lui. Premierement, dit-il, vôtre habit & vôtre maniere de

vivre : qu'il y a des gens qui vous adorent : qu'à Ephese vous avés rendu un oracle touchant la peste : que vous avés parlé contre l'empereur, en secret & en public, & comme de la part d'un dieu. Le principal est, qu'étant allé à la campagne chés Nerva, vous avés ouvert un enfant Ar- c. 11.
cadien, en sacrifiant contre l'empereur, la nuit, & à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte, le fit mettre en la prison la plus honête : où il passoit son temps à discourir avec Damis, & à consoler les autres prisoniers.

L'empereur l'envoya querir, pour le voir avant c. 12.
le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui c. 13.
avoit grand peur. On fit entrer Apollonius seul ; & il trouva Domitien, qui venoit de sacrifier à c. 14.
Minerve, dans un salon d'Adonis ; car on apelloit ainsi des salons de verdure & de fleurs, dont la mode venoit de Syrie. Domitien se retourna, & voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit : Elien, vous m'avés amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius sans s'étoner, que Mi- Iliad. E.v.127.
nerve ne vous a pas encore fait la même grace qu'à Diomede : de vous ôter de devant les yeux le nuage, qui empéche de discerner les dieux & les hommes. Ensuite l'empereur entrant en matiere, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus, & d'Orfitus : mais Apollonius loin de rien avoüer, loüa hautement leur fidelité & leur désintéressement. L'empereur irrité, lui fit raser la barbe & les cheveux, grande injure à un phi-

losophe, & le fit mettre aux fers avec les plus criminels.

c. 16. Etant dans le cachot, comme Damis le pleignoit, il lui dit : Je n'ai plus rien à soufrir ; & on ne me fera point mourir. Et quand serés-vous délivré, dit Damis ? Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'hui : par moi-même, tout à l'heure : & en disant cela il tira sa jambe des fers, & dit à Damis : Je vous montre la preuve de ma liberté, prenés courage. Damis crût alors, pour la premiere fois, avoir reconû qu'Apollonius étoit au-dessus de l'homme, & d'une nature divine Car il ne croyoit pas, que cette merveille pût s'attribuer à un art magique, puisqu'Apollonius l'avoit faite sans

c. 17. aucun sacrifice sans aucune priere : sans aucune parole : comme si les démons ne pouvoient agir sans cet apareil extérieur. Mais enfin c'étoit leur opinion. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers : & le même jour on l'en tira, à la solicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzole, pour l'y attendre avec Démétrius, & Damis y arriva le troisiéme jour.

Lib. VIII. c. 1. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause. En entrant on le foüilla, de

c. 2. peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelqu'autre sorte de caractere. L'auditoire étoit paré, comme en jour solemnel ; & les personages les plus considérables de l'empire étoient présens, par l'ordre de l'empereur. Aprés que l'accusateur eut parlé, Apollonius se préparoit

roit à prononcer un grand diſcours, qu'il avoit composé pour ſa défenſe : mais l'empereur le réduiſit à quelques queſtions. Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres ? Parce, dit-il, que la terre qui me nourrit, me vétit auſſi ; ſans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit dieu ? Parce, dit Apollonius, que quiconque eſt eſtimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où ſaviés vous, dit l'empereur, la maladie qui devoit arriver à Epheſe, pour la prédire ? La nourriture ſimple que je prens, dit Apollonius, me fit apercevoir le premier du mal : & ſi vous voulés, je vous dirai les cauſes de ces maladies. Il n'en eſt pas beſoin, dit l'empereur : craignant peut être qu'il ne lui reprochât ſes crimes Aprés avoir penſé quelque temps, il lui dit : Dites-moi, quand vous ſortîtes de la maiſon un tel jour, & que vous allâtes à la campagne, à qui ſacrifiâtes-vous cet enfant ? Parlés mieux, dit Apollonius, ſi je ſuis allé à la campagne, j'ai ſacrifié ; ſi j'ai ſacrifié, j'en ay mangé ; que des témoins dignes de foi diſent ce qui en eſt. Voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout cela.

Il y eut un grand aplaudiſſement de toute l'aſſemblée, & l'empereur comme perſuadé de ſes raiſons, dit : Je vous renvoye abſous des accuſations, mais vous demeurerés, juſques à ce que nous nous entretenions en particulier. Croira qui voudra ſur la foi de Philoſtrate, que Domitien, l'un des plus cruels tyrans qui fut jamais, ren-

voyât si légérement un homme, qu'il avoit fait venir de si loin, sur des soupçons de conjurations contre sa persone : & qu'il le laissât sur sa bonne foi. Cependant l'historien ajoûte des faits encore plus incroyables. Apollonius, dit-il, remercia l'empereur : mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, & montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit voulu : il disparut de
c. 4. l'auditoire. Domitien ne fit pas semblant de s'en apercevoir : mais on reconut son trouble, en ce que dans une cause du testament, qu'il jugeoit ensuite ; il oublia les noms des parties & le sujet de la cause. Il n'est pas impossible qu'Apollonius n'étant plus gardé, se fût dérobé dans la foule. Mais ce qui suit ne paroît pas possible, sans le secours du démon. Quoiqu'il en soit, on le raconte ainsi.

Apollonius disparut avant midi de l'auditoire qui étoit à Rome ; & se trouva le même jour, vers le soir, à Pouzole, qui est à prés de cinquante lieuës. Damis s'y étoit rendu la veille, suivant son ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir : & aprés s'être promené sur le bord de la mer, avec Démétrius le Cynique, ils s'étoient as-
c. 5. sis dans un temple des nymphes. O dieux, disoit Damis en gémissant, verrons-nous encore cet excellent ami ! Oüi, vous le verrés, dit Apollonius en s'aprochant, ou plûtôt vous l'avés veû. Et tendant la main à Démétrius, qui demandoit s'il étoit vivant, ou mort : Prenés-moi, dit-il, &

ſi je m'enfuis, croyés que je ſuis un fantôme envoyé par Proſerpine : ſi je demeure, perſuadés auſſi à Damis que je ſuis vivant. En retournant à la ville il leur conta tout ce qui lui étoit arrivé, depuis le départ de Damis, & dit qu'il avoit grand beſoin de repos. Auſſi dit-on, qu'il reſte une laſſitude extraordinaire, à ceux que le démon a tranſportés d'un lieu à l'autre. Etant arrivé au logis de Démétrius, il lava ſes pieds, ſe jetta ſur un lit; & ayant dit, comme pour ſa priere du ſoir, un vers d'Homere à la loüange du ſommeil, il s'endormit, fort tranquille en aparence.

Le lendemain Damis lui demanda en quel païs c. 6.
du monde il vouloit ſe retirer. En Grece, dit Apollonius. C'eſt un païs bien éclairé, dit Damis. Je n'ai point beſoin de me cacher, dit Apollonius: & laiſſant Démétrius, ils s'embarquerent le jour même, paſſerent en Sicile, & delà dans le Péloponeſe, à la ſolemnité des jeux olympiques. Tout le monde ſavoit qu'Apollonius avoit été pris & mis aux fers : & le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler ; d'autres diſoient, qu'il l'avoit fait mettre dans un puits ; d'autres en parloient autrement. Mais quand on ſeut, qu'il étoit à Piſe, on y accourut de toute la Grece. Chacun avoit honte de ne pas conoître un homme ſi merveilleux. Quand on lui demandoit, comment il s'étoit ſauvé des mains de l'empereur : il répondoit ſimplement, qu'il s'étoit juſtifié. Mais comme ceux qui venoient d'Italie raconterent ce qui

s'étoit passé : sa modestie, toute affectée qu'elle étoit, parut si merveilleuse, que cette opinion jointe aux anciens préjugés, le fit regarder comme un homme divin ; & peu s'en falut que toute la Grece ne l'adorât. Un jour Damis l'avertit

c. 7. qu'il leur restoit peu d'argent pour leur subsistance. J'y pourvoirai demain, dit il. Le lendemain il vint au temple, & dit au sacrificateur : Donnés-moi mille dragmes de l'argent de Jupiter, si vous ne croyés qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le sacrificateur, c'est que vous

c. 8. n'en preniés pas davantage. Il passa ainsi deux ans en Grece : instruisant tous ceux qui venoient à lui, & les exhortant à la vie tranquille, & à l'éloignement des affaires. Ensuite il retourna en Ionie.

L. Evêques d'Aléxandrie, & de Rome. *Eus Chron. an.* 85. & 111. *hist c.* 14. An. 85. *Iren.* III *c* 3. *Catalog. Bucher.*

Anien evêque d'Alexandrie, successeur de S. Marc, mourut la quatriéme année de Domitien, quatre vingt-cinq de J. C. aprés avoir tenu le siege vingt-deux ans. Abilius lui succéda, & gouverna cette église treize ans. A Rome le pape S Clet ou Anaclet, mourut, dit-on, en la quatorziéme année de Domitien, quatre-vingt-quinze de J. C On le compte entre les martyrs. Il y en a qui distinguent Clet & Anaclet, comme deux papes, dont le premier ayant succédé à S Clement en soixante & dix sept, seroit mort en quatre vingts-trois. D'autres mettent S. Anaclet devant Saint Clement. Quoiqu'il en soit, le pape suivant fut S. Evariste, à qui on donne treize

ans de pontificat : ensuite S. Aléxandre, à qui on en donne huit : puis S. Sixte ou Xyste, qui commença au plûtôt l'an cent un. Car leurs années ne sont pas certaines, quoique la succession le soit.

L'empereur Domitien persécuta les chrétiens sur la fin de son régne. L'apôtre S. Jean étant à Rome, fut mis dans une cuve d'huile boüillante, prés la porte Latine : mais il ne soufrit aucun mal. Ensuite il fut relégué dans l'île de Patmos, qui est une des Sporades dans l'Archipel ; d'environ dix lieuës de tour. Là étant en esprit, le jour du dimanche, il eut plusieurs révélations : & receut ordre de les écrire aux sept principales églises d'Asie : savoir à celles d'Ephese, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie & de Laodicée. L'apôtre adresse la parole aux anges de ces églises, c'est à dire aux evêques. Mais on croit que les avis qu'il leur donne, regardent plûtôt l'état entier de chaque église, que les qualités personelles de chaque evêque. La premiere est l'église d'Ephese, où l'apôtre faisoit sa résidence ordinaire, & dont on croit que S. Timothée, disciple de S. Paul, étoit encore evêque. S. Jean loüe cette église de son travail, de sa patience, & de sa persévérance ; de sa fermeté contre les faux apôtres, de la haine qu'elle porte aux actions des Nicolaïtes : mais il la blâme d'avoir relâché la ferveur de sa charité, & l'exhorte à pénitence. La seconde église est celle de Smyrne, dont l'evêque étoit déslors aparemment S. Poly-

LI. Martyre de S. Jean, & son Apocalypse. *Tertull. præscr. c. 36. Hier. de script. Joan. Id in Matth. xx. 23. Orig. ibid. hom. 12.*

Apoc. I. 10.

Apoc. II. 1.

Iren. III c. 3. Hier. de script.

carpe, qui certainement y fut établi par l'apôtre
II. 8. S Jean. Il loüe cette églife de fa pauvreté, de fa patience dans les adverfités & les calomnies des Juifs : il l'encourage & l'avertit, que quelques uns d'eux feront perfécutés pendant dix jours. Ce qui arriva fans doute en cette perfécution de Domitien, qui fut courte & foible.

Apoc. II. 12. La troifiéme églife eft celle de Pergame. L'apôtre nomme cette ville l'habitation de Satan, où il a fon trône : à caufe d'un temple fameux
Philoftr Apoll. lib. IV. c 3. Stat. III Silv. 4. d'Efculape où l'on venoit de toute l'Afie. Il nomme un martyr Antipas, qui y avoit donné fa vie pour J. C. L'apôtre, ou plûtôt J. C. au nom duquel il parle, loüe l'églife de Pergame d'avoir confervé fon nom : mais il lui reproche de foufrir des Nicolaïtes, qui enfeignent de s'abandonner aux débauches de la table & des femmes, à l'exemple du faux prophete Balaam. La quatrié-
Apoc. II. 18. me églife, eft celle de Thyatire. L'apôtre la loüe de fa foi, de fa charité, de fa patience, & de fes bonnes œuvres, qui vont toûjours croiffant : mais il lui reproche de foufrir qu'une fauffe prophéteffe, une autre Iezabel, enfeigne & féduife les fideles, les excitant à l'impureté, & à manger des viandes immolées. C'étoit la même doctrine des Nicolaïtes.

Apoc. III. 1. La cinquiéme églife eft celle de Sardis. Sa réputation étoit plus grande qu'elle ne méritoit : étant morte à la grace dans la plus grande partie de fes membres. Il y reftoit toutefois quelque

peu de persones qui ne s'étoient pas soüillées. L'apôtre l'excite à faire pénitence, & à conserver la doctrine qu'elle a receuë.

La sixiéme église étoit à Philadelphie. Sa force n'étoit pas grande, mais elle avoit été fidelle à confesser la foi. J. C. dit qu'il lui a ouvert une porte, que personne ne pourra fermer; & que les Juifs viendront se prosterner à ses pieds. Ce qui marque la propagation de l'évangile. Il promet de la protéger dans la tentation, qui va attaquer toute la terre. C'est à dire dans les persécutions suivantes, plus longues & plus universelles, que celles de Neron & de Domitien. La septiéme église d'Asie étoit à Laodicée. L'apôtre lui reproche sa tiédeur & sa pauvreté, qu'elle ne connoissoit pas; s'imaginant être en bon état, pour être exempte des vices grossiers. Il l'excite fortement à se convertir. Voilà les instructions que S. Jean envoya aux églises d'Asie, par l'ordre de J. C.

Apoc. III. 7.

III. 14.

Ensuite il eut plusieurs visions, qui lui réprésentoient ce qui devoit arriver dans les siecles suivans: particulierement les persécutions, que soufriroit l'église: la punition des persécuteurs: la ruine de Rome, où régnoit l'idolâtrie: la destruction de l'idolâtrie même, & la gloire de l'église victorieuse. Tout cela lui fut réprésenté, sous des images magnifiques: & le receuil de toutes ces révélations, qu'il receut à Patmos pendant son éxil, est le livre de l'Apocalypse. Il dit à la fin: Je proteste à quiconque écoute cette prophetie;

Apoc. XXII. 18.

que ſi quelqu'un y ajoûte, Dieu ajoûtera ſur lui les playes écrites en ce livre : & ſi quelqu'un en diminuë, Dieu ôtera ſa part du livre de vie de la ſainte cité. Cette proteſtation ſemble regarder principalement les écrivains, qui copioient les livres : pour les obliger à tranſcrire fidelement celui-ci ; dont il étoit plus facile d'ôter, ou d'y ajouter, ſans que l'on s'en apperceut, à cauſe de ſon obſcurité.

LII. Perſecution de Domitien. *Hegeſip. ap. Euſ. III. hiſt. c. 20.*

Dans le même temps de cette perſécution, Domitien ſçachant qu'il y avoit des chrétiens Juifs d'origine, de la race de David, & parents de JESUS, qui avoit été reconu pour meſſie, & pour roi : craignit qu'ils ne fiſſent quelque entrepriſe contre l'état. C'étoient les petits fils de Judas frere de J. C. ſelon la chair : qui furent menés à l'empereur par un ſoldat. L'empereur leur demanda, s'ils étoient de la race de David ; ils le confeſſerent. Il leur demanda combien de terres ils poſſedoient, & combien d'argent. Ils répondirent, qu'à eux deux ils avoient vaillant neuf mille deniers, c'eſt à dire environ trois mille quatre cens livres de nôtre monoye : & qu'ils n'avoient pas ce bien en argent, mais en terres, contenant ſeulement trente-neuf plethres, qui font ſept arpens & quatre perches de Paris. Qu'ils en payoient les tributs, & en ſubſiſtoient, les cultivant eux-mêmes. En même temps ils montrerent leurs mains pleines de calus, & leurs corps endurcis au travail. L'empereur leur demanda

demanda ce que c'étoit que le roiaume de J.C. en quel lieu, & quand il devoit régner. Ils répondirent : que ſon roiaume n'étoit, ni terreſtre, ni de ce monde, mais céleſte & angelique : qui paroîtroit à la fin du monde, quand il viendroit avec majeſté juger les vivans & les morts. Domitien les mépriſant comme des perſones viles, les renvoya en liberté, ſans leur faire aucun mal. Il donna même un ordre, pour faire ceſſer la perſécution : du moins en Judée. Ces deux confeſſeurs gouvernerent depuis les égliſes, & vécurent jusques au temps de Trajan.

A Rome les Juifs étoient maltraités, & menoient une vie tres-miſérable. On éxigeoit, avec la derniere rigueur, les tributs dont ils étoient chargés : juſque-là, qu'un vieillard de quatre-vingts-dix ans, qui prétendoit n'être point Juif, fut viſité publiquement dans la place, pour voir s'il étoit circoncis. La pluſpart étoient réduits à la mendicité : vendoient des alumettes & n'avoient pour tous meubles, qu'une corbeille, & un peu de foin, pour ſe coucher. On confondoit les chrétiens avec les Juifs : & pluſieurs Romains furent accuſés, d'avoir paſſé aux mœurs des Juifs & de n'avoir point de dieux : ce qui ſignifioit dans le langage des payens, qu'ils avoient embraſſé le chriſtianiſme.

Suet. Domit. c. 12.

Martial 1. epig. 42. Juven. ſat. 3. 6. 5. Stat. 1 ſilv. 6.

Flavius Clement, couſin germain de l'empereur, fut conſul la quatorziéme année de ſon régne, quatre-vingts-quinze de J. C. Il avoit deux

An. 95.

Suet. Domit. n. 15. Epit. Dion. p. 236. enfans encore petits, que l'empereur avoit destinés pour être ses successeurs à l'empire : & avoit changé leurs noms, en ceux de Vespasien & Domitien. Le consul Clement étoit chrétien : & la vie paisible & retirée qu'il menoit, comme la plûpart des chrétiens ; le faisoit passer pour un homme avili & incapable d'aucune entreprise. *Eus Chron. an. 97. & 111. hist. c. 17. 18.* Lui, & sa femme Flavia Domitilla, qui étoit de la même famille, & parente de l'empereur, furent accusés d'impieté & de judaïsme. Clement fut mis à mort, étant à peine sorti du consulat, *An. 96.* la quinziéme année de Domitien, quatre-vingts-seize de J. C. sa femme Domitilla fut seulement reléguée dans l île de Pandantaria prés de l'Italie. Plusieurs furent en même temps accusés du même crime. Il y en eut que l'on fit mourir : d'autres qui ne furent que dépoüillés de leurs biens. Le consul Clement avoit une niéce nommée Flavia Domitilla, comme sa tante. Elle fut aussi reléguée, mais dans une autre île nommée Pontia. Nérée & Achille, ses eunuques, l'y suivirent : *Martyr. Adon. 12. May.* ils soufrirent plusieurs tourmens, & eurent enfin la tête tranchée sous le consulaire *Hier. ep. 27. de Paula.* Memmius Rufus. Domitilla demeura dans l'île Pontia, logée en des cellules, que l'on voyoit encore trois cens ans aprés.

LIII. Mort de Domitien. Nerva empereur. *Philostr. Apoll. lib. VIII. c.*

L'empereur Domitien s'étoit déja rendu tres-odieux par ses cruautés : mais la mort du consul Clement hâta sa perte. Celui qui entreprit de le tuer, fut Etiene intendant de Domitilla, accusé

d'avoir détourné de l'argent. Il portoit exprés, depuis quelques jours, le bras gauche en écharpe : & un peu avant l'action il prit une canne creuse qui cachoit une épée : puis ayant fait dire à l'empereur, qu'il avoit un avis important à lui donner : il lui présenta un mémoire, comme d'une conjuration qu'il découvroit ; & tandis que l'empereur lisoit, Etiene lui perça les aînes. D'autres lui aiderent, & l'acheverent. Ainsi mourut Domitien le dix-septiéme Septembre, la quarante-cinquiéme année de son âge, & la quinziéme de son regne, quatre-vingts-seize de J. C.

10 Su. t. Dom. 15. Dion. epit. 237.

An. 96.

Apollonius de Tyane étoit à Ephese, où il haranguoit le peuple, à la même heure, entre onze heures & midi. Il commença à baisser la voix, comme s'il eût eu peur : puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant. Ensuite il se teut, & sembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis ayant les yeux hagards & fichés en terre, il avança trois ou quatre pas, & cria : Frape le tyran, frape. On eût dit qu'il étoit présent à l'action. Toute la ville d'Ephese qui l'écoutoit, fut étonnée. Apollonius s'arrêta, comme pour voir le succés de l'action : ensuite il dit : Courage, mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui ; & que dis-je aujourd'hui, tout maintenant : j'en jure par Minerve. Maintenant quand j'ai cessé de parler. Les Ephesiens crurent qu'il y avoit de la folie : & quoiqu'ils désirassent que la nouvelle fût vraye, ils crai-

Philostr. ibid. Suet. n. 16. Epit. Dion. in f. Domit.

gnoient d'y ajoûter foi. Apollonius dit : Je ne m'étone pas, que vous ne vouliés pas croire une nouvelle, que tout Rome ne ſait pas encore. Mais voilà qu'ils la ſavent. Peu de temps aprés arrivérent des couriers avec des lettres, qui confirmerent entierement la nouvelle : que Domitien étoit mort, & Cocceius Nerva reconu empereur, du conſentement du ſénat & des armées.

Philoſtr. lib. VIII. c. 11.

Apollonius mourut l'année ſuivante quatre-vingts-dix ſept de J C. Afin de mourir ſans témoins, il éloigna Damis ſon ami le plus fidele, ſous prétexte de l'envoyer à Rome, porter une lettre à l'empereur Nerva : qui lui avoit écrit, dés qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis ſe ſentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne ſeût point ce qui devoit arriver. Apollonius qui le ſavoit, ne lui dit rien toutefois, de ce qu'ont accoûtumé de ſe dire ceux qui ne doivent plus ſe revoir. Il lui dit ſeulement, comme il partoit : Damis quoique vous ſoyés philoſophe par vous-même, regardés-moi. C'eſt tout ce que l'on ſait de ſa fin, & que ſa vie fut tres-longue : mais les auteurs ne convenoient, ni du lieu, ni de la maniere de ſa mort, ni de ſon âge : les uns lui donoient quatre-vingts ans, d'autres plus de quatre-vingts-dix, d'autres plus de cent. Encore n'avons-nous pas ces premieres hiſtoires de ceux qui pouvoient l'avoir veû. La vie d'Apollonius qui nous reſte n'a été écrite que plus de ſix vingts ans aprés ſa mort, par Philoſtrate le ſophiſte : dont la maniere d'écrire lui attire peu de

An. 97.

Philoſtr. lib. VIII. c 12.

créance. On dressa des statuës à Apollonius, & on lui rendit des honeurs divins : mais on ne voyoit nulle part son tombeau : & quelques-uns disoient, qu'il avoit été enlevé au ciel. Toutefois il ne laissa, ni disciples, ni sectateurs : & ce grand éclat de réputation, dont il éblouït les peuples pendant sa vie, n'eut aucun effet solide : sa mémoire, encore honorée pendant quelque temps, s'évanouït bientôt, avec les ténébres d'idolatrie. L'empereur Nerva fut un tres-bon prince : mais il ne régna qu'un an, & quelque mois. Il rapella les éxilés ; particulierement ceux qui l'étoient sous prétexte de religion : & défendit par une ordonance, que l'on n'accusât persone d'impieté, ou de judaïsme. Il soulagea même les Juifs, des tributs dont ils étoient accablés.

Philostr. ibid.

Epit. Dim. p. 240.

LIV.
Dernieres actions de l'apôtre S. Jean.
Eus. III. hist. c. 20. 23.
Clem. Alex. Quis dives, &c.

Les éxilés étant libres, l'apôtre S. Jean sortit de l'île de Patmos, & retourna à Ephese ; où il passa le reste de ses jours, gouvernant de là toutes les églises d'Asie. Il alloit dans les lieux voisins, selon qu'il en étoit prié : soit pour établir des evêques, soit pour choisir des clercs ; suivant que le S. Esprit lui montroit ceux qui en étoient dignes : soit pour régler les églises entieres.

Etant donc allé à une ville peu éloignée d'Ephese : aprés avoir consolé les freres, il jetta les yeux sur un jeune homme bien fait & d'un esprit vif : & l'ayant pris en affection, il s'adressa à l'evêque, & lui dit : Prenés grand soin de ce

jeune homme, je vous le recommande en présence de l'églife, & de J. C. que j'en prens à témoin. L'evêque s'en chargea : & l'apôtre le lui recommanda encore tres-fortement, puis retourna à Ephefe. L'evêque prit le jeune homme chés lui : l'éleva avec une aplication particuliere, & enfin le baptifa. Enfuite il fe relâcha un peu du foin qu'il en prenoit : croyant l'avoir mis en fureté par le facrement. Le jeune homme ayant trop tôt cette liberté, fe laiffa entraîner à la compagnie de jeunes débauchés. D'abord ils l'attirerent par de grands repas ; puis ils l'emmenoient avec eux la nuit pour dépoüiller les paffans : puis ils l'engageoient à des actions encore pires. Peu à peu il s'y accoûtuma ; & comme c'étoit un grand naturel, quand il fe fut une fois égaré, comme un cheval vigoureux, qui a pris le mors aux dents : il ne garda plus de mefures, & defefpérant de fon falut, il fe jetta dans les plus grands crimes. Avec ces mêmes jeunes gens, il forma une compagnie de voleurs, dont il fut le chef.

Il fe paffa du temps. L'apôtre S. Jean fut apellé, pour quelque befoin des églifes. Aprés avoir terminé les afaires, il demanda compte à l'evêque, du dépôt qu'il lui avoit confié. L'evêque fut furpris : croyant d'abord qu'on lui demandoit un dépôt d'argent. Il favoit bien qu'il n'en avoit point receu ; & n'ofoit fe défier de l'apôtre. C'eft le jeune homme que je demande, dit S. Jean ; c'eft l'ame de nôtre frere. Alors le vieillard baif-

ſant les yeux, & pleurant, dit : Il eſt mort. Comment, dit l'apôtre, & de quelle mort ? Il eſt mort à Dieu, dit l'evêque. Il eſt devenu un méchant, & un perdu : enfin un voleur : au lieu de l'égliſe, il tient la montagne, avec une troupe de ſcelérats comme lui. L'apôtre déchira ſa robe, fit un grand cri, & ſe frapa la tête, en diſant : J'ai laiſſé un bon gardien à l'ame de nôtre frere. Que l'on me donne tout à l'heure un bon cheval, & un guide. Il partit promtement de l'égliſe dans l'état où il étoit : lorſqu'il fut arrivé au poſte que tenoient les voleurs ; leur garde avancée l'arréta. Lui, ſans les fuir ni ſe détourner, dit à haute voix : Je ſuis venu tout exprés : menés-moi à vôtre chef.

Le capitaine attendoit tout armé : mais quand il reconut l'apôtre, il s'enfuit de honte. S. Jean le ſuivoit à toute bride, ſans ſonger à ſon grand âge, & crioit : Mon fils, pourquoi fuis-tu ton pere, un vieillard, ſans armes ? Prens pitié de moi, mon fils ; ne crains rien ; il y a encore eſpérance de te ſauver. Je rendrai compte pour toi à J. C. & s'il eſt beſoin, je donnerai volontiers ma vie pour toi : comme il a donné la ſiene pour nous. Arréte : croi que J. C. m'a envoyé ici. A ces mots, le jeune homme s'arréta, regardant à terre : puis il jetta ſes armes. Enſuite il commença à trembler, & à pleurer amérement. Quand le Saint vieillard l'eut joint, le jeune homme l'embraſſa baigné de larmes : cachant ſeulement ſa main droite. L'apôtre le raſſura, lui jura qu'il avoit obtenu du

Sauveur ſon pardon : pria, s'agenoüilla, lui baiſa la main droite, comme lavée par ſes larmes, & le ramena à l'égliſe. Il fit des prieres fréquentes pour lui : il jeûnoit avec lui continuellement : il l'entretenoit de divers diſcours, pour adoucir ſon eſprit : & ne partit point de ce lieu-là, qu'il ne l'eût rendu à l'égliſe, comme un grand éxemple de pénitence.

Caſſ. Coll. 24. c. 21.

On dit qu'un chaſſeur rencontra un jour cet apôtre, qui tenoit entre ſes mains une perdrix, & la flatoit doucement. Il fut ſurpris de voir un ſi grand homme s'abaiſſer à un amuſement ſi petit : & ne put s'empécher de le lui témoigner. Que tenés-vous à vôtre main, lui dit S. Jean ? C'eſt un arc, répondit-il. Pourquoi ne le tenés-vous pas toûjours bandé ? Parce, dit le chaſſeur, qu'il perdroit ſa force. Jeune homme, dit l'apôtre, ne ſoyés donc pas choqué, ſi je donne un peu de relâche à mon eſprit, afin qu'il puiſſe mieux s'apliquer enſuite. L'apôtre S. Jean fit pluſieurs miracles à Epheſe, entr'autres il réſuſcita un mort. Ces miracles pouvoient ſervir d'antidote aux preſtiges d'Apollonius de Tyane.

Apoll ap. Euſ. v. hiſt c. 18. Sozom. VII. hiſt. c. 26.

LV. Evangile de S. Jean, & ſes épitres.

Iren lib III. c. 1. Hier. ſcript. Euſ. III. hiſt. c. 24. Epiph. hær. 51. n. 12.

Ce fut auſſi à Epheſe que le même apôtre écrivit ſon évangile, dans les derniers temps de ſa vie. Il avoit plus de quatre-vingts dix ans, & toutefois juſques-là il s'étoit contenté d'enſeigner de vive voix ; & ne put ſe réſoudre à écrire, que lorſqu'il s'y vit contraint par les prieres de la plûpart des evêques d'Aſie, & les députations de pluſieurs égliſes. Il ordonna un jeûne public,

public, & mit les freres en prieres, avant que de commencer. Son dessein fut de réfuter les hérétiques qui nioient la divinité de J. C. entr'autres Ebion & Cerinthe, & d'expliquer les premiers temps de sa prédication, avant la prison de S. Jean Baptiste. Il écrivit en grec, qui étoit la langue du païs. *Epiph. hær. 30. n. 3.*

Ce fut contre ces mêmes erreurs qu'il écrivit ses trois épîtres, à peu prés dans le même temps; c'est à dire à la fin de sa vie. La premiere est générale, & portoit autrefois le nom des Parthes, comme leur étant adressée. Soit que S. Jean y eut préché l'évangile, soit qu'il écrivît aux Juifs convertis, dispersés dans l'empire des Parthes: comme S. Pierre à ceux de Pont & de Galatie. *Possid. in indic. Aug. c. 9.*

S. Jean commence ainsi cette épître : Ce qui étoit du commencement : ce que nous avons veû de nos yeux : ce que nous avons consideré : ce que nos mains ont touché du Verbe de vie : ce que nous avons veû & oüi : nous vous l'anonçons. Il dit ensuite : Mes chers enfans, nous sommes à la derniere heure : & comme vous avés oüi dire, l'antechrist vient : & maintenant il y a plusieurs antechrists. Ils sont sortis de nous, mais ils n'étoient pas d'entre nous. Et ensuite : Qui est le menteur, sinon celui qui dit que JESUS n'est pas le Christ ? Celui-là est un antechrist. Quiconque nie le Fils, n'a pas même le Pere. Pour vous, que ce que vous avés oüi du commencement demeure en vous. Il dit encore : Mes chers enfans, ne *1. Jo. II. 18. II. 22. IV. 1.*

croyés pas à tout eſprit. Mais éprouvés les eſprits,
pour voir s'ils ſont de Dieu : car pluſieurs faux
prophetes ont paru dans le monde. Tout eſprit
qui confeſſe que J. C. eſt venu dans la chair, eſt
de Dieu : & tout eſprit qui diviſe JESUS, n'eſt pas
de Dieu, & celui-là eſt l'antechriſt que vous avés
oüi dire qui vient ; & il eſt déja dans le monde.
IV. 5. Et enſuite : Quiconque confeſſera que JESUS eſt
fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu.
Et encore : Quiconque croit que JESUS eſt le
Chriſt, celui-là eſt né de Dieu. Et encore : Qui
v. 10. croit au fils de Dieu, a le témoignage de Dieu en
ſoi : qui ne croit pas au Fils, fait Dieu menteur :
parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu
a rendu de ſon Fils. Ainſi parle l'apôtre S. Jean
dans ſa premiere épître.

La ſeconde eſt adreſſée à une dame nommée
Electe, & à ſes enfans. Il les congratule de ce
qu'ils ſont demeurés dans la verité & dans la
doctrine, qu'ils ont receuë du commencement.
2. Jo. 7. Car, ajoûte-t-il, pluſieurs ſéducteurs ont paru
dans le monde, qui ne confeſſent pas que J. C.
ſoit venu dans la chair. Celui-là eſt un ſéducteur
10. & un antechriſt. Et enſuite : Si quelqu'un vient à
vous, & n'aporte pas cette doctrine, c'eſt à dire
la doctrine de J. C. ne le recevés pas dans vôtre
maiſon, & ne lui dites pas même bon jour. Car
qui lui dit bon jour, participe à ſes mauvaiſes
œuvres. J'avois beaucoup d'autres choſes à vous
écrire, mais je n'ai pas voulu les confier au papier

& à l'encre. Car j'espere être bientôt chés vous, & vous les dire de bouche ; afin que vôtre joye soit pleine. Les enfans de vôtre sœur Electe vous salüent.

La troisiéme épître de l'apôtre S. Jean est adressée à un nommé Caïus, qu'il louë de sa fermeté dans la foi, & de sa charité envers les freres étrangers. Ils en ont, dit-il, rendu témoignage en présence de l'église ; & vous avés bien fait de les secourir d'une maniere digne de Dieu : car ils ont entrepris ce voyage pour son nom, ne prenant rien des gentils. Nous devons donc recevoir ceux qui sont de la sorte : afin que nous coopérions à la verité. J'aurois peut-être écrit à l'église : mais Diotréphes, qui aime à tenir chés eux la premiere place, ne nous reçoit pas. C'est pourquoi, si je viens, je l'avertirai des œuvres qu'il fait, & des discours malins qu'il tient contre nous : & non content de ne pas recevoir les freres, il le défend à ceux qui les reçoivent, & les chasse de l'église. Ensuite : Tout le monde rend témoignage à Démétrius, & la verité même. Il finit ainsi : J'avois bien des choses à vous écrire : mais je n'ai pas voulu vous les écrire avec l'encre & la plume : j'espere vous voir bientôt, & nous nous entretiendrons de vive voix. La paix soit avec vous. Nos amis vous salüent. Salüés nos amis par leur nom. En ces deux dernieres lettres S. Jean ne se nomme point autrement, que le vieillard, ou le prêtre : car le mot grec *presbyteros* signifie l'un & l'autre.

3. Jo. 6.

12.

Hier. in Gal. VI. 10. lib. 3. Id. de script.

Dans ces derniers temps de ſa vie, à peine alloit-il encore à l'égliſe entre les mains de ſes diſciples, qui le portoient. Comme il n'avoit plus la force de parler long-temps de ſuite, il ne faiſoit à chaque aſſemblée que répéter ces paroles : Mes chers enfans aimés-vous les uns les autres. Enfin ſes diſciples ennuyés de cette répétition, lui dirent. Nôtre maître, pourquoi nous dites-vous toûjours la même choſe ? Il répondit, parce que c'eſt le commandement du Seigneur ; & pourveu qu'on l'éxécute il ſufit. Il mourut l'an ſoixante-huit, aprés

An. 99.

la paſſion, quatre-vingts-dix-neuf de J. C. & fut enterré prés la ville d'Epheſe. Son évangile, & ſes trois épîtres ſont, quant à l'ordre du temps, les dernieres de toutes les ſaintes écritures dictées par l'eſprit de Dieu. Si ce n'eſt que l'épître de

Jud. 18.

S. Jude ſoit plus nouvelle. Car elle paroît écrite aprés la mort des autres apôtres.

LVI. Epître de S. Jude.

Elle a le même ſujet, & contient en ſubſtance la même doctrine, que la ſeconde épître de S. Pierre : étant contre les mêmes hérétiques ; c'eſt à dire les Nicolaïtes, & leurs ſemblables. L'apôtre y fait mention du combat de l'archange S. Michel contre le démon, touchant le corps de Moïſe ; dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlévement de Moïſe. Il y cite encore un paſſage du livre qui paſſoit ſous le nom

Tertull. de cul. fem. lib. 1. c. 3.

du patriarche Enoch, le ſeptiéme depuis Adam. Ces livres ſe trouvent auſſi cités par quelques-uns des plus anciens peres. Mais de ce que S. Jude les

cite, on ne doit pas conclure qu'ils les aprouve comme divins : puiſque S. Paul a cité même des poëtes prophanes. Le S. Eſprit nous a marqué par ces citations, quelques verités contenuës en ces ouvrages, ſans autoriſer le reſte. S. Jude parle des Agapes ou feſtins de charité, que les hérétiques qu'il combat profanoient par leurs débauches. Cet apôtre S. Jude, ſurnommé Thadée, ou Lébée, étoit frere de S. Jaques l'evêque de Jeruſalem.

Hier. in Tit. I. 12.

Jud. 12.

LVII. Epître de S. Barnabé. Doctrine.

On peut raporter au même temps l'épître de S. Barnabé apôtre du ſecond ordre : qui du moins eſt écrite aprés la ruine de Jeruſalem. Elle contient deux parties : la premiere de doctrine, principalement contre les Juifs : la ſeconde de morale. Aprés une préface pleine de charité & de tendreſſe ; il montre par l'autorité des prophetes, que Dieu a rejetté les ſacrifices de l'ancienne loi, pour faire place à l'oblation humaine de la loi nouvelle de J. C. qui n'impoſe point un joug de néceſſité. Il montre par les mêmes autorités, que les jeûnes ne ſont point agréables à Dieu, ſans les bonnes œuvres : que les derniers temps prédits par Daniel ſont venus : que nous ne devons pas croire les Juifs, quand ils diſent que leur aliance eſt la nôtre. La leur étoit marquée par la loi, écrite ſur les tables de pierre ; que Moïſe briſa, pour montrer qu'ils l'avoient perduë, par leur idolâtrie : mais l'amour de J. C. eſt empreint dans nos cœurs. Il vient à la paſſion de

cap. 2. edit. Coteler.

c. 3.

c. 5.

J. C. il montre comme elle avoit été prédite par Isa. LIII. Isaïe, & ajoûte :

Il a bien voulu soufrir pour nos ames, lui qui est le maître du monde, lui à qui il a été dit avant Gen. I. 26. la création : Faisons l'homme à nôtre image, & à nôtre ressemblance. Aprenés donc comment il a soufert, d'être ainsi traité par les hommes. Les prophetes ont parlé de lui, par le don qu'ils avoient receu de lui même : lui, pour détruire la mort & montrer la résurrection, a bien voulu paroître dans la chair, comme il étoit nécessaire, pour accomplir la promesse faite aux peres : pour préparer le peuple nouveau, & montrer étant sur la terre, qu'il jugera aprés avoir fait la résurrection. Enfin enseignant Israël, & faisant tant de prodiges, & de miracles, il a fait voir avec quel excés il l'aimoit. Et quand il a choisi ses apôtres pour précher son évangile, qui étoient pécheurs au-delà de toute iniquité, pour montrer qu'il n'étoit pas venu apeller les justes, mais les pécheurs à pénitence : il a bien fait voir alors qu'il étoit fils de Dieu. S'il n'étoit point venu dans la chair, comment nous autres hommes aurions-nous pu vivre en le regardant ? puisque ceux qui regardent le soleil qui doit périr, & qui est l'ouvrage de ses mains, ne peuvent arréter les yeux sur ses rayons. Le fils de Dieu est donc venu dans la chair, afin de mettre le comble aux pechés de ceux qui avoient persecuté ses prophetes jusques à la mort. C'est pour cela qu'il a soufert.

S. Barnabé continuë de montrer comment la passion de J.C. avoit été prédite par les prophetes. Comment il est la pierre mysterieuse dont ils avoient parlé. Qu'il étoit figuré par la terre promise découlant le lait & le miel : en ce que par la régénération il nous ramene à une sainte enfance. Or, dit-il, on fait vivre les enfans premierement avec le miel & ensuite avec le lait. C'étoit en effet la coûtume des anciens, de nourrir d'abord les enfans de miel & de lait : & delà vint la cérémonie si ancienne dans l'église, d'en faire gouter aux nouveaux baptisés. S. Barnabé ajoûte, que J. C. étoit figuré par les deux boucs, que l'on ofroit à la fête des expiations : l'un pour le brûler sur l'autel, l'autre pour le chasser dans le desert ; chargé de la malédiction des péchés du peuple : & par la génisse, dont la cendre servoit pour les purifications. Il prouve que la vraye circoncision, est celle des oreilles & du cœur, qui rend dociles & obéïssans : & que la circoncision corporelle n'est point celle que Dieu a principalement commandée. Car, dit-il, tous les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, & les prêtres des idoles sont circoncis. Sont-ils donc aussi compris dans l'aliance de Dieu ? c. 6. c. 7. Levit. XVI. c. 8. Num. XIX. c. 9.

Il passe aux animaux, dont la loi défendoit de manger, & les explique par des allégories morales : disant que l'on doit éviter le commerce des hommes, que ces animaux réprésentent. Le porc marque les voluptueux & les ingrats, qui ne re- c. 10.

conoiſſent leurs maîtres, que dans le beſoin. Les oiſeaux de proye ſont les voleurs, qui ſans travailler vivent aux dépens d'autrui. Les poiſſons qui demeurent au fonds de l'eau, ſans nager au-deſſus, ſont les pécheurs impénitens. Le liévre, l'hyene & la bélete, ſont les ſymboles de l'impureté. Car l'apôtre ſupoſe ce que l'on en croyoit communément, ſans aprofondir la verité de l'hiſtoire naturelle. Les animaux qui ruminent & qu'il eſt permis de manger : ſont les juſtes, qui méditent la nourriture ſpirituelle, que Dieu leur donne. Le pied fourché montre, que marchant en ce monde ils attendent la vie future. S. Bar-
v. 11. nabé reléve auſſi le myſtere de l'eau, qui en pluſieurs endroits des prophetes répréſente le baptê-
v. 12. me : & le myſtere du bois & de la figure de la croix : principalement le ſerpent d'airain. Il mon-
v. 13. tre que l'aliance de Dieu, & ſon heritage, nous apartient plûtôt qu'aux Juifs, par la prédiction
Gen. xxv. 21. faite à Rebecca, que des deux peuples qu'elle portoit dans ſon ſein, le plus grand ſeroit ſoumis au moindre ; & par la bénédiction que Jacob don-
Gen. xlviii. v. 11. na à Ephraïm, préférablement à Manaſſes ſon aîné. Il dit que l'aliance de Dieu avoit été promiſe aux Juifs, & donnée à Moïſe pour eux : mais qu'ils s'en ſont rendus indignes : & que c'eſt nous qui l'avons receuë, parce que le Seigneur lui-même nous l'a donnée : ſoufrant pour nous, nous rachetant & nous amenant des ténébres à la lumiere, pour être ſon peuple ſaint. Venant au ſabat,

bat, il dit que les ſix jours de la création ſignifient autant de milliers d'années, & que Dieu terminera tout en ſix mille ans. Enſuite ce ſera le ſeptiéme jour, quand ſon fils viendra juger les impies. Il changera le ſoleil, la lune, & les aſtres : & le commencement du huitiéme jour ſera le commencement d'un autre monde. C'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, nous paſſons en joye le huitiéme jour, dans lequel JESUS eſt reſſuſcité. Il continuë : Je vous parlerai encore du temple. Comment les malheureux Juifs y ont-ils mis leur eſpérance, & non en Dieu même qui les a faits ? Car ils ſemblent l'avoir voulu conſacrer dans le temple, comme les gentils. Il cite le prophete Iſaïe : puis il ajoûte : Cela eſt arrivé. Parce qu'ils ont fait la guerre, leur temple vient d'être ruiné par leurs ennemis. Mais il montre que Dieu a un autre temple : à ſçavoir nôtre cœur, qui étoit auparavant un bâtiment corruptible, comme fait de main d'homme, & un temple d'idoles : & qui devient le temple de Dieu, quand il commence à habiter en nous ; aprés nous avoir remis nos pechés, & nous avoir faits de nouvelles créatures. Alors il habite véritablement en nous : par la parole de ſa foi, ſa vocation pour la promeſſe, la ſageſſe de ſes juſtifications, les préceptes de ſa doctrine : lui-même prophétiſant en nous : nous ouvrant les portes du temple, c'eſt à dire la bouche : à nous qui étions eſclaves de la mort, nous donant la pénitence ; il nous a

c. 15.
c. 16.
Iſa. XL. 12. LXVI. 1. XLIX. 17.
Clem. 2. ſtrom. p. 410.

fait entrer dans le temple incorruptible. Car celui qui desire d'être sauvé ne regarde pas l'homme, mais celui qui habite en lui, & qui parle en lui : étonné de ce que jamais il n'a oüi de telles paroles de la bouche de persone, ni même souhaité de les entendre. C'est-là un temple spirituel bâti au Seigneur. Telle est la premiere partie de l'épître de S. Barnabé, & il la conclut ainsi : Autant qu'il a été possible, je pense m'être expliqué simplement, & n'avoir rien omis de ce qui peut servir à vôtre salut : je dis des choses présentes. Car si je vous écrivois touchant les choses futures, vous ne les entendriés pas : parce qu'elles s'expriment en paraboles.

LVIII. Morale de S. Barnabé. c. 18.

La seconde partie est de morale & de pratique. Passons, dit-il, à une autre doctrine. Il y a deux voyes tres-differentes entr'elles, celle de la lumiere, & celle des ténébres. A l'une président les anges de Dieu qui ménent à la lumiere, à l'autre les anges de Satan. L'un est le Seigneur des siecles, l'autre le prince du temps d'iniquité. Voici donc quelle est la voye de lumiere : si quelqu'un se hâte par ses œuvres d'arriver au lieu destiné. Tu aimeras celui qui t'a fait : Tu glorifieras celui qui t'a racheté de la mort. Tu seras simple de cœur, & riche d'esprit : Tu ne te joindras point à ceux qui marchent dans la voye de mort. Tu haïras toute hypocrisie. Tu ne t'éleveras point, mais tu seras humble. Tu ne t'attribuëras point de gloire. Tu ne prendras point de mauvais conseil

c. 19.

contre ton prochain. Tu ne commettras, ni fornication, ni adultere, ni autre impudicité. La parole que Dieu t'a donée, ne ſortira point de ta bouche, pour exprimer quelque impureté. Tu ne te prévicndras point, en reprenant quelqu'un d'une faute. Tu ſeras doux, paiſible, tremblant des paroles que tu as oüies: ſans douter s'il ſera ainſi, ou non.

Tu ne garderas point de mauvaiſe volonté contre ton prochain. Tu aimeras ton prochain plus que ta vie. Tu ne feras point périr un enfant, ni avant ſa naiſſance, ni aprés. Ce précepte étoit néceſſaire aux payens, qui ne faiſoient pas grand ſcrupule de faire périr leurs enfans, quand ils en étoient trop chargés. Tu ne léveras point la main de deſſus ton fils ou ta fille: mais dés la jeuneſſe tu leur aprendras la crainte du Seigneur. Tu ne ſeras point avare. Ton cœur ne ſera point attaché aux grands: mais tu te rangeras avec les juſtes & les humbles. Tu recevras comme des biens les accidens qui t'arriveront. Tu ne ſeras double, ni de cœur, ni de langue: car la duplicité de langue eſt un piége mortel. Tu ſeras ſoumis au ſeigneur & aux ſeigneurs, comme à l'image de Dieu, avec reſpect & crainte. Tu ne commanderas point avec amertume à ta ſervante, ou à ton eſclave: de peur de ne pas craindre Dieu nôtre maître commun, qui eſt venu apeller, ſans voir égard aux perſones, ceux à qui il a préparé l'eſprit. Tu communiqueras tous tes biens à ton prochain;

ſans dire que rien te ſoit propre. Car ſi vous êtes en ſocieté pour les choſes incorruptibles, combien plus y devés-vous être pour les corruptibles?

Tu ne ſeras point promt à parler : car la bouche eſt un piége de mort. Tu ſeras chaſte ſelon
Eccli. IV. 36. tes forces, & même audeſſus. Garde-toi d'étendre les mains pour recevoir, & les retirer pour ne pas doner. Tu aimeras, comme la prunelle de ton œil, tous ceux qui t'anoncent la parole du Seigneur. Tu te ſouviendras jour & nuit du jour du jugement. Tu chercheras tous les jours à voir les fideles : & t'apliqueras à les conſoler par tes diſcours & par tes viſites, t'étudiant à ſauver des ames: & tu travailleras de tes mains, pour rache-
Luc. VI. 30. ter tes pechés. Donne ſans héſiter & ſans murmurer. Donne à quiconque te demandera; & tu conoîtras celui qui ſait bien récompenſer. Tu garderas ce que tu as receu, ſans y ajoûter, ni en ôter. Tu ne feras point de diviſion, mais tu procureras la paix entre ceux qui ſont en querelle. Tu n'iras point faire ta priere en mauvaiſe conſcience. Voilà la voye de lumiere.

c. 20. Mais la voye noire eſt oblique & pleine de malédiction : car c'eſt le chemin de la mort éternelle, & du ſuplice. Là ſont les maux qui perdent les ames; l'idolatrie, l'audace, l'élevation, l'hypocriſie, la duplicité de cœur, l'adultere, le meurtre, le vol, l'orgueil, l'apoſtaſie, la tromperie, la malice, l'impudence, l'empoiſonnement, la magie, l'avarice, le mépris de Dieu. Ils perſé-

cutent les bons, ils haïssent la verité, ils aiment le mensonge, ils ne conoissent point la récompense de la vertu, ils ne s'atachent point au bien: ils ne rendent point justice à la veuve & à l'orfelin : ils veillent, non pour la crainte de Dieu, mais pour le mal. Loin d'eux est la douceur & la patience. Ils aiment les choses vaines, ils cherchent leur intérest : ils n'ont point de pitié du pauvre, & ne se mettent point en peine de celui qui soufre. Ils sont toûjours prêts à médire. Ils ne conoissent point celui qui les a faits. Meurtriers de leurs enfans, corrupteurs de l'ouvrage de Dieu; ils ont aversion des misérables, ils accablent celui qui est afligé, ils sont les défenseurs des riches, les juges injustes des pauvres: pécheurs en tout.

Saint Barnabé conclut en exhortant les fideles à la pratique de tous ces préceptes, par la veuë du jugement qui est proche: il leur recommande de se souvenir de lui, & finit par ces paroles : Je vous salüe enfans de charité & de paix: que le Seigneur de la gloire, & de toute grace, soit avec vôtre esprit. Amen. Telle est l'épître de l'apôtre S. Barnabé, que quelques-uns des anciens comptoient entre les écritures canoniques. On dit qu'il fonda l'église de Milan Il fut enterré dans l'île de Chypre, où il avoit pris naissance, & on mit avec son corps un éxemplaire de l'évangile de S. Matthieu.

c. 21.

Martyrol. 11. Jun.

L'empereur Nerva se sentant vieux, & méprisé,

LIX.
Mort de Nerva Trajan empereur. Persécution.
Epit. Dion. in Nerva. p. 241. D.

adopta pour son fils & nomma Cesar Marc Ulpius Trajan, né en Espagne, qui commandoit alors une armée en Germanie. Nerva mourut l'année suivante quatre-vingts-dix huit de J.C. le 27. de Janvier, âgé de soixante-cinq ans : aprés avoir régné un an, quatre mois & dix jours : & Trajan lui succéda. Au commencement de son régne il défendit les confrairies ou societés ; & ce fut un prétexte de persécuter les chrétiens, qui ne laissoient pas de continüer leurs assemblées. En Italie on fit mourir Flavia Domitilla la jeune, qui avoit été reléguée sous Domitien dans l'île de Pontia. On mit le feu à sa chambre, où elle fut brûlée avec deux filles qui la servoient, Euphrosyne & Théodore. Un peu auparavant on avoit fait mourir en divers lieux, Nérée & Achille ses eunuques, Entyches, Victorin & Maron, qui étoient aussi ses domestiques. Dans toutes les villes le peuple excita des séditions contre les chrétiens.

An. 98.
Plin x. epist. 43. 97.
Martyrol. 7. Mai.
Eus. III. hist. c. 32.

Abilius troisiéme evêque d'Aléxandrie mourut cette année quatre-vingts-dix-huit de J.C. aprés avoir tenu le siege treize ans & s'être aquitté tres-dignement de sa charge : son successeur fut Cerdon, qui tint le siege onze ans. L'église d'Antioche étoit gouvernée par S. Ignace successeur de S. Evode, qui avoit succédé à S. Pierre.

Eus. III. hist. c. 21.
An. 98.

LIVRE TROISIÉME.

DANS les persécutions particulieres qui s'exciterent sous l'empire de Trajan, fut compris l'evêque de Jerusalem. C'étoit Simeon fils de Cléophas & de Marie, cousin germain de J.C. Il avoit succédé en ce siege à l'apôtre S. Jaques, & étoit âgé de six vingts ans quand il fut présenté au consulaire Attique gouverneur de Syrie. Quelques hérétiques, plûtôt Juifs que Chrétiens, le dénoncerent, comme étant chrétien, & de la race de David : car les empereurs avoient pris grand soin d'exterminer cette famille, pour ôter aux Juifs tout prétexte de révolte. Mais les accusateurs de Siméon furent convaincus d'être eux-mêmes de cette race. Il fut tourmenté pendant plusieurs jours, au grand étonement de tout le monde, & du consulaire lui-même : qui ne pouvoit assés admirer tant de force & de patience en un vieillard de cet âge. Enfin il fut attaché à la croix & y mourut, aprés avoir tenu le siege de Jerusalem pendant plus de quarante ans. On mit à sa place Juste, Juif de naissance : car une infinité de circoncis avoit embrassé la foi. Un nommé Thébutis, qui aspiroit à cette chaire, fut rejetté. De dépit il se fit auteur d'une secte ; & il s'en éleva plusieurs entre ces chrétiens judaïsans. Car lorsqu'il ne se trouva plus sur la terre

I. Martyre de S. Simeon de Jerusalem. *Hegesip. ap Eus. III. hist. c. 32.*

Vales. ibid.

Heges. ap. Eus. IV. hist. c. 22.

aucun des premiers diſciples qui avoient veû J. C. de leurs yeux, & avoient oüi ſa doctrine de leurs oreilles : les héréſies, qui juſques-là s'étoient tenuës dans les ténébres, commencerent à lever la tête, & à ſe produire avec plus d'impudence.

II. Offéniens hérétiques. Epiph hær. 19. & hær. 30. n. 17.

Une de ces ſectes de Juifs demi chrétiens, étoit celle des Offéniens ou Offéens, qui ſemblent être les mêmes que les Eſſéens. Ils habitoient dans l'Arabie au voiſinage de la Paleſtine, prés la mer morte. Un nommé Elxaï ſe joignit à eux en ce temps-ci, ſous le régne de Trajan. C'étoit un faux prophete, qui étoit Juif d'origine & de ſentimens; mais il n'obſervoit pas la loi. Il fit une héréſie particuliere, compoſa un livre, par inſpiration, à ce qu'il diſoit; & ordonna à ces ſectateurs une forme de ſerment par le ſel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent. D'autres fois il leur ordonoit de prendre ſept autres témoins de la verité : le ciel, l'eau, les eſprits, les ſaints anges de la priere, l'huile, le ſel & la terre. Ces ſermens étoient pour eux un culte religieux : quoique manifeſtement contraires à la défenſe de l'évangile. Elxaï étoit ennemi de la virginité & de la continence, & contraignoit au mariage. Il diſoit que l'on pouvoit, ſans peché, céder à la perſécution, adorer les idoles, & profeſſer au dehors ce que l'on vouloit : pourveû que le cœur n'y eût point de part. Pour autoriſer cette hypocriſie, il aportoit l'éxemple d'un certain Phinées ſacrificateur, deſcendu d'Aaron & du premier

Matth. v. 34.

premier Phinées : qui pendant la captivité de Babylone avoit, disoit-il, adoré Diane à Suse, pour éviter la mort, sous le régne de Darius.

Il disoit que le Christ étoit le grand roi : n. 3.
mais par son livre il ne paroissoit pas s'il parloit de N. S. J. C. ou s'il en attendoit un autre. Il défendoit de prier vers l'orient, & vouloit que l'on tournât le visage vers Jerusalem : en quelque païs que l'on fût. Cependant il condamnoit les sacrifices, comme ne convenant pas à Dieu ; & ne lui ayant été oferts, ni par les peres, ni en vertu de la loi ; il ne vouloit point que l'on mangeât de la chair, comme faisoient les Juifs : & rejettoit l'autel & le feu comme étranger à Dieu. Il disoit ces paroles dans son livre : Enfans marchés, non vers la forme du feu, de peur de vous égarer, car ce n'est qu'erreur ; vous le voyés fort proche, & il est fort loin : ne marchés pas vers sa forme, marchés plûtôt vers la voix de l'eau. Car il assuroit que l'eau étoit bonne.

Il décrivoit le Christ comme une certaine vertu, dont il donoit les mésures. Vingt-quatre schenes en longueur, c'est à dire quatre-vingts-seize mille pas. Six schenes en largeur, ou vingt-quatre mille pas, & l'épaisseur à proportion. Ces mésures semblent avoir été forgées sur un passage de S. Paul pris grossiérement. Par une erreur semblable il donoit au S. Esprit le sexe féminin : apparemment parce qu'en hebreu *Roüah*, qui signifie esprit, est de ce genre. Il le faisoit semblable au Ephes. III. 18.

Christ, & posé devant lui, droit comme une statuë, sur un nuage entre deux montagnes, & toutefois invisible. Il donoit à l'un & à l'autre la même mésure : & disoit l'avoir conuë par la hauteur des montagnes, parce que leurs têtes y arrivoient. Il enseignoit dans son livre une priere en paroles barbares, dont il défendoit de chercher l'explication : & que S. Epiphane traduit ainsi : La bassesse, la condamnation, l'opression & la peine de mes peres est passée ; par la mission parfaite, qui est venuë. Les disciples d'Elxaï se joignirent à ceux d'Ebion. Ils gardoient la circoncision & le sabat, & durerent encore plusieurs siécles.

III. Lettre de Pline à Trajan. *Eus. III. hist. c. 33.*

Pline Second le jeune, qui étoit gouverneur de Bithynie, y trouva un si grand nombre de chrétiens, qu'il fut embarassé de la maniere dont il devoit se conduire à leur égard ; & consulta l'empereur. En effet, l'apôtre S. Pierre avoit préché dans cette province, & y avoit confirmé la foi par ses écrits. Voici la lettre de Pline à Trajan.

1. Pet. init.

Plin. lib. 10. ep. 97.

Je me fais un devoir, Seigneur, de vous raporter toutes les afaires dont je doute. Car qui peut mieux me conduire dans mon incertitude, ou m'instruire dans mon ignorance ? Je n'ay jamais assisté aux procés des chrétiens : c'est pourquoi je ne sai ce que l'on y punit, ou ce que l'on y recherche : & je n'ai pas peu douté, s'il y a quelque diférence d'âge, si les plus tendres en-

ſans ne doivent point être diſtingués des grandes perſones : ſi le repentir mérite pardon, ou s'il ne ſert de rien de n'être plus chrétien, quand on l'a une fois été : ſi ce que l'on punit eſt le nom ſeul, ſans autres crimes, ou les crimes attachés au nom. Cependant voici la méthode que j'ai ſuivie, à l'égard de ceux qui m'ont été déférés comme chrétiens. Je les ay interrogés s'ils l'étoient: quand ils l'ont confeſſé, je les ay interrogés une ſeconde & une troiſiéme fois, les menaçant du ſuplice ; & quand ils ont perſévéré, je les y ay fait conduire. Car je n'ay point douté, quoique pût être ce qu'ils confeſſoient, qu'au moins il ne falût punir l'opiniâtreté & l'obſtination infléxible. Il y en a eû d'autres auſſi inſenſés, que j'ai notés pour être envoyés à Rome ; parce qu'ils étoient citoyens Romains. Cependant les accuſations s'étendoient, comme il eſt ordinaire, & pluſieurs cas ſe ſont préſentés. On a propoſé un libelle ſans nom d'auteur, contenant les noms de pluſieurs ; qui nient d'être chrétiens, ou de l'avoir été. Quand j'ai veû qu'ils invoquoient les dieux avec moi, & ofroient de l'encens & du vin à vôtre image, que j'avois exprés fait aporter avec les ſtatuës des dieux : & de plus qu'ils maudiſſoient le Chriſt : j'ai cru les devoir renvoyer. Car on dit qu'il eſt impoſſible de contraindre à rien de tout cela, ceux qui ſont véritablement chrétiens. D'autres nommés par le dénonciateur, ont dit qu'ils étoient chrétiens, & l'ont nié auſſitôt.

Ils ont dit qu'ils l'avoient été, mais qu'ils ne l'étoient plus : les uns depuis trois ans, les autres depuis plus long-temps : quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont adoré vôtre image, & les statuës des dieux : ils ont même maudit le Christ.

Voici à quoi ils disoient que se réduisoit leur faute, ou leur erreur. Qu'ils avoient accoûtumé de s'assembler un certain jour avant le soleil levé, & de dire ensemble à deux chœurs, un cantique en l'honeur du Christ, comme d'un dieu : qu'ils s'obligeoient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre, ni larcin, ni vol, ni adultere : ne point manquer à leur parole, & ne point dénier un dépôt. Qu'ensuite ils se retiroient, puis se rassembloient pour prendre un repas, mais ordinaire & innocent : encore avoient-ils cessé de le faire aprés mon ordonnance : par laquelle, suivant vos ordres, j'avois défendu les assemblées. Pline remarque, que les repas des chrétiens étoient innocens, à cause des calomnies qui s'étoient déja répanduës, qu'ils égorgeoient un enfant & le mangeoient. Il continuë : J'ai cru d'autant plus nécessaire pour en savoir la verité, de faire donner la question à deux femmes esclaves, que l'on disoit y avoir servi. Mais je n'ai trouvé autre chose qu'une superstition mal réglée & excessive. C'est pourquoi j'ai diferé le jugement, & je me suis pressé de vous consulter.

La chose m'a paru digne de consultation, principalement à cause du nombre des accusés. Car

on met en péril plusieurs persones, de tout âge, de tout sexe, & de toute condition. Cette superstition a infecté, non seulement les villes, mais les bourgades & la campagne : & il semble que l'on peut l'arréter & la guérir. Du moins il est constant, qu'on a recommencé à fréquenter les temples, presque abandonnés : à célébrer les sacrifices solemnels, aprés une longue interruption ; & que l'on voit par tout des victimes : au lieu que peu de gens en achetoient. D'où on peut aisément juger, la grande quantité de ceux qui se corrigeront, si on donne lieu au repentir.

Trajan répondit ainsi à la lettre de Pline : Vous avés suivi la conduite que vous deviés, mon cher Second, dans les causes de ceux, qui vous ont été déférés comme chrétiens. Car on ne peut rien établir en général qui ait une régle certaine. Il ne faut pas les rechercher : mais s'ils sont dénoncés & convaincus, il faut les punir. Ensorte toutefois, que quiconque dira qu'il n'est pas chrétien, & le montrera en effet, sacrifiant à nos dieux : obtiendra le pardon par son repentir, quelque suspect qu'il ait été pour le passé. Quant aux libelles proposés sans nom d'auteur ; ils ne doivent avoir lieu en aucune espece d'accusation : la chose est de tres-mauvais éxemple, & n'est point digne de nôtre siécle. *ibid. ep. 98.*

Cette réponse de l'empereur éteignit en quelque façon la persécution, qui menaçoit les chrétiens : mais elle ne laissa pas de moindres prétex- *Eus. III. hist. c. 33.*

tes à leurs ennemis, pour leur faire du mal. Le peuple en certains lieux, en d'autres les magistrats, leur tendoient des piéges. Ensorte que sans persécution déclarée & générale, il y avoit des persécutions particulieres en chaque province.

IV. Voyage de S. Ignace. *Acta Ignat. gr & lat. edit. Ruin.*

S Ignace gouvernoit alors l'église d'Antioche, qu'il avoit conservée pendant la persécution de Domitien, s'apliquant à l'oraison, au jeûne, & à l'instruction continuelle; & craignant de n'avoir pas encore aquis la vraye charité pour J.C il ne respiroit que le martyre. On le nommoit Théophore, comme portant Dieu en lui : il étoit conû sous ce nom, & ne s'en défendoit pas. Trajan aprés avoir vaincu les Daces, passa en orient, la neuviéme année de son empire, cent six de J C. marchant en Armenie & contre les Parthes. Comme il étoit à Antioche, S. Ignace craignant pour son église, voulut bien être amené devant lui. L'empereur lui dit: Qui es-tu malheureux, qui méprises nos ordres, & persuades aux autres de se perdre? S. Ignace ayant dit son nom de Théophore, Trajan dit : Qui est celui qui porte Dieu? S. Ignace répondit: Celui qui a J.C. dans le cœur. Confessant ainsi clairement la divinité de J. C. Trajan dit: Tu crois donc que nous n'avons pas dans le cœur les dieux, qui combattent avec nous contre nos ennemis? S. Ignace dit: Vous vous trompés, de nommer dieux les démons des gentils. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & la mer, & tout ce qu'ils con-

An. 106.

tienent ; & il n'y a qu'un seul J. C. le fils unique de Dieu, au roiaume duquel j'aspire. Trajan dit : Tu parles de celui qui a été crucifié sous Ponce Pilate ? S. Ignace dit : Celui qui a crucifié mon peché avec son auteur ; & qui met toute la malice du démon sous les pieds de ceux, qui le portent dans leur cœur. Trajan dit: Tu portes donc en toi le crucifié ? S. Ignace dit : Oüi : Car il est écrit : J'habiterai & marcherai en eux. Trajan prononça cette sentence : Nous ordonons qu'Ignace, qui dit qu'il porte en lui le crucifié, sera enchaîné & conduit à Rome par les soldats : pour être dévoré par les bêtes, dans les plaisirs du peuple. S. Ignace s'écria plein de joye. Je vous rends graces, Seigneur, de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous : pour être chargé de chaînes de fer, comme vôtre apôtre Paul. En parlant ainsi il se mit dans les chaînes avec plaisir, pria premiérement pour l'église, & la recommanda à Dieu avec larmes, puis fut enlevé par les soldats. Il étoit ordinaire d'envoyer à Rome, de toutes les provinces, les plus fameux criminels : & l'empereur regardoit comme tel, le docteur & le chef des chrétiens de la grande Antioche capitale de l'orient.

2. Cor. VI. 16.

S. Ignace poussé du désir du martyre, fit gayement le voyage d'Antioche à Seleucie, où il devoit s'embarquer. Avec lui s'embarquerent dix soldats qui le gardoient, & trois de ses disciples, Reus & Agathopus de Syrie, & Philon diacre de

Cilicie. Aprés de grandes fatigues ils aborderent à Smyrne. S. Ignace se pressa de descendre à terre, pour voir S. Polycarpe evêque de cette ville, son ancien ami; car ils avoient été ensemble disciples de l'apôtre S. Jean. Y étant mené, il communiqua avec lui les graces spirituelles, & se glorifiant de ses chaînes, il le pria de concourir, avec toutes les églises, à l'accomplissement de son martyre. A Smyrne se trouverent des députés de toutes les Eglises voisines; qui s'empressoient à participer aux graces de ce martyr. Onésime evêque d'Ephese, que l'on croit être le disciple de l'apôtre S. Paul, y vint avec Crocus, Burrus, Euplus & Fronton. Damas evêque de Magnésie sur le Méandre, y vint accompagné des prêtres Bassus & Apollonius & du diacre Sotion. Polybe evêque de Tralles y vint aussi. S. Ignace pour témoigner sa reconoissance envers ces trois églises, leur écrivit des lettres, dont il chargea leurs députés.

V. Epître de S. Ignace aux Ephésiens.

edit. Coteler.

La lettre aux Ephesiens commençoit ainsi: Ignace, autrement Théophore, à l'église benite dans la grandeur & la plénitude de Dieu le Pere, prédestinée avant les siecles à une gloire permanente: immuable, unie & élûë en la passion véritable, & en la volonté du Pere, & de J. C. nôtre Dieu: à l'église justement heureuse qui est à Ephese en Asie: salut en J. C. & en sa grace tres-pure. Toutes ses épîtres commencent ainsi par de longues salutations, comme celles de S. Paul:

S. Paul : & ſon ſtile ſuit plûtôt les mouvemens d'une ardente charité, que les régles de la grammaire. Il ajoûte un peu aprés : J'ai receu vôtre multitude, en la perſone d'Onéſime vôtre evêque, homme d'une charité inexplicable. Je prie Dieu que vous l'aimiés ſelon J. C. & que vous lui reſſembliés tous. Beni ſoit celui qui vous a doné un tel evêque, à vous qui êtes ſi dignes de le poſſéder. Quant à mon confrere Burrus vôtre diacre, rempli de toute bénédiction : je prie Dieu qu'il demeure pour vôtre gloire, & pour celle de l'evêque. Et Crocus digne de Dieu, & de vous : que j'ai receu comme un modéle de vôtre charité : qui m'a ſoulagé en tout. Ainſi le pere de J. C. le conſolera lui-même, avec Onéſime, Burrus, Euplus & Fronton, par leſquels je vous ay tous veûs quant à la charité. Et enſuite :

Je ne prétends pas de vous ordoner comme ſi n. 3. j'étois quelque choſe. Car bien que je ſois lié pour le nom de J. C. je ne ſuis pas encore parfait. Je ne fais que commencer à être diſciple, & je vous parle comme à ceux qui ſont maîtres autant que moi. Car j'avois beſoin que vous m'euſſiés préparé au combat : en m'inſpirant la foi, la patience, la conſtance. Et enſuite : Vous devés concourir à la volonté de l'evêque, comme vous faites. Car vos dignes prêtres ſont d'accord avec l'evêque, comme les cordes d'une lire ; & vôtre union fait un concert merveilleux, pour chanter la gloi-

re de J.C. Et ensuite : Si en peu de temps j'ai contracté avec vôtre evêque une telle amitié : qui n'est pas humaine, mais spirituelle ; combien êtes-vous plus heureux, vous qui lui êtes unis comme l'église à J.C. & J.C. au pere, afin que tout s'acorde en union. Que persone ne se trompe : quiconque est séparé de l'autel, est privé du pain de Dieu. Car si la priere d'une ou deux persones a une telle force, combien plus celle de l'evêque, & de toute l'église. Celui donc, qui ne vient pas à l'assemblée, est un superbe, & se sépare lui-même. Car il est écrit : Dieu résiste aux superbes. Prenons donc garde à ne pas résister à l'evêque, afin d'être soumis à Dieu. Et plus on void l'evêque garder le silence, plus on le doit craindre. Car tous ceux que le pere de famille envoye pour le gouvernement de sa maison, nous devons les recevoir comme celui qui les envoye. Il est donc évident que nous devons regarder l'evêque, comme le Seigneur lui-même. Au reste, Onésime est le premier à loüer hautement le bon ordre qui est en vous : c'est à dire que vous vivés tous selon la verité, qu'aucune hérésie n'habite chés vous, que vous n'écoutés persone plus que J.C.

Prov. III. 34. sec. 70.

6. 7. Car il y a des trompeurs, qui se parant du nom de Dieu, font des choses indignes de lui. Vous devés les éviter, comme des bêtes farouches. Ce sont des chiens enragés, qui mordent en cachete. Donnés-vous-en de garde, ils sont difi-

ciles à guérir. Il n'y a qu'un médecin corporel & ſpirituel, engendré & éternel, Dieu en l'homme, vraye vie dans la [illegible] ; qui eſt de Marie & de Dieu : premierement paſſible, & puis impaſſible, J. C. N. S. Et enſuite : J'ai ſeu qu'il a paſſé chés vous des gens qui tienent une mauvaiſe doctrine : mais vous avés bouché vos oreilles pour ne la pas recevoir. Et un peu aprés : Je ſuis ravi de l'honeur que j'ai, de vous entretenir par cette lettre ; & de me réjoüir avec vous, de ce que dans la veuë d'une autre vie, vous n'aimés que Dieu ſeul. Vous priés auſſi ſans ceſſe pour les autres hommes. Car il y a eſpérance qu'ils ſe convertiront, pour joüir de Dieu. Donnés-leur donc moyen de s'inſtruire, du moins par vos œuvres. Opoſés à leurs emportemens, vôtre douceur ; à leurs paroles hautaines, vôtre humilité ; à leurs injures, vos prieres ; à leurs erreurs, vôtre fermeté dans la foi ; à leur férocité, vôtre humanité. Gardons-nous de les imiter : mais ſoyons leurs freres par la complaiſance, & cherchons à imiter le Seigneur. Que ce ſoit à qui ſoufrira le plus d'injuſtices, de pertes & de mépris. Enſuite parlant de J. C. C'eſt pour lui que je porte mes chaînes, ces perles ſpirituelles. Puiſſai-je reſſuſciter avec elles par vos prieres, dont je déſire d'être toûjours participant, & d'être mis au rang des chrétiens d'Epheſe, qui ont toûjours été d'accord avec les apôtres, par la vertu de J. C. Je ſai qui je ſuis, & à qui j'écris. Je ſuis condamné, vous avés

Athanaſ. de ſynod. p. 922. Theodor. dial. 1. p. 34.

n. 10.

receu miséricorde. Je suis dans le péril, vous êtes afermis dans la grace. Vous êtes le passage de ceux que l'on fait mourir pour Dieu : disciples de Paul, ce saint, ce martyr, ce bienheureux : puissay-je me trouver sous ses pieds, quand je joüirai de Dieu.

Matt. XII. 33. Il dit encore : L'arbre se déclare par son fruit : ainsi ceux qui font profession d'être chrétiens, seront conus par leurs œuvres. Car ce n'est pas la profession qui sert ; mais la foi effective, & la persévérance jusques à la fin. Il vaut mieux se taire, & être : que de parler, & n'être point. Il est bon d'enseigner, si l'on fait ce que l'on dit. Il n'y a qu'un maître, qui a dit, & tout a été fait : & ce qu'il a fait en se taisant, est digne du Pere. Celui qui posséde la parole de JESUS, peut aussi entendre son silence pour être parfait : pour agir en parlant, & se faire conoître en se taisant. Ensuite parlant contre les erreurs de son temps, il dit : J. C. nôtre Dieu a été conceu de Marie, selon la disposition de Dieu, du sang de David, & du S. Esprit. Il est né, & a soufert d'être baptisé pour purifier l'eau. Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie, & son enfantement, & la mort du Seigneur : trois mysteres éclatans, qui ont été accomplis dans le silence de Dieu.

n. 15.

n. 18.

Orig. hom. 6. in Luc. Basil. hom. 25. Hier. ad Matth. 1.

S. Ignace finit ainsi cette lettre : Si J. C. m'en fait la grace par vos prieres, je vous écriray une seconde lettre, où je vous expliquerai ce que j'ai commencé, touchant le mystere du nouvel hom-

me J. C. de la foi & de la charité, dont il eſt l'objet: de ſa paſſion & de ſa réſurrection: principalement ſi le Seigneur me le révéle. Car par ſa grace vous concourés tous en une ſeule foi & en un ſeul J. C. qui, ſelon la chair, eſt de la race de David, qui eſt fils de l'homme & fils de Dieu: enſorte que d'un eſprit indiviſible vous obéïſſés à l'evêque, & aux prêtres: rompant un même pain, qui eſt le remede pour l'immortalité, l'antidote pour ne point mourir, mais pour vivre toûjours en J. C. Je donnerois ma vie pour vous, & pour ceux que vous avés envoyés pour la gloire de Dieu à Smyrne, d'où je vous écris. Je rends graces à Dieu, & j'aime Polycarpe comme je vous aime. Souvenés-vous de moi, comme J. C. de vous. Priés pour l'égliſe de Syrie, d'où on m'emmene à Rome enchaîné: moi qui ſuis le dernier de cette égliſe, où Dieu m'a fait la grace de me trouver pour ſa gloire. Je vous ſalüe en Dieu le Pere, & en J. C. nôtre commune eſpérance. Telle eſt l'épître de S. Ignace aux Epheſiens.

Dans l'épître aux Magnéſiens, aprés la ſalutation il dit: Ayant l'honeur de porter un nom d'une dignité divine, à cauſe de mes chaînes, je chante la gloire des égliſes, & leur ſouhaite l'union de la chair & de l'eſprit de J. C. nôtre perpétuelle vie, de la foi & de la charité, que rien ne ſurpaſſe; & ce qui eſt le principal, de JESUS & du Pere: par qui nous ſoufrirons toutes les inſultes du prince de ce ſiécle; & nous nous enfuirons, pour joüir de

VI. Epître aux Magnéſiens.

Dieu. Puis donc que j'ai eu l'avantage de vous voir, par Damas vôtre evêque digne de Dieu, & les dignes prêtres Bassus & Apollonius, & mon confrere le diacre Sotion : puissai-je joüir de lui, puisqu'il est soumis à l'evêque comme à la grace de Dieu, & aux prêtres comme à la loi de J. C. Vous ne devés pas abuser de l'âge de vôtre evêque, mais lui rendre tout respect, suivant la puissance de Dieu le pere : ainsi que j'ai veû faire aux saints prêtres, qui ne prennent pas avantage de sa jeunesse aparente : mais lui cédent comme prudens selon Dieu. Ou plûtôt ce n'est pas à lui qu'ils cédent ; mais à l'evêque de tous, au Pere de J. C. Vous devés donc, en l'honeur de celui qui le veut, obéïr sans aucune dissimulation : puisque ce n'est pas cet evêque visible que l'on trompe, mais on ofense l'invisible : on n'a pas afaire ici aux hommes ; mais à Dieu qui voit les choses cachées.

Il faut donc être chrétiens, non seulement en avoir le nom : comme ceux qui reconoissent de nom un evêque, & font tout sans lui. Je ne vois pas qu'ils soient en bonne conscience : puisque leurs assemblées ne se font pas seurement, selon le précepte. Toutes choses prennent fin. Nous sommes également proches de la mort & de la vie. Chacun va à son lieu. Il y a comme deux monoyes, celle de Dieu, & celle du monde, chacune a son caractere propre : les infideles ont celui du monde, les fideles ont en la charité le carac-

ctere de Dieu par J. C. ſi nous ne ſommes diſpoſés à mourir pour imiter ſa paſſion, ſa vie n'eſt point en nous. Puis donc que dans les perſones que j'ai dites, j'ai veû toute vôtre multitude en foi & en charité : je vous exhorte à faire tout en la concorde divine, l'evêque préſidant à la place de Dieu, & les prêtres à la place du ſénat des apôtres : les diacres, qui me ſont ſi chers, comme ceux à qui eſt confié le myſtere de J. C. qui étoit avant les ſiécles avec le Pere, & a paru à la fin.
Et enſuite : Comme le Seigneur n'a rien fait, ni n. 7.
par lui, ni par ſes apôtres, ſans le Pere, auquel il eſt uni : ainſi ne faites rien ſans l'evêque & les prêtres. N'eſſayés-pas même de trouver rien de raiſonnable en particulier. Mais n'ayés tous enſemble qu'une penſée & une eſpérance : faites les mêmes prieres & les mêmes vœux, avec une charité & une joye ſans reproche. Rien n'eſt meilleur que J. C. qui eſt un. Courés enſemble comme à un ſeul temple de Dieu, à un ſeul autel, à un ſeul J. C. qui eſt ſorti d'un ſeul Pere, eſt en lui ſeul & eſt allé à lui ſeul.

Ne vous égarés pas dans les opinions étrangeres, ni dans les ancienes fables, qui ſont inutiles. Si nous vivons encore ſelon la loi, c'eſt avoüer que nous n'avons pas receu la grace. Car les divins prophetes ont vécu ſelon J. C. & c'eſt pourquoi ils ont été perſécutés : étant inſpirés par ſa grace, pour perſuader aux incrédules, qu'il n'y a qu'un Dieu, qui s'eſt manifeſté par J. C. ſon

Fils: ſon Verbe éternel, qui n'eſt pas ſorti du ſilence. Par ces dernieres paroles S. Ignace condamne ceux qui diſoient, que le ſilence ou *Sigé*, dont ils faiſoient comme une perſone; avoit été en Dieu, avant qu'il proferât ſon Verbe. Ce qui fut depuis relevé & amplifié par l'hérétique Valentin. S. Ignace ajoûte, que les prophetes étoient en eſprit les diſciples de J. C. & l'attendoient comme leur maître. Il rejette les noms des diverſes ſectes, en diſant : Aprenons à vivre ſelon le christianiſme: car celui qui porte un autre nom, n'eſt point de Dieu. Et enſuite : Il eſt abſurde de nommer J. C. & judaïſer. Car ce n'eſt pas le chriſtianiſme qui s'eſt converti au judaïſme, mais le judaïſme au chriſtianiſme.

V. not. Coteler. & Voſſ.

p. 10.

Ce que j'en dis, mes chers freres, n'eſt pas que je conoiſſe aucun de vous ainſi diſpoſé: mais comme le moindre de vous, je veux vous préſerver de l'apât des vaines opinions. Et encore : Tout enchaîné que je ſuis, je ne vaux pas un de vous qui êtes libres. Je ſai que vous ne vous enflés pas, car vous avés J. C. en vous : & quand je vous loüe, vous en êtes confus. Et enſuite : Souvenés-vous de moi en vos prieres, afin que j'arrive à Dieu : & de l'égliſe de Syrie, dans laquelle je ne mérite pas d'être compté. Les Epheſiens vous ſalüent de Smyrne, d'où je vous écris; & où ils ſont venus pour la gloire de Dieu comme vous. Ils m'ont ſoulagé en tout. Polycarpe evêque de Smyrne & les autres égliſes vous ſalüent

en

en l'honeur de J. C. Soyés fermes en la concorde divine, possédant l'esprit indivisible, qui est J. C. Telle est l'épitre de S. Ignace aux Magnésiens.

L'épître aux Tralliens commence ainsi, aprés la salutation. Je sai que vos pensées sont pures, vos cœurs unis, & vôtre patience non passagere, mais comme naturelle. Ainsi que je l'ai apris de Polybe vôtre evêque : qui est venu à Smyrne, par la volonté de Dieu, & de J. C. & s'est tellement réjoüi avec moi des chaînes que je porte pour J. C. que j'ai veû en lui toute vôtre multitude. Et ensuite : Tant que vous êtes sujets à vôtre evêque, comme à J. C. il me semble que vous vivés, non selon l'homme, mais selon J. C. Et encore : Il est donc nécessaire, comme vous le pratiqués, de ne rien faire sans l'evêque : mais d'être soumis même aux prêtres, comme aux apôtres. Il faut aussi que les diacres ministres des mysteres de J. C plaisent à tous en toutes manieres. Car leur ministere ne regarde pas le boire & le manger, mais le service de l'église de Dieu : ils doivent donc éviter comme le feu de s'attirer des reproches. Tous aussi doivent respecter les diacres, comme établis par l'ordre de J. C : l'evêque, comme celui qui est l'image du Pere : les prêtres, comme le sénat de Dieu, comme la compagnie des apôtres. Sans eux on ne doit point parler d'église. Je suis persuadé que vous en pensés de même. Car j'ai receu le modéle de vôtre charité, & je l'ai avec moi, en la persone de vôtre evêque :

VII. Epître aux Tralliens.

V. not. Cotel.

dont le ſeul extérieur eſt une grande inſtruction. Sa douceur eſt ſa force, & je croi que les impies mêmes le reſpectent.

J'ai de grands ſentimens de Dieu : mais je me méſure moi-même, de peur que la gloire ne me perde. Car c'eſt à préſent que je dois craindre le plus ; & ne me pas arréter à ceux qui m'enflent. Ceux qui me parlent me bleſſent. J'aime à ſouffrir, il eſt vrai : mais je ne ſai ſi j'en ſuis digne. Pluſieurs ne s'aperçoivent pas de la jalouſie, qui me fait une cruelle guerre. J'ay donc beſoin de la modeſtie, qui détruit le prince de ce monde. Ne puis-je pas écrire les choſes céleſtes ? Mais comme vous êtes encore enfans, je crains de vous nuire : & que ce que vous ne pourriés comprendre, pardonnés-le moi, ne vous ſufoque. Car encore que je ſois enchaîné, & que je puiſſe conoître les choſes céleſtes, les places des anges, les rangs des principautés, les choſes viſibles & inviſibles : il ne s'enſuit pas que je ſois déja diſciple. Il nous manque bien des choſes, afin que Dieu ne nous manque pas. Il les exhorte enſuite à ſe donner de garde du poiſon des hérétiques, à s'attacher à l'evêque, & à l'unité de l'égliſe, & continuë :

n. 9. Soyés donc ſourds quand on vous parlera ſans J. C. qui eſt de la race de David, qui eſt né de Marie véritablement, qui a beû & mangé, qui a été véritablement perſécuté ſous Ponce Pilate, véritablement crucifié & mort à la veuë de tout

ce qui eſt au ciel, en la terre, & ſous la terre. Qui eſt véritablement réſuſcité des morts, par la puiſſance de ſon Pere : qui nous réſuſcitera de même, nous qui croyons en lui. Que s'il n'a ſoufert qu'en aparence, comme diſent quelques impies, je veux dire les incrédules, qui ne ſont eux-mêmes qu'en aparence: pourquoi ſuis-je enchaîné? pourquoi deſirai je de combattre les bêtes? Je meurs donc en vain: non aſſurément je ne ments pas contre le Seigneur. Il ajoûte enſuite : Je ſouhaite que vous m'écoutiés en charité, afin n. 12.
que ma lettre ne ſoit pas un témoignage contre vous. Priés auſſi pour moi, qui ay beſoin de vôtre charité en la miſéricorde de Dieu: afin que je ſois digne de joüir du partage qui m'eſt deſtiné, & que je ne ſois pas réprouvé. La charité des Smyrniens & des Epheſiens vous ſalüe. Souvenés-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, dans laquelle je ne ſuis pas digne d'être compté, étant le dernier d'entr'eux. Je vous dis adieu en J. C. Soyés ſoumis à l'evêque & aux prêtres, ſuivant le commandement de Dieu: & chacun en particulier aimés-vous d'un cœur indiviſible. Puiſſe mon eſprit vous ſanctifier: non ſeulement à préſent, mais quand je joüirai de Dieu. Je ſuis encore dans le péril: mais le Pere eſt fidele, pour accomplir par J. C. ma priere & la vôtre. Puiſſiés-vous être ſans tache devant lui. Ainſi finit l'épître aux Tralliens.

S. Ignace trouvant à Smyrne des Epheſiens qui

VIII. Epître de S. Ignace aux Romains.

alloient à Rome en droiture, & devoient y arriver avant lui, les chargea d'une lettre pour l'église Romaine : où aprés l'avoir saluée avec de grands éloges, il commence ainsi : J'ai obtenu ce que je demandois à Dieu ; de voir vos visages dignes de lui, comme je l'en priois instamment. Car étant lié pour J. C. j'espere de vous embrasser : si c'est sa volonté, que j'aye le bonheur de persévérer jusques à la fin. Le commencement est bien disposé : pourveu que je reçoive la grace, & que rien ne m'empéche d'obtenir mon partage. Je crains que vôtre charité ne me nuise. Car il vous est aisé de faire ce que vous voulés ; & il m'est dificile d'arriver à Dieu si vous m'épargnés. Je ne veux pas avoir pour vous une complaisance humaine : mais plaire à Dieu, comme vous lui plaisés. Car je n'aurai jamais une si belle occasion d'arriver à Dieu ; ni vous, si vous demeurés en repos, jamais vous n'aurés l'honeur d'une œuvre meilleure. Si vous ne parlés point de moi, j'iray à Dieu : si vous m'aimés selon la chair ; je retournerai à la course. Vous ne pouvés me procurer un plus grand bien, que d'être immolé à Dieu, tandis que l'autel est encore prêt. On void par-là combien S. Ignace craignoit, que les chrétiens de Rome, par leur crédit, ne le délivrassent du supplice. Il continuë :

Vous n'avés jamais été envieux de persone : vous avés instruit les autres. Je veux que les préceptes que vous avés donnés, demeurent fermes.

Seulement demandés pour moi de la force, au dedans & au dehors : afin que je ne dise pas seulement, mais que je veüille : que l'on ne me nomme pas seulement chrétien, mais que l'on me trouve tel. Et ensuite : J'écris aux églises, & leur mande à toutes, que je meurs volontairement pour Dieu, si vous ne m'en empéchés. Je vous conjure, ne m'aimés pas à contre-temps. Soufrés que je sois la pâture des bêtes, qui me feront joüir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, & je serai moulu par les dents des bêtes, pour devenir un pain tout pur de J. C. Flattés plûtôt les bêtes, afin qu'elles soient mon tombeau, & qu'elles ne laissent rien de mon corps : de peur qu'aprés ma mort je ne sois à charge à quelqu'un. Je serai vrai disciple de J. C. quand le monde ne verra pas même mon corps. Priés le Seigneur pour moi, afin que par ces instrumens je deviene une victime. Je ne vous ordone pas comme Pierre & Paul : c'étoient des apôtres, je suis un condamné. Ils étoient libres, je suis encore esclave : mais si je soufre, je serai afranchi de J.C. & je résusciterai libre par lui. Dés à présent j'aprens dans mes chaînes à ne rien desirer de temporel ou de vain.

Depuis la Syrie jusques à Rome, je combats contre les bêtes par mer & par terre, le jour & la nuit : étant lié avec dix léopards ; c'est à dire une escoüade de soldats : qui deviennent plus méchans, mêmes quand on leur fait du bien.

Mais leurs mauvais traitemens m'instruisent de
1. Cor. IV. 4. plus en plus, & je ne suis pas justifié pour cela. Dieu veüille que je joüisse des bêtes, qui me sont préparées. Je souhaite de les trouver bien prestes, & je les flaterai, afin qu'elles me dévorent promtement: & qu'il ne m'arrive pas, comme à quelques-uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne vouloient pas, je les forcerai. Pardonnés-moi, je conois ce qui m'est utile. Maintenant je commence à être disciple. Aucune créature, ni visible, ni invisible ne m'empéchera d'arriver à J. C. Le feu, la croix, les troupes de bêtes, la séparation de mes os, la division de mes membres, la destruction de tout mon corps, les pires tourmens du démon puissent venir contre moi: pourveû seulement que je joüisse de J. C.

Les plaisirs du monde, ni les roiaumes de ce siécle ne me serviroient de rien. Il vaut mieux que je meure pour J. C. que de régner sur toute la terre. Et ensuite: Le prince de ce monde veut m'enlever, & corrompre ma volonté attachée à Dieu. Que persone d'entre vous ne préne son parti. Prenés plûtôt le mien, c'est à dire celui de Dieu. Gardés-vous de parler de J. C. en aimant le monde. Que l'envie n'habite point chés-vous. Quand je vous prierois d'autre chose, étant présent ne le faites pas: croyés plûtôt ce que je vous écris. Je vous écris vivant & amoureux de la mort. Mon amour est crucifié. Je n'ai point un feu matériel, mais une eau vive, qui parle en moi, & me dit inté-

rieûrement : Allons au Pere. Je ne ſuis ſenſible, ni à la nourriture corruptible, ni aux plaiſirs de cette vie. Je deſire le pain de Dieu, le pain céleſte, le pain de vie : qui eſt la chair de J. C. le Fils de Dieu, qui à la fin eſt né du ſang de David & d'Abraham. Je deſire le breuvage de Dieu : ſon ſang qui eſt la charité incorruptible, & la vie ſans fin.

Il dit encore : Souvenés-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, qui a Dieu pour paſteur à ma place. J. C. ſeul la gouvernera, & vôtre charité. Pour moi j'ai honte que l'on diſe que j'en ſuis : je n'en ſuis pas digne : je ſuis le dernier d'entr'eux & un avorton. Mais par la miſéricorde de Dieu je ſuis quelque choſe, ſi je puis arriver à lui. Mon eſprit vous ſalüe ; & la charité des égliſes, qui m'ont receu au nom de J. C. non comme un paſſant. Car celles qui ne ſont pas venuës me voir en effet, ont fourni aux frais ; chaque ville pour ſa part. Je vous écris ceci de Smyrne, par des Epheſiens nos bienheureux freres. Le cher frere Crocus eſt auprés de moi, avec pluſieurs autres. Quant à ceux qui ſont allés devant moi de Syrie à Rome, pour la gloire de Dieu, je croy que vous les conoiſſés. Vous leur ferés ſavoir que je ſuis proche. Car ils ſont tous dignes de Dieu & de vous. Vous devés les ſoulager en toutes choſes. Je vous ay écrit ceci le neuviéme des Calendes de Septembre, c'eſt à dire le vingt-quatriéme d'Aouſt. Je vous ſalüe, vous ſouhaitant juſques à la fin la patience de J. C.

Ainsi finit l'épître aux Romains, la plus fameuse de toutes celles de S. Ignace.

IX. Epître aux Philadelphiens.

De Smyrne il fut conduit à Troade, où l'evêque de Philadelphie en Asie le vint trouver. Il écrivit delà à cette église, à celle de Smyrne, & à S. Polycarpe. Dans l'épître aux Philadelphiens, dés la salutation il recommande l'union avec l'evêque, les prêtres & les diacres, puis il ajoûte. J'ai connu que vôtre evêque a receu le ministere public, non de lui-même, ni par les hommes, ni avec vaine gloire : mais dans la charité de Dieu le Pere & du Seigneur J. C. J'ai été surpris de sa douceur. Son silence est plus puissant, que les vains discours des autres. Car il est réglé par les commandemens de Dieu, comme une lire par ses cordes. C'est pourquoi je le félicite de sa volonté attachée à Dieu, vertueuse & parfaite : de son immobilité, de son éloignement de la colere, par la douceur du Dieu vivant. S. Ignace les exhorte ensuite à fuir les divisions & les mauvaises doctrines ;
n. 3. & ajoûte. Ce n'est pas que j'aye trouvé de la division entre vous : mais quelque distinction. Car tous ceux qui sont à Dieu, & à J. C. sont avec l'evêque : & tous ceux qui se repentiront & viendront à l'unité de l'église, seront aussi à Dieu, pour vivre selon J. C. Ne vous trompés-pas, mes freres. Si quelqu'un suit l'auteur d'un schisme, il n'aura point de part au roiaume de Dieu : si quelqu'un suit une doctrine étrangere, il ne s'accorde point avec la passion de J. C. Prenés donc

donc garde d'user d'une seule eucharistie, car il n'y a qu'une chair de N. S. J. C. & un calice en l'union de son sang : un seul autel, comme un seul evêque, avec les prêtres & les diacres mes confreres : afin que tout ce que vous faites, vous le fassiés selon Dieu. Il recommande de s'attacher aux prophetes, aussi-bien qu'aux apôtres ; puis il ajoûte :

Si quelqu'un vous explique le judaïsme, ne l'écoutés pas. Il vaut mieux recevoir le christianisme de la bouche d'un circoncis, que le judaïsme de la bouche d'un incirconcis : mais l'un & l'autre, s'ils ne parlent de J. C. je les regarde comme des colomnes & des sépulcres qui portent seulement des noms d'hommes en écrit. Il dit encore : Je rends graces à mon Dieu, de ce que j'ai la conscience nette à vôtre égard : & qu'aucun ne peut se vanter, ni en secret, ni en public, que j'aye été à charge à persone, ni peu, ni beaucoup. Et tous ceux à qui j'ai parlé, je prie Dieu qu'il ne leur soit point reproché. Car encore que quelques-uns ayent voulu me tromper selon la chair ; on ne trompe point l'esprit, qui vient de Dieu. Il sait d'où il vient, & où il va, & il découvre les choses cachées. Je criois étant parmi vous : je disois à haute voix : Attachés-vous à l'evêque, aux prêtres, & aux diacres. Ils me soupçonoient de le dire, parce que je prévoyois la division de quelques-uns. Mais celui pour qui je suis lié m'est témoin, que je ne l'ai

n. 6. n. 7. Jo. III. 8.

point conû par les hommes. C'est l'esprit qui l'a déclaré : en disant : Ne faites rien sans l'evêque. Gardés vôtre chair comme le temple de Dieu. Aimés l'union, fuyés les divisions. Soyés imitateurs de J. C. comme lui de son Pere.

Const. Apost. 11. 27.

Il reléve ensuite la dignité de J.C. & la nécessité de sa médiation, & ajoûte : Puisque par vos prieres, & par les entrailles de vôtre charité, j'ai apris que l'église d'Antioche de Syrie est en paix : vous devés, comme église de Dieu, choisir un diacre, pour y aller en ambassade de la part de Dieu, se réjoüir avec eux de leur union. Ces paroles montrent, que ce qui avoit troublé la paix de l'église d'Antioche : étoit quelque division au dedans, entre les fideles : plûtôt que la persécution extérieure des payens. S. Ignace ajoûte : Heureux en J.C. celui qui sera honoré d'une telle charge. Vous en aurés aussi la gloire. Si vous le voulés faire pour le nom de Dieu, il ne vous sera pas impossible. Comme les églises les plus voisines ont envoyé des evêques, d'autres des prêtres, d'autres des diacres.

n. 10.

Quant à Philon le diacre de Cilicie, homme d'un mérite reconû, qui me sert encore à présent dans la parole de Dieu, avec Reus & Agathopus homme choisi, qui me suit depuis la Syrie, ayant renoncé à la vie : ils vous rendent témoignage ; & je remercie Dieu pour vous, de ce que vous les avés receus, comme je souhaite que le Seigneur vous reçoive : & que ceux qui les ont mé-

priſés ſoient délivrés par la grace de J. C. La charité des freres de Troade vous ſalüe. C'eſt d'où je vous écris, par Burrus, que les Epheſiens & les Smyrniens ont envoyé avec moi, pour me faire honeur. Que J. C. en qui ils eſperent, les honore ſelon la chair, l'ame, la foi, la charité, la concorde. Je vous ſalüe en J. C. nôtre commune eſpérance.

X. Epître aux Smyrniens.

Dans l'épître aux Smyrniens, S. Ignace travaille principalement à les fortifier dans la foi de l'incarnation, contre les hérétiques Docites ou Phantaſtiques. J'ay remarqué, dit-il, que vous êtes parfaits par une foi inébranlable, comme cloüés à la croix du Seigneur J. C. en chair & en eſprit, & afermis en la charité par ſon ſang : pleinement perſuadés, qu'il eſt véritablement de la race de David ſelon la chair; fils de Dieu ſelon la volonté & la puiſſance de Dieu : véritablement né d'une vierge : baptiſé par Jean, pour accomplir toute juſtice : véritablement crucifié pour nous en ſa chair, ſous Ponce Pilate & Herode le Tétrarque. Et un peu aprés : Il a ſoufert véritablement, comme il s'eſt véritablement réſuſcité luimême : non, comme diſent quelques incrédules, qu'il n'a ſoufert qu'en aparence. Ils ne ſont euxmêmes qu'en aparence : & il leur arrivera ſuivant leurs opinions, puiſqu'ils ſont phantaſtiques & démoniaques Pour moi, je ſai qu'il a eu ſa chair même aprés la réſurrection, & je crois qu'il l'a encore. Et quand il vint à ceux qui étoient avec

Matth. III. 15.

Pierre, il leur dit : Prenés, touchés-moi, & voyés que je ne ſuis pas un eſprit incorporel. Et auſſitôt ils le toucherent & crûrent, convaincus par ſa chair & par ſon eſprit. C'eſt pourquoi ils ont mépriſé la mort, & ſe ſont trouvés audeſſus d'elle. Et aprés ſa réſurrection, il a beu & mangé avec eux, comme corporel : quoique ſpirituellement uni au Pere.

Je vous donne ces avis, mes chers freres, ſachant que vous êtes dans ces ſentimens: afin que vous puiſſiés vous garder de ces bêtes à figure humaine : que vous devés non ſeulement ne pas recevoir, mais, s'il ſe peut, ne pas rencontrer : & vous contenter ſeulement de prier pour eux, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car il eſt bien dificile : mais il eſt au pouvoir de J. C. nôtre véritable vie. Car ſi J. C. n'a fait tout cela qu'en aparence : je ne ſuis donc auſſi lié que par imagination. Et pourquoi me ſuis-je livré moi-même à la mort, au feu, au glaive, aux bêtes ? Mais prés du glaive, on eſt prés de Dieu : entre les
n. 7. bêtes on eſt avec Dieu. Et enſuite : Que me ſert qu'on me loüe, ſi on blaſphéme contre mon Seigneur, en ne confeſſant pas qu'il porte une chair : Celui qui parle ainſi, le renie entierement, & ne porte qu'un cadavre. Je n'ay pas jugé à propos d'écrire ici les noms de ces incrédules. Dieu me garde même d'en faire mention, juſques à ce qu'ils ſe convertiſſent. Il ajoûte un peu aprés: Remarqués comme ils ſont contraires à la vo-

lonté de Dieu. Ils n'ont point de charité: ils n'ont ſoin ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'affligé, ni de celui qui eſt en priſon, ou qui en eſt dehors, ni de celui qui a faim, ou qui a ſoif. Ils s'abſtiennent de l'euchariſtie & de la priere, parce qu'ils ne confeſſent pas que l'euchariſtie ſoit la chair de nôtre Sauveur J. C. celle qui a ſoufert pour nos pechés, celle que par ſa bonté le Pere a réſuſcitée. Il faut donc s'éloigner d'eux, & ne leur parler, ni en particulier, ni en public. Et un peu aprés :

Fuyés les diviſions comme la ſource des maux: ſuivés tous l'evêque comme J. C. ſuit ſon Pere, n. 8.
& les prêtres comme les apôtres. Reſpectés les diacres comme établis par le commandement de Dieu. Que perſonne ne faſſe rien de ce qui regarde l'égliſe, ſans l'evêque. Que l'on compte pour euchariſtie légitime, celle que fait l'evêque, ou celui qu'il a commis. Où l'evêque paroît; là ſoit la multitude : comme où eſt J. C. là eſt l'égliſe catholique. Il n'eſt permis, ſans l'evêque, ni de baptiſer, ni de faire l'agape. Ce qu'il aprouve eſt agréable à Dieu, afin que tout ſoit légitime & ſolide. Et un peu aprés : Celui qui honore l'evêque, eſt honoré de Dieu; celui qui fait quelque choſe à l'inſceu de l'evêque, ſert le démon.

Il les remercie du ſecours qu'ils lui ont donné, n. 10.
& à trois de ceux qui l'accompagnoient, Philon, Reus & Agathopus : il les exhorte d'envoyer à

Antioche, & dit: Il eſt à propos pour la gloire de Dieu, que vôtre égliſe choiſiſſe un député: qui étant arrivé juſques en Syrie, ſe réjoüiſſe avec eux de ce qu'ils ſont en paix, qu'ils ont recouvré leur grandeur, & rétabli leur corps. La choſe mérite, ce me ſemble, d'envoyer quelqu'un des vôtres, avec une lettre: pour glorifier Dieu avec eux du calme qu'il leur a donné, & de ce que par vos prieres ils ſont arrivés au port. Et enſuite: La charité des freres de Troade vous ſalüe. C'eſt d'où je vous écris par Burrus, que vous avés envoyé m'acompagner avec nos freres d'Epheſe. Il m'a ſoulagé en toutes choſes. Et plût à Dieu que tous l'imitaſſent. C'eſt un modéle pour les miniſtres de Dieu. La grace le récompenſera en tout. Je ſalüe vôtre digne evêque, vos vénérables prêtres, mes confreres les diacres; & tous en commun & en particulier, au nom de J. C. de ſa chair, de ſon ſang, de ſa paſſion, & de ſa réſurrection corporelle & ſpirituelle, en l'union qui eſt entre Dieu & vous. Je ſalüe les maiſons de mes freres, avec leurs femmes & leurs enfans: & les vierges que l'on nomme veuves. C'étoit les diaconeſſes: à qui l'on donoit toûjours le nom de veuves, parce qu'elles l'étoient d'ordinaire. Fortifiés-vous en la vertu de l'eſprit. Philon qui eſt avec moi vous ſalüe. Je ſalüe la maiſon de Tavia, & prie Dieu qu'elle-même s'afermiſſe dans la foi & la charité corporelle & ſpirituelle. Je ſalüe ma chere Alcé, & l'incompara-

C. seler. hic. Conſt. Ap VI c. 17 Epiph. expoſ n. 21.

ble Daphnus, & Eutecnus, & tous en particulier. Dieu vous conſerve en ſa grace. Ainſi finit l'épître aux Smyrniens.

S. Ignace vouloit écrire aux autres égliſes d'Aſie: mais tout d'un coup on le fit embarquer pour paſſer à Naples de Macédoine. Il ſe contenta d'écrire à S. Polycarpe evêque de Smyrne, & le pria de leur écrire. En cette épître il donne à S. Polycarpe des avis ſemblables à ceux que S. Paul donoit à S. Timothée. Rempliſſés, dit-il, vôtre charge avec une grande aplication de corps & d'eſprit. Ayés ſoin de l'union: rien n'eſt meilleur. Suportés tous les autres, comme le Seigneur vous ſuporte. Soufrés de tous avec charité, comme vous faites. Apliqués-vous ſans ceſſe à la priere. Demandés la ſageſſe encore plus abondante que vous n'avés. Veillés, puiſque vous poſſedés l'eſprit qui ne dort point. Parlés à chacun en particulier, ſelon le ſecours que Dieu vous donne. Portés les maladies de tous, comme un parfait atléte. Où le travail eſt plus grand, le profit l'eſt auſſi. Si vous aimés les bons diſciples, on ne vous en a pas d'obligation. Apliqués-vous plûtôt à ſoumettre par la douceur, les plus corrompus. Toute playe ne ſe guérit pas par la même emplâtre. Apaiſés les inflammations en arroſant.

XL. Epître à S. Polycarpe. *Ad Polyc. n. 8. n. 3.*

Il dit enſuite: Ne vous laiſſés-pas étoner par ceux qui paroiſſent dignes de foi, & enſeignent des erreurs. Demeurés ferme comme une enclume frapée. Il eſt d'un grand atléte d'être déchi- n. 3.

ré & vaincre. Et un peu aprés : Que les veuves ne ſoient pas négligées : aprés le Seigneur, ſoyés leur protecteur. Que rien ne ſe faſſe ſans vôtre volonté : & ne faites rien auſſi ſans la volonté de Dieu. Que les aſſemblées ſoient fréquentes. Cherchés-y chacun par ſon nom. Ne mépriſés pas les eſclaves : mais auſſi qu'ils ne s'enflent pas. Au contraire, qu'ils ſervent mieux pour la gloire de Dieu : afin d'obtenir de lui une meilleure liberté. Qu'ils ne deſirent pas d'être afranchis par la communauté de l'égliſe, de peur de devenir eſclaves de leurs paſſions. Fuyés les mauvais artifices, ou plûtôt n'en parlés pas même en converſation. Dites à mes ſœurs d'aimer le Seigneur, & d'être contentes de leurs maris, pour l'eſprit, comme pour le corps. Exhortés auſſi mes freres au nom de J.C. à les aimer, comme il aime ſon égliſe. Si quelqu'un peut demeurer en continence, en l'honeur de la chair du Seigneur : qu'il y demeure, mais ſans vanité. S'il s'en glorifie, il eſt perdu : & s'il veut paroître plus que l'evêque, il eſt corrompu. Quant à ceux & celles qui ſe marient, ils doivent le faire avec l'autorité de l'evêque : afin que le mariage ſoit ſelon Dieu, & non ſelon la cupidité. Que tout ſe faſſe pour la gloire de Dieu.

S. Ignace continüe, en adreſſant la parole à toute l'égliſe de Smyrne. Car il ſavoit, qu'encore que ſon épître ne fût adreſſée qu'à l'evêque : elle ſeroit lûë publiquement en l'aſſemblée des fideles,

fidelles, ſuivant la coûtume. Il dit donc: Ecoutés l'evêque, afin que Dieu vous écoute. Je donerois ma vie, pour ceux qui ſont ſoumis à l'evêque, aux prêtres, aux diacres : puiſſai-je avoir avec eux mon partage en Dieu. Que tout ſoit commun entre vous: les travaux, les combats, les courſes, les ſoufrances, le ſommeil, la veille. Il revient à S. Polycarpe, à l'occaſion de la paix rétablie dans l'égliſe d'Antioche, & dit: Il faut, n. 7.
bienheureux Polycarpe, aſſembler un concile, & choiſir quelqu'un, qui vous ſoit tres-cher, que l'on puiſſe nommer le courier de Dieu: afin qu'il ait l'honeur d'aller en Syrie, & de faire paroître la ferveur de vôtre charité. Un chrétien n'eſt pas à lui : il eſt à Dieu. Il ajoûte un peu aprés :

Puiſque je n'ay pû écrire à toutes les égliſes; parce qu'il a fallu m'embarquer ſubitement, pour paſſer de Troade à Naples, comme Dieu l'ordonne: vous écrirés aux égliſes qui ſont audelà, comme inſtruit de la volonté de Dieu, afin qu'ils faſſent auſſi la même choſe. Ceux qui pourront, y envoyeront par terre; les autres écriront, & chargeront de leurs lettres ceux que vous envoyerés: afin que vous receviés de cette œuvre immortelle la gloire que vous méritės. Je ſalüe tous les fideles en particulier: & la femme d'Epitrope, avec toute ſa maiſon & ſes enfans. Je ſalüe mon cher Attale. Je ſalüe celui, qui aura l'honeur de faire le voyage de Syrie. La grace ſera toûjours avec lui, & avec Polycarpe, qui l'en-

voye. Je ſouhaite que vous vous portiés toûjours bien en J. C. nôtre Dieu, & que par lui vous demeuriés en l'unité & la conduite de Dieu. Je ſalüe ma chere Alcé. Que le Seigneur vous conſerve. Ainſi finit l'épître à S. Polycarpe. Et voilà les ſept épîtres de S. Ignace, conuës de toute l'antiquité : aux Ephéſiens, aux Magnéſiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, & à S. Polycarpe. On les liſoit publiquement depuis dans les égliſes d'Aſie.

Euſ. III. hiſt. c. 36. Hier. ſcript. Ign.

XII. Martyre de S. Ignace. *Acta S. Ign. n. 4.*

S. Ignace ayant paſſé par mer de Troade à Naples, vint à Philippi, & traverſa par terre toute la Macédoine : juſques à Epidamne, autrement Duras, ville maritime ſur la mer Adriatique. Là il s'embarqua, & paſſa dans la mer de Toſcane. Etant à la veuë de Pouzole, il vouloit y deſcendre, ſuivant les traces de S. Paul : mais le vent contraire l'en empécha. Il falut ſe contenter d'eſtimer heureux les freres qui y étoient. Le vent leur fut favorable enſuite un jour & une nuit, & ils arriverent à Porto, à l'embouchure du Tibre. Les compagnons de S. Ignace gémiſſoient, de ce qu'il alloit être ſéparé d'eux ; lui, croyoit ne pouvoir aſſés-tôt quitter le monde, pour aller à Dieu. De Porto ils vinrent à Rome, & le bruit s'étant répandu de l'arrivée du Saint martyr : les freres vinrent au devant, pleins de crainte & de joye. Ils ſe réjoüiſſoient de l'honeur d'avoir S. Ignace avec eux ; mais ils ſavoient qu'on le menoit à la mort. Il impoſa ſilence à quelques-uns, que

Act. XXVIII. 13.

ſeur ferveur emportoit, & leur faiſoit dire, qu'il faloit apaiſer le peuple infidele, afin qu'il ne demandât pas la perte de cet homme juſte. Il les conut d'abord par l'eſprit; les ſalüa tous, les pria d'avoir pour lui une vraye charité, & de ne lui pas envier le bonheur d'aller au Seigneur: leur en diſant encore plus que dans ſa lettre aux Romains. Il ſe mit à genoux avec tous les freres, & pria le fils de Dieu pour les égliſes, pour la ceſſation de la perſécution, pour la charité mutuelle des freres; puis il fut mené en hâte à l'amphithéatre, & auſſitôt expoſé aux bêtes : pour ſervir à la ſolemnité prophane, que les Romains nommoient *Sigillaria*, & qu'ils célébroient le treiziéme des Calendes de Janvier, c'eſt à dire le vingtiéme jour de Décembre. Le peuple étoit venu en foule au ſpectacle: & les bêtes furent ſi cruelles, que le martyr fut auſſitôt devoré. Il ne reſta de ſon corps que les plus gros os; & ſuivant ſon deſir, perſone ne fut embaraſſé de recueillir ſes reliques. Le peu qui reſtoit fut envelopé dans un linge & reporté à Antioche comme un treſor ineſtimable: & ce fut une grande conſolation pour les fideles de tous les lieux où paſſerent ces précieuſes reliques. Elles furent miſes dans une châſſe, & enſévelies dans le cimetiere qui étoit prés de la porte de Daphné. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire du martyre de S. Ignace, la terminent ainſi. Ceci ſe paſſa le treiziéme des Calendes de Janvier, ſous les conſuls Sura & Sénécion pour

Chryſoſt. p. 504. to. 5. edit. Ox.

Hier. ſcript. Ign.

An. 107. la ſeconde fois ; c'eſt l'an cent ſept de J. C. Nous en fûmes nous-mêmes ſpectateurs avec larmes ; & dans la maiſon nous veillâmes toute la nuit, & avec beaucoup de génufléxions & de prieres, nous demandions à Dieu de nous fortifier en nôtre foibleſſe, nous faiſant conoître ce qui s'étoit paſſé. Nous nous endormîmes un peu : & quelques-uns virent Ignace comme préſent tout d'un coup & nous embraſſant : les autres comme priant pour nous ; & au ſortir d'un grand travail, ſe préſentant au Seigneur, avec une grande confiance & une gloire ineffable. Cette veuë nous a remplis de joye : ainſi glorifiant Dieu, & loüant le Saint, nous vous avons déclaré le jour & l'année de ſon martyre : afin que nous aſſemblant en ce même temps, nous ayions part à ce généreux atléte, glorifiant en ſa ſainte mémoire N. S. J. C.

XIII. Epître de S. Polycarpe. *Edit. Coteler.*

Cependant S. Polycarpe ne ſachant pas encore ce qui étoit arrivé à S. Ignace depuis ſon départ, écrivit aux Philippiens pour en aprendre des nouvelles : en répondant à une lettre qu'ils lui avoient écrite. Nous avons encore celle de S. Polycarpe, conuë & révérée de toute l'antiquité. Elle commence ainſi : Polycarpe, & les prêtres qui ſont avec lui, à l'égliſe de Dieu qui eſt à Philippi : que la miſéricorde & la paix ſe multiplie ſur vous, de la part de Dieu tout-puiſſant & du Seigneur J. C. nôtre Sauveur. J'ai pris grande part à la joye que vous avés euë en N. S. de recevoir les modéles de la vraye chari-

té, & d'avoir conduit, comme il vous convenoit, ceux qui étoient chargés de chaînes ſacrées, qui ſont les diadémes des vrais élûs de Dieu : & de ce que vôtre foi ſolide & publiée dés les premiers temps, demeure juſques à préſent, & fructifie pour N. S. Il parle de la réception qu'ils avoient faite à S. Ignace, & aux compagnons de ſon voyage.

Il leur donne enſuite pluſieurs inſtructions utiles ; & deſcendant au particulier. Il veut que les n. 4.
femmes ayent un amour ſincere pour leurs maris, & une charité égale pour tous les autres, dans une pureté parfaite : & qu'elles inſtruiſent leurs enfans dans la crainte de Dieu. Que les veuves, il faut entendre principalement les diaconeſſes, ſoient modérées dans ce qui regarde la foi : c'eſt à dire qu'elles ne veüillent pas en ſavoir trop. Qu'elles prient ſans ceſſe pour tous : entierement éloignées de la calomnie, de la médiſance, de l'avarice, & de tout mal : ſachant qu'elles ſont les autels de Dieu : qu'il voit tout ce qui eſt en nous, & que rien ne lui eſt caché, juſques aux penſées les plus ſecrettes du cœur. De même les diacres n. 5.
doivent être ſans reproche, comme miniſtres de Dieu, & de J. C. & non des hommes. Ni calomniateurs, ni doubles en leurs paroles, ni avares : mais retenus en toutes choſes. Compatiſſans, ſoigneux, marchant ſelon la verité de Dieu. Que le premier ſoin des jeunes gens ſoit de conſerver la pureté, & de tenir en bride leurs deſirs. Qu'ils

ſoient ſoumis aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu, & à J. C. que les vierges conſervent ſans tache la pureté de leur conſcience. Que les prêtres ſoient tendres & compatiſſans envers tous: qu'ils ramenent les égarés, qu'ils viſitent les malades, & ne négligent pas la veuve, l'orfelin & le pauvre. Qu'ils s'éloignent entierement de la colere, de la préocupation, & de l'injuſtice dans les jugemens, de l'avarice. Qu'ils ne croyent pas légérement le mal, & ne ſoient pas trop ſévéres; ſachant que nous ſommes tous pecheurs.

Il recommande de s'éloigner des ſcandaleux & des faux freres: qui ſe couvrent fauſſement du nom du Seigneur, & ſéduiſent les eſprits légers. Quiconque ne confeſſe pas que J. C. eſt venu
n. Jo. IV. 3. dans la chair, eſt un antechriſt. Et celui qui ne confeſſe pas la verité de la croix, eſt du démon: & celui qui détourne la parole de Dieu ſuivant ſes deſirs, & dit qu'il n'y a, ni réſurrection, ni jugement: eſt le fils aîné de ſatan. Quittons donc les vains diſcours & les fauſſes doctrines de pluſieurs, pour nous en tenir à ce qui nous a été enſeigné du commencement: apliquons-nous, à veiller, à prier, & à jeûner. Il dit enſuite: Je vous
n. 9. exhorte donc tous d'obéïr à la parole de Juſtice, & de vous exercer en tout à la patience, dont vous avés veû des exemples de vos yeux: non ſeulement dans les bienheureux Ignace, Zoſime & Rufe, mais dans les autres d'entre vous: dans Paul lui-même, & dans le reſte des apôtres.

Etant persuadés que tous ces grands hommes n'ont pas couru en vain ; & qu'ils sont arrivés au lieu qui leur étoit deû prés le Seigneur, avec lequel ils ont soufert. On croit que Zosime & Ruse étoient des premiers, qui avoient fondé l'église de Philippi. S. Polycarpe leur joint S. Ignace comme déja mort : jugeant bien qu'il devoit avoir soufert le martyre, quoiqu'il n'en eût pas encore de nouvelles particulieres. *Martyrol 18. Decemb.*

S. Polycarpe parle ensuite d'un certain Valens qui avoit été prêtre à Philippi : & qui s'étoit rendu indigne de son rang. Je suis fort afligé, dit-il, pour lui, & pour sa femme : & je prie Dieu de leur doner une véritable pénitence. Ne les regardés-pas comme des ennemis, mais comme des membres malades ; rapellés-les afin de sauver tout vôtre corps. Je m'assure que vous êtes bien exercés dans les saintes lettres, & que rien ne vous est caché. Et ensuite : Priés pour tous les Saints. Priés aussi pour les rois, les princes, & les puissances, & pour ceux qui vous persécutent & vous haïssent, & pour les ennemis de la croix ; afin que le fruit de vôtre foi soit manifeste à tout le monde. n. 11. n. 12.

Vous m'avés écrit vous & Ignace, que si quelqu'un va en Syrie, il porte aussi vos lettres : ce que je ferai si je trouve le temps propre, soit moi, soit celui que j'envoyerai, comme député pour vous & pour nous. Je vous envoye, comme vous l'avés mandé, les lettres qu'Ignace nous a écri- n. 13.

tes, & toutes les autres que nous avions : elles sont ensuite de celle-ci. Vous en pourrés tirer une grande utilité, car elles sont pleines de foi, de patience, & de toute sorte d'édification. Faites-nous savoir aussi ce que vous savés de plus certain, touchant Ignace, & ceux qui sont avec lui. Je vous écris ceci par Crescent, que je vous ay déja recommandé, & que je vous recommande encore. Car il a vécu avec nous sans reproche, & avec vous aussi, comme je croi. Je vous recommande encore sa sœur, quand elle viendra chés vous. Que le Seigneur vous conserve dans sa grace, avec tous les vôtres. Amen. Cette épître de S. Polycarpe se lisoit encore publiquement trois cens ans aprés dans les églises d'Asie.

Hier. script.

XIV. Successions d'evêques.

Euf. Chron. an. 107. *Id.* IV. *hist. c* 1.

An. 107.

Euf. Chron. an. 108.

Le successeur de S. Ignace dans le siege d'Antioche, fut Heron diacre de la même église, qui la gouverna vingt ans. Cerdon evêque d'Aléxandrie mourut la même année cent sept, aprés avoir tenu le siege onze ans. Son successeur fut Primus, qui gouverna dix ans. On croit que le pape Evariste mourut l'année suivante cent huit : & il est certain qu'Aléxandre lui succéda, puis Sixte, puis Télesphore : qui soufrit glorieusement le martyre, & dont quelques-uns mettent le commencement l'an cent onze. Car leurs temps sont incertains. A Jerusalem l'evêque Juste mourut l'an cent onze. Son successeur fut Zachée, puis Tobie, puis Benjamin, puis Jean, puis Matthias, puis un second Benjamin, autrement nommé

Euf. Chron. an. 111. *Id.* IV. *hist. c.* 5.

An. 111.

Philippe,

Philippe. Ces ſix evêques ne durerent que treize ans, tant cette égliſe fut perſécutée; & on ne ſait point combien a duré chacun d'eux, non plus que ceux de Rome. On raporte au même temps de Trajan la mort de S. Onéſime evêque d'Epheſe, diſciple de S. Paul. On dit qu'il fut mené à Rome chargé de chaînes, & qu'il y fut lapidé. On l'y enſévelit d'abord, mais enſuite ſes reliques furent reportées à Epheſe. *Ado. feſtiv. Apoſt. Martyrol. 16. Febr.*

XV. Papias. *Euſ III. hiſt. c. ult.*

En ce même temps vivoit Papias evêque d'Hierapolis en Phrygie, homme tres-ſavant en toutes matieres & tres-inſtruit de l'Ecriture. Il étoit diſciple de Jean le prêtre d'Epheſe,& ami de S. Polycarpe. Il n'avoit pas veû les apôtres; mais leurs diſciples, & quelques-uns des diſciples du Seigneur; & il avoit été tres-ſoigneux de retenir leurs traditions. Je n'aimois pas, diſoit-il, comme la plûpart, ceux qui diſoient beaucoup de choſes, mais ceux qui enſeignoient la verité: ni ceux qui raportoient des préceptes étrangers,mais ceux qui raportoient les préceptes que le Seigneur nous a confiés, & qui procédent de la verité même. Que s'il venoit quelqu'un qui eut ſuivi les anciens, je l'interrogeois de leurs diſcours. Que diſoit André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jaques, ou Jean, ou Mathieu, ou quelque autre des diſciples du Seigneur: & ce que diſoient Ariſtion, ou le prêtre Jean l'ancien diſciple du Seigneur. Car il me ſembloit, que ce que je voyois dans les livres ne me profitoit pas tant, que ce

que j'aprenois de vive voix. Ce ſont les paroles de Papias : où il faut remarquer comme il diſtingue le prêtre Jean, de l'apôtre.

Papias avoit écrit cinq livres de l'expoſition des diſcours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques paraboles étrangeres & quelques diſcours fabuleux ; entr'autres il enſeignoit, qu'aprés la réſurréction des morts J. C. régneroit corporellement ſur la terre pendant mille ans. Ce qui venoit de quelques traditions qu'il avoit mal entenduës, ayant pris au pied de la lettre des expreſſions figurées. Car il avoit l'eſprit fort petit, comme ſes écrits le témoignoient. Cependant ſon antiquité & ſon amour pour la tradition, lui avoient acquis une telle autorité : que de grands hommes l'ont ſuivi dans cette erreur des Millenaires : & l'égliſe ne laiſſe pas de le compter au nombre des Saints.

Martyrol. 22. Febr. Hie. ep. 28. ad Lucin.

XVI. Guerre des Juifs. An. 115.

La dix-huitiéme année de Trajan, cent quinze de J. C. les Juifs comme tranſportés d'un eſprit ſéditieux, ſe révolterent dans Aléxandrie, dans toute l'Egypte & la Cyrénaïque, ſous la conduite d'un nommé André ou Andrias : & commencerent à faire main-baſſe ſur les Romains & ſur les Grecs. Non contens de les tuer, ils mangeoient leur chair, ſe ceignoient de leurs inteſtins, ſe frotoient de leur ſang, & ſe revétoient de leurs peaux. Ils en ſierent pluſieurs par le milieu, depuis la tête : ils en donerent d'autres aux bêtes, & en forcerent quelques-uns à ſe battre l'un con-

Epit. Dion. Traj p.254. F. Euſ. IV. c. 2.

tre l'autre. Ils firent ainſi périr plus de deux cens vingt mille perſones. Dans l'île de Chypre ils en tuerent environ deux cens quarante mille, ſous la conduite d'Artémion. Ce qui attira une loi, par laquelle il fut défendu à aucun Juif d'aborder en Chypre, ſous peine de la vie. Enſorte que ceux mémes qui y alloient innocemment, ſans ſavoir la loi, ou qui y étoient jettés par la tempête, étoient punis de mort.

L'année ſuivante dix-neuviéme de Trajan, cent ſeize de J. C. ſous le gouvernement de Loup préfet d'Egypte, il ſe donna un combat où les Juifs eurent de l'avantage. Ce qui obligea les gentils à ſe retirer promtement à Aléxandrie, où ils ſe ſaiſirent des Juifs qui y demeuroient, & les firent mourir. Les Juifs de Cyréne privés du ſecours de leurs freres d'Aléxandrie ; ſe mirent à piller & à ravager l'Egypte, ſous la conduite de Lucua, qu'ils reconoiſſoient pour roi. L'empereur envoya contr'eux Marcius Turbo, avec de l'infanterie, de la cavalerie & des vaiſſeaux. La guerre fut aſſés longue, & il y eut pluſieurs combats, où Turbo tailla en pieces une infinité de Juifs : qui étoient venus au ſecours de Lucua, non ſeulement de Cyréne, mais d'Egypte. L'empereur donc craignant que les Juifs de Méſopotamie ne ſe jettaſſent ſur les habitans de ce païs-là ; donna ordre à Lucius Quiétus d'en délivrer la province. Il leur livra bataille, & en tua une tres-grande multitude. Pour récompenſe de cette action,

Euſ. ibid. An. 116

l'empereur le fit gouverneur de Judée. Ainſi les Juifs s'attiroient de jour en jour de nouveaux malheurs : tandis que l'égliſe de J. C. devenoit plus étenduë & plus floriſſante.

XVII. Mort de Trajan. Adrien empereur. *Epit. Dion.* An. 117.

L'empereur Trajan mourut l'an de J. C. cent dix-ſept, aprés avoir régné dix-neuf ans, ſix mois & quinze jours. Il eut pour ſucceſſeur Elius Adrien ſon fils adoptif, fils d'Adrien Afer ſon couſin germain. L'empereur Adrien fut extrémement curieux & attaché à toutes les ſuperſtitions du paganiſme. Il fit mourir pluſieurs perſones à Rome au commencement de ſon régne, & on peut croire qu'il y eut des chrétiens de ce nombre.

Epit. Dion.

XVIII. Succeſſions d'evêques. *Euſ. Chr.* An. 118.

Primus evêque d'Aléxandrie mourut l'an cent dix-huit de J. C. Juſte lui ſuccéda, & tint le ſiege onze ans. Il y en a qui mettent l'an cent vingt-deux le martyre du Pape S. Téleſphore : à qui ſuccéda Hygin, puis Pius, puis Anicet. A Jeruſalem aprés Philippe, Sénéque fut evêque, l'an cent vingt-cinq. Puis Juſte, puis Levi, puis Ephrem, puis Joſé ou Joſeph, puis Judas ; le quinziéme & le dernier des circoncis. Ces ſept evêques ne durerent que douze ans, & on ne ſait point les années de chacun en particulier.

Euſ. IV. hiſt. c. 5. Id. Chr. an. 125. An. 125.

XIX. Hérétiques. Saturnin Baſilide.

Du temps de l'empereur Adrien s'éleverent pluſieurs hérétiques, dont les principaux furent Saturnin, Baſilide & Carpocras diſciples de Ménandre, diſciple de Simon le magicien. Saturnin étoit d'Antioche, & enſeignoit en Syrie. Il diſoit, comme Ménandre, qu'il y avoit un ſeul Pere in-

Euſ. IV. hiſt. c. 7.

conu à tous, qui avoit fait les anges, les arcanges, *Iren. 1. c. 22.*
les vertus & les puissances : mais que sept anges avoient fait le monde, & l'homme même. Que le Dieu des Juifs étoit un de ces anges, qui s'étoient révoltés contre le Pere. Pour détruire ce Dieu des Juifs, le Christ qui étoit inconu & incorporel, avoit paru en figure humaine : afin de perdre les méchans hommes, & sauver les bons. Car il disoit, que les anges avoient fait des hommes de ces deux sortes. Il condamnoit le mariage & la génération, comme étant une invention de satan ; qu'il disoit être un ange opposé aux auteurs du monde. Plusieurs de ses sectateurs ne mangeoient rien d'animé : & cette aparence d'austerité imposoit aux simples. Il atribuoit les propheties, partie aux anges auteurs du monde, partie à satan, partie au Dieu des Juifs.

Basilide étoit d'Aléxandrie, & enseignoit en *Clem. VII. strom.*
Egypte. Il se vantoit d'être disciple de Glaucia interprete de S. Pierre. Il inventa de nouvelles fables, & des mysteres plus relevés, à ce qu'il prétendoit, que ceux de Saturnin. Il disoit, que le Pere qui n'a point d'origine, avoit produit *Nous*, c'est à dire l'intelligence : qui avoit produit *Logos*, c'est à dire le Verbe : qui avoit produit *Phronésis*, c'est à dire la prudence : qui avoit produit *Sophia* & *Dynamis*, la sagesse & la puissance : qui avoient produit les vertus, les princes & les anges : qui avoient fait le premier ciel. Que ceux-là en avoient produit d'autres, qui avoient fait un second ciel :

d'autres un troisiéme, puis un quatriéme, & ainsi de suite, jusques au nombre de trois cens soixante & cinq cieux: d'où venoit, selon lui, le nombre des jours de l'année. Le Dieu des Juifs n'étoit que le chef des anges du dernier ordre: qui ayant voulu se soumettre toutes les nations, avoit excité contre lui tous les autres princes. Alors le Pere, ou souverain Dieu avoit envoyé *Nous* son premier né, pour delivrer le genre humain de la puissance des anges auteurs du monde. Ce *Nous* étoit le Christ, qui avoit paru sur la terre en forme humaine, & avoit été nommé JESUS. Car étant une vertu incorporelle, il prenoit telle figure qu'il vouloit: ainsi quand les Juifs le voulurent crucifier, il prit la forme de Simon le Cyrénéen, qui avoit porté sa croix, & donna sa forme à Simon: ensorte que les Juifs crucifierent Simon pour JESUS, qui les regardoit faire, & se moquoit d'eux: puis il se rendit invisible, & remonta à son Pere, qui l'avoit envoyé.

Epiph. hær 24. n. 3.

Delà ils concluoient qu'il ne faloit point adorer ni confesser le crucifié: autrement l'on étoit encore sujet aux puissances, qui avoient fait le corps. Ainsi ils évitoient le martyre, mangeoient des viandes ofertes aux idoles, & dissimuloient leur créance selon l'occasion: tenant cette maxime: Conois les autres, & que persone ne te conoisse. Basilide faisoit observer à ses disciples cinq ans de silence, comme Pythagore: & recommandoit de tenir ses mysteres fort secrets; traitant tous

Epiph. hær. 24. n. 5.

les autres hommes de porcs & de chiens : à qui, ſuivant l'évangile, il ne faloit pas expoſer les choſes ſaintes. Il diſoit que l'ame étoit punie en cette vie des péchés qu'elle avoit faits auparavant; enſeignoit la métempſycoſe, & nioit la réſurréction de la chair, parce que le ſalut n'avoit pas été promis aux corps. Il enſeignoit qu'en chaque homme il y avoit autour de l'ame raiſonable pluſieurs eſprits, qui excitoient les diférentes paſſions; que loin de les combatre, il faloit leur obéïr; c'eſt à dire, s'abandoner à toutes ſortes d'impuretés. Il avoit compoſé un grand nombre de livres, puiſque S. Clement Aléxandrin cite le vingt-troiſiéme de ſes explications.

Matth. VII 6.

Clem. IV *ſtrom.* p. 506. D.

Clem II *ſtrom.*

4. *ſtrom.* p. 506. A.

Il diviſoit le corps humain en trois cens ſoixante & cinq membres, afin d'en atribuer un à chacune des vertus céleſtes; & faiſoit faire des images chargées de ces noms, principalement du nom *Abraſax*, qu'il atribuoit au ſouverain Dieu : parce que les lettres greques qui le compoſent font le nombre de trois cens ſoixante & cinq. On trouve encore des pierres gravées de ces noms : avec des figures extravagantes, qui ſervoient, ou à des opérations magiques, ou à des remédes ſuperſtitieux. Baſilide mourut à Aléxandrie, vers l'an cent trente de J. C. Il fut réfuté de ſon temps par Caſtor Agrippa, qui dévelopa tous ſes prétendus myſteres.

XX. Carpocras. Gnoſtiques.

Carpocras étoit d'Aléxandrie, comme Baſilide, & tenoit à peu prés la même doctrine. Il diſoit

Clem. 3. strom. init. que J. C. étoit fils de Joseph, né comme les autres hommes; & distingué seulement par sa vertu: que les anges avoient fait le monde, & que pour arriver à Dieu, qui est au-dessus d'eux: il faloit avoir acompli toutes les œuvres du monde, *Epih. hær. 27. n. 5.* & de la concupiscence, à laquelle il faloit obéïr *Matth. v. 25.* en tout: disant que c'étoit cet adversaire à qui l'évangile ordone de céder, tandis que l'on est avec lui dans la voye. Que l'ame qui résistoit à sa concupiscence en étoit punie, en passant aprés la mort dans un autre corps, & ensuite dans un autre: jusques à ce qu'elle eût tout acompli. Qu'ainsi le plus sur étoit de s'aquiter de cette dette au plûtôt: en acomplissant dans ce corps où l'on se trouve, toutes les œuvres de la chair. Car ils tenoient qu'il n'y avoit point d'action bonne ou mauvaise de soi: mais seulement par l'opinion des hommes. De ce principe suivoit, que toutes les impudicités étoient, non seulement permises, mais commandées. Aussi n'y en avoit-il point que les Gnostiques ne pratiquassent. Car les sectateurs de Carpocras, aussi-bien que ceux de Basilide, se donoient ce beau nom: qui signifie savans ou illuminés; & que les catholiques apliquoient aux chrétiens les plus parfaits.

Epiph. hær. 26. n. 5. 4. Les Gnostiques donc détestoient le jeûne, disant qu'il venoit de l'auteur du monde: ils se nourrissoient de chair, de vin & de viandes délicieuses: se baignoient & se parfumoient le corps jour & nuit. Souvent ils faisoient leurs prieres entierement

tierement nuds, comme pour marque de liberté. Les femmes étoient communes entr'eux : & quand ils recevoient un étranger, qui étoit de leur ſecte, d'abord ils lui faiſoient bonne chere, quelque pauvres qu'ils fuſſent : aprés le repas le mari lui ofroit lui-même ſa femme : & cette infamie ſe couvroit du beau nom de charité. Ils nommoient auſſi leurs aſſemblées agapes : où l'on dit qu'aprés les excés de bouche, ils éteignoient la lumiere & ſuivoient indiféremment tous leurs deſirs. Toutefois ils empéchoient la génération, autant qu'ils pouvoient. On les accuſoit même de faire avorter les femmes ; & de commettre pluſieurs abominations ſacriléges, que l'on peut voir plus au long dans S. Epiphane : qui avoit veû en Egypte des reſtes de cette ſecte. Ce que lui, & les auteurs plus anciens, raportent des Gnoſtiques paroîtroit incroyable : ſi on ne ſavoit juſques à quel point alloit la diſſolution des payens, particulierement en Egypte. Une grande partie des philoſophes faiſoient profeſſion de ne chercher que le plaiſir ; & Platon lui-même, eſtimé le plus ſage de tous, avoit propoſé la communauté des femmes, avec certaines régles, comme la perfection de la ſocieté civile. Or toutes ces héréſies venoient du mélange de la philoſophie avec la religion.

Clem. Alex. ſtrom 3. p. 430. D.

lib. 5. de repub.

Carpocras laiſſa un fils nommé Epiphane, qu'il inſtruiſit des lettres humaines, & de la philoſophie de Platon : ſur les principes de laquelle

Clem. Alex. 3. ſtrom. p. 428. B.

ce jeune homme composa un livre de la justice: où il définissoit la justice de Dieu, une communauté avec égalité. Il prétendoit prouver, que la communauté en toutes choses, sans exception, venoit de la loi naturelle & divine: & que la proprieté des biens, & la distinction des mariages, n'avoit été introduite que par la loi humaine. Il combatoit ouvertement la loi de Moïse; particulierement les deux derniers commandemens du décalogue, touchant les desirs. Mais il ne combatoit pas moins l'évangile, qu'il prétendoit suivre: puisque J. C. aprouve la loi, & y ajoûte:
Matth. v. 28. Quiconque a regardé une femme pour la desirer, a déja commis adultere en son cœur. Epiphane
p. 428. B. ne vécut que dix-huit ans; & aprés sa mort fut honoré comme un Dieu, en la ville de Same, dans l'île de Céphalonie, dont étoit sa mere. Là on lui consacra un lieu bâti superbement, avec des autels & des temples; à la nouvelle lune on célébroit sa fête, par des sacrifices, des libations, des hymnes & des festins. Car le culte des Gnostiques étoit mêlé d'idolatrie & de magie. Ils gardoient des images de J. C. sur le modéle d'une, qu'ils disoient avoir été faite par Pilate; & d'au-
Iren. 1. c. 25. tres de Pythagore, de Platon & d'Aristote: & leur rendoient les mêmes honeurs que les payens à leurs idoles.

XXI. Calomnies contre les chrétiens.

Comme tous ces hérétiques prenoient le nom de chrétiens: les extravagances qu'ils enseignoient, rendoient le christianisme méprisable; & les abo-

minations qu'ils commettoient, le rendoient odieux. Car les payens n'examinoient pas assés, pour distinguer les vrais chrétiens d'avec les faux. Delà vinrent ces calomnies, dont les Juifs furent les principaux auteurs, & qui étoient alors si universellement receuës. On disoit, que quand les chrétiens vouloient recevoir quelqu'un dans leur societé, & l'initier à leurs mysteres ; ils lui présentoient un enfant couvert de farine, ensorte que pensant couper un pain, il tuoit l'enfant : que tous les assistans le mettoient en pieces aussitôt, le mangeoient, & en léchoient le sang ; & que le nouveau chrétien demeuroit engagé à leur garder le secret, par ce crime, dont il se trouvoit complice. On disoit encore, que quand les chrétiens s'assembloient à certains jours pour manger ensemble : ils y mangeoient leurs enfans, leurs femmes, leurs meres, leurs sœurs : ensorte que l'assemblée étoit composée de persones de tout sexe, & de tout âge. Qu'aprés le festin, lors qu'ils étoient échaufés par le vin & par les viandes : quelqu'un jettoit un morceau à un chien attaché au chandelier ; ensorte qu'étant obligé de sauter plus loin que la longueur de sa corde, il renversoit le chandelier. Qu'alors, à la faveur des ténébres, chacun suivoit sans honte sa passion brutale, selon ce que le hazard lui présentoit. Voilà ce que l'on disoit des assemblées secretes des chrétiens : & le peuple infidele en étoit persuadé.

Eus. lib IV. c. 7.
Orig. cont. Cels. lib. 6. p. 293.
Min. Felix. Octav.

Mais outre ces bruits populaires, il y eut aussi des

gens de lettres, qui attaquerent la religion chrétiene par des raisonnemens & par des écrits Celse philosophe épicurien publia un livre du temps de l'empereur Adrien, intitulé : Discours de verité : où il attaquoit le judaïsme & le christianisme. Il combattoit d'abord les Juifs, comme auteurs des chrétiens : & disoit beaucoup de faussetés contre Moïse. Puis il faisoit disputer un Juif contre J. C. & contre l'évangile. Ce même Juif poussoit violemment les Juifs, qui s'étoient faits chrétiens : sur ce qu'ils avoient quitté leurs loix & leurs mœurs, & s'étoient laissé tromper, pour changer de nom & de maniere de vivre. Enfin Celse, reprenant son personage de payen, se moquoit de cette dispute, d'entre les Juifs & les chrétiens : la traitant d'impertinente : & prétendant réfuter également les unes & les autres. Il se vantoit faussement d'avoir leû tous les livres des chrétiens, & de conoître parfaitement leur religion. Son ouvrage étoit une satyre continuelle, où il traitoit ses adversaires avec le dernier mépris. Il prenoit aussi prétexte de calomnier l'église, à cause des hérésies ; & disoit : Aprés que les chrétiens se sont étendus au loin, ils se sont divisés en plusieurs partis ; chacun voulant faire le sien ; & se combattant les uns les autres ; ils n'ont plus rien de commun que le nom, & sont divisés dans tout le reste.

Orig. cont. Cels. lib. 1. 2. 3. 6.

Ap. Orig. lib. 3. p. 118.

XXII. Apologies de Quadrat, & d'Aristide.

Aussi les chrétiens commencerent-ils alors à écrire, pour leur défense, quelques discours, que

l'on nommoit en grec apologies. La premiere fut celle de Quadrat. L'empereur Adrien visitant les provinces de l'empire, vint pour la seconde fois à Athénes, la huitiéme année de son régne, cent vint-quatre de J. C. Il y passa l'hiver, & se fit initier aux mysteres d'Eleusine. Quadrat en étoit evêque, ayant succédé à Publius; qui avoit soufert le martyre, aprés avoir succédé à S. Denis l'Aréopagite. Quadrat étoit disciple des apôtres; & par sa foi & son zéle, il rassembla cette église, dispersée par la terreur de la persécution. Ce fut donc lui qui présenta à l'empereur Adrien une apologie pour la religion chrétiene: où l'on voyoit des marques de la bonté de son esprit, & de sa droiture apostolique. Pour montrer la diférence des miracles de J. C. d'avec les prestiges des imposteurs, il disoit: Mais pour les œuvres de nôtre Sauveur, elles demeuroient toûjours, car elles étoient vrayes. Les malades guéris, les morts résuscités, n'ont pas seulement paru guéris & résuscités: ils sont demeurés tels. Et non seulement pendant que le Sauveur étoit sur la terre, mais ils sont demeurés long-temps aprés qu'il s'est retiré: ensorte que quelques-uns d'eux sont venus jusques à nôtre temps. C'est tout ce qui nous reste de l'apologie de Quadrat: mais il ne reste rien de celle qu'Aristide Athénien comme lui & philosophe, écrivit un peu aprés.

An. 124. Eus. Chr. an. 124. Dion. Cor. ap. Eus. IV. hist. c. 23. Hier. script. Id. ep. 84. ad Magn.

Eus. Chr. an. 127. Id. IV. hist. c. 3.

Eus. & Hier. ibid.

XXIII. Lettre d'Adrien en fa...

Sérénius Granianus proconsul d'Asie avoit déja réprésenté à l'empereur, que c'étoit une

veur des chrétiens.
Euf. IV. hist. c. 8. 9.

grande injuſtice de donner aux cris de la populace le ſang de tant d'innocens ; & de condamner des gens, ſur le ſeul nom d'une ſecte. Adrien touché de ces remontrances, écrivit à pluſieurs gouverneurs de provinces ; & entre les autres à Minutius Fundanus proconſul d'Aſie, en ces termes: J'ai receu la lettre de l'illuſtre Sérénius Granianus, à qui vous avés ſuccédé. Je ne ſuis pas d'avis de laiſſer la choſe ſans éxamen : afin qu'il n'y ait point de troubles, & que l'on ne donne point occaſion aux calomnies. Si donc les provinciaux veulent ſoutenir leurs plaintes contre les chrétiens, juſques à répondre devant vôtre tribunal : qu'ils prenent cette ſeule voye, non pas celle des plaintes vagues, & des ſeules clameurs. Car il eſt bien plus raiſonable, que ſi quelqu'un veut accuſer, vous en preniés conoiſſance. Si donc quelqu'un les accuſe, & prouve qu'ils font quelque choſe contre les loix ; en ce cas jugés ſelon le mérite de la faute. Mais ſi quelqu'un intente l'accuſation par calomnie, châtiés-le ſelon ſon mérite, & ayés ſoin d'en faire juſtice. Telle fut la lettre d'Adrien : qui toutefois n'éteignit pas entierement la perſécution ; puiſqu'il reſtoit toûjours aſſés d'autres prétextes pour accuſer les chrétiens.

Id. IV. hist. 8. 9.

XXIV.
Révolte des Juifs. Barcoqueba.
Dio. in Hadr. p. 161. D.

Les Juifs prirent occaſion des voyages d'Adrien pour ſe révolter encore, tandis qu'il étoit dans des païs éloignés. Il avoit envoyé une colonie à Jeruſalem pour la rétablir ſur ſes ruines, &

l'avoit nommée Elia Capitolina : & avoit bâti un temple de Jupiter à la place du temple de Dieu. Il étoit insuportable aux Juifs de voir la sainte cité pleine de gentils & d'idolatrie. On leur défendoit même de se circoncire. Ils soufrirent quelque temps par la crainte d'Adrien, quand il se trouva prés d'eux, & cependant ils se préparoient à la guerre. Ils firent entr'autres quantité de cavernes & de conduits souterrains, pour se pouvoir cacher, communiquer, s'assembler secrettement, & s'enfuir quand ils seroient pressés ; & ces chemins couverts avoient de distance en distance des ouvertures, pour donner de l'air & du jour. Les Romains mépriserent quelque temps leurs éforts : mais ensuite ils virent toute la province se remuer : & les Juifs, qui étoient répandus dans tous les autres païs, conspirer en même temps, & faire de grands maux aux Romains, en cachette, & à découvert ; ensorte que le mouvement des Juifs ébranloit tout l'univers. Rufus gouverneur de Judée, ayant receu des troupes de l'empereur, se servit de cette occasion du desespoir des Juifs, pour les traiter cruellement : il en fit mourir un nombre infini : sans épargner les femmes ni les enfans, & confisqua leurs terres au profit du peuple Romain. En cette révolte le chef des Juifs étoit Barcoqueba. C'étoit un voleur & un scélérat : mais le nom spécieux qu'il avoit pris, lui attiroit un grand nombre de sectateurs. Car ce nom signifie en syriaque Fils de

Spart. in Adri. p. 7. B.

Euf. 4. c. 6.

l'étoile, & il disoit qu'il étoit cette étoile de Jacob prédite par Balaam, qui devoit délivrer les Juifs & soumettre les gentils; c'est à dire le Messie. Ce Barcoqueba vouloit obliger les chrétiens à prendre parti avec les Juifs, contre les Romains: & comme ils le refusoient, il les faisoit mourir cruellement dans les tourmens.

Num. xxiv. 17.

Justin. apol. 1. p. 72. D.

Spart in Adr. p. 7. B.

An. 129.

Eus. Chron an. 129.

Adrien ayant été quelque temps à Antioche. Irrité contre cette ville, passa de Syrie en Arabie la douziéme année de son régne, cent vingt-neuf de J.C. & la même année Heron evêque d'Antioche, successeur de S. Ignace, soufrit le martyre: aprés avoir gouverné cette église vingt ans. Corneille qui lui succéda fut le quatriéme evêque d'Antioche: & tint ce siege apostolique treize ans.

XXV.
Derniere ruine de Jerusalem.

Epit Dion. Hadr. p. 163. C.

L'empereur voyant que Tinnius Rufus ne sufisoit pas pour défaire les Juifs; envoya de nouvelles troupes, sous la conduite de Jule Sévere, qu'il fit venir de la grand Brétagne. Sévere n'osa donner bataille, voyant la multitude & le désespoir des ennemis. Il les prit séparément, avec grand nombre de troupes & de chefs: leur coupa les vivres & les enferma, ensorte qu'il les abatit & les ruina, avec plus de temps, mais avec moins de péril: & que tres-peu lui échaperent. Cinquante forteresses considérables, & neuf cens quatre-vingts-cinq bourgades les plus renommées, furent détruites. Il y eut cinq cens quatre-vingts mille hommes de tués, dans les combats & les

courses.

courſes. Car on ne put compter ceux qui périrent par le feu, la faim & les maladies. Grand nombre furent vendus: & ceux que l'on ne put vendre furent tranſportés en Egypte. Ainſi la Judée fut réduite en ſolitude. Hier. in Zachar. XI. 5. lib. 3.

Depuis ce temps il fut défendu aux Juifs d'entrer à Jeruſalem, ni même de la regarder de loin. La ville habitée deſormais par des gentils, n'eut plus d'autre nom qu'Elia : & ſur la porte qui regardoit Bethléhem on mit un pourceau de marbre : l'animal eſtimé le plus immonde par les Juifs, mais que les Romains portoient entre leurs enſeignes. Et comme les chrétiens n'étoient pas moins odieux que les Juifs : Adrien fit dreſſer une idole de Jupiter au lieu de la réſurrection de J. C. & une Vénus de marbre au calvaire ſur la roche de la croix. A Bethléem il fit planter un bois en l'honeur de Tamuz ou Adonis, & lui dédia la caverne où J. C. étoit né : & toutefois ce lieu demeura conû & célebre. On montroit, & la caverne, & la créche : & les payens même ſavoient, qu'en cette grotte étoit né JESUS que les chrétiens adoroient. La fin de cette guerre, & la ruine de Jeruſalem arriva la dix-huitiéme année d'Adrien, cent trente-quatre de J. C. ibid. IV. hiſt. 6. Paulin. ad Sever. ep. XI. Hier ep. ad Paul. 13. c. 2. Orig in Celſ. 1. p. 39. Euſ. Chron. an. 135. An 134.

On dit qu'Adrien ſe ſervit pour rétablir Jeruſalem, d'un nommé Aquila, natif de Sinope dans le Pont. Il étoit payen : mais voyant les miracles des chrétiens, qui revinrent de Pella à Jeruſalem, il ſe convertit & fut baptiſé. Depuis com- Epiph de menſ. n. 14. 15.

me il ne vouloit point quitter l'astrologie, à laquelle il étoit fort attaché, il fut chassé de l'église : & de dépit il se fit circoncire, & fit profession du judaïsme. Alors il s'apliqua à aprendre la langue hebraïque : & s'y étant rendu fort savant, il fit une nouvelle version de l'écriture, se piquant de corriger les Septante, & afoiblissant les passages qui parlent de J. C. Jusques-là l'église de Jerusalem n'avoit guére été composée que de Juifs *Sever. hist. 2.* convertis : qui gardoient encore les observations légales, sous la liberté de l'évangile. Mais alors comme il étoit défendu aux Juifs d'y demeurer, & qu'il y avoit même des gardes, pour leur en défendre l'entrée : il n'y eut plus que des chrétiens gentils d'origine : ainsi les restes de l'ancienne servitude de la loi s'abolirent entierement. Jerusalem avoit eu quinze evêques de la circonci- *Eus. IV. c. 5.* sion, depuis la passion de J. C. jusques à cette derniere ruine sous Adrien : c'est à dire depuis l'apôtre S. Jaques jusques à Judas inclusivement. Mais on ne sait point pendant combien de temps chacun d'eux tint ce saint siege. Marc fut le premier des gentils & le seiziéme de tous.

XXVI. Hérésie de Valentin. *Eus. in Chron. an 141.* *Tertull. contr. Val. c. 4. præscr. c. 30.*

En ce temps parut l'hérésiarque Valentin, dont on ne savoit pas bien l'origine. D'abord il avoit préché la foi catholique en Egypte, d'où l'on dit qu'il étoit, & à Rome même. Ce fut en l'île de Chypre qu'il se pervertit. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence, ce qui lui avoit fait espérer l'episcopat ; mais un martyr lui fut preféré : & de dé-

pit il ſe mit à combattre la doctrine de l'égliſe. Il avoit étudié les livres des Grecs, & particulierement la philoſophie platoniciene. Ainſi mêlant la doctrine des idées, & les myſteres des nombres, avec la théogonie d'Héſiode & l'évangile de S Jean, qui étoit le ſeul qu'il recevoit; il bâtit un ſyſtéme de religion aprochant de celui de Baſilide & des Gnoſtiques, dont ſes diſciples prenoient auſſi le nom. Car c'étoit le titre général de tous ceux qui ſe prétendoient plus éclairés que le commun.

La maladie de tous ces hérétiques étoit de trouver trop ſimple la doctrine de l'égliſe catholique, & de vouloir relever plus haut le Dieu, qu'ils reconoiſſoient pour ſouverain. Ils confondoient les idées corporelles avec les ſpirituelles, prenoient en un ſens réel & groſſier les termes métaphoriques; faiſoient de tous les noms des perſones, à qui ils attribuoient l'un ou l'autre ſexe, & leur donoient comme des corps humains; quoiqu'ils les ſupoſaſſent plus ſpirituelles que les anges. Enfin ils prétendoient prouver toutes leurs viſions par des explications forcées des ſaintes écritures.

XXVII. Théologie des Valentiniens. Leurs Eones. *Iren. 1. c. 1. Tertull. adv. Valent. c. 7 8. 9 &c.*

Valentin rafinant ſur ceux qui l'avoient précédé, déduiſoit une longue généalogie de pluſieurs *Eones* ou *Aiones*, car il les nommoit ainſi: abuſant d'un nom qui ſe trouve ſouvent dans l'écriture, & ne ſignifie que les ſiecles. Mais il en faiſoit des perſones. Le premier & le plus parfait

étoit dans une profondeur invisible & inexplicable, & il le nommoit *Proon* préexistant, & de plusieurs autres noms : mais plus ordinairement *Bythos*, c'est à dire profondeur. Il étoit demeuré plusieurs siécles inconû, en silence & en repos, ayant avec lui seulement *Ennoïa*, c'est à dire la pensée, que Valentin nommoit aussi *Charis* grace, ou *Sigé* silence, & dont il faisoit comme sa femme. Enfin Bythos avoit voulu produire le principe de toutes choses, & avec Sigé il avoit engendré *Nous*, son fils unique, semblable & égal à lui, seul capable de le comprendre. Ce fils étoit le pere & le principe de toutes choses. *Nous* en grec signifie intelligence : mais il est du genre masculin. C'est pourquoi ils en faisoient un fils, & quoiqu'il fût unique, ils lui donoient une sœur *Aletheia*, c'est à dire la vérité. Ces deux premieres couples, *Bythos* & *Sigé*, *Nous* & *Aletheia*, formoient un quarré, qui étoit comme la racine & le fondement de tout le systéme. Car *Nous* avoit engendré deux autres personages ou Eones, *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie : & ces deux en avoient encore produit deux autres, *Anthropos* & *Ecclesia*, l'homme & l'église. Ces huit Eones étoient les principaux de tous. Valentin prétendoit les trouver dans le commencement de l'évangile de S. Jean, Dieu étoit *Bythos*, la grace *Sigé*, le principe *Nous* : la verité, le Verbe, la vie & l'homme y sont en propres termes ; il n'y a que l'église qui par malheur ne s'y trouve point. Mais suivons la généalogie.

Le Verbe & la vie voulant glorifier le Pere, avoient encore produit dix autres Eones, c'est à dire cinq couples. Car ils étoient tous deux à deux. L'homme & l'église avoient produit douze autres Eones, entre lesquels étoient le paraclet, la foi, l'espérance, la charité : les deux derniers étoient, *Teletos* le parfait, & *Sophia* la sagesse. Voilà les trente Eones, qui tous ensemble faisoient le *Pleroma*, ou plénitude invisible & spirituelle. Ces trente Eones étoient figurés, disoient-ils, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. Ils les trouvoient encore dans la parabole des vignerons; dont les uns sont envoyés à la premiere heure, d'autres à la troisiéme, d'autres à la sixiéme, à la neuviéme, à l'onziéme. Car un, trois, six, neuf & onze font trente. Il y avoit encore du mystére à la division des Eones en huit, dix & douze : les douze étoient marqués par les douze ans, que le Sauveur avoit, quand il disputa contre les docteurs, & par les douze apôtres : les autres étoient marqués par les deux premieres lettres du nom de JESUS : car ïota vaut dix, & etha vaut huit. S. Paul signifioit clairement le *Pleroma*, quand il disoit qu'en J.C. habite toute la plénitude de la divinité.

Matth. xx.

Coloss. II. 9.

Continuant leur fable ils disoient, que Sophie le dernier, ou plûtôt la derniere des Eones, étoit sortie du *Pleroma* : qu'elle avoit voulu conoître le premier Pere, & comme il étoit impossible, elle se seroit égarée, si elle n'avoit été retenuë, par la

vertu qui conſervoit le pleroma, nommée *Horos*, c'eſt à dire terme, autrement *Stauros*, c'eſt à dire croix, & de pluſieurs autres noms. Horos donc avoit remis Sophie dans le pleroma : mais l'éfort qu'elle avoit fait pour en ſortir, & ſon deſir de voir le Pere, étoit une ſubſtance ſpirituelle foible & informe, qui étoit demeurée hors le pleroma. C'eſt ce qu'ils nommoient *Enthymeſis*, autrement *Achamoth*, ou plutôt *Hachamoth*, d'un nom hebreu, qui ſignifie ſageſſe au pluriel. Aprés que ſa mere Sophie avoit été remiſe dans le pleroma, & renduë à ſon époux Télétos ; *Nous* avoit produit une autre couple, par la providence du Pere : de peur qu'il n'arrivât à quelqu'un des Eones un accident ſemblable à celui de Sophie. Cette nouvelle couple étoit le Chriſt & le S. Eſprit : qui avoient afermi le pleroma & l'union de tous les Eones. Le Chriſt leur avoit apris à conoître le Pere : ou plûtôt à ſe contenter de ſavoir qu'il eſt incompréhenſible : le S. Eſprit leur avoit apris à le loüer, & à demeurer dans un parfait repos. Dans cette joye, tous les Eones, pour témoigner au Pere leur reconoiſſance, avoient produit de ſon conſentement, & du Chriſt, & du S. Eſprit, JESUS ou le Sauveur, contribuant chacun ce qu'il avoit de plus exquis ; enſorte qu'il étoit comme la fleur de tout le pleroma, & portoit les noms de tous les Eones, particulierement ceux de Chriſt & de Verbe, parce qu'il procédoit d'eux tous. Ainſi expliquoient-ils cet-

te parole de S. Paul ; que tout eſt raſſemblé en J. C. Ils ajoûtoient, que pour faire honeur au Sauveur, avoient été produits en même temps des anges de même nature que lui, comme ſes gardes. Tout cela ſe trouvoit dans l'écriture. La chute du dernier & douziéme des Eones étoit marquée par la chute de Judas, le douziéme des apôtres : & par la maladie de la femme afligée d'une perte de ſang pendant douze ans. C'étoit Sophie dont la ſubſtance s'écouloit à l'infini, ſi la vertu du fils, c'eſt à dire Horos, ne l'avoit arrétée & guérie. *Coloſſ. I. 9.* *Matth. IX. 20.*

Cependant Achamoth étoit demeurée hors du pleroma, comme un miſérable avorton informe & imparfait. Chriſt en eut pitié, étendit ſa croix, & lui donna la forme de l'être : mais non de la conoiſſance. Enſuite il retira ſa vertu, & la laiſſa dans une grande détreſſe ; de conoître ſa miſere, & ſe voir hors du pleroma ſans pouvoir y arriver. Elle fut donc accueillie de toutes ſortes de paſſions, de triſteſſe, de crainte, d'angoiſſe, & enfin ſe tourna à celui qui lui avoit donné la vie : & de-là vint la matiere & tout ce monde viſible. Car ce mouvement de converſion fut la cauſe des ames ; la triſteſſe & la crainte produiſirent la matiere. Ses larmes firent les fleuves & la mer. Son découragement ſtupide & inſenſible fit la terre. Mais ceci a beſoin d'être un peu plus expliqué.

Quand Achamoth eut fait cet effort, pour ſe

XXVIII. Fables sur la matiere & l'auteur du monde.

tourner vers ſon auteur: Chriſt lui envoya le Sauveur, avec la puiſſance du Pere & de tous les Eones. Il vint accompagné de ſes anges: donna à Achamoth la ſcience & la délivra de ſes paſſions, ſans les anéantir toutefois: ſeulement il les condenſa: & de ces affections incorporelles condenſées, il en fit une matiere corporelle, qui ſe trouva de deux ſortes: l'une mauvaiſe qui venoit des paſſions: l'autre, qui venoit de la converſion, & qui demeura ſeulement ſujette aux paſſions. Achamoth ainſi délivrée commença à rire, & ſon ris fit la lumiere. Dans ſa joye elle embraſſa les anges, qui accompagnoient le Sauveur, & en conçut un fruit ſpirituel comme eux. Ainſi voilà trois ſubſtances: ſpirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature, & incapable de corruption: animale ou *pſychique*, capable de périr ou de ſe ſauver, ſelon qu'elle ſe tourne au bien ou au mal: matérielle ou *hylique*, non ſeulement corruptible: mais deſtinée à périr néceſſairement, & incapable de ſalut. Achamoth étoit de la ſubſtance ſpirituelle: mais elle avoit formé les deux autres: & de la ſubſtance animale, elle avoit formé le Demiourgue, c'eſt à dire l'auteur & le Dieu de tout ce qui étoit hors le pleroma: & voilà en quel rang ces hérétiques mettoient l'auteur du monde, qu'ils nommoient *Demiourgos*; d'un nom receu par les théologiens catholiques, & qui ſignifie ouvrier. Selon Valentin, il avoit fait ſept cieux, au-deſſus deſquels il étoit.

Le

Le paradis étoit le quatriéme en montant. Achamoth étoit au-dessus de tous: mais au-dessous du pleroma, dans une région moyenne. L'auteur du monde ne conoissoit point les choses spirituelles, ni tout ce qui étoit au-dessus de lui. C'est pourquoi il se croyoit le seul Dieu, & disoit par les prophetes : Je suis Dieu, & il n'y en a point d'autre que moi. Il étoit le créateur du *Cosmocrator* ou prince de ce monde, c'est à dire du diable : & de tous les esprits malins, qui étoient formés de la tristesse d'Achamoth. Le Cosmocrator habitoit nôtre monde, & parce qu'il étoit spirituel, il conoissoit ce qui étoit au-dessus de lui. *Isa.* XLV. 6.

Le Demiourgue ayant fait le monde, fit aussi l'homme matériel ou *choïque*, d'une matiere invisible : puis lui inspira l'ame, le faisant ainsi à son image & à sa ressemblance : à son image, en tant que matériel ; à sa ressemblance, en tant qu'animal. Ensuite il le revétit de la tunique de peau, c'est à dire de cette chair sensible. L'homme receut de plus la sémence spirituelle, qu'Achamoth avoit receuë des anges, & qu'elle avoit déposée dans l'auteur du monde, sans que lui-même s'en aperceût : afin qu'il la sémât dans l'ame & dans le corps matériel, où elle devoit germer & croître. Cette sémence spirituelle étoit ce qu'ils apelloient l'église : image de l'église supérieure, qui étoit dans le pleroma. Le Sauveur avoit pris les prémices de ce qu'il devoit sauver. D'Achamoth il avoit receu le spirituel : l'auteur du monde l'a-

voit revétu du Christ animal : ensorte que son corps même étoit psychique, invisible, & impassible. Mais il n'avoit rien pris de matériel : parce que la matiére étoit incapable de salut. Il y en avoit qui disoient, que l'auteur du monde avoit produit un Christ de même nature que lui, qui avoit passé par Marie, comme l'eau par un canal : & que le Sauveur sorti du pleroma avec les perfections de tous les Eones, étoit descendu en ce Christ à son baptême. Mais qu'il s'étoit retiré quand il fut présenté à Pilate, & qu'il n'y avoit que le Christ animal qui eût souffert. La fin de toutes choses sera, disoient-ils, quand tous les hommes spirituels seront formés ou perfectionés par la *gnose* ou vraye science. Alors toute la sémence spirituelle ayant receû sa perfection : Achamoth leur mere passera de la région moyene dans le pleroma, & sera mariée au Sauveur formé de tous les Eones. Voilà l'époux & l'épouse. Les hommes spirituels dépoüillés de leurs ames & devenus purs esprits, entreront aussi dans le pleroma, & seront les épouses des anges, qui environnent le Sauveur. L'auteur du monde passera à la région moyene, où étoit sa mere : & sera suivi des ames des justes : mais rien d'animal n'entrera dans le pleroma. Alors le feu qui est caché dans le monde paroîtra, s'allumera, consumera toute la matiere, & se consumera avec elle, jusques à s'anéantir.

Telle étoit la fable entiere de la théologie des

Valentiniens. Je l'ai raportée un peu au long : parce que plusieurs hérésies fameuses en ont depuis conservé ou renouvellé les principales parties. Et j'ai cru qu'il étoit bon de montrer une fois, jusques où les plus beaux esprits se sont égarés : quand ils ont suivi leurs pensées dans l'explication de l'écriture : méprisant la régle infaillible de la tradition apostolique & de l'autorité de l'église. Au reste, il n'étoit pas facile de réfuter les Valentiniens ; parce qu'il n'étoit presque pas possible de pénétrer le secret de leur doctrine. Un profond silence la couvroit aux profanes : c'est à dire à tous ceux qui n'étoient pas de la secte. Si quelqu'un vouloit y entrer, il y avoit bien des portes à passer, & bien des rideaux à tirer avant que d'arriver à ce sanctuaire. Leurs docteurs se faisoient beaucoup prier, & même payer chérement, pour enseigner aux curieux des mysteres si sublimes. Il en coutoit au moins bien du temps & de la peine.

Tertull. in Valent. c. 1. 2. 3.

XXIX. Morale des Valentiniens.

De leur doctrine ils tiroient ces conclusions morales. Les psychiques, tels qu'étoient selon eux les catholiques ; étant incapables d'arriver à la science parfaite, ne se peuvent sauver que par la foi simple & les œuvres : & il n'y a qu'eux à qui les œuvres soient utiles. C'est à eux que convient la continence & le martyre. Les charnels ne seront jamais sauvés, quoiqu'ils fassent : les spirituels n'ont point besoin d'œuvres : puisqu'ils sont bons par nature & propriétaires

de la grace : enſorte qu'elle ne peut leur être ôtée. C'eſt comme l'or, qui ne ſe gâte point dans
Iren. 1. c. 1. la bouë. Delà vient, qu'ils mangeoient indifféremment des viandes immolées, & prenoient part aux fêtes des payens, & aux ſpectacles mêmes des gladiateurs. Quelques-uns s'abandonoient ſans méſure aux plaiſirs les plus infames : diſant, qu'il faloit rendre à la chair ce qui apartient à la chair, & à l'eſprit ce qui apartient à l'eſprit. Pluſieurs femmes converties à la foi catholique, confeſſoient qu'ils les avoient corrompuës. Ils ſe moquoient des catholiques, qui craignoient les pechés de paroles & même de penſées : les traitant de ſimples & d'ignorans. Sur tout ils condamnoient le martyre : & diſoient que c'eſtoit une folie de mourir pour Dieu. Le
Tertull. Scorp. c. 1. Chriſt eſt mort une fois pour nous, diſoient-ils, il a été tué une fois, afin que nous ne ſoyons pas tués. S'il demande la pareille, eſt-ce qu'il attend d'être ſauvé par ma mort ? Dieu veut-il le ſang des hommes, lui qui refuſe le ſang des tau-
Pſ. 49. reaux & des boucs ? Il aime mieux la pénitence que la mort du pécheur : c'eſt pitié de voir traiter ſi mal une ſecte qui ne fait mal à perſone, & de voir tant d'innocens périr ſans ſujet.

Pour initier à leurs myſteres, il y en avoit qui préparoient une chambre nuptiale, & avec de certaines paroles célébroient un mariage, qu'ils nommoient ſpirituel : à l'imitation de l'union des Eones. D'autres amenoient leurs diſciples à

l'eau ; & les baptisoient au nom de l'inconû pere de tout ; & en la verité mere de tout : & en celui qui est descendu en JESUS : en l'union la rédemption & la communauté des puissances. D'autres disoient que le baptême d'eau étoit superflu : & se contentoient de jetter sur la tête de l'huile & de l'eau mêlée, & d'oindre de baume. D'autres rejettoient toutes les cérémonies extérieures : disant que le mystere de la vertu invisible & inéfable ne se pouvoit accomplir, par des créatures sensibles & corruptibles : que la rédemption étoit toute spirituelle & s'accomplissoit intérieurement, par la conoissance parfaite. Valentin vint à Rome du temps du pape Hygin, & y demeura sous Pie, sous Anicet & jusques au temps d'Eleuthere son successeur.

Il y eut dans la suite plusieurs sortes de Valentiniens, entre lesquels on comptoit trois sectes assés obscures : mais singulieres par leur extravagance. Les Séthiens, qui honoroient particulierement Seth, & vouloient que J. C. ne fût que Seth même. Les Caïnites, qui tenoient pour saints & pour parfaits ceux que l'écriture condamne : Caïn, Coré, les Sodomites, & sur tout Judas le traître. Les Ophites, qui disoient que la sagesse s'étoit fait serpent : & adoroient un serpent pour J. C. Cerdon autre hérétique vint aussi à Rome, sous le pape Hygin, & y séjourna long-temps : tantôt enseignant son hérésie en cachette, tantôt revenant à l'église, & faisant pénitence en aparence.

XXX. Autres hérétiques. *Iren. 1. c. 34. 35. Epiph. hær. 37. 38. 39.*

Iren. 1. c. 28. & III c. 4. Cypr. ep. 74. ad Pompei. Epiph. hær. 41.

Il enſeigna d'abord en Syrie, & ſuivit la tradition de Simon le magicien & de Saturnin. Il mettoit deux principes, c'eſt à dire deux Dieux; un bon, & un mauvais, qu'il faiſoit créateur du monde & auteur de la loi. Il diſoit que le Chriſt étoit fils du bon Dieu: qu'il n'étoit point né, & n'avoit point ſoufert réellement. Il admettoit la réſurréction de l'ame, non de la chair; & ne recevoit que l'évangile de S. Luc: encore ne le recevoit-il pas tout entier.

Epiph. hær. 42. ap. Tert. Præſcr. 51.

XXXI. Martyre de Sainte Symphoroſe, & de ſes fils. *Acta Mart. ſincera. p. 18.*

L'empereur Adrien bâtit à Tibur prés de Rome une maiſon de campagne, ou plûtôt un palais magnifique: où il répréſenta tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans toutes les provinces. Ayant achevé ce palais, il voulut le dédier par des cérémonies payennes: & commença à ſacrifier, pour faire parler les oracles des idoles. Les démons répondirent: La veuve Symphoroſe, avec ſes ſept fils, nous déchire tous les jours, en invoquant ſon Dieu; ſi elle ſacrifie avec ſes fils, nous promettons d'accorder tout ce que vous demandés. Adrien la fit arréter avec ſes fils, & d'abord il les exhorta doucement à ſacrifier. Symphoroſe répondit: Mon mari Gétulius, avec ſon frere Amantius, étant vos tribuns ont ſoufert divers tourmens, pour le nom de J. C. plûtôt que de ſacrifier aux idoles, & ont vaincu vos démons par leur mort: choiſiſſant d'être décolés, plûtôt que de ſe laiſſer vaincre. La mort qu'ils ont ſouferte, leur a attiré l'ignominie devant les hommes &

Martyr. 10. Jun.

la gloire devant les anges : & maintenant ils joüissent dans le ciel de la vie éternelle.

L'empereur Adrien dit à Symphorose : Ou sacrifie aux dieux tous puissans avec tes fils : ou je te ferai ofrir toi-même en sacrifice avec eux. Symphorose dit : Vos dieux ne peuvent me recevoir en sacrifice : mais si je suis brûlée pour le nom de J. C. mon Dieu, je rendrai les flames de vos démons plus cuisantes. L'empereur dit : Choisis l'un des deux, ou de sacrifier à mes dieux, ou de finir misérablement. Symphorose répondit : Vous croyés que la crainte me fera changer, moi qui desire de réposer avec mon époux, que vous avés fait mourir pour le nom de J. C ? L'empereur Adrien la fit conduire au temple d'Hercule, où on lui donna des souflets, & ensuite on la pendit par les cheveux. Et comme elle demeuroit ferme en sa sainte résolution, il la fit jetter dans le fleuve avec une grande pierre au cou. Son frere Eugene, un des principaux du conseil de Tibur, recueillit son corps & l'enséveli proche de la même ville.

Le lendemain l'empereur Adrien se fit amener ses sept fils tous ensemble : les ayant exhortés en vain à sacrifier, & voyant que ses menaces mêmes étoient inutiles, il fit planter sept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies : & on les fit mourir diversement. Le premier nommé Crescent eut la gorge percée : le second nommé Julien fut piqué à la poi-

trine: le troisiéme Némésius fut frapé au cœur. Les trois suivans, Primitivus, Justin & Stacteus furent percés en diférentes parties. Et le septiéme nommé Eugene fut fendu depuis le haut jusques en bas. Le lendemain l'empereur vint au temple d'Hercule, & commanda d'ôter tous leurs corps ensemble & les jetter dans une fosse profonde. Les pontifes payens nommérent ce lieu: les sept biothanates. Ce qui signifioit en grec, & dans le stile de la magie, des gens morts de mort violente, & particulierement des supliciés. Ensuite la persécution cessa pendant dix-huit mois: alors on rendit aux martyrs l'honeur qui leur étoit deû, & on ensévelit leurs corps avec soin sur le chemin de Tibur à huit milles de Rome. On y voit encore les restes d'une église élevée en leur mémoire, en un lieu nommé les sept freres.

Tertull. de an. c. 57.

Martyr. R. Usu. Ado 21. Jun.

Roma Sotter. lib. 4. c. 17.

XXXII. Mort d'Adrien. Antonin empereur.

Epit Dion. Had. p. 267.

L'empereur Adrien avoit adopté pour son fils Lucius Ceïonius Commodus Verus, qui mourut avant lui. Il adopta à sa place Titus Aurelius Fulvius Bojonius, autrement nommé Arrius Antonin, à cause de son ayeul maternel. Adrien fut cruel à la fin de sa vie, & fit mourir plusieurs persones considérables. Enfin il tomba malade d'hydropisie en sa maison de Tibur: & voyant que les remédes ne le soulageoient point, il desiroit la mort. Souvent il demanda du poison, ou une épée, mais persone ne lui en donoit: quoiqu'il promît l'impunité & de l'argent. Même son

Spart. in Hadr.

ſon médecin ſe tua pour éviter de lui donner du poiſon. Il fit venir un barbare de la nation des Yazyges, nommé Maſtor: dont il ſe ſervoit dans ſes chaſſes, à cauſe de ſa force & de ſa hardieſſe. Partie par menaces, partie par promeſſes, il lui perſuada de le fraper audeſſus de la mamelle, à l'endroit que le médecin Hermogene lui avoit montré, pour mourir ſans douleur. Mais le barbare fut ſaiſi de crainte & s'enfuit. L'empereur ſe lamentoit: de n'avoir pas le pouvoir de ſe faire mourir, lui qui pouvoit encore faire mourir les autres. Enfin il rompit ſa diette, ſe mit à boire & à manger, ce qui ne lui convenoit point, & mourut en criant, que la multitude des médecins l'avoit tué. Il étoit âgé de ſoixante-deux ans, & en avoit régné vingt & un Son ſucceſſeur fut ſon fils adoptif Arrius Antonin, qui fut ſurnommé le pieux. Il commença à régner auſſitôt, l'an cent trente-huit de J. C. An. 138.

XXXIII. Succeſſions d'evêques.

Corneille evêque d'Antioche mourut l'an cent quarante & un: aprés avoir gouverné cette égliſe treize ans. Il eut pour ſucceſſeur Heron ou Eros, qui tint le ſiege vingt-ſept ans. L'année ſuivante Eumenes evêque d'Aléxandrie mourut, & Marc Second lui ſuccéda. Quelques-uns mettent le commencement du pape Anicet la même année cent quarante-deux: d'autres le diférent juſques à l'an 150. Mais il eſt plus certain que cette année 150. Céladion ſuccéda à Marc le Jeune, dans le ſiege d'Aléxandrie, & le tint quatorze ans.

Euſ. Chr. an. 143. An. 141.

Euſ. Chr. an. 150. An. 150.

XXXIV. Herefie de Marcion. *Tertull. in Marc. lib. 1. c. 19.* L'hérétique Marcion parut vers ce même temps, ſous l'empereur Antonin, environ cent quinze ans aprés la paſſion de J. C. ce qui revient à l'an cent quarante-huit de l'incarnation. Il étoit de la *Epiph. hær. 42. init Tertull. praſcr. 51.* province de Pont, de la ville de Synope, fils d'un evêque catholique. Il paſſa ſes premieres années en ſolitude, gardant la continence. Enſuite il corrompit une vierge: & ſon pere en fut ſi afligé, qu'il le chaſſa de l'égliſe. Car c'étoit un vieillard illuſtre par ſa pieté, par ſon attachement à la ſaine doctrine, & ſon aplication aux fonctions de l'épiſcopat. Marcion eut beau ſuplier & demander pardon: il ne put l'obtenir de ſon pere: & ne pouvant ſoufrir les railleries des autres, il vint à Rome, & s'adreſſa aux anciens prêtres, qui reſtoient encore, de ceux que les diſciples des apôtres avoient inſtruits: mais ils ne voulurent point l'admettre à leur compagnie. La jalouſie & le dépit lui firent prendre le mauvais parti, & ſuivre l'impoſteur Cerdon. Il diſoit enſuite à ces ſaints prêtres: Pourquoi ne m'avés-vous pas voulu recevoir? Nous ne le pouvions, diſoient-ils, ſans la permiſſion de vôtre pere. Il n'y a qu'une foi & une concorde. Nous ne pouvons nous oppoſer à un homme qui eſt nôtre digne collégue. L'indignation & l'orgueil l'emporta, & il dit: Je déchirerai vôtre égliſe, & j'y mettray une diviſion éternelle.

Iren. 1. c. 29. Marcion ſuivant la doctrine de Cerdon ſon maître, établit deux principes, l'un bon, l'au-

tre mauvais. Il prétendoit prouver ce dogme par ces paroles de l'évangile : L'arbre qui fait de mauvais fruits n'est point bon & l'arbre qui fait de bons fruits, n'est point mauvais. Il se servoit aussi de la parabole, de ne point coudre le drap neuf avec le vieux, & de ne point mettre le vin nouveau dans les vieilles oudres : pour montrer, que l'ancienne loi ne convenoit point avec la nouvelle, & que J. C. l'avoit rejettée. Il disoit, que le souverain Dieu étoit invisible & sans nom : que le créateur du monde étoit le Dieu des Juifs & que chacun de ces dieux avoit promis son Christ. Que le nôtre qui avoit paru sous Tibere étoit le bon, & que celui des Juifs, promis par le créateur, n'étoit pas encore venu. Il rejettoit l'ancien testament comme ayant été donné par le mauvais principe ; & avoit composé un livre nommé les antithéses, ou contrarietés de la loi & de l'évangile. Il disoit que J. C. descendant aux enfers, n'avoit point sauvé Abel, Henoc, Noé, & les autres justes de l'ancien testament, qui étoient les amis du Dieu des Hebreux ; mais qu'il avoit sauvé ses ennemis, comme Caïn, les Sodomites & les Egyptiens. Il tenoit ce Dieu des Hebreux pour le créateur & l'auteur de la matiére, & par conséquent de la chair. C'est pourquoi il nioit qu'elle deût résusciter : & condamnoit le mariage, ne baptisant que ceux, qui faisoient profession de continence. Ses sectateurs s'abstenoient de la chair des animaux & du vin, & n'usoient

Luc. VI. 43.

Luc. 5. 36.

Epiph. hær. 42. n. 3. Tertull. in Marc. lib. 1. c. 14. 15.

Iren. 1. c. 29.

que d'eau dans le ſacrifice. Ils jeûnoient le ſamedi, en haine du créateur : & ils pouſſoient la haine de la chair, juſques à s'expoſer d'eux-mêmes à la mort, ſous prétexte de martyre. Cette héréſie eut un grand nombre de ſéctateurs : elle s'étendit loin, & dura pendant pluſieurs ſiécles.

XXXV. Apelles hérétique. *Tertull. præſcr. 30. Epiph. hær. 44.*

Entre les diſciples de Marcion, le plus fameux fut Apelles : qui étant tombé dans un peché d'incontinence avec une femme, fut retranché de la communion par ſon maître, & pour ſe dérober à ſa veuë, s'enfuit à Aléxandrie. Il diſoit, que Dieu avoit fait pluſieurs anges & pluſieurs puiſſances ; & de plus une vertu, qu'il nommoit le Seigneur : qui avoit fait le monde, à l'imitation d'un monde ſupérieur : dont toutefois il n'avoit pû atteindre la perfection. C'eſt pourquoi il avoit mêlé au ſien le repentir. Il diſoit que J.C. n'avoit pas eu ſeulement l'aparence d'un corps, comme diſoit Marcion, ni une véritable chair comme dit l'évangile : mais qu'en deſcendant du ciel, il s'étoit fait un corps céleſte & aërien : & qu'en remontant aprés ſa réſurrection, il en avoit rendu chaque partie : enſorte que l'eſprit ſeul étoit retourné au ciel. Auſſi nioit-il la réſurrection de la chair : & tenoit les autres dogmes de Marcion.

Tertull. præſcr. c. 6. & 30.

Il avoit des écrits qui lui étoient particuliers, & qu'il apelloit phaneroſes, ou révélations ; c'étoit les réveries d'une fille nommée Philuméne, qu'il tenoit pour prophéteſſe, & que l'on croit plûtôt avoir été poſſédée. Apelles vécut long-

temps, & en sa vieillesse il paroissoit fort grave & fort sévére, par son âge & par sa maniere de vivre. Rodon docteur catholique disputant un jour avec lui, & l'ayant convaincu, d'avoir dit plusieurs choses mal à propos : il fut contraint de dire, qu'il ne faut point éxaminer la religion : que chacun doit demeurer ferme dans la créance qu'il a une fois embrassée : & que ceux qui ont mis leur espérance en J. C. crucifié seront sauvés : pourveû qu'ils soient trouvés pleins de bonnes œuvres. *Eus. v. c. 13.*

XXXVI. S. Justin philosophe chrétien.

Du même temps de Marcion vivoit S. Justin philosophe chrétien, dont les ouvrages sont venus jusques à nous. Il étoit de la province de Samarie, de la ville de Sichem, nommée aussi Flavia, à cause d'une colonie de Grecs, que Vespasien ou ses enfans y avoient envoyée : toutefois il n'étoit pas Samaritain, mais Grec payen & incirconcis. Il se fit chrétien avec grande conoissance de cause, aprés avoir essayé de toutes les sectes de philosophes, comme il raconte lui-même en ces termes : D'abord je me donnay à un Stoïcien ; & aprés avoir passé bien du temps avec lui, voyant que je n'aprenois rien de Dieu, car lui-même n'en savoit rien, & disoit que cette conoissance n'étoit pas nécessaire ; je le quittay & m'adressay à un Peripatéticien ; homme subtil, comme il croyoit. Aprés m'avoir soufert les prémiers jours : il me pria de lui fixer son salaire, afin que nos conversations ne nous fussent pas *Dial. cum Tryph. init. p. 218. D. edit. 1615.*

inutiles : ce qui me le fit quitter, jugeant qu'il n'étoit point du tout philosophe. Et comme j'étois encore dans le plus grand empressement d'aprendre, ce que la philosophie a de propre & de singulier : j'allai trouver un Pythagoricien qui étoit en grande réputation, & n'avoit pas lui-même une moindre opinion de sa sagesse. Aprés que je lui eus témoigné que je voulois être son disciple : Eh bien, me dit-il, avés-vous étudié la musique, l'astronomie, la géométrie? Où croyés-vous pouvoir entendre quelque chose de ce qui mene à la béatitude ; sans avoir aquis ces conoissances : qui dégagent l'ame des objets sensibles, la rendent propre aux intelligibles, & la mettent en état de contempler la beauté & la bonté essentielle? Comme j'avoüay que je n'avois point étudié ces sciences, il me renvoya : car il les tenoit nécessaires.

On peut juger quelle étoit ma peine, de me voir frustré de mon espérance : d'autant plus que je croyois qu'il savoit quelque chose : mais d'ailleurs voyant le temps qu'il m'auroit falu employer à ces études, je ne pus soufrir un si long délai : & je me déterminay à suivre les Platoniciens. Il y en avoit un dans nôtre ville, homme de bon sens, & distingué parmi eux. J'eus plusieurs conversations avec lui, & j'y profitay beaucoup. Je prenois grand plaisir à conoître les choses incorporelles, & la considération des idées élevoit mon esprit comme sur des aîles : ensorte

que je croyois être devenu ſage en peu de temps, & j'avois conceû la folle eſpérance de voir Dieu bientôt ; car c'eſt le but de la philoſophie de Platon. Cette diſpoſition d'eſprit me faiſoit chercher la ſolitude. Comme je me promenois au bord de la mer, je vis, en me retournant, un vieillard, qui me ſuivoit d'aſſés prés. Son extérieur n'étoit pas mépriſable, & montroit beaucoup de douceur & de gravité. Nous entrâmes en converſation, & il me dit : Je voi que vous aimés les diſcours, & non pas les œuvres & la vérité ; & que vous cherchés la ſcience & les paroles, plûtôt que de venir à la pratique.

S Juſtin raporte enſuite un grand entretien, dans lequel ce vieillard lui fit voir, que les philoſophes mêmes qu'il eſtimoit le plus, Platon & Pythagore, avoient erré dans les principes, & n'avoient bien conû ni Dieu, ni l'ame raiſonable. Que les véritables ſages étoient les prophetes, que Dieu avoit inſpirés : comme il paroiſſoit p. 224. D. par leurs prédictions & par leurs miracles. Ce qui leur avoit donné créance, enſorte qu'ils avoient établi la vérité par l'autorité, & non par des diſputes & de longs raiſonemens, dont peu de gens ſont capables. Que ces prophetes faiſoient conoître Dieu le Pere, & l'auteur de toutes choſes, & ſon Fils le Chriſt qu'il a envoyé : qu'il faloit prier de nous ouvrir les portes de la lumiere, & nous faire conoître la vérité. Le diſcours de ce vieillard donna à S. Juſtin un amour

ardent pour les prophetes & pour les amis de J. C & il conut que cette doctrine étoit la seule philosophie sure & utile.

Il dit encore ailleurs : Moi-même aimant la doctrine de Platon; comme j'entendois calomnier les chrétiens, & je voyois qu'ils ne craignoient point la mort, ni tout ce qui est estimé le plus terrible: je compris qu'il étoit impossible qu'ils vécussent dans le vice & dans l'amour de la volupté. Car, disois-je, qui est l'homme voluptueux, ou intempérant, jusques au point d'être friand de chair humaine : qui cherche la mort pour se priver lui-même de ses biens? Et qui ne cherche pas plûtôt à vivre toûjours en ce monde, & à se cacher aux magistrats, loin de se dénoncer lui-même, & pour être mis à mort? C'est ainsi que S. Justin raporte les motifs de sa conversion. Il ne cessa pas étant chrétien, de garder l'habit de philosophe comme plusieurs autres.

Apolog. 1. p. 50 A. edit. 1615.

XXXVII. Premiere apologie de S. Justin.

Il composa une apologie pour les chrétiens, l'an de J. C. cent cinquante, & y mit hardiment ce titre : A l'empereur Titus Elius Adrien Antonin, pieux, auguste, Cesar : & à son fils Verissime philosophe. Et à Lucius philosophe, fils de Cesar selon la nature, & de l'empereur par adoption, amateurs de la science, & au sacré sénat, & à tout le peuple Romain. Pour les persones de toutes conditions qui sont haïs & maltraités injustement. Justin fils de Priscus Bacchius natif de Flavia, ou Naples de Palestine,

tine, l'un de ces persécutés, présente cette requête. S. Justin nomme ici d'abord l'empereur, qui étant fils adoptif d'Adrien, en portoit les noms : puis il nomme les deux fils adoptifs de l'empereur. Le premier étoit Marc Annius Verus : que l'empereur Adrien nommoit Verissime, & qui prit aussi les noms d'Aurele & d'Antonin, depuis qu'Antonin le Pieux l'eut adopté. Son autre fils adoptif étoit Lucius Ceïonius Elius Commodus Verus Antonin ; fils de Lucius Ceïonius Commodus Verus, qu'Adrien avoit adopté, & l'avoit nommé Elius Verus. Les empereurs, principalement depuis Adrien, se piquoient de philosophie & de litterature, & tenoient à honneur le titre de philosophes. C'est pourquoi S. Justin commence ainsi son apologie :

La raison nous enseigne, que ceux qui sont véritablement pieux & philosophes, n'estiment & n'aiment que la verité : sans s'arréter aux opinions des anciens, si elles sont mauvaises. On vous nomme par tout pieux & philosophes : on dit que vous gardés la justice, & que vous aimés la doctrine : l'éfet montrera ce qui en est. Car nous ne prétendons pas vous flatter par cet écrit, mais vous demander justice suivant la plus éxacte raison : & vous prier de n'écouter, ni les préjugés, ni la complaisance pour les superstitieux, ni la passion, ni les faux bruits sémés depuis longtemps : pour rendre des jugemens, qui vous nuiroient à vous-mêmes. Pour nous, nous sommes

persuadés que persone ne nous peut faire du mal, tant que l'on ne pourra nous convaincre d'être des malfaicteurs. Vous pouvés nous faire mourir, mais vous ne pouvés nous nuire. Et afin que l'on ne croye pas, que ce discours est téméraire; nous prions, que l'on informe éxactement des crimes que l'on nous objecte. S'ils sont prouvés, qu'on nous punisse comme ils méritent, & même plus rigoureusement : si on ne trouve en nous rien à reprendre : la droite raison ne veut pas, que vous maltraitiés des innocens, à cause d'un faux bruit: ou plûtôt que vous vous fassiés tort à vous-mêmes, en punissant par passion, & non par justice. La forme légitime des jugemens est, que les sujets rendent un compte fidele de leur vie & de leurs discours: & que les princes jugent, non par violence & par tyranie, mais suivant la pieté & la sagesse. C'est donc à nous, à exposer à la veuë de tout le monde nôtre vie & nôtre doctrine : de peur que nous n'ayons sujet de nous imputer les crimes, que l'on commet contre nous, par ignorance. C'est à vous à nous montrer, que vous êtes de bons juges. Car, si aprés cette instruction, vous n'agissés pas justement : vous n'aurés plus d'excuse devant Dieu.

p. 54. c. Il montre ensuite l'injustice qu'il y a, de condamner les chrétiens sur le seul nom : ensorte qu'il sufit de l'avoüer, pour être réputé convaincu, & de le nier, pour être absous, quoique plusieurs portassent à tort ce nom : ne suivant point

les préceptes de J. C. comme il y avoit plusieurs philosophes, qui ne l'étoient que de nom. Il dit que les démons, auteurs de l'idolatrie, ont procuré la mort de Socrate, qui les combattoit par la raison: & persécutent de même les chrétiens, disciples de la raison incarnée, qui est J.C. Il ajoûte: Parce que nous n'adorons pas ces démons, 56 B.
on nous nomme athées; & nous demeurons d'accord de l'être à l'égard de tels dieux: mais non à l'égard du vrai Dieu, pere de la justice, de la chasteté & de toutes les autres vertus, sans mélange d'aucun vice. Avec lui nous honorons & adorons le fils qui est venu de lui, & nous a enseigné toutes ces vérités & l'esprit prophetique. Il marque que la vie éternelle en la compagnie 57. A.
de Dieu, est leur unique espérance; & qu'ils attendent un jugement aprés la mort: qui sera exercé, non par Radamante & Minos, comme Platon avoit dit: mais par J. C. devant qui les hommes seront présentés en corps & en ame, & les coupables punis d'une peine éternelle. Il allégue souvent les philosophes & les poëtes, à cause de la grande autorité qu'ils avoient chés les payens: leur montrant ainsi, que la doctrine de J. C. n'étoit pas absurde ou incroyable.

Il dit encore: Quand on vous dit, que nous 58. D.
attendons un roiaume: vous croyés sans discernement, que nous parlons d'un roiaume humain; au lieu que nous parlons de celui de Dieu. Ce qui est clair par la confession que nous

faiſons du chriſtianiſme, ſachant qu'il y va de la vie. Si nous attendions un roiaume terreſtre, nous nierions, nous nous cacherions, pour nous conſerver & en joüir : mais comme nos eſpérances ne ſont pas pour cette vie : nous ne nous ſoucions pas d'être tués, ſachant qu'il faut toûjours mourir. De tous les hommes nous ſommes les plus propres à concourir avec vous pour la paix, étant perſuadés qu'il eſt impoſſible que perſone ſe cache de Dieu, ni le méchant, ni l'avare, ni le traître, ni l'homme de bien : & que chacun marche à un ſuplice ou à un ſalut éternel, ſelon le mérite de ſes actions. Car ſi tous les hommes conoiſſoient ces vérités: perſone ne choiſiroit le vice pour un peu de temps, ſachant qu'il le conduiroit au feu eternel; mais il n'y auroit rien qu'il ne fit, pour ſe contenir & aquérir la vertu : afin d'obtenir les biens qui viennent de Dieu. Ni vos loix, ni vos ſuplices ne retienent point les méchans : ils ſavent que l'on peut ſe cacher de vous, qui n'étes que des hommes : mais s'ils étoient perſuadés, qu'il y a un Dieu, à qui il eſt impoſſible de rien cacher, non ſeulement de nos actions, mais de nos penſées : vous conviendriés vous-mêmes, que la crainte au moins les rendroit ſages. Mais il ſemble que vous craigniés, que tout le monde ne vive bien, & que vous n'ayiés plus perſone à punir. Penſée plus digne de bourreaux, que de bons princes.

Il explique la doctrine des chrétiens, diſant

qu'ils adorent premierement le Dieu éternel auteur de tout, puis en second lieu son fils J. C. qui a été crucifié sous Ponce Pilate, & au troisiéme rang ils honorent l'esprit prophétique. Pour montrer qu'ils ne sont pas insensés, d'adorer un homme crucifié: il dit que cet homme est la souveraine raison: qui change entierement ses sectateurs. Autrefois nous aimions la débauche, à présent nous n'aimons que la pureté: nous qui employions l'art magique, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous ne cherchions que les moyens de nous enrichir, & nous mettons en commun nos biens, pour en faire part aux autres. Nous nous haïssions jusques à la mort, & suivions nos coûtumes, de ne manger qu'avec nos compatriotes. Depuis la venuë de J. C. nous vivons ensemble familierement, & nous prions pour nos ennemis. Nous nous éforçons de convertir nos persécuteurs: afin que vivant selon les préceptes de J. C. ils espérent de Dieu le même bien que nous espérons. Et ensuite: Nous pouvons en montrer plusieurs, qui ayant été avec nous, de violents & emportés se sont changés & laissé vaincre: ou par la vie réglée de leurs voisins, ou par la patience extraordinaire des compagnons de leurs voyages, ou par la fidélité qu'ils ont éprouvée dans les afaires.

XXXVIII. Doctrine chrétiene.

p. 61. B.

S Justin raporte ensuite quelques préceptes de la morale de J. C. Ses discours, dit-il, étoient courts & concis; car ce n'étoit pas un sophiste: p. 61. D.

mais sa parole étoit la vertu de Dieu. Et aprés avoir mis les passages de l'évangile, sur la chasteté, & montré qu'il condamne jusques aux pensées; il ajoûte : Il y a plusieurs persones de l'un & de l'autre sexe, qui à l'âge de soixante ou soixante & dix ans conservent la pureté, ayant suivi dés l'enfance la doctrine de J C. Et je me vante d'en pouvoir montrer de tels, dans toutes les conditions. Car à quoi bon parler du nombre infini de ceux, qui de la débauche ont passé à la vie réglée? Il continuë de raporter les préceptes de l'évangile : sur l'amour des ennemis, sur l'aumône, & le désintéressement; sur la patience, sur l'obéïssance aux princes. Puis il ajoûte : Ainsi nous n'adorons que Dieu seul : mais nous vous obéïssons avec joye dans tout le reste : vous reconoissant pour empereurs & maîtres des hommes, & priant qu'avec la puissance souveraine, vous ayés aussi la droite raison. Que si vous nous méprisés, tandis que nous prions pour vous, & que nous vous exposons clairement toutes choses : nous n'y perdrons rien : persuadés que nous sommes, que chacun soufrira par un feu éternel la peine que ses actions méritent : & que Dieu lui demandera compte, à proportion de la puissance qu'il lui a donnée.

p. 61 B.

p. 63. C. Voici comme il parle de la génération du Verbe. Nous croyons que nôtre doctrine doit être receuë parce qu'elle est vraye, & nous a été enseignée par J. C. qui seul est fils de Dieu propre-

ment engendré, étant son Verbe, son premier né & sa vertu, & fait homme par sa volonté. Et ensuite : Ceux qui prenent le Fils pour le Pere, font voir qu'ils ne conoissent pas même le Pere : & ne savent pas que le Pere de l'univers a un fils, qui étant le Verbe & le premier né de Dieu, est aussi Dieu, & a paru autrefois à Moïse & aux autres prophetes en forme de feu, & en image incorporelle ; & maintenant sous vôtre empire s'est fait homme par une vierge, selon la volonté du Pere, pour le salut de ceux qui croyent en lui, & a bien voulu être méprisé & soufrir : pour vaincre la mort par sa mort, & par sa résurrection. p. 96. C.

XXXIX. Preuves par les profeties.

Il prouve la vérité de la religion chrétiene par les propheties, que les Juifs lisent comme nous. Il explique qui étoient les prophetes, & raporte les principales propheties, qui regardent J. C. Et pour conoître l'acomplissement de celles qui décrivoient la passion : Vous le pouvés aprendre, dit-il, des actes qui ont été faits sous Ponce Pilate : & il renvoye à ces mêmes actes, pour prouver que J. C a guéri des aveugles, & des lépreux, & résuscité des morts. De peur que l'on ne prît pour une destinée fatale la prescience de Dieu, qui paroît dans les propheties : il réfute cette erreur de la destinée, & prouve le libre arbitre ; par le blâme & la loüange, par le changement des mœurs en bien ou en mal, parce qu'il n'y auroit ni vice ni vertu, & que le p. 72. B. p. 72. C. p. 74. C. p. 80. C.

bien ou le mal ne ſeroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui eſt, dit-il, la ſouveraine impieté & la ſouveraine injuſtice : comme la droi-
p. 82. B. te raiſon le montre. Il dit, que les démons avoient fait ordoner la peine de mort, contre ceux qui liroient les livres d'Hyſtaſpe, de la Sybille, ou des prophetes. Ce qui ne nous empéche pas, ajoûte-t-il, de les lire hardiment, & de vous les propoſer. Nous n'avons rien de cet Hyſtaſpe. On void ſeulement que le nom eſt perſien ; & pour les Sybilles : les vers que nous avons ſous leurs noms, & qui dés lors paſſoient pour être d'elles, ſont
p. 83. B. ſupoſés. S Juſtin marque le temps auquel il écrivoit, en diſant que J. C. étoit né ſous Cyrénius, il y avoit cent cinquante ans. Il dit, que même avant ſa naiſſance, il y a eu des chrétiens : parce que J. C. eſt le Verbe de Dieu, & la raiſon ſouveraine, dont tout le genre humain participe : & que ceux qui ont vécu ſuivant la raiſon, ſont chrétiens : entre leſquels il compte Socrate, ſupoſant qu'il a ſuivi en tout la droite raiſon : ce qui ne ſe trouve pas véritable.

Aprés avoir raporté les principales propheties, touchant les deux avénemens de J. C. la ruine de Jeruſalem, & la vocation des gentils : il ajoû-
p. 89. A. te : Tant de choſes que nous voyons, ſufiſent pour mériter raiſonablement la créance, de ceux qui aiment la vérité : & qui ne ſont ni vains, ni paſſionés. Mais ceux qui enſeignent les fables de vos poëtes, n'en aportent aucunes preuves, aux

jeunes gens qui les aprenent : & nous montrons qu'elles n'ont été inventées, que pour la séduction du genre humain, par l'opération des démons. Ces gens qui enseignoient les fables des poëtes étoient les grammairiens, & c'étoit presque toute l'étude de la jeunesse. Il prétend que les philosophes ont pris des prophetes plusieurs de leurs dogmes, & Platon en particulier de Moïse : puis il ajoûte : Chés-nous on peut aprendre ces véri- *p. 91. C.* tés de ceux mêmes qui ne conoissoient pas les lettres, qui sont grossiers & barbares pour le langage, mais sages & fideles pour l'esprit.

XL. Impietés & crimes soufferts.

Il se plaint que les chrétiens sont les seuls que l'on persécute, tandis que l'on soufre toutes les autres religions. D'autres, dit-il, adorent des ar- *p. 68. D.* bres & des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles & la plûpart des bêtes. Encore tous n'adorent pas les mêmes choses, le culte est diférent selon les lieux : ensorte que tous sont impies, les uns à l'égard des autres. Cependant le seul reproche que vous nous faites, est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous : & que nous n'ofrons aux morts, ni libations, ni couronnes, ni sacrifices. Cependant vous savés bien que les autres ne convienent pas, de ce qu'ils doivent tenir pour dieux, ou pour bêtes, ou pour victimes. Il se plaint encore, que l'on n'a point persé- *p. 69. C.* cuté les imposteurs, qui depuis l'ascension de J. C ont voulu passer pour dieux : comme, dit-il, *p. 91. B.* Simon le samaritain du bourg de Gitton, qui du

temps de l'empereur Claude ayant fait plusieurs opérations magiques, par l'art des démons qui le possédoient : a été reconû pour dieu à Rome vôtre ville impériale, a été honoré comme dieu, d'une statuë qui est dressée dans le Tybre au milieu des deux ponts, avec cette inscription latine : A Simon dieu saint. Menandre, disciple de Simon, a séduit beaucoup de monde à Antioche ; Marcion enseigne encore à présent, qu'il faut reconoître un autre dieu plus grand que le Créateur. Tous ces gens se disent chrétiens. Nous ne savons s'ils font ce que l'on raconte : de renverser des lampes, de manger de la chair humaine, & commettre d'autres abominations : mais nous savons, que vous ne les persécutés ni ne les faites point mourir, même pour leur doctrine.

C'étoit une coûtume chés les payens d'exposer leurs enfans : quand ils ne vouloient pas les nourrir, soit par pauvreté, soit par quelqu'autre raison, & les philosophes mêmes l'autorisoient. Saint Justin en prend occasion de parler ainsi : Nous croyons qu'il n'y a que des méchans qui exposent des enfans. Premierement parce que nous voyons, que l'on ne les éléve la plûpart, que pour les prostituer. On ne void chés toutes les nations que des troupes d'enfans, destinés à de honteux usages : que l'on nourrit comme des troupeaux de bétail. Vous en tirés des tribus, au lieu de les exterminer de vôtre empire : & ceux qui

Plato 5. Rep. p. 461. C.

p. 70. C.

abuſent de ces miſérables, outre le crime qu'ils commettent contre Dieu, peuvent abuſer par hazard de leurs propres enfans. Telles étoient les mœurs des Romains ſous un des plus ſages de leurs empereurs : encore ne dis-je pas tout ce que S. Juſtin en raporte. Il continuë ainſi : De peur que quelque enfant expoſé ne périſſe, & que nous ne ſoyons homicides : nous ne nous marions, que pour nourrir des enfans : ou renonçant au mariage nous gardons la continence parfaite. Même un des nôtres, à Aléxandrie, pour vous perſuader que dans nos myſteres il n'y a rien des infamies qu'on nous attribuë : préſenta requête au gouverneur Felix, pour permettre à un chirurgien de le faire eunuque ; car on diſoit que cette permiſſion étoit néceſſaire. Felix ne voulut pas répondre à la requête, & le jeune homme demeura en repos, content du témoignage de ſa conſcience. *p. 71. D.* *l. 4. §. 1. ff ad l. Corn. de ſic.*

XLI. Baptéme & euchariſtie.

Enfin comme il faloit juſtifier les chrétiens, ſur le ſujet de leurs aſſemblées, & de leurs cérémonies : S. Juſtin ne feint point d'en publier le ſecret, quoique régulierement il ne fût pas permis d'en parler, devant ceux qui n'étoient pas chrétiens. Il explique donc le baptême en ces termes : Nous expoſerons maintenant de quelle maniere nous ſommes conſacrés à Dieu, & renouvellés par le Chriſt ; de peur que l'on ne croye que nous le diſſimulons par malice. Ceux qui ſont perſuadés de la verité de nôtre doctrine, & 93. D.

qui promettent de mener une vie qui y ſoit conforme : nous les obligeons à jeûner, à prier, & à demander à Dieu la rémiſſion de leurs péchés paſſés : & nous prions & jeûnons avec eux. Enſuite nous les amenons au lieu où eſt l'eau, & ils ſont régénérés, en la maniere que nous l'avons été. Car ils ſont lavés dans l'eau, au nom du Seigneur Dieu pere de toutes choſes, & de nôtre Sauveur J. C. crucifié ſous Ponce Pilate, & du S. Eſprit, qui a prédit par les prophetes tout ce
94. D. qui regardoit le Chriſt. Nous apellons cette ablution illumination, parce que les ames y ſont éclairées.

97. B. Aprés cette ablution, nous amenons le nouveau fidele, & admis, comme nous diſons, au nombre des freres : nous l'amenons, dis-je, au lieu où ils ſont aſſemblés, pour prier en commun avec attention : tant pour eux-mêmes, que pour l'illuminé, & pour les autres, quelque part qu'ils ſoient : afin qu'ayant conû la verité, nous puiſſions, par les œuvres & l'obſervation des commandemens, arriver au ſalut éternel. Les prieres finies, nous nous ſalüons par le baiſer. Puis on préſente à celui qui préſide aux freres, du pain, & une coupe de vin & d'eau. Les ayant pris, il donne loüange & gloire au Pere, par le nom du Fils du S. Eſprit, & lui fait une longue action de graces pour ces dons, dont il nous a gratifiés. Aprés qu'il a achevé les prieres & l'action de grace, tout le peuple aſſiſtant dit à haute

voix, Amen : c'eſt à dire en hebreu : Ainſi ſoit-il. Enſuite ceux que nous apellons diacres, diſtribuent à chacun des aſſiſtans, le pain, le vin, & l'eau conſacrés par l'action de graces, & en portent aux abſens.

Nous apellons cette nourriture euchariſtie : & il n'eſt permis à perſone d'y participer, s'il ne croit la verité de nôtre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémiſſion des pechés & la nouvelle vie : & s'il ne vit conformément aux préceptes de J. C. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun, & comme un breuvage ordinaire. Mais comme par la parole de Dieu. J. C. s'eſt fait chair, & a pris la chair & le ſang pour nôtre ſalut : ainſi la nourriture ſanctifiée par la priere de ſon Verbe devient la chair & le ſang du même J. C. incarné : elle qui deviendroit nôtre chair & nôtre ſang, par le changement qui arrive à la nourriture. Enſuite nous nous rapellons ces choſes en mémoire les uns aux autres ; ceux qui ont du bien ſecourent tous les pauvres, & nous ſommes toûjours les uns avec les autres. En toutes ces ofrandes nous béniſſons le Créateur par ſon Fils J. C. & par le S. Eſprit.

Et le jour que l'on apelle du ſoleil, c'eſt ainſi que les payens nommoient le dimanche, tous ceux qui demeurent à la ville, ou à la campagne, s'aſſemblent en un même lieu. On lit les écrits des apôtres & des prophetes, autant que l'on a de temps. Le lecteur ayant ceſſé : celui qui préſide

fait un diſcours au peuple, pour l'exhorter à imiter de ſi belles choſes. Puis nous nous levons tous, & nous faiſons nos prieres: qui étant faites, on ofre, comme j'ai dit, du pain, du vin & de l'eau. Le prélat fait la priere & l'action de graces ſelon qu'il le peut; & le peuple répond, Amen. On diſtribuë à tous ceux qui ſont préſens les choſes ſanctifiées, & on en envoye aux abſens par les diacres. Les plus riches donnent librement & ſelon qu'ils veulent, une certaine contribution: & ce qui eſt ainſi recueilli ſe garde chés le prélat. Il en aſſiſte les orfelins, les veuves, & ceux que la maladie, ou quelqu'autre cauſe, réduit à la pauvreté: les priſoniers, les étrangers. En un mot, il eſt chargé du ſoin de tous ceux qui ſont en néceſſité. Nous nous aſſemblons d'ordinaire le jour du ſoleil, parce que c'eſt le premier où Dieu fit le monde: & que J. C. réſuſcita, le même jour, aparut à ſes diſciples, & leur enſeigna ce que nous vous avons expoſé.

Si vous le trouvés raiſonable, reſpectés-le: ſi vous le jugés impertinent, mépriſés-le. Mais ne condamnés pas à mort pour cela, des gens qui n'ont fait aucun mal. Car nous vous déclarons, que vous n'éviterés pas le jugement de Dieu; ſi vous perſévérés dans cette injuſtice. De nôtre part nous dirons: Que la volonté de Dieu ſoit faite. Nous pouvions vous demander juſtice en vertu de la lettre du grand & illuſtre Ceſar Adrien vôtre pere. Mais nous avons mieux aimé nous

fonder ſur la ſeule juſtice de nos demandes. Il met enſuite la copie de la lettre d'Adrien à Minutius Fundanus. Ainſi finit la premiere apologie de S. Juſtin. On ne voit point quel en fut l'éfet : mais on voit grand nombre de martyrs ſous ce régne par tout l'empire.

XLII. Martyre de ſainte Felicité. *Greg. hom. 3. in evang. Acta Mart. ſincera. p. 21.*

A Rome vers ce même temps il s'éleva une ſédition de la part des pontifes payens ; & Felicité femme du rang des illuſtres, fut arrétée avec ſes ſept fils. C'étoit une veuve qui avoit voüé à Dieu de vivre en continence. Et s'apliquoit à l'oraiſon jour & nuit, donant une grande édification aux ames pieuſes. Les pontifes ſe plaignirent d'elle à l'empereur Antonin, que cette veuve, avec ſes fils, inſultoit aux dieux, & attiroit leur colere. L'empereur ordona à Publius préfet de Rome, de l'obliger, avec ſes enfans, à ſacrifier pour apaiſer les dieux. Le prefet la fit amener en particulier, & s'éforça de la perſuader par douceur & par menaces, l'exhortant à conſerver au moins ſes enfans : mais elle demeura ferme. Le lendemain il tint ſa ſéance dans la place de Mars, & la fit amener avec ſes enfans. Elle au lieu de céder, ſe tourna vers eux, & leur dit : Regardés en haut, mes enfans, voyés le ciel, c'eſt-là où J.C. vous attend avec ſes Saints. Demeurés fideles dans ſon amour, & combattés pour vos ames. Le préfet lui fit doner un ſouflet, en diſant : Tu es bien hardie de leur doner en ma préſence de tels avis, au mépris des ordres de nos princes.

Alors il apella ſes ſept enfans l'un aprés l'autre, le premier nommé Janvier ayant confeſſé hardiment, fut battu de verges & mis en priſon. Le ſecond, nommé Felix, confeſſa, & fut auſſi renvoyé : de même les cinq autres, Philippe, Silanus, Aléxandre, Vital, Martial : tous demeurerent fermes dans la confeſſion de la foi. Le prefet raporta à l'empereur Antonin le procés verbal de cet interrogatoire : & l'empereur les renvoya à divers juges pour les punir diverſement. L'un de ces juges fit mourir le premier des freres à coups de lanieres plombées, c'eſt à dire garnies de balles de plomb par les bouts. Un autre fit aſſommer le ſecond & le troiſiéme à coups de bâton. Un autre juge fit précipiter le quatriéme : un autre fit couper la tête au cinquiéme, au ſixiéme, & au ſeptiéme. Un autre fit auſſi décoler la mere. Ainſi finirent ces martyrs.

Marc. ap. Euſ. IV. hiſt. c. 15. v. Valeſ not.

Il eſt certain toutefois que l'empereur Antonin le pieux donna quelques édits favorables aux chrétiens. Pluſieurs gouverneurs des provinces lui en ayant écrit : il répondit qu'il ne faloit point les inquiéter, ſi l'on ne trouvoit qu'ils entrepriſſent quelque choſe contre l'état. Il écrivit auſſi aux villes, pour leur défendre de les troubler : & nommément à Lariſſe, à Theſſalonique, à Athénes, & à tous les Grecs.

Melito ap. Euſ. IV. hiſt. c. 26.

XLIII. Queſtion de la pâque. S. Polycarpe à Rome.

An. 158.

Du temps de cet empereur, & l'an cent cinquante-huit de J. C. Saint Polycarpe evêque de Smyrne vint à Rome, où le pape Anicet gouvernoit

vernoit l'église. Le sujet de son voyage étoit le diférend touchant le jour de la pâque. La coûtume de Rome, d'Aléxandrie, & de tout l'occident, étoit de la célébrer toujours le dimanche. Les églises d'Asie la célébroient toûjours le quatorziéme jour du premier mois, quelque jour de la semaine qu'il arrivât, conformément à l'usage des Juifs; & prétendoient en cette pratique suivre la tradition de l'apôtre S. Jean. Aprés que S. Anicet, & S. Polycarpe eurent un peu conféré ensemble, ils s'acorderent aussitôt: & convinrent de ne point rompre les liens de la charité, pour ce point de la fête: qui sembloit être le capital de la dispute. Et toutefois S. Anicet ne pouvoit persuader à S. Polycarpe, de quitter sa coûtume: & S. Polycarpe ne pût persuader à S. Anicet, d'observer la coûtume d'Asie en aucune maniere: parce qu'il se croyoit obligé, à suivre éxactement l'usage des anciens, qui l'avoient précédé. Ce qui étant ainsi réglé, ils communiquerent ensemble: & S. Anicet fit l'honeur à S. Polycarpe de lui céder la consécration de l'eucharistie. Aussi S. Polycarpe étoit considéré comme un homme vraiment apostolique, & avoit le don de profétie. Il se sépara de S. Anicet en paix, & cette paix étoit commune à toutes les églises: tant celles qui célébroient la pâque le quatorziéme jour, que les autres.

Eus. IV. hist. c. 14. Chron. Alex. an. 158.

Iren III. c 3. Eus. IV. hist. c. 14.

Socr. V. hist. c. 21. Eus. V. hist. c. 23. Beda rat. temp. c 42.

S. Polycarpe étant à Rome, y rencontra l'hérétique Marcion, qui lui demanda s'il le conois-

Iren. III. c. 3. ſoit ? Oüi, répondit S. Polycarpe, je te conois pour le fils aîné de Satan. C'étoit ſa coûtume quand il entendoit quelque propoſition contraire à la doctrine de l'égliſe, de ſe boucher les oreilles, & de s'écrier : O bon Dieu, à quel temps m'avés-vous réſervé ! Et ſoit qu'il fût aſſis ou debout, il s'enfuyoit auſſitôt de la place, où il avoit oüi le blaſphême. L'hérétique Valentin, qui étoit venu à Rome ſous le pape Hygin, y étoit encore ſous Anicet. Une femme nommée Marcelline, de la ſecte des Gnoſtiques, y pervertit pluſieurs perſones. Mais S. Polycarpe pendant ſon ſéjour ramena à la foi de l'égliſe pluſieurs de ceux que Valentin & Marcion avoient pervertis. Valentin & Marcion eux-mêmes feignirent d'abjurer leurs erreurs, & furent receus dans l'égliſe : & Marcion donna une ſomme d'argent qui lui fut renduë quand on le chaſſa encore.

Iren. ap. Euſ. V. hiſt. c. 20.

Iren. III. c. 4.

Id. I. c. 24. Epiph. hær. 17. n. 6.

Tertull. præſcr. 30.

XLIV. Hégéſippe.

Euſ. IV. hiſt. c. 8. 11. 22.

Hégéſippe étoit à Rome dans le même temps : il étoit né Juif, & ayant embraſſé la foi chrétiene, il écrivit en cinq livres l'hiſtoire eccléſiaſtique, depuis la paſſion de J. C. juſques à ſon temps. C'étoit un recueil ſincere des traditions apoſtoliques, d'un ſtile ſimple. Car Hégéſippe, quoique tres-ſavant, imitoit la maniere d'écrire des apôtres ; auſſi-bien que leur vie. Allant à Rome, il conféra pendant ſon voyage, avec pluſieurs evêques : & trouva qu'ils tenoient tous la même doctrine & les mêmes maximes. A Corinthe, où il fit quelque ſéjour, il eut avec Pri-

Hier. de ſcript.

mus, qui en étoit evêque, plusieurs conversations tres-agréables à l'un & à l'autre : & Hégésippe y reconut, que l'église de Corinthe avoit persevéré constamment jusques-là, dans la vraye & saine doctrine. Etant arrivé à Rome, il y demeura jusques au pontificat d'Eleuthere, qui étoit alors diacre sous le pape Anicet. Or il est assés constant que le pape Anicet mourut l'an cent soixante & un : & que Soter, qui lui succéda, arriva jusques à l'an cent soixante & dix : qui fut le commencement d'Eleuthere. En général Hégésippe rendoit témoignage, que jusques à son temps, il n'y avoit aucun siege episcopal, à compter la succession depuis les apôtres, ni aucune ville : où l'on ne gardât fidélement tout ce que la loi avoit ordoné, ce que les prophetes avoient enseigné, & ce que le Seigneur lui-même avoit préché. L'église le compte entre les Saints : mais nous avons perdu ses écrits, hors quelques petits fragmens conservés par Eusebe.

An. 161.

Mart. Rom. 7. Apr.

XLV. Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur.

An. 161.

L'empereur Antonin le pieux mourut l'an de J. C. cent soixante & un, âgé de soixante & dix ans, aprés en avoir régné vingt-deux. Ses deux fils adoptifs lui succederent, savoir Marc son neveu & son gendre, & Lucius. Marc étoit fils d'Annius Verus frere de l'impératrice Faustine, dont il épousa la fille, nommée aussi Faustine : par l'adoption il prit le nom d'Aurele Antonin ; & il nous est plus conû sous le nom de Marc Aurele. Lucius étoit fils de Lucius Ceïonius Commodus,

qu'Adrien avoit adopté. Il portoit aussi les noms de Verus & d'Antonin, & est conû sous le nom de Lucius Verus. Il épousa Lucille fille de Marc Aurele. Ce fut la premiere fois que l'on vit deux empereurs Romains régner ensemble : mais Lucius fut un homme de peu de mérite. Marc-Aurele étoit habile & vertueux, & faisoit profession ouverte de philosophie: qui étoit ce que les payens conoissoient de meilleur, pour les mœurs : aussi le nomme-t-on souvent Marc Antonin le philosophe : mais il n'en étoit pas moins attaché aux superstitions du paganisme. Dés l'âge de huit ans

Capitol. in M. p. 29 D.

l'empereur Adrien l'avoit mis dans la compagnie des Saliens consacrés à Mars. Il y passa par toutes les charges : receut lui-même quelques-uns dans la compagnie, & en congédia d'autres : sans que persone lui suggérât les paroles solemnelles, parce qu'il les savoit par cœur. Il afectoit de ressembler à Numa, dont il prétendoit tirer son origine : & par conséquent d'être éxact observateur de l'ancienne religion des Romains, & de leurs loix qui défendoient les religions étrangeres. La secte de philosophie qu'il avoit embrassée, étoit celle des Stoïciens les plus superstitieux de tous : & qui faisoient profession d'être infléxibles dans leurs résolutions, & inéxorables envers les coupables.

Capitol. p. 32. D.

Ainsi M. Aurele persécuta les chrétiens: quoiqu'il se piquât de clémence, & qu'il eût acoûtumé de punir audessous de la rigueur des loix. S'il ne fit pas

d'édit pour ordoner la persécution générale : du moins il soufrit des persécutions particulieres & violentes en plusieurs provinces. Dans son recueil de sentences morales que nous avons, il dit : Qu'il faut être toûjours prêt à mourir, par un jugement qui nous soit propre : non par une simple obstination comme les chrétiens : mais avec raison & gravité, ensorte que l'on persuade les autres sans éclat. On voit parlà combien il les conoissoit peu. D'ailleurs il étoit animé contre eux par les philosophes : à qui leur vertu solide étoit insuportable : parce qu'elle montroit, qu'ils n'étoient que de vains discoureurs. Celui qui se signala le plus contre eux alors, fut le Cynique Crescent, ennemi mortel de S. Justin : il étoit de Mégalopolis, fort adonné à l'argent & aux amours les plus infames ; scélérat achevé, & toutefois honoré de tout le monde : l'empereur lui donnoit six cens sols d'or de pension : c'est à dire environ douze cens écus. Il accusoit les chrétiens d'être athées ; & disputoit de leur doctrine, sans la conoître.

M. Anton. lib. XI. n. 3.

Justin. apolog. p. 47. A. Tatian. in Gent.

Un autre Cynique donna alors un éxemple rare de l'excés où peut porter la vanité. C'étoit Peregrin, autrement nommé Protée, natif de Parium dans la Troade : d'où il avoit été chassé pour ses crimes. Car il avoit été convaincu d'adultere & de débauche encore pire : & il passoit pour constant, qu'il avoit étoufé son pere, trouvant qu'il vivoit trop long-temps. Fuyant de païs en païs,

XLVI.
Mort du Cynique Peregrin.
Luc. de mort. Peregr.

il vint en Palestine où il se fit chrétien : & comme il avoit de l'esprit, il acquit une telle estime, qu'il parvint aux premieres places de l'église. On le mit en prison pour la foi : ce qui augmenta sa réputation. Les chrétiens firent tous leurs éforts pour le délivrer : & comme il étoit impossible, ils lui donoient tous les secours imaginables. On voyoit dés le matin des vieilles femmes, des veuves, des enfans orfelins, qui attendoient à la porte de la prison. Les plus considérables des fideles, ayant gagné les gardes, passoient la nuit avec lui au dedans : s'entretenant de discours de pieté. On lui aportoit des vivres en abondance. Quelques églises d'Asie envoyerent des députés, pour le visiter, le consoler & lui porter du secours : car les chrétiens n'épargnoient rien en ces occasions. Ensorte que Peregrin amassa beaucoup d'argent, sous ce prétexte de persécution.

Le gouverneur de Syrie, qui aimoit la philosophie, & voyoit que cet homme méprisoit la mort : le mit en liberté. Il retourna en son païs : où pour apaiser ceux qui vouloient encore le poursuivre, à cause de son parricide : il abandona à la ville ce qui lui restoit de bien ; & s'aquit ainsi la réputation d'un véritable philosophe. Alors il se remit à voyager, assuré de ne manquer de rien par la charité des chrétiens, qu'il trompoit encore. Cela dura quelque temps. Mais enfin il mangea de quelque viande défenduë, peut être de quelque victime des idoles : & les chrétiens

n'eurent plus de commerce avec lui, l'ayant reconu pour ce qu'il étoit. Il voulut rentrer dans ſon bien, par l'authorité de l'empereur, mais il ne put l'obtenir: & ſe remit à voyager. En Egypte il s'exerça à tout ce que les Cyniques pratiquoient de plus impudent, pour montrer combien ils mépriſoient l'opinion des hommes. En Italie il ſe mit à médire de tout le monde, & principalement de l'empereur : juſqu'à ce que le prefet de Rome, voyant qu'il abuſoit trop de la bonté du prince, le chaſſa ; ce qui lui fit encore honeur devant les ignorans. Il paſſa en Grece, où il continüa de médire & d'exciter les peuples à la révolte. Toutefois il fut eſtimé de pluſieurs, pendant quelque ſéjour qu'il fit à Athenes, logé dans une cabane hors la ville. *A. Gell. lib. XII. c. II.*

Enfin ſe voyant vieux & mépriſé, parce qu'il ne faiſoit ni diſoit plus rien de nouveau : il s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort extraordinaire. A l'aſſemblée des jeux olympiques, qui étoit la plus grande ſolemnité de toute la Grece : il promit qu'à l'olympiade ſuivante il ſe brûleroit. Il tint parole. La premiere année de la deux cens trente-ſixiéme olympiade, les jeux étant finis, il fit dreſſer un grand bucher : & la nuit, acompagné de pluſieurs autres Cyniques, il vint y mettre le feu ; ôta ſa beſace, ſon manteau & ſon bâton ; car c'étoit l'équipage des Cyniques, jetta de l'encens dans le feu, & dit tourné vers le midi : Démons de mon pere & de ma mere, recevés-moi favorablement. Auſſitôt *Euſ. Chr. an. 166.*

il ſauta dans le feu, & ne parut plus tant la flâme en étoit grande. Cette tragédie fut joüée l'an
An. 165. de J. C. cent ſoixante & cinq.

XLVII. Apologie d'Athenagore. Euſ Chr. An. 166. Ap Juſt. edit. 1615.

Athenagore en parle dans l'apologie qu'il publia, comme l'on croit, l'année ſuivante cent ſoixante & ſix: & qu'il adreſſa aux deux empereurs Marc Aurele & Lucius Verus. Il ſe pleint que les chrétiens ſont les ſeuls que l'on perſécute pour leur nom: tandis qu'il eſt permis à tous les autres peuples, de vivre ſuivant leurs loix & leur religion. Nos perſécuteurs, dit-il, ne ſe contentent pas de nous ôter les biens & l'honeur, & tout le reſte de ce que la plûpart des hommes eſtiment important: car nous mépriſons tout cela. Nous avons apris, non ſeulement à ne point fraper ceux qui nous frapent, & à ne point faire de procés à ceux qui nous pillent: mais ſi on nous donne un ſouflet, à tendre l'autre joüe: ſi on nous ôte nôtre tunique, à donner encore le manteau. Quand nous avons renoncé aux biens, on attaque nos perſones & nos vies: en nous accablant d'accuſations, dont le ſoupçon même ne nous convient pas: & que ceux qui parlent contre nous mériteroient mieux. Si quelqu'un peut nous convaincre du moindre de ces crimes, nous ne refuſons pas le ſuplice le plus cruel: mais ſi on ne nous accuſe que de nôtre nom: c'eſt à vous, tres-grands & tres-ſages princes, à nous défendre par les loix; car juſques ici ce que l'on dit contre nous n'eſt qu'un bruit confus; aucun chrétien

chrétien n'a été convaincu de crime ; & il n'y a point de chrétien méchant, s'il n'eſt hypocrite. Enſuite il entre dans le détail, & dit : Il y a trois crimes dont le bruit commun nous accuſe, p. 4. C. l'athéïſme, les repas de chair humaine, les inceſtes. Si cela eſt : n'épargnés ni âge, ni ſexe : exterminés-nous avec nos femmes & nos enfans. Mais ſi ce ſont des inventions & des calomnies, ſans autre fondement, que l'opoſition naturelle du vice & de la vertu : c'eſt à vous d'éxaminer nôtre vie, nôtre doctrine & nôtre affection à vôtre ſervice : & de nous faire la même juſtice, que vous feriés à nos adverſaires.

Quant à l'athéïſme, il raporte premierement p. 5. A. l'éxemple de pluſieurs philoſophes : qui avoient fait profeſſion de ne point croire de dieux, ſans qu'on leur en fit un crime. Enſuite il déclare, que les chrétiens adorent un Dieu créateur de tout, qui n'a point commencé, parce que ce qui eſt, ne commence pas : mais ce qui n'eſt point : & qui a tout fait par ſon Verbe. Il montre, que les poëtes & les philoſophes les plus illuſtres ont reconû un eſprit ſouverain, qui a fait tous les corps, ou du moins qui les gouverne. Ainſi que ſous d'autres paroles, ils ont enſeigné à peu prés la même doctrine, que les chrétiens. Pourquoi donc, ajoûte-t-il, eſt-il permis aux autres de dire p. 7. D. & d'écrire ce qu'ils veulent, touchant la divinité ? tandis que la loi n'eſt que contre nous, qui pouvons donner des preuves ſolides de nôtre

créance : au lieu que les poëtes & les philoſophes ne parlent que par conjectures : Enſuite il montre qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, & par la raiſon, & par l'authorité des prophetes : &
p. 10. B. conclud : J'ai donc ſufiſamment prouvé que nous ne ſommes pas athées ; puiſque nous croyons un Dieu éternel, inviſible, impaſſible, incompréhenſible, immenſe : qui ne peut être conû, que par la penſée. Nous concevons encore que Dieu a un Fils. Et qu'on ne traite pas cette créance de ridicule : car ce que nous croyons de Dieu & de ſon Fils, ne reſſemble pas aux fables des poëtes ; qui ne répréſentent pas leurs dieux meilleurs que les hommes. Le Fils de Dieu eſt le Verbe du Pere, c'eſt à dire ſon idée & ſa vertu. Car tout a été fait par lui ; & le Pere & le Fils ſont un. Le Fils eſt dans le Pere, & le Pere eſt dans le Fils, par l'union & la vertu de l'Eſprit : & le Fils de Dieu eſt la penſée & le Verbe du Pere. Que ſi par la ſublimité de vôtre génie vous voulés pénétrer ce que veut dire ce nom de Fils, je le dirai en peu de mots.

Premierement c'eſt une production du Pere. Non qu'il ait été fait. Car dés le commencement Dieu étant un eſprit éternel, avoit en lui le Verbe, la raiſon éternelle. Mais il a procedé, pour être la forme & la cauſe éficiente de toutes les choſes matérielles. C'eſt ce que dit l'eſprit pro-
Prov. VIII. 22. ſec. 70. phetique : Le Seigneur m'a créé au commencement de ſes voyes pour ſes ouvrages. Et ce même

Esprit, qui agit dans les prophetes; nous disons aussi que c'est un écoulement de Dieu, qui en procéde comme le rayon du soleil. Qui ne s'é- v. p 17. D.
tonnera donc que l'on nomme athées, ceux qui v. p. 27. A.
disent qu'il y a un Dieu Pere, un Fils Dieu, & un S. Esprit; qui sont unis en puissance, & distingués en ordre. Nôtre théologie n'en demeure pas là. Nous disons encore qu'il y a une multitude d'anges, que le créateur a distribués par son Verbe: pour conserver l'ordre des élémens, des cieux & de l'univers. Et ne vous étonés pas que je vous explique si éxactement nôtre doctrine. C'est afin que vous en sachiés la verité, & ne vous laissiés pas emporter à l'opinion commune, qui est sans raison.

Il fait ensuite la comparaison de la morale chrétiene, & des études vaines & stériles des philosophes: & il ajoûte: Chés nous vous trouverés p. 11. A.
des ignorans, des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourroient peut être pas montrer par des raisonemens la verité de nôtre doctrine; mais qui montrent par les effets l'utilité de leurs sentimens. Ils ne savent pas des discours par cœur, mais ils font de bonnes œuvres. Ne se défendant point quand on les maltraite, donant à qui leur demande: aimant leur prochain comme eux-mêmes. Si nous n'étions persuadés qu'il y a un Dieu, qui observe le genre humain, prendrions-nous tant de soin de nous purifier? Il répond ensuite, pourquoi les chrétiens ne font point de

ſacrifices ſanglans : pourquoi ils n'adorent point d'idoles, ni de choſes matérielles. Il réfute les fables des poëtes, ſur l'origine des dieux, & les allégories par leſquelles les philoſophes vouloient y
p. 25. A. donner un ſens raiſonable. Il accorde que les idoles faiſoient quelques miracles, & montre que l'on ne peut en attribuer l'effet qu'aux démons: dont il explique l'origine & la nature, marquant
p. 27. C. clairement le libre arbitre des anges, comme des hommes. Il vient enſuite aux deux autres accuſations, & parle ainſi :

p. 35. B. Ce que j'ai dit devroit ſufire pour nous juſtifier : car je ne crois pas que vous doutiés, que des gens dont toute la vie ſe propoſe Dieu pour régle, & dont le but eſt de ſe rendre irrépréhenſible devant lui; ne s'abſtienent même de la penſée du moindre peché. Car ſi nous ne croyions vivre que ſur la terre, on pourroit nous ſoupçoner de ſuivre la chair & le ſang, & de nous abandoner à l'avarice & à la débauche : mais nous, qui croyons que Dieu eſt préſent jour & nuit, non ſeulement à toutes nos actions, mais à toutes nos paroles & nos penſées : qu'il eſt tout lumiere & void juſques dans nos cœurs; & qu'aprés cette vie mortelle nous en ménerons une dans le ciel, bien plus excellente; ou que tombant avec les autres, nous en ménerons une bien pire dans le feu : il n'eſt pas vrai ſemblable que nous voulions être méchans, & nous livrer à la juſtice de ce grand juge.

Pour mieux réfuter la calomnie des incestes: il reléve la charité pure, & la chasteté des chrétiens, & dit: Selon la diférence des âges nous p. 36. C.
regardons les uns comme nos enfans, les autres comme nos freres & nos sœurs; & nous honorons les persones plus âgées comme nos peres & nos meres. Ainsi nous avons grand soin de conserver la pureté de ceux que nous regardons comme nos parens. Quand nous venons au baiser, c'est avec une grande précaution, comme à un acte de religion: puisque s'il étoit soüillé de la moindre pensée impure, il nous priveroit de la vie éternelle. L'espérance de cette autre vie nous fait mépriser la vie présente, & jusques aux plaisirs de l'esprit Chacun de nous prenant une femme selon nos loix, ne se propose que d'avoir des enfans: & imite le laboureur, qui ayant une fois confié son grain à la terre, attend la moisson en patience. Vous trouverés parmi nous plusieurs persones de l'un & de l'autre sexe, qui vieillissent dans le célibat: espérant dans cet état d'être plus unis à Dieu.

Sur la calomnie de manger de la chair humai- p. 38. A.
ne, il dit: Il ne nous est permis, ni de résister à ceux qui nous frapent, ni de ne pas benir ceux qui nous maudissent. Car nous ne nous contentons pas de la simple justice, qui se borne à rendre la pareille; nous nous proposons encore la bonté & la patience. Puisque nous tenons ces maximes, peut-on sans extravagance nous apel-

ler homicides ? Car on ne peut manger la chair d'un homme, sans l'avoir tué. Que si on demande à nos accusateurs s'ils ont veû ce qu'ils disent ; il n'y en aura point d'assés impudent pour le dire. Cependant nous avons des esclaves, les uns plus, les autres moins : nous ne pouvons nous cacher d'eux : toutefois pas un n'a encore dit ce mensonge contre nous. Comment peut-on accuser de tuer & de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme l'on sçait, soufrir la veuë d'un homme, que l'on fait mourir même justement ? Qui n'a de l'empressement pour les spectacles des gladiateurs & des bêtes, principalement quand c'est vous qui les donnés ? Il parle aux empereurs. Toutefois nous avons renoncé à ces spectacles : croyant qu'il n'y a guére de diférence, entre regarder un meurtre & le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter : & nous croyons que c'est tuer un enfant, que de l'exposer. Comment pourrions-nous les tuer, quand on les a déja nourris ? Nous sommes égaux en tout : obeïssant à la raison, sans prétendre la gouverner. C'est la substance de l'apologie d'Athenagore, que nous avons entiere, avec un traité de la résurrection des morts.

XLVIII. Martyre de S. Polycarpe. *Eus Chron. an. 167 Id. IV. hist. c 14. Epist. eccl. Smyrn.*

La persécution ne cessa pas pour cela. L'année suivante septiéme de M. Aurele, cent soixante & sept de J. C. plusieurs martyrs soufrirent à Smyrne en Asie : entr'autres l'evêque S. Polycarpe, qui gouvernoit cette église depuis environ soixan-

te & dix ans, y ayant été mis par l'apôtre S. Jean. An. 167.
Quelques-uns furent tellement déchirés à coups de foüet, que l'on voyoit le dedans du corps jusques aux veines & aux arteres : & que les assistans, touchés de compassion, les pleignoient : tandis que les martyrs eux-mêmes n'ouvroient pas la bouche pour soupirer. D'autres méprisoient le feu, d'autres les bêtes, ausquelles ils étoient condamnés. On cherchoit à lasser leur patience, en les couchant sur des coquilles pointuës, & leur faisant soufrir divers tourmens.

On remarqua entre les autres un jeune homme nommé Germanicus, à qui le proconsul s'éforçoit de persuader qu'il eût compassion de lui-même, & qu'il considérât son âge. Mais le martyr sans hésiter attira une bête farouche, & la contraignoit à le déchirer. Le peuple infidele étoné & irrité de la vertu des chrétiens, se mit à crier tout d'une voix : Otés les impies : que l'on cherche Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, nouvellement venu de son païs, eut peur quand il vit les bêtes. Il s'étoit présenté luy-même, & en avoit entraîné d'autres. Mais le proconsul le pria tant, qu'il lui persuada de jurer & de sacrifier. On vit par cet éxemple qu'il ne faloit pas s'exposer inconsidérément. S. Polycarpe ayant apris ce qui se passoit, n'en fut point troublé. Il vouloit demeurer dans la ville, mais il céda aux prieres de ses amis, & se retira à la campagne, dans une maison peu éloignée : où il demeura

avec peu de persones. Toute son occupation jour & nuit étoit de prier, pour toutes les églises du monde. Car c'étoit sa coûtume. Trois jours avant qu'il fût pris, il eut une vision dans la priere : & vit son chevet brûler. Il se tourna vers ceux qui étoient avec lui, & leur dit en prophetie : Je dois être brûlé vif. Comme on continuoit de le chercher, il passa dans une autre maison de campagne. Ceux qui le cherchoient y arriverent aussitôt ; & ne le trouvant pas, ils prirent deux jeunes garçons, dont l'un cédant aux tourmens, le découvrit.

C'étoit des archers & des cavaliers armés comme pour prendre un voleur, qui marchoient conduits par ce garçon, un vendredi au soir. Ils arrivérent tard, & trouvérent S Polycarpe couché dans une chambre haute. Il eût pû se retirer dans une autre maison : mais il ne voulut pas, & dit : La volonté du Seigneur soit faite. Ayant donc oüi arriver ces gens, il descendit & leur parla. Eux étonés de son âge & de sa fermeté, disoient : Faloit il se tant presser, pour prendre ce bon vieillard ? Aussitôt il leur fit donner à boire & à manger, autant qu'ils voulurent : & les pria de lui accorder une heure, pour prier librement. L'ayant obtenuë, il pria debout animé de la grace ; ensorte que pendant deux heures il ne put cesser. Ceux qui l'entendoient furent étonés : & plusieurs se repentoient d'être venus prendre un vieillard si divin. Dans cette priere il fit mention de

de tous ceux qu'il avoit jamais conûs, grands & petits, considérables ou non, & de toute l'église catholique répanduë dans le monde.

Sa priere étant achevée, & l'heure de partir étant venuë : ils le conduisirent à la ville, monté sur un âne. C'étoit le jour du grand samedi, c'est à dire, comme l'on croid, la veille de pâques. Herode qui étoit Irenarque, & son pere Nicetes, vinrent audevant, & le prirent dans leur chariot. L'Irenarque étoit dans ces villes un magistrat chargé de faire arréter les séditieux, & de maintenir la tranquilité publique : son nom signifie juge de paix. Herode & Nicetes ayant avec eux S. Polycarpe, lui disoient : Quel mal y a-t-il, de dire : Seigneur Cesar, sacrifier & se sauver ? S. Polycarpe ne répondit rien d'abord. Et comme ils le pressoient, il dit : Je ne ferai point ce que vous me conseillés. Alors ils lui dirent des injures, & le chasserent du chariot, avec tant de précipitation, qu'il tomba & se blessa à l'os de la jambe. Il ne s'en émut point, & comme s'il n'eût rien soufert, il marcha gayement & se laissa conduire à l'amphithéatre. Le bruit y étoit si grand, que l'on n'y pouvoit rien entendre. Lorsqu'il y entra, il vint du ciel une voix, qui dit : Courage, Polycarpe, tiens ferme. Persone ne vit celui qui parloit : mais les chrétiens qui étoient présens, entendirent la voix.

v Aug. ep 140. & 159. & lib. 49. Cod. Theol. de decur.

Il s'avança, & quand on sceut qu'il étoit pris, il s'excita un grand tumulte. On le présenta au

proconſul, qui lui demanda : S'il étoit Polycarpe? Il répondit qu'oüi. Le proconſul l'exhortoit à nier : lui diſant d'avoir pitié de ſon âge, & les autres diſcours ordinaires. Puis il lui dit : Jure par la fortune de Céſar. Reviens à toi ; & dis : Otés les impies. C'étoit une acclamation ordinaire contre les chrétiens. S. Polycarpe regarda d'un viſage ſévére toute la multitude du peuple infidele qui étoit dans l'amphithéatre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel, & dit en ſoupirant : Otés les impies : témoignant le deſir ardent qu'il avoit de leur converſion. Le proconſul le preſſoit, & lui diſoit : Jure, & je te renvoyerai : dis des injures à Chriſt. S. Polycarpe répondit : Il y a quatre-vingts-ſix ans que je le ſers, & il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrois-je dire des blaſphêmes contre mon roi qui m'a ſauvé. Le proconſul le preſſa encore, & lui dit : Jure par la fortune des Céſars. S. Polycarpe répondit : Si vous croyés qu'il y va de vôtre honeur, que je jure par ce que vous apellés fortune de Céſar ; & ſi vous feignés de ne pas ſavoir qui je ſuis ; je le diray librement, écoutés-le. Je ſuis chrétien. Que ſi voulés conoître la doctrine des chrétiens : donés moi un jour, & vous l'entendrés. Le proconſul lui dit : Perſuade le peuple. S. Polycarpe répondit : Pour vous, je veux bien vous parler : car on nous aprend à rendre aux magiſtrats & aux puiſſances établies de Dieu, l'honeur qui leur eſt deû, & qui ne nous nuit point. Mais pour ceux-

ſa, je ne les croy pas dignes, de me défendre devant eux.

Le proconſul dit : J'ai des bêtes, je t'y expoſerai, ſi tu ne changes. S. Polycarpe répondit : Faites-les venir ; car je ſuis incapable de changer de bien en mal : mais il m'eſt bon de paſſer des ſoufrances à la juſtice. Le proconſul lui dit : Je te ferai conſumer par le feu, ſi tu mépriſes les bêtes ; & ſi tu ne changes. S. Polycarpe répondit : Vous me menacés d'un feu, qui brûle pour un temps & s'éteint incontinent : car vous ne conoiſſés point le feu du jugement futur & du ſuplice éternel, qui eſt réſervé aux impies. Mais que tardés-vous, amenés ce qui vous plaira ? Il dit ces paroles & pluſieurs autres, plein de hardieſſe & de joye, & le viſage rempli de grace : enſorte qu'il étonoit le proconſul : qui ne laiſſa pas d'envoyer ſon crieur, pour dire trois fois au milieu de l'amphithéatre : Polycarpe a confeſſé qu'il étoit chrétien.

Cette proclamation étant faite, toute la multitude des payens & des Juifs, qui étoient à Smyrne, ſaiſis d'une fureur indomptable, ſe mit à crier à haute voix : C'eſt le docteur de l'Aſie : le pere des chrétiens : le deſtructeur de nos dieux. C'eſt lui qui a apris à tant de gens, à ne point ſacrifier aux dieux, & à ne les point adorer. En même temps ils prierent avec de grands cris, Philippe l'Aſiarque, de lâcher un lion contre Polycarpe. L'Aſiarque étoit celui qui étoit choiſi par le con-

v. not. Valef. Ariftid. orat. 4. Aug. epift. 5.

ſeil commun de toutes les villes d'Aſie, pour avoir l'intendance de tout ce qui regardoit la religion, dont les ſpectacles faiſoient partie. Philippe répondit : qu'il ne lui étoit pas permis; parce que les combats des bêtes étoient achevés. Alors ils s'accorderent à crier tous d'une voix, que Polycarpe fût brûlé vif. Car il faloit que ſa prophetie fût accomplie. En même temps tout ce peuple courut en foule, prendre du ſarment & d'autre bois, dans les boutiques & dans les bains. Les Juifs étoient les plus empreſſés à leur ordinaire.

Le bûcher étant préparé, S. Polycarpe ôta ſa ceinture, ſe dépoüilla de tous ſes habits, & fit éfort pour ſe déchauſſer; ce qu'il n'avoit pas accoûtumé de faire : car les fideles avoient une telle vénération pour ſa vertu, que c'étoit à qui le toucheroit le premier. On mit autour de lui les inſtrumens du bûcher ; & comme on vouloit l'y cloüer, il dit : Laiſſés-moi ainſi : celui qui me donne la force de ſoufrir le feu, m'en donnera auſſi pour demeurer ferme ſur le bûcher, ſans la précaution de vos clouds. Ils ſe contenterent de le lier. Etant ainſi attaché les mains derriere le dos, il reſſembloit à un bélier choiſi dans tout le troupeau, pour être ofert à Dieu en holocauſte. Alors regardant le ciel, il dit : Seigneur Dieu tout-puiſſant, Pere de J. C. vôtre Fils béni & bien-aimé, par qui nous avons receu la grace de vous conoître : Dieu des anges & des puiſſances, Dieu de toutes les créatures, & de toute la nation des

justes, qui vivent en vôtre présence : je vous rends graces, de ce que vous m'avés fait arriver à ce jour & à cette heure : où je dois prendre part au nombre de vos martyrs, au calice de vôtre Christ : pour résusciter à la vie éternelle de l'ame & du corps, dans l'incorruptibilité du S. Esprit. Que je sois admis aujourd'hui en vôtre présence avec eux comme une victime grasse & agréable : ainsi que vous l'avés préparé, prédit & accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de mensonge. C'est pourquoi je vous loüe de toutes choses, je vous bénis, je vous glorifie, par le pontife éternel & céleste J. C. vôtre cher Fils : avec qui gloire soit renduë à vous & au S. Esprit, maintenant & dans les siecles futurs. Amen.

Quand il eut dit, Amen : ceux qui en avoient la charge allumérent le bûcher, & il s'éleva une grande flâme. Alors on vit un miracle surprenant : car le feu s'étendit autour du martyr, comme une voûte, ou comme un voile de navire enflé par le vent. Il étoit au milieu, semblable, non à de la chair brûlée ; mais à du pain cuit, ou à de l'or ou de l'argent dans la fournaise. Il exhaloit une odeur comme d'encens, ou de quelqu'autre parfum précieux. Les persécuteurs voyant qu'il ne pouvoit être consumé par le feu : commanderent à un confecteur de s'aprocher, & de lui enfoncer un poignard. On nommoit confecteurs ceux qui avoient charge d'achever les bêtes, qui demeuroient blessées, dans

l'amphithéatre. Celui-ci ayant percé le martyr; le sang sortit en si grande abondance, qu'il éteignit le feu. Les spectateurs s'étonoient qu'il y eût tant de diférence entre les chrétiens, & les autres hommes. Les Juifs inspirerent à Nicetes pere d'Herode, & frere d'Alcé, de prier le proconsul que l'on ne donât point de sépulture au corps de S Polycarpe : de peur, disoient-ils, que les chrétiens ne quittent le crucifié, pour honorer celui-ci. Le centurion voyant l'empressement des Juifs, fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fideles retirerent ensuite les os : malgré les Juifs, qui les observoient.

XLIX. Lettre de l'église de Smyrne.

Cette histoire du martyre de S. Polycarpe fut écrite par ceux qui en avoient été témoins. Car les fideles de Philadelphie ayant prié ceux de Smyrne de leur en donner la relation; ils la leur envoyerent, par un nommé Marc, en forme de lettre, au nom de l'église de Smyrne, adressée à l'église de Philadelphie & à toutes les églises catholiques du monde. Ils disent d'abord : que le bienheureux Polycarpe a semblé mettre le seau à la persécution, pour la finir. Aprés avoir raconté son martyre, & raporté cette parole des persécuteurs : De peur qu'ils ne quittent le crucifié pour adorer celui ci; ils ajoûtent : Ils ne savoient pas, que nous ne pourrons jamais quitter J. C. qui a soufert pour le salut de tous ceux qui se sauvent par tout le monde, ni en honorer un autre. Car nous l'adorons parce qu'il est le Fils

de Dieu : mais nous regardons les martyrs comme ſes diſciples & ſes imitateurs : & nous les honorons avec juſtice, à cauſe de leur affection invincible pour leur roi & leur maître. Puiſſions-nous entrer en leur ſocieté, & être avec eux ſes diſciples.

Aprés avoir dit comment le corps de S.Polycarpe fut brûlé, ils ajoûtent : Nous retirâmes enſuite ſes os plus précieux que des pierreries, & que l'or le plus épuré : & nous les mîmes où il étoit convenable. Où le Seigneur nous fera la grace de nous aſſembler, comme il nous ſera poſſible, pour célébrer avec joye la fête de ſon martyre, pour nous ſouvenir de ceux qui ont combattu, & pour éxercer & préparer ceux qui viendront. C'eſt ce qui regarde le bienheureux Polycarpe qui a ſoufert le martyre à Smyrne, avec les douze de Philadelphie : mais il n'eſt fait mention que de lui, enſorte que les payens mêmes en parlent par tout. Car il n'a pas ſeulement été un docteur fameux, mais un martyr illuſtre. Et enſuite : Vous nous aviés demandé une ample relation de ce qui s'eſt paſſé : mais quant à préſent, nous ne vous en donons qu'un abrégé, par nôtre frere Marc. Vous envoyerés cette lettre aux freres qui ſont au-delà, afin qu'ils glorifient auſſi le Seigneur. Et enſuite : Salüés tous les Saints. Ceux qui ſont avec nous vous ſalüent ; & Evareſte, qui a écrit ceci, avec toute ſa maiſon. Le bienheureux Polycarpe a ſoufert le martyre le ſecond jour du mois Xanti-

tique, le ſeptiéme avant les calendes de May, le grand ſamedi à huit heures : c'eſt à dire le vingt-cinquiéme d'Avril à deux heures aprés midi. Ils ajoûtent : Il a été pris par Herode, ſous le ſouverain pontife Philippe de Tralles, & le proconſul Statius Quadratus. A la fin de cette lettre on a trouvé ce qui ſuit, dans les anciens éxemplaires : Ceci a été tranſcrit ſur la copie d'Irenée diſciple de Polycarpe, par Gaïus qui a vécu avec Irenée : & moi Socrate je l'ai écrit à Corinthe, ſur la copie de Gaïus. La grace ſoit avec tous. Et moi Pionius, je l'ai écrit ſur le précédent : aprés que je l'eus cherché, & que Polycarpe me l'eût fait conoître par révélation, comme je dirai enſuite. J'ai recueilli ceci déja preſque gâté par le temps, afin que le Seigneur J C. me recueille avec ſes élûs. A lui la gloire avec le Pere & le S. Eſprit dans les ſiecles des ſiecles. Amen.

Hier. de ſcript. *Iren. ap. Euſ. lib. IV. c. 20.* *Adon. Martyr. 24. Sept.*

Il ne nous reſte de S. Polycarpe que la lettre aux Philippiens : mais il eſt certain qu'il en avoit écrit pluſieurs autres aux égliſes voiſines, pour les confirmer dans la foi ; & à quelques particuliers, pour les inſtruire & les exhorter. Sa réputation étoit grande, même chés les payens. Il laiſſa pluſieurs diſciples, dont quelques-uns vinrent dans les Gaules. Savoir S. Irenée qui fut evêque de Lion, & qui avoit été auprés de lui dés l'enfance : S. Andoche prêtre, S. Thyrſe diacre & S. Felix, qui ſoufrirent le martyre à Auſtun, & S. Benigne prêtre, qui le ſoufrit à Dijon.

L. Martyre de S. Ptolomée, &c. *Euſ. IV. hiſt. c. 17. ex Juſtino.*

Ce fut alors que S. Juſtin écrivit ſa ſeconde apologie : pour ſe plaindre de l'injuſtice des magiſtrats envers les chrétiens : & voici quelle en fut l'occaſion particuliere. Il y avoit à Rome une femme dont le mari étoit extraordinairement débauché : & elle avoit accoûtumé d'avoir pour lui des complaiſances criminelles. Etant devenuë chrétiene, elle ne ſe contenta pas de ſe corriger elle-même ; elle voulut encore perſuader à ſon mari, de quitter ſes habitudes infames : par la conſidération du feu éternel, dont ſont menacés ceux qui ne vivent pas ſelon la raiſon. Ces remontrances n'ayant fait qu'aliéner d'elle l'eſprit de ſon mari : elle étoit réſoluë de le quitter entierement, pour n'être plus expoſée à ſes paſſions brutales : mais ſes amis lui perſuaderent de ſe contraindre pour un temps ; comme ſi le mari eût donné quelque eſpérance de correction. Cependant il s'en alla à Aléxandrie, où elle aprit qu'il ſe plongeoit dans le crime de plus en plus ; ce qui la fit enfin réſoudre à ſe ſéparer, & elle lui dénonça le divorce, ſuivant les loix. Le mari de retour à Rome l'accuſa devant l'empereur d'être chrétiene. Elle de ſon côté préſenta une requête, demandant qu'il lui fût permis de régler ſes afaires domeſtiques, & promettant enſuite de répondre à l'accuſation : ce qui lui fut accordé.

Son mari ne pouvant plus la pourſuivre ; s'en prit à un nommé Ptolomée, qui l'avoit inſtruite dans les ſaintes lettres : l'accuſa devant Urbicius

préfet de Rome : & persuada au centurion qui l'avoit arrété, & qui étoit de ses amis ; qu'il n'y avoit qu'à l'interroger seulement s'il étoit chrétien. Ptolomée l'avoüa ingénument, & le centurion le tint en prison long-temps, avec de grandes rigueurs. Enfin il fut amené au préfet Urbicius : qui ne l'interrogea que de ce seul article, s'il étoit chrétien. Ptolomée le confessa constamment, & Urbicius ordonna qu'il fût mené au suplice. Alors un nommé Lucius, qui étoit aussi chrétien, s'adressant au préfet, lui fit ce reproche : Pourquoi condamnés-vous un homme qui n'a commis, ni adultere, ni homicide, ni vol, en un mot qui n'est convaincu d'aucun crime : mais seulement qui confesse le nom chrétien. Croyés-moi, Urbicius, ce jugement ne convient point aux maximes du pieux empereur, ni du philosophe son fils, ni du sacré sénat. Urbicius, sans autre réponse, dit à Lucius : Il me semble que tu és aussi de ce nombre ; & Lucius ayant constamment dit qu'oüi ; le préfet commanda qu'il fût aussi mené au suplice. Lucius dit, qu'il lui avoit une grande obligation, puisque non seulement il seroit délivré de si méchans maîtres ; mais qu'il iroit à Dieu ce pere & ce roi si bon. Il en survint un troisiéme qui fut aussi condamné. Tout cela se passa à Rome, environ l'an cent soixante & six.

An. 166.

LI. Seconde apologie de S. Justin.

S. Justin prit occasion de cet événement, pour montrer l'injustice des magistrats, dans sa secon-

de apologie. On nous dira, dit-il : Tués-vous donc tous, & vous en allés trouver Dieu, ſans nous embaraſſer davantage. A quoi il répond, que la foi qu'ils ont en la providence ne leur permet pas de le faire. Enſuite il montre l'origine de l'idolatrie, dont les démons ſont les auteurs. Que le vrai Dieu n'a point de nom particulier. Que les mauvais démons ont toûjours perſécuté ceux qui ont ſuivi la droite raiſon, comme Socrate. Je m'attens auſſi, dit-il, à ſentir les artifices de quelqu'un de ceux que l'on nomme philoſophes, & d'être mis en croix : quand il n'y auroit que Creſcent le Cynique. Il ajoûte, que pour autoriſer les calomnies que l'on impoſoit aux chrétiens, on mettoit à la queſtion des eſclaves, des enfans, des femmes, & on leur faiſoit ſoufrir des tourmens horribles : pour extorquer d'eux la confeſſion des inceſtes & des repas de chair humaine, dont on accuſoit les chrétiens. Ceux qui nous accuſent de ces crimes, ajoûte-t-il, les commettent eux mêmes, & les attribuent à leurs dieux : pour nous, comme nous n'y avons point de part, nous ne nous en mettons pas en peine : ayant Dieu pour témoin de nos actions & de nos penſées. *Juſtin. p. 50 C.*

Il conclut ainſi : Nous vous prions, que cette requête ſoit renduë publique : aprés que vous l'aurés réponduë comme il vous plaira : afin que les autres conoiſſent ce que nous ſommes, & que nous puiſſions être délivrés de ces faux ſoupçons, qui

nous expoſent au ſuplice. Tous les hommes ont naturellement l'idée de ce qui eſt honête ou honteux: & on ne ſcait pas, que nous condamnons ces infamies, que l'on publie de nous: & que c'eſt pour cela que nous avons renoncé aux dieux, qui ont commis ces crimes, & en éxigent de ſemblables. Si vous l'ordonés ainſi: nous expoſerons nos maximes à tout le monde, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car c'eſt le ſeul motif que nous nous ſommes propoſés dans cet écrit. Nôtre doctrine, ſi on en juge ſainement, n'eſt point honteuſe: mais audeſſus de toute la philoſophie humaine. Du moins elle n'a rien de ſemblable à ce qu'enſeignent les écrits des Epicuriens, de Sotade, de Philénis & les autres ſemblables, dont la lecture eſt permiſe à tout le monde. On attribuoit à une certaine Philénis un écrit touchant les impudicités les plus criminelles, dont les femmes ſoient capables. Sotade étoit un poëte Ionique, infame dans un autre genre, & médiſant. S. Juſtin ajoûte: Nous finiſſons, aprés avoir fait nos éforts, & adreſſé nos prieres: afin que tous les hommes ſe trouvent dignes d'arriver à la conoiſſance de la verité. Nous ne voyons pas que cette ſeconde apologie ait eu plus d'effet que la premiere.

Athen. lib. 8. p. 335. C. ex Chryſippo.

Athen. lib. 14. p. 620. F. Martial. 2. epig. 86.

LII.
Dialogue de S. Juſtin avec Tryphon.
Edit. gr. lat. 1615 p. 217.

S. Juſtin écrivit encore un traité de controverſe contre les Juifs. C'eſt le récit d'une converſation qu'il avoit euë avec un Juif nommé Tryphon: qui ayant été chaſſé par la guerre, s'étoit retiré

en Grece, & avoit paſſé bien du temps à l'étude de la philoſophie : particulierement à Corinthe. Ayant rencontré S. Juſtin dans une promenade publique, & l'ayant reconû pour philoſophe à ſon habit : il lui témoigna l'eſtime qu'il faiſoit de la philoſophie. Et de quoi vous peut-elle ſervir, dit S. Juſtin : en comparaiſon de vôtre legiſlateur & des prophetes ? Quoi, dit Tryphon, les philoſophes ne parlent-ils pas de Dieu, de ſon unité, de ſa providence ? La plûpart, dit S. Juſtin, tienent cette conoiſſance inutile pour la felicité. Ils veulent nous perſuader, que Dieu a ſoin de l'univers, des genres & des eſpeces : mais non pas de vous & de moi, & des choſes ſingulieres. Or il n'eſt pas dificile de comprendre où aboutit cette doctrine. C'eſt à une ſécurité & une liberté de ſuivre leurs opinions : de faire & de dire tout ce qu'ils veulent : n'attendant de la part de Dieu, ni châtimens, ni récompenſes. En effet, ils croyent que rien ne change, & que les hommes vivront toûjours de la même maniere, ſans être meilleurs ni pires. Ou bien ſuppoſant l'ame immortelle & incorporelle, ils concluent qu'ils ne ſeront point punis, pour avoir mal fait : parce que ce qui eſt incorporel eſt impaſſible : & qu'ils n'ont point beſoin de Dieu, puiſqu'ils ne peuvent mourir. p. 218. B.

Alors Tryphon ſouriant agréablement : Et vous, dit-il, quelle opinion avés-vous de Dieu, & quelle eſt vôtre philoſophie ? Je vous le dirai,

dit Juſtin. Rien n'eſt plus précieux que la philoſophie, qui ſeule nous aproche de Dieu. Mais la plûpart ne ſavent pas quelle elle eſt, ni pourquoi elle a été envoyée aux hommes. Car il n'y auroit, ni Platoniciens, ni Stoïciens, ni Peripateticiens, ni Pithagoriciens, puiſque c'eſt une ſeule ſcience. Ce qui l'a ainſi diviſée, c'eſt que ceux qui s'y ſont attachés les premiers, ſont devenus illuſtres, & ont été ſuivis par les autres qui n'ont point éxaminé la verité : mais frapés des vertus & des diſcours extraordinaires de leurs maîtres : ils ont tenu pour vrai ce qu'ils avoient apris d'eux. Ils ont enſeigné les mêmes dogmes à ceux qui les ont ſuivis, & ont gardé le nom du pere de chaque opinion. Juſtin raconte enſuite les diférens maîtres, dont il avoit eſſayé; juſques à ce vieillard, qui le deſabuſant de la philoſophie humaine, lui fit conoître l'autorité des prophetes : & lui perſuada que la doctrine de J. C. étoit la ſeule philoſophie ſeure & utile. Voilà, dit Juſtin, comment je ſuis philoſophe. Je voudrois que tous euſſent le même courage, pour ne point quitter les diſcours du Sauveur. Car ils ont je ne ſai quoi de terrible, capable de confondre ceux, qui s'écartent du droit chemin : & ſont au contraire un repos tres-doux, à ceux qui les méditent. Si vous avés donc quelque ſoin de vôtre ſalut, & quelque confiance en Dieu ; vous pouvés devenir heureux, vous à qui cette doctrine n'eſt pas étrangere : en reconoiſſant le

Sup. n. 36.

Chriſt, & prenant le chemin de la perfection.

Aprés que Juſtin eut ainſi parlé, ceux qui étoient avec Tryphon s'éclaterent de rire : mais Tryphon ſouriant ſeulement, lui dit : Je reçois tout le reſte, & j'admire vôtre ardeur, pour la divinité : mais il valoit mieux vous attacher à la philoſophie de Platon, ou de quelqu'autre ; vous exerçant à la patience & à la tempérance : que de vous laiſſer tromper par des menſonges, & ſuivre des hommes de néant. Car demeurant dans les mœurs de philoſophe, & vivant ſans reproche, vous pouviés eſpérer un meilleur ſort. Mais ayant quitté Dieu, pour mettre vôtre eſpérance en un homme : quel ſalut pouvés-vous attendre ? Si vous voulés donc me croire, car je vous compte déja pour mon ami, commencés par vous faire circoncire ; enſuite gardés le ſabat & les fêtes ordonées de Dieu : en un mot tout ce qui eſt écrit dans la loi : & peut-être qu'alors Dieu vous fera miſéricorde. Quant au Chriſt, s'il eſt né, & s'il eſt quelque part : il eſt inconû & ne ſe conoît pas lui-même : & il n'a aucune puiſſance, juſqu'à ce que Elie viéne le ſacrer, & le faire conoître à tout le monde. Cependant vous avés receû une fauſſe opinion, & vous vous figurés un Chriſt, pour lequel vous périſſés mal à propos. On void ici, que les Juifs, forcés par les propheties, qui marquoient le temps du Meſſie ; n'oſoient dire qu'il ne fût pas venu : & cherchoient des ſubtilités pour les éluder : comme ils ont toûjours fait depuis.

v Gemar. ad Sanhedr. c. XI. n. 26. 27. &c. edit. Cock.

Dieu vous le pardone, dit Justin, car vous ne conoissés pas ce que vous dites. Vous croyés vos docteurs, qui n'entendent point les écritures; & vous dites au hazard ce qui vous vient à l'esprit. Mais si vous voulés, je vous montreray que nous ne sommes pas trompés, & que nous avons raison de ne point cesser de confesser ce Christ: quelque honte qui nous en viéne de la part des hommes: & quelque effort que fassent les plus cruels tyrans, pour nous y faire renoncer. Je vous ferai voir, que nous n'avons pas crû de vaines fables: mais des discours solides & pleins de l'esprit de Dieu. Les autres recommencerent à rire, & à crier d'une maniere indécente. Justin se leva pour s'en aller. Mais Tryphon le prit par le manteau, & lui dit: qu'il ne le quitteroit point, qu'il n'eût éxécuté sa promesse. Faites-donc taire vos amis, dit Justin, & les rendés plus sages. Ensuite ils se séparerent. Deux se retirerent se moquant de leur sérieux: Justin & Tryphon, avec deux autres, s'assirent sur des sieges de pierre, qui étoient des deux côtés de la lice, destinée aux courses. Ils parlerent quelque temps de la guerre de Judée, puis Justin recommença en ces termes.

LIII. Abolition de l'ancienne loi. p. 227. A.

Avés-vous quelqu'autre reproche à nous faire, sinon que nous ne vivons pas selon la loi, que nous ne sommes pas circoncis, & n'observons pas le sabat? A-t-on aussi décrié chés vous nôtre vie & nos mœurs? Je veux dire, si vous croyés que nous mangeons de la chair humaine, & qu'aprés

qu'aprés le feſtin, les lampes éteintes, nous commettons des impuretés abominables. Ou ſi vous nous condamnés précisément, parce que nous ſuivons cette doctrine que vous croyés fauſſe? C'eſt ce qui nous étone, dit Tryphon. Car ce que dit le peuple ne mérite pas de créance. La nature y répugne trop : au contraire, je ſai que les préceptes de vôtre évangile ſont ſi grands & ſi merveilleux, que je ne croy pas que perſone les puiſſe garder. Car j'ai eu la curioſité de les lire. Ce qui nous met en peine, eſt que vous, qui prétendés avoir de la pieté & vous diſtinguer des autres, ne menés point une vie diférente des gentils : puiſque vous n'obſervés, ni les fêtes, ni le ſabat, ni la circonciſion : & mettant vôtre eſpérance en un homme crucifié, vous attendés des récompenſes de Dieu, dont vous ne pratiqués pas les commandemens. N'avés-vous pas leû, que celui qui ne ſera pas circoncis le huitiéme jour, périra d'entre ſon peuple? Gen. XVII. 14.

Juſtin répondit : Il n'y aura & n'y a jamais eu d'autre Dieu, que celui qui a créé cet univers. Nous ne croyons pas avoir un autre Dieu, que le vôtre : mais celui-là même, qui a tiré vos peres d'Egypte. C'eſt en lui que nous eſpérons, comme vous : ce Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. Mais ce n'eſt, ni par Moïſe, ni par la loi, que nous eſpérons en lui : autrement nous ferions comme vous. J'ai apris dans l'écriture, qu'il y auroit une derniere loi, & une aliance d'une au-

torité ſouveraine, que doivent maintenant garder tous ceux qui aſpirent à l'héritage de Dieu ; la loi donée en Horeb eſt déja vieille, & elle étoit pour vous ſeuls : celle-ci eſt pour tous abſolument. Le Chriſt nous a été donné pour loi éternelle, aprés laquelle il n'y en a plus. Là-deſſus

Iſa. II. 4. *Jerem.* XXXI. 31.

il lui cite les authorités d'Iſaïe & de Jeremie, qui montrent que Dieu envoyera une loi, pour éclairer les gentils : & qu'il fera avec ſon peuple une nouvelle aliance, autre que celle qu'il a faite avec leurs peres, à la ſortie d'Egypte. Or puiſque nous voyons, ajoûte-t-il, qu'au nom de J. C. on quitte les idoles & tous les vices, pour s'aprocher de Dieu : & que l'on ſoutient juſques à la mort la confeſſion de la pieté : tout le monde peut comprendre par les effets, que c'eſt ici la loi nouvelle ; la nouvelle aliance, & l'attente de ceux, qui en toutes les nations eſpéroient les biens qui leur doivent venir de Dieu. Il montre que le véritable Iſraël eſt le ſpirituel ; que la circonciſion, l'obſervation du ſabat & des azymes, tout doit s'entendre ſpirituellement de la correction des mœurs : & que la vraye purification eſt celle de l'ame, par le ſang de J. C.

Iſa. LII. 10. *ad* LIV. 6.

ſurquoi il raporte le fameux paſſage d'Iſaïe, où la paſſion du Sauveur & la rédemption eſt ſi manifeſtement prédite.

p. 236.

Il fait voir que la circonciſion n'eſt point néceſſaire, par l'éxemple des ſaints incirconcis, Abel, Enoch, Noé, Melchiſedec : & conclut que ce

n'eſt pas une œuvre de juſtice, mais ſeulement
un ſigne, pour diſtinguer les Juifs des autres peu-
ples. Ce ne fut qu'aprés le peché du veau d'or, *p. 237.*
que Dieu leur ordona les ſacrifices, pour les dé-
tourner de l'idolatrie : & l'abſtinence de certai-
nes viandes, afin que même en beuvant & en
mangeant ils euſſent ſa loi devant les yeux. Les
prophetes diſent expreſſément, que ces préceptes *Ezech. xx. 25.*
cérémoniaux ne leur avoient pas été donnés *Amos. v. 18. 25. Pſ. 49.*
comme bons par eux-mêmes ; & que Dieu n'a-
voit pas beſoin de leurs ſacrifices.

Tryphon demande, ſi ceux qui ont vécu ſelon *p. 263. C.*
la loi de Moïſe, ſeront ſauvés comme Job, Enoch
& Noé dans la réſurrection des morts ? Juſtin ré-
pond, qu'oüi. Parce que la loi de Moïſe com-
prend les préceptes qui ſont naturellement bons,
univerſels & éternels : outre ce qui eſt ordoné en
particulier, pour la dureté du peuple. Mais ceux
qui voudroient encore à préſent obſerver ces
préceptes, en reconoiſſant J. C. ſeroient-ils ſau-
vés, dit Tryphon ? Voyons, dit Juſtin, s'il eſt
poſſible de les obſerver tous à préſent. Tryphon
demeura d'accord, qu'il n'étoit plus poſſible d'im-
moler la pâque, ni de faire les autres ſacrifices.
Avoüés donc, dit Juſtin, qu'il y en a d'impoſſi-
bles ; & reconoiſſés que l'on peut ſe ſauver en
obſervant les préceptes éternels. Mais, dit Try-
phon, on peut obſerver le ſabat, la circonciſion
& les purifications. Si donc quelqu'un croyant en *p. 265. D.*
vôtre Chriſt, veut encore garder ces obſervan-

ces, ſans les croire néceſſaires, ſera-t-il ſauvé? A mon avis il le ſera, dit Juſtin: pourveû qu'il ne contraigne pas aux mêmes pratiques les gentils convertis à J. C. comme vous faiſiés au commencement de nôtre entretien. Tryphon reprit: Mais pourquoi dites-vous, à mon avis, ſinon parce que d'autres n'en ſont pas? Quelques-uns, dit Juſtin, croyent que l'on ne doit avoir aucun commerce avec eux; mais je ne ſuis pas de cet avis. Car ſi par foibleſſe ils veulent obſerver ce qu'ils peuvent, de ce que Moïſe a ordoné, pour la dureté du cœur, croyant en même temps à J. C. & obſervant les commandemens éternels; ſans faire dificulté de vivre avec les autres chrétiens, ni les obliger à ces obſervances: il faut les recevoir comme nos freres & nos entrailles. Mais s'ils veulent obliger les fideles d'entre les gentils à obſerver la loi de Moïſe, ſous peine de ne point communiquer avec eux: je ne les reçois pas. Je croy bien toutefois, que ceux qui ſe laiſſeroient perſuader, d'obſerver la loi avec la confeſſion de J. C. pourroient être ſauvés. Mais ceux qui aprés l'avoir reconû & confeſſé, auroient paſſé aux obſervances légales, par quelqu'autre motif, que ce fût, & enſuite auroient nié qu'il fût le Chriſt; & ne s'en ſeroient point repentis avant la mort: je dis qu'ils ne ſeront point ſauvés. Et ceux de la race d'Abraham qui vivent ſelon la loi, s'ils ne croyent en ce Chriſt avant la mort, je dis qu'ils ne ſeront point ſauvés non plus: principalement

ceux qui prononcent anathême contre lui dans leurs ſynagogues.

Il reproche aux Juifs qu'ils prononçoient ainſi des malédictions publiques contre les chrétiens: & il ajoûte : La puiſſance qui régne aujourd'hui ne vous permet pas de les tuer de vos propres mains : mais toutes les fois que vous l'avés pû, vous l'avés fait. Aprés avoir crucifié le Juſte, quand vous avés veû qu'il étoit monté au ciel, ſuivant les proféties : vous avés choiſi des hommes, que vous avés envoyés de Jeruſalem par toute la terre : dire qu'il a commencé à paroître une ſecte impie, dont l'auteur a été JESUS de Galilée; & publier les ſacriléges dont nous accuſent ceux qui ne nous conoiſſent pas. Les Juifs continuent encore en ce ſiecle de faire comme alors dans leurs prieres publiques & particulieres des imprécations contre J.C & contre les chrétiens.

p. 234. B. *p. 335. C.* *Buxtorf ſyna. c. 5. & 11.*

LIV. Preuves de la doctrine chrétiene.

S. Juſtin prouve la verité de nôtre doctrine, prémierement en diſtinguant les deux avénemens du Meſſie : le premier, où il a paru mortel, ſans gloire & ſans beauté, paſſant pour un artiſan, & faiſant des charuës & des jougs. Car il marque cette eſpece d'ouvrages; & il pouvoit l'avoir apris par une tradition récente. Le ſecond avénement, eſt celui où le Meſſie paroîtra glorieux: & viendra ſur les nuées ſuivant la prophetie de Daniel. S. Juſtin montre ces divers états du Meſſie, par le pſeaume 109. que l'on ne peut entendre d'Ezéchias, comme vouloient les Juifs : puiſ-

p. 316. C. *Dan. VII.*

qu'il n'a jamais été sacrificateur : & par le pseaume 71 qui ne convient point à Salomon, puisqu'il n'a point régné jusques aux extrémités de la terre : & qu'il est tombé dans l'idolatrie : ce qui n'arrive pas même aux gentils convertis par
p. 167. D. JESUS crucifié. Il montre que le Christ n'est pas un pur homme, comme les Juifs l'attendoient : mais qu'étant Dieu avant tous les siecles, il s'est fait homme dans le temps. Il prouve sa divinité
Ps. 23 45 98. par plusieurs pseaumes, principalement par le 44. & par les aparitions, par lesquelles Dieu s'est montré aux patriarches & à Moïse, qu'il attribuë au Verbe, comme plusieurs des anciens : & conclut que le Dieu qui a paru en ces occasions,
p. 276. D. est autre que le Dieu créateur : autre, dit il, en
p. 284. A. nombre : non en volonté. Il dit, qu'au commencement, avant toutes les créatures, Dieu a engendré de lui-même une certaine vertu raisonable : que le S. Esprit nomme aussi gloire du Seigneur, quelquefois fils, quelquefois sagesse, tantôt ange, tantôt Dieu, tantôt Seigneur & Verbe. Il n'aprouve pas l'opinion de ceux qui disoient, que cette vertu étoit inséparable du Pere, comme le rayon du soleil ; ensorte qu'il la poussoit hors de lui, quand il vouloit ; & quand il vouloit, la retiroit : c'est, dit-il, une vertu permanente & distinguée, non seulement de nom, comme le
p. 358. A. rayon du soleil, mais de nombre : sans toutefois que la substance du Pere soit divisée ni changée. Nous avons, dit-il, en nous un éxemple de cette

génération. En proférant une parole, nous l'engendrons : mais non par retranchement, ensorte que nôtre raison en soit diminuée. Ainsi un feu en produit un autre : sans que le second diminuë rien du premier, auquel il a été alumé.

Il montre que JESUS crucifié est le Messie, en *p. 259. B.* expliquant les figures de sa passion : l'agneau pascal, les deux boucs de la fête des expiations, & les autres victimes. Les ofrandes de farine répré-sentoient le pain de l'eucharistie, que nous ofrons en mémoire de nôtre rédemption. Il répete plusieurs fois en ce dialogue : que l'eucharistie est *p. 260. B.* ce sacrifice pur, qui doit être ofert à Dieu du levant au couchant ; même entre les gentils : suivant la prophétie de Malachie : & il nomme ex- *Mal. I. 10.* pressément l'eucharistie, sacrifice. Tryphon lui *p. 317. A.* objecte la malédiction de la loi, contre les crucifiés S. Justin répond par les figures de la croix, *Deut. XXI. 23.* marquées dans l'écriture : entr'autres le serpent d'airain, si contraire, en aparence, à la défense des images. L'un des Juifs qui accompagnoient Tryphon, avoüe qu'il avoit interrogé leurs docteurs sur cette dificulté ; & qu'aucun ne l'avoit pû satisfaire. S. Justin dit, que cette malédiction de la loi signifioit la malédiction générale du *p. 322. D.* peché, répanduë sur tous les hommes, & la persécution contre les chrétiens. Il ajoûte l'explication du pseaume 21. où la croix du Sauveur est si bien marquée.

Il dit que Jerusalem sera rebâtie pour y rassem- *p. 306. B.*

bler le peuple fidele qui s'y réjoüira en la compagnie des patriarches & des prophetes, avec J C. avant son dernier avénement. Je le croy ainsi, ajoute-t-il, & plusieurs autres : mais il y en a plusieurs de la pure & pieuse doctrine des chrétiens, qui ne le croyent pas. Car pour ceux qui se disent chrétiens, & sont des hérétiques impies : leur doctrine est pleine de blasphêmes & d'absurdités. Si donc vous trouvés de ces gens, qui osent blasphémer contre le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob : nier la résurrection, & dire qu'au moment de la mort les ames sont enlevées au ciel, pour ne plus reprendre leurs corps : ne les tenés pas pour chrétiens : comme vous ne tenés pas pour Juifs les Saducéens & les autres sectes semblables. Pour moi, & tous ceux qui ont des sentimens droits, & sont entierement chrétiens : nous croyons la résurrection de la chair :
Isa. XLV. 17. & les prophetes Ezéchiel, Isaïe, & les autres, reconoissent que l'on doit passer mille ans dans Jerusalem, aprés qu'elle aura été rebâtie, ornée & augmentée. Il insiste aussi sur l'authorité de l'apocalypse. C'est ainsi que S. Justin avoit donné, comme Papias, dans l'opinion des Millenaires : sans quitter, non plus que lui, l'unité de la foi
p. 345. C. catholique. Il montre le progrés de l'évangile, en disant : Qu'il n'y a aucune espece d'hommes, ni Grecs, ni barbares, ni Scythes errans dans des chariots, ni pastres logés sous des tentes, ni de quelque nom qu'on les apelle : chés qui l'on n'adresse

n'adresse au Créateur des prieres & des actions de graces, au nom de JESUS crucifié. Il reléve la fidelité des chrétiens, en disant : Il est évident, que persone ne peut intimider ceux qui croyent en JESUS, par toute la terre. Nous ne cessons point de le confesser: encore que l'on nous coupe la tête, que l'on nous crucifie, que l'on nous expose aux bêtes. Nous soufrons les fers, le feu, les tourmens. Plus on nous persécute, plus il y en a qui devienent fideles & pieux, par le nom de JESUS Et encore : Dieu a permis que le soleil fût adoré : mais on n'a jamais veû persone soufrir la mort, pour la religion du soleil : au lieu que l'on void des hommes de toutes nations, qui soufrent tout, pour le nom de J. C. Il marque plusieurs fois en ce dialogue, que les dons surnaturels de prophetie, de guérison des maladies, & d'autres miracles, étoient encore communs parmi les fideles : particulierement le pouvoir de chasser les démons, au nom de JESUS crucifié sous Ponce Pilate.

p. 337. B.

p. 349. D.

LV. Description des hérétiques.

Mais j'aprens, dit Tryphon, que plusieurs de ceux que l'on nomme chrétiens, mangent sans scrupule des viandes ofertes aux idoles. Justin répond : Ces gens qui reconoissant JESUS crucifié, pour Seigneur & pour Christ : n'enseignent pas sa doctrine, mais celle des esprits d'erreur : nous rendent plus fermes dans la foi & dans l'espérance qu'il nous a donée : nous qui suivons sa vraye & pure doctrine : puisque nous voyons en

cela même l'acomplissement réel de ses prédictions. En effet, plusieurs sont venus au nom de JESUS, enseigner des dogmes & des pratiques pleines d'impieté. Ils gardent les noms de ceux par qui chaque opinion a commencé. Car ils blasphément en diférentes manieres, contre le Créateur de l'univers, contre le Christ qu'il a promis, & contre le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Nous ne communions avec aucun d'eux: nous qui savons qu'ils sont impies & injustes, & qu'ils ne confessent JESUS que de nom: comme les payens donent le nom de Dieu à leurs idoles. Les uns s'apellent Marcionites, les autres Valentiniens, ou Basilidiens, ou Saturniniens: ou portent d'autres noms tirés de l'auteur de chaque secte, comme les philosophes. C'est l'idée que S. Justin nous donne des hérétiques.

LVI. Aveuglement des Juifs. p. 146. C.

Il reproche aux Juifs leur aveuglement en plusieurs manieres. Car aprés avoir aporté divers passages, touchant la circoncision spirituelle & la vocation des gentils, il ajoûte: Il me semble, que par ces discours je devrois persuader les esprits les plus bouchés. Car ce n'est pas moi qui les ay préparés, par un artifice humain: c'est ce que David a chanté, ce qu'Isaïe & Zacharie ont préché, ce que Moïse a écrit. Vous le reconoissés, Tryphon. Tout cela est écrit dans vos livres, ou plûtôt dans les nôtres: car nous les croyons, & vous les lisés sans les entendre. Il dit ailleurs: Je

ne fais que vous raporter les écritures, & ne travaille pas à vous doner des démonſtrations fondées ſur l'art de raiſoner. J'ai receu de Dieu la grace d'entendre les écritures : & je ne cherche qu'à la communiquer gratuitement à tout le monde : de peur d'être condamné au jugement de Dieu, à qui j'en rendrai compte. p. 71.

Il marque les mauvaiſes ſubtilités des Rabins, p. 339. C. qui demandoient, pourquoi en un tel endroit des livres ſacrés il étoit parlé d'une femelle de chameau ; pourquoi dans les oblations telles meſures de farine ou d'huile : & en donoient des explications baſſes & terreſtres. Il les accuſe d'entendre ſi p. 342. A. groſſiérement les paroles de l'écriture : qu'ils s'imaginoient, que Dieu avoit des pieds & des mains, un corps & une ame : & que c'étoit par ce corps qu'il avoit aparu à Abraham & à Jacob. Entre p. 343. mille bonnes choſes, dit-il, que l'on vous aura dites, s'il y en a une petite qui vous déplaiſe, ou que vous n'entendiés pas : vous laiſſés tout le reſte, pour vous attacher à ce petit mot, & nous en faire un crime : comme les mouches, qui s'attachent aux ulceres.

Vos docteurs, dit-il, vous permettent encore à préſent d'avoir quatre & cinq femmes : & ſi quelqu'un en void une belle & la deſire : ils raportent les hiſtoires de Jacob & des autres patriarches ; & diſent qu'ils ne font point de mal en les imitant. Miſérables & inſenſés ! chacune de ces actions étoit myſterieuſe, & préparoit de

grandes choſes. Et aprés avoir expliqué ces myſteres, il ajoûte : que la conduite de David à l'égard de la femme d'Urie & ſa pénitence, marque bien, que les anciens ne croyoient pas, qu'il fût permis à chacun d'épouſer autant de femmes qu'il voudroit, & comme il voudroit : ainſi que font, dit-il, aujourd'hui les gens de vôtre nation : qui prénent des femmes, ſous le nom de mariage, en tous les païs où ils vont. Ce que S. Juſtin dit ici de David, ſemble avoir ce ſens. Si David eût crû pouvoir uſer ſelon ſa paſſion, de la liberté du divorce & de la polygamie : il n'eût eu rien à cacher : & ſans faire mourir Urie, il l'eût obligé d'authorité à répudier ſa femme : comme Auguſte depuis obligea Druſus à répudier Livie : mais ces mariages n'étoient que des concubinages palliés.

LVII. Martyre de S. Juſtin. *Acta martyr. ſincera. p. 43.* An. 167.

S. Juſtin ſeella de ſon ſang la foi qu'il avoit ſi bien défenduë, & ſoufrit le martyre, environ l'an cent ſoixante & ſept. Il fut amené, avec ceux qui l'acompagnoient, devant Ruſtique préfet de Rome : qui lui demanda, à quel genre d'étude il s'étoit apliqué. S. Juſtin répondit : J'ai eſſayé de toutes ſortes de doctrines, & enfin je me ſuis apliqué à celle des chrétiens ; quoiqu'elle ne plaiſe pas à ceux qui ſuivent l'erreur. Quelle eſt cette doctrine ? dit le préfet. Juſtin répondit : La doctrine des chrétiens, eſt de croire un ſeul Dieu, créateur de toutes les choſes viſibles & inviſibles : & de confeſſer N. S. J. C. fils de Dieu, qui doit

venir juger le genre humain : qui a anoncé le ſalut & inſtruit ceux, qui ont receu ſa bonne doctrine. Pour moi je ſuis un homme foible & incapable de dire quelque choſe de grand de ſa divinité infinie. Je confeſſe que c'eſt la charge des prophetes : qui par inſpiration divine ont prédit, pluſieurs ſiecles auparavant, que le fils de Dieu viendroit dans le monde.

Le préfet demanda en quel lieu s'aſſembloient les chrétiens. Juſtin répondit : Chacun s'aſſemble où il veut, & où il peut. Croyés-vous que nous ayons accoûtumé de nous aſſembler tous en un même lieu ? Il n'en eſt pas ainſi. S. Juſtin parloit de la ſorte, pour ne pas trahir ſes freres, en découvrant les lieux de leurs aſſemblées : & d'ailleurs il vouloit dire, que leur culte n'étoit pas attaché à de certains lieux, comme celui des payens. C'eſt pourquoi il ajoûta : Le Dieu des chrétiens n'eſt pas enfermé dans un lieu. Comme il eſt inviſible, il remplit le ciel & la terre : les fideles l'adorent par tout & le glorifient par tout. Le préfet dit : Dis donc en quel lieu tu raſſembles tes diſciples. S Juſtin répondit : J'ai demeuré juſques à préſent auprés de la maiſon d'un nommé Martin & du bain Timiotinum. C'eſt la ſeconde fois que je ſuis venu à Rome ; & je ne conois point d'autre lieu. Que ſi quelqu'un a voulu me venir trouver, je lui ai communiqué la doctrine de la verité. Tu és donc chrétien ? dit le préfet : Aſſurément, répondit Juſtin, je ſuis chrétien.

Alors le préfet dit à Cariton : Es-tu chrétien ? Cariton dit : Je ſuis chrétien par la grace de Dieu. Il fit la même queſtion à une femme nommée Caritine : & elle répondit de même. Puis il dit à Evelpiſte : Et toi, qui és tu ? Il répondit : Je ſuis eſclave de Céſar, mais chrétien : J. C. m'a afranchi ; & par ſa grace je ſuis participant de la même eſpérance : que ceux que vous voyés. Enſuite le préfet demanda la même choſe à Hiérax, qui dit : Oüi, je ſuis auſſi chrétien. Car je ſers & adore le même Dieu. Eſt-ce Juſtin, dit le préfet, qui vous a faits chrétiens ? Hiérax répondit : J'ai été chrétien, & je le ſerai. Ne voulant pas en dire davantage pour ne pas dénoncer ſon maître. Peon qui étoit préſent dit : Je ſuis chrétien. Et qui t'a inſtruit ? dit le préfet : Il répondit : ce ſont mes parens. Evelpiſte ajoûta : J'écoutois les diſcours de Juſtin, avec grand plaiſir ; mais j'ai auſſi apris de mes parens à être chrétien. Le préfet dit : Où ſont tes parens ? En Cappadoce, dit Evelpiſte. Le préfet demanda auſſi à Hiérax, en quel païs étoient ſes parens ? Hiérax répondit : Nôtre vrai pere eſt le Chriſt, & nôtre mere la foi, par laquelle nous croyons en lui : quant aux parens que j'avois ſur la terre, ils ſont morts. Au reſte, j'ai été tiré de Phrygie pour venir ici. Le préfet demanda à Liberien, ce qu'il diſoit ; s'il étoit auſſi chrétien & impie contre les dieux. Liberien dit : Je ſuis auſſi chrétien. Car je ſers & adore le ſeul vrai Dieu.

Alors le préfet ſe tournant vers Juſtin, lui dit: Ecoute, toi qui paſſe pour éloquent, & qui crois avoir la vraye ſcience: quand tu ſeras déchiré de coups de foüet, depuis la tête juſques aux pieds: crois-tu que tu monteras au ciel? Je croy, dit Juſtin, que ſi je ſoufre ce que vous dites, j'aurai ce qu'ont déja ceux qui ont gardé les préceptes de J.C. Car je ſai que la grace de Dieu eſt réſervée, juſques à ce que le monde finiſſe, à tous ceux qui vivront ainſi. A quoi le préfet répondit: Tu t'imagines donc monter au ciel pour recevoir quelque récompenſe. Je ne me l'imagine pas, dit Juſtin, je le ſcai; & j'en ſuis ſi aſſuré, que je n'en doute point. Le préfet dit: Venons à ce dont il s'agit, & qui eſt le plus preſſé. Aſſemblés-vous, & ſacrifiés aux dieux, tous de concert. Juſtin dit: Aucune perſone de bon ſens ne quitte la pieté, pour tomber dans l'erreur & l'impieté. Le préfet dit: Si vous n'obëiſſés à nos ordres, vous ſerés tourmentés ſans miſéricorde. Juſtin dit: Ce que nous ſouhaitons le plus, eſt de ſoufrir des tourmens pour N. S. J. C. Car c'eſt ce qui nous donnera de la confiance devant ſon tribunal terrible, où tout le monde doit comparoître. Les autres martyrs en dirent autant, & ajoûterent: Faites vîte ce que vous voudrés; car nous ſommes chrétiens, & nous ne ſacrifions point aux idoles.

Le préfet ayant oüi ces paroles, prononça cette ſentence: Ceux qui n'ont pas voulu ſacrifier &

obéïr à l'ordonance de l'empereur ; ſoient fuſtigés & emmenés, pour être punis de mort, comme les loix ordonent. Les ſaints martyrs loüant Dieu, furent menés au lieu accoûtumé : & aprés avoir été foüettés, ils furent décolés avec la hache. Enſuite quelques fideles enleverent leurs corps en cachette, & les enterrerent en un lieu convenable. Tel fut le martyre de S. Juſtin le philoſophe. Il nous reſte de lui pluſieurs ouvrages, écrits en grec : dont les principaux & les plus certains ſont : les deux apologies pour les chrétiens, le dialogue avec Tryphon, la ſeconde partie de ſon traité de la monarchie, c'eſt à dire de l'unité de Dieu. Son plus fameux diſciple fut Tatien Aſſyrien de naiſſance & philoſophe.

Euſ. hiſt. IV. c. 18.

LVIII. S Denis evêque de Corinthe.

Hier. ſcript. Euſ. IV. hiſt. c. 23.

Dans ce même tems, Denis evêque de Corinthe écrivit à l'égliſe Romaine une lettre adreſſée à Soter, qui la gouvernoit alors, où il diſoit : Dés le commencement vous avés acoûtumé de répandre vos bienfaits ſur les freres, & d'envoyer la ſubſiſtance à pluſieurs égliſes. Ici vous ſoulagés les beſoins des pauvres : particulierement de ceux qui travaillent aux mines : gardant, comme de vrais Romains, l'ancienne coûtume de vos peres. Vôtre bienheureux evêque Soter ne s'eſt pas contenté de les imiter : il a fait plus : & en prenant ſoin des libéralités que l'on envoye aux ſaints ; il a conſolé en même tems, par ſes pieux diſcours, les freres qui ſont allés vers lui ; comme un pere tendre pour ſes enfans. Denis diſoit dans la même lettre :

Nous

Nous avons aujourd'hui célébré le ſaint jour du dimanche : & nous avons leû vôtre lettre, que nous continûrons toûjours de lire pour nôtre inſtruction : auſſibien que la précédente qui nous a été écrite par Clement. Tel étoit l'ancien uſage, de lire ces lettres dans l'égliſe, aprés les ſaintes écritures.

S. Denis ne ſe contentoit pas d'inſtruire ſon égliſe de Corinthe : il étendoit ſon zele ſur les autres, par les lettres qu'il leur écrivoit. Nous en conoiſſons huit, en comptant celle aux Romains. La ſeconde étoit adreſſée aux Lacédémoniens ; où il les inſtruiſoit de la foi orthodoxe, & les exhortoit à la paix & à l'union. La troiſiéme aux Athéniens ; pour réveiller en eux la foi & la pratique de l'évangile. Il les reprenoit de la négliger, & d'avoir preſque abandonné la ſainte doctrine, depuis qu'ils eurent perdu leur evêque Publius : qui avoit ſoufert le martyre dans les perſécutions de ce temps-là. Il faiſoit mention de Quadrat ſucceſſeur de Publius : rendant témoignage du ſoin qu'il avoit pris, de les raſſembler & de réveiller leur foi. Il parloit auſſi de S. Denis l'aréopagite que S. Paul convertit, & qui fut le premier evêque d'Athénes. *Euſ. IV. hiſt. c. 23.*

La quatriéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adreſſée aux Nicomédiens : dans celle-là il combatoit l'héréſie de Marcion, lui opoſant la régle de la verité. La cinquiéme étoit adreſſée à l'égliſe d'Amaſtris dans le Pont. Il fut excité à

l'écrire, comme il le marquoit, par Bacchylide & par Elpiſte. Il y nommoit leur evêque Palmas : & ordonoit de recevoir ceux qui ſe convertiſſent, aprés quelque cheute que ce ſoit, de peché ou d'héréſie. Ce qu'il diſoit aparemment contre l'exceſſive rigueur des Montaniſtes ; qui commençoient à paroître en Phrygie. La ſixiéme de ſes lettres s'adreſſoit à l'égliſe de Gortyne en Crete. Il y reconoiſſoit le mérite de Philippe leur evêque, par le témoignage que l'on rendoit des grandes vertus de ſon égliſe : & il les avertiſſoit de ſe garder de la ſéduction des hérétiques.

La ſeptiéme lettre s'adreſſoit aux Gnoſiens dans la même iſle de Crete. Il exhortoit Pinytus leur evêque, à ne pas impoſer aux freres le péſant fardeau de la continence, comme néceſſaire : voulant qu'il eût égard à l'infirmité du commun des hommes. Il craignoit ſans doute, que par un excés de zele ce ſaint evêque n'aprochât de l'erreur des Encratides, qui défendoient généralement le mariage. Pinytus écrivit une réponſe : où il témoignoit une haute eſtime pour Denis : mais il l'exhortoit de ſon côté, à donner une nourriture plus forte à ſon peuple, par des lettres plus parfaites : de peur que s'il continuoit à ne les nourrir que de lait, ils vieilliſſent ſans s'en apercevoir, vivant comme des enfans. Il faut croire que Pinytus vouloit parler de quelqu'autre genre de perfection, que de la continence générale : puiſqu'il auroit combatu la doctrine catholique.

Car nous aprenons que cette même lettre montroit sa droiture dans la foi, le soin qu'il avoit de son peuple, son érudition & sa science des choses divines.

La huitiéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit adressée à une sœur nommée Chrysophora. Il se pleignoit en quelqu'un de ses écrits, que l'on avoit corrompu ses lettres, & disoit : J'ai écrit plusieurs lettres à la priere des freres : & les apôtres du démon les ont remplies de zizanie, par des retranchemens & des additions : la malédiction les attend. Il ne faut pas s'étoner, si l'on a entrepris de corrompre les écritures du Seigneur, puisque l'on s'est attaqué même à celles qui en sont si diférentes. Voilà ce que nous savons des écrits de S Denis evêque de Corinthe.

LIX. Successions d'evêques. *Eus. Chron lat. an. 157. & hist. IV. c. 19.*

Céladion evêque d'Aléxandrie mourut l'an cent soixante & sept, aprés avoir gouverné quatorze ans. Son successeur fut Agrippa, qui gouverna douze ans. L'année suivante cent soixante & huit, huitiéme de Marc Aurele, mourut Heron evêque d'Antioche, aprés avoir tenu le siege vingt-six ans. Son successeur fut Theophile, homme de grand esprit & de grande érudition. Il fut le sixiéme aprés S. Pierre, & gouverna treize ans. L'année cent soixante-neuf mourut l'empereur Lucius Verus, aprés avoir régné neuf ans, avec M. Aurele son frere adoptif : qui demeura seul empereur. L'année cent soixante & dix, suivant l'opinion la plus vrai-semblable, mourut le pape

An. 169.

Soter, & Eleuthere lui ſuccéda. Au commencement de ſon pontificat il receut une lettre d'un roi nommé Lucius, qui régnoit dans la grande Bretagne, ſujet ou allié des Romains : par laquelle il le prioit, que par ſon ſecours il pût devenir chrétien. Le pape Eleuthere lui accorda ce qu'il demandoit : & les Bretons conſerverent la foi paiſiblement, juſques au temps de Diocletien.

Beda hiſt. Angl. lib. 1. c. 4.

A Jeruſalem Caſſien dix-ſeptiéme evêque, ſuccéda à Marc la dix-neuviéme année du régne d'Antonin le pieux, cent cinquante-ſept de J. C. à Caſſien ſuccéda Publius : puis Maxime, puis Julien, puis Gaïen, puis Symmaque, puis Gaïus, puis un autre Julien, puis Capiton : qui fut le vingt-cinquiéme evêque de Jeruſalem, & dura juſques à la cinquiéme année de l'empereur Commode, cent quatre-vingt cinq de J. C.

Euſ. Chron. an. 157. Id. v. hiſt. 12.

LIVRE QUATRIE'ME.

LA dixiéme année de Marc Aurele, cent soixante & dix de J. C. Méliton evêque de Sardis en Asie lui adressa une requête pour les chrétiens : où il disoit entr autres choses : On persécute les serviteurs de Dieu, & on les poursuit par de nouveaux decrets dans toute l'Asie : ce qui n'étoit jamais arrivé. Il faut entendre les decrets des assemblées populaires. Il ajoûtoit : Les calomniateurs impudens & avides du bien d'autrui, se servent du prétexte des ordonances : pour voler ouvertement jour & nuit, & piller les innocens. Et ensuite : Si c'est par vôtre ordre ; j'acorderai que c'est bien fait : un prince juste n'ordone jamais rien d'injuste : & nous recevons volontiers la récompense d'une telle mort. La seule priere que nous vous faisons, est de conoître par vous-même ceux que l'on accuse d'opiniâtreté : pour juger ensuite s'ils sont dignes de soufrir la mort & les suplices, ou de demeurer en repos & en sureté. Que si ce n'est pas de vous que vient ce conseil & cette nouvelle ordonance, qui ne conviendroit pas même contre des ennemis barbares : nous vous prions bien plus instament, de ne pas nous abandoner à ces brigandages populaires.

I. Apologie de Méliton. Eus. hist. IV. c. 26. An. 170.

v. Vales. hic.

Il ajoûte : Nôtre philosophie avoit cours aupa-

ravant chés les barbares; vos peuples en furent éclairés ſous le grand régne d'Auguſte, & elle porta bonheur à vôtre empire. Car depuis ce temps la puiſſance & la gloire des Romains a toûjours été croiſſant. Vous y avés heureuſement ſuccédé, & la conſerverés avec vôtre fils, ſi vous gardés cette philoſophie : qui a été élevée avec l'empire & que vos ancêtres ont honorée, avec les autres religions. Auſſi depuis ce temps n'avés-vous eu aucun mauvais ſuccés, mais toûjours de la proſpérité & de la gloire : ſuivant les vœux de tout le monde. Néron & Domitien ont été les ſeuls de tous; qui, à la perſuaſion de quelques envieux, ont voulu décrier nôtre doctrine. C'eſt d'eux que le menſonge & la calomnie ſe ſont débordés ſur nous, par une coûtume ſans raiſon. Mais la pieté de vos peres a corrigé leur aveuglément : réprimant ſouvent par écrit ceux qui ont oſé faire de nouvelles entrepriſes contre nous. Adrien vôtre ayeul écrivit entr'autres à Fondanus gouverneur d'Aſie. Vôtre pere, lors même que vous gouverniés tout avec lui, a écrit aux villes ſur ce ſujet : & nommément aux Lariſſiens, aux Theſſaloniciens, aux Athéniens. Vous qui avés les mêmes ſentimens, & encore plus humains & plus dignes d'un philoſophe : nous ſommes perſuadés, que vous nous accorderés tout ce que nous vous demanderons. Ce ſont les paroles de Méliton. Ce qu'il dit de Néron & de Domitien peut ſignifier, qu'ils furent les ſeuls,

qui firent de nouvelles loix contre les chrétiens: mais il y avoit toûjours assés de prétextes de les persécuter, en vertu des anciencs loix; qui défendoient les religions étrangeres. D'ailleurs il étoit bon de montrer, que la persécution avoit commencé par deux tyrans, dont la mémoire étoit si odieuse.

II. Lettre de M. Aurele pour les chrétiens. *Chr. Alex.* *Euf.* IV. *hift.* c. 13.

Soit que l'empereur eût égard à cette requeste, ou autrement; on raporte avec vrai-semblance à cette dixiéme année de son régne, la lettre qu'il écrivit en faveur des chrétiens, aux peuples de l'Asie mineure. Il paroît que c'est une réponse: en ce qu'il ne s'explique qu'à demi, suposant leur consultation. Voici la lettre entiere: L'empereur César Marc Aurele, Antonin, Auguste, Armenien, souverain pontife, tribun du peuple la quinziéme fois, consul la troisiéme fois; à la communauté de l'Asie, salut. Je sçai que les dieux mêmes ont soin que ces sortes de gens ne demeurent pas cachés. Car ils ont bien plus d'interêt que vous à punir ceux qui ne veulent pas les adorer. Mettant ces gens dans le trouble, vous confirmés l'opinion qu'ils ont de vous, lorsqu'ils vous accusent d'impieté. Il leur est plus avantageux d'être accusés en aparence, & de mourir pour leur Dieu, que de vivre. Ainsi ils demeurent vainqueurs: prodiguant leur vie, plûtôt que de céder à ce que vous desirés d'eux. Quant aux tremblemens de terre passés ou présens: il est bon de vous avertir, que vous vous découra-

v. Not. Valef.

gés quand ils arrivent ; & cependant vous vous comparés à ces gens, qui n'en ont que plus de confiance en leur Dieu : au lieu que quand rien ne vous avertit, vous négligés les dieux & le culte de l'immortel : & persécutés jusques à la mort les chrétiens qui l'honorent. Plusieurs gouverneurs de provinces ont déja écrit à mon divin pere, au sujet de ces gens-là : & il leur a répondu de ne les point inquiéter, s'ils ne paroissoient entreprendre quelque chose contre l'empire Romain. Plusieurs aussi m'en ont écrit : & je leur ay fait des réponses conformes à l'intention de mon pere. Que si on continuë de faire des affaires à quelqu'un d'eux, comme chrétien : que l'accusé soit renvoyé absous, quand même il seroit convaincu d'être tel : & qu'il y ait action contre l'accusateur. Proposé à Ephese en l'assemblée de l'Asie.

III. Autres écrits de Méliton. *Eus. IV. hist. c. 26.*

Méliton écrivit plusieurs autres ouvrages de doctrine & de morale, outre son apologie. On en compte jusques à vingt-sept : dont il ne nous reste que peu de fragmens. Il y avoit entr'autres un recueil de sentences courtes & choisies de l'écriture : qui contenoit le catalogue de celles de l'ancien testament, reconuës de tout le monde. Cet ouvrage commençoit ainsi : Méliton à son frere Onésime, salut. Comme vous m'avés souvent prié, par l'affection que vous avés pour nôtre doctrine ; de vous faire des extraits de la loi & des prophetes, touchant le Sauveur & toute

nôtre

nôtre créance, & de vous aprendre éxactement le nombre & l'ordre des livres anciens ; je me ſuis apliqué à le faire, ſachant que vôtre zele pour Dieu, & le ſoin de vôtre ſalut vous font préférer ces conoiſſances à toutes les autres. Je ſuis donc allé en Orient, & juſques au lieu où les choſes ont été prêchées & acomplies : & ayant apris éxactement quels ſont les livres de l'ancien teſtament, je vous en envoye les noms. Cinq de Moïſe : Généſe, Exode, Levitique, Nombres, Deutéronome. Jeſus Nave, les Juges, Ruth, quatre des Rois, deux des paralipoménes, les pſeaumes de David, les proverbes de Salomon, autrement la Sageſſe ; l'Eccléſiaſte, le cantique des cantiques, Job. Les prophetes Iſaïe, Jeremie ; les douze en un livre, Daniel, Ezéchiel, Eſdras : dont j'ai fait des extraits, que j'ai diviſés en ſix livres. C'eſt le premier catalogue des ſaintes écritures, que nous trouvions dans les auteurs chrétiens. Il eſt conforme à celui des Juifs, & contient vingt-deux livres : comptant comme eux les rois pour deux & les Paralipoménes pour un. Seulement Méliton omet le livre d'Eſther, qu'ils reçoivent : ainſi quelque ſoin qu'il eût pris, ſon catalogue n'eſt pas entierement éxact. Toutes les égliſes n'étoient pas encore également inſtruites ſur ce ſujet : & quelques-unes ne conoiſſoient pas tous les livres canoniques. Mais il ne faut pas s'en étoner : puiſqu'il y avoit des égliſes qui ſubſiſtoient ſans aucune écriture ; comme S. Irenée le témoigne.

Hier. prolog. galeat.

lib. III. c. 4.

Dans un traité de la pâque, Méliton marquoit le temps où il l'avoit écrit : car il commençoit ainsi. Lorsque Servilius Paulus étoit proconsul d'Asie, qui fut le temps du martyre de Sagaris : il y eut une grande question touchant la pâque, qui se rencontroit dans ces jours-là : & ceci fut écrit. Voilà ce qui nous reste des écrits de Méliton. Le martyr Sagaris, dont il fait mention, étoit evêque de Laodicée, & y mourut Il soutenoit aussi-bien que Méliton, la pratique de célébrer la pâque le quatorziéme de la lune. Méliton fut enterré à Sardis. Il étoit eunuque, homme d'une sainte vie, d'un bel esprit & d'un stile tres-élégant. Plusieurs le tenoient pour prophete.

Polycr. ap. Euseb. lib. v. c. 24.

Hier. de script.

IV. Autres écrivains ecclésiastiques.

Eus. hist. IV. c. 27.

Dans le même tems Apollinaire evêque d'Hiérapolis, illustre aussi-bien que Méliton, adressa aussi à l'empereur une apologie pour les chrétiens. Il composa plusieurs autres livres :& on en compte dix, tant contre les gentils, que contre les Juifs : sans ce qu'il écrivit ensuite contre les Montanistes, dont l'hérésie commençoit de naître. Il y eut de ce tems plusieurs autres auteurs célébres. Dans l'île de Crete, Pinytus evêque de Gnose, dont nous avons parlé : & Philippe evêque de Gortyne, qui écrivit un bel ouvrage contre Marcion. Modeste mit aussi la même erreur bien en son jour. Musanus écrivit un discours tres-fort, contre quelques uns qui avoient quitté l'église, pour l'hérésie des Encratites : qui commençoit alors & dont Tatien fut l'auteur. Tous

Hier. ibid.

Eus. IV. hist. 28.

ces écrivains ecclésiastiques vivoient sous l'empereur Marc Aurele.

C'est à l'onziéme année de son régne, cent soixante & onze de J. C. que l'on raporte le commencement de l'hérésie des Montanistes. Dans la Mysie Phrygiéne en un bourg nommé Ardabau, vivoit un eunuque Néophyte nommé Montan; du temps que Gratus étoit proconsul d'Asie. Il desiroit excessivement la premiere place; & ayant ainsi donné entrée au démon, il s'en trouva tout d'un coup possédé; & étant hors de lui, il commença à parler, à dire des mots extraornaires, & à prophétiser, contre la tradition & la coûtume receuë dans l'église par succession depuis l'origine. De ceux qui l'entendoient ainsi parler, les uns le regardoient comme possedé d'un esprit d'erreur; & indignés de ce qu'il troubloit le peuple, ils le menaçoient & l'empéchoient de parler: se souvenant de l'avis que le Sauveur nous a donné, de nous garder des faux prophetes. Les autres emportés d'une vaine joye, comme si c'eût été une grace du S. Esprit, & un don de prophetie: se laissoient séduire & l'excitoient à parler, ensorte que l'on ne pouvoit plus l'empécher.

V.
Hérésie de Montan.
Eus. in Chron. an 171.
Script. antiq. ap. Euseb. hist. v. c. 16.
An. 171.

A Montan se joignirent deux femmes débauchées, qui se trouverent remplies du même esprit. Elles parloient comme Montan, hors de sens, hors de propos, & d'une maniere extraordinaire. Leurs sectateurs s'estimoient heureux & étoient

enflés de la grandeur de leurs promesses : mais ce n'étoit qu'un petit nombre de Phrygiens. Quelquefois aussi ils étoient frapés des reproches que leur faisoit le malin esprit : qui sembloit les convaincre de leurs pechés, qu'il devinoit par des conjectures vrai semblables. Les deux femmes se nommoient Prisca ou Priscilla, & Maximilla. Elles étoient nobles & riches, & corrompoient plusieurs persones par leurs largesses : ne laissant pas de prendre d'ailleurs des présens. Sitôt que l'esprit de prophetie les eut prises, elles commencerent par quitter leurs maris. Elles prétendoient avoir succédé dans le ministere prophétique à Quadrat, & à Ammia de Philadelphie, qui avoient été de vrais prophetes catholiques. Car il passoit pour constant que le don de prophétie n'avoit point cessé dans l'église, & devoit y demeurer jusques à la fin.

Hier. epist. 54. ad Marcell.

Apollon. ap. Euseb. hist. v. c. 17.

Miltiad. ap. Eus. v. c. 17.

Justin. in Tryph.

Montan prétendoit, que lui & ses prophétesses avoient receu la plénitude de l'Esprit de Dieu, qui n'avoit été communiqué qu'imparfaitement aux autres. Abusant de ce que dit S. Paul : Nous conoissons en partie, & nous prophétisons en partie. Il se mettoit donc audessus des apôtres : disant qu'il avoit receu la perfection : c'est à dire le paraclet, que J. C. avoit promis. D'où vient que les sectateurs de Montan lui donoient le nom de paraclet. Ils disoient que Dieu avoit voulu prémierement sauver le monde par Moïse & par les prophetes ; que ne l'ayant pû, il s'étoit incarné ; &

1. Cor. XIII. 9.

Hier. ep. 54. ad Marcell.

n'ayant pas réüssi encore par ce second moyen : il étoit descendu par le S. Esprit, en Montan, en Prisca & en Maximilla. Aussi prétendoit-il enseigner une plus grande perfection que les apôtres. S. Paul avoit permis les secondes noces ; Montan les défendoit, comme une débauche & permettoit de dissoudre les mariages. Il ordonoit de nouveaux jeûnes. Les apôtres n'avoient institué qu'un carême : Montan en ordonoit trois par an. Il défendoit de fuir dans la persécution, & vouloit que l'on se présentât au martyre. Ses sectateurs se vantoient, comme les Marcionites, du grand nombre de leurs martyrs. Montan ne recevoit presque point de pecheurs à pénitence. Chés les catholiques les evêques tenoient le premier rang, comme étant à la place des apôtres : chés les Montanistes on contoit d'abord les patriarches, puis ceux qu'ils nommoient *Cénones*, puis les evêques au troisiéme rang. Pépuze, petite ville de Phrygie, étoit sa capitale : qu'il nommoit Jerusalem, pour y attirer les gens.

Hier. ibid.

Tertull. de fuga in fine.

Apollon. ap. Eus. v. c. 18.

Il avoit établi des receveurs, qui se faisoient payer de l'argent sous le nom d'oblations ; & profitoient, non seulement sur les riches, mais sur les pauvres, les orfelins & les veuves. Il donoit des pensions à ses prédicateurs, afin de soutenir sa doctrine par la bonne chere. Car leurs mœurs étoient bien éloignées de la sévérité de leurs dogmes. Les prophétesses prenoient de l'or, de l'ar-

gent & des habits prétieux. Un de leurs confesſeurs nommé Thémiſon étant dans les fers pour la foi, s'en tira à force d'argent; & enſuite ſe glorifiant comme un martyr, il écrivit une épître générale à l'imitation des apôtres : prétendant non ſeulement défendre ſa doctrine, mais inſtruire les catholiques.

Un nommé Aléxandre, qui mangeoit avec une des prophéteſſes, & devant qui pluſieurs ſe proſternoient; avoit été condamné pour des vols & d'autres crimes : dont il y avoit preuve dans les archives publiques de l'Aſie. Il avoit été jugé à Epheſe par le proconſul Emilius Frontinus; & quoiqu'il fût déja apoſtat, il trompa les fideles, qui le firent délivrer, comme accuſé pour le nom de J. C. Son égliſe ne le voulut point recevoir, parce qu'il étoit voleur. Mais il demeura pluſieurs années avec la prophéteſſe, ſans qu'elle conût quel il étoit. Apollonius auteur eccléſiaſtique du tems, leur reprochoit tout cela; & ajoûtoit : Nous pouvons en montrer autant de pluſieurs autres. S'ils ſe confient en leur innocence, qu'ils ſoutiennent la preuve. Et ailleurs : S'ils nient que leurs prophetes ont receu des préſens : qu'ils confeſſent au moins, que ſi l'on peut les en convaincre, ils ne ſont point prophetes : & nous en produirons mille preuves. Mais il faut éxaminer tous les fruits d'un prophete. Dites moi, un prophete ſe teint-il le poil, ſe peint-il les ſourcils, aime-t-il les ornements ? Un prophete

joüe-t-il au dés ? un prophete préte-t-il à usure ? Qu'ils disent si cela est permis, ou non, je montrerai qu'ils le font.

VI. Condamnation des Montanistes

Script. antiq. ap. Eus. v. c. 16.

Plusieurs saints evêques voulurent convaincre Maximille de fausse prophetie, & chasser l'esprit malin, qui la possédoit : comme Zotique du bourg de Comane, que l'on croit avoir été en Pamphylie : & Julien d'Apamée en Phrygie. Mais les partisans de Thémison leur fermerent la bouche. Et l'esprit qui possédoit Maximille disoit dans un discours contre Astérius Urbanus : Je suis persécuté comme un loup par les brébis. Je ne suis point un loup. Je suis parole, esprit & vertu. Sotas d'Anchiale voulut aussi chasser l'esprit de Priscilla, mais ses sectateurs ne le soufrirent pas. Les fideles d'Asie s'assemblerent souvent en divers lieux pour éxaminer ces prétenduës propheties. Ils trouvoient que Montan avoit commencé par l'ignorance volontaire : d'où il étoit tombé dans une folie involontaire, & dans un transport, qui lui ôtoit toute crainte. Or on ne pouvoit montrer qu'aucun prophete de l'ancien ni du nouveau testament eût été ainsi emporté par l'esprit. Ni Agab, ni Judas, ni Silas, ni les filles de S. Philippe, ni la prophétesse Ammia de Philadelphie, ni Quadrat, ni les autres prophetes qu'ils avoient conus : n'avoient éprouvé rien de semblable. Les propheties de Montan ayant donc été éxaminées, furent déclarées prophanes, & son hérésie réprouvée : ses sectateurs chassés de l'église, & privés de la communion.

Serap. ap Eus. v. c. 19.

Eus. v. c. 17.

sup. liv. 1. n. 47.

Ap. Euf. v. c. 19. Sérapion qui fut evêque d'Antioche aprés Maximin, rendoit témoignage de cette condamnation dans une lettre à Caricus, & à Ponticus, où il parloit ainsi : Afin que vous sachiés, que cette prétenduë nouvelle prophetie a été rejettée comme abominable, par toute la fraternité, qui est en JESUS-CHRIST dans toute la terre habitable: je vous ay envoyé les écrits du bienheureux Claude Apollinaire, qui a été evêque d'Hiérapolis en Asie. Cette lettre de Sérapion étoit souscrite par plusieurs evêques: entr'autres par Aurélius Cyrénius martyr, & Elius Publius Jules evêque de Débelte colonie de Thrace. *Tertull. adv. Prax. c. 1.* Les hérétiques avoient obtenu du pape des lettres, par lesquelles, voulant rendre la paix aux églises d'Asie & de Phrygie, il reconoissoit les propheties de Montan, de Prisca & de Maximilla. Mais Praxeas, qui avoit quitté leur secte, lui fit conoître leurs erreurs : & l'ayant mieux informé, l'obligea à révoquer les lettres de paix, qu'il leur avoit déja envoyées. Quelques martyrs, qui se trouverent pris avec ces hérétiques: déclarerent qu'ils ne croyoient point à leurs propheties, & leur résisterent jusques au dernier soupir. Tels furent Gaïus & Aléxandre, qui soufrirent le martyre à Apamée sur le Meandre.

Eufeb. v. hist. c. 16. Un de ceux qui écrivit contre cette hérésie, disoit : qu'il seroit long-temps retenu, non par la dificulté de convaincre le mensonge & d'établir la verité; mais par la crainte religieuse, qu'il ne

ne parût à quelques-uns vouloir ajoûter à la doctrine du nouveau testament : à laquelle on ne peut, ni ajoûter, ni ôter : quand on veut vivre conformément à l'évangile. Puis il ajoûte : Etant, il n'y a pas long-temps, à Ancyre de Galatie, & trouvant que cette fausse prophetie troubloit l'église de ce lieu-là : autant qu'il fut possible, avec l'aide du Seigneur, nous parlâmes plusieurs jours dans l'église sur ce sujet : éxaminant ce qui étoit proposé de part & d'autre, ensorte que l'église en fut réjoüie & confirmée dans la verité, & les adversaires repoussés & affligés. Les prêtres du lieu me priérent, en présence de nôtre confrere le prêtre Zotique d'Otrene, de laisser quelque mémoire de cette dispute, ce que je ne fis pas là : mais je leur promis de l'écrire ici, & de leur envoyer au plûtôt. Ce sont les paroles de cet ancien auteur, dont nous ignorons le nom.

Il passa pour constant, que Montanus & Maximilla poussés par l'esprit qui les agitoit, s'étoient pendus. On disoit aussi, que Théodore l'un des premiers, qui avoit fait valoir cette prophetie : s'étoit fié à un malin esprit, qui l'ayant enlevé en l'air, l'avoit précipité tout d'un coup, & qu'il étoit mort ainsi. L'événement montra la fausseté de leurs propheties. Maximille avoit dit : Il n'y aura plus de prophétesse aprés moi ; mais ce sera la fin. Elle avoit aussi prédit des guerres & des séditions : & Apollinaire écrivant plus de treize ans aprés qu'elle fut morte, rendoit témoigna-

ge, qu'il n'y en avoit eu aucune dans le monde, dont il eût conoissance, & que les chrétiens même avoient été en grande paix, sans persécution. Cette hérésie ne laissa pas de durer. On l'apella l'hérésie des Phrygiens, ou selon les Phrygiens, *Cata-Phrygas* : & elle se divisa en plusieurs sectes.

Apud Tertull. de præscr. c. 52.

Il y en avoit qui suivoient Proculus ou Proclus: d'autres qui suivoient Eschine, d'autres qui suivoient Quintilla.

Epiph. hæres. 48. n. 14.

Il y en avoit que l'on nommoit *Tascodrougites* en Phrygien, & en grec *Passalorinchites* : parce qu'en faisant leur priere, ils mettoient le doit devant leur nés ; pour se fermer la bouche & marquer leur aplication.

VII. Traité de Tatien contre les Grecs. *Eus. in Chron. an. 173.* An. 172.

Vers le même tems que parut l'hérésie de Montan, on reconut aussi celle de Tatien : c'est à dire la douziéme année de Marc Aurele, cent soixante & douze de J.C. Il étoit Assyrien de nation : de philosophe Platonicien il devint chrétien, & fut disciple de S. Justin le martyr. Tant que son maître vécut, il ne s'écarta point de la saine doctrine, & donna des marques d'une grande pieté. Sa réputation étoit grande, même chés les payens : & nous avons encore un ouvrage qu'il écrivit contre eux, ou plûtôt contre les Grecs. Car le nom d'*Hellenes* signifie l'un & l'autre chés les auteurs ecclésiastiques.

Post Justin. edit. 1615.

D'abord il leur montre, que toutes leurs études & leurs arts leur viénent des peuples qu'ils nommoient barbares. Il montre la vanité de leurs études: qui étoient la grammaire, la rétorique, la

poëtique & la philoſophie : & s'étend principalement ſur les défauts & les contradictions de leurs philoſophes. Puis il ajoûte : Pourquoi voulés-vous renfermer, comme dans vôtre main, nos manieres de vivre ? Pourquoi ſuis-je haïſſable comme un ſcélérat, ſi je ne veux pas ſuivre vos mœurs ? L'empereur impoſe des tributs, je ſuis prêt à les payer. Mon maître veut que je le ſerve, je me reconois ſon eſclave. Il faut honorer l'homme humainement ; & craindre Dieu ſeul. Il n'y a que pour le renoncer que je n'obéïrai pas. Je mourrai plûtôt : pour n'être, ni menteur, ni ingrat. p. 144 B.

Il parle enſuite de la nature de Dieu, & dit : Qu'au commencement le maître de l'univers, qui ſoutient toutes choſes, étoit ſeul, entant que la créature n'étoit pas encore faite : mais par ſa puiſſance, tout étoit avec lui. Le Verbe qui étoit en lui ſubſiſtoit. Il eſt engendré par diſtinction, non par retranchement. Comme on allume pluſieurs flambeaux d'un ſeul, ſans diminuer ſa lumiere : ainſi le Verbe procédant de la puiſſance du Pere, ne l'a pas laiſſé ſans Verbe & ſans raiſon. Je vous parle, & vous m'écoutés : je ne demeure pas privé de ma parole, qui paſſe à vous. p. 145. A.

Tatien établit clairement le libre arbitre dans les anges & dans les hommes. Mais au reſte, il n'avoit pas des idées aſſés nettes de la nature de l'ame, faute de bien diſtinguer la ſubſtance ſpirituelle de la corporelle. Il fait mention de Saint Juſtin ſon maître, en ces termes : Juſtin, cet p. 146. C. p. 157. C.

homme admirable, disoit: que les démons ressembloient aux voleurs, qui donent la vie à ceux qu'ils prénent, pour s'en faire payer la rançon. Ainsi les faux dieux estropient des hommes: puis leur aparoissent en songe, & leur ordonent de venir à eux devant tout le monde. Alors ils dissipent le mal, & les remettent comme ils étoient auparavant. Il parle aussi de Crescent le Cynique, dont il dépeint les mœurs infames. Il décrit la vanité & l'imposture des autres philosophes. Leur merite, dit-il, consiste à montrer une épaule à la négligence: à porter de grands cheveux, une longue barbe, des ongles de bêtes; & dire qu'ils n'ont besoin de rien. Cependant nous en avons veû, qui recevoient de l'empereur deux cens pieces d'or de pension.

p. 162. B.

p. 161. B.

Le corps de l'ouvrage tend à montrer l'absurdité de l'idolâtrie, & de toutes ses suites: comme la divination & la corruption des mœurs. Il s'étend en particulier sur les spectacles; il décrit l'infamie du théatre, où l'on publioit les crimes, que la nuit a coûtume de cacher: l'inutilité des combats d'atlétes; la cruauté de ceux des gladiateurs: des misérables que l'on achetoit & que l'on nourrissoit exprés, pour avoir le plaisir de les voir s'égorger dans le cirque. Il montre combien la vraye religion est audessus des sciences humaines. Chés nous, dit il, on ne desire point la vaine gloire: nous suivons la loi de Dieu, & rejettons toute opinion humaine. Nôtre philosophie

p. 157. D.

p. 167. B.

n'eſt pas ſeulement pour les riches : les pauvres l'aprénent gratuitement : car les choſes divines ſont audeſſus des récompenſes temporelles. Nous recevons tous ceux, qui veulent nous écouter ; fuſſent de vieilles femmes, fuſſent des enfans. Nous honorons tous les âges ſans diſtinction : qui veut philoſopher avec nous, le peut. Nous ne regardons, ni à l'habit, ni au reſte de l'extérieur. Vous vous moqués de nous, parce que nous nous amuſons, dites-vous, à cauſer avec des enfans, des filles & des femmes. Il leur reproche enſuite l'honeur qu'ils rendoient, par des ſtatuës & par des mouvemens publics, aux femmes les plus impudiques.

Il finit par la démonſtration de l'antiquité de nôtre doctrine. Moïſe & Homere ſont les plus anciens auteurs, l'un chés les barbares, l'autre chés les Grecs. Or de pluſieurs auteurs Grecs, qui avoient cherché le temps d'Homere ; celui qui le faiſoit plus ancien, le mettoit avant la deſcente des Héraclites, dans les quatre-vingts ans aprés la guerre de Troye : & Moïſe eſt plus ancien, non pas que la priſe, mais que la fondation de Troye. Tatien le prouve par les auteurs Chaldéens, Phéniciens & Egyptiens. Béroſe Chaldéen parloit de la guerre, que Nabucodonoſor fit en Judée : par où l'on voyoit le tems des hiſtoires des Juifs. Trois hiſtoriens Phéniciens, Théodate, Hypſicrate & Moch, faiſoient mention de l'amitié d'Hiram & de Salomon ; & les mettoient

p. 166. A.

p. 171. A.

prés du tems de la guerre de Troye. Or on ſait combien Salomon eſt depuis Moïſe. Enfin Ptolomée de Mendes en Egypte mettoit la ſortie des Juifs, ſous la conduite de Moïſe, du tems du roi Amoſis : qui ſe raportoit à celui d'Inaque premier roi d'Argos : depuis lequel il y a vingt générations juſques à la guerre de Troye; c'eſt à dire quatre cens ans : ce qu'il prouve encore par la ſuite des rois d'Athénes & de Macédoine. Il montre que Moïſe eſt plus ancien que les auteurs Grecs, plus anciens qu'Homere, dont il reſte quelque mémoire : & marque le tems de chacun des légiſlateurs & des ſages de la Gréce. Il conclud ainſi ſon ouvrage : Voilà, ô Grecs, ce que j'ai écrit pour vous, moi Tatien ſectateur de la philoſophie des barbares, né en Aſſyrie. Inſtruit d'abord de vôtre doctrine, enſuite de celle dont je fais profeſſion. Je conois maintenant qui eſt Dieu, & quel eſt ſon ouvrage : & je me répréſente devant vous, pour l'éxamen de mes dogmes : à la charge de ne jamais renoncer à vivre ſelon Dieu.

VIII. Héréſie de Tatien.

De la maniere dont Tatien parle en cet ouvrage de S. Juſtin, il paroît qu'il étoit mort : & ce fut depuis ſa bienheureuſe mort, qu'arriva la chute de Tatien. Car voulant être le docteur des autres, & ſe laiſſant emporter à la vanité : il tomba dans les erreurs de Valentin, de Marcion & de Saturnin. Tant qu'il fut à Rome : il ne montra point ſes erreurs : mais étant retourné en

Euſ. IV. c. 29.

Orient, il précha à Daphné prés d'Antioche; en Cilicie & en Pisidie. Il disoit qu'Adam n'étoit pas sauvé, & relevoit tellement la continence: qu'il traitoit le mariage de corruption & de débauche. Aussi ses sectateurs furent-ils nommés Encratites, ou Continents. Ils s'abstenoient de la chair des animaux & du vin: dont ils ne se servoient pas même dans l'eucharistie: d'où vient que ses disciples furent aussi nommés Hydroparastates ou Aquariens. Il disoit que la loi étoit d'un autre Dieu que l'évangile. On dit qu'il avoit eu la hardiesse de changer quelques mots dans S. Paul, prétendant corriger la construction de son discours. Il avoit joint les quatre évangiles en une suite de discours, par une espece de concordance, que l'on nommoit en Grec *Diatessaron*. Mais il en avoit retranché les généalogies, & tout ce qui fait voir, que N. S. est né de David selon la chair.

Apud Tertull. præscr. c. 52. Epiph. hær. 46. 47.

Clem. Alex. II. pædag. c. 2. Theodor. hær. fab. l. 1. c. 20. Clem. Alex. 1. strom.

Eus. IV. hist. c. 29.

Eus. ibid. Theodor. hæret. fab. l. 1. c. 20.

Un nommé Sévére enchérit sur les erreurs de Tatien, & ses sectateurs furent nommés Sévériens. Jules Cassien disciple de l'hérésiarque Valentin, se joignit aussi à Tatien. Ce Cassien fut chef de l'hérésie des Docites: qui disoient que J. C. n'avoit pris qu'un corps phantastique, ou aparent. Il écrivit un livre de la continence: où il aportoit un passage du faux évangile selon les Egyptiens: qui faisoit parler J. C. avec Salomé, pour détester le mariage. Expliquant la Génése il disoit: que le fruit défendu étoit le mariage, & les habits de peaux, la chair hu-

Eus. IV. c. 29. Aug. hæres. 24. Clem. 3. strom.

maine. Les erreurs de Tatien furent combatuës par les écrits de Musanus, d'Apollinaire evêque d'Hiérapolis, de Clement Aléxandrin & d'Origéne.

IX. Bardesane. *Eus. IV. hist. c. ult. Id. VI. c. præpar. c. 8.*

Comme les hérésies se multiplioient dans la Mésopotamie, Bardesane, qui étoit arrivé au comble de la science des Chaldéens, & qui parloit excellemment sa langue syriaque; composa des dialogues contre Marcion & contre quelques autres hérétiques. Ses œuvres furent si estimées, qu'on les traduisit en grec. Il y avoit entr'autres un traité contre le destin, adressé à l'empereur. Bardesane suivit d'abord l'hérésie de Valentin: ensuite il s'en retira, mais il en garda toûjours quelque tache. Il étoit d'Edesse, & ami du prince Agbar, avec qui il s'étoit instruit. Apollonius de Calcédoine, le premier des Stoïciens de ce tems-là, & le maître de l'empereur Marc Aurele, voulut persuader à Bardesane de quitter la religion chrétiene. Bardesane lui résista, & dit: qu'il ne craignoit point la mort, ne la pouvant éviter, quand même il ne résisteroit pas à l'empereur. Il eut un fils nommé Harmonius, qui étudia à Athénes à la maniere des Grecs, & composa plusieurs écrits.

Epiph. hær. 56. n. 1.

Theodor. hær. fab. I. c. 22.

Eus. præpar. evang. lib. VI. c. 8.

Bardesane dans son traité du destin, raportoit les mœurs de plusieurs nations diférentes: pour montrer, qu'elles ne viénent point de la nature, ni de la nécessité imposée par les astres; mais du libre arbitre; puis il parloit ainsi: Que dirons-nous

nous de la ſecte des chrétiens, dont nous ſommes, ſi nombreuſe, & répanduë en tant de climats diférents ? Les chrétiens de Parthie n'ont point pluſieurs femmes, quoiqu'ils ſoient Parthes : ceux de Medie ne jettent point les morts aux chiens : ceux de Perſe n'épouſent point leurs filles, quoiqu'ils ſoient Perſes : ceux qui ſont chés les Bactres & les Gaulois, ne corrompent point les mariages : ceux qui ſont en Egypte n'adorent, ni le veau apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. Quelque part qu'ils ſoient ils ne cédent point aux loix & aux coûtumes, qui ſont mauvaiſes : & la conſtellation, qui a préſidé à leur naiſſance, ne les force point de faire les maux, que leur maître leur a défendus. Ils ſuportent la maladie & la pauvreté, les ſoufrances & ce que l'on eſtime infamie. Si nous pouvions tout, nous ſerions tout : ſi nous ne pouvions rien, nous ne ſerions point à nous, mais les inſtrumens des autres. Ainſi parloit Bardeſane.

X.
Auteurs hérétiques Marcoſiens, &c.
Tertull. adv. Valent c. 4.
Append. Tertull. præſcr. c. 49.
Epiph. hær. 32. n. 3.
Id. hær. 36. n. 2.

Pluſieurs autres diſciples de l'héréſiarque Valentin ſe rendirent fameux. Ptolomée & Second ſuivirent entierement ſa doctrine : excepté qu'à ſes trente Eones ils en ajoûterent quatre, & enſuite quatre autres. Second ſe joignit à Epiphane fils de Carpocrate. Il y eut auſſi un nommé Héracléon, dont les ſectateurs avoient coûtume d'invoquer ſur les morts certains noms de principautés : & les oindre d'huile & d'eau, & quelquefois de baûme : afin, diſoient-ils, de les ren-

dre incompréhensibles & invisibles aux principautés supérieures. Marc & Colarbase aussi disciples de Valentin, prétendoient que toute la plénitude & la perfection de la verité étoit dans l'alphabet grec : & que pour cela J. C. étoit nommé alpha & omega.

Tertull. append de præscript. c. 50. Epiph. hær. 34. n. 4, 5. 6. 7. 8. &c.

Iren lib. 1. c. 8. 9.

Marc joignoit la Magie à l'hérésie, & passoit pour faire des miracles. Ayant prononcé une longue invocation sur un calice mélé de vin & d'eau, il le faisoit paroître d'un rouge de pourpre ; disant que la grace souveraine y faisoit degouter son sang : ensorte que les assistans s'empressoient pour goûter ce breuvage. C'étoit principalement aux femmes riches & nobles qu'il s'adressoit, pour les abuser par ses prestiges. Aprés leur avoir fait benir en sa présence un calice de vin & d'eau, il versoit cette prétenduë eucharistie dans un calice beaucoup plus grand : en disant des paroles magnifiques, qui promettoient un accroissement de grace. Alors la liqueur contenuë dans le petit calice paroissoit remplir le grand, jusques à se répandre. Quelquefois il disoit à celles qu'il vouloit tromper : Je veux te faire participante de ma grace, le pere de tout voit toûjours ton ange devant sa face : reçoy prémierement la grace de moi & par moi : & ensuite : Voicy la grace qui monte en toy : ouvre la bouche & prophétise. Quand la femme disoit : Je ne sai point prophétiser ; il faisoit sur elle d'autres invocations pour l'étoner, & lui disoit : Ouvre la bouche &

dis tout ce qui viendra, tu prophétiſeras. La femme ſéduite ſentant une chaleur & une palpitation de cœur extraordinaire, ſe hazardoit à dire quelques réveries : puis ſe croyant prophéteſſe, elle rendoit graces à Marc, & ne ſavoit comment le récompenſer.

Il y eut des femmes fidelles, qui étant tentées par cet impoſteur, lorſqu'il leur ordonoit de prophétiſer, ſoufloient contre lui & lui diſoient anathême. Quelques-unes, de celles qu'il avoit ſéduites, revenoient à l'égliſe : & confeſſoient qu'il avoit abuſé d'elles, & qu'elles l'avoient aimé paſſionément. Un diacre d'Aſie l'ayant receu dans ſa maiſon : ſa femme, qui étoit belle, ſe laiſſa corrompre, & ſuivit long-temps Marc. Les freres la convertirent à grande peine, & elle paſſa le reſte de ſa vie en pénitence. Les diſciples de Marc faiſoient comme lui, & corrompoient pluſieurs femmes, même en Gaule devers le Rône. Ils ſe nommoient parfaits : prétendant que perſone n'étoit arrivé à la hauteur de leur conoiſſance, pas même les apôtres. Qu'ils étoient les ſeuls qui avoient pénétré la grandeur de la vertu inénarrable : & qui par conſéquent avoient toute liberté & faiſoient tout ſans rien craindre.

On nomma les diſciples de Marc, Marcoſiens : & on leur joignoit les Aſcodroutes ou Aſcodroupites, & les Arcontiques. Ils rejettoient les ſacremens : diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choſes

Theodor hær. fab. 1. c. 10. 11.

visibles & corporelles : qui étant l'effet de l'ignorance & de la passion, étoient détruites par la conoissance. Ils mettoient donc la redemption parfaite dans la conoissance, & rejettoient le baptême. Les Arcontiques avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient les révélations des prophetes. Ils mettoient sept cieux, & en chacun un archon ou prince : d'où leur venoit le nom d'Archontiques. Ils disoient que le dieu Sabaoth exerçoit sa tyranie dans le septiéme ciel : qu'il avoit engendré le diable, qui par Eve avoit produit Caïn & Abel. Ils nioient la résurrection des corps. Ils comptoient deux nouveaux prophetes Martiade & Marsien : qui avoient été enlevés au ciel, & en étoient descendus au bout de trois jours Ces hérétiques vivoient en solitude, faisant profession de renoncer à tout. On comptoit encore entre les disciples de Valentin un Théotime, qui avoit beaucoup travaillé sur les images de la loi. Ces Valentiniens s'étoient fort éloignés de la doctrine de Valentin, & elle changeoit tous les jours de forme. Ils furent tous combatus par S. Justin martyr : par Miltiade autre philosophe chrétien ; & par S. Irenée, qui s'instruisit curieusement de tous leurs dogmes, & les réfuta par ses disputes de vive voix, & par ses écrits.

Epiph. hær. 40. n. 7.

Tertull. advers. Valent. c. 4.

Idem. c. 5.

Iren. in præf. lib. 1.

XI.
Miracle de la légion fulminante.
Eus. Chron. an. 174.

Cependant l'empereur Marc Aurele faisoit la guerre contre les Sarmates, contre les Quades, les Marcomans & plusieurs autres peuples de Germanie ; c'étoit la quatorziéme année de son

régne, cent soixante & quatorze de J. C. Les Quades l'engagerent dans un païs enfermé de bois & de montagnes, c'est aujourd'hui la Bohéme : où les Romains étoient incommodés de la chaleur & de la soif, sans se pouvoir retirer : parce que les barbares, qui étoient en bien plus grand nombre, occupoient tous les postes des environs ; & les tenoient comme assiegés. Il y avoit dans l'armée romaine un grand nombre de soldats chrétiens : la plûpart de Melitine en Arménie, ou des environs. Ils se mirent à genoux & firent à Dieu de ferventes prieres. Les ennemis s'en étonoient, mais ils furent bien plus surpris de ce qui suivit.

An. 174.
Epitome Dio. in M. Aur. p. 274.
Eus. v. c. 5. & Epit. Dion. ibid.

Il s'amassa tout d'un coup de grands nuages, puis il tomba une pluye extraordinaire. D'abord les Romains levoient la tête & la recevoient dans la bouche, tant la soif les pressoit : puis ils en emplirent leurs écus & leurs casques : bûrent abondamment & abreuverent leurs chevaux. Et comme les barbares les attaquerent en même temps : ils bevoient en combattant, & il y eut des blessés qui burent leur sang mêlé avec l'eau. Cependant il tomboit sur les ennemis une grêle violente mêlée de foudres : l'eau & le feu sembloit tomber du ciel au même endroit : mais le feu ne touchoit point aux Romains, ou s'éteignoit aussitôt. Au contraire, la pluye ne servoit de rien aux barbares ; elle les brûloit comme de l'huile : ensorte que tout moüillés ils cherchoient de l'eau, & se blessoient l'un l'autre, pour

éteindre le feu avec leur ſang. Pluſieurs paſſoient du côté des Romains : voyant que l'eau n'étoit ſalutaire que pour eux, & Marc Aurele en eut pitié.

A cette occaſion l'armée lui donna le nom d'empereur pour la ſeptiéme fois : & quoiqu'il n'eût pas acoûtumé de recevoir cet honeur, avant que le ſénat l'eût ordoné ; il ne le refuſa pas alors, comme lui venant du ciel. Car tout le monde reconoiſſoit cet événement pour miraculeux. Mais les payens l'attribuoient à leurs faux dieux : & diſoient qu'un magicien nommé Arnuphis Egyptien, qui étoit avec l'empereur, avoit invoqué par ſon art Mercure Aërien, & d'autres démons. D'autres attribuoient ce prodige aux prieres de l'empereur même.

Capitol. in Marco. p 32. D.

Euſ v. hiſt. c. 5.

Les troupes de chrétiens qui avoient attiré ce miracle, furent nommées la légion fulminante : ou plûtôt incorporées à celle qui portoit déja ce nom. On void encore à Rome un monument de ce miracle dans les bas reliefs de la colomne Antoniene faite en ce même tems. Les Romains y ſont répréſentés les armes à la main, contre les barbares : que l'on void étendus par terre avec leurs chevaux ; & ſur eux tombe une pluye mêlée d'éclairs & de foudres qui ſemblent les terraſſer. Il eſt vray que comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient payens, ils ont répréſenté dans le ciel un homme volant les bras étendus, avec une grande barbe qui ſemble ſe perdre en

Vet. inſc ap. Baron. hoc. an. n. 18.

ibid. n. 24.

pluye. Les ſavans croyent qu'ils ont voulu répréſenter Jupiter *Pluvius*, car c'eſt un des titres qu'ils luy donoient. On dit qu'à cette occaſion Marc Aurele écrivit des lettres: où il témoignoit que ſon armée, prête à périr, avoit été ſauvée par les prieres des chrétiens. *Euſ. Chron. an. 174.*

XII. Lettre des martyrs de Vienne & de Lion. *Euſ v. hiſt. init.* An. 177.

Ce qui n'empécha pas que trois ans aprés, en cent ſoixante & dix-ſept, la perſécution ne s'élevât contre eux violemment en pluſieurs villes, par des émotions populaires: particulierement dans les Gaules. On le void par la lettre, que ceux qui en furent témoins oculaires, écrivirent en grec, avec ce titre: Les ſerviteurs de J. C. qui demeurent à Vienne & à Lion de Gaule, aux freres d'Aſie & de Phrygie, qui ont la même foi & la même eſpérance: paix, grace & gloire de la part de J. C. nôtre Seigneur. Aprés quelque préambule ils racontent le détail de leurs ſoufrances, en ces termes: L'animoſité des payens étoit telle contre nous, que l'on nous chaſſoit des maiſons particulieres, des bains, de la place publique: & qu'en général on ne ſoufroit point qu'aucun de nous parût, en quelque lieu que ce fût. Les plus foibles ſe ſauverent; les plus courageux s'expoſerent à la perſécution. D'abord le peuple s'emportoit contre eux en confuſion & en grandes troupes, par des cris & des coups: les tirant, les pillant, leur jettant des pierres, les enfermant, & faiſant tout ce que peut une multitude éfarouchée. On les mena dans la place, où ils furent

éxaminés publiquement par le tribun & par les magistrats de la ville : & ayant confessé, ils furent mis en prison jusques à la venuë du gouverneur. Ensuite ils lui furent présentés ; & comme il les traitoit cruellement, Vettius Epagathus jeune homme d'une vie irréprochable & d'un grand zele ; ne le put soufrir, & demanda d'être écouté pour les défendre ; & pour montrer qu'il n'y a aucune impieté chés nous Tous ceux qui étoient autour du tribunal s'écriérent contre lui, car il étoit fort conû : & le gouverneur, au lieu de recevoir sa requête, lui demanda seulement, s'il étoit aussi chrétien ? Vettius le confessa à haute voix : & fut mis au nombre des martyrs, avec le titre d'avocat des chrétiens. Il y en eut environ dix, qui tomberent par foiblesse, étant mal préparés au combat. Leur chute nous afligea sensiblement, & abattit le courage des autres : qui n'étant pas encore pris, assistoient les martyrs, & ne les quittoient point, malgré tout ce qu'il faloit soufrir. Nous étions tous dans de grandes alarmes, à cause de l'incertitude de la confession. Nous n'avions pas peur des tourmens : mais nous regardions la fin, & nous craignions que quelqu'un ne tombât. On faisoit tous les jours des captures, ensorte que l'on rassembla tous les bons sujets des deux églises : qui les soutenoient principalement.

Avec les chrétiens on prit aussi quelques payens, qui les servoient. Car le gouverneur avoit fait une

une ordonance publique de les chercher tous. Ces esclaves payens craignant les tourmens, qu'ils voyoient soufrir aux fideles, & poussés par les soldats: accuserent faussement les chrétiens, des festins de Thyeste & des mariages d'Oedipe: c'est à dire des incestes & des repas de chair humaine: & de tout ce qu'il ne nous est permis, ni de dire, ni de penser; ni même de croire, que jamais des hommes l'ayent commis. Ces calomnies étant divulguées, tout le peuple fut saisi de fureur contre nous: ensorte que s'il y en avoit qui gardassent encore quelque mesure d'amitié, ils s'emportoient alors frémissant de rage. On voyoit l'accomplissement de la prophétie du Sauveur: que ceux qui feroient mourir ses disciples, croyroient rendre service à Dieu. *Joan.* XVI. 2.

Ceux que la fureur du peuple, du gouverneur, & des soldats attaqua le plus violemment, furent Sanctus diacre, natif de Vienne: Maturus néophyte: Attalus né à Pergame, mais qui avoit toûjours été le soutien de ces églises: & Blandine esclave. Nous tous, & principalement sa maîtresse, qui étoit du nombre des martyrs, nous craignions, qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser: à cause de la foiblesse de son corps. Cependant elle mit about ceux, qui l'un aprés l'autre lui firent soufrir toutes sortes de tourmens, depuis le matin jusques au soir. Ils se confessoient vaincus, ne sachant plus que lui faire: ils admiroient qu'elle respirât encore, ayant tout le corps

ouvert & disloqué ; & témoignoient qu'une seule espece de torture étoit capable de lui arracher l'ame : bien loin qu'elle en deût soufrir tant & de si fortes. Pour elle, la confession du nom chrétien la renouveloit : son rafraischissement & son repos étoit de dire : Je suis chrétiene, & il ne se fait point de mal parmi nous. Ces paroles sembloient la rendre insensible.

Le diacre Sanctus soufrit aussi des tourmens excessifs. Mais au lieu que les payens espéroient par là, d'en tirer quelque parole indigne de lui : il eut une telle fermeté, que jamais il ne leur dit, ni son nom, ni sa nation, ni la ville d'où il étoit ; ni s'il étoit libre, ou esclave. A toutes ces questions il répondit en latin : Je suis chrétien. Ils ne lui oüirent jamais dire autre chose. Le gouverneur & les bourreaux en furent tellement irrités contre lui, que ne sachant plus que lui faire, enfin ils lui apliquerent sur les parties les plus délicates des lames de cuivre embrasées. Ainsi brûlé il demeuroit immobile & ferme dans la confession. Son corps étoit tout playe & meurtrissure, tout retiré : & il n'y paroissoit plus de figure humaine. Quelques jours aprés les payens voulurent le remettre à la gêne, croyant le vaincre en apliquant les mêmes tourmens à ces playes enflamées, qui ne pouvoient pas même soufrir d'être touchées avec les mains : ou du moins qu'il mourroit dans les tourmens ; & épouvanteroit les autres. Mais contre toute aparence, son corps

ſe redreſſa & ſe rétablit à la ſeconde gêne ; il reprit ſa premiere forme & l'uſage de ſes membres : enſorte qu'il ſembloit que ce fût plûtôt le penſer, que le tourmenter.

Biblis, l'une de ceux qui avoient nié, fut apliquée à la gêne, pour lui faire avoüer les impietés dont on accuſoit les chrétiens. Les tourmens la réveillerent, comme d'un profond ſommeil : ces douleurs paſſageres la firent penſer aux peines éternelles de l'enfer. Et comment, dit-elle, mangerions-nous des enfans, nous à qui il n'eſt pas même permis de manger le ſang des bêtes ? Dés-lors elle ſe confeſſa chrétiene, & fut miſe avec les martyrs. Les chrétiens obſervoient encore alors, & pluſieurs ſiecles aprés, la défenſe de manger du ſang : portée par l'ancienne loi, & confirmée par le concile des apôtres. *Sup. liv. 1. n. 32.*

Les tourmens ſe trouvant inutiles par la vertu de J. C. & la patience des martyrs, on les enferma dans une priſon obſcure & incommode : on leur mit les pieds dans des entraves de bois, les étendant juſques au cinquiéme trou : & on les traita ſi cruellement, que la plûpart furent étouffés dans la priſon. Quelques-uns aprés avoir été ſi violemment tourmentés, qu'ils ſembloient ne pouvoir vivre, quand ils auroient été penſés avec tout le ſoin imaginable ; demeurerent dans la priſon, privés de tout ſecours humain : mais tellement fortifiés par le Seigneur, qu'ils conſoloient & encourageoient les autres. D'autres tout

frais & nouvellement pris, dont les corps n'avoient point été maltraités; ne pouvoient souffrir l'incomodité de la prison, & y mouroient.

XIII. S. Pothin. Pothin evêque de Lion fut de ce nombre. Il étoit âgé de plus de quatre-vingts-dix ans : foible & infirme, ensorte qu'à peine pouvoit-il respirer. Le zele & le desir du martyre le fortifioit. Il fut traîné devant le tribunal, conduit par les magistrats & regardé de tout le peuple : qui jettoit toutes sortes d'imprécations contre lui, comme si c'eût été J. C. même. Il rendit témoignage à la verité. Et comme le gouverneur lui demanda, qui étoit le Dieu des chrétiens; il dit : Si vous en êtes digne, vous le conoîtrés. Alors on ne l'épargna plus, il fut traîné & battu de tous côtés. Ceux qui étoient proche, le frapoient des mains & des pieds, sans aucun respect pour son âge. Ceux qui étoient loin, lui jettoient ce qu'ils trouvoient dans leurs mains. Tous croyoient commettre une grande impieté, s'ils manquoient à lui insulter : pensant vanger ainsi leurs dieux. A peine respiroit il encore, quand il fut jetté dans la prison : & il y rendit l'ame deux jours aprés.

Dans cette prison étoient avec les martyrs ceux qui avoient renié, la premiere fois qu'ils avoient été pris. Car en ce temps-là il ne servoit de rien de nier. Ceux qui avoient confessé étoient enfermés comme chrétiens, sans être accusés d'autre chose : Ceux-ci étoient gardés, comme des meurtriers & des scélérats. Ensorte que les uns étoient

ſoulagés par la joye de leur confeſſion, par l'eſpérance des promeſſes, par l'amour pour J. C. & par l'eſprit du Pere : les autres étoient tourmentés par leur conſcience. Cette diférence paroiſſoit au dehors. Les uns avoient le viſage gai & plein de dignité & de grace : plûtôt ornés que chargés de leurs chaînes ; répandant une bonne odeur, qui faiſoit croire à quelques-uns, qu'ils ſe ſervoient de parfums : les autres étoient triſtes, abatus & défigurés : les payens même leur reprochoient leur lâcheté. Ce ſpéctacle confirmoit les autres chrétiens.

On tira prémierement de priſon quatre martyrs pour les expoſer aux bêtes ; en un ſpéctacle, qui fut donné exprés pour les nôtres. Ces quatre furent Maturus, Sanctus, Blandine & Attale. Maturus & Sanctus paſſerent de nouveau par tous les tourmens, dans l'amphithéatre, comme s'ils n'avoient rien ſoufert auparavant. Ils furent traînés par les bêtes. On leur fit ſoufrir tous les maux, que le peuple enragé demandoit par divers cris, les uns d'un côté, les autres d'un autre : & ſur tout la chaiſe de fer, où on les fit rôtir, enſorte que l'odeur frapoit les ſpéctateurs. Mais ils n'en étoient que plus furieux. Ils ne purent toutefois tirer autre parole de Sanctus, que la confeſſion qu'il avoit acoûtumé de faire, dés le commencement. Enfin ces deux martyrs, aprés avoir long-temps réſiſté, furent immolés ce jour-là : ayant tenu lieu dans ce ſpéctacle de tous les divers combats des gladiateurs.

Blandine fut attachée à une piece de bois, pour être devorée par les bêtes : & ce ſpéctacle donoit courage aux martyrs, à qui elle répréſentoit le Sauveur crucifié. On la traitoit ainſi, parce qu'elle étoit eſclave. Aucune des bêtes ne lui toucha : elle fut détachée & remiſe dans la priſon. Le peuple demandoit inſtamment Attale, car il étoit conû. On lui fit faire le tour de l'amphithéatre avec un écriteau devant lui, où étoit en latin : C'eſt le chrétien Attale. Le peuple frémiſſoit contre lui : mais le gouverneur ayant appris qu'il étoit citoyen Romain, le fit remettre en priſon avec les autres; attendant la réponſe de l'empereur, à qui il avoit écrit à leur ſujet.

XIV. Humilité & charité des martyrs. *Euſ. v. hiſt. c. 2.*

En cet état les martyrs firent paroître leur humilité & leur charité. Ils deſiroient tellement d'imiter J. C. qu'aprés avoir confeſſé ſon nom, non ſeulement une fois, ou deux, mais pluſieurs fois; ayant été expoſés aux bêtes, brûlés, couverts de playes; ils ne s'attribuoient pas le nom de martyrs, & ne nous permettoient pas de le leur donner. Mais ſi quelqu'un de nous les nommoit martyrs, en leur écrivant ou en leur parlant; ils s'en pleignoient amérement. Ils cédoient ce titre à J. C. le vrai & fidele témoin, le premier né d'entre les morts, le chef de la vie divine: & faiſoient mention de ceux qui étoient déja ſortis du monde. Ceux-là, diſoient-ils, ſont martyrs, que J. C. a daigné recevoir dans la confeſſion de ſon nom, la ſéelant ainſi par leur mort: Nous

autres, ne sommes que de petits confesseurs. Ils prioient les freres avec larmes, de faire pour eux de ferventes prieres : afin qu'ils soufrissent jusques à la fin : & ils montroient par leurs actions la force du martyre, parlant aux payens avec grande liberté. Ils étoient remplis de la crainte de Dieu, & s'humilioient sous sa main puissante : excusant tout le monde, n'accusant persone, & priant pour ceux qui les maltraitoient. Leur plus grande aplication étoit de retirer de la gueule de l'ennemi ceux qu'il sembloit avoir engloutis. Car ils ne s'élevoient pas de gloire contre ceux qui étoient tombés, mais ils supléoient aux besoins des autres, par leur abondance, leur montrant une tendresse maternelle, & répandant pour eux beaucoup de larmes, devant le pere céleste. Ils demanderent la vie, & elle leur fut accordée; ensorte qu'ils en firent part à leurs freres. Leur patience & leurs exhortations donerent du cœur à ceux qui avoient renié la foi : & les disposerent à confesser.

Entre les martyrs étoit un nommé Alcibiade, *Eus. v. hist. c. 3.* acoûtumé à mener une vie tres-austere, & à ne prendre, pour toute nourriture, que du pain & de l'eau. Il vouloit continuer dans la prison : mais Attale aprés son premier combat de l'amphithéatre, aprit par révélation, qu'Alcibiade ne faisoit pas bien, de ne pas user des créatures de Dieu : & qu'il étoit aux autres une occasion de scandale. Alcibiade se laissa persuader : & dés-lors il man-

geoit de tout, avec action de graces. Dieu visitoit les martyrs par ses faveurs, & le Saint Esprit étoit leur conseil. Ils savoient le bruit qui s'étoit répandu en Phrygie, de la prétenduë prophétie de Montan, qui commandoit les abstinences extraordinaires : & pour montrer qu'ils condamnoient sa doctrine, ils écrivirent en prison plusieurs lettres aux freres d'Asie & de Phrygie. Ils
ibid. c. 4. écrivirent aussi au pape Eleuthere, le priant de donner la paix aux églises : peut-être à cause de la question de la pâque. Saint Irenée prêtre de l'église de Lion fut chargé de leur lettre, qui commençoit ainsi : Nous prions Dieu de vous donner toûjours sa joye, pere Eleuthere. Nous avons prié nôtre frere Irenée, qui est en nôtre communion, de vous porter ces lettres : & nous vous prions de l'avoir en recommandation, comme zelé pour le testament de J. C. Si nous savions que le rang donât de la vertu, nous vous l'aurions recommandé comme prêtre : puisqu'il l'est en effet.

ibid. c. 1. La réponse de l'empereur vint cependant. Elle portoit que l'on fit mourir ceux qui confesseroient, & que ceux qui nieroient fussent mis en liberté. Donc au commencement de l'assemblée des jeux solemnels, qui se tient en ce lieu-là ; & qui est tres-nombreuse, parce que toutes les nations y viénent : le gouverneur fit amener les martyrs à son tribunal : voulant encore les montrer au peuple, & lui en donner un spéctacle.

Il

Il les interrogea de nouveau ; & fit couper la tête à tous ceux qui ſe trouverent citoyens Romains : les autres furent envoyés aux bêtes. Il éxamina ſéparément ceux qui avoient nié : croyant n'avoir qu'à les renvoyer : mais contre l'attente des payens ils confeſſerent, & furent joints à la troupe des martyrs. Quelques-uns demeurerent dehors : mais ceux-là n'avoient jamais eu, ni trace de foi, ni reſpect pour la robe nuptiale, ni penſée de la crainte de Dieu : & avoient deshonoré la religion par leur conduite.

Pendant l'interrogatoire un nommé Aléxandre, Phrygien de nation, & médecin de profeſſion : qui avoit demeuré pluſieurs années dans les Gaules, & étoit conû de tout le monde, par ſa charité envers Dieu, & ſa liberté à publier la doctrine : car il avoit part à la grace apoſtolique : celui-ci étant prés du tribunal, leur faiſoit des ſignes, pour les exciter à la confeſſion de J. C. & ſe donnoit tant d'action, qu'il reſſembloit à une femme en travail, & que tout le peuple le remarquoit. Comme ils étoient indignés, de voir, que ceux qui avoient nié confeſſoient alors : ils s'écriérent contre Aléxandre, comme s'il en eût été cauſe. Le gouverneur ſe tourna vers lui & lui demanda, qui il étoit : Il dit, qu'il étoit chrétien ; & le gouverneur, en colere, le condamna aux bêtes. Il entra donc le lendemain dans l'aréne avec Attale : que le gouverneur expoſa encore aux bêtes, par complaiſance pour le peuple.

Aprés avoir paſſé par tous les tourmens, que l'on pratiquoit dans l'amphithéatre, ils furent enfin égorgés. Aléxandre ne jetta pas un ſoupir, & ne dit pas le moindre mot : ſe contentant de s'entretenir avec Dieu en ſon cœur. Attale étant mis ſur la chaiſe de fer, comme ſon corps brûloit & que l'odeur de la graiſſe s'élevoit, dit au peuple en latin : Voilà ce que c'eſt de manger des hommes ; c'eſt ce que vous faites ici. Pour nous, nous ne mangeons point d'hommes, & ne faiſons aucun mal. On lui demanda, quel nom avoit Dieu ; & il répondit : Dieu n'a pas un nom comme un homme.

XV. Sainte Blandine.

Aprés eux tous, le dernier jour des gladiateurs, Blandine fut encore amenée, avec un enfant d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les avoit amenés tous les jours, pour voir les ſuplices des autres ; & on les vouloit contraindre à jurer par les idoles. Comme ils demeurent fermes à les mépriſer : le peuple entra en fureur contre eux, & ſans avoir égard, ni à l'âge de l'un, ni au ſexe de l'autre, ils les firent paſſer par tous les tourmens, les preſſant l'un aprés l'autre de jurer. Ils n'en purent venir à bout. Car Ponticus étoit encouragé par Blandine : enſorte que tout le peuple s'en apercevoit Il ſoufrit donc généralement tous les tourmens, & rendit l'eſprit. Blandine fut la derniere. Elle alloit à la mort avec plus de joye, qu'à un feſtin de noces. Aprés les foüets, les bêtes, la chaiſe ardente ; enfin on l'enferma dans

dans un filet, & on l'exposa à un taureau; qui la secoüa long-temps. Mais elle ne sentoit rien de ce qu'on lui faisoit, par l'espérance & l'attachement à ce qu'elle croyoit, & par les entretiens qu'elle avoit avec J. C. Enfin elle fut aussi égorgée : & les payens même confessoient, qu'ils n'avoient jamais veû une femme tant soufrir.

Ils ne furent pas contents de la mort des martyrs; ils étendirent la persécution sur leurs cadavres. Ceux qui avoient été étoufés dans la prison furent jettés aux chiens, & gardés soigneusement nuit & jour : de peur que nous ne les enterrassions. Ils assemblerent aussi les restes de ceux, qui avoient soufert dans l'amphithéatre : c'est à dire, ce que les bêtes ou le feu avoient laissé de leurs membres déchirés ou réduits en charbon; & les têtes coupées des autres, avec leurs troncs. Ils firent garder tous ces restes pendant plusieurs jours, par des soldats. Les uns frémissoient & grinçoient les dents, en regardant ces reliques : les autres rioient & se moquoient, exaltant leurs idoles, & leur attribuant la punition de leurs ennemis. Les plus raisonables témoignoient quelque compassion; & leur faisoient des reproches en disant : Où est leur Dieu? & que leur a servi cette religion, qu'ils ont préférée à leur propre vie? Cependant nous étions sensiblement afligés, de ne pouvoir enterrer ces corps. La nuit n'y servoit de rien. Les gardes ne se laissoient gagner, ni par argent, ni par prie-

res. Ils sembloient faire un grand profit, si ces corps demeuroient sans sépulture. Aprés les avoir laissés à l'air, exposés en spectacle, pendant six jours ; ils les brûlerent & les réduisirent en cendre, puis les jetterent dans le Rône : afin qu'il n'en parût aucun reste sur la terre. Ils le faisoient pour ôter aux chrétiens l'espérance de la résurrection : qui leur donne, disoient-ils, la confiance de nous introduire une religion étrangere & nouvelle : de mépriser les tourmens, & d'aller à la mort avec joye. Voyons maintenant s'ils résusciteront ; si leur Dieu pourra les secourir, & les tirer de nos mains. Les cendres de ces martyrs, qui étoient au nombre de quarante-huit, furent retrouvées & ensevelies sous l'autel, dans l'église des apôtres, au lieu nommé Athanacum, à présent l'abbaye d'Aisnay. Marcel & Valérien étoient aussi à Lion : d'où ayant trouvé moyen de s'échaper, ils s'enfuirent, & soufrirent ensuite le martyre, dans deux villes voisines : Marcel à Châlon sur Saone, Valérien à Trénorchium, qui est Tournus.

Ado. martyrol. 2. Jun.

Ado. 4. & 15. Sept.

XVI. Martyre de S. Epipode & S. Aléxandre. *Ado. 22. & 24. Apr. Acta martyr. selecta.*

On trouve en cette même persécution deux martyrs illustres à Lion, Epipode & Aléxandre. Aléxandre étoit grec de nation, Epipode natif de Lion même, tout deux de parens qui portoient le titre de clarissimes. Leur amitié s'étoit formée dés l'enfance, dans les écoles : & étant déja chrétiens ils s'excitoient l'un l'autre à la pieté : & se préparoient au martyre, par la sobrieté,

la frugalité, la chasteté & les œuvres de miséricorde. Tout deux étoient dans la fleur de leur jeunesse ; mais point encore mariés. La persécution étant allumée, la dix-septiéme année de Marc Aurele, cent soixante & dix-sept de J. C. ils cherchoient à se cacher : suivant le précepte de l'évangile. Ils sortirent de la ville & seuls & secretement, & se retirerent au bourg de Pierre-encise, où ils se cacherent dans la maison d'une pauvre veuve chrétiene. La bassesse du lieu les mit quelque tems à couvert : mais enfin on les chercha avec tant de soin, qu'on les trouva : & comme ils faisoient leurs efforts pour s'enfuir encore, Epipode perdit un de ses souliers : qui fut trouvé par une femme chrétiene, & serré comme un tresor. An. 177.

Sitôt qu'ils furent pris on les mit en prison, même avant l'interrogatoire, contre l'usage des Romains qui n'emprisonoient que les persones viles, ou déja convaincuës : mais le seul nom de chrétien passoit pour un crime notoire. Trois jours aprés ils furent présentés, les mains liées derriere le dos, devant le tribunal du gouverneur. Il leur demanda leur nom & leur profession : ils dirent leurs noms & leur qualité de chrétiens. Le peuple fit un grand cri ; & le juge en colere disoit : A quoi donc ont servi les tourmens de ceux qui ont été éxécutés, si l'on parle encore de Christ. De peur qu'ils ne s'exhortassent l'un l'autre, du moins par signes, il les fit séparer : l 1.4 5 ff. de Custod. reor.

& prenant d'abord Epipode, qu'il croyoit plus foible, comme plus jeune; il lui dit: Il ne faut pas que tu périsse par opiniâtreté. Nous adorons les dieux immortels, que tous les peuples & nos princes mêmes honorent. Nous honorons les dieux par la joye, les festins, la musique, les jeux, les divertissemens: Vous adorés un homme crucifié, à qui on ne peut plaire en joüissant de tous ces biens. Il rejette la joye, il aime les jeûnes & la chasteté stérile, & condamne le plaisir. Quel bien vous peut faire celui, qui n'a pû se garantir de la persécution des plus misérables. Je te le dis, afin que tu quittes l'austérité, pour joüir du bonheur de ce monde, avec la joye, qui convient à ton âge.

Epipode répondit: Je ne me laisse pas toucher à cette feinte & cruelle compassion: Vous ne savés pas que J. C. nôtre Seigneur éternel est ressuscité, aprés avoir été crucifié, comme vous dites: lui, qui par un mystere inéfable, étant homme & Dieu tout ensemble, a ouvert aux siens le chemin de l'immortalité. Mais, pour vous parler selon vôtre portée: êtes-vous assés aveugle pour ignorer, que l'homme est composé de deux substances, d'ame & de corps? Chés-nous l'ame commande, le corps obéït. Les infamies que vous commettés, en l'honeur de vos démons, donent du plaisir aux corps & tuent les ames. Quelle vie, où la partie principale est celle qui perd? Nous faisons la guerre au corps en

faveur de l'ame. Vous, aprés vous être ſoulés de plaiſirs comme les bêtes, ne trouvés à la fin de cette vie qu'une triſte mort : nous, quand vous nous faites perir, nous entrons dans une vie éternelle.

Le juge irrité de cette réponſe, lui fit donner des coups de poing ſur la bouche. Epipode ayant les dents tout en ſang, diſoit : Je confeſſe que J. C. eſt Dieu avec le Pere & le S. Eſprit : il eſt juſte, que je rende mon ame, à celui qui m'a créé & racheté. Ce n'eſt pas perdre la vie, c'eſt la changer en mieux. Comme il parloit ainſi, le juge le fit pendre au chevalet, & deux licteurs vinrent des deux côtés, pour le déchirer avec les ongles de fer. Alors s'éleva tout d'un coup un cri terrible du peuple : qui demandoit, qu'on le lui abandonnât pour l'accabler d'une grêle de pierres, ou le mettre en pieces : car le juge n'alloit pas aſſés vîte à leur gré. Il craignit qu'ils n'en vinſſent à une ſédition, & ne perdiſſent le reſpect de ſa dignité : & pour prévenir ce mal, il fit ôter le martyr de devant ſon tribunal, pour lui couper promptement la tête. Ce qui fut éxécuté.

Aprés un jour d'intervalle, le gouverneur fit tirer Aléxandre de priſon, & lui dit. Tu peux encore profiter de l'éxemple des autres. Car nous avons tellement donné la chaſſe aux chrétiens, qu'il n'y a plus guére que toi qui en reſte. Aléxandre dit : Je rends graces à Dieu, de ce que vous m'encouragés, par l'éxemple des autres mar-

tyrs. Vous vous trompés : le nom chrétien ne peut être éteint. Dieu l'a établi sur des fondemens si solides, qu'il se conserve par la vie des hommes, & s'etend par leur mort. Je suis chrétien, & l'ai toûjours été, & le serai, pour la gloire de Dieu. Le gouverneur le fit étendre les jambes écartées, & fraper par trois bourreaux, qui se relayoient l'un l'autre : ce qui dura trés-longtems, sans qu'il lui échapât aucune réponse indigne. Enfin le juge le voyant inébranlable, le condamna à mourir en croix. Les éxécuteurs le prirent, lui étendirent les bras & l'attacherent. Mais il ne soufrit pas long temps. Car son corps étoit tellement déchiré, qu'à travers les côtes décharnées on voyoit les parties les plus cachées des entrailles. Ainsi invoquant J. C. par les derniers efforts d'une voix mourante, il rendit l'esprit heureusement. Comme les gentils empéchoient la sépulture des martyrs, les chrétiens déroberent les corps de ces deux Saints : & les cacherent prés de la ville au fonds d'une vallée dans un lieu couvert d'arbres & d'eaux qui y tomboient de tous côtés. Mais ce lieu devint ensuite célebre, par la pieté des fideles & par la multitude des miracles.

XVII. S. Irenée evêque de Lion.

Eus. v. hist. c. 15, 20.

A la place de S. Potin on élût evêque de Lion le prêtre Irenée, disciple de S. Polycarpe & de Papias. A son retour de Rome il écrivit contre Florin & contre Blastus, qu'il y avoit veûs. C'étoient deux prêtres de l'église Romaine déposés

pour

pour leurs erreurs. Chacun avoit ſa ſecte à part, & y avoit attiré pluſieurs diſciples. Blaſtus vouloit ramener le Judaïſme, & s'attachoit à célébrer la pâque le quatorziéme jour. S. Irenée lui écrivit une lettre du ſchiſme. Florin mettoit un dieu auteur du mal, & par conſéquent deux principes. C'eſt pourquoi S. Irenée lui écrivit une lettre de la monarchie : c'eſt à dire de l'unité de principe. Il y diſoit ces paroles :

: Ces dogmes, Florin, pour parler modérément, ne ſont pas d'une ſaine doctrine. Ces dogmes ne s'acordent pas avec l'égliſe, & jettent dans la plus grande impieté, ceux qui les embraſſent. Les hérétiques mêmes qui ſont hors de l'égliſe, n'ont jamais oſé proférer rien de ſemblable. Ce n'eſt pas là ce que nous ont enſeigné les prêtres nos prédéceſſeurs, qui ont converſé avec les apôtres. Car étant encore enfant je vous ay veû dans la baſſe Aſie chés Polycarpe, dont vous cherchiés d'aquérir l'eſtime : ayant vous-même un emploi conſidérable à la cour. Je me ſouviens mieux de ce temps-là, que de ce qui vient d'arriver. Car les conoiſſances que l'on a receuës dans l'enfance, croiſſent avec l'ame & s'uniſſent à elle : enſorte que je pourrois dire le lieu, où étoit aſſis le bienheureux Polycarpe, quand il parloit ; ſes démarches, ſa maniere de vie, ſa figure extérieure, les diſcours qu'il faiſoit au peuple. Comme il nous racontoit, qu'il avoit vécu avec Jean & avec les autres, qui avoient veû le Sei-

gneur. Comme il se souvenoit de leurs discours, & de ce qu'il leur avoit oüi dire, touchant le Seigneur, ses miracles, sa doctrine. Polycarpe raportoit tout cela conformément aux écritures: l'ayant apris de ceux, qui avoient veû de leurs yeux le Verbe de vie.

Dieu me faisoit alors la grace d'écouter tous ces discours, avec une grande aplication & de les écrire non sur le papier, mais dans mon cœur: & par la miséricorde de Dieu je les rumine encore continuellement. Et je puis assurer devant Dieu, que si ce bienheureux & apostolique vieillard eût oüi quelque chose de semblable: il auroit bouché ses oreilles, & se seroit écrié suivant sa coûtume. O bon Dieu, à quels tems m'avés-vous réservé, pour soufrir de tels discours! Et s'en seroit fui de la place où il les auroit oüis: fût-il assis, ou debout. On peut voir la même chose par les lettres, qu'il a écrites: ou aux églises voisines, pour les fortifier, ou à quelques-uns des freres, pour les instruire & les exhorter. Ce sont les paroles de Saint Irenée. Florin fut ensuite entraîné dans l'erreur des Valentiniens: & S. Irenée écrivit pour lui le traité de l'Ogdoade, c'est à dire des huit premiers Eones: où il marquoit, qu'il a touché à la premiere succession des apôtres. A la fin de cet ouvrage, il avoit mis ces paroles: Toi qui transcriras ce livre, je te conjure par nôtre Seigneur JESUS, & par son glorieux avénement où il jugera les vivans & les morts: de le collationer

aprés que tu l'auras copié, & le corriger éxactement ſur l'original, de tranſcrire auſſi cette conjuration & la mettre dans la copie.

Dans la même perſécution des Gaules, ſous Marc Aurele, ſoufrit à Autun Symphorien fils de Fauſte d'une famille noble & chrétiene. Il avoit été baptiſé par S. Bénigne, & levé des fonds par S. Andoche. Il étoit dans la fleur de ſon âge, inſtruit dans les bonnes lettres & les bonnes mœurs. La ville d'Autun étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres des Gaules: mais auſſi des plus ſuperſtitieuſes. On y adoroit principalement Cybele, Apollon & Diane. Un jour le peuple s'étoit aſſemblé pour la ſolemnité profane de Cybele, qu'ils appelloient la mere des dieux, Héraclius homme conſulaire étoit alors à Autun, apliqué à rechercher les chrétiens. On lui préſenta Symphorien, que l'on avoit arrété, comme ſéditieux: parce qu'il n'avoit pas adoré l'idole de Cybele, que l'on portoit dans un chariot, ſuivie d'une grande foule de peuple. Héraclius étant aſſis ſur ſon tribunal, lui demanda ſon nom & ſa condition. Il répondit: Je ſuis chrétien, je m'apelle Symphorien. Le juge dit: Tu és chrétien? A ce que je voy, que tu nous as échapé, car ce nom n'eſt pas fréquent parmi nous. Pourquoi refuſe-tu d'adorer l'image de la mere des dieux? Symphorien répondit: Je vous le viens de dire, je ſuis chrétien, j'adore le vray Dieu, qui régne dans le ciel: mais pour l'idole du démon, ſi

XVIII. Martyre de Symphorien. *Acta mart. ſelecta.*

vous me le permettés, je la briserai à coups de marteau. Le juge dit : Celui-ci n'est pas seulement sacrilége, il veut être rebelle. Que les officiers disent s'il est citoyen de ce lieu ? Un officier dit : Il est d'ici, & d'une famille noble. Le juge dit : Tu te flattes, Symphorien, de ta naissance, & peut-être ne sais-tu pas l'ordonance des empereurs : qu'un officier la lise. On la lut. Et ensuite le juge dit : Que dis-tu à cela, Symphorien ? Pouvons-nous renverser les ordonances des princes ? Il y a deux chefs d'accusation contre toi, de sacrilége contre les dieux, de rebellion contre les loix. Comme Symphorien continua de détester l'idole, le juge le fit battre par ses licteurs, & l'envoya en prison.

Il se le fit amener deux jours aprés, & lui dit : Tu ferois bien mieux, Symphorien, de servir les dieux immortels, & recevoir un présent du tresor public, avec l'honeur de la milice : on nomoit ainsi les charges. C'est pourquoi, si tu veux, je ferai orner de fleurs les autels : afin que tu offres aux dieux l'encens qui leur est deû. Symphorien montra par sa réponse, qu'il méprisoit les promesses du consulaire, & encore plus les divinités qu'il lui proposoit : & détesta les cruelles & extravagantes superstitions du culte de Cybele. Enfin le juge prononça contre lui sa sentence, & le condamna à mourir par le glaive. Comme on le menoit hors de la ville, pour l'exécuter, sa mere lui crioit de dessus la muraille :

Mon fils, mon fils Symphorien, ſouviens-toi du Dieu vivant : éléve ton cœur en haut, & regarde celui qui régne dans le ciel. On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en mieux. Aprés qu'il eut été éxécuté, des hommes pieux enlevérent ſon corps ſécretement, & l'enterrérent dans une petite cellule, prés d'une fontaine hors le champ public. C'étoit quelque lieu deſtiné aux exercices.

XIX. Mort de M. Aurele. Commode empereur.

An. 180.

L'empereur Marc Aurele mourut la vingtiéme année de ſon régne, cent quatre-vingts de J. C. Comme il étoit en Pannonie faiſant la guerre aux Marcomans : il tomba malade & ſe fit mourir volontairement, en s'abſtenant de prendre de la nourriture. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans, & en avoit régné dix-neuf & dix jours. Le lendemain de ſa mort le dix-huitiéme d'Avril, l'an de J. C. cent quatre-vingts, ſon fils Commode, qui étoit à l'armée, fut reconû empereur, à l'âge de dix-neuf ans. Il s'abandona à toutes ſortes d'impudicités, & fut tres-cruel, juſques à faire mourir un tres-grand nombre de ſénateurs : mais il ne perſécuta point les chrétiens. Peut-être fut-il adouci en leur faveur par Marcia l'une de ſes concubines : qu'il traitoit preſque comme une épouſe légitime, & lui avoit doné tous les honeurs des impératrices, hors celui du feu, que l'on portoit devant elles. Car cette Marcia étoit fort aféctionée aux chrétiens.

Epit. Dion. in Comm. p. 83.

Herod. 1. Epit. Dio. in Com. p. 284. D.

Cette même année premiere de l'empereur

Commode, mourut Agrippin evêque d'Aléxandrie, aprés avoir tenu le siege douze ans; & Julien lui succéda. D'autres le mettent deux ans plûtôt, la dix-huitiéme année de Marc Aurele. Mais il est certain que Theophile evêque d'Antioche ne mourut que sous l'empereur Commode, & au plûtôt cette année cent quatre-vingts: puisqu'il marque le tems de la mort de M. Aurele dans son traité à Autolyque, que nous avons encore.

XX. Traité de Theophile à Autolyque.

Autolyque étoit un payen, homme d'esprit & curieux: mais prévenu contre la religion chrétiene, qu'il traitoit comme les autres, de doctrine extravagante & sans fondement. Theophile lui répondit par cet ouvrage divisé en trois livres. Dans le premier, sur la question que lui avoit fait Autolyque touchant le vrai Dieu, il parle ainsi: Si vous me dites, montrés-moi vôtre Dieu. Je vous dirai aussi, montrés-moi que vous êtes homme. Montrés que vous regardiés des yeux de l'ame, & que vous écoutiés des oreilles du cœur. Les yeux du corps ne voyent que les choses terrestres & sensibles. Les aveugles ne voyent pas la lumiere du soleil, qui n'en brille pas moins. Ainsi les yeux de vôtre ame sont ofusqués par vos pechés. C'est un miroir crasseux. Montrés-vous donc tel que vous êtes. N'êtes-vous, ni adultere, ni impudique, ni voleur, ni usurpateur, ni médisant, ni colere, ni envieux, ni avare: obéïssés-vous à vos parens: ne vendés-vous point

Post. Justin. edit. 1615.

vos enfans? Dieu ne ſe fait point conoître à ceux qui vivent de la ſorte, s'ils ne ſe purifient auparavant. Vous me dirés: Vous donc qui voyés, décrivés-moi la forme de Dieu: A quoi il répond par l'énumeration de ſes principaux attributs. Puis il ajoûte:

Comme l'ame de l'homme eſt inviſible & ſe fait conoître par le mouvement du corps: ainſi nous ne pouvons voir Dieu de nos yeux: mais nous le conoiſſons par ſa providence & par ſes ouvrages. Celui qui voit un vaiſſeau voguer en mer, & entrer dans le port, ne doute pas qu'il n'y ait dedans un pilote, qui le gouverne. Ainſi nous devons croire qu'il y a un Dieu, qui gouverne l'univers, quoique nous ne le voyons pas des yeux de la chair. On croit qu'il y a un empereur ſur la terre, quoique tous ne le voyent pas: mais on le conoît par ſes loix, par ſes officiers, par ſes images. Et vous ne voulés pas conoître Dieu par ſes œuvres & par les éfets de ſa puiſſance? Pourquoi ne voulés-vous pas croire? Ne voyés-vous pas qu'il faut commencer par la foi, en toutes choſes? Que moiſſonneroit le laboureur, s'il ne confioit ſon grain à la terre? Comment pourroit-on paſſer la mer, ſans ſe confier au pilote? Quel malade pourroit guérir, s'il ne ſe confioit au médecin? Quel art, quelle ſcience peut-on aprendre, ſi on ne commence par croire celui qui l'enſeigne? p. 74. D.

Il montre la fauſſeté des dieux des payens, & p. 76. C.

conclut : J'honorerai donc plûtôt l'empereur, sans toutefois l'adorer : mais j'adorerai le vrai Dieu, qui est Dieu réellement. L'empereur n'est pas un Dieu : mais un homme établi de Dieu, non pour être adoré, mais pour juger justement. C'est une administration que Dieu lui a confiée. L'empereur lui même ne veut pas, que ceux qu'il a audessous de lui, soient nommés empereurs : c'est son nom, qu'il n'est pas permis de donner à un autre. Il n'est permis d'adorer aussi que Dieu seul. Honorés l'empereur par vôtre affection, par vôtre soumission : en priant pour lui Ainsi vous
p. 79. B. ferés la volonté de Dieu. Il exhorte Autolyque à lire les saintes écritures, pour s'instruire & éviter la rigueur du jugement de Dieu dont il le menace.

Dans le second livre, Theophile montre l'absurdité de l'idolatrie : l'ignorance des philosophes & des poëtes, sur le sujet de la divinité, & leurs contradictions. Et en çet endroit il cite le
p. 86. B. passage entier d'Aratus, dont S. Paul avoit cité un
Act. XVII. 28. demi vers. Il montre combien les prophetes sont audessus : il raporte l'histoire de la création selon Moïse, & l'explique au long, même par des allé-
p. 91. D. gories morales. Il marque que toutes les nations comptoient la semaine & le septiéme jour, que les
p. 100. B. Juifs nomment sabath. Il dit ensuite, que le Verbe de Dieu est son fils : non comme les poëtes & les auteurs des fables disent, que les dieux ont des enfans, engendrés à la maniere des hommes : mais comme la verité raconte du Verbe, qui étoit toûjours dans

dans le cœur de Dieu. Car avant que rien fût fait il l'avoit pour conſeiller, & il étoit ſa penſée & ſa prudence. Mais quand Dieu voulut faire tout ce qu'il avoit réſolu; il engendra ce Verbe proféré, premier né de toute créature. Non qu'il demeurât vuide de ſon Verbe, mais l'ayant engendré, il converſe toûjours avec lui. Ainſi Theophile le reconoît le Verbe coeternel au Pere. Mais il nommé génération, ſuivant le ſtile des anciens théologiens, cette progreſſion, par laquelle il s'eſt manifeſté au dehors : lorſque le Pere a produit les créatures par lui. Il ajoûte : que Dieu le Verbe, né de Dieu, eſt envoyé par le Pere quand il veut. Il dit encore : Les trois jours qui ont précédé la création des aſtres, ſont figures de la trinité de Dieu, de ſon Verbe, & de ſa ſageſſe : entendant par la ſageſſe le S. Eſprit qui la donne. Et c'eſt la premiere fois que nous trouvons dans les anciens le nom de *Trias* ou Trinité en ce ſens : pour marquer la diſtinction des perſones divines. Theophile dit, que Dieu n'avoit créé l'homme, ni mortel, ni immortel : mais capable de l'un & de l'autre, ſelon qu'il uſeroit du libre arbitre, avec lequel il étoit créé.

p. 94. D.

v. S. Tho. 1. 2. q. 45. a. 1.

p. 103. C.

Dans le troiſiéme livre il réfute deux calomnies des payens: que nos livres ſacrés étoient nouveaux, & que les chrétiens commettoient des abominations dans leurs aſſemblées. Premierement il montre combien les poëtes, les hiſtoriens & les philoſophes mêmes propoſoient de maximes & d'é-

p. 107. 111.

xemples de ces mêmes crimes, dont on accusoit les chrétiens, sur tout les éxemples des dieux: puis il propose la sainteté de la loi de Dieu, raportant le décalogue, & plusieurs passages des prophetes & de l'évangile; & conclud: Voyés

p. 126. D. donc si ceux qui aprénent une telle doctrine peuvent vivre au hazard, & se plonger dans les ordures les plus abominables; ou ce qui est le plus impie, manger de la chair humaine: puisqu'il nous est même défendu, de voir les spectacles des gladiateurs, de peur d'être complices des meurtres. Nous ne devons point voir non plus les autres spectacles, de peur de salir nos yeux ou nos oreilles de ce qui s'y chante. Car si on parle de manger de la chair humaine, c'est-là que l'on void Thyeste & Terée manger leurs enfans. S'il est question d'adulteres, on y entend non seulement ceux des hommes, mais ceux des dieux, chantés par de belles voix, & avec de grandes récompenses. Loin des chrétiens la seule pensée de ces crimes. Ils s'éxercent à la continence & à la tempérance. Ils gardent l'unité du mariage, ils embrassent la chasteté. Chés eux l'injustice est banie, le peché déraciné, on étudie la justice, on vit selon la loi, on pratique la pieté, on confesse Dieu; la grace conserve, la parole sainte conduit, la sagesse enseigne, la vie récompense, c'est Dieu qui régne.

Pour refuter solidement l'objection de la nouveauté de nôtre doctrine, Theophile montre, par

le témoignage même des auteurs prophanes, combien les Grecs étoient ignorans dans les histoires anciennes : & combien Moïse & les autres prophetes étoient anciens, en comparaison de leurs historiens & de leurs poëtes. Il cite Manethon Egyptien, Menandre Ephésien, pour l'histoire des rois de Tyr, & Bérose Chaldéen. Il raporte toute la suite de la Cronologie, depuis Adam jusques à son tems : c'est à dire jusques à M. Aurele, à qui il donne de régne dix-neuf ans & dix jours. Il met ensuite les sommes, suivant diférentes époques, & compte depuis la création du monde jusques à la mort de M. Aurele, cinq mil six cens quatre-vingts-quinze ans. C'est ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois livres de Theophile d'Antioche, à Autolycus. Theophile écrivit des Commentaires sur les proverbes & sur les quatre évangiles, qu'il avoit joints ensemble, & fit d'autres traittés courts & élégans, pour l'édification de l'église : entr'autres il écrivit contre Marcion & contre Hermogéne, autre hérétique qui parut de son tems : & dans cet ouvrage il citoit des passages de l'apocalypse de S. Jean. *Hier. script.*

XXI. Hérésie d'Hermogéne.

Hermogéne étoit peintre & philosophe : il quitta la doctrine de l'église, pour celle des Stoïciens ; & soutenoit que la matiere étoit éternelle & increéé ; que les démons seroient un jour réünis à la matiere, & que le corps de J. C. étoit dans le soleil. Il enseigna en Afrique : & vivoit encore du temps de Tertullien, aussi bien que son

Tertull. in Herm. c. 1. 2. & præscr.
Philostr. de hæres. 2. c. 8.

diſciple Nigidius. Il y eut auſſi en Galatie un Seleucus & un Hermias, qui ſoutinrent la même opinion de la matiere éternelle, comme Dieu. Ils diſoient, que les ames des hommes étoient de feu & de vent : & que les anges les avoient créées. Ils n'uſoient point de nôtre baptême, à cauſe de cette parole de S. Jean : Il vous baptiſera par l'eſprit & par le feu. Ils diſoient que ce monde étoit l'enfer: & qu'il n'y avoit point d'autre réſurrection, que la génération ordinaire. De ce même tems vivoit à Antioche Lucien de Samoſate : qui s'eſt moqué de la religion chrétiéne comme des fables & des ſuperſtitions du paganiſme, & des opinions des philoſophes.

Matth. III. 11.

XXII. Verſion de Theodotion.

Epiph. de menſ. & pond. n. 17. Iren III. c. 24. & ex illo. Euſ. V. c. 8.

Ce fut dans ces premieres années de l'empereur Commode que parut une verſion nouvelle des écritures de l'ancien teſtament, faite par Theodotion natif d'Epheſe. Il avoit été diſciple de Tatien : enſuite il ſe fit Marcionite, puis Juif : & alors il entreprit de traduire l'écriture, d'hebreu en grec. Sa verſion fut la troiſiéme, & l'égliſe ne la mépriſa pas, quoique venant d'un apoſtat : on s'en ſervoit ordinairement pour le livre de Daniel. S. Irenée fait mention de cette verſion de Theodotion, dans ſon traité des héréſies, qu'il écrivit vers ce même temps ſous le pape Eleuthere.

Hier. præf. in Dan. init.
Iren. lib. III. c. 24. Euſ. V. hiſt. c. 8. Chr. Alex.

XXIII. Traité de S. Irenée contre les héréſies.

Dans la préface il dit : N'attendés-pas de nous, qui habitons chés les Celtes, & qui uſons le plus ſouvent d'une langue barbare : l'art du diſcours

que nous n'avons pas apris, ni la force du ſtile, ou l'ornement des paroles. Mais recevés avec charité, ce que nous vous écrivons avec charité, ſimplement & véritablement; & que vous ſaurés bien augmenter, étant plus capable que nous. On ne ſait pas le nom de celui à qui S. Irenée adreſſe ſon ouvrage : mais on ne peut preſque douter, que ce ne fût un evêque : par la maniere dont il lui parle, comme à celui qui devoit inſtruire les autres. Lion, dont S. Irenée étoit evêque, étoit capitale de la Gaule Celtique : & la langue barbare qu'il parloit étoit le gaulois, ou même le latin; que les Grecs regardoient comme tel. Car pour lui, qui étoit venu d'Aſie, ſa langue naturelle étoit le grec. Auſſi avoit-il écrit en grec cet ouvrage : mais nous n'en avons plus qu'une anciéne verſion latine, avec quelques fragmens de l'original. Il eſt diviſé en cinq livres. Le premier contient l'expoſition de la doctrine des Valentiniens, dont il explique le ſyſtéme tout au long. Il mèt à la fin le dénombrement de tous les hérétiques, qui avoient paru juſques alors : ſuivant l'ordre des tems, depuis Simon le magicien juſques à Tatien. *lib* I. *c.* 10. 21. *&c.*

Il commence dans le ſecond livre à les réfuter. Et comme ils s'apuyoient principalement ſur les paraboles de l'évangile, en leur donant des explications arbitraires : il donne des principes, pour l'intelligence de l'écriture. S'attacher principalement à ce qui nous eſt mis clairement devant les *lib.* II. *c.* 10. *&* 46.

yeux, par des paroles propres ; comme : qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il est créateur de toutes choses : puis se servir de ces passages clairs, pour expliquer ceux qui sont obscurs : au lieu que les hérétiques expliquoient les énigmes, par d'autres plus grands énigmes. Il montre l'absurdité des mysteres qu'ils trouvoient dans les nombres, & dans les lettres greques qui les marquent ; parce que ces raports sont arbitraires. Il demeure d'acord que Dieu ne fait rien au hazard, & que tout ce que nous lisons dans l'écriture, a des raisons profondes : mais il soutient qu'il n'est pas donné aux hommes de les pénétrer ; & qu'il ne faut pas former la régle de la foi sur des nombres : mais expliquer les nombres, suivant la régle de la foi : & donner des bornes à la curiosité. J. C. a dit, que les cheveux de nôtre tête sont contés. Faut-il donc entreprendre d'en sçavoir le nombre : & les raisons pour lesquelles une tête en a plusieurs milliers plus que l'autre ? On trouveroit des mysteres, si l'on vouloit, sur le nombre des étoiles, ou des grains de sable.

c. 40. 42. 43

Matth. x. 30.

c. 45.

XXIV. Miracles & propheties.

c. 56.

Il opose aux vains prestiges des hérétiques, les vrais miracles, qui étoient encore alors fréquens dans l'église. Ils ne peuvent, dit-il, donner la veûë aux aveugles, ni l'oüie aux sourds ; ni chasser les démons, si ce n'est ceux qu'ils envoyent eux-mêmes ; tant s'en faut qu'ils résuscitent un mort ; comme le Seigneur a fait, & ses apôtres. Et entre les freres souvent, pour quelque néces-

sité, toute l'église d'un lieu l'ayant demandé, avec beaucoup de jeûnes & de prieres, l'esprit d'un mort est retourné dans son corps ; & la vie d'un homme a été accordée aux desirs des Saints. Ils sont si éloignés de le faire, qu'ils ne le croyent pas même possible : & apellent résurrection leur prétenduë conoissance de la verité. Il ajoûte, que dans l'église, non seulement ces miracles se faisoient gratuitement, mais souvent l'on donoit encore l'aumône à ceux que l'on avoit guéris. Et ensuite parlant des hérétiques :

Leurs prétendus miracles n'ont aucune utilité. c. 57.
Mais ils font venir de jeunes enfans, & trompent les yeux en montrant des phantômes qui cessent aussitôt & ne durent pas un moment ; par où l'on void, qu'ils ressemblent non à N. S. J C. mais à Simon le magicien. Et ensuite parlant de J. C. Ceux qui sont véritablement ses disciples, ayant receû de lui la grace, opérent en son nom, pour le bien des autres hommes : chacun suivant ce qu'il leur a donné. Les uns chassent les démons, surement & véritablement : ensorte que souvent ceux qu'ils en ont délivrés, embrassent la foi & demeurent dans l'église. D'autres ont la science des choses futures, des visions, & des discours prophetiques. D'autres guérissent les malades, par l'imposition des mains, & leur rendent la santé parfaite. Nous avons déja dit, que des morts sont résuscités & ont demeuré avec nous plusieurs années. Enfin on ne peut dire le nombre des

merveilles, que l'église opére chaque jour, par tout le monde, pour l'utilité des nations : au nom de J. C. crucifié sous Ponce Pilate. Et elle le fait sans artifice & sans interest; car comme elle a receû de Dieu gratuitement ce pouvoir, elle l'exerce gratuitement. Sans user d'invocation des anges : il entend les invocations superstitieuses des hérétiques, ni d'enchantemens, ni d'aucune mauvaise curiosité : mais purement & à découvert, elle adresse ses prieres à Dieu créateur, & invoque N. S. J. C. Son nom attire ces graces, & non ceux de Simon, de Menandre, de Carpocrate, ou de

lib. v. c. 6. quelqu'autre. Il dit encore ailleurs : Nous aprenons que plusieurs freres dans l'église ont des graces profétiques : parlent toutes sortes de langues, par la vertu du S. Esprit : découvrent aux hommes, pour leur utilité, ce qu'ils ont de plus caché, & expliquent les mysteres de Dieu.

lib. III. c. 1. Dans le troisiéme livre S. Irenée prouve la doctrine de l'église catholique, par l'écriture & par la tradition. Il dit que les apôtres n'ont préché qu'aprés avoir receû la conoissance parfaite,

Eus. v. hist. c. 8. & ajoûte : Matthieu a donné aux Hebreux l'évangile écrit en leur langue : tandis que Pierre & Paul préchoient à Rome, & y fondoient l'église. Aprés leur sortie, Marc disciple & interprete de Pierre, nous a aussi donné par écrit, ce que Pierre avoit préché. Et Luc qui suivoit Paul, a mis en un livre l'évangile, que Paul avoit enseigné. Ensuite Jean, le disciple du Seigneur, qui avoit

repose

reposé sur sa poitrine : a aussi donné son évangile, demeurant à Ephese en Asie. Il ajoûte, que S. Jean écrivit son évangile contre les erreurs de Cérinte & des Nicolaïtes. Il dit : Qu'il ne peut y avoir ni plus ni moins de quatre évangiles, & aplique aux évangélistes le mystere des quatre animaux de l'apocalypse. Il marque l'artifice des hérétiques : qui étant pressés par l'écriture, avoient recours à la tradition : & convaincus par la tradition revenoient à l'écriture : accusant les apôtres d'avoir mêlé le judaïsme au christianisme, & déguisé leur doctrine, pour l'acommoder à leurs auditeurs.

lib. III. *c.* 1. *p.* 257. A. *ibid p.* 259. A. *c.* 2. *c.* 5.

XXV. Tradition de l'église romaine. *lib.* III. *c.* 3.

Il prouve la tradition par la succession des evêques. Nous pouvons conter, dit-il, ceux que les apôtres ont établis evêques dans les églises, & leurs successeurs jusques à nous : qui n'ont enseigné rien de semblable à ces réveries. Car si les apôtres eussent seû des mysteres, qu'ils n'eussent enseignés qu'aux parfaits : il les eussent principalement enseignés à ceux, à qui ils confioient les églises mêmes. Car ils choisissoient les plus parfaits, pour en faire leurs successeurs, & leur laisser la charge d'enseigner à leur place ; sachant de quelle importance seroit leur bonne ou leur mauvaise conduite. Mais parce qu'il seroit trop long, de compter les successions de toutes les églises ; nous nous contenterons de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église, conuë de tout le monde, fondée & établie à Rome, par

les glorieux apôtres Pierre & Paul. Par cette tradition qu'elle a receuë des apôtres, & cette foi anoncée aux hommes, & conservée jusques à nous, par les successions des evêques : nous confondons tous ceux, qui font des assemblées illégitimes, de quelque maniere que ce soit : par amour propre, par vaine gloire, par aveuglement, ou par malice. Car c'est à cette église, à cause de sa puissante primauté, que toute église doit s'accorder : c'est à dire tous les fideles, quelque part qu'ils soient : dans laquelle la tradition des apôtres a été conservée, par les fideles de tout païs.

Donc les bienheureux apôtres ayant fondé & édifié l'église, confierent à Lin la fonction de l'épiscopat. C'est ce Lin dont Paul fait mention, dans
2 *Tim.* IV. 21. les épitres à Timothée. Son successeur fut Anenclet : & aprés lui, au troisiéme rang aprés les apôtres, Clément receut l'épiscopat ; lui qui avoit veû les bienheureux apôtres, & avoit conferé avec eux, & qui avoit encore devant les yeux la prédication récente, & la tradition des apôtres : & il n'étoit pas seul ; car il en restoit encore plusieurs, que les apôtres avoient instruits. Sous ce Clément, s'étant formé une grande division entre les freres de Corinthe ; l'église Romaine écrivit une puissante lettre aux Corinthiens : pour les ramener à la paix, & renouveller en eux la foi & la tradition, qu'ils venoient de recevoir des apôtres. Et ensuite : A ce Clément succéda Evariste, à Evariste Aléxandre, puis le sixiéme aprés les

apôtres fut Xyste, & aprés lui Télesphore : qui soufrit un glorieux martyre. Ensuite Hygin, puis Pius, & aprés lui Anicet : à qui Soter ayant succédé, maintenant Eléuthere possede l'épiscopat, au douziéme rang aprés les apôtres. C'est suivant cet ordre & cette succession, que la tradition des apôtres & la prédication de la verité est venuë dans l'église, jusques à nous.

Et Polycarpe, qui non seulement avoit été instruit par les apôtres & avoit conversé avec plusieurs de ceux, qui avoient veû J.C. mais encore avoit été établi par les apôtres, en Asie, evêque de l'église de Smyrne : que j'ai veû moi-même, en ma premiere jeunesse ; car il a vécu long-tems, & étoit extrémement vieux, lorsqu'il est sorti de cette vie, par un tres-glorieux & tres-illustre martyre. Il a toûjours enseigné ce qu'il avoit apris des apôtres, ce que l'église enseigne, & qui est seul veritable. Toutes les églises d'Asie, & ceux qui jusques à présent, ont succédé au siege de Polycarpe, rendent témoignage : qu'il est un témoin de la verité, bien plus digne de foi & plus certain, que Valentin & Marcion & tous les autres errans. Il vint à Rome du tems d'Anicet : & ramena à l'église de Dieu plusieurs sectateurs de ces hérétiques : publiant que l'unique & seule vérité, qu'il avoit aprise des apôtres, étoit celle que l'église enseigne. Ce sont les paroles de S. Irenée.

Il ajoûte un peu aprés : S'il y avoit dispute sur la moindre question, ne faudroit-il pas recourir c. 4.

aux égliſes les plus anciénes, où les apôtres ont vécu ? Mais que ſeroit-ce, ſi les apôtres ne nous avoient point laiſſé d'écritures ? Ne faudroit-il pas ſuivre la tradition, qu'ils ont laiſſée à ceux, à qui ils confioient les égliſes ? C'eſt ce qu'obſervent pluſieurs nations barbares, qui croyent en J. C. ſans papier ni encre : ayant la doctrine du ſalut écrite dans leurs cœurs, par le S. Eſprit : & gardant fidélement l'anciéne tradition, touchant un Dieu créateur, & ſon fils J. C. Ceux qui ont receû cette foi ſans écriture, ſont barbares, quant au langage, par raport à nous : mais quant aux ſentimens & à la conduite, ils ſont tres-ſages & tres-agréables à Dieu, obſervant la juſtice & la chaſteté. Et ſi quelqu'un leur anonçoit en leur langage ce que les hérétiques ont inventé : auſſitôt ils boucheroient leurs oreilles, s'enfuiroient au plus loin, & ne voudroient pas même oüir ces blaſphêmes. L'anciéne tradition des apôtres fait que ces doctrines monſtrueuſes ne leur viénent pas même dans l'eſprit : parce qu'il n'y a point encore chés eux d'aſſemblées d'hérétiques. Car avant Valentin il n'y avoit point de Valentiniens : ni de Marcionites, avant Marcion : ni aucun des autres hérétiques, avant leur auteur.

Ce fut ſous Hygin que Valentin vint à Rome : ſous Pius il fut dans ſa force, & demeura juſques à Anicet. Ce fut auſſi ſous Hygin, neuviéme evêque, que Cerdon, prédéceſſeur de Marcion, vint dans l'égliſe : & aprés avoir receû la pénitence,

il y demeura: tantôt enseignant en cachete, tantôt revenant à la pénitence, tantôt convaincu de sa mauvaise doctrine, & se retirant de la communion des freres. Marcion vint aprés, & fleurit sous Anicet, qui fut le dixiéme evêque.

Il répresente ainsi les artifices des Valentiniens. *lib.* III. *c.* 15.
En public ils usent de discours séduisans, à cause des catholiques, qu'ils apellent chrétiens communs : & pour les attirer à venir souvent, ils font semblant de prêcher comme nous; & se pleignent, de ce qu'encore qu'ils ayent la même doctrine, nous nous abstenons sans sujet de leur communion, & les nommons hérétiques. Quand ils en ont écarté quelques-uns de la foi, par leurs questions, & les ont rendus dociles : ils leur expliquent en particulier, le mystere inéfable de leur pléroma. Mais si quelqu'un les contredit, ils le regardent comme incapable de la verité ; ils disent qu'il n'a pas receû de leur mere la semence d'enhaut, & ne lui disent rien du tout : le tenant pour un homme du moyen étage, c'est à dire des Psychiques. Que si quelqu'un se livre à eux, pour recevoir leur prétenduë rédemption : il s'imagine n'être, ni dans le ciel, ni sur la terre, mais au dedans du pléroma, & avoir déja embrassé son ange : il marche fiérement avec un sourci élevé. Quelques-uns disent, que l'homme qui vient d'enhaut doit pratiquer les bonnes mœurs, c'est pourquoi ils aféctent un extérieur grave. Mais la plûpart méprisent toute régle de

vie, comme étant parfaits; se nomment spirituels, & disent qu'ils conoissent déja le lieu de leur repos dans le pléroma.

XXVI. Doctrine. Incarnation Eucharistie. c. 6. Le fonds de la doctrine que S. Irenée prouve en ce troisiéme livre, est qu'il n'y a qu'un seul Dieu le Pere, le même qui a créé le monde, & c. 17. 18. &c. donné la loi; un seul J. C. & un S. Esprit, distingué du c. 19. Pere & du Fils: qui nous donne la grace & le se- c. 6. cours nécessaire pour le salut. Que le Fils de Dieu est véritablement Seigneur & véritablement Dieu. Puisque dans le Pseaume quarante-quatriéme l'un & l'autre est nommé Dieu: & le Fils qui reçoit l'onction, & le Pere qui la donne. Aprés plu- c. 21. sieurs autres preuves, il conclut, que J. C. est nommé Dieu d'une maniere, qui ne lui est commune avec aucun des enfans d'Adam: mais qu'il est c. 23. proprement Dieu & Seigneur. Il est tout ensemble Dieu & homme: suivant les écritures, qui marquent ce qui lui convient, comme homme passible & méprisé, & comme Dieu puissant & glorieux. Il n'est point fils de Joseph, mais seulement de la vierge Marie: il a eu une vraye chair, tirée lib. v. c. 14. d'Adam, comme la nôtre: il a soufert réellement, lib. III. c. 22. & non en aparence. Le but de son incarnation est le salut des hommes: qui ne se pouvoient sauver par eux-mêmes, & avoient besoin de son secours. S. Irenée prouve amplement tout cela, par les écritures.

Dans le quatriéme livre il prouve la doctrine catholique, principalement par les paroles de J. C.

Voici comme il parle de l'euchariſtie. Apres avoir *c. 31.*
montré que les ſacrifices extérieurs étoient inutiles ſans la charité, & les vertus intérieures; il ajoûte, parlant de J. C: Conſeillant à ſes diſciples d'offrir à Dieu les prémices de ſes créatures, non comme s'il en avoit beſoin, mais afin qu'ils ayent l'avantage de la reconoiſſance: il prit le pain, qui eſt l'ouvrage du Créateur, & rendant graces, il dit: Ceci eſt mon corps: & de même prenant le calice, ſelon nous, ouvrage du Créateur, il déclara que c'étoit ſon ſang: & enſeigna la nouvelle oblation du nouveau teſtament, que l'égliſe, ayant receuë des apôtres, offre à Dieu par tout le monde: ſuivant ce qui eſt dit en Malachie: Du
levant au couchant mon nom eſt glorifié entre *Malach. 1. 11.*
les nations, & en tout lieu on offre à mon nom
la victime & le ſacrifice pur. Il dit enſuite: Il y *c. 34. p. 362. B.*
a ici des oblations, comme il y en avoit là. Il y avoit des ſacrifices dans l'ancien peuple, il y a des ſacrifices dans l'égliſe. Il n'y a que l'eſpece de changée: parce que ce ne ſont plus des eſclaves qui offrent, mais des gens libres. Et enſuite: Il
n'y a que l'égliſe, qui offre cette oblation pure au *ibid. p. 363. A.*
Créateur, lui offrant avec action de graces ſon ouvrage: les Juifs n'en offrent plus.

Et encore parlant des hérétiques: Comment pourront-ils être aſſurés, que le pain de l'euchariſtie eſt le corps de leur Seigneur, & le calice ſon ſang, s'ils ne le conoiſſent pas pour le Fils du
Créateur? Et comment diſent-ils, que la chair *ibid. B.*

qui est nourrie du corps & du sang du Seigneur, est sujette à la corruption, & ne reçoit point la vie? Qu'ils changent d'opinion, ou qu'ils cessent d'offrir ce que j'ai dit. Et encore: Comme le pain, qui vient de terre recevant l'invocation divine, n'est plus un pain commun: mais l'eucharistie, composée de deux choses, l'une terrestre, & l'autre céleste; ainsi nos corps recevant l'eucharistie, ne sont plus corruptibles: mais ont l'espérance de la résurrection. Les deux choses dont il dit, que l'eucharistie est composée, sont la chair de J. C. terrestre, & de même nature que la nôtre, & son esprit, c'est à dire son ame & sa divinité, par laquelle il est du ciel & céleste. Il dit encore contre les Marcionites: Comment donc le Seigneur, s'il est fils d'un autre pere, prenant le pain qui est l'ouvrage du Créateur, a-t-il déclaré qu'il est son corps: & assuré que la liqueur mêlée dans le calice est son sang? Et contre ceux qui nioient que la chair pût devenir incorruptible: Il s'ensuivroit, que le Seigneur ne nous auroit point rachetés de son sang, & que le calice de l'eucharistie ne seroit point la communication de son sang: ni le pain que nous rompons, la communication de son corps.

Perron. Euchar. liv. II. c. 4.

1. Cor. XV. 47. lib. IV. c. 57. lib. V. c. 2.

XXVII. Vraye église. *lib. IV. c. 43.*

S. Irenée recommande en ces termes la soumission à l'église: Il faut obéir aux prêtres, qui sont dans l'église; qui tiénent des apôtres la succession, comme nous avons montré; qui avec la succession de l'épiscopat ont receû la grace

certaine

certaine de la verité, ſelon le bon plaiſir du Pere. Les autres, qui ſe ſéparent de la ſucceſſion principale, & qui ſont des aſſemblées, quelque part que ce ſoit : doivent être tenus pour ſuſpects ; ſoit comme hérétiques, ſoit comme ſchiſmatiques & ſuperbes, ſoit comme hypocrites, & agiſſans par intérêt & par vaine gloire. Et enſuite : Où ſont c. 45.
les graces du Seigneur, c'eſt là qu'il faut aprendre la verité, de ceux qui ont receû des apôtres la ſucceſſion de l'égliſe, & qui conſervent la doctrine ſaine & entiere. Et ailleurs, aprés avoir montré comme l'homme vrayement ſpirituel juge chaque eſpece d'hérétique ; il ajoûte : Il jugera les c. 61.
faux prophetes, qui ſans avoir receû de Dieu le don de prophetie ; mais par vaine gloire, par intérêt, ou par opération du malin eſprit, font ſemblant de prophetiſer, mentant contre Dieu. Il jugera c. 62.
auſſi ceux, qui font des ſchiſmes, qui ſont cruels, ſans amour de Dieu, regardant leur utilité plûtôt que l'unité de l'égliſe : qui pour de petits ſujets déchirent le corps de J. C. ſi grand & ſi glorieux, & le tuent, autant qu'il eſt en eux : parlant de paix & faiſant la guerre, paſſant le moucheron & avalant le chameau : car ils ne peuvent faire de correction, qui égale le mal du ſchiſme. Il jugera tous ceux qui ſont hors de la verité, c'eſt à dire hors de l'égliſe. Et un peu aprés : La vraye ſcience eſt la doctrine des apôtres, & c. 63.
l'ancien état de l'égliſe par tout le monde, & le caractere du corps de J. C. ſuivant les ſucceſſions

des evêques, à qui ils ont confié l'église de chaque lieu : qui est parvenuë jusques à nous, conservée sincerement, par l'explication entiere & fidele des écritures. Et la charité qui est le plus excellent de tous les dons, plus précieux que la science, & plus glorieux que la prophétie. C'est par cette charité, que l'église, en tous lieux & en tout tems envoye au Pere une multitude de martyrs. Les autres n'en peuvent montrer chés eux, & ne disent pas même que le martyre soit nécessaire : si ce n'est qu'il s'en trouve un ou deux, qui ayent été confondus avec nos martyrs, & menés ensemble au suplice.

c. 64.

lib. III. c. 40. Il dit encore : Dieu a mis dans l'église toutes les opérations du S. Esprit, ausquelles ne participent point ceux qui ne viénent pas à l'église : mais se privent de la vie, par leurs mauvaises opinions & leurs mauvaises œuvres : car où est l'église, là est l'esprit de Dieu ; & où est l'esprit de Dieu, là est l'église. L'Esprit est la verité. C'est pourquoi ceux qui n'y ont point de part, ne reçoivent point des mammelles de la mere la nourriture de vie, ni l'eau pure, dont le corps de J. C. est la source. Et
lib. V. c. 20. ailleurs, parlant des hérétiques : Tous ceux-là sont bien depuis les evêques, à qui les apôtres ont confié les églises. Et parce qu'ils sont aveugles pour la verité, il faut par nécessité qu'ils s'égarent en divers chemins. Mais la voix de ceux qui sont de l'église, fait le tour du monde, ayant la tradition ferme des apôtres, & nous ouvre les

yeux pour voir tous une même foi : méditant tous les mêmes préceptes, gardant tous la même forme du gouvernement dans l'église, avec la même espérance. La prédication de l'église est vraye & ferme, montrant par tout le monde la même voye de salut. C'est le chandelier à sept branches, qui porte la lumiere de J. C. Ceux donc qui abandonnent la doctrine de l'église, accusent d'ignorance les saints prêtres, ne considérant pas, combien un ignorant pieux est audessus d'un sophiste impudent & blasphémateur.

S. Irenée enseigne en plusieurs endroits le libre arbitre de l'homme, comme de l'ange ; & que lui seul a été la cause de sa perte, & l'est encore tous les jours. Que c'est la raison des préceptes, des exhortations, des reproches, des loüanges, des récompenses & des peines. Il montre que la cause du mal n'est point de la part de Dieu : mais de la créature, qui est essentiellement imparfaite & moindre que le créateur : & qu'il ne faut point l'accuser, de n'avoir pas empéché qu'il y eût du mal. Par sa bonté, dit-il, il nous a bien donné le bien, & nous a fait hommes libres & semblables à lui. Par sa providence il a conû l'infirmité humaine, & ses suites : par sa bonté & sa puissance il a voulu surmonter la nature de la substance créée. Car il faloit prémierement que la nature parût : & ensuite que ce qui est mortel fût vaincu & absorbé, par l'immortalité, & que l'homme devint l'image parfaite

XXVIII. Libre arbitre. *lib.* IV. *c* 9. 29. 71. 72.

c. 73. 74.

c. 75.

c. 77. de Dieu. Le mal que Dieu fait aux hommes, pour punir leurs crimes, eſt un bien, par raport à ſa
c. 79. 80. juſtice. Selon la nature nous ſommes tous enfans de Dieu, parce que nous ſommes tous ſes créatures. Selon l'obeïſſance & la foi tous ne ſont pas enfans de Dieu: mais ceux-là le ſont, qui croyent en lui, & qui font ſa volonté: les autres ſont les enfans & les anges du diable, en faiſant ſes œuvres.
lib. IV. c. 3. lib. V. c. 19. Auguſt. in Jul. I. c. 3. Il enſeigne manifeſtement le peché originel, en diſant: Que les hommes ne peuvent être ſauvés de l'anciéne playe du ſerpent: ſinon par la foi en celui, qui étant élevé de terre a tout attiré à ſoi. Et ailleurs: Que le peché du premier homme a été corrigé par le premier né, qui eſt J.C.

lib. IV. c. 47. Il dit, que comme dans le nouveau teſtament la foi eſt acruë, auſſi la pratique de la vertu doit être plus éxacte: puiſqu'il ne nous eſt pas ſeulement ordoné, de nous abſtenir des mauvaiſes actions: mais encore des mauvaiſes penſées, des diſcours inutiles, & des paroles de raillerie.
ibid. c. 14. Il cite deux fois S. Juſtin, en ces termes: Juſtin a bien dit, dans ſon traité contre Marcion: Je n'aurois pas crû le Seigneur lui-même, s'il avoit anoncé un autre Dieu, que le Créateur. S. Irenée
lib. V. c. 32. 33. &c. étoit tombé, comme S. Juſtin, dans l'opinion des Millenaires: & il enſeigne clairement que les Saints doivent régner ſur la terre avec J. C. aprés la premiere réſurrection, & avant le dernier jugement. Il étoit frapé de l'authorité de quelques anciens, qui avoient laiſſé cette tradition: entre-

autres de Papias : & voulant s'éloigner, le plus qu'il étoit possible, des explications allégoriques, sur lesquelles se fondoient les hérétiques, qu'il combatoit : il donoit dans l'excés contraire ; & prenoit trop à la lettre les passages de l'ancien & du nouveau testament, qui décrivent la gloire de l'église, ou la félicité éternelle, sous diverses figures sensibles. C'est ce qui paroist de plus remarquable dans le traité de S. Irenée contre les hérésies.

XXIX. Martyre de S. Apollonius. *Eus. v. hist. c. 21.*

Sous l'empire de Commode l'église joüissoit par tout le monde d'une profonde paix : qui dona lieu à un grand nombre de conversions. Ensorte qu'à Rome plusieurs persones nobles & riches embrasserent la foi chrétiene, avec leurs domestiques & leurs parens. De ce nombre fut Apollonius sénateur, illustre dans les lettres & dans la philosophie. Il fut accusé par un de ses esclaves nommé Sévére : qui fut puni de mort, suivant l'ordonance de M. Aurele, par laquelle il défendoit d'accuser les chrétiens, comme chrétiens. L'esclave fut donc mis en croix, & eut les jambes cassées, par sentence de Pérennis préfet du prétoire. Mais ensuite Pérennis pria Apollonius de rendre compte au sénat de sa conduite. Il composa un discours excellent, où il confessoit nettement la foi chrétiene, & en faisoit l'apologie : & le récita en plein sénat. Mais comme ils tenoient pour maxime, de ne point pardoner aux chrétiens, qui avoient une fois comparu en

Hier. de script.

jugement, s'ils ne se retractoient : il fut condamné par decret du sénat à perdre la tête : ce qui
Eus in Chron. an. 191. qui fut éxécuté. C'étoit la huitiéme année de
An. 189. Commode, cent quatre-vingts-neuf de J.C.

XXX. Successions d'evêques. Sérapion. *Eus v. hist. c. 22.*

L'an de J. C. cent quatre-vingts cinq, mourut le pape Eléuthere, & Victor lui succéda, qui gouverna douze ans. Julien evêque d'Aléxandrie mourut l'an cent quatre-vingts-huit, la dixiéme année de son épiscopat. Son successeur fut Démétrius, qui tint le siege quarante-trois ans, L'année cent quatre-vingts-huit de J. C à Antioche aprés Maximin, fut élû Sérapion. Il y avoit en même tems plusieurs autres evêques illustres. Theophile à Césarée de Palestine, Narcisse à Jerusalem, Bacchile à Corinthe, Polycarpe à Ephese. Sérapion d'Antioche écrivit plusieurs ouvrages : & entr'autres la lettre à Ponticus & Caricus, dont il a été parlé au sujet des Montanistes : un traité contre Domninus, qui étant tombé dans la persécution s'étoit fait Juif : un autre traité de l'évangile de S Pierre, qu'il composa pour quelques freres, de l'église de Rosse en Cilicie, qui sous prétexte de ce faux évangile suivoient des opinions mauvaises. Dans cet ouvrage Sérapion parloit ainsi :

Id. v 1. hist. c. 12. *Sup. n. 6.*

Quant à nous, mes freres, nous recevons Pierre, & les autres apôtres, comme J C. mais nous rejettons les écrits, qui portent faussement leur nom ; sachant que nous ne les avons point receûs par la tradition. Quand je me trouvai chés

vous, je croyois que tous étoient dans la foi orthodoxe : & n'ayant pas leû l'évangile, qu'ils montroient sous le nom de Pierre ; je dis : S'il n'y a que cela qui semble causer du scandale, qu'on le lise. Mais à present, ayant apris, que leur esprit étoit imbû de quelque hérésie : j'aurai soin de retourner chés vous. Attendés-moi au premier jour. Pour nous, mes freres, nous savons quelle étoit l'hérésie de Marcion, & comme il se contredisoit entierement, ne sachant ce qu'il disoit ; ce que vous aprendrés par ce qui vous a été écrit. Nous avons eu aussi la commodité d'emprunter cet évangile, de quelques autres qui l'étudient : c'est à dire des successeurs de ceux qui ont commencé de s'en servir, que nous apellons Docites : car la plûpart de ces sentimens viénent d'eux. L'ayant donc leû, nous avons trouvé, que c'est pour la plûpart la saine doctrine du Sauveur : mais il y a quelque chose, qui ne s'y accorde pas ; & que nous vous envoyons. Ce sont les paroles de Sérapion. On apelloit Docites, ceux qui disoient, que le mystere de l'incarnation ne s'étoit acompli qu'en aparence.

XXXI. Panténus. *Eus. v. hist. c. 10.* *Hieron. script.*

Dés le tems de l'evêque Julien, vivoit à Aléxandrie Panténus, qui gouvernoit l'école chrétiene, établie par une anciéne coûtume. C'étoit un homme illustre par sa doctrine ; philosophe, sorti de l'école des Stoïciens. Son zele fut tel, que sous l'evêque Démétrius il alla précher la foi aux nations orientales, & fut envoyé jusques dans les

Indes : car il y avoit encore alors plusieurs évangélistes, qui imitant le zele des apôtres s'éforçoient de travailler à la propagation de la foi. Panténus étant arrivé dans l'Inde, on dit qu'il y trouva quelques chrétiens, qui avoient l'évangile de S Matthieu. Car l'apôtre S. Barthelemi y avoit préché, & y avoit laissé cet évangile écrit en hebreu, qui s'étoit conservé jusques-là. Panténus aprés avoir fait de grandes choses en sa mission, revint à Aléxandrie, où il conduisit jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, entr'autres Clément, qui lui succéda en cette fonction.

XXXII. Mort de Commode. Pertinax, Julien, Sévére empereurs. *Herod. lib. 1. Dion. epit. in Commod. Lamprid.*

L'an de J. C. cent quatre-vingts-douze, le dernier jour de Décembre, l'empereur Commode fut tué. Il avoit résolu de faire mourir encore plusieurs consulaires & plusieurs sénateurs, entre-autres Létus préfet du prétoire, Electus garde de la chambre, & même sa concubine Marcia. Mais ils surprirent un mémoire, qu'il en avoit écrit de sa main, & résolurent de le prévenir. Marcia lui donna du poison, la nuit avant le premier jour de l'an. Il beut ensuite & mangea excessivement : ce qui le fit vomir. Craignant donc qu'il n'échapât, ils le firent étoufer dans le bain ; par un athléte nommé Narcisse. Ainsi mourut Commode âgé de trente & un an : aprés en avoir régné douze & neuf mois. Helvius Pertinax, vieillard vénérable éprouvé dans les grands emplois sous M. Aurele,

tele fut déclaré empereur le premier jour de Janvier cent quatre-vingts treize : mais comme il vouloit rétablir l'état, qui étoit en grand desordre : les soldats s'éleverent contre lui, & il fut tué ; n'ayant régné qu'environ trois mois : c'est à dire quatre-vingts-deux jours. Il avoit soixante & sept ans : & fut regretté de tous les gens de bien. An. 193. Herod. lib. 2.

Didius Julien voyant que l'empire étoit entre les mains des soldats prétoriens, qui l'ofroient à qui leur doneroit le plus : leur promit ce qu'ils voulurent, & ils le déclarerent empereur, malgré le peuple & le sénat : dont il fut toûjours haï. Cependant trois généraux qui commandoient dans les provinces, furent reconûs empereurs, chacun par son armée ; sçavoir Pescennius Niger, en Syrie : Claudius Albinus, en Brétagne : & Septinius Sévérus, en Pannonie. Ce dernier l'emporta. Il s'avança vers Rome, & obligea les soldats prétoriens à abandoner Julien, qui fut tué : aprés avoir régné deux mois, c'est à dire soixante & six jours.

Sévére étoit Africain, né à Lepris, d'une anciéne famille Romaine. Il fut nommé empereur par son armée, à Carnute en Pannonie : le treiziéme d'Aoust, la même année cent quatre-vingts-treize, étant âgé de quarante-sept ans. Il en régna dix-sept & huit mois. D'abord il feignit de s'acommoder avec Albin, qui commandoit en Gaule & en Brétagne : & lui dona le titre de

Herod. lib. 3. César. Cependant il alla en orient contre Pescennius Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur à Antioche, & le défit; puis il revint contre Albin, qu'il défit aussi. Ces guerres civiles ne finirent que l'an cent quatre-vingts-dix-huit de J. C. Les chrétiens n'y prirent point de part: & ne soutinrent, ni le parti d'Albin, ni celui de Niger. Aussi Sévére les traita bien du commencement. Il fit chercher un chrétien nommé Proculus, homme d'afaires d'Evodius, à qui Sévére avoit confié l'éducation d'Antonin son fils aîné. L'empereur fit chercher ce Proculus, parce qu'il avoit guéri Evodius avec de l'huile; c'est à dire par une onction miraculeuse: & le garda dans son palais, tant qu'il vécut. Sachant que plusieurs persones clarissimes, c'est à dire de l'ordre des sénateurs, de l'un & de l'autre sexe, avoient embrassé le christianisme; non seulement il ne leur fit point de mal: mais il en rendit un témoignage avantageux, & résista en face à la fureur du peuple.

Tertull. apolog. c. 35. ad scap. c. 2.

Tertull. ad scapul. c. 4.

XXXIII. Theodote de Byzance hérétique.

Theodor. hær. fab. lib. 2. c. 5.

Epiphan. heref. 54. n. 1.

Le pape Victor condamna & excommunia Theodote de Byzance qui vouloit corrompre la doctrine de l'église. Ce Theodote étoit coroyeur de son métier, mais tres-savant. Etant pris avec plusieurs autres, pendant la persécution, par le magistrat de la ville & interrogé: les autres soufrirent le martyre; & il apostasia. Ensuite ne pouvant suporter les reproches qu'on lui en faisoit; de honte il s'enfuit de son païs, & vint à Rome. Aprés quelque tems, on l'y reconut. On

lui fit encore les mêmes reproches : & on lui demandoit, comment un homme si bien instruit avoit abandonné la verité. Se sentant pressé, il inventa une mauvaise défense, & dit : Ce n'est point Dieu que j'ai renié, mais un homme. Quel homme, lui dit-on ? J. C. dit-il, qui n'est qu'un homme. Cette hérésie, qui renouvelloit les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, eut de grandes suites : & ceux qui la soutenoient furent nommés en grec *Alogi*, comme rejettant le Verbe. Ils disoient que tous les anciens, & même les apôtres, avoient receû & enseigné cette doctrine : & qu'elle s'étoit conservée jusques au tems de Victor, qui étoit le treiziéme evêque de Rome depuis S. Pierre : mais que Zéphyrin son successeur avoit corrompu la verité. Ainsi parle un auteur de ce temps-là, qui ajoûte :

Ce qu'ils disent pourroit être probable, s'ils n'avoient contre eux, prémierement les écritures divines : puis les écrits de quelques freres plus anciens que le temps de Victor, composés pour la défense de la verité, contre les gentils & contre les hérétiques de leur temps. Je veux dire de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, & de plusieurs autres, qui disent tous que J. C. est Dieu. Car qui ne conoît les livres d'Irenée, de Méliton, & des autres, qui disent que J. C. est Dieu & homme ? Combien les freres ont-ils de cantiques & d'hymnes, écrites dés le commencement par les fidelles : qui chantent que J. C. est le Verbe *Eus. v. hist. c. 28.*

de Dieu, & Dieu lui-même ? Comment donc est-il possible, que le sentiment de l'église étant enseigné depuis tant d'années ; on ait préché ce qu'ils prétendent jusques à Victor ? Et comment n'ont-ils pas de honte, d'avancer une telle calomnie contre Victor ; sachant fort bien que Victor excommunia le coroyeur Theodote, auteur & pere de cette secte d'apostats, qui nient la divinité de J. C. & le premier qui dit que J. C. est un pur homme ? Il faut entendre qu'il étoit le premier, à l'égard d'Artemon, & des autres qui suivirent. Si Victor étoit de leur sentiment, comme ils l'enseignent faussement : comment rejetta-t-il Theodote inventeur de cette hérésie ?

Eus. v. c. 28. in fine. Le même auteur ajoûtoit, en parlant de ces hérétiques sectateurs de Theodote. Ils ont corrompu témérairement les saintes écritures, & ont rejetté la régle de l'anciéne foi. Ils ignorent J. C. & ne cherchent pas ce que les divines écritures disent de lui, mais quelle figure de syllogisme est la plus propre à confirmer leur erreur. Si on leur allégue un passage de l'écriture, ils demandent s'il peut former un syllogisme en forme conjonctive ou disjonctive. Toute leur aplication est à la géométrie. Ils font grand cas d'Euclide, d'Aristote, de Theophraste : quelques-uns même de Galien. Ils se servent de l'art des infidelles, pour établir leurs opinions : & de la subtilité des impies, pour corrompre la simplicité des écritures, sous prétexte de les corriger. On peut les en con-

vaincre aiſément en conférant leurs éxemplaires. Ceux d'Aſclépiodote ſont tres-diférens de ceux de Theodote ; & ces éxemplaires ſont en grand nombre, parce que les diſciples de l'un & de l'autre ont eu ſoin d'en faire des copies, ſuivant leurs prétenduës corrections. Ceux d'Hermophile ſont diférens de ceux-là. Ceux d'Apollonius ne s'acordent pas avec eux-mêmes. Car ſi l'on compare ceux qu'il a faits les premiers, avec ceux qu'il a corrompus enſuite, on les trouvera tres-diférens. Je croy qu'ils voyent eux-mêmes combien cette entrepriſe eſt téméraire & groſſiere. Ou ils ne croyent pas que les ſaintes écritures ayent été dictées par le S. Eſprit, & ils ſont infidelles : ou ils ſe croyent plus ſages que le S. Eſprit. Et ils ne peuvent nier leur entrepriſe, puiſque les éxemplaires ſont écrits de leur main. Ce n'eſt pas ainſi qu'ils ont receû les écritures de la main de ceux qui les ont inſtruits ; & ils ne peuvent montrer les originaux, dont ils ont tiré ces copies. Quelques-uns ne ſe ſont pas même donné la peine de faire ces falſifications ; mais ſe ſont jettés dans le précipice de l'aveuglement, rejettant abſolument la loi & les prophetes, comme s'ils contenoient une doctrine mauvaiſe & impie. Ainſi parloit cet ancien auteur, dont nous ne ſavons pas le nom. XXXIV.

Peu de tems aprés parut un autre Theodote, qui diſoit auſſi que J. C. étoit un pur homme, conceû du S. Eſprit & de la vierge Marie, mais

Autres hérétiques.
Append. ad Tertull. præſcr. c. ult.

inférieur à Melchiſedec, parce qu'il eſt dit de lui : Tu es prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedec. Que Melchiſedec étoit une vertu céleſte, qui étoit l'avocat & l'interceſſeur des anges, comme J. C. des hommes. Il le mettoit encore audeſſus de J. C. parce qu'il eſt ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie : diſant que l'on ne peut comprendre, ni ſon commencement, ni ſa fin. Ce dernier Theodote, chef des Melchiſédéciens, étoit changeur.

Theodor lib. 2. hær. fab. c. 6.

Append ad Tertull. præſcr. in fine.

Aprés eux, Praxéas introduiſit une nouvelle héréſie, diſant que Dieu le Pere tout-puiſſant étoit le même que J. C. qui avoit été crucifié : d'où il ſuivoit, entr'autres abſurdités, qu'il étoit aſſis lui-même à ſa droite. Praxéas étoit Phrygien, & avoit été Montaniſte, auſſi-bien que Theodote de Byzance. Il vint d'Aſie à Rome, quitta la ſecte de Montan, & en fit même conoître les erreurs au pape : mais il commença à ſémer ſon héréſie ; enflé de la gloire du martyre, quoiqu'il eût ſeulement ſoufert la priſon pendant peu de tems. Ses ſectateurs furent nommés monarchiques ; parce que pour ne mettre qu'un principe, ils ne mettoient en Dieu qu'une perſone. On les apella auſſi Patropaſſiens, parce qu'ils attribuoient au Pere, comme au Fils, la paſſion & la croix.

Pacian ad Sempron. epiſt. 1.

Tertull. in Prax. c. 1.

XXXV. Auteurs eccléſiaſtiques.

Euſ. v. hiſt. c. 13.

Il y avoit en ce tems-là pluſieurs auteurs fameux dans l'égliſe catholique : comme Rodon, qui étant originaire d'Aſie vint à Rome, & y fut diſciple de Tatien. Il écrivit pluſieurs livres, &

combattit entr'autres l'héréſie de Marcion. Il raportoit, que de ſon tems elle étoit diviſée en pluſieurs ſectes : dont il décrivoit les auteurs, & réfutoit leurs menſonges. Il nommoit le vieillard Apelles, dont nous avons parlé, qui ne mettoit *Sup liv. 3. c 35.* qu'un principe. Potitus & Baſilique, qui en mettoient deux, comme Marcion : & Syneros, qui en mettoit juſques à trois. Rodon avoit auſſi fait un traité ſur l'ouvrage des ſix jours. Candide & Appion avoient traité le même ſujet. Héraclite avoit écrit ſur l'apôtre : Maxime avoit traité la fameuſe queſtion de l'origine du mal, & montré *Euſ. ibid. c. 27.* que la matiere n'eſt pas éternelle. Sextus avoit écrit ſur la réſurrection : Arabien ſur une autre matiere ; & pluſieurs autres, dont on ne ſait pas préciſément le tems, avoient fait d'autres ouvrages. Mais le plus illuſtre de tous fut Clément Aléxandrin, qui fleuriſſoit dés la ſeconde année de l'empereur Sévére, cent quatre-vingts-quatorze An. 194. de J. C.

XXXVI. S. Clément Aléxandrin.

Il ſe nommoit Titus Flavius Clémens : quelques-uns l'apellent Athénien : ce qui fait croire qu'il étoit né à Athénes. Il s'étoit rendu fort ſavant dans les belles lettres, dans la philoſophie, *Epiph. hæreſ. 32. n. 6.* particulierement de Platon, & enfin dans les ſaintes écritures & la doctrine de l'évangile. Il nous aprend lui-même le ſoin qu'il avoit eu de s'en inſtruire, parlant ainſi au commencement de ſes Stromates : Je n'ai point compoſé cet ouvrage *1. Strom. p. 274. ed. 1641.* pour l'oſtentation. C'eſt un treſor de mémoires

que j'amasse pour ma vieillesse, un remede sans art contre l'oubli ou la malice, un léger crayon de ces discours vifs & animés, & de ces hommes bienheureux & vraiment dignes de mémoire, que j'ai eu l'avantage d'entendre. L'un en Grece qui étoit Ionien; l'autre en Italie : l'un d'eux étoit de Syrie, l'autre d'Egypte : deux autres dans l'Orient, l'un en Assyrie, l'autre en Palestine, hebreu d'origine. Ayant rencontré le dernier, qui étoit le premier en mérite, je me suis arresté en Egypte : l'étudiant sans qu'il s'en aperceût. C'étoit une abeille industrieuse, qui suçant les fleurs de la prairie des apôtres & des prophetes, a produit dans les esprits de ses auditeurs un tresor immortel de conoissances.

v. Valef. ad Euf. hift. v. c. 11.

Ceux-là avoient conservé la vraye tradition de la bienheureuse doctrine : qu'ils avoient receuë immédiatement des saints apôtres : de Pierre, de Jaques, de Jean & de Paul, chacun comme un fils de son pere. Mais il y en a peu de semblables à leurs peres. Ils sont venus, par la grace de Dieu, jusques à nous, pour nous confier cette sémence divine : & je sai qu'ils se réjoüiront de voir ici leurs discours, non pas expliqués, mais seulement marqués, pour les conserver. Car je croy que l'on a voulu décrire une ame qui desire, que la bienheureuse tradition demeure fixe, quand on a dit : Un homme qui aime la sagesse réjoüira son pere. Ce sont les paroles de S. Clément Aléxandrin.

Prov. x. 1.

On croit que le dernier de ses maîtres qui le retint.

retint en Egypte est Panténus ; & il est certain qu'il lui succéda dans l'école d'Aléxandrie, qui avoit principalement pour but l'instruction des catéchumenes. Il fut ordoné prêtre : & Aléxandre evêque de Jerusalem, successeur de Narcisse, lui rendoit ce témoignage, dans une lettre à l'église d'Antioche : Je vous écris ceci, Messeigneurs mes freres, par le bienheureux Clément prêtre, homme vertueux & éprouvé : que vous conoissés déja, mais vous le conoîtrés encore plus. Etant venu ici par une providence & une grace particuliere du Seigneur, il a fortifié & augmenté l'église de J. C. Le même Aléxandre écrivant depuis à Origéne, disoit : Il a plû à Dieu, comme vous savés, que j'aye conservé & même fortifié l'amitié, que mes peres m'ont laissée. Car je reconois pour peres, ces Saints qui nous ont précédés, & que nous irons bientôt trouver. Je dis le bienheureux Panténus mon Seigneur ; le Saint homme Clément, qui a été mon Seigneur, & qui m'a tant fait de bien.

Hier. de script. in Clem.

Eus. VI. c. 11.

Eus. VI. c. 14.

Clément fit plusieurs disciples illustres, outre cet Aléxandre & Origéne, qui lui succéda dans la charge d'instruire. Il composa plusieurs ouvrages ; & on dit qu'il avoit expliqué toute la sainte écriture, depuis le commencement jusques à la fin. Ce qui nous reste est l'exhortation aux gentils, le pédagogue, les stromates & le petit traité : Qui est le riche qui sera sauvé. L'exhortation aux gentils montre d'un côté la beauté de la reli-

Clem. Alex. pedag. II c. 10. & III. c. 8.

Cassiod. praef. Inst. div. lect.

gion chrétiene, qui n'est que raison & vertu; & de l'autre l'absurdité de l'idolatrie. Clément en découvre l'origine: la fausseté des fables, les infamies, que cachoient les mysteres profanes: & les explique fort en détail. Il répond à l'objection de la coûtume, qui étoit le plus grand obstacle à la conversion des payens; & conclut en les invitant charitablement, mais fortement, à croire en J. C. & à vivre suivant ses loix. Ce discours est plein de passages des poëtes: que l'auteur semble avoir entassés, non seulement pour convaincre les payens par leurs propres auteurs; mais pour les attirer, en parlant le langage qui leur étoit familier. Il est d'une élégance singuliere.

XXXVII. Pédagogue de Clément Aléx. *Strom. lib. 6. p. 616. B.*

Le pédagogue est un abrégé de toute la morale chrétiene, composé principalement pour les catéchumenes: car Clément étoit chargé de leur instruction. Il tend à les guérir de leurs passions & de leurs mauvaises habitudes, & à les préparer à la doctrine de l'église. Il est divisé en trois livres. Dans le premier, l'auteur explique ce qu'il entend par son pédagogue. L'idée de ce nom étoit plus noble chés les Grecs, que chés nous: & répondoit à peu prés à ce que nous apellons un gouverneur, chargé d'accompagner toûjours un enfant: pour lui aprendre à vivre & former ses mœurs, en toutes rencontres. Le pédagogue que Clément propose en ce livre, n'est pas moins

c. 1 c. 7. que J. C. le Verbe incarné, la raison souveraine. Les hommes s'en éloignant sont tombés dans le

peché & dans l'idolatrie. Pour les ramener, Dieu *c. ult.*
les inſtruit par ſa parole. Ce divin pédagogue *c. 3.*
nous remet les pechés, comme Dieu : & nous en préſerve comme homme, par ſes inſtructions ſenſibles. Il inſtruit également l'un & l'autre ſexe, *c. 4.*
& réduit tous les diſciples à une heureuſe enfance ; *c. 5.* qui ne laiſſe pas d'être un état de perfection. *c. 6.*
Il a conduit les Iſraëlites par la crainte : & depuis *c. 7.* ſon incarnation il conduit le nouveau peuple par l'amour : c'eſt toutefois le même : & il n'eſt *c. 8. 9. 10. 11. 12.* pas moins bon, lorſqu'il éxerce ſa juſtice, que lorſqu'il uſe de miſéricorde. Ce que l'auteur prouve amplement & ſolidement ; à cauſe des hérétiques, qui rejettoient le Dieu de l'ancien teſtament. Il conclut, en montrant que la vie chrétiene *c. ult.* conſiſte dans la foi, qui eſt la ſoumiſſion à la ſouveraine raiſon ; & dans la pratique des vertus & l'obſervation de ſes commandemens, même par le miniſtere du corps.

Dans le ſecond livre il commence à régler les *lib. II. c. 1.* mœurs en détail. Il veut que la nourriture ſe méſure, non par le plaiſir, mais par la néceſſité de vivre avec ſanté & avec force : qu'elle ſoit tres-ſimple *p. 148. B. O. edit. 1641.* : plûtôt du poiſſon que de la chair, plûtôt ce qui ſe mange crud, que ce qu'il faut aprêter au feu. Un repas par jour, le ſoir ; deux tout *p. 151. B.* au plus. C'eſt à dire, outre le ſouper, un déjeuner *p. 158. A.* de pain ſec, ſans boire. Pour la boiſſon, il proûve contre les Encratiſtes, que l'uſage du vin eſt permis : & cela par l'éxemple de J. C. même :

mais il veut que l'on en boive peu, & ſeulement le ſoir; pas même beaucoup d'eau. Il défend le
p. 141. B. vin aux jeunes gens. Il blâme ceux qui abuſoient des agapes, & les convertiſſoient en de grands repas. Il ſuit les préceptes de S. Paul, défendant de manger des viandes immolées, & permettant toutefois de manger avec les infideles, quand on
p. 144. D. eſt prié : alors il exhorte à ne point craindre la
c. 3. varieté des viandes, ni la rechercher. Il défend tout ce qui ſent le luxe, dans les meubles & la
c. 4. vaiſſelle, & même l'argent. Il défend les inſtrumens de muſique, les chanſons prophanes, même dans les repas : & n'y permet que des canti-
c. 5. ques ſpirituels. Il ne permet de rire que peu, mo-
c. 6. deſtement & ſans éclater : il défend tous les diſ-
c. 7. cours deshonêtes, & donne pluſieurs préceptes de civilité & de politeſſe dans la converſation &
c. 8. le commerce de la vie. Il ne veut point que les chrétiens ſe ſervent de courones de fleurs, ni de parfums, ou d'huiles de ſenteur : ſi ce n'eſt pour des onctions médicinales.

c. 9. Il régle la maniere de paſſer la nuit. Aprés le repas nous loüerons Dieu, des biens qu'il nous a donés, & de la journée, que nous avons paſſée. Puis on dormira dans des lits qui ne ſoient, ni précieux, ni trop mous. On dormira peu, afin d'alonger la vie : dont le ſommeil ſemble un tems
p. 185. D. perdu. On ſe relévera pluſieurs fois la nuit pour prier. On ſe lévera avant le jour, les hommes pour étudier ou travailler; les femmes pour filer,

On ne dormira jamais le jour. Ce précepte est remarquable dans un païs aussi chaud que l'Egypte. Comme la corruption des mœurs y étoit excessive, il y traite à fond la matiere de la chasteté, & montre solidement & en philosophe combien toute sorte d'impureté est contraire à la raison. La seule fin de l'union des deux sexes est la production des créatures raisonables, qui doivent durer éternellement. L'homme est particulierement l'image de Dieu, entant qu'il concourt avec lui à la production d'un homme. Il faut donc, ou se marier, ou s'abstenir entierement: & puisque l'on délibere même si l'on doit se marier : à plus forte raison ne doit-on pas regarder ce commerce comme une nécessité, pareille à la nourriture, & d'un usage ordinaire. Il est injuste de chercher le plaisir seul dans le mariage : dont l'usage doit être réglé par la raison & l'honêteté: & est toûjours dangereux, quoique légitime. Il faut être continuellement attentif à la présence de Dieu : qui voit dans les ténébres les plus obscures ; & respecter nos corps, qui sont ses temples.

c. 10. p. 188. A. p. 193. C. p. 192. C. p. 195. C.

Comme la parure tend principalement à la débauche, il traite ensuite des habits. Il veut qu'ils soient simples, pour la nécessité de se couvrir: mais que la persone vaille toûjours mieux que ce qui la couvre. Il veut que les habits soient blancs & sans aucune teinture: & qu'ils ne soient point traînans : mais il permet aux femmes un peu plus

c. 10. p. 197. p. 201. A. p. 203. D.

de délicatesse qu'aux hommes. Le blanc étoit la couleur la plus en usage chés les Grecs & les Romains : & ils portoient ordinairement des habits
c. 12. longs. Clément descend jusques à la chaussure. Il conseille aux femmes d'être toûjours chaussées, pour la bienséance : & aux hommes d'aller toû-
c. 12. jours nuds pieds, hors à la guerre. Il défend l'or &
p. 199. A. p. 217. 123. les pierreries : de se farder & de se teindre le poil.
lib. III. c. 1. Il continuë dans le troisiéme livre, recommandant la vraye beauté, qui est l'intérieure : & la
c. 2. seule, dit-il, que N. S. a voulu avoir. Il montre qu'il est indigne d'une honête femme de se pa-
c. 3. rer : & encore plus d'un homme. Toutefois il permet aux femmes de s'orner, pour plaire à leurs
c. 11. p. 245. D. maris. Mais dans les hommes il blâme le trop grand soin de se peigner, de se raser, de se rendre semblable aux femmes : & il condamne ab-
p. 248. B. solument l'usage des faux cheveux. Il s'éléve contre la molesse infame qui régnoit chés les Romains : & loüe la frugalité des Scytes, des Ger-
c. 4. mains, des Gaulois & des Arabes. Il blâme la multitude des esclaves : particulierement les eunuques, les nains, les monstres : & les bêtes, que les femmes nourrissoient plûtôt que des pauvres.
c. 5. 9. Il défend de se baigner trop souvent : mais seulement pour la santé ou la propreté, & condamne sur tout les bains communs d'hommes & de femmes.

c. 6. 7. Il montre qu'il n'y a que le chrétien qui soit vrayement riche : & que son tresor est la frugalité.

Il conſeille de s'éxercer le corps, principalement c. 10.
en jeuneſſe ; & propoſe aux hommes, la lutte, la paûme, la promenade : mais ſur tout le travail pour le beſoin de la vie : tirer de l'eau, fendre du bois, bêcher la terre : aux femmes le ménage & le ſervice domeſtique. Il condamne les c. 11. p. 253. D.
dez & les jeux ſemblables : l'oiſiveté & ſes ſuites, les ſpectacles du cirque ou du théatre, comme une ſource de corruption pour les mœurs ; c. 254. C.
quand on ne les prendroit que pour un ſimple divertiſſement. Il dit, que les hommes & les femmes doivent aller à l'égliſe vétus modeſtement, c. 255. D.
d'un pas grave, gardant le ſilence ; avec une charité ſincere, chaſtes de corps & de cœur, diſposés à prier. Les femmes voilées. Qu'au ſortir de l'égliſe elles ne doivent pas quitter leur modeſtie, ni croire qu'il leur ſoit permis de prendre un air vain & diſſipé avec les gens du monde. Il recommande la ſainteté du baiſer de paix : & n'aprouve pas la mauvaiſe hardieſſe de quelques chrétiens, qui afectoient de ſalüer les freres à haute voix dans les ruës : ſe découvrant inutilement aux infideles. Il recommande de vivre parmi eux avec une grande diſcrétion. Voilà un ſommaire du pédagogue, qui peut donner quelque idée de la vie des chrétiens du ſecond ſiecle. Car encore que les préceptes propoſent d'ordinaire la perfection : Saint Clément Aléxandrin étoit homme de trop bon ſens, pour propoſer à tous les chrétiens de telles régles : ſi elles n'euſ-

ſent été praticables, & pratiquées de pluſieurs.

XXXVIII. Stromates de S. Clément Aléxandrin. *lib.* 4. *p.* 475. D.

Les ſtromates ou tapiſſeries ſont ainſi nommées, comme Clément dit lui-même, parce que c'eſt un tiſſu de la philoſophie chrétiene, où l'auteur paſſe d'une matiere à l'autre ſans ordre: mais avec une agréable varieté. Et il les avoit ainſi compoſées exprés, pour les rendre obſcu-

l. 1. *p.* 276. C. res aux profanes. Dans le premier il marque la

p. 271. C. diſtribution de l'euchariſtie, en ces termes: Quand on a diviſé l'euchariſtie ſelon la coûtume, on permet à chacun du peuple d'en prendre ſa part. Et il dit, que l'on doit à proportion éxaminer, ſi l'on eſt digne d'inſtruire les autres, ou de recevoir la

Pedag. lib. II. *c.* 2. *p.* 151. C. ſainte doctrine. Il dit ailleurs, que le vin de l'euchariſtie doit être mêlé d'eau, pour marquer l'union de l'eſprit avec nôtre humanité. Le principal ſujet de ce premier livre des ſtromates, eſt de montrer l'utilité de la philoſophie humaine à

p. 278. D. un chrétien: quand ce ne ſeroit, que pour la ré-

p. 282. D. futer avec conoiſſance de cauſe. Il dit, qu'elle a ſervi aux Grecs pour les préparer à l'évangile,

p. 299. comme la loi aux Hebreux. Il raporte l'origine des ſciences & des arts, & l'hiſtoire de la philoſo-

p. 320. phie chés les Grecs, & les autres peuples; & montre que celle des Hebreux eſt la plus ancienne de toutes: ſuivant la méthode de Tatien, qu'il

p. 333. cite. Il marque éxactement la chronologie, & compte depuis la naiſſance de J. C. juſques à la

p. 340. B. mort de l'empereur Commode, cent quatre-vingts-quatorze ans, & un mois. Ce qui revient

à

à l'an cent quatre-vingts-douze, ſelon nous; car les Aléxandrins mettoient la naiſſance de J. C. deux années plus tard. Il raporte diverſes opinions touchant le jour de la naiſſance de J. C. & celui de ſa paſſion.

Dans le ſecond livre il dit : La foi que les Grecs décrient comme vaine & barbare, eſt un préjugé volontaire, un conſentement pieux. Il montre, contre les diſciples de Baſilide & de Valentin : que la foi n'eſt pas naturelle à de certains hommes, mais qu'elle vient de leur choix. Il définit l'infidele : Celui qui aime volontairement le faux. Il montre que le commencement de toutes les ſciences n'eſt pas la démonſtration, mais la foi; que de la foi vient la pénitence; qu'il y en a une premiere, pour ceux qui ont vécu dans l'ignorance de la gentilité : & une ſeconde, que Dieu par ſa bonté acorde à ceux qui ſont tombés dans quelque peché, étant fideles. Mais qu'elle doit être unique & ſans rechutes : & que les fréquens retours de peché & de pénitence ne diférent de l'infidelité, ſinon en ce que l'on peche avec conoiſſance. C'eſt une préparation à pecher, & une aparence de pénitence.

p. 362. B.
p. 366. C.
p. 369. C.
p. 385. B.

XXXIX. Doctrine ſur le mariage.

p. 421.

Il commence enſuite à traiter du mariage. Il raporte les diverſes opinions des philoſophes. Démocrite & Epicure le rejettoient, comme un embaras & une ſource de chagrins. Les Stoïciens le comptoient pour indiférent, les Péripatéticiens pour un bien : mais de quelque maniere

qu'ils parlassent, la plûpart étoient débauchés; & entretenoient des femmes, ou pis encore. Il aporte les raisons pour aprouver le mariage. La conformation naturelle des corps, l'intention du Créateur: Croissés, multipliés. Que c'est une perfection de produire son semblable, pour remplir sa place. Que dans les maladies & la vieillesse il n'y a point de secours pareil, à celui d'une femme & des enfans. Il recommande la sainteté de cette societé.

Dans le troisiéme livre il continuë cette matiere, & réfute les hérétiques, qui combatoient p. 428. B. le mariage par des excés oposés. Les Nicolaïtes, les disciples de Carpocrate, & de son fils Epiphane, vouloient que les femmes fussent communes, p. 431. C. comme les autres biens. Les Marcionites au contraire, croyant la matiere mauvaise, s'abstenoient du mariage: pour ne pas emplir le monde fait par le Créateur. Ainsi ils étoient continents, par haine du Créateur, & non par choix: & cependant ils ne laissoient pas de se nourrir de ce qu'il avoit p. 260. A. créé, & de respirer son air. Tatien condamnoit aussi le mariage: comme détournant de la priere, & faisant servir à deux maîtres. Jules Cassien disciple de Valentin, étoit de la même opinion: & p. 465. B. plûtôt que d'aprouver la génération, il disoit que p. 469. D. J.C. n'avoit eu un corps qu'en aparence. Les hérétiques du premier genre disoient, qu'il faloit vivre comme on vouloit, & user indiféremment de la liberté de l'évangile. On répondoit qu'il doit être

libre auſſi de pratiquer la vertu : & que c'eſt ſans doute le plus ſeur. De plus, ou cette liberté devoit être bornée à certains plaiſirs, & ce n'étoit plus la liberté parfaite qu'ils prétendoient : ou ſi elle étoit ſans bornes, il n'y avoit, ni impureté, ni aucune abomination qui ne fût permiſe. Or l'état de celui-là n'eſt pas heureux, qui entretient ſes paſſions, au lieu de les réprimer ; puiſque la paſſion qui tend au plaiſir, eſt un deſir mêlé d'inquiétude & de douleur.

L'autre genre d'hérétiques pouſſoit la continence à l'excés ; diſant que toute union des ſexes étoit criminelle : & condâmnant leur propre origine. Ils ſe vantoient d'imiter le Seigneur : mais p. 446. D.
ils ne conſidéroient pas, qu'il avoit ſon épouſe l'égliſe, que ce n'étoit pas un homme ordinaire, qui eût beſoin de ſecours, ou de poſterité ; étant immortel & fils unique de Dieu. Clément aplique à ces hérétiques la prédiction de S. Paul : 1. Tim. IV.
touchant ceux qui viendroient dans les derniers p. 462. C.
tems défendre le mariage. Et leur opoſe les p. 448. B.
éxemples des apôtres S. Pierre & S. Philippe qui étoient mariés, & eurent des enfans. Il dit, p. 450. A.
que la continence des payens ne va qu'à combatre les deſirs ; & ne leur pas obéir, juſques aux œuvres, joüiſſant cependant du plaiſir de la penſée : & celle des chrétiens à ne pas même deſirer : mais que l'on ne peut avoir cette continence que par la grace de Dieu. Il marque clai- p. 459. D.
rement la perfection de la continence des eunu-

ques volontaires : mais il s'étend principalement ſur le mariage, à cauſe des hérétiques.

XL. Du martyre. Dans le quatriéme livre il traite du martyre, & prémierement il montre ce que c'eſt que la p. 479. D. mort, & comme on la doit mépriſer ; puis il marque que le vray martyr ne donne pas ſa vie ſeulement par la crainte des peines éternelles, ou l'eſpérance des récompenſes : mais par une vraye charité, & qu'il croit même avoir obligation à ceux qui le délivrent de cette vie. Il com- p. 481. B. bat deux ſortes d'hérétiques. Les uns diſoient, que le vray martyre étoit la conoiſſance du vray Dieu : mais que celui qui le confeſſoit aux dépens de ſa vie, étoit homicide de ſoi-même. D'autres s'empreſſoient à ſe livrer eux-mêmes à la mort, p. 496. C. en haine du Créateur. Il raporte les éxemples de pluſieurs payens, qui avoient ſoufert conſtament la mort & les tourmens ; puis il ajoûte : Toute p. 497. B. l'egliſe eſt pleine de perſones de l'un & de l'autre ſexe, qui s'exercent toute leur vie à mourir avec ardeur pour J. C. Car, ſuivant nos maximes, on peut philoſopher ſans lettres ; ſoit un Grec, ſoit un barbare, ſoit un eſclave, un vieillard, un enfant, une femme, la vertu convient à tous : & il eſt toûjours tems de s'y apliquer.

p. 501. C. Les payens diſoient : Si Dieu a ſoin de vous, pourquoi permet-il que vous ſoyés perſecutés & p. 504. D. mis à mort ? Clément répond : Nous ne croyons pas que Dieu veüille les perſécutions ; mais il les a préveuës, & nous en avertit, afin de nous

exercer à la fermeté. Et puis nous ne sommes pas seuls exposés à des suplices. Mais les autres, diront les payens, sont des criminels; ainsi, répond-il, ils reconoissent eux-mêmes nôtre innocence, & que l'on nous punit injustement. Or l'injustice du juge ne fait rien contre la providence. Le juge est maître de sa sentence. Ce n'est pas un instrument inanimé, qui soit tiré comme avec des cordes, par une cause extérieure. On l'éprouve sur la justice, comme nous sur la patience : il sera jugé, pour nous avoir condamnés sans nous conoître, ni vouloir nous conoître : & pour s'être laissé emporter à une prévention sans fondement, sur le seul nom de chrétien. Mais enfin, dit-on, pourquoi Dieu ne vous secoure-t-il pas ? Et quel mal nous fait-on, de nous mettre par nôtre mort en liberté d'aller au Seigneur, & de nous faire changer de vie, comme nous changerions d'âge ? Si nous sommes sages, nous aurons obligation à ceux, qui nous donent occasion de partir promptement. Si les autres conoissent la verité, ils se jetteroient en foule dans le même chemin. Il ajoûte cette parole de Socrate : Mes accusateurs peuvent bien me faire mourir, mais ils ne me peuvent nuire. Il réfute l'erreur de Basilide : qui pour sauver la providence, vouloit que tous ceux qui soufroient eussent peché, du moins dans une vie précédente : & il soutient que la persécution n'arrive, ni par la volonté de Dieu, ni sans sa volonté : mais par sa permission.

Socr. apolog. p. 30. D.

p. 507. A.

p. 508. B. Il explique l'amour des ennemis, en distinguant
p. 511. C. le peché d'avec l'homme pecheur ; & dit nettement que l'inimitié & le peché, ne sont rien sans
p. 516. A. le pecheur & l'ennemi. Au sujet de la charité, il cite l'épître de S. Clément aux Corinthiens, & le nomme apôtre. Expliquant cette parole du Sauveur :
Matth. v. 28. Celui qui a regardé une femme pour la desirer,
p. 520. C. a déja commis l'adultére en son cœur : Il dit, que le peché ne consiste pas seulement au desir de l'action criminelle, mais au plaisir de voir la beauté, si ce plaisir est selon la chair. Et celui qui regarde avec une charité pure, ne songe pas à la chair, mais à la beauté de l'ame : & ne regarde le corps que comme une statuë, dont la beauté le ramene à l'ouvrier & à la beauté essentielle. Il
p. 521. C. montre, que les femmes ne sont pas moins capables de la perfection, que les hommes : & s'étend sur leurs devoirs, particulierement à l'égard de leurs maris infideles. Il dit, que la vertu est ce qui dépend le plus de nous, & que persone ne peut
p. 523. D. nous en détourner. Car c'est un don de Dieu, qui ne dépend d'aucun autre que de lui. En quoi il marque nettement l'acord du libre arbitre & de la grace.

p. 519. B. Pour montrer la perfection du vray chrétien, qu'il apelle *Gnostique* ; il dit, que si par impossible, la conoissance de Dieu pouvoit être séparée du salut éternel, il choisiroit, sans hésiter, la conoissance ; & que si Dieu lui promettoit l'impu-
p. 522. D. nité, en faisant ce qu'il défend, on lui offroit à

ce prix la récompense des bienheureux, ou s'il croyoit se pouvoir cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire, contre ce qu'il a une fois choisi, comme conforme à la raison & bon par soi-même. Aussi, dit-il, que celui qui n'est juste que par p. 531. D.
la crainte de la peine, ou de la haine des hommes, ou de quelqu'autre péril, auquel son crime l'expose, n'est pas bon volontairement : non plus que celui qui ne s'abstient du crime, que par l'espérance de la récompense, qu'il doit recevoir, même de Dieu : c'est paroître juste, plûtôt que l'être. Il dit, que Dieu châtie par trois p. 536. C.
raisons : pour rendre meilleur celui qui est châtié ; pour donner éxemple aux autres : & afin que celui qui est maltraité ne soit pas méprisé, & exposé à une nouvelle injure.

Le cinquiéme livre des stromates est principalement employé à montrer, que les Grecs avoient pris des barbares, & en particulier des Hebreux, toute leur sagesse, & la maniere de l'enseigner. Il montre l'usage & l'antiquité des sym- p. 555. D.
boles & des enigmes. Il en rend raison : pour aider la mémoire par la bréveté ; pour ne com- p. 574. B.
muniquer la vraye philosophie & la vraye théologie, qu'à ceux dont la fidelité & les mœurs seroient éprouvés : afin que ceux, qui voudroient s'instruire eussent besoin de maître ; ce qui les excite à étudier, & fait qu'ils sont moins trompés : enfin pour rendre la verité plus vénérable, par la dificulté d'en aprocher.

Il dit, que la grande dificulté de parler de Dieu, vient de ce qu'il est le premier principe de tout. Or en chaque chose le principe est dificile à trouver. Et comment exprimer celui qui n'est, ni genre, ni diférence, ni espece, ni individu, ni nombre, ni accident, ni sujet? Ce n'est pas bien dit, même de l'apeller tout. Car le tout est de l'ordre de la grandeur, & Dieu est le pere de tout. Il ne faut pas dire non plus, qu'il ait des parties, puisque l'unité est indivisible: c'est pourquoi il est infini, non parce qu'on ne peut rien penser au delà, mais parce qu'il est sans distance & sans bornes. Il est aussi sans figure & sans nom: & si nous le nommons, c'est improprement: soit que nous le nommions Un, ou Bon, ou Esprit, ou Etre, ou Pere, ou Dieu, ou Créateur, ou Seigneur. Ce n'est pas que nous disions un nom qui lui soit propre, c'est par indigence que nous nous servons de ces beaux noms: pour fixer nôtre pensée & l'empécher de s'égarer sur d'autres objets. On conoît les choses, ou par ce qu'elles sont en elles-mêmes, ou par le raport, qu'elles ont les unes aux autres: & rien de tout cela ne convient à Dieu. On ne peut le comprendre non plus, par une science démonstrative, car elle est fondée sur ce qui est antérieur & plus conû: & rien ne précede l'Eternel. Il ne reste pour conoître ce Dieu inconû, que sa grace & son Verbe.

XLI. Idée du vray Gnostique.

Il commence dans le sixiéme livre à donner l'idée de son Gnostique, & de la vertu chrétiéne: dont

dont il dit, que ſon pédagogue ne contenoit que p. 616. B.
les premiers élémens. Il dit, que le véritable p. 648. D.
Gnoſtique, tel qu'étoit Jacques, Pierre, Jean, Paul, & les autres apôtres: ſait tout, & comprend tout, par une conoiſſance certaine. Que cette ſcience, ou *Gnoſe*, d'où il prend ſon nom, eſt le principe de ſes deſſeins, ou de ſes actions: & s'étend même aux objets, qui ſont incompréhenſibles aux autres hommes: parce qu'il eſt diſciple du Verbe, à qui rien n'eſt incompréhenſible. La lib 7. p 732 D.
foi eſt une conoiſſance ſommaire des verités les p. 710. A.
plus nécesſaires. La ſcience eſt une démonſtra- p. 710. A.
tion ferme, de ce qu'on a apris par la foi. La philoſophie prépare à la foi, ſur laquelle eſt fondée la ſcience.

Ce gnoſtique n'eſt plus ſujet aux paſſions; ſi ce n'eſt à celles, qui ſont néceſſaires, pour l'entretien du corps: comme la faim & la ſoif. Il s'eſt rendu maître de celles, qui peuvent troubler l'ame; comme la colere & la crainte: & n'admet pas même celles, qui paroiſſent bonnes; comme la hardieſſe, la jalouſie, la joye, le deſir. Son ame eſt dans une conſiſtance ſolide, éxemte de tout changement. Il n'a point beſoin de hardieſſe: parce que rien en cette vie n'eſt fâcheux pour lui, ni capable de le détourner de l'amour de Dieu. Il n'a point beſoin de ſe rendre tranquile: parce qu'il ne tombe point dans la triſteſſe, perſuadé que tout va bien. Il n'entre point en colere, & rien ne l'émeut: parce qu'il aime toûjours

Dieu, & est tourné tout entier vers lui seul; ensorte qu'il ne peut haïr aucunes de ses créatures. Il n'a point de jalousie, parce que rien ne lui manque. Il n'aime persone, de cette amitié commune : mais il aime le Créateur, par les créatures. Il n'est sujet à aucun desir, parce qu'il n'a aucun besoin selon l'ame : étant déja par la charité avec
p. 651. B. son bien aimé. L'action même de cette charité n'est point un mouvement violent : mais une union étroite de l'ame avec son bien, qu'elle embrasse sans distinction de temps ni de lieu. Elle est déja par la charité où elle doit être, & ne desire rien, parce qu'elle a l'objet de son desir, autant qu'il est possible.

Ainsi le gnostique est plûtôt délivré de ses passions, qu'occupé à les modérer. La joye de la contemplation, dont il se repaît continuellement sans en être rassasié, ne lui permet pas de sentir les petits plaisirs de la terre. Il ne lui reste plus de sujet, pour retourner aux biens du monde; aprés avoir reccû la lumiere inaccessible. Il habite déja par la charité avec le Seigneur, quoique son corps paroisse encore sur la terre. Il ne se tire pas de la vie, parce qu'il ne lui est pas permis : mais il tire son ame des passions. Il permet, sans y prendre part, que son corps use des choses nécessaires, pour ne pas être cause de sa mort.
p. 654. B. Il sera donc acoûtumé à mépriser tout ce qu'il y a de fâcheux. Il sera infléxible aux voluptés du jour ou de la nuit. Sa vie frugale le rendra tem-

pérant, composé, grave. Il aura besoin de peu : & de ce peu même il n'en fera pas son capital, & ne s'y apliquera, qu'autant qu'il sera nécessaire. Il comptera pour une perte, le tems qu'il sera obligé de doner à la nourriture.

Clément montre ensuite quel usage son gnostique pourra faire, de toutes les sciences humaines. Ce sera son divertissement, quand il voudra p. 695. B. se relâcher de ses occupations plus sérieuses : comme des confitures à la fin du repas. Il dit, que c'est une foiblesse de craindre la philosophie p. 655. A. des payens. La foi qui peut être ruinée par leurs raisonemens, est bien fragile : la verité est inébranlable ; la fausse opinion s'éface. Il marque l'usage de la musique, pour régler les mœurs. Dans p. 659. C. nos repas, dit-il, nous chantons, en buvant les uns aux autres : nous charmons nos passions, & nous loüons Dieu, des biens qu'il nous donne si abondamment, pour la nourriture de l'ame & du corps. Le gnostique n'estimera pas beaucoup p. 664. C. de vivre : mais de bien vivre. Quand il aura des enfans, il regardera sa femme comme sa sœur ; puisqu'elle la doit être un jour, lorsqu'ils auront quitté leurs corps. Il prie à toute heure, de la pensée. Premierement il demande la rémission p. 665. C. de ses pechés : puis de ne plus pecher ; afin de pouvoir bien faire, & par la pureté de cœur arriver à voir Dieu face à face, par son Fils. Il dit, p. 667. B. que le véritable prêtre, & le véritable diacre, n'est pas estimé juste, parce qu'il est prêtre : mais

il eſt mis en ce rang, parce qu'il eſt juſte : & les promotions qui ſe font dans l'égliſe, d'evêques, de prêtres & de diacres, ſont des imitations de la gloire des anges.

p. 697. D. La philoſophie n'a plû qu'aux Grecs, & non pas à tous. Chaque philoſophe n'a eu que peu de diſciples. La doctrine de nôtre maître n'eſt pas demeurée dans la Judée, elle s'eſt répanduë par toute la terre : perſuadant les Grecs & les barbares, en chaque nation, en chaque ville, en chaque bourgade : amenant à la verité les familles entieres, & chacun des auditeurs en particulier, & même pluſieurs philoſophes. La philoſophie payenne s'évanoüit auſſitôt, ſi le moindre magiſtrat la défend : nôtre doctrine, depuis qu'elle a commencé à être anoncée, eſt défenduë par les empereurs, les rois, les gouverneurs particuliers & leurs officiers : une infinité d'hommes l'attaque, & fait tous les éforts poſſibles pour l'exterminer ; & elle fleurit de plus en plus.

Dans le ſeptiéme livre, Clement montre que le gnoſtique eſt le ſeul véritablement pieux : pour réfuter la calomnie d'athéiſme, dont les payens prenoient le plus grand prétexte des per-

p. 700. D. ſécutions. Le ſervice de Dieu eſt le ſoin continuel, que le gnoſtique prend de ſon ame : & ſon aplication à Dieu, par une charité qui ne ceſſe point. A l'égard des hommes, il y a deux ſortes de ſervices ; l'un pour les rendre meilleurs, l'autre pour les ſoulager. Dans l'égliſe les prêtres

s'aquitent du premier, les diacres du ſecond. Le gnoſtique ſert ainſi Dieu dans les hommes, s'apliquant principalement à les ramener à lui. Rien n'eſt meilleur ſur la terre, que l'homme pieux, ni dans le ciel, que l'ange bienheureux. Mais la plus parfaite, la plus ſainte, la plus dominante, royale, bienfaiſante, eſt la nature du Fils : la plus aprochante du ſeul Toutpuiſſant. *p. 702. A.*

Par ces paroles il ſembleroit que Clement diſtingueroit la nature du Fils de Dieu, de celle du Pere, s'il ne diſoit ailleurs : Nôtre pédagogue eſt le Dieu JESUS, le Verbe conducteur de toute la nature humaine, le Dieu qui aime les hommes. Et encore : Dieu ne hait rien, ni le Verbe : car tout deux ſont un, c'eſt à dire Dieu. Et encore : Le Dieu de l'univers eſt ſeul bon, juſte, Créateur, le Fils dans le Pere. Et encore, à la fin du pédagogue : Loüons & remercions le ſeul Pere & le Fils ; le Fils & le Pere nôtre pédagogue, & le Fils nôtre maître avec le S. Eſprit. Tout à un, en qui eſt tout ; par qui tout eſt un. Et dans le cinquiéme des ſtromates, expliquant un paſſage de Platon, il dit : Je ne puis l'entendre autrement que de la ſainte Trinité. Car le troiſiéme eſt le S Eſprit & le Fils eſt le ſecond. *1. Pæd. c. 7. p. 109. D.* *c. 8. p. 113. D.* *p. 119. D.* *p. 598. D.*

L'action du gnoſtique parfait eſt de converſer avec Dieu par le grand pontife auquel il ſe rend ſemblable autant qu'il eſt poſſible, en ſervant Dieu de toutes manieres. Les ſacrifices agréables à Dieu ſont les vertus : l'humilité avec *p. 706. B.*

la ſcience, ſe captiver, ſe détruire ſoi-même: faire mourir le vieil homme, c'eſt à dire le peché
p. 707. B. & les paſſions. Dieu ne peut être touché, ni par le plaiſir ſenſible, ni par l'intéreſt: & par conſéquent il n'a beſoin, ni de ſacrifices, ni d'ofrandes, pour orner des temples, ni de gloire extérieure: il ne cherche pas la dépenſe, mais l'afection, dans les ſacrifices. Or ce culte extérieur
p. 719. A.
p. 708. B. étoit toute la religion des payens. L'image de Dieu la plus reſſemblante, eſt l'ame du juſte, formée ſur le modéle de la loi éternelle du Verbe: qui eſt la premiere image de Dieu, enſorte que l'homme eſt le troiſiéme. Ceci eſt dit, pour opoſer aux idoles la vraye image de Dieu. Le gnoſtique honore Dieu, non en certains lieux déterminés, ni en certains jours de fête, mais toute ſa vie & en tout lieu, où il trouve des gens de ſa créance, ou même ſeul: parce qu'il croit, que Dieu eſt par tout. Toute ſa vie eſt une fête,
p. 718. B. il loüe Dieu en labourant, en navigeant, en tout
p. 719. D. état. Il y avoit toutefois déslors des heures mar-
p. 722. quées pour la priere: comme Tierce, Sexte &
p. 724. C. None. On ſe tournoit à l'orient, & la poſture ordinaire en priant, étoit de lever la tête & les mains au ciel: on levoit même les pieds, en répondant à la concluſion de la priere: mais le gnoſtique s'éxerçoit à l'oraiſon continuelle & mentale.

S. Clément ajoûte: Le gnoſtique fait du bien, autant qu'il peut, à tous les hommes. S'il eſt conſ-

tiтué en autorité, comme Moïse : il gouverne ceux qui lui ſont ſoumis, pour leur ſalut. Il a toutes les vertus du courage : la fermeté, la gran- p. 709. A.
deur d'ame, la libéralité, la magnificence. Ce qui fait qu'il n'eſt touché, ni des plaintes du vulgaire ; ni de ſon eſtime ou de ſes flateries. Il eſt tranquile, prudent, modéré, tempérant, riche : parce qu'il ne deſire rien, & a beſoin de peu ; juſte ; bienfaiſant, fidele. L'aplication qu'il a par la priere aux choſes ſpirituelles, le p. 715. D.
rend doux, afable, patient : & en même tems ſévere, juſques à n'être pas même tenté : ne donant priſe ſur lui, ni au plaiſir, ni à la douleur. Sa tempérance ne vient, ni du deſir de la gloi- p. 739. A.
re, comme celle des athlétes ; ni d'avarice, ni d'amour de la vie & de la ſanté, ni de ruſticité & d'ignorance des plaiſirs : mais de conoiſſance & de vraye charité. Si la raiſon l'apelle à être juge, il ſera infléxible : n'acordant rien aux paſſions, & marchant ferme où la juſtice le mene naturellement.

Comme un homme vulgaire demande à Dieu p. 726. B.
la ſanté, ainſi le gnoſtique demande la perſévérance dans la vertu. Il lui ofre des prieres & des p. 728. B.
loüanges : il lit l'écriture ſainte avant le repas, il chante des pſeaumes & des hymnes pendant le repas, & avant que de ſe coucher. Il prie encore la nuit. Sa priere vocale ne conſiſte pas en beaucoup de paroles. Il prie en tout lieu, mais en ſecret dans le fonds de ſon ame ; en promenade,

en converſation, dans le repos, pendant la lectu-
p. 747. C. re, ou le travail. Il loüe Dieu continuellement, non ſeulement le matin en ſe levant & à midi: mais ſe promenant, dormant, s'habillant. Il rend toûjours gloire à Dieu, comme les ſéraphins d'Iſaïe. Il ne jure point: parce que ſes paroles ſont plus dignes de foi, que les ſermens des au-
p. 729. D. tres. La dignité du gnoſtique croît encore, quand il eſt chargé de gouverner les autres: & de leur
p. 741. B. procurer, par l'inſtruction, le plus grand de tous les biens, qui eſt l'union à Dieu. Cet homme parfait, menant comme les apôtres une vie commune, même dans le mariage: eſt audeſſus du ſolitaire, qui n'a ſoin que de lui-même, & qui ſe met à couvert des tentations: au lieu que le premier y eſt continuellement expoſé, par le ſoin néceſſaire de ſa femme, de ſes enfans, de ſes domeſtiques & de ſes biens; qui ſervent d'éxercice à ſa vertu, ſans altérer la charité inébranlable, qui l'attache à Dieu.

XLII. Idée de l'hérétique. p. 753. C.

Clément répond enſuite à l'objection, que les payens & les Juifs tiroient de la multitude des héréſies; & montre qu'elles ne devroient détourner perſone, d'embraſſer la foi: puiſqu'il y avoit auſſi diférentes ſectes, chés les Juifs & chés les philoſophes Grecs. Au contraire, c'eſt un motif pour s'apliquer plus fortement à chercher la verité, & à la diſtinguer de l'erreur. Il y a des régles infaillibles, qui ſervent à condamner tous ceux, que la pareſſe ou la prévention empêchent

de

de s'en ſervir. La doctrine la plus éxacte n'eſt p. 755. B.
que dans la ſeule, vraye & anciéne égliſe, conformément aux écritures. Les hérétiques ſe ſont p. 757. A.
révoltés contre la tradition de l'égliſe, pour ſe jetter dans des opinions humaines. Ils ſe ſervent des écritures : mais ils en retranchent des livres entiers, & tronquent les autres. Ils choiſiſſent quelques paſſages, par-ci, par-là : & s'arrétent aux paroles, ſans pénétrer le ſens. Souvent quand ils ſont convaincus, ils ont honte de leurs dogmes, & les nient. Il n'y a rien qu'ils ne faſſent, plûtôt que d'abandoner les premieres places, qu'ils ont, dans leurs égliſes & dans leurs fauſſes agapes. La vanité leur fait imaginer, qu'ils ont p. 761. C.
rafiné ſur les anciens : au lieu qu'ils ſeroient bienheureux, d'avoir conſervé la tradition, qu'ils avoient receuë.

Il eſt facile, dit-il, de montrer, que leurs aſ- p. 764. D.
ſemblées humaines ſont plus nouvelles, que l'égliſe catholique. Le Seigneur eſt venu ſous Auguſte, & a préché vers le milieu du régne de Tibere. La prédication de ſes apôtres, juſques au miniſtere de Paul, finit ſous Néron. Les auteurs des héréſies ſont venus plus bas, vers le tems de l'empereur Adrien, & ont duré juſques au vieil Antonin : comme Baſilide, quoiqu'il ſe vante d'être diſciple de Glaucias interprete de Pierre : comme on dit que Valentin avoit écouté Théodade, qui étoit conû de Paul. Marcion a été du même tems. Cela étant, il eſt clair que ces héréſies, &

celles qui ſont venuës depuis, ſont ſorties de l'é-gliſe la plus anciéne & la plus vraye : ayant innové & falſifié la doctrine : & qu'il n'y a qu'une ſeule vraye égliſe : celle qui eſt éfectivement anciéne, qui contient les juſtes prédeſtinés. Car comme il n'y a qu'un Dieu & un Seigneur, il n'y a qu'une égliſe : que les héréſies s'éforcent de couper en pluſieurs. Baſilide ſe vantoit auſſi d'être diſciple de S. Matthias : mais, dit Clément, les apôtres n'ont eu qu'une tradition, non plus
p. 765. C. qu'une doctrine. Il nomme les héréſies de ſon tems, ſavoir celles de Valentin, de Marcion, de Baſilide ; les Pératiques, les Phrygiens, les Encratites, les Docites, les Aimatites, les Caïaniſtes, les Ophianiens, les Eutychiſtes, partie des
p. 756. C. Simoniens. Il rejette l'opinion de quelques-uns : qui diſoient, que la ſainte Vierge étoit acouchée comme les autres femmes. Le huitiéme livre des ſtromates contient les préceptes de dialectique & de métaphyſique, pour établir contre les Pyrroniens qu'il y a des conoiſſances certaines, & doner les moyens de les aquérir. C'eſt ce qui paroît de plus remarquable dans les ouvrages que nous avons de S. Clément Aléxandrin.

Valeſ. in Euſ. v. hiſt. c. 1. Il nous reſte quelques fragmens des Hypotypoſes, ſous le titre de doctrine orientale de Théodote : que l'on croit avoir été un des maîtres de
Ex ſcript. electa. n. 27. Clément. On y voit ces paroles remarquables. Les anciens prêtres n'écrivoient point : ne vou-

lant pas se détourner du soin d'enseigner, par celui d'écrire : ni employer à écrire, le tems de préméditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être aussi ne croyoient-ils pas, que le même naturel pût réüssir en l'un & en l'autre genre, de composer & d'instruire. Car la parole coule facilement, & peut enlever promptement l'auditeur : mais l'écrit est exposé à la censure des lecteurs, qui l'éxaminent à la derniere rigueur. L'écrit sert à assurer, pour ainsi dire, la doctrine : faisant passer à la postérité la tradition des anciens, par le ministere des écrivains. Or comme de plusieurs matieres, le fer n'attire que l'aiman : ainsi de plusieurs lecteurs, les livres n'attirent que ceux, qui sont capables de les entendre. Mais le gnostique n'est point jaloux, il donera à celui qui n'en est pas digne, plûtôt que de refuser à celui qui l'est : & quelquefois, par excés de charité, il communiquera sa doctrine à un indigne, qui l'en prie instamment. Non à cause de sa priere : car il ne cherche pas la gloire : mais à cause de sa persévérance à prier, qui est une disposition à la foi.

Ce fut la quatriéme année de Sévére, cent quatre vingts-seize de J.C. que la question de la pâque fut le plus fortement agitée. Les églises d'Asie, suivant une anciéne tradition, vouloient que la pâque fût célébrée le même jour, qu'il avoit été commandé aux Juifs d'immoler l'agneau, c'est à dire le quatorziéme de la lune : en quelque jour de la semaine qu'il se rencontrât.

XLIII. Question de la pâque. Conciles.
Eus. in Chron. lat. an. 197.
An. 196.
Eus. v. hist. 23.

Les autres églises répanduës par tout le monde, gardoient la coûtume qu'elles tenoient de la tradition apostolique ; de finir le jeûne, & célébrer la pâque le jour que le Sauveur est résuscité, c'est à dire le dimanche : & non pas un autre jour. A cette occasion furent tenus plusieurs conciles entre les evêques. Il y en eut un à Césarée en Palestine, où présiderent Theophile evêque de cette église & Narcisse evêque de Jerusalem : Cassius de Tyr, & Clarus de Ptolémaïde y assisterent avec plusieurs autres evêques, non seulement de Palestine, mais encore de quelques autres païs. Il fut conclu, que la pâque seroit célébrée le dimanche ; & on écrivit une lettre synodale, qui finissoit ainsi : On envoyera volontiers des copies de nôtre lettre à toutes les églises : de peur qu'on ne nous impute la faute de ceux, qui s'engagent témérairement dans l'erreur. Nous voulons aussi qu'ils sachent, que l'église d'Aléxandrie célebre la fête le même jour que nous. Ils nous en écrivent, & nous leur en écrirons réciproquement.

Eus. v. hist. c. 23.

Le pape Victor assembla un concile à Rome sur ce sujet. Il y eut aussi un concile des evêques de Pont, où présida Palmas evêque d'Amastris ; comme le plus ancien & le plus vénérable. Il y eut un concile des églises de Gaule, où présida S. Irenée. Un de Bachylle evêque de Corinthe : un des églises d'Osroëne & des païs voisins ; & un grand nombre d'autres : qui tous

d'un acord firent la même ordonance ; que la pâque devoit être célébrée le dimanche.

Celui qui parut le plus attaché à célébrer la pâque le quatorziéme jour, fut Polycrate evêque d'Ephese. Il y assembla les evêques d'Asie à la priere du pape ; & marqua la conclusion de leur concile, dans la lettre qu'il écrivit au pape & à l'église Romaine, en ces termes : Nous célébrons le jour de la pâque inviolablement, sans rien ajoûter ni diminuer. Car c'est dans l'Asie que se sont endormis au Seigneur ces grandes lumieres de l'église, qui résusciteront au jour de son glorieux avénement. Je veux dire Philippe l'un des douze apôtres, qui est mort à Hiérapolis : & deux de ses filles, qui sont demeurées vierges, jusques à une extrême vieillesse : & une autre de ses filles, qui étoit inspirée du S. Esprit, & aprés avoir vécu saintement est décedée à Ephese. Ajoûtés-y Jean, qui a reposé sur la poitrine du Seigneur : qui a été pontife & a porté la lame d'or, qui a été martyr & docteur : & enfin s'est endormi à Ephese. Et Polycarpe evêque & martyr à Smyrne : & Thraseas evêque & martyr d'Euménie, & mort à Ephese. Qu'est-il besoin de nommer Sagaris evêque & martyr, qui est mort à Laodicée ? & le bienheureux Papyrius & l'evêque Méliton ? qui s'est conduit en tout par le S. Esprit, & est enterré à Sardis : attendant d'être visité du ciel pour résusciter.

XLIV. Lettre de Polycrate. *Eus. v. hist. c. 24.*

Tous ceux-là ont célébré la pâque le qua-

torziéme jour de la lune, ſuivant l'évangile: ſans s'écarter, mais obſervant la régle de la foi. Et moi Polycrate, le dernier de vous tous, j'obſerve la tradition de mes parens, dont quelques-uns ont été mes maîtres. J'ai eu ſept evêques de mes parens, & je ſuis le huitiéme. Ils ont toûjours célébré le jour de pâque dans le temps où les Juifs purgeoient le levain. Moi donc qui ay vécu au Seigneur ſoixante & cinq ans, qui ay communiqué avec les freres de tout le monde, qui ay leû toute l'écriture ſainte; je ne ſuis point troublé de ce qu'on nous opoſe, pour nous faire peur. Car ceux qui étoient plus grands que moi, ont dit:
Act. v. 29. Il faut obéïr à Dieu, plûtôt qu'aux hommes. Polycrate ajoûtoit: Je pourrois mettre ici les noms des evêques préſens, que j'ai convoqués à vôtre priere. Si j'écrivois leurs noms, vous verriés leur grande multitude, & que conoiſſant ma pétiteſſe, ils n'ont pas laiſſé d'aprouver cette lettre: ſachant que je ne porte pas en vain ces cheveux blancs, mais que je me ſuis toûjours conduit ſelon J. C. Telles ſont les paroles de Polycrate.

Euſ. v. c. 24. Le pape Victor voyant cette réſiſtance, voulut retrancher de la communion les égliſes de toute l'Aſie & des environs, comme tenant une doctrine particuliere: & les nota par ſes lettres; déclarant abſolument excommuniés tous les freres de ces quartiers-là. Mais les autres evêques n'aprouverent pas tous cette conduite: & l'exhorterent fortement à conſerver la paix & la cha-

rité. Plusieurs lui en écrivirent, entr'autres S. Irenée, au nom des freres qu'il gouvernoit en Gaule. Il soutenoit, que le mystere de la résurrection du Sauveur ne devoit être célébré que le dimanche; mais qu'il ne faloit pas retrancher du corps de l'église universelle un si grand nombre d'églises, pour cet atachement à leur anciéne coûtume. Voici les paroles de S. Irenée.

Cette dispute ne regarde pas seulement le jour de la pâque, mais la maniere du jeûne même. Car les uns croyent ne devoir jeûner qu'un jour, d'autres deux, d'autres davantage: quelques uns comptent pour leur jeûne quarante heures du jour & de la nuit. On croit avec raison, que S Irenée ne parle ici que des jeûnes de la semaine sainte, qui étoient les plus rigoureux de tous: ensorte que l'on passoit au moins un jour, comme le vendredi saint, sans prendre aucune nourriture. Il ajoûte: Et cette diversité d'observances n'a pas commencé de nôtre tems; mais il y a long-tems sous nos prédécesseurs: qui semblent n'avoir pas usé d'assés de précaution, en observant des coûtumes introduites par simplicité, ou par ignorance. Toutefois ils ont tous gardé la paix, & nous la gardons entre nous: ainsi la diférence des jeûnes confirme l'unité de la foi. XLV. Lettre de S. Irenee.

S. Irenée ajoûtoit, parlant toûjours à Victor: Les prêtres, qui avant Soter ont gouverné l'église où vous présidés aujourd'hui: je veux dire Anicet, Pius, Hygin, Télesphore, Sixte, n'ont

pas gardé cette observance, ni ne l'ont permise à ceux qui étoient avec-eux : mais ils ont conservé la paix, avec ceux des églises où on la gardoit, quand ils venoient les trouver : quoique la contrarieté des observances parût plus en cette rencontre : & jamais persone n'a été chassé de l'église, pour cette coûtume. Au contraire, vos prédécesseurs ne gardant point cette observance, n'ont pas laissé d'envoyer l'eucharistie à ceux des églises qui la gardoient. Ainsi parloit S. Irenée : & il ajoûtoit ensuite ce qui se passa entre S. Polycarpe & le pape S. Anicet. On croit que cette lettre au pape Victor, est la lettre synodale du concile de Gaule, qui fut tenu sur ce sujet par S. Irenée. Il écrivit à plusieurs autres evêques, touchant cette question, s'éforçant de maintenir la paix entre les églises.

Mais le pape Victor pouvoit avoir des raisons nouvelles, pour user d'une rigueur plus grande que ses prédécesseurs. Car Blastus, prêtre de l'église Romaine, avoit fondé son schisme, principalement sur cette observance : ensorte qu'étant devenuë dangereuse, il sembloit qu'elle ne deût plus être tolérée. Elle dura toutefois encore quelques siecles en Asie & en Orient. Le pape Victor
An. 197. mourut peu de tems aprés, l'an de J. C. cent quatre-vingts dix-sept, & Zéphyrin lui succéda. L'année suivante cent quatre-vingts-dix-huit, l'empereur Sévére, ayant défait ses deux compétiteurs Niger & Albin, vint à Rome, & fit reco-

noître

noître empereur avec luy ſon fils aîné Baſſien à qui il donna le nom d'Antonin, & fit Ceſar ſon ſecond fils nommé Geta; c'étoit la ſixiéme année de ſon regne.

Spart. Seu. c. 12. Herod. lib. 3. c. 9.

XLVI. S. Narciſſe de Jeruſalem. *Euſ. lib. VI. c. 9.*

Narciſſe évêque de Jeruſalem étoit recommandable par ſa vertu & par ſes miracles. La nuit de la veille de pâque l'huile manqua aux diacres, pour allumer les lampes de l'egliſe: & le peuple en fut affligé. Narciſſe commanda à ceux qui préparoient le luminaire, de tirer de l'eau à un puits, qui étoit là proche, & de luy aporter; ayant fait ſa priere ſur cette eau, il leur ordonna de la verſer dans les lampes, avec une foy ferme & ſincere, & elle ſe trouva changée en huile. On en garda chez pluſieurs des fidelles, pour mémoire du miracle: & il en reſtoit encore quelque peu du temps d'Euſebe de Ceſarée, environ ſix vingts ans aprés.

Quelques mauvais chrétiens ſe ſentant coupables, & ne pouvant ſoufrir la ſévérité & la fermeté de Narciſſe, conſpirerent contre luy & l'accuſerent d'un grand crime. Ils furent trois, qui confirmerent leur calomnie par des faux ſermens. Le premier dit: Si je ne dis vray, je veux perir par le feu: le ſecond: Je veux être conſumé par une fâcheuſe maladie: le troiſiéme, Je veux perdre la veuë. La vertu de Narciſſe & la pureté de ſa vie étoit ſi conuë, que perſone n'ajoûta foy à cette calomnie: mais il ne la put ſoufrir: outre qu'il avoit embraſſé depuis long-temps la vraye philoſophie. Il ſe déroba donc aux yeux du peu-

ple : & passa plusieurs années dans des lieux deserts & cachés, à la campagne. Cependant ses calomniateurs furent punis. Quant au premier, le feu prit de nuit à la maison qu'il habitoit, par une petite étincelle, qui y tomba sans qu'on pût en trouver la cause : & il fut brûlé avec toute sa famille. Le second perit par une maladie telle qu'il avoit demandée : dont il fut infecté depuis les piés jusques à la teste. Le troisiéme creignant un pareil jugement de Dieu, confessa publiquement le crime qu'il avoit commis avec eux, d'avoir accusé Narcisse. Il en eut un tel regret, que pleurant continuellement il perdit la veüe. Narcisse ayant disparu, les evêques des églises voisines jugerent à propos d'établir un autre évêque à Jerusalem. Ils éleurent Dius, qui ne la gouverna pas long-tems, & eut pour successeur Germanion ; qui mourut peu de temps aprés, & Gordius luy succeda.

Eus. 7. 10.

XLVII. Tertullien. Son traité du baptême. *Hier. de script.*

Il y avoit alors à Carthage un homme celebre pour sa doctrine & son éloquence, nommé Quintus Septimius Florens Tertullianus : il est connu par ce dernier nom. Il étoit né à Carthage même, fils d'un centurion des troupes proconsulaires. Il étudia toutes les sciences avec succés, & passoit pour le plus éloquent de son temps, dans la langue latine. Il avoit été payen. Depuis sa conversion il écrivit plusieurs ouvrages utiles à l'église : savoir de la penitence, du baptême, de l'oraison. Etant jeune il avoit fait pour se divertir un traité des incommodités du mariage. Toutefois il étoit marié ; comme il paroît par les deux livres adressés à sa femme.

Hier. cont. Jovin. c 7.

Le livre du baptême est écrit à l'occasion d'une femme nommée Quintille, de l'hérésie des Caïnites espece de Valentiniens, qui vouloit combatre la nécessité du baptême, & en rendre la simplicité méprisable. Il releve les avantages de l'eau : commençant à la création du monde, où le S. Esprit étoit porté sur les eaux. Il dit qu'il n'y a point de différence d'être baptisé dans la mer, dans un étang, une riviere, une fontaine, une mare, un bassin ; ny entre ceux que S. Jean a baptisés dans le Jourdain, & ceux que S. Pierre a baptisés dans le Tibre. Il dit qu'il y a un ange saint qui préside au baptême : qu'au sortir de l'eau nous recevons l'onction, d'où vient le nom de chrétien : qu'ensuite on nous impose la main, avec la benediction & l'invocation du S. Esprit : où il marque le sacrement de confirmation. Il dit qu'avant la descente du S. Esprit, les apôtres ne donnoient que le baptême de S. Jean, pour preparer à la grace : mais il soûtient que tous furent baptisés, quoy que l'écriture ne le dise que de S. Paul.

Sup. liv. 3. n. 30.
c. 3.
c. 4.
c. 5.
c. 7.
c. 8.

Il prouve la nécessité du baptême sous le nouveau testament, par le comandement de J.C. Allés baptisés : & par la menace de ne point entrer au royaume de Dieu. Il dit qu'il n'y a qu'un baptême, comme un Dieu & une église : puis il ajoûte : Mais on peut examiner ce qu'il faut observer à l'égard des hérétiques. Ils n'ont aucune part à nôtre discipline; le retranchement de la communion témoi-

c. 13.
Matth. 28. 19.
Jo. 3. 5.
c. 15.

gne qu'ils sont étrangers. Ils n'ont ni le même Dieu que nous, ni le même Christ, ni par conséquent le même baptême. Comme il n'est point legitime, sans doute il est nul. Tertullien parle des hérétiques de son temps : qui la plûpart usoient d'une autre forme de baptême, ou l'entendoient autrement que les catholiques : ne croyant ni le même Pere ni le même Fils. Il renvoye au traité qu'il en avoit écrit en grec, & que nous avons perdu.
c. 16. Il ajoûte : Nous avons un second baptême : mais unique, comme le premier : c'est celuy du sang.

c. 17. Le droit de donner le baptême apartient à l'évêque : ensuite aux prêtres & aux diacres : mais par l'ordre de l'évêque, pour l'honeur de l'église & le maintien de la paix. Les laïques le peuvent aussi donner, en cas de nécessité : & celui qui y manquera sera coupable de la perte d'un homme.
c. 18. Il dit, qu'il ne faut pas donner legerement le baptême ; mais le différer selon les dispositions de la persone, la condition, l'âge : principalement à l'égard des enfans. Il ne faut pas exposer les parains au peril de leur manquer par la mort, ou d'être trompés par leur mauvais naturel. Il veut qu'on les instruise auparavant, & qu'ils le demandent. On void icy l'usage des parains, qui répondent pour les enfans : & ce que dit Tertullien peut avoir un bon sens ; si on l'entend des enfans des payens, ou des autres dont l'éducation étoit en peril. Il veut que l'on différe aussi les adultes, qui ne

ſont point mariés : juſques à ce qu'ils ſe marient, ou qu'ils ſoient fortifiés dans la continence. Si on comprend l'importance du baptême : on craindra plûtôt de le recevoir, que de le différer. Le jour ſolemnel du baptême eſt la pâque, & c. 19. enſuite tout l'intervalle juſques à la pentecôte. Mais on le peut donner en tout tems & à toute heure. On ſe doit preparer au baptême par des c. 20. prieres fréquentes, des jeûnes, des genuflexions & des veilles : & par la confeſſion de tous les pechés paſſés. C'eſt beaucoup de ne les pas confeſſer publiquement.

XLVIII. Traité de Tertullien de la penitence. c. 3 4. de pœnitent.

Dans le livre de la penitence, il traite d'abord de cette vertu en général, & dit qu'elle eſt néceſſaire pour tous les pechés, du corps ou de l'eſprit : d'action ou de penſée, & de volonté. Enſuite il parle de la pénitence, qui prépare au baptême : & dit, qu'il écrit principalement pour les c. 6. catéchumenes, qui ſe voyant aſſurés de la rémiſſion de leurs pechés, par le baptême, qu'ils eſperoient : vouloient profiter, pour ſatisfaire encore leurs paſſions, du tems qui leur reſtoit : & obtenir le pardon, ſans en payer le prix qui eſt la pénitence. Vous pouvés, dit-il, tromper par vos promeſſes le miniſtre du baptême ; mais Dieu garde ſon treſor, & n'en laiſſe pas approcher les indignes. C'eſt ce qui fait que l'on en voit tant tomber enſuite. On ne nous lave pas afin que nous ne péchions plus : mais parce que nous avons ceſſé de pécher, parce que nous ſommes

déjà lavés dans le cœur. Si nous ne cessons de pécher, qu'aprés le baptême : c'est plûtôt par nécessité, que par amour de l'innocence.

c. 7. Il passe à la pénitence qui suit le baptême : & témoigne qu'il en parle à regret. Il souhaite que les chrétiens ne conoissent point d'autre pénitence que la premiere : & craint que parlant d'un second remede, il semble montrer encore un espace, où il soit libre de pécher. Dieu conoissant la malice & les efforts du demon, quoy que la porte du pardon soit fermée, & qu'il n'y ait plus de baptême à esperer : a donné encore une ouverture, par une seconde penitence : mais pour une seule fois. Il parle de la pénitence publique, qui ne s'accordoit qu'une fois : comme savent les théologiens. Il dit ensuite : Plus cette seconde & unique penitence est resserrée, plus l'épreuve en est difficile : il ne suffit pas, qu'elle soit dans la conscience, il faut qu'elle s'exprime par des actions. C'est ce qu'on appelle d'un mot grec *Exomologese*, qui est un exercice pour abatre l'homme & l'humilier : qui lui prescrit une maniere de vie propre à attirer la misericorde : qui regle même son habit & sa nourriture : qui l'oblige à coucher dans le sac & la cendre, à avoir le corps crasseux, l'esprit triste, ne boire & ne manger que des choses simples, seulement pour soûtenir la vie : le plus souvent nourrir ses prieres par les jeûnes : gemir, pleurer, crier jour & nuit vers son Dieu, se prosterner devant les prê-

Aug. epist 54. ad Maced. c. 7.

c. 9.

tres : se mettre à genoux devant les amis de Dieu, charger tous les freres de nous secourir de leurs prieres. Il parle ensuite contre ceux, qui différoient leur pénitence ; ou par mauvaise honte, ou par la crainte des incommodités corporelles.

c. 10. c. 11.

XLIX. Traité de la priere. De orat. c. 11. & 12.

Dans le livre de la priere il reprend quelques superstitions, qui s'introduisoient entre les fideles, sans aucun précepte de N. S. ni des apôtres ; & plûtôt à l'imitation des payens : qui est, dit il, une raison suffisante pour les rejetter. Il y en avoit qui n'osoient prier, s'ils ne s'étoient lavés tout le corps, ou du moins les mains. Ce qu'ils prétendoient faire en memoire de ce que Pilate avoit fait, en livrant N S. aux Juifs. D'autres ôtoient leurs manteaux pour prier : d'autres s'asseïoient aprés la priere : d'autres affectoient de parler haut. Il étoit ordinaire de se donner le baiser de paix, aprés la priere publique, excepté les jours de jeûne solemnels, comme la nuit de pâque. Il y en avoit qui s'abstenoient aussi du baiser, quand ils jeûnoient en particulier. Il condamne cet usage. Comme celuy de s'abstenir des prieres du sacrifice les jours de station, sous pretexte qu'aprés avoir receu le corps de N. S. on rompoit le jeûne ; aparemment à cause des agapes, ou repas communs, qui suivoient le sacrifice.

c. 13. c. 14.

L. Avis de Tertullien à sa femme.

Le premier livre de Tertullien à sa femme tend à lui persuader de ne se point remarier, s'il meurt le premier ; non pour aucun interest qu'il y ait, mais pour son avantage à elle-même. Il dit qu'au-

c. 5. cune des raisons qui portent au mariage, ne convient aux chrétiens : ni de contenter la chair, ni de s'établir dans le monde, ni de laisser des enfans. Quand nous en avons, dit-il, nous souhaitons de les envoyer devant, en veuë des malheurs qui nous menacent : ne desirant nous-même que de sortir de ce siécle injuste, pour aller au Seigneur. Il marque que plusieurs s'engageoient à la continence, aussi-tôt aprés leur baptême : & que plusieurs la gardoient dans le mariage, d'un consentement mutuel.

Dans le second livre il lui declare, que si elle veut se remarier elle doit au moins épouser un chrétien ; & prouve en général, qu'il n'est point permis aux fideles de contracter mariage avec les infideles : quoi qu'il leur soit permis de demeurer ensemble, quand ils étoient mariés, avant la
c. 2. conversion de la partie fidele. Quelques exemples de ces mariages illicites, contractés par des femmes chrétienes l'avoient excité à en écrire. Il in-
1. Cor. VII. 39. siste principalement sur ces paroles de S. Paul : La femme est libre aprés la mort de son mari, qu'elle épouse qui elle voudra, seulement au Seigneur. Il marque les inconveniens de ces maria-
c. 3. ges mal assortis. La femme chrétiene rendra à ce mari payen des devoirs de payene ; la beauté, la parure, une propreté mondaine, des caresses honteuses, principalement dans les devoirs secrets ; car ce n'est pas de même que chés les saints, où tout se passe avec retenuë & modestie, comme sous les yeux de Dieu. Com-

Comment pourra-t'elle ſervir Dieu, ayant à ſes c. 4.
côtés un ſerviteur du demon, chargé par ſon maître de l'en empécher ? S'il faut aller à l'égliſe, pour une ſtation : il lui donnera rendez-vous aux bains, plûtôt qu'à l'ordinaire. Sil faut jeûner : il donnera à manger le même jour : s'il faut ſortir, jamais les domeſtiques ne ſeront plus occupés. Soufrira-t'il que ſa femme aille de ruë en ruë viſiter les freres, & dans les plus pauvres maiſons ? Qu'elle ſe leve d'auprés de lui, pour aſſiſter aux aſſemblées de la nuit ? Souffrira-t'il tranquillement qu'elle découche à la ſolemnité de pâques ? La laiſſera-t'il aller ſans ſoupçon, à la table du Seigneur, ſi décriée parmi eux ? Trouvera-t'il bon qu'elle ſe gliſſe dans les priſons, pour baiſer les chaînes des martyrs ? Qu'elle lave leurs pieds, qu'elle leur offre avec empreſſement à boire & à manger : qu'elle penſe aux abſens & qu'elle en ſoit occupée ? S'il vient un frere étranger, comment ſera-t'il logé, dans une maiſon étrangere ? S'il faut donner quelque choſe, le grenier, la cave, tout ſera fermé.

Quand même le mari payen conſentiroit à c. 5.
tout : c'eſt un mal, d'être obligée à lui faire confidence des pratiques de la vie chrétiene. Vous cacherés-vous de lui en faiſant le ſigne de la croix, ſur vôtre lit, ſur vôtre corps ; en ſouflant, pour chaſſer quelque choſe d'immonde : vous levant même la nuit pour prier. Et ne croira-t'il pas que c'eſt quelque opération magique ? Ne

ſaura-t'il point ce que vous prenés en ſecret, avant toute nourriture ; & s'il ſait, que c'eſt du pain : ne croira-t'il pas qu'il eſt tel que l'on dit ? Tertullien parle de l'euchariſtie. Les chrétiens l'emportoient dans leurs maiſons, pour pouvoir communier tous les jours : & on voit ici que dés-lors on communioit à jeun, & ſouvent ſous la ſeule eſpece du pain. Les payens diſoient que ce pain étoit trempé dans le ſang d'un enfant : & le ſecret avec lequel on le gardoit, leur faiſoit ſoupçoner du maléfice.

c. 6. Il continuë de montrer à ſa femme les inconveniens, de demeurer dans une maiſon pleine de ſuperſtitions payenes & d'aſſiſter à des feſtins prophanes. Que chantera-t'elle avec ſon mari? elle entendra quelques chanſons de theâtre ou de cabaret. Il n'y aura ni mention de Dieu, ni invocation de J. C. ni lecture des écritures, pour nourrir la foi :
c. 7. ni bénédiction divine. C'étoit les pires d'entre les payens, qui prenoient des femmes chrétienes : & c'étoit les plus foibles chrétienes qui les cherchoient. Les femmes riches, pour ſatisfaire à leur vanité & à leur luxe : pour avoir une chaiſe, des porteurs de belle taille, des mules : ce qu'un chrétien même riche ne leur auroit peut-être pas donné.

Il conclud en repréſentant le bonheur d'un mariage chrétien. L'égliſe en fait le traité, l'oblation le confirme, la bénédiction en eſt le ſeau, les anges le raportent au Pere céleſte, qui le ratifie. Deux fideles portent enſemble le même joug :

ils ne ſont qu'une chair & un eſprit : ils prient enſemble, ils ſe proſternent enſemble, ils jeûnent enſemble, ils s'inſtruiſent & s'exhortent l'un l'autre : ils ſont enſemble à l'égliſe & à la table de Dieu : dans les perſécutions, & dans le ſoulagement. Ils ne ſe cachent rien & ne s'incommodent point l'un l'autre. On viſite librement les malades. On fait l'aumône ſans contrainte. On aſſiſte auſſi aux ſacrifices ſans inquiétude. Ils chantent enſemble les pſeaumes & les hymnes : ils s'excitent à loüer Dieu. On void par ces exemples quelle étoit la vie ordinaire des chrétiens.

Fin du premier tome.



ERRATA.

PAge 10. ligne 22. Ils, *lisez* Il
Page 36. l. 11. il étoit chez, *lis.* il étoit entré chez
Page 45. l. 21. frisonnoient, *lis.* frissonnoient
Page 61. l. derniere, ceux de l'apô- *lis.* ceux que l'apô-
Page 66. l. 16. Ly tres, *lis.* Lystres
Page 99. l. 26. lesci catri- *lis* les cicatri-
Page 116. l. 6. l'Epître S. Paul, *lis.* l'Epître, S. Paul
Page 131. l. 3. œuvres exterieurs marques, *lis.* œuvres exterieures marquées
Page 172. l. 21. temps de Rome, *lis.* temps, de Rome
Page 186. l. 24. Feste de ta-, *lis.* Feste des ta-
Page 202. l. 14. Marianne, *lis.* Mariamne
Page 211. l. 13. delices pleins, *lis.* delices : pleins.
Page 218. l. 17. & 18. Gardésl-uy, dti-il, *lis.* Gardés, luy dit-il,
Page 312. l. 3. de a, *lis.* de la
Page 337. l. 7. que l'n, *lis.* que l'on
Page 372. l 5. les autres comme, *lis* les autres, comme
Page 395. l. penultiéme & derniere faifoit, *lis.* faisoit
Page 429. l. 13. Dieu. J. C. *lis* Dieu, J C.
Page 444. l 16. sible devant luy, *lis.* sibles devant luy
Page 450. l. 24. si voulez, *lis.* si vous voulez
Page 490. l. antepenultiéme, feroit, *lis* s'étoit
Page 576. l. 8. le premier il marque, *lis.* le premier livre il marque
Page 581. l 21. & 22. connoissent, *lis.* connoissoient.

TABLE DES MATIERES.

TABLE DES MATIERES.

Ephrem

L

Q

R

S

T

Fin de la Table des Matieres.

CATALOGUE DE LIVRES, QUI SE TROUVENT

dans la même Boutique.

L'EDUCATION des Filles, par Monsieur l'Abbé de Fenelon, Precepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc d'Anjou, in 12. 1. liv. 10. sols.

Traité du Ministere des Pasteurs, par le même, in 12. 1. l. 10. s.

Oeuvres de Monsieur l'Abbé Fleury, Sous-precepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc d'Anjou.

Histoire Ecclesiastique, Tome premier in quarto. 5. l.

Les mœurs des Israelites, in 12. derniere Edition. 1. l. 10. s.

Les Mœurs des premiers Chrétiens, in 12. 2. l.

Le Catechisme Historique, avec les Figures, deux volumes in 12. 3. liv. 10. s.

L'Abregé dudit Catechisme Historique, in 12. 15. s.

L'Institution au droit Ecclesiastique, 2. vol. in 12. 3. l. 10. s.

Traité du choix & de la Methode des Etudes, in 12. 2. l.

Traité du devoir des Maistres envers les Domestiques, & des Domestiques envers les Maistres, in 12. 1. l. 10. s.

La Vie de la Mere d'Arbouze, Reformatrice du Val de Grace, in 8. 2. liv.

Oeuvres de Monsieur de Loge Pierre.

Les Poësies d'Anacreon, traduites du Grec en vers François, avec des Remarques, in 12. 2. l.

Les Idylles de Bion & de Moschus, traduites du Grec en vers François, avec des Remarques, in 12. 3. liv.

Le Theocrite, traduit du Grec en vers François, avec des Remarques, in 12. 3. l.

Discours sur les Anciens & sur les Modernes, in 12. 1. l. 5. s.

Oeuvres d'Architecture de Monsieur Bosse.

L'Architecture, in folio avec des figures. 11. l.

La coupe des pierres, in 8. avec des figures. 4. l.

La Perspective, in 8. deux vol. avec des figures. 8. l.

Leçons données sur la Peinture & la Sculpture, in 8. avec des figures. 4. l.

Les proportions humaines, in 12. 1. l.

Les sentimens sur la peinture, in 12. 1. liv.

La maniere de graver à l'eau forte, in 8. avec les figures. 3. l.

Les Quadrans au Soleil, avec des figures, in 8. 3 l.

Le Peintre converti, in 8. 2. l.

L'Architecture Françoise de Savot, avec des Notes de M. Blondel, avec des Figures, in 8. 3. l.

La Pratique de la Guerre, ou l'art de jetter des Bombes, & la maniere de faire des Feux d'Artifice, par Malthus, avec des Figures, in 8. 3. l.

L'Arithmetique des Princes, dédiée à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par le Sieur Cassan Maître des Mathematiques des Pages de M. le Duc du Maine, & de M. le Comte de Toulouse, in 8. 10. s.

Les Arts de l'homme d'Epée, ou le Dictionaire du Gentilhomme, qui traite de l'art de monter à Cheval, l'art Militaire, & la Navigation, avec des Figures, in 12. 3. vol. 4. l.

Livres de Droit.

La Bibliotheque du Droit François de Bouchel, fol. 3. vol. 30. l.

Le Coûtumier general, derniere Edition, 2. vol. in fol. 30. l.

La Coûtume de Paris, de Brodeau 2. vol. in fol. 12. l.

— De Reims, par Buridam, in fol. 10. l.

Pontanus in Consuetudines Blesenses, in fol. 10. l.

Traitez des Droits du Roy, par Messieurs Dupuy, in fol. 8. l.

Traitez des Fiefs & de leurs origines, par Chantereau le Fevre, in fol. 6. l.

Les Arrests de M. le Prestre, derniere Edition, in fol. 15. l.

Caroli Molinæi Opera omnia, ultima Editio, 5. vol. in fol. 66. l.

Pragmatica Sanctio, Francisci Pinssonii, in fol. 15. l.

Codex Canonum vetus Ecclesiæ Romanæ fr. Pithœi è Typographia regia, in fol. 9. l.

Jugemens Canoniques des Evêques, par David, in 4. 5. l.

Simonis Vigorii Opera omnia, in 4. 6. l.

J. Gerbais de causis Majoribus, in 4. 4. l.

Le Stile General des Notaires Apostoliques, in 4. 3. l.

Historia Conciliorum Richerii, 3. v. in 8. 6. l.

La Jurisprudence Romaine, de Colombet, in 4. 2. l.

Plaidoyez & autres œuvres de M. Patru, in 8. 5. l. 10. s.

Vindiciæ Majorum scholæ Parisiensis, 2. vol. in 4. 6. l.

Le Poüillé general des Benefices de France, in 4. 9. vol. 40. l.

Durandus de Modo Concilii celebrandi, & alii tractatus de disciplina ecclesiastica, in 8. 3. l.

Corvinus ad Jus Canonicum, in 12. 1. liv. 10. s.

Synopsis Conciliorum, in 12. 1. l.

Instituta Juris Canonici, Lancelotti & Doujatii, in 12. 1 l. 10 s.

Concilium Tridentinum Antuerpiæ in 12. 2 l,

—Idem Coloniæ, in 24. 1 l.

La Doctrine du Concile de Trente 2. vol. in 12. par Coulon. 2. l.

Historiens.

Corpus Historiæ Bizantinæ, Grec & Latin, è Typographia Regia Carta magna, 25. vol. in fol. in albis. 300. liv.

—Bizantina Illustrata, D. du Cange, cum figuris, Carta magna, in fol. 40..

Joannis Spond Miscellanea, cum figuris, in fol. 15. l.

Chronicon paschale, D. du Cange Grec & Latin, in folio è Typographia Regia. 21. liv.

Historia regum Syriæ, D. le Vaillant, cum figuris, in 4. 9. l.

Nicephori Historia Ecclesiastica, Grec & Latin, 2. vol. in fol. 15. l.

Annales Ecclesiastici Francorum, Patris le Cointe, è Typographia regia, 8. vol. in fol. 100. l.

Histoire de France de Duplex, 5. vol. in fol. 30. l.

Histoire de M. de Thou. 3. vol. in fol. 20. liv.

Histoire de Charles VI. de Monf. le Laboureur, 2. vol. in fol. 15. l.

Les Lettres & Memoires d'Etat de M. Ribier, 2. vol. in fol. 12. l.

Histoire des Turcs, avec les Figures, par Mezeray, 2. vol. in fol. 18. l.

La science heroïque du Sieur de la Colombiere, in fol. 12. l.

L'Indice Armorial de Palliot, in fol. 15. l.

Le Monde de Daviti, 6. vol. in fol. 45. l.

Le Ceremonial François, par Godefroy, 2. vol. in fol. 15. l.

Les œuvres de Tacite, par Ablancourt, 3. vol. in 12. 4. l. 10. s.

Histoires de Polybe par du Ryer, trois vol. in 12. 4. liv. 10. s.

Histoire de France de Duplex, avec les Figures, 4. vol. in 12. 4. l.

—par Davila, 4. vol. in 12. 5. l.

Histoire de Constantinople, par M. Cousin, 8. vol. in 4. 50. l.

Histoire Romaine, par M. Cousin, in 4. 6. l.

Histoire de l'Eglise, par M. Cousin, 4. vol. in 4. 28. l.

Histoire de France de S. Gregoire de Tours, par M. de Marolles. 2. vol. in 8. 6. l.

Intrigues ou Memoire de la Cour de Rome, in 12. 1. l. 10. s.

Histoire de l'Institution des Ordres Religieux, tant François qu'Etrangers, in 4. avec les Figures. 3. l.

Les Histoires de M. Mainbourg, 14. vol. in 4. 50. l.

—Les mêmes 24. vol. in 12. 36. l.

CONTENANT

—L'Arianisme,

—Des Iconoclastes,

—Des Croisades,

—De la Ligue,

—Du Schisme des Grecs,

—Le Schisme d'Occident,
—Du Calvinisme,
—Du Lutheranisme,
—Eglise de Rome,
—Du Pontificat de S. Leon,
————De S. Gregoire le Grand,
Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, de M. le Prince de Condé, in 12. 1. l. 10. s.
Origine des Guerres de l'Europe depuis 50. ans par M. Lignage, 2. v. in 12. 3. l.
Differend du Cardinal Nitard & de Dom Juan d'Autriche, 2. vol. in 12. 3. liv.
Relation des troubles arrivés en Portugal entre le Roy Dom Alphonse, & la Reine, in 12. 1l. 10 s.
Vie de M. le Duc d'Espernon, par M. Girard, 3. vol. in 12. 4 l. 10 s.
Nouveaux Dialogues des Dieux, pour le divertissement de M. le Duc de Bourgogne, avec les Figures, in 12. 1. l. 10 s.
Histoire de la Grece, par M. de Riancour, 2 vol. in 12. 3 l.
Panegyrique Historique du Roy par M. de Calliers, in 4. 1.. l. 10 s.
Histoire de la Guerre nouvellement declarée entre les Anciens & les Modernes, in 12. par le même. 2 l.
Les Memoires de M. de Sully, 8 vol. in 12. 10 l.
L'Esprit Chronologique, 2. vol. in 12. 3 l.
Les Annales Chronologiques, 2 vol. in 12. 3. l.

Voyageurs.

Les Voyages de M. Tavernier, avec des Figures, in 4. 3 vol. 18 l.
—du même, Histoire de l'Interieur du Serail, in 12. 1. l. 10 s.
Les fameux Voyages de Pietro della Valle, 3 vol. in 4. 12 l.
L'Utilité des Voyages, de M. Bedelot, avec des Figures, 2 vol. in 12. 4 l. 10 s.
Les Voyages de M. Chardin, avec des Figures, in fol. 10 l.
Les Ambassades du Japon, avec les Figures, in fol. 15 l.
L'Affrique de Dapper, avec les Figures, in fol. 15 l.
Les Voyages de Pyrard, in 4. 5 l.
L'Ambassade de Figueroa en Perse, in 4. 4 l.
Histoire des Indes Occidentales d'Herrera. 4 l.
Histoire de l'Amerique, de la Barre, 2 vol. in 12. 2 l.
Voyages de Thomas Gage, 2 vol. in 12. 6 l.
Relation de plusieurs Voyages faits en Hongrie, avec des Figures, in 4. 2 l.
Voyage d'Egypte, par Vanslebe in 12. 1 l. 10 s.

Livres de Theologie.

Biblia sacra cum Versiculis distincta & Chronologia sacra. Parisiis apud Vitré, in fol. gr. pap. 33 l.
Biblia maxima R. P. de la Haye, in fol. 19. vol. 200 l.
Estius in loca difficiliora sacræ Scripturæ, in fol. 8 l.
—Idem in Paulum, 2. vol. in fol. 18 l.
Divi Bernardi Opera, R. P. Mabilloni, ultima Editio, 2 vol. in fol. 24 l. parva carta.
Sidonii Apollinaris Sirmondi Opera, in 4. 4 l.

Petri cellensis Opera, Lucæ d'Acherii & Sirmondi, in 4. 4 l.
Cardinalis Bona de rebus liturgicis, in 8. 4 l.
Le chemin Royal de la Croix, avec des figures. in 8. 5 l.
Synopsis criticorum novi testamenti, 2 v. fol. gr. pap. 36 l.
Summa Peraldi, in 4. 4 l.
Abeli Medulla Theologiæ, 2 vol. in 12. 3 l.
Biblia sacra. 2. v. in 12 4 l. 10 s.
Biblia sacra Coloniæ, in 8. 5 l.
Tertulliani opera, Moreau, 3 vol. in fol. 15 l.
Lanfranci opera cum notis Lucæ d'Acherii, in fol. 6 l.
Guiberti venerabilis Abbatis opera, Lucæ d'Acherii, in fol. 6 l.
Morinus de Pœnitentia, in fol. 15 l.
Divi Maximi opera, Gr. & lat. 2 vol. in fol. 15 l.
Oeuvres diverses de M. Arnaud d'Andilly, 3 vol. in fol. 30 l.
—Spirituelles du B. Jean d'Avila in fol. 12 l.
Vies des Saints Illustres, de M. d'Andilly, 2 vol. in 8. 8 l.
Les Fleurs de la solitude, par Simon Martin, avec des figures, in fol. 12 l.
Pontificale Romanum, cum figuris in fol. 30 l.
Gallonius de cruciatibus Martyrum, cum figuris, in 4. 4 l.
L'Office de la Semaine Sainte de M. de Marolles, in 8. 4 l.
La Morale Chrétienne, tirée de S. Augustin, in 12 1 l. 10 s.
La Theologie Morale de Bonal, 2 vol. in 12. 3 l.
Les Meditations de Busée, in 12. 1 l. 10 s.

Oraison Funebre de feuë Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orleans, par M. Feüillet Chanoine de S. Cloud, in 4. 1 l.
Les Fables d'Esope, nouvelle traduction, avec les figures de Sadler, in 8. grand papier. 4 l.
Les Metamorphoses d'Ovide, de Benserade, avec des figures, impression du Louvre, in 4. grand papier, 9 l.
Hippocratis & Galleni opera, Grec & lat. D. Charterii, 13. vol. in fol. 100 l.
Dialogue de la Santé, par M. d'Ablancourt, in 12. 1. l. 10. s.
Cours de Medecine selon Descartes, in 12. 1 l. 10 s.
Les Principes de la Chyromance, avec des figures, in 4. 3 l.
Les secrets de Madame Fouquet, in 12. 1 l. 10 s.
Le Parfait Maréchal de M. de Solleysel, in 4. 7 l.
—Du même, la Methode de dresser les Chevaux, avec des figures in 4. 4 l. 10 s.
—Du même, le Maréchal Methodique, in 8. 2 l.
Missale Romanum, in fol. 15 l.
Breviarium Romanum, in 8. 5 l.
—in 12. 2 l. 10 s.
Breviarium Lexoviense, 2. v. 8. 8 l.

